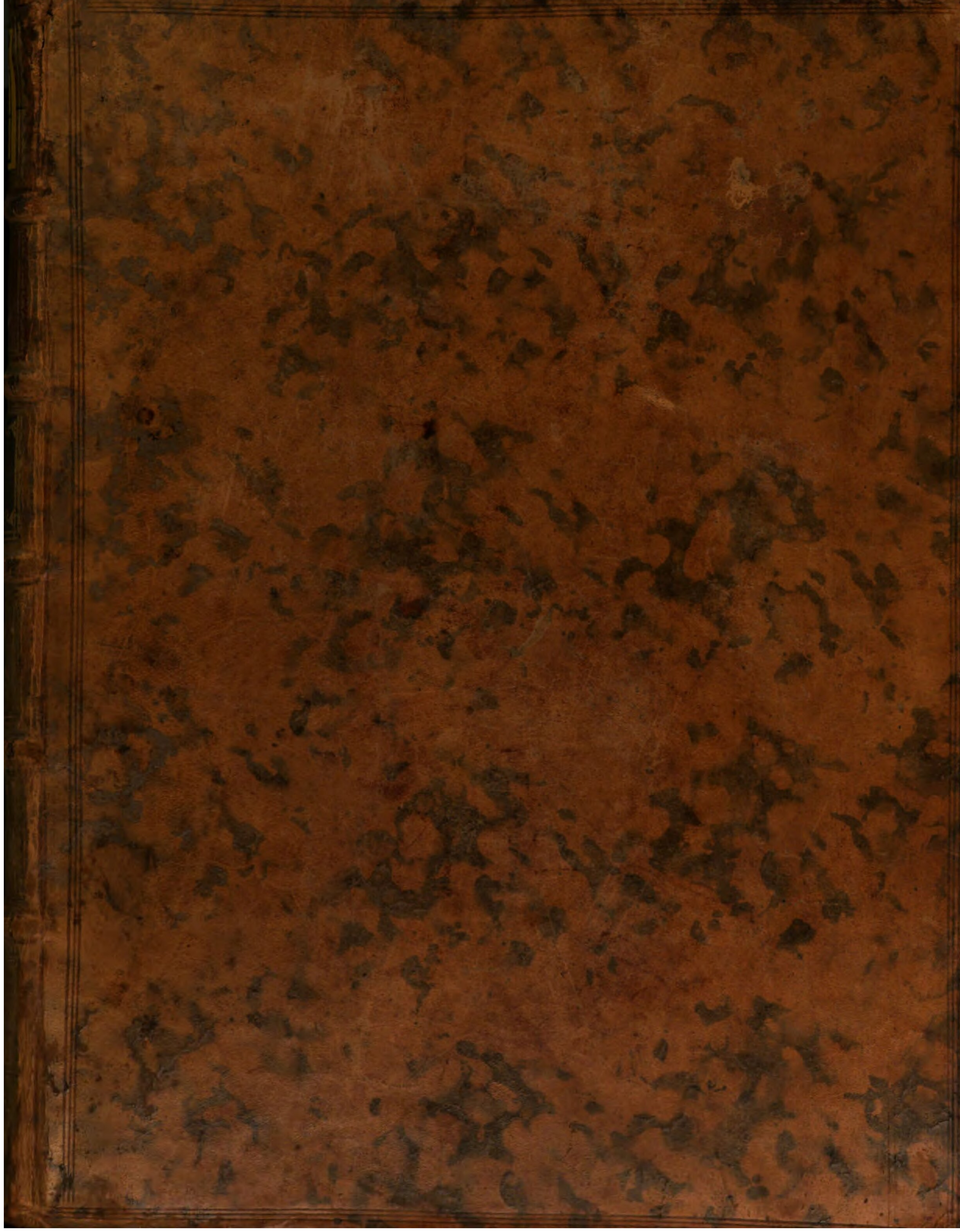






EX ELECTORALI
BIBLIOTHECA SERENISS
VTRIVSQ BAVARIAE
DV CVM
MDCC XLVI



4 Brit. 60-2

~~40 ang. 60.~~

0.

HISTOIRE
DE LA MAISON
DE TUDOR
SUR LE TRÔNE D'ANGLETERRE

<36629638500011

<36629638500011

Bayer. Staatsbibliothek

HISTOIRE

DE LA MAISON

DE TUDOR,

SUR LE TRÔNE D'ANGLETERRE.

HISTOIRE
DE LA MAISON
DE TUDOR.
SUR LE TRÔNE D'ANGLETERRE.

HISTOIRE

DE LA MAISON

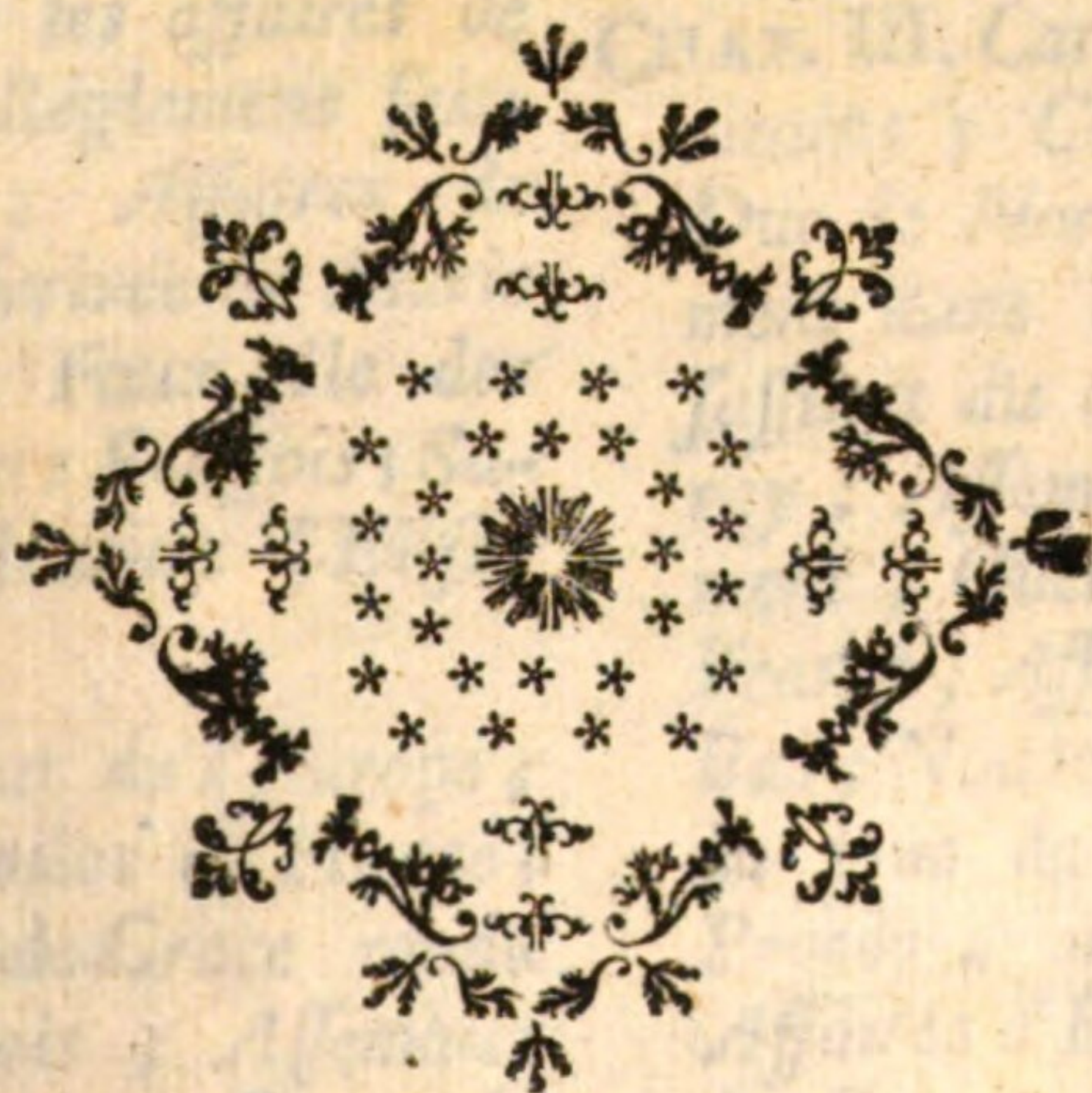
DE TUDOR,

SUR LE TRÔNE D'ANGLETERRE

PAR M. DAVID HUME,

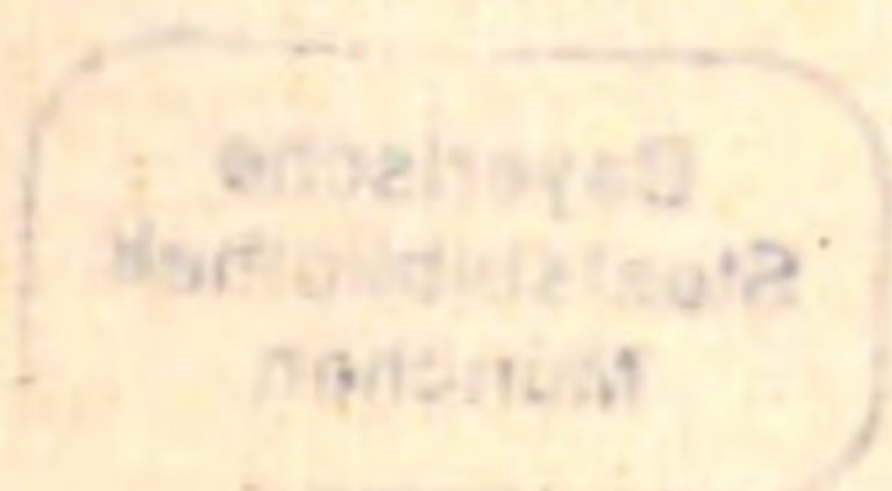
*Traduite de l'Anglois par Madame B****

TOME II.



A AMSTERDAM;

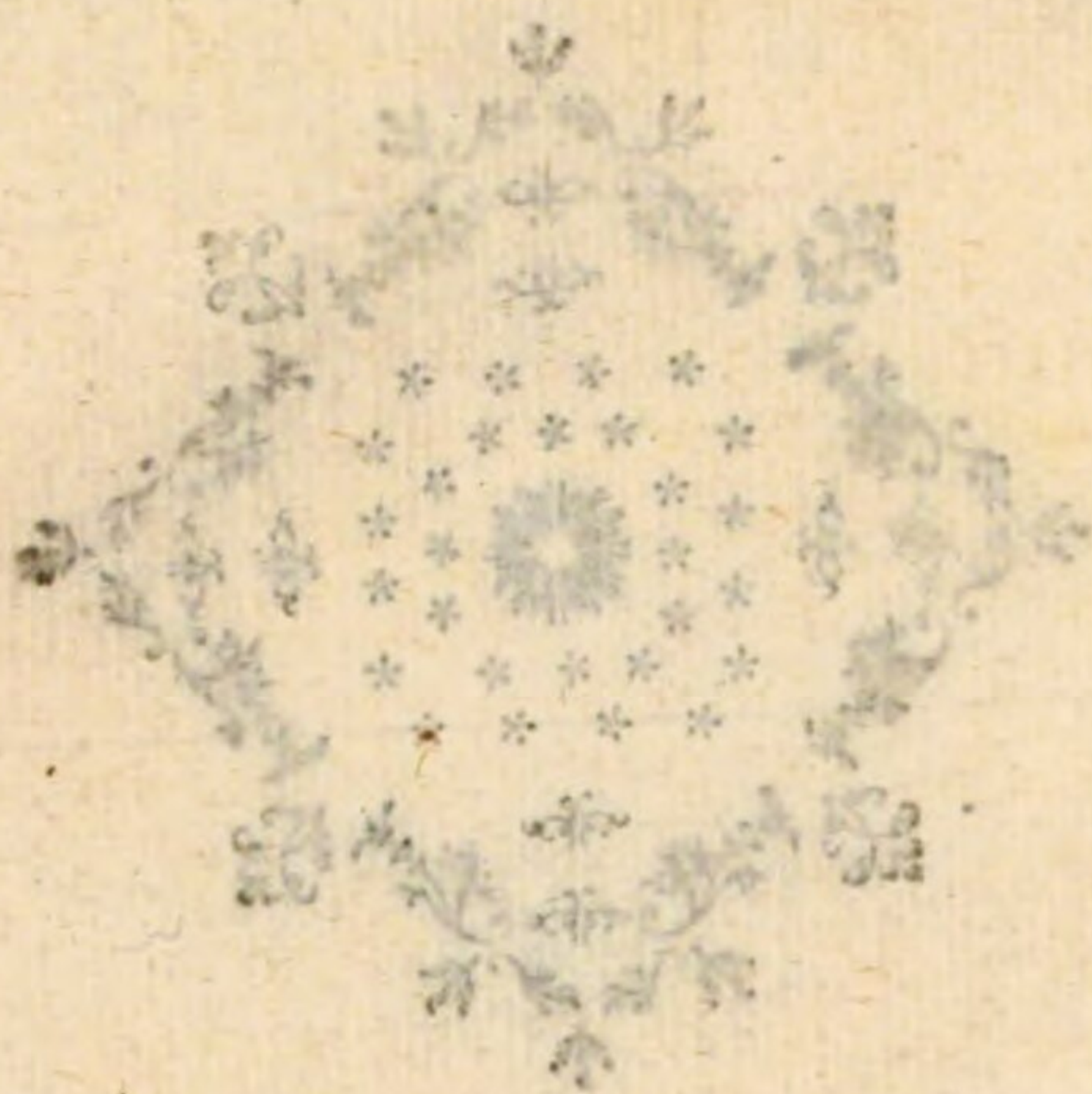
M. DCC. LXIII.



HISTOIRE
DE LA MAISON
DE TUDOR.
SUR LE TRÔNE D'ANGLETERRE
PAR M. DAVID HUME,

Traduite de l'Anglois par Madame B***

TOME II.



AMSTERDAM,

M. DCC. LXXII.

Bayerische
Staatsbibliothek
München



T A B L E

D E S C H A P I T R E S

Contenus dans l'Histoire de la Maison de Tudor, II. Volume.

CHAP. I. Affection du peuple pour la Reine ; Rétablissement de la Religion Protestante ; Assemblée du Parlement ; Paix avec la France ; Démêlés entre Elisabeth & Marie, Reine d'Ecosse ; Réformation introduite dans le Royaume ; Guerres Civiles qui s'y allument ; Entremise d'Elisabeth dans les affaires de cet Etat ; Réglemens faits en Ecosse ; Affaires de France, Arrivée de Marie en Ecosse ; Faux zèle des Réformateurs Ecossois ; Sage administration d'Elisabeth.

CHAP. II. Etat de l'Europe ; Guerres Civiles de France ; Le Havre-de-Grace rendu aux Anglois ; Assemblée du Parlement ; Perte du Havre-de-Grace ; Affaires d'Ecosse ; La Reine d'E-

cosse épouse le Comte de Darnley ; Confédération contre les Protestans ; Meurtre de Rizzio ; Assemblée du Parlement ; Meurtre de Darnley ; La Reine d'Ecosse épouse Bothwel ; Soulèvement en Ecosse ; Emprisonnement de Marie ; Sa fuite en Angleterre ; Conférence d'York, & de Hamptoncourt.

CHAP. III. Caractère des Puritains ; Conspiration du Duc de Norfolk ; Soulèvement dans le Nord ; Assassinat du Comte de Murray ; Assemblée du Parlement ; Guerres Civiles de France ; Affaires des Pays-Bas ; Nouvelle conspiration du Duc de Norfolk ; Son Procès ; Son exécution ; Affaires d'Ecosse ; Affaires de France ; Massacre de Paris ; Affaires de France ; Guerres Civiles des Pays-

Bas ; Assemblée du Parlement.

CHAP. IV. *Affaires d'Ecosse ; Affaires d'Espagne ; Sir Francis Drake ; Assemblée du Parlement : Négociations de mariage avec le Duc d'Anjou ; Affaires d'Ecosse ; Lettre de Marie Reine d'Ecosse à Elisabeth ; Conspiration en Angleterre ; Assemblée du Parlement ; Commission Ecclésiastique Affaires des Pays-Bas ; Hostilités avec l'Espagne.*

CHAP. V. *Zèle des Catholiques ; Conspiration de Babington ; Marie entre dans cette conspiration ; On arrête & on exécute les Conjurés ; Résolution prise de faire le procès à la Reine d'Ecosse ; Les Commissaires obtiennent d'elle qu'elle se soumette à leur Tribunal ; Instruction de son procès ; Sentence rendue contr'elle ; Entremise du Roi Jacques ; Raisons déterminantes pour faire mourir Marie ; Son exécution ; Son caractère ; Feinte douleur d'Elisabeth ; Drake détruit la Flotte Espagnole à Cadix ; Philip pes projette l'invasion de l'Angleterre ; L'invincible*

Armada ; Cette Flotte arrive dans la Manche ; Elle y est défaite ; Assemblée du Parlement ; Expédition contre le Portugal ; Affaires d'Ecosse.

CHAP. VI. *Affaires de France ; Meurtre du Duc de Guise ; Assassinat de Henry III ; Progrès de Henry IV ; Expédition Navale contre l'Espagne ; Assemblée du Parlement ; Henry IV. se fait Catholique ; Affaires d'Ecosse ; Entreprises Navales ; Assemblée du Parlement ; Paix de Vervins ; Le Comte d'Essex.*

CHAP. VII. *Etat de l'Irlande ; Rebellion de Tyrone ; Essex est envoyé en Irlande ; Son mauvais succès ; Son retour en Angleterre ; Sa disgrâce ; Ses intrigues ; Sa révolte ; Son jugement & son exécution ; Affaires de France ; Succès de Mountjoy en Irlande ; Défaite des Espagnols & des Irlandois ; Assemblée d'un Parlement ; Soumission de Tyrone ; Maladie de la Reine ; Sa mort ; Son caractère ; Tableau du Gouvernement, des mœurs, du Commerce, des Arts & des Sciences en Angleterre.*

HISTOIRE



HISTOIRE
DE LA MAISON
DE TUDOR,
SUR LE TRÔNE D'ANGLETERRE.

ELISABETH.

CHAPITRE PREMIER.

Affection du peuple pour la Reine ; Rétablissement de la Religion Protestante ; Assemblée du Parlement ; Paix avec la France ; Démêlés entre Elisabeth & Marie , Reine d'Ecosse ; Réformation introduite dans le Royaume ; Guerres Civiles qui s'y allument ; Entremise d'Elisabeth dans les affaires de cet Etat ; Réglemens faits en Ecosse ; Affaires de France ; Arrivée de Marie en Ecosse ; Faux zèle des Réformateurs Ecossois ; Sage administration d'Elisabeth.

DANS un Pays aussi divisé par les factions que l'Angleterre, il est rare qu'à la mort d'un Souverain, celui qui lui succède, monte sur le Trône avec l'applaudissement unanime de la Na-

1558.

1558.

Amour du
peuple pour
Elisabeth.

tion ; sur tout s'il est soupçonné d'y porter des maximes opposées à celles qui régnoient sous son prédécesseur ; mais on étoit si mécontent du Gouvernement de Marie ; on avoit tant redouté le tour que les affaires auroient pû prendre à l'avenir, que le peuple abandonna ses disputes Théologiques pour se livrer à la joie de voir passer le Sceptre entre les mains d'Elisabeth. Cette Princesse avoit montré dans sa conduite pendant le règne de sa sœur, la prudence la plus consommée. On étoit encore attendri des maux qu'elle avoit soufferts, & des périls qui l'avoient menacée. Sa situation déplorable, & les alarmes qu'on avoit eues pour sa vie la rendirent si intéressante, qu'elle devint l'idole de la Nation.

Héathe Archevêque d'York, alors Chancelier, notifia la mort de Marie au Parlement, déjà assemblé quelques jours avant qu'elle expirât. A peine donna-t-on un moment à l'apparence du plus léger regret. Les deux Chambres retentirent aussi-tôt de ces acclamations qui partoient du cœur : » Vive la Reine Elisabeth, » puisse son règne être long & heureux ! » Le peuple parut s'élever dans cette occasion au-dessus de tout esprit de parti, & de tout intérêt particulier. Il fit éclater à cette proclamation les transports de l'allégresse la plus vive & la plus générale, & les commencemens favorables de ce règne, semblèrent être les présages de la gloire & de la félicité qui l'accompagnerent constamment. (a)

Elisabeth étoit à Hatfield, lorsqu'elle apprit la mort de sa sœur. Peu de jours après elle se mit en chemin pour se rendre à Londres. Elle y arriva escortée d'une foule innombrable de ses Sujets, qui se dispuoient à l'envi le plaisir touchant de lui témoigner leur affection. Au moment où elle entra dans la Tour, elle ne put s'empêcher de réfléchir sur la différence de son état actuel, à celui où elle s'étoit trouvée quelques années auparavant, lorsque conduite au même lieu, comme prisonnière, elle s'étoit vûe livrée à la haine hypocrite qui la persécutoit sous le voile de la Religion. Elle se prosterna, & rendit grace au ciel, dont la Toute-puissance l'avoit garantie de la cruauté de ses ennemis : délivrance,

(a) Burnet, Vol. II. p. 373.

non moins miraculeuse , dit cette Princesse , que celle de Daniel , lorsqu'il sortit de la caverne des lions. Cet acte de piété & de reconnoissance , fut la dernière marque de souvenir qu'elle fit paroître des injures , & des chagrins qu'elle avoit éprouvés. Elle eut la modération & la magnanimité vraiment héroïques d'ensevelir dans un profond oubli les outrages dont on l'avoit accablée. Elle fit plus encore , elle reçut avec bonté les personnes mêmes qui avoient exercé à son égard les rigueurs les plus inouïes. Sir Bennifield , à la garde duquel elle avoit été commise , & qui avoit rempli les fonctions de son ministère avec une dureté impitoyable , n'éprouva pendant tout son règne aucun effet de son ressentiment. (a) Cependant elle ne fit point indistinctement un accueil gracieux à tous ceux qui l'approcherent. Lorsque les Evêques vinrent en Corps la féliciter sur son avènement à la Couronne , elle leur témoigna beaucoup d'égards & de satisfaction. Le seul Bonner fut excepté d'une manière sensible ; elle en détourna les yeux avec cette horreur que l'aspect d'un barbare encore souillé de sang , inspire aux âmes capables d'humanité. (b)

Après avoir employé quelque tems à régler les affaires de l'intérieur du Royaume , Elisabeth notifia aux Cours étrangères , la mort de sa sœur & son élévation au Trône. Elle envoya Cobham à Philippes , qui étoit alors dans les Pays-Bas , & fit assurer ce Prince qu'elle se souvenoit avec reconnoissance de la protection qu'il lui avoit accordée autrefois ; & qu'elle désiroit de conserver l'amitié si heureusement établie entr'eux. Philippes prévoyoit depuis long-tems qu'Elisabeth succéderoit à la Couronne. Il avoit toujours espéré que par le moyen de cette Princesse il s'emparerait du Gouvernement d'Angleterre , qui lui étoit échappé , quoiqu'il eût épousé Marie. Il envoya sur le champ le Duc de Feria en Ambassade à Londres , avec ordre de faire des propositions de mariage de sa part à la Reine , & de l'assurer qu'il se chargeroit d'obtenir de la Cour de Rome , les dispenses qui seroient nécessaires. Elisabeth n'hésita point sur le parti qu'elle avoit à prendre , & résolut d'éluder ces propositions. Elle s'étoit apperçue de l'a-

(a) Ibid. p. 374.

(b) Ibid. Heylin , p. 102.

1558.

version que les Anglois avoient conçue pour l'alliance avec l'Espagne sous le règne de Marie : elle n'ignoroit pas qu'elle tenoit en grande partie l'amour que le peuple lui témoignoit de ce qu'il croyoit lui devoir sa délivrance d'une domination étrangère. Elle considéroit d'ailleurs que sa parenté avec Philippes étoit exactement au même degré que celle de Henry VIII son pere avec Catherine d'Arragon. Qu'ainsi elle s'exposeroit en épousant ce Monarque à se déclarer illégitime, & inhabile à succéder à la Couronne : la puissance du Roi d'Espagne pouvoit, à la vérité, suffire pour appuyer ses droits, & la soutenir contre les autres prétendans à cet héritage ; mais cette fiere Princesse dédaignoit un appui qui ne lui assureroit une autorité précaire, qu'en lui faisant subir sur le Trône la loi de celui qui l'y maintiendrait. (a) Malgré les raisons qui l'éloignoient de toute idée de mariage avec Philippes, elle lui fit une réponse à la fois obligeante & captieuse où elle mit tant d'adresse qu'il conserva son espoir, & dépêcha un Courrier à Rome, pour solliciter les dispenses.

Immédiatement après la mort de Marie, la Reine écrivit à Sir Edouard Carne, Ambassadeur d'Angleterre à Rome, de notifier son Avénement à la Couronne, au Pape. Le caractère impétueux de Paul rompit les mesures prudentes de cette jeune Princesse. Ce Pontife dit à Carne que l'Angleterre étoit un fief du saint Siège ; qu'il trouvoit Elisabeth bien téméraire d'avoir osé prendre le titre & l'autorité de Reine sans sa participation ; qu'ayant été déclarée illégitime, elle ne pouvoit avoir aucun droit sur ce Royaume ; que la Sentence prononcée par Clément VII. & par Paul III. contre le mariage de Henry VIII, n'étoit point annullée ; que la conduite d'Elisabeth étoit un attentat aux droits du saint Siège ; & que s'il vouloit agir à la rigueur, il puniroit son audace en se refusant à toutes ses démarches vers lui ; mais qu'il étoit disposé à la traiter avec l'indulgence paternelle, & même à ne lui pas fermer les trésors de miséricorde : enfin qu'elle éprouveroit de sa part toute la clémence compatible avec la dignité du Pontificat, (b) si elle

(a) Camden, in Kennet, p. 370. Bur-
net, p. 375.

(b) Fra-Paolo, Lib. v.

renonçoit à ses prétentions au Trône, & consentoit à se soumettre entièrement à ce qu'il lui plairoit d'ordonner. Lorsqu'Elisabeth reçut cette réponse altière, elle fut étonnée qu'à l'âge avancé du Pape, on eût encore tant d'emportement. Elle rappella son Ambassadeur, & se confirma plus que jamais dans l'intention de suivre les projets qu'elle avoit déjà conçus secrètement.

1558.

Rétablis-
ment de la Re-
ligion Protec-
tante.

Pour ne pas allarmer le parti Catholique, la Reine retint dans son Conseil onze des Conseillers d'Etat choisis par sa sœur; mais, pour balancer leur autorité, elle leur en associa huit autres, qu'elle savoit être affectionnés à la Communion Protestante. Le Marquis de Northampton, le Comte de Bedford, Sir Thomas Parry, Sir Edouard Rogers, Sir Ambroise Cave, Sir François Knolles, Sir Nicolas Bacon, qu'elle créa Lord Garde des Sceaux, & Sir William Cecil, qu'elle nomma Secrétaire d'Etat. (a) Elle avoit de fréquens entretiens avec eux, & principalement avec Cecil, sur la nécessité de rétablir la Religion Protestante, & sur les moyens d'exécuter cette grande entreprise. Cecil lui représenta que la plus grande partie de la Nation, même depuis le règne de Henry VIII, avoit toujours penché pour la Réformation; qu'envain sa sœur avoit forcé ses Sujets à professer la Religion Catholique; que les cruautés exercées par ses Ministres avoient encore aigri davantage les esprits contre cette Doctrine; que dans les circonstances présentes, les intérêts d'Elisabeth se trouvoient heureusement d'accord avec les inclinations du peuple; que ses droits à la Couronne ne pouvoient se concilier avec l'autorité du Souverain Pontife; que la Sentence prononcée si solennellement, par deux Papes contre le mariage de sa mère, ne pouvoit être révoquées sans porter un coup accablant à la puissance du Siège Apostolique; que dans le cas même où le Pape consentiroit que Sa Majesté conservât la Couronne, ce ne pourroit être qu'à des conditions qui la rendroient toujours incertaine & dépendante; que ces motifs devoient l'emporter sur la considération de tous les dangers possibles; que ces dangers mêmes, vûs de près, cesseroient de

(a) Annales de Strype, Vol. I. p. 5.

1558.

paroître si formidables ; que les anathêmes de Rome , & ses excommunications , dans le siècle présent , étoient plutôt des objets de ridicule , que de terreur , lorsque la force des armes ne les soutenoit pas ; que désormais les malédictions du saint Siège n'influeroient pas plus sur les choses de ce monde que sur celles de l'autre ; que quand la dévotion mal entendue ou l'ambition de Henry & de Philippes les animeroient à faire exécuter la Sentence d'excommunication portée contre Sa Majesté , les intérêts de ces deux Monarques étoient trop incompatibles pour qu'ils pussent agir d'intelligence ; que jamais ils ne suivroient un même plan d'opérations ; & que l'inimitié de l'un , lui assureroit nécessairement l'amitié de l'autre ; que s'ils essayoient de soulever contre elle les Catholiques mécontents , qui pouvoient se trouver dans son Royaume , les Etats de ces Monarques étoient remplis de Protestans dont il seroit aisé de se servir pour user de représailles. Que malgré le grand nombre d'Anglois qui sembloient être attachés à la Religion Romaine , les plus zélés d'entr'eux en apparence , seroient les premiers à recevoir la Réformation pour plaire à leur nouvelle Souveraine ; que depuis long-tems la Nation étoit accoutumée à tant de révolutions dans sa doctrine , qu'elle n'étoit plus en état de distinguer de quel côté la vérité s'y trouve. Que l'autorité de Henry VIII , devenue si despotique par le concours de plusieurs circonstances , avoit réduit le peuple à la plus aveugle soumission ; qu'il étoit facile aux Successeurs de ce Monarque de maintenir l'humble obéissance qu'ils trouvoient toute établie ; qu'il ne leur falloit d'autre art , que de distribuer les Emplois civils & militaires ; les Dignités Ecclésiastiques & les Chaires des Universités à des Protestans ; qu'avec cette méthode d'accorder ses grâces , la Cour affermiroit son autorité , & rendroit sa Religion entièrement dominante. (a)

Les intérêts d'Elisabeth & l'éducation qu'elle avoit reçue , contribuoient également à la faire pencher en faveur de la Réformation. Elle ne délibéra pas long-tems sur la résolution qu'elle devoit prendre ; mais , quoiqu'intérieurement très-décidée à ce sujet , elle voulut marcher à pas mesurés & sûrs vers

(a) Burnet , Vol. II. p. 377. Camden , p. 370.

son but ; cette Princesse étoit bien éloignée de suivre l'exemple de Marie en autorisant les fanatiques de son parti à faire des incursions violentes & soudaines sur le parti contraire. (a) Elle jugea cependant à propos de laisser transpirer quelque chose de ses intentions secrètes , pour relever le courage des Protestans , abbatus par les persécutions cruelles qu'ils avoient essuyés. Elle rappella de l'exil , & fit sortir des prisons tous ceux qu'on y avoit envoyés pour cause de Religion. On raconte qu'à cette occasion , un certain Rainsford dit en plaignant à la Reine , qu'il avoit une Requête à lui présenter en faveur de quatre autres prisonniers , nommés Mathieu , Marc , Luc & Jean. Elisabeth lui répondit sur le même ton , qu'il falloit d'abord consulter ces prisonniers mêmes , & savoir s'ils désiroient la liberté que l'on sollicitoit pour eux. (b)

La Reine essaya bien-tôt en faveur des Protestans quelques actes de l'autorité que donnoit alors la prérogative Royale. Les Prédicans de la Réformation , aigris par le souvenir des dernières persécutions , déclamoient en Chaire avec fureur contre les Catholiques , & les Catholiques leur répondoient avec le même emportement ; Elisabeth publia une proclamation pour défendre aux uns & aux autres de prêcher dorénavant , sans une permission expresse de sa part. (c) Mais, quoiqu'elle se relâchât de cette défense sévère en faveur de quelques Prédicans de sa doctrine , ce ne fut que pour ceux qui étoient les plus calmes & les plus modérés. Elle suspendit aussi l'exécution des Loix établies à l'égard du culte , jusqu'à décider des cérémonies de l'Eglise , & ordonner que l'Oraison Dominicale , les Litanies , le Symbole des Apôtres , & les Evangiles , fussent récités en Anglois. Elle enjoignit à toutes les Eglises de se conformer à la manière d'officier usitée dans sa Chapelle , & défendit que désormais on élevât l'Hostie en sa présence. Cette innovation , quelque frivole qu'elle paroisse , emportoit cependant les plus grandes conséquences. (d)

1558.

(a) Burnet , Vol. 11. p. 378. Camden, p. 41.

(b) Heylin , p. 103.

(c) Heylin , p. 104. Strype , Vol. 1.

(d) Camden , p. 371. Heylin , p. 104.

Strype , Vol. 1. p. 54. Stowe , p. 635.

1558.

Ces avant-coureurs des desseins d'Elisabeth, joints aux conjectures, qu'on avoit déjà formées à cet égard firent prévoir aux Evêques une révolution certaine dans la religion. Ils refuserent donc d'officier au couronnement de la Reine; & ce ne fut qu'avec peine que l'on déterminat l'Evêque d'Ely à se charger de cette cérémonie. Lorsqu'Elisabeth traversa les rues de Londres au milieu des cris de joye & des acclamations de ses sujets, un enfant, qui représentoit la vérité descendit tout à coup d'un arc de triomphe, & vint offrir à Sa Majesté un exemplaire de la Bible. Elle reçut ce livre de la façon la plus gracieuse; le plaça près de son sein, & dit, qu'entre tous les témoignages éclatans que la Ville lui donnoit de son affection, ce présent étoit le plus précieux; & celui dont elle étoit le plus touchée. (a) Tels furent les innocens artifices par lesquels Elisabeth s'insinua dans le cœur de son peuple. La franchise de ses manieres; son affabilité lorsqu'elle paroissoit en public; l'air de satisfaction qui regnoit sur son visage lorsqu'elle se voyoit entourée de ses sujets; la bonté avec laquelle elle entroit dans leurs plaisirs & partageoit leurs amusemens; le talent heureux de se rendre populaire sans rien perdre de la dignité de son rang, dont elle ne s'écarta jamais, lui attachèrent plus fortement la Nation qu'à aucun de ses prédécesseurs. Les femmes s'applaudissoient de voir une femme tenir les rênes du Gouvernement avec tant de prudence & de grandeur. Cette jeune Princesse, car elle n'avoit que vingt-cinq ans lorsqu'elle parvint au Trône, réunissoit en effet toutes les graces & tous les moyens de plaire de son sexe, quoiqu'elle n'en eût pas toutes les beautés. Elle savoit captiver l'affection des particuliers par des façons séduisantes, & celle du public par une sage administration; enfin, tandis que son pouvoir étoit réellement fortifié par tout ce que les loix & la religion pouvoient lui prêter d'appui; il ne paroissoit être émané que du choix & de l'inclination du peuple.

1559.

Assemblée du
Parlement.

Entre les mains d'un Souverain qui régne avec de pareilles dispositions, les peuples n'ont point à craindre que l'autorité puisse être un instrument inutile ou dangereux. Elisabeth se

(a) Burnet Vol. II. p. 380. Strype, Vol. I. p. 29.

permet quelques marques de bonté qui rassurassent les Protestans ; mais elle différa le changement qu'elle méditoit dans la Religion jusqu'à l'Assemblée du Parlement qu'elle avoit convoqué. Les élections ne furent pas favorables aux Catholiques ; il paroît même qu'ils ne firent pas de grands efforts pour se procurer la supériorité. Les deux Chambres s'assemblerent avec l'intention d'accorder à la Reine tout ce qu'elle désiroit. La Séance s'ouvrit par une déclaration unanime ,
 » que la Reine étoit & devoit être autant par la volonté de
 » Dieu, que par les loix & les statuts du Royaume l'unique,
 » l'incontestable & légitime héritière de la Couronne, comme
 » descendue légitimement du Sang Royal , selon l'ordre de
 » succession établie la 35^e. année du règne de Henry VIII. » (a)
 Cet acte qui fixoit les droits d'Elisabeth avoit été vraisemblablement dicté par cette Princesse , & par ses Ministres ; elle fit paroître autant de modération que de grandeur dans les termes mêmes dont elle se servit en cette occasion : elle n'imita point l'exemple de Marie en insistant sur la validité du mariage de sa mere , ou en révoquant expressement l'acte qui avoit été passé quelques tems auparavant contre sa propre légitimité. Elle sentit qu'elle ne pouvoit donner de l'éclat à une démarche de cette nature , sans attaquer indirectement la mémoire de son pere ; & sans jeter une sorte de flétrissure sur la naissance de sa sœur. Personne ne doutoit que le divorce de Henry avec Anne de Boleyn n'eût été l'effet du caractère capricieux & emporté de ce Prince. Elisabeth dédaigna de faire confirmer ses droits au Trône par aucun acte émané d'une assemblée qui avoit si lâchement prostitué son autorité par l'inconstance , la bassesse & l'iniquité de ses anciennes décisions. La Reine, contente de l'opinion qu'on avoit sur un fait, universellement reçu comme indubitable , ne montra aucune envie de le constater par de nouveaux suffrages & de nouvelles recherches : elle se mit en possession du Trône en vertu de ses propres droits , comme si elle y eut été appelée par les premiers actes du Parlement ; & ne parut jamais en peine de faire approuver , ou discuter ses titres. (b)

(a) 1. Elis. cap. 3.

(b) Camden , p. 372. Heylin , p. 107. & 108.

1559.

Le premier Bill proposé au Parlement, & dont le but principal étoit de sonder les esprits au sujet de la religion, fut pour ordonner la suppression des Monastères nouvellement établis; & pour rendre les dixmes & les premiers fruits à la Reine. Ce point ayant été emporté sans beaucoup de difficultés, on présenta ensuite un autre Bill pour annexer la suprémacie à la Couronne. Quoique la Reine n'y fut nommée que gouvernante, & non pas chef de l'Eglise, il ne lui donnoit pas moins toute l'étendue de pouvoir qu'avoient exercé son pere & son frere. Les Evêques, qui se trouverent à la Chambre Haute, s'opposèrent fortement à cette loi; comme ils étoient plus savans en Théologie que les Laïques ils l'emporterent dans les discussions Scholastiques, mais ils n'eurent que la gloire d'avoir mieux disputé. La pluralité des voix fut entièrement contre les Catholiques dans l'une & l'autre Chambre. Cet acte revêtit celui qui porteroit la Couronne, de toute l'autorité spirituelle sans qu'il eut besoin du concours du Parlement, ou même de celui du Clergé. Le Souverain étoit désormais autorisé à réprimer toute hérésie, (a) à établir, ou abolir tous réglemens canoniques, à décider de tous les points de discipline, & de tous les rites ou cérémonies de religion. (b) Enfin, pour que la Reine pût exercer ce pouvoir sans bornes, on lui décerna par une clause du même acte, le droit de nommer des Commissaires Ecclésiastiques ou Laïques, à son choix. Ce fut en vertu de cette clause que l'on établit dans la suite une Chambre de Commission Ecclésiastique; ce Tribunal s'attribua une autorité si étendue, pour ne pas dire si arbitraire, qu'il devenoit totalement incompatible avec les constitutions du Royaume. La maniere dont il procédoit, ne pouvoit convenir en effet que dans une monarchie absolue;

(a) Le droit de la Couronne pour déterminer l'hérésie étoit limité, si cela peut s'appeler des limites, aux Doctrines qui avoient été jugées hérétiques par l'autorité des saintes Ecritures; par les quatre premiers Conciles Généraux, ou par quelque Concile Général que ce fut, qui auroit pris l'Ecriture Sainte pour ré-

gle; enfin aux Doctrines qui dans la suite seroient reconnues pour hérétiques par le Parlement & la Convocation. Elis. cap. 2.

(b) Elis. cap. 1. Ce dernier pouvoir fut accordé de nouveau par l'acte d'uniformité. 1. Elis. cap. 2.

mais elle étoit conséquente à l'esprit de l'acte sur lequel cette Chambre avoit été érigée ; acte qui accordoit au Souverain seul toute la puissance que les Papes avoient voulu s'arroger autrefois , & qu'eux-mêmes n'étoient jamais parvenus à exercer sans quelque concours du Clergé. 1559.

On statua que quiconque refuseroit de prêter serment comme il reconnoissoit la suprémacie de la Reine feroit dès ce moment exclu de tout emploi ; que quiconque nieroit cette suprémacie ou tenteroit de la contester feroit condamné pour la première fois à la confiscation de ses biens ; pour la seconde, à la peine de *premunire*, c'est-à-dire d'emprisonnement , & pour la troisième déclaré traître. Ces châtimens , quoique sévères , l'étoient cependant moins que ceux qui avoient été infligés en pareil cas sous les régnés de Henry VIII. & de son fils.

On fit passer une loi pour confirmer tous les statuts dressés du tems d'Edouard au sujet de la religion. (a) Le droit de nommer aux Evêchés fut conféré au Souverain sans aucune élection de la part des Chapitres : la Reine fut autorisée à se saisir du temporel de tous les sièges vacans , en donnant aux Evêques élus un équivalent des revenus infeodés ainsi à la Couronne ; mais on eut soin que cet équivalent prétendu , fut fort au-dessous de la valeur qu'il remplaçoit ; & la Reine , malgré les égards qu'elle affectoit pour la religion , suivit l'exemple des réformateurs précédens en s'emparant des biens Ecclésiastiques.

Il fut défendu aux Evêques & autres possesseurs de bénéfices, d'aliéner leurs revenus, ou de les affermer au-delà du terme de vingt & un an, ou trois baux. Cette loi paroissoit avoir pour objet d'assurer la propriété des biens de l'Eglise ; mais une exception qu'on y inséra en faveur de la Couronne ouvrit la porte à de grands abus ; il devint ordinaire aux courtisans , pendant ce règne , de s'accommoder avec des Evêques ou d'autres bénéficiers ; on procuroit de cette manière à la Reine des aliénations collusoires ; & la Reine transféroit alors la propriété de ces terres aliénées à ceux qui avoient fait leurs arrangemens secrets avec les propriétaires Ecclésiastiques. (b) Cette méthode

(a) 1. Elis. cap. 2.

(b) Strype, Vol. II. p. 79.

1559. de piller l'Eglise dura jusqu'au règne de Jacques I. L'abaissement où le Clergé étoit réduit, l'exposa à toutes les vexations possibles; les Laïques ne les cessèrent que lorsque ses dépouilles n'en valurent plus la peine, & ne dédommagerent plus ceux qui s'en emparoiént du désagrément de se rendre odieux.

Pendant la séance de ce Parlement il y eût une conférence publique entre les Théologiens Protestans, & ceux du parti Catholique en présence du Chancelier Bacon, les défenseurs de la religion de la Cour, triomphèrent comme ils avoient toujours fait; & les défenseurs de Rome furent déclarés rebelles, opiniâtres, & même jettés en prison. (a) Les Protestans enhardis par ce succès, risquerent le dernier pas, & le plus important de tous: ils présentèrent un Bill (b) pour abolir la Messe, & rétablir généralement la liturgie du Roi Edouard. On prononça des peines contre ceux qui refuseroient de se conformer à ce nouveau culte, & contre ceux qui s'absenteroient des Eglises, & s'éloigneroient des Sacremens. C'est ainsi que dans une seule & même session, sans violence, sans tumulte, sans clameurs, tout ce système de la religion se trouva renversé, dès les premiers jours du règne, & par la volonté d'une jeune personne, dont les droits au Trône n'étoient pas même à l'abri de toutes contestations. Cet événement, qui étonne aujourd'hui tout le monde, avoit été universellement prévu dès le moment où Elisabeth parvint à la Couronne.

Les Communes de leur côté firent un sacrifice à la Reine, beaucoup plus difficile à obtenir que celui de quelques articles de religion: elles lui accorderent un subside de quatre Shellings par livre sur les terres; de deux Shellings & huit pences sur les autres sortes de biens, & tout à la fois de deux quinzièmes. (c) Les Chambres ne s'écarterent en aucune oc-

(a) Ibid. p. 95.

(b) 1. Elif. cap. 2.

(c) Le Parlement accorda aussi à la Reine les droits de *tonnage* & de *poundage*. Mais cette Concession n'étoit seulement alors qu'une pure formalité; car la Reine avoit levé ces droits avant d'y avoir été autorisée par le Parlement. Elle fit un autre acte

d'autorité, que ceux qui ne connoissent pas l'ancienne Constitution pourroient regarder comme une chose extraordinaire; dès le commencement de la guerre avec la France, Marie avoit établi un droit de quatre marcs par tonneau sur le vin qui seroit importé; elle avoit même haussé d'un tiers les droits de *poundage* sur

caſion de cette déference ſans bornes & de l'extrême deſir de lui plaire. Lorſqu'à la fin de la ſéance elles lui préſenterent une requête pour la ſupplier de choiſir un Epoux, elles ne hazarderent même cette démarche qu'autant qu'elles la croyoient agréable à une perſonne de ſon âge & de ſon ſexe. Cette requête étoit conçue dans les termes les plus ſoumis, cependant elle fut rejetée. La Reine répondit à l'Orateur que comme l'adreſſe des Chambres l'invitoit en général à ſe marier, ſans prétendre déterminer ſon choix, ni lui désigner un Epoux, elle ne ſ'en offenſoit pas; qu'elle regardoit même cette propoſition comme une nouvelle preuve d'attachement à ſa perſonne; mais qu'il ne conviendrait point à des ſujets de porter plus loin leurs repréſentations à cet égard, ni à une Princeſſe indépendante de les écouter. Que dans les tems mêmes où l'on avoit des droits ſur ſon obéiſſance, où les dangers qui la menaçoient ſembloient lui conſeiller de ſe faire un appui, elle avoit toujours refusé de prendre un engagement qui lui paroïſſoit une chaîne accablante. Qu'à plus forte raiſon elle perſiſtoit dans ſon éloignement pour le mariage, lorſque l'adminiſtration d'un grand Royaume lui étoit confiée, & devoit remplir tous ſes momens du ſoin des intérêts de la religion, & de la félicité de ſon peuple; qu'elle avoit épouſé l'Angleterre, qu'elle avoit reçu le gage de cette alliance, ajouta-t-elle en montrant à ſon doigt l'anneau qui lui avoit été donné le jour de ſon inauguration; qu'elle regardoit par conſéquent tous les Anglois comme ſes enfans; qu'avec une ſemblable famille, elle ne ſe conſidéroit pas comme ſtérile; qu'occupée à la gouverner, ſa vie ne ſeroit ni inutile, ni infructueuſe; que ſi jamais elle ſongeoit à changer d'état le bien de ſes ſujets, ſeroit toujours ſon but prin-

toutes les marchandises. Elifabeth continua de lever ces impots. Le Parlement qui trouvoit une ſi belle occaſion de reſtreindre ces taxes arbitraires quand il lui accorda les droits de tonnage & de poundage, n'en fit aucune mention. Il ſavoit qu'alors le Souverain prétendoit que tous les Réglemens relatifs au commerce étranger dépendoient de lui ſeul.

Si le Parlement ſe fût mêlé d'empiéter ſur cette prérogative, il auroit craint de ſ'attirer des reproches ſévères & peut-être des châtimens. Voyés Forbes, Vol. I. p. 132. & 133. Nous avons la certitude par les Statuts. & les Journaux, qu'aucune impoſition de ce genre ne fut jamais accordée par le Parlement.

1559.

cipal ; mais que si elle vivoit & mouroit dans le célibat , les secours du Ciel , les conseils du Parlement , & ses propres mesures préviendroient toute dispute à l'égard de sa succession ; qu'elle assureroit un Souverain à ses États , capable de suivre son exemple en cherissant son peuple ; que le rejetton inconnu qui se formeroit dans son propre sein , seroit peut-être moins digne de regner ; qu'à l'égard de sa gloire personnelle , elle n'en desiroit pas de plus éclatante , que de transmettre sa mémoire à la posterité par cette inscription gravée sur son tombeau » Cy git Elisabeth qui vécut & mourut » Vierge & Reine. » (a)

Après la prorogation du Parlement , (b) les réglemens qu'il avoit fait concernant la religion furent exécutés sans trouble & sans obstacles. La liturgie fut remise de nouveau en langue vulgaire , & l'on somma le Clergé de prêter le serment de suprémacie à la Reine. Une maladie dangereuse causée par l'intempérie de la saison , avoit réduit les Evêques au nombre de quatorze. Tous , excepté l'Evêque de Landaffe , refuserent d'obéir , & furent dépouillés de leurs Sièges. Mais dans le bas Clergé , qui comprenoit près de 10000. Paroisses , il n'y eut que quatre-vingt Recteurs , cinquante Chanoines , quinze principaux de Collège , douze Archidiacres , & quelques Doyens , qui sacrifierent leurs Bénéfices à leur doctrine. (c) Ceux qui étoient revêtus des autres dignités Ecclésiastiques , & par conséquent plus exposés à fixer l'attention du public , se firent aussi un point d'honneur de la constance de leurs refus ; mais en général , lors de la révolution que Marie fit dans la doctrine qu'elle trouva établie & qu'elle renversa , le corps des Protestans montra beaucoup plus de courage & d'attachement à sa religion , que les Catholiques n'en eurent dans cette circonstance-cy. La religion Catholique aujourd'hui par la pompe de ses cérémonies , par le détail des pratiques qu'elle exige ,

(a) Camden , p. 375. Sir Simon d'Ewes.

(b) Camden observe , & c'est en effet une chose remarquable , que pendant toute la durée de ce Parlement personne ne fut accusé au criminel , & que plusieurs au contraire furent réhabilités. Présage

heureux de la douceur , ou du moins de la prudence du Gouvernement d'Elisabeth.

(c) Camden , p. 376. Heylin , p. 115. Strype , Vol. 1. p. 73. avec quelques petites variations.

par tous les moyens d'exercer & de frapper les sens parvient à s'emparer des ames ; la religion réformée au contraire , purement spirituelle , ayant toute la secheresse d'un système de métaphisique les affecte par conséquent beaucoup moins. Cependant en remontant aux premiers tems de la réformation , on se convaincra que les Réformés avoient alors sur leurs rivaux tout l'avantage du zèle & du savoir. Les Catholiques restoient nonchalamment dans leur ancienne croyance , ou plutôt dans leurs anciens usages ; mais les Réformés , obligés de disputer souvent , s'enflamerent pour la cause qu'ils défendoient , & s'y attachèrent avec l'entousiasme qu'inspire la nouveauté & la persécution. Ils étoient toujours prêts à sacrifier leur vie , pour soutenir leurs principes abstraits & spéculatifs. La liturgie Anglicane avoit ménagé les formes & les cérémonies de l'ancien culte en s'établissant ; ce rapport dans plusieurs observances extérieures , lui concilia l'indulgence des Catholiques ; comme la Reine ne toléroit d'ailleurs aucun autre espèce de culte ; qu'elle avoit même retranché de cette liturgie nouvelle tout ce qui pouvoit blesser à certain point les usages de l'Eglise de Rome , (a) ceux mêmes qui étoient de la Communion Romaine ne se firent aucun scrupule d'acquiescer aux rites de l'Eglise Anglicane. Si Elisabeth eût suivi sa propre inclination , elle auroit rapproché encore d'avantage le culte nouveau des usages de l'ancien. Son gout naturel pour la magnificence lui faisoit en quelque sorte préférer la pompe de la religion Catholique à la simplicité de la Protestante. Ce ne fut même que pour se prêter aux préjugés de son parti , que cette Princesse consentit à supprimer les images des Saints ; les prières qui leur étoient adressées ; & l'Office des Morts. (b) Plusieurs Souverains étrangers s'entremirent pour procurer aux Catholiques le privilège d'avoir des assemblées séparées , dans quelques Villes particulieres. Elisabeth se refusa constamment à ces sollicitations auxquelles elle objecta le danger de voir troubler la paix du Royaume , si on toléroit l'exercice de différentes religions. (c)

1559.

(a) Heylin , p. 111.

(b) Burnet , Vol. 11. p. 376. & 397. Camden , p. 371.

(c) Camden , p. 378. Strype , Vol. 1.

1559. Tandis qu'Elizabeth & le Parlement travailloient conjointement à fixer l'état de la religion dans le Royaume, les négociations pour la paix se continuèrent toujours, d'abord à Cercamp, ensuite à Câteau-Cambresis, entre les Ministres de France, d'Espagne, & d'Angleterre. Quoique la Reine se conduisit sur ce grand objet avec sa prudence ordinaire le succès ne répondit pas à ses soins. Philippes faisoit tous ses efforts pour lui procurer la restitution de Calais; il y étoit engagé & par honneur, pour indemniser l'Angleterre qui n'étoit entrée dans cette guerre que relativement à lui; & par intérêt, pour éloigner la France de ses frontieres des Pays-Bas. Tant qu'il lui étoit resté quelque espoir d'épouser Elisabeth, il avoit différé de conclure la paix avec Henry; lorsque le changement de religion qui venoit de se consommer en Angleterre, eut achevé de déconcerter les vues de Philippes sur cette union, ses Ministres insinuerent encore une proposition à la Reine, qui pouvoit paroître à la fois utile & honorable: malgré les termes d'accommodement dont il étoit convenu avec la France, il fit entendre qu'il continueroit la guerre jusqu'à ce que l'Angleterre eut obtenu une entière satisfaction, pourvû qu'elle s'engageât de son côté à la continuer aussi contre Henry pendant l'espace de six années, & à rester fidelle à l'alliance de l'Espagne. (a) Après avoir examiné cette proposition avec son Conseil, Elisabeth la rejetta totalement. Le mauvais état de ses finances, les dettes énormes contractées successivement par son pere, son frere & sa sœur; les désordres qui s'étoient introduits dans toutes les parties de l'administration, les divisions qui avoient agité le peuple, toutes ces considérations réunies, firent sentir à cette Princesse qu'il falloit nécessairement une paix de quelques années pour rétablir le Royaume dans son ancienne splendeur; & pour qu'elle même fut en état de traiter dignement & avantageusement avec les Nations étrangères. Elle savoit trop de quel prix Calais étoit à Henry, pour espérer de recouvrer cette place par la voye des négociations. La Reine préféra d'en supporter la perte, dans les circonstances actuelles, à se

(a) De Forbes, Vol. 1. p. 59.

mettre sous la dépendance de l'Espagne, ce qui ne manqueroit pas d'arriver, en persistant à ne se point relâcher sur les conditions proposées à la France. Elisabeth ordonna donc à ses Ambassadeurs, le Lord Effingham, l'Evêque d'Ely, & le Docteur Wotton, de conclure la paix avec Henry aux conditions les plus raisonnables qu'il seroit possible. Henry offrit d'arrêter un mariage entre la fille aînée du Dauphin, & le fils aîné qui naîtroit d'Elisabeth, & d'assurer Calais pour dot à la Princesse. (a) Mais la Reine qui sentit que ce traité ne paroîtroit à tout le monde qu'un subterfuge manifeste, demanda des conditions plus équitables, ou qui fussent au moins plus spécieuses. On convint que Henry restitueroit Calais au bout de huit ans; que dans le cas où cet article ne seroit pas exécuté, il seroit tenu à payer cinq cens mille écus à la Reine, sans qu'elle perdît rien de ses droits sur cette Ville; que pour sûreté de ladite somme, il fourniroit le cautionnement de sept ou huit commerçans étrangers & non sujets de la Couronne de France; qu'en attendant que ces cautions fussent fournies, Henry enverroit cinq ôtages en Angleterre; que si pendant cet intervalle de tems Elisabeth rompoit la paix avec la France, ou avec l'Ecosse, cette Princesse seroit déchue dès ce moment de tous ses droits sur Calais; mais qu'au contraire, si c'étoit Henry qui commençât les hostilités, il seroit obligé sur le champ, à la restitution de cette place. (b) On s'apperçut bien que ce traité n'étoit qu'une façon honnête d'abandonner Calais; mais la Reine étoit justifiée par la nécessité où elle se trouvoit alors; on applaudit même à la sagesse qu'elle avoit eue d'y céder à propos. La paix avec l'Ecosse fut une conséquence indispensable de celle que l'on venoit de signer avec la France.

Philippes & Henry terminèrent leurs différends, en se rendant mutuellement toutes les places qu'ils s'étoient prises pendant la guerre. Le Roi d'Espagne épousa Elisabeth fille aînée de France, qui avoit été solennellement promise à son fils Dom Carlos. Le Duc de Savoye épousa Marguerite sœur de Henry, & obtint la restitution de tous ses Etats de Pié-

(a) Forbés, Vol. 1. p. 54.

(b) Ibid. p. 68. Rymer, Tom. xv, p. 505.

1559. mont & de Savoye , excepté quelques Villes que la France retint ; ainsi la tranquillité générale parut être rétablie en Europe.

Démêlés entre Elisabeth & Marie, Reine d'Ecosse.

Tandis que la paix se concluoit entre la France & l'Angleterre , une autre querelle s'élevoit , d'une nature sérieuse , & qui eut ensuite des conséquences très-importantes. Les deux mariages de Henry VIII. le premier avec Catherine d'Arragon , le second avec Anne de Boleyn étoient absolument incompatibles. Il sembloit impossible que l'un & l'autre fussent regardés comme également valides. La naissance d'Elisabeth , sur-tout , avoit des cotés désavantageux que n'avoit pas celle de sa sœur Marie. Le premier mariage de Henry avoit été consacré par tous les pouvoirs Ecclésiastiques & Civils reconnus en Angleterre. Il étoit donc naturel que les Protestans ainsi que les Catholiques convinssent , sur la bonne foi des deux parties contractantes , que leur posterité devoit être regardée comme légitime. Mais le divorce de ce Monarque & son second mariage s'étoient faits malgré l'opposition formelle de la Cour de Rome. Envain le Parlement & la convocation avoient ratifié ces deux actes ; les partisans zélés de l'Eglise Catholique , & qui jugeoient les choses à la rigueur les croyoient absolument nuls , & refusoient à la Reine le droit d'hérédité. Par conséquent la Reine d'Ecosse nouvellement mariée au Dauphin devenoit la plus proche héritière du Trône d'Angleterre ; les titres spécieux de cette Princesse , la puissance dont elle pouvoit les étayer , faisoient d'elle une rivale redoutable à Elisabeth. Le Roi de France avoit sollicité secrètement à Rome , une Bulle d'excommunication contre cette dernière ; à la vérité Philippes , plus par intérêt que par honneur , avoit détourné ce coup , & fait échouer les démarches de Henry ; mais la France n'étoit point découragée par ce refus. Le Duc de Guise & ses freres sentoient combien ils augmenteroient leur crédit , si leur nièce pouvoit réunir l'Angleterre à la Couronne de France , comme elle avoit fait l'Ecosse. Ils engagerent Henry à faire valoir les prétentions de sa bru. En effet à l'instigation des Guises , le Roi ordonna au Dauphin & à la Dauphine Reine , de prendre les titres & les

armes de souverains d'Angleterre , & d'écarteler ces armes sur tous leurs équipages meubles & livrées. Lorsque l'Ambassadeur d'Elisabeth se plaignit de cette injure , on lui répondit vaguement que la Reine d'Ecosse étant du sang Royal d'Angleterre , étoit autorisée , comme tant d'autres Princes , à porter les armes de ce Royaume. Mais , indépendamment de ce que cette liberté ne se prenoit point , sans en avoir auparavant obtenu la permission , & sans mettre une différence remarquable entre les armoiries , Elisabeth n'ignoroit pas que cette prétention n'avoit jamais été affectée sous le règne de sa sœur. Elle en conclut que l'intention du Roi de France étoit de lui contester sa légitimité , & ses droits au Trône , à la première occasion. Cette inquiétude lui fit concevoir une haine implacable pour la Reine d'Ecosse , & donner tous ses soins à faire échouer les projets de Henry. La mort inopinée de ce Prince , tué dans un tournois à Paris où il célébroit les nœces de sa sœur , ne changea rien aux dispositions d'Elisabeth. Elle apprit que François second , successeur de Henry continuoit de porter les armes & le titre de Roi d'Angleterre ; dès ce moment lui & la Reine d'Ecosse lui parurent ses plus dangereux ennemis. L'état où se trouvoient les affaires d'Ecosse lui fournit bien-tôt & les moyens de se venger , & ceux de pourvoir à sa sûreté.

Le meurtre du Cardinal Primat assassiné à Saint André , priva les Ecossois Catholiques , d'un chef redoutable aux novateurs par son austerité , son courage & sa capacité. L'exécution des loix contre l'hérésie commença désormais à se relâcher , & à devenir moins rigoureuse. La Reine Régente gouvernoit ce Royaume sur des principes de modération & de prudence. Peu disposée à sacrifier les intérêts de l'Etat aux intérêts des Prêtres & à leur zèle mal entendu , elle crut que le parti le plus sage étoit de laisser agir le tems & de tolérer les progrès d'une doctrine , qu'il n'étoit pas en son pouvoir de détruire. La mort d'Edouard , & l'avènement de Marie au Trône d'Angleterre lui firent espérer que les réformateurs Ecossois , privés de l'appui que leur donnoit ce Royaume puissant , perdroient de l'ardeur d'innover , en perdant l'espoir d'y

1559.

Affaires d'E.
cosse.

1559.

réussir. Elle se flatta même qu'insensiblement ils retourneroient à la foi de leurs ancêtres. Mais en matière de religion les révolutions sont rarement opérées par les ressorts de la politique civile : l'événement trompa l'attente de la Régente. Plusieurs Prédicans Anglois, effrayés de la sévérité du gouvernement de Marie, avoient cherché un azile en Ecosse, où ils trouverent de la protection sous une administration plus douce : ils ne s'en tinrent pas à répandre leurs opinions ; ils inspirerent en même tems à tout le Royaume l'horreur dont ils étoient pénétrés pour les cruautés & l'hypocrisie des Catholiques ; & firent prévoir à leurs disciples le sort qu'ils en devoient attendre si jamais ces barbares adversaires avoient l'autorité sur eux.

Une Hiérarchie Ecclésiastique dont l'objet n'est pas de s'emparer de toutes les richesses & de toute la puissance, peut sans inconvéniens tolérer des Sectaires : plus elle tempère le zèle des novateurs par la douceur, & par la liberté qu'elle leur accorde, & plus elle s'assure les avantages que lui donnent les Loix. Mais quand la superstition a élevé une Eglise jusqu'au faîte de grandeur où celle de Rome étoit parvenue, la persécution est moins alors le résultat du fanatisme de ses Prêtres, qu'une politique qui lui est nécessaire. La rigueur des Loix est le seul moyen qu'ait cette Eglise de se maintenir contre des hommes à qui le zèle religieux, le bien public & l'intérêt particulier fournissent toujours des motifs de favoriser les innovations. Mais si une Hiérarchie trop puissante peut se soutenir long-tems par ces ressources violentes, il arrive à la fin que les Sectaires, aigris par la sévérité, secouent le joug de la raison & ne reconnoissent plus de frein. Tel étoit l'état de crise où l'Ecosse alloit se trouver. Quiconque ne fera que jetter les yeux sur ce qui s'est passé à ce sujet, désapprouvera également les Protestans & les Catholiques ; mais si l'on considère ces événemens sous un point de vue plus étendu & plus philosophique, on verra des deux côtés le développement & le choc des passions humaines, & les effets qui doivent nécessairement en résulter.

Quelques-uns des principaux Réformateurs Ecossois, tels

que le Comte d'Angus, le Lord Lorne, son fils, les Comtes de Morton & de Glencarne, Erskine de Dun, & autres, voyant le danger dont ils étoient menacés, & désirant d'étendre leur doctrine, s'associerent secrètement entr'eux; ils appellerent cette association la Congrégation du Seigneur, comme pour l'opposer à l'Eglise Romaine, qu'ils nommoient la Congrégation de Satan. La formule des engagements de cette association étoit conçue en ces termes: » Nous appercevant » de la rage infernale avec laquelle Satan, par l'organe de » ses suppôts, les Ante-Christ de nos jours, cherche à ren- » verser & à détruire l'Evangile de Jesus-Christ, & l'assem- » blée de ses fidèles; nous nous sommes crus obligés de pren- » dre la défense de la cause de notre Maître, même jusqu'au » péril de notre vie, certains de triompher en lui. Nous pro- » mettons donc en présence de la majesté Divine & de cette » Congrégation, qu'avec le secours de la grace, nous consacrerons constamment nos soins, notre pouvoir, nos biens & nos jours à conserver, à étendre, à établir la parole sacrée du Très-haut, & sa Congrégation: nous ferons tous nos efforts pour rassembler des Pasteurs fidèles, qui puissent administrer les consolations du saint Evangile & les Sacramens à son peuple dans toute leur pureté. Nous nous engageons à soutenir ces Pasteurs, à pourvoir à leur subsistance, à les défendre, ainsi que toute cette Congrégation en général, & chacun de ses Membres en particulier, de toute notre puissance, contre Satan & contre toute autorité impie, qui entreprendroit de tyranniser ou de troubler ladite Congrégation. Nous nous unissons à elle, de même qu'à la Parole divine. Nous détestons, nous abandonnons la Congrégation de Satan, ses superstitions, ses abominations, & ses pratiques d'idolâtrie. Nous nous déclarons ouvertement ses ennemis par cette promesse sincère faite devant Dieu, & que nous déposons ici, signée de notre main. A Edimbourg le 3. Décembre 1557. (a)

Ceux qui composoient cette association zélée, auroient dû se contenter de demander qu'on tolérât les opinions nou-

1559.

Réformation
introduite en
Ecosse.

(a) Keith, p. 66. Knox, p. 101.

1559.

velles ; quelque contraire à la politique de la Cour de Rome que cette demande eut été, ils auroient du moins eu la gloire de s'être opposés à des loix tyranniques, faites pour protéger un établissement préjudiciable à la société civile. Mais leurs vûes s'étendoient beaucoup plus loin ; ce qu'ils se permirent découvrit bien-tôt l'esprit qui les faisoit agir. Enhardis par l'autorité dont ils se prétendoient revêtus, comme Membres de la Congrégation du Seigneur, ils ordonnerent que toutes les prières usitées dans les Eglises Paroissiales du Royaume, fussent récitées en langue vulgaire, (a) & qu'on lût ou qu'on interprêtât les saintes Ecritures dans les maisons particulières, en attendant qu'il plût à Dieu de susciter un Prince qui les fit prêcher publiquement par de véritables Ministres. (b) De pareilles associations sont toujours les avant-coureurs de la révolte ; cette incursion violente contre la Religion établie, en fut en effet le prélude.

Avant que cette Ligue fût connue ou avouée, le Clergé, allarmé des progrès de la Réformation, tenta de recouvrer son autorité par l'abus qu'il continua d'en faire. Ce moyen ne servit qu'à augmenter encore l'ardeur & le nombre de ses ennemis. Le Primat Hamilton fit arrêter un Prêtre d'une vie irréprochable nommé Walter Mill, qui avoit embrassé la nouvelle doctrine : il fut jugé à Saint-André, & condamné au feu comme hérétique. Ce jugement barbare causa une indignation si générale, que les Evêques furent long-tems avant de trouver quelqu'un qui voulut remplir les fonctions de Juge Civil, & prononcer la Sentence. Lorsque le jour de l'exécution fut fixé, tous les Marchands de Saint-André fermenterent leur boutique, & aucun d'eux ne voulut vendre des cordes pour attacher le criminel au poteau, où il devoit être brûlé. Le Primat même fut obligé d'en fournir. Walter Mill soutint ce supplice affreux, avec le courage & l'intrépidité ordinaires à ceux qui s'immolent à leur Religion ; & cependant qui à la multitude paroissent toujours des graces surnaturelles. Le peuple éleva un monument de pierres sur le lieu

(a) Les Ecoissois Réformés se servoient alors de la Liturgie du Roi Edouard. | Forbes, p. 155.

(b) Keith, p. 66. Knox, p. 101.

de l'exécution, pour signaler l'horreur que lui caufoit la cruauté des Prêtres. Le Clergé le fit abattre inutilement; la populace le reconstruisit de nouveau. (a) C'est envain qu'on oppose les châtimens les plus sévères à des hommes également échauffés par le zèle religieux & les applaudissemens publics. La mort de Walter Mill fut le dernier acte de barbarie que les Catholiques eurent le pouvoir d'exercer en Ecosse.

Quelques tems après le peuple fit éclatter ses sentimens d'une maniere qui annonçoit aux Prêtres le sort qui les attendoit. Il étoit d'usage à la fête de saint Gilles, Patron d'Edimbourg, de porter sa statue en procession dans les rues de la Ville. Les Protestans trouverent moyen, la veille de la fête, d'enlever cette statue de son Eglise pour empêcher qu'on ne la promenât. Ils se firent même une joie maligne de l'embarras & de l'étonnement où seroient ses dévots. Le Clergé en fit faire promptement une autre, que par dérision le peuple appella saint Gilles le Cadet; elle fut portée en triomphe dans la Ville & dans les environs, escortée de tous les Ecclésiastiques. La multitude se contint tant que la Reine fut présente à la cérémonie; mais à peine cette Princesse se fut-elle retirée, que la populace s'empara de l'idole, la traîna dans la boue, & la mit en pièces. On observa que la frayeur des Prêtres & des Moines l'emporta sur la vénération qu'ils affectoient pour cet objet de leur culte; ils prirent la fuite en désordre, & abandonnerent leur Saint aux ris mocqueurs dont il devint le sujet.

Les Membres de la Congrégation encouragés par ces apparences favorables, sollicitèrent ouvertement pour qu'on entrât dans leur Ligue. La mort de Marie, Reine d'Angleterre, & l'avénement d'Elisabeth, qui arrivèrent à peu près dans ces circonstances, contribuèrent à fortifier l'espoir qu'ils avoient conçu d'achever leur entreprise. Ils hazardèrent de présenter une requête à la Régente, pour la supplier de procéder à la réformation de l'Eglise, & à celle des mœurs *impies, scandaleuses & détestables* des Prélats & des Ecclésiastiques. (b) Ils en présentèrent une autre au Parlement, dans laquelle après, avoir dit qu'ils ne vouloient plus entretenir aucune communication

(a) Knox, p. 122.

(b) Knox, p. 121.

1559.

avec l'Eglise Papiste, dont l'idolâtrie digne de l'enfer, & les abus monstrueux étoient intolérables, ils demandoient que les Magistrats civils fussent désormais les seuls exécuteurs des Loix portées contre l'hérésie; & qu'ils ne suivissent que les saintes Ecritures, pour règle de leur jugement. (a) Ils allèrent jusqu'à demander une Convocation; & insistèrent sur ce que les prières fussent récitées en langue vulgaire; & que les Evêques fussent choisis du consentement de la Noblesse, & les Prêtres avec celui des habitants de chaque Paroisse. (b) La Régente, qui avoit pour objet d'assurer la Couronne d'Ecosse au Dauphin son gendre, vouloit éviter d'en venir à aucune extrémité avec les deux partis; & par cette raison, ainsi que par plusieurs autres, elle cherchoit sagement à temporiser.

A peine eut-elle accordé cette demande, qu'elle reçut un ordre de France, dicté sans doute par l'esprit altier de ses freres, de procéder sans ménagemens contre les Réformés; & de rétablir la Majesté du Trône par quelque acte d'autorité qui en imposât. (c) Elle enjoignit aux principaux Ministres Protestans de comparoître devant le Concile national assemblé à Stirling. Mais, lorsqu'elle vit que leurs Sectateurs les accompagnoient en grand nombre pour leur prêter main-forte, en cas que l'on entreprît de sévir contr'eux, elle craignit une révolte, & prit le parti de dissiper le peuple en lui promettant qu'il ne se passeroit rien contre ces Ministres. (d) Cette promesse fut violée; & l'on rendit un Arrêt par lequel tous les Ministres furent déclarés rebelles pour n'avoir pas comparu. Une démarche si imprudente & si inconsidérée mit le

(a) Ibid. p. 123.

(b) Keith. , p. 78. 81. & 82.

(c) Mémoires de Melvil, p. 24. Jebb, Vol. 11. p. 446.

(d) Nous rapporterons dans la suite plusieurs raisons de douter que cette promesse ait jamais été faite expressément. Les calomnies ne sont pas rares dans les tems de factions; sur tout quand la Religion en est le principe. Les hommes croient alors tout légitime pour faire triompher leur parti. Dans l'espèce de manifeste que la Congrégation publia, &

où sont détaillés tous les griefs qu'on avoit contre la mauvaise administration de la Régente, on ne lui reproche nulle part cette violation de sa parole. Il est vraisemblable que les Protestans imaginèrent cette ruse pour tromper le peuple. Si les Catholiques ont soutenus quelquefois qu'on ne devoit tenir aucun engagement contracté avec des hérétiques, leurs adversaires semblent aussi avoir pensé qu'ils pouvoient se permettre le mensonge sur ce qu'ils disoient des Idolâtres

peuple

peuple en fureur : il résolut de résister à l'autorité par la force des armes, & de se porter aux dernières extrémités contre le Clergé Catholique. 1559.

Dans ces circonstances critiques Jean Knox arriva de Genève, où il avoit passé quelques années de son exil. Pendant son séjour dans cette Ville il s'étoit imbu de tout le fanatisme de la secte de Calvin avec lequel il s'étoit lié. La férocité naturelle de son propre caractère, ajoutoit encore à cet extravagant enthousiasme ; les chefs de la réformation avoient invité Knox de revenir en Ecosse. Il établit sa chaire à Perth, où, profitant de la fermentation qu'il trouva dans les esprits, il déclama avec sa violence ordinaire contre l'idolâtrie, & toutes les abominations de l'Eglise de Rome ; il excita son auditoire à s'animer du zèle le plus ardent pour tâcher de la renverser de fond en comble. Un Prêtre fut assés imprudent après le sermon de cet enthousiaste, pour ouvrir la Sacristie où étoient les images & les reliques, & pour se préparer à dire la Messe ; la populace dont l'imagination s'étoit allumée par le discours qu'elle venoit d'entendre, fut aussi indignée de ce spectacle, que s'il eut été nouveau pour elle. Une foule de furieux s'élancerent sur le Prêtre, mirent les images & les tableaux en pièces, renverserent l'Autel, disperferent les vases sacrés, & ne laisserent entieres aucune des choses qui servoient au culte, qu'ils appelloient idolâtre. Le nombre & la rage de ces forcenés s'augmenterent ; ils coururent l'exercer aux Monastères de Grey, & des Moines noirs, qui furent ravagés & pillés en un instant. La maison des Chartreux essuya le même sort. Cette troupe effrenée, peu contente encore d'avoir volé les Religieux & de les avoir chassés avec outrage, étendit sa furie jusque sur les bâtimens, qu'elle regardoit comme des réceptacles d'abominations. En un instant il ne resta plus que la place de ces superbes édifices. Les habitans de la Province de Fife, imiterent, peu de tems après, l'exemple de ceux de Perth. (a)

La Régente, justement irritée de ces violences, assembla une armée, & se prépara à châtier les mutins. Elle avoit sous ses

Guerre civile
en Ecosse.

(a) Spotswood. p. 121. Knox, p. 127.

1559.

ordres deux mille hommes de troupes Françoises, & quelques Ecoſſois, auxquels ſe joignirent ceux de la Nobleſſe qui lui étoient attachés. Elle aſſit ſon camp à dix mille de Perth. Le Comte d'Argile, & le Lord James Stuard, Prieur de Saint André, & frere naturel de la Reine, quoique fortement engagés avec les Réformés ſuivirent la Régente; ſoit qu'ils défapprouvaſſent l'emportement du peuple, ou qu'ils eſpéraſſent, par leur crédit à la Cour & parmi les Proteſtans, de faciliter un accommodement entre les deux partis. La Congrégation de ſon côté ſe mit en état de déſenſe. Ses forces étoient augmentées par la jonction du Comte de Glencarne & de pluſieurs Gentilſhommes des Provinces Occidentales; elle devint bientôt auſſi formidable par le nombre que par la fureur du zèle qui l'animoit. Les rebelles oſèrent préſenter une requête à la Régente dans laquelle ils déclaroient nettement, que ſi on les pouſſoit à l'extrémité, ils auroient recours aux puifſances étrangères, pour ſe maintenir contre les Eccléſiaſtiques, qu'ils traitoient de bêtes féroces. Ils finifſoient leur requête par aſſurer la Reine qu'ils étoient ſes ſujets les plus ſoumis en tout ce qui ne ſeroit pas contraire à ce qu'ils devoient à Dieu; & par ſ'arroger le titre de membres fidelles de la Congrégation de Jeſus-Chriſt. (a) Ils firent tous leurs efforts pour perſuader à la Nobleſſe qui ſuivoit la Régente, que leur conduite violente étoit juſtifiée par la parole de Dieu même, qui ordonne à tous ſes vrais ſerviteurs de détruire l'idolâtrie, & tout ce qui peut y avoir rapport; que ſi toute autorité étoit conſacrée, il y auroit cependant une grande diſtinction à faire entre l'autorité & ceux qui l'exerçoient; (b) que cette diſtinction devoit être appliquée, ſur tout, à ces abominations que les Papiftes honoroient du nom de religion; que ce n'étoit point celle de Jeſus-Chriſt; & qu'ils le ſoutiendroient par le fer & par le feu. Ces factieux annonçoient à quelques gens qui avoient été autrefois de leur parti, & qui ſe trouvoient actuellement dans l'armée de la Régente, que Dieu les regardoit déjà comme des traitres: qu'ils étoient dès-lors exclus & retranchés de leur ſociété, & de la participation des ſacrements de l'Egliſe

(a) Knox, p. 129.

(b) Ibid. p. 131.

» que le Très-Haut par son pouvoir suprême avoit érigée au
 » milieu des membres de la Congrégation ; que leurs ministres
 » étoient revêtus de la même autorité qui avoit été donnée
 » aux Apôtres par ces paroles : *tous les péchés que vous remettrez*
 » *seront remis ; tous ceux que vous retiendrez seront retenus.* »

(a) On peut voir que ces nouveaux Saints n'avoient pas moins
 d'ambition que l'ancienne hierarchie Ecclésiastique, & que
 leur fureur étoit la suite naturelle de la rivalité entre des
 hommes qui se disputent le droit de dominer. Ils joignirent
 à toutes ces déclarations un écrit adressé à l'Eglise Romaine ,
 dont l'intitulé étoit en ces termes : » à la génération de l'An-
 » te-Christ , soit disant , la Congrégation du Seigneur , aux
 » Prélats pestiferés , & à tous leurs *Tonsurés* d'Ecosse : » (b) le
 contenu du manifeste répondoit au titre. On y disoit aux Ec-
 clésiastiques » par votre tyrannie , vous ne vous proposez pas
 » seulement de détruire nos personnes , vous voulez encore
 » tenir nos ames dans la servitude du démon , objet de votre
 » idolâtrie ; mais nous vous annonçons qu'avec le pouvoir & les
 » forces que Dieu a remis entre nos mains nous exécuterons
 » sur vous ses châtimens , & ses justes vengeance ; que nous
 » vous ferons la même guerre qu'il ordonna aux Israelites de
 » faire aux Cananéens ; qu'il n'y aura jamais de paix entre
 » nous que vous n'ayez renoncé à votre idolâtrie , & que
 » vous ne cessiez vos persécutions contre les enfans du Sei-
 » gneur : c'est au nom de l'Eternel, & de J. C. son fils, dont nous
 » professons la vérité, dont nous publions l'Evangile, dont nous
 » administrons les Sacremens augustes conformément à son es-
 » prit, que nous vous manifestons l'intention où nous sommes de
 » nous opposer à votre culte sacrilège, autant que Dieu nous prê-
 » tera son secours. Nous vous adressons cet écrit , afin que vous
 » n'ignoriez pas nos dispositions à votre égard. » (c) En même
 tems que les membres de la Congrégation se permirent ces
 procédés outrageans , ils établirent entr'eux ce jargon trivial
 & mystérieux , cet esprit de fanatisme , & cet extérieur fau-

(a) Ibid. p. 133.

(b) Termes de mépris dont les Protec-
 tans se servoient en parlant des Prêtres.

(c) Keith, p. 85. 86. & 87. Knox ,
 p. 134.

1559. vage dont le Royaume d'Ecosse fut si long-tems infecté : ces Etres féroces quoique tempérés aujourd'hui par la douceur du Gouvernement civil, sont encore prêts à se déchaîner à la moindre occasion.

La Reine Régente, voyant l'opiniâtreté des mécontents, se rendit aux conseils d'Argile, & du Prieur de Saint André, & consentit à un accommodement. Elle fut reçue dans Perth, qui se soumit sur la promesse qu'on fit à cette Ville, d'oublier le passé, & de ne lui point donner de garnison François. On prétend que cette capitulation ne fut pas exactement observée. Quelques habitans furent maltraités au sujet des derniers troubles; on mit en quartier dans la Ville des compagnies de soldats Ecois que l'on soupçonna d'être à la solde de la France; cette licence, quoique prise sous un prétexte très-plausible, fut regardée par les membres de la congrégation comme une infraction au traité. (a) On assure que la Régente voulut s'en justifier en disant que les souverains n'étoient pas dans l'obligation de garder exactement les promesses faites à leurs sujets, & moins encore les engagements pris avec des hérétiques; enfin qu'elle n'avoit que trop de motifs légitimes de les dépouiller de leurs biens, & de leur vie, si elle le jugeoit à propos. Il n'est pas vraisemblable que de pareilles expressions soyent jamais échappées à une Princesse si modérée & si vertueuse. Il y a plus d'apparence qu'elle désapprouva ces actes de rigueur, & qu'à cet égard les Agens de la France, dont elle étoit environnée, lui forcèrent la main. Elle pensa même souvent que si sa conduite n'eût dépendu que d'elle, jamais elle n'auroit eu besoin de force & de violence pour terminer (b) ces démêlés.

(a) Knox, p. 139.

(b) Spotswood, p. 146. Melvil, p. 29. Knox, p. 225. & 228. Lesly 10. Il paroît par le Manifeste même de la Congrégation rapporté par Knox, p. 184. où il n'est question d'aucun reproche de Foi violée, qu'il n'y avoit eu réellement aucune atteinte donnée à la capitulation de Perth. Les Compagnies de Soldats Ecois étoient sans doute à la solde

de l'Ecosse, puisque la Congrégation se plaint au contraire que le pays étoit accablé d'impôts pour l'entretien des troupes Knox, p. 164. & 165. Quand même ces Compagnies auroient été soudoyées par la France, ce n'étoit pas encore une infraction au Traité, dès qu'elles étoient troupes Nationales & non Françaises. Knox ne dit pas, p. 139, qu'aucun des habitans de Perth ait été

La Congrégation, animée de son propre fanatisme, & furieuse de ces contretiens, ne resta pas long-tems tranquille. Avant même de quitter Perth, & sans avoir aucun prétexte de se plaindre de l'inobservation du traité, elle signa un nouvel acte d'association, ou covenant; il y fut énoncé, outre les premiers engagements d'une défense mutuelle, que tous les associés, promettoient au nom de Dieu d'employer entièrement leur puissance à détruire tout ce qui deshonorait son Saint Nom. Cette convention fut signée, entr'autres par Argile, & le Prieur de Saint André. (a) Ces deux chefs, qui ne cherchoient plus qu'un prétexte pour se joindre à leur parti & abandonner la Régente, faisaient celui que leur fournirent les plaintes mal fondées, ou plutôt fausses, que l'on faisoit sur son manquement de parole. La Congrégation devenue plus audacieuse par cet accroissement de force, se livra au zèle furieux dont Knox l'enivroit. Elle renouvela à Crail, à Anstruther & en d'autres Villes de Fife, sur les Eglises & les Monastères, les mêmes horreurs dont elle avoit rempli Perth & Couper. La Régente, qui marchait contre ces factieux à la tête de son armée, les trouva tellement en état de lui résister, qu'elle se crut trop heureuse de conclure une trêve de quelques jours avec eux; & porta ses forces dans le Lothians. Les rebelles assiégèrent & prirent Perth: de-là ils allèrent à Stirling, où ils commirent leurs excès ordinaires; & ne rencontrant aucun obstacle qui pût les arrêter, ils dirigèrent leur marche sur Edimbourg. Les habitans de cette Ville avoient déjà prévenu les fureurs de la Congrégation dans le pillage & la dé-

poursuivi ou châtié pour les violences passées. Il dit seulement qu'ils étoient foulés par les soldats qui étoient en Quartier d'hiver chez eux. La Congrégation, dans son Manifeste, dit seulement aussi que quelques-uns s'enfuirent de la Ville. La preuve complète de la calomnie au sujet de cette infraction prétendue, donne lieu de penser que la promesse de ne point sévir contre les Ministres rebelles n'étoit pas plus véritable: cette affaire ne fut agitée qu'entre la Reine & le Lord de Dun. Ce Sei-

gneur, quoiqu'homme d'honneur & de bon sens, peut avoir pris quelques témoignages de bonté, pour des promesses. Si la Reine avoit assez redouté la Congrégation pour se résoudre à donner cette parole, dans la vue de se procurer la facilité de faire rendre une Sentence; comment auroit-elle pu se flatter de faire exécuter cette Sentence si perfidement rendue? à quoi donc lui auroit-elle servi?

(a) Keith, p. 89. Knox, p. 138.

1559.

vastation des Eglises & des Monastères : ils ouvrirent leurs portes ; & la Régente , avec le peu de troupes qui lui restoit , se retira à Dunbar , où elle attendit un renfort , qu'on devoit lui envoyer de France.

Pendant cet intervalle de tems elle fit représenter au peuple les conséquences funestes d'une guerre civile , & tâcha de le convaincre que le Lord James , sous le prétexte spécieux de la religion , aspirait à arracher le sceptre des mains de sa Souveraine. Cette considération détacha beaucoup de monde du parti des mécontents. Le défaut de paye , & la disette de vivres en détachèrent encore d'avantage. La Reine ne vit pas plutôt le parti des séditeux affoibli qu'elle prit la résolution courageuse de marcher à Edimbourg , pour les accabler tout-à-fait. Le Duc de Châtelraut , qui l'accompagnoit toujours , la fit consentir à les recevoir à capitulation. Elle leur promit de tolérer l'exercice de leur religion , & ils s'engagerent à ne plus faire de dégâts dans les Eglises. Ils évacuèrent aussi-tôt Edimbourg ; ils répandirent auparavant dans le public les articles de la capitulation ; mais ils eurent soin de ne publier que ceux qui leur étoient favorables. Ils eurent même la mauvaise foi d'en supposer un qui n'existoit pas , & qui portoit que l'idolâtrie ne seroit plus rétablie dans tous les lieux d'où elle étoit abolie alors. (a)

Un accommodement fait dans de pareilles dispositions , ne pouvoit être de longue durée. Les deux partis travailloient chacun de son côté , à se fortifier en cas d'une rupture qui paroissoit inévitable. La Régente , ayant reçu de France un renfort de 1000. hommes commença à fortifier Leith. Les Conventaires gagnèrent le Duc de Châtelraut , & l'attirèrent entièrement dans leur parti. Il y avoit déjà long-tems que ce Seigneur paroissoit pencher en leur faveur ; l'arrivée du Comte d'Arran , son fils qui fuyoit de la France , où il avoit courû mille dan-

(a) Knox , p. 153. 154. & 155. Cet Auteur prétend que l'article en question avoit été accepté verbalement , & que les Secrétaires de la Reine le supprimèrent du Traité qu'elle signa. Cette histoire est plus absurde que vraisembla-

ble. Il est reconnu que cet article ne fut jamais dans le Traité ; & la Congrégation dans les Manifestes qu'elle fit depuis , n'insiste nulle part sur cet objet. Knox , p. 184.

gers, suscités par la jalousie du Duc de Guise & par le bigotisme de Henry, acheva de le déterminer. Quelques jours après un nombre plus considérable de troupes Françaises débarqua sous le commandement de la Brosse, qui amenoit avec lui l'Evêque d'Amiens, & trois Docteurs de Sorbonne. Ces derniers arrivoient bien approvisionnés de syllogismes, d'autorités, de citations, & de tous les argumens des écoles avec lesquels ils prétendoient terrasser & confondre les prédicans Ecoffois, & convaincre les incrédules à force de raisons soutenues par l'artillerie & les armes Françaises. (a)

Le Connétable de Montmorency s'étoit toujours fortement opposé au mariage du Dauphin avec la Reine d'Ecosse : il avoit dit & prévu qu'en formant une liaison si intime avec ce Royaume on s'exposoit à détruire l'ancienne alliance au lieu de la resserrer ; que les Ecoffois dans la crainte d'un joug étranger ; à la place d'une amitié fondée sur leur inclination & leur intérêt, concevroient une haine irréconciliable pour la France, dès qu'ils en redouteroient la domination. L'événement semble avoir justifié la prudence de ce vieux Ministre. Mais quand on considère les maximes violentes du ministère de France, on est tenté de croire que cette puissance regarda le soulèvement de l'Ecosse comme un événement favorable. Elle y trouvoit un prétexte pour envoyer des armées dans ce pays, pour le subjuguier entièrement, pour perdre les rebelles, (b) & pour se préparer les moyens d'envahir l'Angleterre, en faisant valoir les droits de Marie sur cette Couronne. Les chefs des mécontents instruits de ces intentions, virent tout ce qu'ils avoient à craindre, & que leur sûreté dépendoit totalement de la vigueur & du succès des mesures qu'ils alloient prendre. La nouvelle de la mort inopinée de Henry second releva leur courage. Ils dressèrent un acte, de leur propre autorité, par lequel ils ôtoient la Régence à la Reine Douairière, & ordonnoient que toutes les troupes Françaises sortissent du Royaume. Tandis qu'ils publièrent cet Edit, ils rassemblèrent des forces pour se mettre en état

(a) Spotswood, p. 134. De Thou, Lib. xxiv, ch. x.

(b) Forbes, Vol. 1. p. 139. De Thou, Lib. xxiv. ch. 13.

1559.

de le faire exécuter. Ils s'emparèrent d'Edimbourg, qu'ils ne purent conserver long-tems. Leurs armées tumultueuses, assemblées à la hâte, manquant de subsistance & d'argent se disperfoient aux moindres revers, & se décourageoient par la lenteur des succès mêmes. Il s'en falloit de beaucoup qu'elles fussent capables de résister aux troupes agguéries & disciplinées de la France, secondées par un renfort considérable de Seigneurs Ecoffois, entre lesquels le Comte de Bothwel se distinguoit avec éclat. Les mutins apprirent que le Marquis d'Elbeuf, frere de la Régente, levoit contr'eux une nouvelle armée en Allemagne. Ils crurent que dans l'extrémité où ils étoient réduits, ils seroient excusables d'implorer le secours de l'Angleterre. La conformité de religion, l'intérêt de la liberté nationale, étoufferent l'ancienne haine qui regnoit entre ces deux Royaumes; & la démarche des Ecoffois fut autant l'ouvrage de l'inclination que celui de la nécessité. (a) Maitland de Ledington & Robert Melvil furent donc envoyés secrètement par la Congrégation pour solliciter des secours d'Elisabeth.

Le Conseil de cette Princesse n'hésita point à saisir une circonstance qui favorisoit si bien ses vues & ses intérêts. Cecil, en particulier, représenta à la Reine que l'union des Couronnes de France & d'Ecosse, toutes deux ennemies héréditaires de l'Angleterre, avoit toujours été regardée comme un événement funeste; que le Roi son pere & le protecteur Somerset, avoient employé l'un & l'autre toutes les voyes de la négociation pour prévenir ce coup; que les droits que Marie prétendoit avoir & réclamer à la Couronne d'Angleterre,

(a) Les Seigneurs Ecoffois disoient dans leur déclaration: » Nous manifesterons dans peu à la face de l'Univers, à la gloire du saint Nom de Dieu, & à la confusion de ceux qui nous calomnient, les justes raisons que nous avons eues, & que nous avons encore de rechercher l'appui de l'Angleterre, ou de quelqu'autre Prince. » Nous ne craignons pas d'avouer que, comme dans cette entreprise contre le » démon, l'idolâtrie & ses partisans, notre unique objet est de tâcher d'étendre la gloire de Dieu, de punir le crime, & de protéger la vertu: lorsque nous n'avons pas été assez forts par nous-mêmes pour remplir cette mission, nous en avons cherché, & nous en chercherons les moyens par tout où le Ciel daigne nous en offrir. » Knox, p. 176.

rendoient

rendoient la situation actuelle de ce Royaume encore plus dangereuse, & demandoient de la part de la Reine la plus grande vigilance, & les précautions les plus sages; que l'habileté, l'ambition & les vues de la maison de Guise, qui gouvernoit à présent la France n'étoient que trop connues; que les freres de la Régente d'Ecosse ne faisoient même plus un secret de leur dessein de placer leur nièce sur le Trône d'Angleterre; qu'ils se croyoient si certains d'y réussir, qu'ils avoient déjà eu l'imprudence & la précipitation de lever le masque; que tous les couriers de Trocmorton l'Ambassadeur de Sa Majesté en France, ne cessoient d'apporter des preuves incontestables qu'on y méditoit la guerre; (a) que les Guises attendoient seulement que l'Ecosse fut subjuguée; qu'une fois les maîtres de ce Royaume & lorsqu'ils auroient ainsi dépouillé les Anglois des avantages de la situation de leur pays & de leurs forces navales, les moyens d'anéantir l'autorité de la Reine se trouveroient tout préparés; que les Catholiques d'Angleterre, mécontents du Gouvernement reconnoîtroient pour légitimes les titres de Marie, & ne manqueroient pas de se joindre à elle; qu'alors ils déconcerteroient toutes les mesures que l'on prendroit pour résister à cette puissance devenue formidable; que le seul expédient pour faire échouer ces projets, étoit de profiter de l'occasion qui s'offroit, & d'opposer adroitement le zèle des Ecoissois Protestans, à celui des Anglois Catholiques; qu'il n'y avoit pas à balancer sur une résolution qui avoit pour baze la justice, pour motif la nécessité, & pour but le soin de sa propre conservation; qu'à la vérité une guerre contre la France, & très-dispendieuse, seroit la suite nécessaire de la protection que l'on accorderoit aux mécontents d'Ecosse; mais que cette puissance n'étoit jamais redoutable quand on l'éloignoit du continent; que les frais des secours donnés actuellement aux Ecoissois, paroîtroient dans la suite une économie bien entendue; que les dissensions intérieures qui déchiroient la France, & qui s'augmentoient tous les jours, ne lui permettroient pas d'entreprendre la conquête de l'An-

(a) Forbes, Vol. I. p. 134. 136. 149. 241. & 253.
150. 159. 165. 181. 194. 229. 231. 235.

1559.

gleterre à force ouverte ; que Philippes même, malgré l'étalage hypocrite de son amour prétendu pour la Religion, seroit le premier à s'y opposer ; & que toutes ces considérations réunies devoient rassurer la Reine contre l'ambition & le ressentiment de la Maison de Guise. (a)

Ce ne fut pas sans difficulté qu'Elisabeth, dont le caractère pantoit vers l'économie & la circonspection, se rendit (b) à des motifs si pressans. Elle se disposa cependant à donner des secours d'hommes & d'argent à la Congrégation, dont les affaires étoient en très-mauvais état ; elle équipa une Flotte de treize vaisseaux de guerre qu'elle fit partir pour le Golphe de Forth, sous le Commandement de Winter. Elle nomma le jeune Duc de Norfolk son Lieutenant dans les Provinces du Nord, & assembla une armée de huit mille hommes à Berwic, de laquelle le Lord Gray, Gouverneur des Frontières du côté de l'Est, & des Provinces du Centre, fut fait Général. La Cour de France prévint tout ce qu'elle avoit à craindre de ces mouvemens, & offrit de restituer Calais à l'instant, si la Reine vouloit ne prendre aucune part aux affaires d'Ecosse. Mais cette Princesse répondit avec fierté qu'elle ne mettroit jamais en proportion une misérable Ville de Pêcheurs avec la sûreté de ses Etats, & continua ses préparatifs. (c) Elle conclut un Traité de défense respectueuse avec la Congrégation ; Traité dont l'effet devoit durer aussi longtemps que subsisteroit le mariage de Marie avec François II, & même un an par de-là. La Reine promit de ne s'en jamais désister, jusqu'à ce que les François eussent absolument évacué l'Ecosse. (d) Après avoir concerté tout ce qui pouvoit assurer le succès de ses soins, & reçu six otages pour cautionnement de l'exécution des articles de ce Traité, elle donna ordre à sa Flotte & à son armée de commencer leurs opérations.

1560.

Le 15. Janvier.

L'aspect de la Flotte d'Elisabeth arrivée dans le Golphe de Forth, déconcerta les François qui ravageoient alors la Pro-

(a) Forbes, Vol. 1. p. 387. Jebb. Vol. 1. p. 448. Keith, 24. Append.

(b) Forbes, Vol. 1. p. 454. & 460.

(c) Spotswood, p. 146.

(d) Knox, p. 217. Etat des papiers de Hayne, Vol. 1. p. 153. Rymer, Tom. xv. p. 569.

vince de Fife. Elle les mit dans la nécessité de faire un long circuit , & de passer par Stirling pour gagner Leith , où ils s'enfermerent & se préparèrent à se défendre. L'armée Angloise avec un renfort de cinq mille Ecoffois , (a) mit le siège devant Leith. Après deux escarmouches , où les deux partis eurent alternativement l'avantage , les Anglois commencerent à battre la Ville en brèche. Quoique les Assiégeans eussent perdu beaucoup de monde dans l'assaut mal conduit qu'ils donnerent , & même qu'ils eussent été repoussés jusques dans leur tranchée , ils réduisirent cependant la garnison à la plus grande extrémité. Deux événemens malheureux pour les François acheverent de ruiner leurs affaires. Une tempête dispersa la Flotte du Marquis d'Elbeuf , qui portoit une armée considérable sur son bord , (b) & la Reine Régente mourut dans ces entrefaites au Château d'Edimbourg. Cette Princeesse possédoit tous les talens & l'habileté qui étoient comme héréditaires dans sa Maison ; mais elle y joignoit un caractère de modération , & des vertus que les autres Princes de son Sang n'avoient pas montré dans leur conduite. Les François sentirent qu'il leur devenoit impossible de subsister , faute de provisions ; & , voyant que l'armée Angloise se fortifioit continuellement par de nouveaux corps de troupes , ils furent enfin obligés de capituler. L'Evêque de Valence , & le Comte de Randan , Plénipotentiaires de la France , signerent un Traité avec Cecil & le Docteur Worton à Edimbourg , où Elisabeth les avoit envoyés exprès. Ce Traité portoit en substance , que généralement tous les François évacueroient incessamment l'Ecosse ; que le Roi & la Reine de France ne prendroient plus d'orénavant ni les armes ni les titres de Souverains d'Angleterre ; qu'une réparation ultérieure & plus étendue pour cette injure , déjà ancienne , seroit faite à Elisabeth ; que des Commissaires s'assembleroient pour régler ce point ; & que s'ils ne se concilioient pas , le Roi d'Espagne seroit choisi pour arbitre entre les deux Couronnes. Après ces conditions stipulées à l'égard de l'Angleterre , on ajouta quelques articles en faveur des Ecoffois , dont les

(a) Haynes , Vol. 1. p. 256. & 259.

(b) Ibid. p. 223.

1560.

Plénipotentiaires du Roi & de la Reine de France & d'Ecosse, promirent l'exécution au nom de leurs maîtres. Dans le Traité fait avec Elisabeth seulement; les articles étoient, qu'on publieroit une Amnistie générale pour tout ce qui s'étoit passé; que personne, excepté les naturels du Pays, ne pourroit posséder aucune Charge en Ecosse; que les Etats proposeroient vingt-quatre personnes, parmi lesquelles la Reine auroit le droit d'en élire sept; que les Etats mêmes y choisiroient les cinq autres; que ces douze personnes seroient chargées de l'administration de tout le Royaume pendant l'absence de la Reine; & que Marie ne pourroit faire ni la paix, ni la guerre, sans le consentement des Etats. (a) Pour hâter l'exécution de cet important Traité, Elisabeth envoya aussi-tôt des Vaisseaux qui transportèrent toutes les troupes Françoises dans leurs Pays.

La première opération faite sous ce règne, mit toute l'Europe à portée de juger du génie & de la capacité d'Elisabeth & de ses Ministres. Cette Princesse prévint de loin le danger qui la menaçoit, & fut s'en garantir de bonne heure, par la sagesse & la fermeté de sa conduite. Habile à tirer de sa situation tous les avantages possibles, elle ne le fut pas moins à se les assurer en pressant avec célérité une décision qui les fixât. Les offres, les négociations, les remontrances de la Cour de France, ne purent ni l'éblouir, ni la distraire de son objet principal. Rien ne l'arrêta dans la carrière qu'elle s'étoit tracée, jusqu'à ce qu'elle eût fait servir à l'affermissement de son pouvoir les moyens mêmes sur lesquels ses ennemis fondeoient l'espoir de le renverser. Les conditions favorables aux rebelles d'Ecosse, qu'elle eut l'art de leur ménager dans le moment de leur plus grands revers, lui acquit la confiance de toute leur Nation. Cette union ainsi formée par les liens de la reconnoissance, de l'intérêt & de la Religion, donna plus d'ascendant à Elisabeth sur les Ecossois, qu'il n'en restoit à leur Souveraine même. Enfin une conduite si active & si adroite, lui procura plus de considération & d'autorité au-dehors & au-dedans de son Royaume, que sa sœur

(a) Rymer, Vol. xv. p. 593. Keith, p. 137. Spotswood, p. 147. Knox, p. 229.

Marie n'en avoit jamais eu , avec tout l'appui de la Monarchie Espagnole. (a)

1560.

Les mesures que les Protestans Ecoffois prirent dans la suite , ne tendirent qu'à cimenter encore davantage leur union avec l'Angleterre. Absolument maîtres du Royaume , ils ne se firent aucun scrupule , d'aller directement à leur objet. On étoit convenu par le Traité d'Edimbourg d'assembler incessamment le Parlement , ou les Etats. Les Chefs de la Congrégation n'attendirent pas que la Reine d'Ecosse eut ratifié ce Traité ; ils empiéterent sur l'autorité Souveraine le droit de convoquer le Parlement. Ils présentèrent une Requête à cette Assemblée , dans laquelle ils ne s'en tenoient pas à demander l'établissement de leur Doctrine ; ils exigeoient encore que l'on procédât rigoureusement contre les Catholiques , qu'ils appelloient les Sujets *de Rome prostituée* : ils avançoient , comme une chose prouvée , que dans toute cette vile populace qui composoit le Clergé , telles étoient leurs expressions , il n'y avoit pas un Pasteur légitime ; mais que tous étoient des voleurs , des meurtriers , des rebelles , des traîtres à l'autorité civile , indignes d'être soufferts dans aucun Gouvernement réformé. (b) Le Parlement parut animé du même esprit de fureur & de persécution. Après avoir réglé la Profession de Foi conformément aux opinions des Novateurs , il passa un Statut contre la Messe , non-seulement pour l'abolir dans toutes les Eglises , mais pour décider que quiconque la célébreroit , ou y assisteroit feroit condamné la première fois à la confiscation de tous ses biens , & à des peines corporelles à la discrétion du Magistrat ; la seconde au bannissement , & la troisième à la mort. (c) On fit encore une Loi pour abolir aussi la Jurisdiction du Pape en Ecosse. Le Formulaire de la discipline Presbytérienne fut établi ; on laissa cependant une ombre d'autorité entre les mains de quelques Ecclésiastiques , qui furent appelés Surintendans. Les Prélats de l'ancienne Eglise se présentèrent pour se plaindre de l'injustice avec laquelle on les dépouilloit. Le Parlement ne fit aucune atten-

(a) Forbes , Vol. I. p. 354. 372. Jebb , Vol. II. p. 452.

(b) Knox , p. 237. & 238.

(c) Ibid , p. 254.

1560.

tion à leur Requête, jusqu'à ce que, dégoûtés d'une persévérance infructueuse, ils prissent le parti de quitter la Ville. Alors ils furent cités à comparoître, & comme personne ne se présenta en leur nom, le Parlement arrêta que le Clergé étoit entièrement satisfait, & qu'il n'avoit trouvé aucun sujet de se plaindre.

Sir James Sandilands, prieur de Saint John, fut envoyé en France pour y demander la ratification de ces actes; mais il fut mal reçu de la Reine; elle refusa absolument de reconnoître la validité d'un Parlement que l'autorité Royale n'avoit point convoqué; & cette Princesse ne voulut confirmer de sa sanction aucun des réglemens qu'il avoit faits. Les Protestans s'inquieterent peu du refus de leur Souveraine; ils mirent les statuts en exécution; ils abolirent la Messe, établirent leurs Ministres, dévastèrent les Monastères, & même les Eglises, qu'ils regardoient comme souillées par l'idolâtrie; s'emparèrent des dépouilles du Clergé comme d'une proie légitime, & s'approprièrent sans scrupule la plus grande partie des revenus Ecclésiastiques. Leurs nouveaux Prédicans, qui avoient assés d'empire sur eux, pour les exciter à la guerre & à la révolte, en eurent trop peu pour arrêter leurs brigandages. Le fanatisme, joint à l'avarice, porta un coup décisif à l'autorité du Pape dans tout ce pays. Les grands Seigneurs Protestans, & les simples Gentilshommes, unis par le sentiment intérieur de leurs fautes impardonnables, allarmés pour leurs nouvelles possessions, & bien instruits du caractère impérieux de la maison de Guise, ne se virent d'autres ressources pour se mettre en sûreté que la protection de l'Angleterre; ils députèrent Morton, Glencarne, & Ledington à Elisabeth pour lui réitérer les protestations de leur sincère reconnaissance & pour lui représenter la nécessité où ils étoient de solliciter la continuation de ses secours.

Affaires de
France.

Elisabeth avoit autant d'intérêt que les Ecoissois Protestans à maintenir la bonne intelligence où elle étoit avec eux. Elle s'aperçut bien-tôt que les Guise, malgré le peu de succès qu'ils avoient eu jusqu'alors, ne renonçoient pas au projet de lui contester ses droits à la Couronne, & de lui arracher les

rènes du Gouvernement. François & Marie, dont ces Princes dirigeoient le Conseil refuserent de ratifier le traité d'Edimbourg, & ne parurent point du tout disposés à lui donner aucune satisfaction de l'outrage qu'ils lui avoient fait en prenant le titre & les armes de souverains d'Angleterre. La Reine craignoit toujours les suites d'une telle prétention, & ce fut avec plaisir qu'elle apprit les factions qui désoloient la France, & les cabales puissantes qui s'étoient élevées contre le Duc de Guise: ce Prince ambitieux, secondé par ses quatre freres, le Cardinal de Lorraine, le Duc d'Aumale, le Marquis d'Elbeuf & le grand Prieur, tous aussi dévorés d'ambition que lui, s'étoit entierement emparé de toute l'autorité. Comme il réunissoit en lui toutes les qualités brillantes qui exigent l'estime ou qui s'attirent l'affection des hommes, ses acquisitions & ses prétentions paroissoient infinies. Le Connetable de Montmorency, qui avoit balancé long-tems son crédit, venoit d'être disgracié. Les Princes du Sang, le Roi de Navarre & le Prince de Condé son frere étoient totalement éloignés des affaires & de la faveur. La Reine mere elle-même, Catherine de Médicis voyoit tous les jours diminuer son pouvoir. François, jeune Prince également foible d'esprit & de corps, se laissoit gouverner absolument par la Reine d'Ecosse son Epouse; cette Princesse donnoit à ses oncles, le même ascendant sur son esprit; on désespéroit de voir jamais sortir l'autorité des mains des Guise, lorsque les disputes de religion inspirerent le courage aux François de s'opposer ouvertement au pouvoir excessif de cette maison.

Les querelles Théologiques s'étoient d'abord élevées dans le Nord de l'Allemagne; elles avoient pénétré ensuite chez les Suisses, peuples alors plongés dans l'ignorance; & elles se répandoient déjà depuis long-tems en France. Comme elles y furent aiguës, par le mécontentement général qui fermentoit contre la Cour & l'Eglise de Rome; & par l'esprit de fanatisme dominant pendant ce siècle, les prosélites de la nouvelle religion se multiplièrent dans toutes les Provinces. Henry II, à l'exemple de François son pere s'opposa aux progrès des Réformés. Mais ce Prince, malgré son goût naturel pour

1560.

le plaisir & la dissipation, mit dans sa conduite à l'égard des novateurs un caractère d'emportement & de superstition, qui ne s'étoit pas fait sentir dans celle de son prédécesseur. Les châtimens les plus rigoureux furent infligés aux principaux du parti Protestant. Il sembloit que les partisans des deux doctrines se fussent fait un point d'honneur de se signaler, les uns par leur barbarie, les autres par leur constance. La mort de Henry, suspendit les persécutions; le peuple, qui avoit admiré la patience courageuse des nouveaux Prédicans, les écou-
toit en conséquence avec des préventions plus favorables à ce qu'ils enseignoient. Cependant le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guise, en possession de l'autorité du Gouvernement, jugerent qu'il étoit de leur intérêt commun de soutenir la religion établie; mais dès qu'ils remirent les loix pénales en vigueur contre les Huguenots, les Princes & les grands Seigneurs mécontents entreprirent de protéger la nouvelle doctrine. Le Roi de Navarre, Prince modéré, mais foible, & le Prince de Condé célèbre au contraire par les qualités qui forment les Héros, en se déclarant pour le parti Protestant, lui donnerent un nouveau degré de force & de considération. L'Amiral de Coligny & son frere d'Andelot, ne tarderent pas à imiter l'exemple des Princes. L'Amiral suivoit de bonne foi la nouvelle doctrine; & sa réputation, sa valeur, ses talens pour les beaux arts & pour la guerre augmentèrent considérablement le crédit des Réformés. Après la tentative de se saisir de la personne du Roi à Amboise, tentative que les mécontents avoient faite & manquée, & dont vraisemblablement Elisabeth étoit instruite, (a) toute la France fut remplie de troubles & de factions. Les différens partis en vinrent aux dernières extrémités les uns contre les autres. Ces divisions intérieures obligèrent les Guise de suspendre leurs opérations en Ecosse; ce moment de relâche favorisa le succès d'Elisabeth; mais ils étoient déterminés à ne pas abandonner de même leur auto-

(a) Forbes, Vol. I. p. 214. Throckmorton, à peu près dans cette circonstance, ne voulant pas confier au hazard d'une

Lettre les grands secrets dont il étoit dépositaire, obtint sous quelque prétexte la permission de venir à Londres.

rité en France , & à résister aux efforts de leurs ennemis. Ils profiterent d'une occasion de s'assurer de la personne du Roi de Navarre & du Prince de Condé ; ils firent emprisonner l'un , & rendre un arrêt de mort contre l'autre. Dans le tems qu'ils se préparoient à l'exécution de cet arrêt la mort inopinée de François II. arriva. Cet événement sauva la vie au Prince de Condé , & interrompit les prospérités du Duc de Guise. La Reine mere fut déclarée Régente pendant la minorité de son fils Charles IX ; le Roi de Navarre fut nommé Lieutenant Général du Royaume ; on cassa l'arrêt prononcé contre son frere ; & la maison de Guise , quoique toujours considérable par les grandes places & la puissance qu'elle possédoit , sentit qu'on avoit enfin donné un contrepoids à son autorité.

Le 4. Décembre.

1560.

1561.

Elisabeth apprit avec satisfaction l'échec que ses ennemis déclarés venoient de recevoir. Elle résolut de tirer avantage de cet événement contre la Reine d'Ecosse , qu'elle regardoit toujours comme une concurrente dangereuse. Elle se voyoit délivrée des inquiétudes que lui auroit nécessairement occasionné l'union de l'Ecosse avec la France ; elle s'applaudissoit de ce qu'un Souverain aussi puissant qu'un Monarque François ne feroit plus dans le cas d'avoir des prétentions sur la Couronne & les Etats d'Angleterre. Mais d'un autre côté elle considéroit que les Catholiques Anglois étoient en très-grand nombre , & généralement prévenus en faveur des droits de Marie ; elle ne doutoit pas qu'ils ne s'attachassent encore plus aux intérêts de cette Princesse , en voyant que son avènement au Trône , loin de porter préjudice aux libertés de la nation , procureroit l'avantage d'unir les deux Royaumes. Elisabeth donna donc ordre à son Ambassadeur Throcmorton , Ministre très-habile & très-vigilant , de renouveler ses instances auprès de Marie pour lui faire ratifier le traité d'Edimbourg. Mais quoique Marie depuis la mort de son Epoux se fut désistée du titre & des armes de Reine d'Angleterre , elle évita toujours de donner satisfaction à Elisabeth sur cet objet important , & trop docile aux conseils ambitieux de ses oncles , elle refusa de faire une renonciation formelle de ses prétentions.

La Reine mere Catherine de Médicis , qui imputoit à Marie

1561.

les dégoûts qu'elle avoit essuyés pendant le règne de François II, prit soin de l'en accabler à son tour. Le séjour de la France devint si désagréable à la Reine d'Ecosse, qu'elle songea sérieusement à retourner dans son pays natal. Le Lord James, que les Etats de son Royaume lui avoient député pour l'engager à revenir, la confirma dans sa résolution. Elle envoya Doisel demander à Elisabeth la permission de traverser l'Angleterre. (a) Elle reçut pour réponse que, jusqu'à ce qu'elle eût ratifié le traité d'Edimbourg, elle ne devoit attendre aucune faveur d'une personne qu'elle avoit si cruellement offensée. Ce refus irrita Marie; elle ne dissimula point son ressentiment à Throcmorton, lorsqu'il lui réitéra ses sollicitations pour qu'elle satisfît Elisabeth sur une demande qu'il prétendoit être également juste & raisonnable. Après avoir fait sortir tout le monde de son appartement, Marie tint ce discours à l'Ambassadeur: » Comme j'ignore jusqu'où ma sensibilité » pourroit me conduire, & jusqu'à quel point le ressentiment » naturel à mon sexe pourroit m'emporter, je ne veux point » avoir de témoins de ce qui pourroit échapper à ma vivacité. » Votre maîtresse n'a pas eu le même ménagement, dans l'audience qu'elle a donnée à Doisel mon Ambassadeur. Mon plus grand regret est d'avoir demandé avec empressement une faveur qu'il ne m'étoit point du tout essentiel d'obtenir. J'espère, avec l'aide de Dieu, pouvoir retourner dans ma patrie sans la permission d'Elisabeth, comme je suis venue en France, malgré toutes les oppositions d'Edouard son frere. Je ne manquerai pas d'amis assez puissans & assez zélés pour me reconduire sur mes foyers, comme ils m'ont amenée ici. Il est vrai que j'aurois mieux aimé recevoir ce bon office d'Elisabeth que de tout autre. Je vous ai souvent entendu dire à vous même, que le bonheur & la tranquillité de ses Etats & des miens, dépendoient de la bonne intelligence qui régneroit entr'elle & moi. Si elle étoit bien convaincue de cette vérité, elle ne m'auroit pas refusé une grace si légère, avec tant de dureté. Mais peut-être est-elle disposée plus favorablement pour mes sujets rebelles, que pour leur

(a) Goodall, Vol. I. p. 175.

» Souveraine , son égale par le rang , sa plus proche parente ,
 » & l'héritière incontestable de ses Royaumes. Je ne préten-
 » dois rien d'elle au-delà de son amitié. Mon intention n'est
 » ni de la troubler , ni de me mêler de ses affaires domestiques.
 » Ce n'est pas que j'ignore , qu'il y a beaucoup de mécontents
 » en Angleterre , auxquels le Gouvernement actuel déplaît ,
 » elle affecte de me regarder comme une personne sans expé-
 » rience , j'avoue cette imperfection ; mais l'âge m'en corri-
 » gera. J'ai cependant assez vécu pour connoître & pour rem-
 » plir les devoirs du sang & ceux de l'amitié ; je rougirois de
 » donner attention aux discours que l'on pourroit me rap-
 » porter d'Elisabeth , dès qu'ils paroîtroient la faire sortir du
 » caractère de parente & de la dignité de Reine. Je pourrois
 » ajoûter que je suis Reine aussi ; que je ne suis pas absolu-
 » ment sans appui ; que j'ai peut-être l'ame aussi grande
 » qu'elle ; & qu'ainsi les procédés devroient être égaux entre
 » nous à tous égards. Dès que j'aurai consulté les Etats de
 » mon Royaume je vous rendrai une réponse convenable. Je
 » suis d'autant plus déterminée à mon départ , que c'est le
 » moyen le plus sur de terminer promptement cette affaire.
 » Mais il semble que votre maîtresse ait l'intention de s'op-
 » poser à mon retour , comme si elle craignoit que je lui don-
 » nasse satisfaction ; ou qu'elle fut résolue à ne se pas réduire
 » à celle qu'elle a demandée ; peut-être veut-elle entretenir
 » un prétexte de désunion entre nous. Elle m'a souvent re-
 » proché ma jeunesse ; il faudroit que je fusse bien jeune , &
 » bien imprudente en effet , si je decidois sur des matieres si
 » importantes sans l'avis de mon Parlement. Je n'ai jamais
 » manqué d'égard ni d'attachement pour Elisabeth ; mais elle
 » a l'air , ou de ne pas s'en appercevoir , ou de les dédaigner.
 » Je désirerois de tout mon cœur , que nous fussions aussi in-
 » timement unies par les liens d'une affection mutuelle , que
 » nous le sommes par ceux du Sang. Ce seroit alors que no-
 » tre alliance deviendrait véritablement solide & durable. (a)

Une réponse si vive , quoique mêlée de termes obligeans ,
 étoit peu propre à rapprocher ces deux Princesses rivales ; &

(a) Caballa , p. 374. Spotswood , p. 177.

à détruire cette jalousie réciproque qui les animoit l'une contre l'autre. Elisabeth équippa une Flotte, sous le prétexte de donner la chasse à des pirates, mais probablement avec l'intention d'enlever la Reine d'Ecosse dans son trajet. Marie s'embarqua à Calais; elle évita la Flotte Angloise à la faveur d'un brouillard, & arriva heureusement à Leith, où trois de ses oncles, le Duc d'Aumale, le Grand Prieur, & le Marquis d'Elbeuf l'accompagnèrent, ainsi que le Marquis de Damville & d'autres Courtisans François. Ce changement de séjour & de situation ne pouvoit être que désagréable à cette Princesse. Indépendamment des préventions favorables qu'elle avoit dû prendre pour un pays où elle vivoit depuis sa plus tendre enfance, & où elle avoit régné; il étoit naturel qu'elle regretât une Nation aussi célèbre par son amour pour ses Maîtres, que par son caractère d'humanité & ses vertus sociales. On dit qu'après s'être embarquée à Calais, Marie réfléchissant avec tristesse sur la différence de la scène où elle alloit paroître, fixa les yeux sur les côtes de France, & ne les détourna de ces lieux chéris que lorsque l'obscurité les eût dérobés à sa vue. Elle ordonna qu'on lui préparât un lit sur le Tillac, & chargea le Pilote de l'éveiller, si le lendemain matin on découvroit cette même terre, pour procurer encore à ses regards errans, la douceur de tomber sur les heureuses contrées où se concentroient toutes les affections de son ame. Le tems fut si calme que le Vaisseau fit peu de chemin pendant la nuit: Marie eut plus d'une fois la consolation de voir le Pays qu'elle abandonnoit si douloureusement. Elle s'assit sur son lit, & regardant toujours ce même objet, elle répéta souvent: » Adieu, France, adieu, je ne te reverrai plus. » (a) Le premier aspect que lui offrit l'Ecosse, sembla cependant lui promettre, sinon le plaisir & le bonheur, du moins plus de repos & de sûreté qu'elle n'avoit eu lieu d'en espérer. Du plus loin qu'on découvrit de Leith les Galères de France, les habitans qui attendoient depuis long-tems leur arrivée, accoururent en foule sur le rivage, dans la vive impatience de contempler & de recevoir leur jeune

Arrivée de
Marie en E-
cosse le 19.
Août.

(a) Keith, p. 179. Jebb, Vol. II. p. 483.

Souveraine ; les uns étoient conduits par le devoir , les autres par l'intérêt , ou par la simple curiosité ; mais tous avec le désir de lui exprimer leur attachement pour sa personne , & de captiver sa confiance dès les premiers jours de son administration. Marie touchoit alors à sa dix-neuvième année : son affabilité , la politesse de ses manières , les charmes de son esprit ajoutaient encore à ce que sa jeunesse & sa beauté avoient d'intéressant. Elle possédoit supérieurement les grâces légères & séduisantes de la Cour. Mais plus on la connoissoit , plus on lui découvroit de qualités aimables & solides dans le caractère. A sa douceur , à son urbanité , il étoit aisé de conclure qu'elle devoit être humaine & bienfaisante ; son goût exquis dans les beaux arts , la musique , l'éloquence , la poésie , ne faisoit pas moins bien présumer de sa pénétration. (a) Comme les Ecoissois avoient été si long-tems privés de leur Souveraine , qu'ils désespéroient de la revoir jamais parmi eux , son arrivée répandit une allégresse universelle ; & la Cour sembla ne respirer que la joie , le zèle , l'affection & les Fêtes.

1561.

Les premières démarches de Marie confirmèrent l'opinion avantageuse qu'on avoit déjà pris d'elle. Cette Princesse suivit le plan que lui avoient tracé en France Doisel , l'Evêque d'Amiens & ses oncles. Elle donna toute sa confiance aux Chefs des Réformés , qui seuls étoient en état de soutenir son Gouvernement par l'ascendant qu'ils avoient sur le peuple. Elle confia le dépôt de son autorité principalement à son frère , le Lord James , qu'elle fit bien-tôt Comte de Murrai , & après lui , au Secrétaire d'Etat Ledington , homme d'une capacité reconnue. Guidée par les conseils de ces Ministres courageux elle entreprit de rétablir l'ordre & la police dans le Royaume , divisé par les factions publiques , & les animosités particulières. Ce peuple intraitable & féroce , qui ne connoissoit ni loix , ni subordination , parut quelques tems se soumettre paisiblement à une administration si sage & si modérée.

Malgré ce calme apparent , il y avoit toujours un motif de

(a) Buchanan , Lib. xvii. c. 9. Spots-wood , p. 178. & 179. Keith , p. 180. | De Thou , Lib. xxix. c. 2.

1561.

Défiance des
Réformés.

défiance, qui privoit Marie de l'affection générale que ses manières & sa conduite devoient raisonnablement lui concilier : cette Princesse étoit Catholique ; ce fut en vain qu'immédiatement après son arrivée elle fit publier un Edit, par lequel il étoit enjoint à tout le monde, de se conformer à la Religion établie. Les Prédicans & leurs sectateurs ne voulurent jamais se rapprocher d'une personne qu'ils regardoient comme souillée de la plus grande abomination, & sur les intentions de laquelle ils ne pouvoient se tranquilliser. Ce fut avec les plus grandes difficultés qu'elle obtint la permission d'avoir une Messe dans sa Chapelle. Si le peuple n'eût pas craint que le refus de cette petite liberté ne déterminât la Reine à retourner en France, les Réformés ardens n'auroient jamais consenti qu'elle eût ses Aumôniers. On entendoit répéter de tous côtés : » Souffrirons-nous que cette idolâtrie soit rétablie de nouveau dans le Royaume. » On disoit hautement en Chaire, qu'une Messe étoit plus redoutable qu'une armée de dix mille hommes débarqués pour envahir l'Ecosse. (a) Le Lord Lindefey, & toute la Noblesse de Fife, publioient insolemment, » qu'un Idolâtre » étoit digne de mort. » Telles étoient leurs expressions. Un jour quelqu'un portant des cierges allumés à l'Autel de la Chapelle de la Reine, fut attaqué & insulté dans la cour même du Palais. Le Lord James & quelques Seigneurs aimés du peuple arrêterent heureusement par leur présence la fureur de la multitude, prête à se livrer aux derniers excès. (b) Les prières qu'on récitait habituellement dans les Eglises, avoient pour objet de demander à Dieu qu'il daignât changer le cœur de la Reine endurci contre lui & contre sa céleste vérité : ou si ce n'étoit pas sa sainte volonté, qu'il daignât au moins fortifier assés le cœur & le bras de ses élus pour leur donner la fermeté de résister à la rage des tyrans. (c) On portoit l'audace jusqu'à mettre ouvertement en question, si cette Princesse, étant idolâtre, pouvoit avoir quelque autorité dans l'Etat, même en matières civiles. (d)

(a) Knox, p. 287.

(b) Ibid. p. 284. 285. & 287. Spotswood, p. 179.

(c) Keith, p. 179.

(d) Ibid. p. 202.

La Reine isolée au milieu de ses sujets fanatiques, en es-
fuyoit à chaque instant de nouveaux affronts, qu'elle souste-
noit avec autant de douceur que de patience. Le jour de son
arrivée à Edimbourg, elle dîna dans le Château. On avoit
imaginé d'y préparer une machine, au moyen de laquelle un
enfant descendit du faite du bâtiment & vint présenter à
cette Princesse une Bible, un Pseautier, & les clefs du Châ-
teau. Afin qu'elle ne pût douter qu'on entendoit l'insulter
comme étant Papiste, on avoit représenté sur toutes les dé-
corations, le supplice de Coré, Dathan & Abiron, & d'au-
tres châtimens que Dieu avoit exercés contre des Idolâ-
tres. (a) Le Conseil de la ville d'Edimbourg eut l'audace de
faire publier une proclamation, de sa propre autorité, par
laquelle il bannissoit de son Ressort » cette détestable popu-
» lace, cohorte de l'Antechrist, c'est-à-dire, du Pape » les
» Prêtres, les Moines & les Religieux, avec les adultères
» & les fornicateurs. » (b) Le Conseil-Privé, pour punir l'insol-
ence de ces Magistrats, les interdit de leurs fonctions; & les
Historiens fanatiques de ce siècle, ont eu la malignité d'en
conclure, que la Reine avoit pris les impudiques & les adul-
tères sous sa protection, par la conformité de leurs mœurs
avec les siennes. (c) Il paroît que dans la suite ces Magis-
trats furent rétablis dans leurs Charges, & que leur proclama-
tion fut confirmée. (d)

L'insolence effrénée du peuple n'étoit rien encore, en com-
paraïson de celle des Ministres & des Prédicans: ils se fai-
soient une gloire barbare d'outrager en face cette Princesse ai-
mable. L'Assemblée du Clergé réformé lui présenta une re-
quête, où, après lui avoir dit que la Messe étoit un culte re-
jeté de Dieu, une source d'impiété, & le principe funeste
de tous les maux dont le Royaume étoit accablé, on lui dé-
clare que l'on s'attend qu'elle préférera bien-tôt la vérité à
ses propres préjugés; & qu'elle abjurera une Religion dans
laquelle on lui proteste qu'il n'entre qu'abomination & qu'im-

(a) Ibid. p. 189.

(b) Ibid. p. 192.

(c) Knox, p. 292. Buchannan, Lib.

xvii. c. 20. Haynes, Vol. 1. p. 372.

(d) Keith, p. 202.

1561.

posture. Ces Réformateurs véhémens ajoutaient que les abus & les vices du Gouvernement étoient si monstrueux que, si on ne se hâtoit d'y remédier, Dieu ne manqueroit pas d'exterminer dans sa colère, & le Prince rebelle, & le peuple coupable. Ils demandoient que les peines les plus sévères fussent décernées contre les fornicateurs & les adultères; mais ils finissoient par solliciter pour eux-mêmes quelque augmentation de biens & d'autorité. (a)

Jean Knox, un des principaux moteurs des outrages faits à la Majesté Royale, jouissoit d'une grande autorité dans l'Eglise d'Ecosse, & même influoit beaucoup sur les affaires civiles de la Nation. Il s'applaudissoit des traitemens ignominieux qu'il faisoit éprouver à sa Souveraine, qu'il n'appelloit jamais que Jéshabel. Marie essaya de le gagner par les bontés les plus marquées & les égards les plus flatteurs; rien ne put seulement adoucir son esprit féroce. Cette Princesse lui offrit en vain de lui laisser un accès libre auprès d'elle. Chaque fois qu'il le désireroit; en vain elle descendit jusqu'à le prier, s'il trouvoit quelque chose de repréhensible dans sa conduite, de l'en avertir sans ménagement, pourvu que ce fut en particulier, & non pas en l'avilissant aux yeux du peuple dans ses Sermons. Knox lui répondit durement qu'il étoit chargé d'un Ministère public; que si elle vouloit venir à l'Eglise, elle y entendroit l'Evangile de la vérité; qu'il n'étoit pas obligé de l'annoncer à chaque personne séparément; & que ses occupations mêmes, ne lui en laissent pas le loisir. (b) Les maximes politiques, dont cet homme violent nourrissoit ses sectateurs, étoient aussi propres à leur inspirer l'esprit de rebellion, que ses opinions théologiques à les enivrer de fureur & de fanatisme. Il eut cependant un jour la condescendance extraordinaire de dire à la Reine qu'il vouloit bien lui être soumis, comme Paul l'avoit été à Néron. (c) Mais il ne persista pas long-tems dans ces termes d'obéissance. „ Samuel, lui dit-il ensuite, n'a pas craint de massacrer Agag, „ ce Roi efféminé & voluptueux d'Amalec, que Saül avoit

(a) Knox, p. 311. & 312.

(b) Ibid, p. 310.

(c) Ibid. p. 288.

épargné :

» épargné. Elle ne ménagea ni les faux Prophètes de Jéfabel ,
 » ni les Prêtres de Baal , en présence même du Roi Achab. 1561.
 » Phinée , ajouta-t-il , n'étoit point Magistrat ; il osa néan-
 » moins frapper Cosbie & Zimri dans le moment où ils s'a-
 » bandonnoient à l'impureté. Ainsi vous voyez , Madame ,
 » que les Chefs de la Magistrature , n'ont pas seuls le droit
 » de punir de semblables crimes , condamnés par la Loi de
 » Dieu. (a) » Sous le règne de Marie , Reine d'Angleterre ,
 Knox avoit fait autrefois un Livre contre le droit d'hérédité
 accordé aux femmes. Ce Livre étoit intitulé : *Premier son de*
la trompette contre le Gouvernement monstrueux des femmes.
 L'Auteur eut non-seulement la hardiesse de ne pas se rétracter,
 mais encore celle de faire l'apologie de cet Ouvrage. Sa con-
 duite ne prouva que trop qu'il étoit convaincu en effet qu'on
 ne devoit pas plus d'égards que de fidélité à aucune personne
 de ce sexe.

L'emportement de ses pareils versa sur toute la vie de l'in-
 fortunée Reine d'Ecosse , les chagrins & les amertumes. Cet
 Apôtre farouche , n'a pas honte d'avouer lui-même , dans son
 Histoire , qu'une fois il traita cette Princesse avec tant de sé-
 vérité , qu'oubliant la fierté de son rang , elle fondit en lar-
 mes devant lui. Loin d'être touché de l'état d'humiliation où
 l'aigreur de ces remontrances réduisoit une Reine intéres-
 sante par sa jeunesse & sa beauté , il n'en continua pas moins
 ses reproches insolens. On apperçoit même dans le récit qu'il
 fait de cette scène étrange , qu'il s'en applaudit encore avec
 orgueil en la racontant. (b) Les Chaires ne retentissoient plus
 que de déclamations contre les vices de la Cour ; sur-tout
 contre la galanterie , les festins , la parure , la danse , les spec-
 tacles , suite nécessaire de sa prétendue corruption. (c) Quel-
 ques ornemens que les femmes portoient alors sur leurs ha-
 bits , excitèrent une si grande indignation parmi les Prédi-
 cants qu'ils annoncèrent qu'une vanité si criminelle attire-
 roit les vengeances de Dieu , non-seulement sur ces femmes
 scandaleuses , mais encore sur-tout le Royaume. (d)

(a) Ibid , p. 326.

(b) Knox , p. 332. & 333.

Tome II.

(c) Ibid , p. 322.

(d) Ibid , p. 330.

1561.

A l'âge de Marie , avec l'éducation qu'elle avoit reçue en France , & le rang qu'elle occupoit , il étoit affés naturel qu'elle eût de l'attrait pour le plaisir & la liberté. Mais elle se trouvoit contrariée dans tous ses amusemens par l'austérité absurde des Réformés. Chaque instant amenoit à cette Princesse un nouveau sujet de regretter une Nation dont elle avoit contracté les mœurs & les usages dès son enfance. (a) Ses deux oncles , le Duc d'Aumale & le Grand-Prieur, prirent bientôt congé d'elle , & partirent avec les autres Seigneurs François. Le Marquis d'Elbeuf demeura encore quelque tems à sa Cour ; mais , après son départ , elle se trouva réduite à la société de ses propres Sujets. Les Ecoffois n'avoient alors aucune idée de cette urbanité , de ces arts agréables qui forment & adoucissent le commerce de la vie ; livrés tout entiers aux fureurs d'un fanatisme qui augmentoit encore leur férocité naturelle , ils étoient également incapables de culture & d'humanité. Quoique Marie n'eût rien entrepris pour rétablir l'ancienne Religion , continuer de la pratiquer elle-même , étoit un affés grand crime à leurs yeux. Malgré la conduite de cette Princesse , jusqu'alors irréprochable ; malgré le charme de ses manières douces & pleines de bonté, on interpréta son enjouement & sa gayeté comme des indications certaines d'un fond corrompu. Peut-être est-ce au contraste des usages polis qu'elle avoit pris en France , avec les usages rudes & grossiers qu'elle trouva établis en Ecosse , qu'il faut attribuer en grande partie les erreurs où cette Princesse se précipita dans la suite ; il est certain que le principe de ses écarts , ne semble pas appartenir à son caractère.

Le Marquis d'Elbeuf , quelque tems avant son départ eut une aventure , qui , toute frivole qu'elle fut en elle même , dut cependant donner aux amis que Marie avoit en France , une idée bien triste de la situation de cette Princesse. Ce Seigneur , le Comte de Bothwel & quelques jeunes gens de la Cour se proposerent à la suite d'une partie de débauche d'aller voir une nommée Alifon Craig , femme connue dans le public pour être prodigue de ses faveurs. On leur refusa

(a) Ibid. p. 294.

la porte ; ils l'enfoncerent , cassèrent les vitres , & commirent quelques désordres dans la maison en y cherchant celle qui l'occupoit. Malheureusement l'assemblée du Clergé tenoit alors sa séance , & les Ministres s'arrogerent le droit de connoître de ce fait. Conjointement avec quelques Gentilshommes , ils présentèrent une requête à la Reine qui débutoit par ces paroles imposantes : » à S. M. la Reine d'Ecosse , à son Grand » Conseil & à son Conseil-Privé , les très-obéissans & très-fidèles sujets de Sa Majesté , ceux qui professent le Saint » Evangile de Jesus-Christ lui souhaitent l'esprit de lumiere & » d'équité dans ses jugemens. » La requête portoit en substance que le ministère dont ils étoient chargés , la colère de Dieu , ses menaces terribles prononcées contre les Villes & les Pays où des crimes aussi monstrueux se commettoient ouvertement , les avoient porté à demander que l'on fit une justice exemplaire de celui qui venoit de se passer sous leurs yeux ; qu'un tel attentat étoit capable d'allumer le courroux du Ciel contre tout le Royaume ; que l'iniquité dont ils sollicitoient le châtement , étoit si énorme , & si horrible , qu'ils craindroient d'en devenir les complices si , par respect humain , ou par une lâche complaisance ils en dissimuloient l'atrocité , & la laissoient tomber dans l'oubli ; que , comme ils devoient une soumission entière aux ordres de S. M. dans tout ce qui concernoit l'administration de la justice civile , ils étoient autorisés à exiger d'elle à leur tour qu'elle prononçât des peines proportionnées à une action dont l'horreur , ils le répétoient encore , pouvoient attirer les vengeances de Dieu sur toute la Nation ; qu'ils insistoient sur ce point , parce qu'il étoit du devoir de la Reine , qu'elle se dépouillât de toute affection particulière pour les auteurs de ce délit odieux & de ce scandale épouvantable ; qu'il falloit sans différer les citer en justice , & leur infliger les peines les plus severes. La Reine reçut avec bonté cette requête audacieuse ; mais , comme elle ne pensa vraisemblablement pas que , pour avoir cassé des vitres chés une courtisane , on méritât un châtement si rigoureux , elle se contenta de répondre , que son oncle étoit étranger , & qu'il avoit été entraîné par de jeunes gens ; mais qu'elle sauroit mettre ordre

1561.

déformais à leur conduite, de manière à ce que ses sujets n'eussent plus à s'en plaindre. La façon légère dont Marie traita cette aventure occasionna de grands mécontentemens, & fut regardée comme une preuve de la corruption de ses mœurs. (a) On remarquera que cette Alison Craig, la cause de toute cette rumeur entretenoit publiquement un commerce impur avec le Comte d'Arran, auquel on pardonnoit ce scandale, en faveur du zèle extraordinaire qu'il marquoit pour la réformation. (b)

Quelques gens du bas peuple d'Edimbourg entrèrent dans la Chapelle de la Reine, & y commirent plusieurs désordres; deux d'entr'eux furent dénoncés & cités en justice: Knox écrivit aussi-tôt des lettres circulaires aux chefs les plus ardens de son parti, pour les inviter à se rendre à la Ville, & à protéger leurs freres. Les Sacremens sont profanés par les Papistes, disoit-il, on a célébré la Messe, & dans les cérémonies de leur culte idolâtre leurs Prêtres n'ont omis aucune de leurs pratiques impies; pas même les exorcismes de leur maudite eau qui n'ont été d'usage que dans les tems du plus grossier aveuglement. Des moyens aussi violens pour s'opposer au cours de la justice, différoient peu de la rebellion. Knox fut mandé devant le Conseil, pour rendre compte de sa conduite: l'intrépidité de cet enthousiaste égala son insolence. Il eut l'effronterie de reprocher à la Reine, qu'elle ne poursuivoit ces saints hommes qu'à l'instigation des Papistes, les enfans du démon, & soumis par conséquent aux inspirations de leur infernal auteur; que ce Prince des ténèbres s'étoit distingué dès le commencement par ses impostures & sa haine pour le genre humain. Knox sortit (c) triomphant de cette affaire; ce qui fit dire avec raison à Randolf, alors Ambassadeur d'Angleterre en Ecosse, dans une lettre qu'il écrivoit à Cecil, sur la Nation Ecossoise, » j'admire la sagesse des vues » de Dieu, qui n'a pas voulu donner plus de consistance & » de force à ce peuple indomptable, inconstant & dangereux » car autrement rien ne résisteroit à sa fureur. (d)

(a) Knox, p. 302. 303. & 304. Keith, p. 509.

(b) Knox, *ibid.*

(c) Knox, p. 336, 342.

(d) Keith, p. 202.

Nous sommes peut-être entrés dans un plus long détail sur ces circonstances que notre sujet ne sembloit l'exiger. Mais les événemens communs qui peignent les mœurs d'un siècle, sont souvent plus instructifs & plus amusans que ces grands événemens de guerre & de politique, toujours à peu près les mêmes dans tous les siècles & dans tous les pays du monde.

Le Clergé réformé d'Ecosse avoit alors une raison naturelle de montrer du mécontentement. Il étoit réduit à l'indigence, ou pour mieux dire à la mendicité. La Noblesse s'étoit d'abord emparée de tous les biens du Clergé régulier, sans pourvoir en aucune manière à la subsistance des Moines & des Religieuses. Le Clergé séculier de la Communion Romaine, quoiqu'il eût perdu toute juridiction Ecclésiastique, avoit cependant conservé quelques portions du temporel de ses bénéfices; ou les titulaires de ces bénéfices les avoient convertis en possessions perpétuelles en se sécularisant; ou ils en avoient transporté la propriété à la Noblesse par des conventions particulières auxquelles ils trouvoient encore leur compte, tandis que de son côté la Noblesse s'enrichissoit ainsi à peu de frais des dépouilles de l'Eglise. Jusque-là les nouveaux Ministres n'avoient vécu que des offrandes de quelques âmes pieuses; dans un pays aussi pauvre, & aussi divisé par des religions différentes qu'étoit l'Ecosse, ces secours ne pouvoient être ni certains, ni abondans; plusieurs requêtes furent présentées pour obtenir de l'administration qu'elle assurât un temporel fixe & légal aux Prédicans: quoique tout se gouvernât pour ainsi-dire dans le Royaume, au gré de leur zèle & de leur caprice, il étoit cependant très-difficile qu'on leur accordât leur demande. L'esprit de fanatisme auquel ils s'étoient livrés; l'aigreur & la malignité avec lesquelles ils avoient décrit les cérémonies & les opinions de l'Eglise Catholique, dont la politique, disoient-ils, ne tendoit qu'à enrichir ses Prêtres, devenoient alors un obstacle à leurs propres intérêts. Les limites de l'autorité Royale étoient encore moins certaines dans ces tems-là en Ecosse qu'en Angleterre même. Le Conseil-Privé de la Reine se crut en droit de décider seul, & sans le concours du Parlement, de cette matière importante. Il fit un

1561. règlement (a) par lequel tous les bénéfices Ecclésiastiques furent divisés en vingt & une portions, dont on en laissa quatorze aux anciens propriétaires; des sept restantes, le Conseil en adjugea trois au profit de la Couronne; & si ces trois pouvoient suffire à ses besoins pour les dépenses publiques, il donnoit les quatre autres portions aux Ministres Réformés. La Reine fut autorisée à faire elle-même la levée des revenus de ces sept portions; & il fut réglé qu'elle payeroit ensuite au Clergé ce qui seroit jugé nécessaire pour sa subsistance. Les besoins de l'Etat, l'avidité des courtisans, le peu d'affection que Marie avoit pour les Ecclésiastiques Protestans, rendirent leurs revenus aussi modiques qu'incertains. Les Prédicans, voyant que leur opulence n'étoit pas au niveau de celle de la Noblesse du second ordre, ou même de celle des simples citoyens aisés, chercherent d'autres moyens de se procurer de la considération & de l'autorité. Ils affecterent un zèle ardent pour la religion; des mœurs austères & chagrines; enfin un jargon trivial, familier & cependant misterieux. La libéralité des successeurs de Marie, rendit dans la suite l'état du Clergé beaucoup meilleur, à l'égard de son temporel; mais, quoique l'accroissement de son aisance ait corrigé un peu ses affectations ridicules, on retrouve encore quelques inconveniens de cette politique ancienne dans le Gouvernement Presbiterien, mêlé aux avantages qu'il a procurés.

La Reine d'Ecosse privée de tout appui, avec des revenus très-médiocres, environnée d'une Noblesse factieuse & turbulente, d'un peuple superstitieux, & d'Ecclésiastiques insolens, crut que le seul moyen d'assurer sa tranquillité, étoit de se maintenir en bonne intelligence avec la Reine d'Angleterre. (b) Elisabeth s'étoit acquis en effet la plus grande autorité sur les différends ordres de la Nation Ecossoise, par ses premiers engagements, & par les services réels que cette Princesse lui avoit rendu. Dès que Marie fut arrivée dans ses Etats, elle envoya son secrétaire Lidington à Londres, faire son compliment à la Reine & lui témoigner de sa part le désir de vivre dans la plus intime union avec elle. Marie & la Noblesse de son

(a) Knox, p. 296. Keith, p. 210.

(b) Jebb, Vol. II. p. 456.

Royaume ajoûterent aux instructions de Lidington l'ordre de demander à Elisabeth, que pour cimenter cette amitié, elle déclarât la Reine d'Ecosse héritière après elle, de la Couronne d'Angleterre ou par un acte du Parlement, ou par une simple proclamation, car on mettoit alors peu de différence entre ces furetés. On ne pouvoit faire une proposition plus déraisonnable, ni prendre plus mal l'instant de la risquer. Elisabeth répondit, que Marie avoit déjà prouvé ouvertement, que son dessein n'étoit pas d'attendre que la succession fût ouverte, puisqu'elle avoit pris sans égards & sans ménagemens le titre & les armes de Reine d'Angleterre, & prétendu avoir des droits supérieurs aux siens mêmes sur cette Couronne. Qu'envain les Ambassadeurs de la Reine d'Ecosse & de son Epoux le Roi de France avoient signé un traité où ils renonçoient au nom de leurs maîtres à ces prétentions; & promettoient de lui donner satisfaction de cette injure; que cette Reine étoit cependant si entêtée de ces droits imaginaires, qu'elle avoit rejeté les sollicitations les plus pressantes de ratifier ce traité; qu'on étoit même parvenu à lui persuader de s'exposer aux dangers de la Mer plutôt que de consentir à une ratification si juste; que ses partisans avoient toujours & par tout l'audace d'insister sur la validité de ses titres; & osoient attaquer dans leurs discours celle du mariage d'Anne de Boleyn; que tant que les choses resteroient dans cet état, tant que des prétentions établies si ouvertement, loin d'être abandonnées, ne paroîtroient que suspendues jusqu'à des tems plus favorables, ce seroit, ajoûta Elisabeth, le comble de l'imprudence de désigner Marie pour son héritière; qu'il faudroit vouloir sacrifier ses propres intérêts, pour enhardir par un tel acte la personne même qui aspireroit si hautement à la dépouiller de sa Couronne; que le moyen de cimenter une véritable amitié entre elles, étoit mal imaginé; que les Souverains étoient souvent fondés à ne pas aimer leurs successeurs, même dans leurs propres enfans; qu'à plus forte raison ils déplaîsoient davantage lorsque les liens du sang étoient moins étroits, & lorsqu'il y avoit des griefs, des sujets de défiance donnés & soutenus comme ceux dont elle avoit à se plaindre de la part de

1561. Marie ; que par attachement pour cette Princesse elle avoit bien voulu attribuer aux Conseils de ceux qui la gouvernoient les premieres prétentions qu'elle avoit fait paroître : mais que le refus actuel d'y renoncer ne pouvoit venir que d'elle-même , & prouvoit évidemment qu'elle conservoit toujours des projets dangereux ; qu'il étoit du caractère de tous les peuples , d'être toujours mécontents du présent ; d'étendre leurs vues sur un avenir plus flatteur ; de ne jamais trouver leurs services assés récompensés ; & d'espérer un meilleur traitement du successeur de leur maître ; qu'elle ne croiroit régner qu'à demi , sur les Anglois s'ils la voyoient déclarer Marie son héritière , & donner ainsi des armes à sa rivale pour troubler son repos & sa tranquillité ; qu'elle connoissoit la nature inconstante du peuple ; qu'elle étoit instruite des querelles occasionnées par les différences de religion , qui divisoient alors les Anglois ; qu'elle n'ignoroit pas que le parti qui attendoit de plus grands avantages sous le Gouvernement de Marie pensoit aussi que les droits de cette Princesse étoient supérieurs aux siens ; qu'en dépit de toutes ces prétentions elle se flattoit de vivre & de mourir Reine d'Angleterre ; qu'après sa mort , ce seroit l'affaire des autres d'examiner à qui les loix , ou le sang donnoient les droits les plus légitimes à sa succession ; qu'elle croyoit que ceux de la Reine d'Ecosse auroient la préférence ; qu'à la suite des injures qu'elle avoit reçues de cette Princesse , c'étoit faire assés en sa faveur , que de promettre de ne rien faire dans cet intervalle , qui put annuler ou affoiblir ses titres ; que s'ils étoient les mieux fondés , chose qu'elle n'avoit jamais approfondie , elle auroit tous les avantages possibles sur ses concurrens qui , manquant de puissance & d'amis , travailleroient seulement à leur propre perte en avançant des prétentions douteuses & mal établies. (a)

Les vues d'Elisabeth étoient si sages & si judicieuses , qu'il n'étoit pas vraisemblable qu'elle s'en écartât jamais ; cependant afin de ne rien laisser d'équivoque dans cette affaire , elle offrit à Marie d'expliquer les termes du traité d'Edimbourg de façon

(a) Buchanan , Lib. xvii. c. 14. & 181.
17. Camden , p. 385. Spotswood , p. 180.

à lui ôter tout soupçon qu'elle eût voulu l'exclure de sa succession, (a) mais elle exigeoit alors que la Reine d'Ecosse le ratifiât. Les négociations sur ce sujet vinrent au point que Marie consentit à renoncer à toutes prétentions actuelles sur la Couronne d'Angleterre, pourvu qu'Elisabeth acquiesçât de son côté à lui en assurer un jour l'héritage. (b) Mais Elisabeth étoit trop jalouse de son autorité pour vouloir la diminuer en augmentant le crédit de quiconque pouvoit prétendre à sa succession. Elle étoit encore bien moins disposée à faire ce sacrifice en faveur d'une Reine rivale dont les droits, plausibles par eux-mêmes, pouvoient s'exercer d'un moment à l'autre malgré toutes les rénonciations verbales qu'on auroit obtenues de Marie. Cependant la demande de cette Princesse avoit une apparence si spécieuse de justice & d'équité, qu'Elisabeth, ne voulant pas mettre les torts de son côté, prit le parti de ne plus faire mention de cette affaire. Quoique le silence des deux Princeses, à ce sujet, ne fût qu'un effet de la politique; elles gardèrent réciproquement tous les dehors d'une réconciliation & d'une amitié sincères. La Reine fit réflexion que, sans qu'elle s'en mêlat, Marie étoit assés opprimée par le caractère mutin de ses sujets; & que dans l'Etat de Crise où se trouvoient les affaires d'Ecosse, il seroit superflu de contribuer à les aigrir. Elle tourna ses vues sur des objets plus utiles & plus honorables, en s'appliquant à régler l'intérieur de son Royaume, & tout ce qui pouvoit augmenter le bonheur de ses peuples. Elle acquitta une partie des dettes immenses de la Couronne; elle fit des réglemens sur la monnoye que ses prédécesseurs avoient considérablement altérée; elle remplit ses arsenaux d'armes qu'elle fit venir d'Allemagne & d'autres endroits; elle engagea la Noblesse à s'en pourvoir à son exemple; elle introduisit dans ses Etats l'art de faire de la poudre, & de fondre des Canons de cuivre; elle fortifia ses Frontières du côté de l'Ecosse; fit de fréquentes revues de ses milices; & favorisa l'agriculture en permettant l'exportation des grains; elle releva le commerce & la navigation; elle augmenta si considérablement la Marine de son Royaume, par les Vaisseaux

(a) Spootswood, p. 181.

(b) Haynes, Vol. I. p. 377.

1561.

qu'elle fit construire à ses frais, & par ceux qu'elle engagea les Négocians à faire construire à leurs dépens, qu'elle fut regardée à juste titre comme la restauratrice de la puissance & de la gloire maritime d'Angleterre, & comme la Souveraine des Mers du nord. (a) Loin que son économie naturelle fut un obstacle à ces grandes entreprises, elle lui assuroit au contraire les moyens de les exécuter avec plus de certitude. Enfin l'Europe entière admira dans la conduite de cette Princesse tout ce que des projets conçus, dirigés prudemment, & suivis avec constance peuvent produire d'avantageux à une Nation.

Il est aisé d'imaginer qu'une si grande Reine, au milieu de tant de gloire & de félicité, étoit l'objet des vœux de tous ceux qui avoient des prétentions à lui succéder, & devoit recevoir plus d'une proposition de mariage. Malgré les déclarations publiques qu'elle avoit faites quelques fois en faveur du célibat, peu de gens croyoient qu'elle persistât dans la résolution de n'y jamais renoncer. L'Archiduc Charles, second fils de l'Empereur, (b) & Casimir, fils de l'Electeur Palatin aspirerent à sa main. Le dernier se flattoit d'autant plus de l'obtenir qu'il professoit la religion Réformée; le même motif d'espérance engagea Eric Roi de Suède, & Adolphe Duc de Holstein à se mettre sur les rangs. Le Comte d'Arran, héritier présomptif de la Couronne d'Ecosse, fut proposé à Elisabeth par les Etats de ce Royaume comme un parti qui lui convenoit à tous égards. Quelques-uns même de ses sujets, sans faire éclater ouvertement leurs prétentions les éleverent jusqu'à se flatter de la déterminer en leur faveur. Le Comte d'Arundel, descendant d'une maison aussi ancienne qu'illustre, & possesseur d'une fortune immense espéra quoiqu'avancé en âge de fixer le choix de la Reine. Sir William Pickering, homme d'un mérite généralement reconnu fut du nombre des concurrens. Mais celui de tous qui paroissoit le plus près du succès, étoit un fils cadet du feu Duc de Northumberland, le Lord Robert Dudley. Ce jeune Seigneur par les graces de sa personne, la dextérité de son esprit, & ses manieres insi-

(a) Camden, p. 388. Strype, Vol. 1. | (b) Haynes, Vol. 1. p. 233.
p. 230. 336. & 337.

nuantes , étoit devenu en quelque sorte le favori déclaré de la Reine & avoit même acquis une grande influence sur toutes ses délibérations : moins il sembloit digne de cette confiance , plus on l'attribuoit à un goût vif de la part d'Elisabeth , qui pouvoit la séduire encore davantage , & achever d'offusquer le discernement de cette pénétrante Princesse. On s'attendoit enfin que Dudley seroit préféré à tous les Rois & les Princes rivaux. Mais la politique secrète de la Reine étoit de ménager ses refus avec tant d'art qu'aucun des prétendans à sa main n'en abandonnât la recherche. Elle pensoit que le plus sur moyen de les attacher à ses intérêts , devoit être de ne pas étouffer leur espoir , & cependant de ne s'engager à rien. Il est vraisemblable aussi qu'il entroit dans sa conduite un peu de cette coquetterie trop naturelle à son sexe. Quoiqu'elle fût intérieurement déterminée à ne partager son autorité avec personne , elle n'étoit pas insensible aux soins , aux sollicitations , aux déclarations d'amour , que le désir de faire une conquête comme la sienne , lui attiroit de toutes parts.

1561.

Ce qu'il y avoit de plus extraordinaire dans le caractère & dans la conduite d'Elisabeth , c'est que , résolue à n'avoir jamais de postérité , non-seulement elle avoit de l'aversion pour se désigner un successeur , mais encore pour que ceux qui avoient droit à sa succession pussent avoir des descendans. Il sembloit même que son plan fût d'en empêcher autant qu'il lui seroit possible. Depuis l'exclusion que le Testament de Henry VIII. avoit donnée à la postérité de Marguerite Reine d'Ecosse , le droit à la Couronne étoit dévolu à la Maison de Suffolk. Catherine Gray , sœur cadette de l'infortunée Jeanne , étoit alors l'héritière de cette Maison. Catherine avoit été mariée au Lord Herbert , fils du Comte de Pembroke ; mais ce mariage ayant été cassé , elle épousa secrètement le Comte Hartford fils du Protecteur. Peu de tems après la consommation du mariage , son Epoux partit pour voyager en France. La grossesse de la Comtesse ne tarda pas à paroître : Elisabeth en eut tant de dépit qu'elle fit conduire cette Dame à la Tour , & citer Hartford à comparoître pour rendre compte de sa mauvaise conduite. Il revint & n'hésita pas à reconnoître son ma-

1561. mariage : quoiqu'il eût été conclu sans le consentement de la Reine, il étoit cependant fortable de part & d'autre. Sur cet aveu le Comte fut aussi enfermé à la Tour. Elisabeth ne s'en tint pas à cette rigueur, elle nomma des Commissaires pour examiner l'affaire. Comme Hartford ne put donner la preuve testimoniale de la célébration de son mariage dans le terme fixé pour la recevoir ; son commerce avec Catherine Gray fut déclaré illégitime, & l'enfant qui en naitroit, batard. On continua de retenir ces deux Epoux en prison. Ils corrompirent leurs gardes, trouverent le moyen de se voir, & la Comtesse devint grosse une seconde fois. Ce fut un nouveau sujet d'indignation pour la Reine. Elle fit condamner Hartford par la Chambre étoilée, à quinze mille livres d'amende ; & ordonna que désormais sa prison fut étroitement resserrée. Il y resta pendant neuf ans, jusqu'à la mort de sa femme : Elisabeth, alors délivrée de toute inquiétude lui rendit enfin la liberté. (a) Cette sévérité excessive avoit sa source ou dans la défiance de cette Princesse ; qui craignoit sans-doute que les prétendants à sa succession n'augmentassent leur crédit par la fécondité de leur mariage ; ou dans la malignité de son caractère. On sait que cette imperfection s'y mêloit à ses grandes qualités. Peut-être lui faisoit-elle porter envie à ceux qui jouissoient du bonheur d'aimer & de se reproduire ; bonheur qu'elle avoit sacrifié à l'ambition de régner seule.

Cette Princesse se conduisit avec plus de dignité à l'égard de quelques autres événemens qui arriverent dans la famille Royale vers le même tems. Arthur Pole, & son frere, neveux du feu Cardinal, & descendans du Duc de Clarence, frere d'Edouard IV. Antoine Fortescue, qui avoit épousé une de leurs sœurs, & quelques autres personnes furent accusés en justice, d'avoir formé de concert le dessein de passer en France, d'y solliciter des secours auprès du Duc de Guise, de se transporter dans le pays de Galles, d'y proclamer Marie d'Ecosse, Reine d'Angleterre, & Arthur Pole, Duc de Clarence. Ils avouerent la conspiration ; mais ils affirmerent qu'ils n'a-

(a) Haynes, Vol. 1. p. 369. 378. & 396. Camden, p. 389. Heylin, p. 154.

DE LA MAISON DE TUDOR. 61

voient jamais eu le projet de la consommer du vivant d'Elisabeth : ils convinrent qu'ils avoient seulement crû ces précautions nécessaires , au cas qu'elle vint à mourir avant la fin de l'année , comme quelques prétendus Astrologues l'avoient assuré. Les auteurs de cette conspiration furent condamnés à mort par les Jurés , mais Elisabeth leur fit grace. (a)

1561.

(a) Strype, Vol. 1. p. 333. Heylin, p. 154.



CHAPITRE II.

Etat de l'Europe ; Guerres Civiles de France ; Le Havre de Grace rendu aux Anglois ; Assemblée du Parlement ; Perte du Havre de Grace ; Affaires d'Ecosse ; La Reine d'Ecosse épouse le Comte de Darnley ; Confédération contre les Protestans ; Meurtre de Rizzio ; Assemblée du Parlement ; Meurtre de Darnley ; La Reine d'Ecosse épouse Bothwel ; Soulèvement en Ecosse ; Emprisonnement de Marie ; Sa fuite en Angleterre ; Conférences d'York , & de Hamptoncourt.

A 1562. *Etat de l'Europe.* Près que les guerres de religion pendant plus de quarante ans eurent déchiré la France , & fait un théâtre d'horreur & de dévastation de cette Monarchie florissante , l'Angleterre & l'Espagne se trouverent les deux premières puissances de l'Europe , & par conséquent rivales. L'intérêt, qui les divisa, eût d'abord son principe dans la politique ; mais il dégénéra bien-tôt en animosité personnelle entre les Souverains. Philippes second, dont les vues politiques n'étoient pas fort étendues , avoit cependant une grande intelligence des affaires , beaucoup de circonspection dans ses entreprises , & une prévoyance rare dans les mesures qu'il prenoit. Ses sujets & ses voisins devoient se flatter de voir regner la justice , le bonheur & la tranquillité , sous un Prince qui n'avoit ni talens , ni inclination pour la guerre , & qu'aucune passion ne pouvoit émouvoir. Mais les préjugés eurent un empire plus funeste sur lui , que les passions n'en eurent jamais sur les autres Monarques. L'esprit de superstition & de despotisme dont il étoit rempli , les maximes pernicieuses qui dirigeoient ses Conseils , occasionnerent dans ses propres Etats les troubles les plus affreux ; le porterent à des cruautés inouïes ; & furent cause qu'il mit toute l'Europe en combustion.

Philippes, après avoir conclu la paix à Cambray , & séjour-

né quelque tems dans les Pays-Bas dont il vouloit regler les affaires , s'embarqua pour l'Espagne. Comme la gravité de la Nation Espagnole , & sa soumission respectueuse pour ses maîtres avoient paru plus conformes à son humeur que les manieres agrestes & familiares des Flamands, & leur penchant opiniâtre pour la liberté , on s'attendoit qu'il feroit sa résidence à Madrid , & qu'il gouverneroit ses vastes Etats par les conseils & le ministère d'Espagne. Il fut battu d'une tempête violente pendant son voyage. Dès qu'il arriva dans le Havre , il se prosterna , rendit graces au Ciel de sa délivrance , & fit vœu d'employer à l'extirpation de l'hérésie le reste d'une vie qui lui avoit été si miraculeusement conservée. (a) Sa conduite ne répondit que trop à son vœu. Il trouva que les opinions nouvelles sur la religion avoient pénétré en Espagne ; il exerça sur tous ceux qui les adoptoient , ou qui en étoient seulement soupçonnés toute la rage de la persécution. La violence du Souverain donna un nouveau degré de fureur à la cruauté impitoyable des Prêtres & des Inquisiteurs. Philippes fit mettre en prison Constantin Ponce , Confesseur de l'Empereur Charles Quint son pere , qui l'avoit emmené dans sa retraite & entre les bras duquel ce Monarque puissant avoit rendu les derniers soupirs. Constantin Ponce mourut dans sa prison ; Philippes n'en ordonna pas moins qu'on lui fit son procès , qu'on le condannât comme hérétique , & qu'il fût brûlé en effigie. Il délibéra même s'il n'exerceroit pas une semblable sévérité contre la mémoire de Charles Quint , sur ce que ce Prince avoit été soupçonné pendant les dernières années de sa vie d'avoir incliné en faveur de la doctrine de Luther. Dans l'effervescence de son zèle pour l'Orthodoxie , Philippes ne distingua ni âge , ni sexe , ni condition. Il assistoit aux exécutions les plus barbares avec une tranquillité plus barbare encore. Il fit expédier les ordres les plus rigoureux , pour que l'on poursuivît les hérétiques en Espagne , en Italie , dans les Indes , & dans les Pays-Bas. Sa tyrannie, fondée à la fois sur les maximes de la politique civile , & sur les principes de la religion , ne laissoit d'autres ressources à ses su-

1562.

(a) De Thou , Lib. xxiii. cap. 14.

1562.

jets pour se soustraire à sa vengeance , qu'une aveugle soumission , ou la résistance la plus opiniâtre.

Pendant qu'une animosité furieuse , regnoit entre les partisans des religions opposées , l'autorité Civile trouvoit difficile , pour ne pas dire impossible , de gouverner par les mêmes loix des adversaires mutuellement acharnés à se perdre. Il étoit nécessairement obligé , en embrassant un parti , de déclarer la guerre à l'autre ; la prudence même sembloit lui prescrire d'exterminer ces dévots fanatiques , qui , de l'horreur de sa religion , passoient à la révolte contre son autorité ; & à la haine de sa personne. Quand un Souverain auroit assez d'étendue dans les idées pour prévoir qu'une tolérance générale étoufferoit à la longue le feu des querelles de religion , il rencontreroit encore tant de difficultés à mettre son principe en pratique , qu'il pourroit croire le mal trop pressant pour y appliquer un remède sûr , à la vérité , mais dont l'efficacité ne se fait sentir qu'avec lenteur. Philippes n'avoit point ce motif excusable lorsqu'il persécutoit. Naturellement hypocrite , toujours dominé par son intérêt propre , il paroît avoir été soumis lui-même à l'Empire de la superstition. Comme sa conduite étoit profondément réfléchie , il pouvoit aisément pallier les cruautés auxquelles son caractère le portoit sous les couleurs d'une prudence apparente. Il en résultoit les mêmes avantages pour sa politique étrangère & domestique. En se faisant chef du parti Catholique il transformoit tous les partisans de l'ancienne foi en partisans de la grandeur Espagnole ; en employant les ressorts puissans de la religion , il détachoit par-tout les sujets de l'obéissance & de la fidélité due à leurs Souverains naturels.

Le cours des événemens , autant que son propre choix avoit placé Elisabeth dans une situation diamétralement opposée. Elle étoit devenue la gloire , le rempart & l'appui des Protestans persécutés dans toute l'Europe , & toujours plus nombreux. D'un caractère plus modéré que Philippes , cette Princesse vit avec satisfaction que les principes de sa secte n'exigeoient pas qu'elle exerçât dans l'intérieur de son Royaume la même sévérité que ce Monarque exerçoit dans le sien.

Elisabeth

Elisabeth n'avoit d'autre objet que celui de conservation. Dans toutes les négociations étrangères où elle entra, elle ne fit qu'unir ses intérêts à ceux des infortunés que l'oppression faisoit gémir, & forçoit à se précautionner contre leur ruine totale. Ainsi le souverain le plus vertueux, eut heureusement la cause la plus favorable à protéger; & dans cette occasion la fortune fut d'accord avec la politique & le vœu de la nature.

1562.

Pendant le règne de Henry II & de son successeur, Philip-
pes, retenu par un intérêt important, sans renoncer à la
cruauté de ses maximes, ne les avoit pas suivies dans toute
leur étendue; la crainte de voir sur la même tête les Cour-
onnes de France & d'Angleterre, l'engageoit alors à se main-
tenir en bonne intelligence avec Elisabeth. Néanmoins, dans
ces tems-là mêmes, il rejetta l'ordre de la Jarretiere qu'elle
lui avoit envoyé; il refusa de ratifier l'ancienne confédéra-
tion entre la Maison de Bourgogne & l'Angleterre; (a) Il
fournit des Vaisseaux pour transporter les troupes Françoises
en Ecosse, & il tâcha d'enlever le Comte d'Arran, qui se
hâtoit de joindre les mécontents de ce Royaume. Les Minis-
tres les plus clair-voyans d'Elisabeth, regardoient toujours
l'amitié de ce Prince comme équivoque & incertaine. (b) A
peine fut-il délivré, par la mort de François II, de ses inquié-
tudes au sujet du droit d'hérédité de Marie, que sa haine pour
Elisabeth se déclara plus ouvertement, & que dans toutes les
négociations, les intérêts de l'Espagne se trouverent opposés à
ceux de l'Angleterre.

Les deux plus vastes Monarchies de l'Europe, la France
& l'Espagne étoient naturellement rivales, par la raison que
leur Puissance étoit à peu près la même: l'Angleterre, par ses
propres forces & par sa situation, se trouvoit en état de tenir
l'équilibre entr'elles, & de conserver par-là son repos & sa
Dignité. Tout événement donc qui pût tendre à l'affoiblisse-
ment de l'une, jusqu'à laisser l'autre sans contrepoids, devoit

(a) L'Ambassadeur accompli, de Dig-
ge, p. 369. Haynes, p. 535. Strype,
Vol. IV. n°. 246.

(b) Haynes, Vol. I. p. 280. 281. 283.
& 284.

1562. paroître contraire aux intérêts de l'Angleterre ; cependant les disputes théologiques renverserent tellement ces grandes maximes de politique , que Philippes trouvoit son avantage à soutenir le Gouvernement & la Religion établis en France , comme Elisabeth trouvoit le sien à y protéger les factieux.

Guerres civiles de France.

Lorsque la Reine Régente de France eut repris les rênes du Gouvernement après la mort de François son fils , elle imagina un plan d'administration plus subtil que judicieux. En opposant les Catholiques aux Huguenots , le Duc de Guise au Prince de Condé , elle tâcha de se rendre nécessaire aux uns & aux autres , & d'établir son autorité sur la soumission forcée des deux partis. (a) Mais cet équilibre , qui , entre les Puissances étrangères , est la source de la tranquillité , devient toujours entre les factions domestiques , le principe même de nouveaux troubles. Si la haine qu'allume la diversité de Religion seconde les occasions fréquentes qui se présentent d'elles-mêmes de se faire de mutuelles injures , il n'est plus possible dans une situation si délicate de tenir long-tems le frein qui arrêtoit les parties opposées. Le Connétable de Montmorency , guidé par son zèle pour la Communion Romaine , se joignit au Duc de Guise : le Roi de Navarre , emporté par son inconstance naturelle , & jaloux du mérite supérieur de son frere , prit le même parti : Catherine , affoiblie par cette association , eut recours à Condé , & aux Huguenots , qui saisirent avec joie l'occasion de se fortifier de son nom & de son appui. (b) On avoit donné un Edit de tolérance en faveur des Protestans. Mais le Duc de Guise , dont la violence se couvroit du voile de la Religion , rompit bien-tôt cet accord sous le prétexte d'un zèle pieux , & les deux partis , après quelques instans d'un calme trompeur , recommencerent à s'insulter de nouveau. Condé, Coligny , d'Andelot , rassemblèrent leurs amis , & coururent aux armes, Guise & Montmorency se rendirent maîtres de la personne du Roi , & contraignirent la Reine Régente de rentrer dans leur parti. Quatorze armées furent levées & mises en action en différens endroits de la France. (c) Chaque Pro-

(a) Davila , Lib. II.

(b) Ibid. Lib. III.

(c) Fra-Paolo , Lib. VII.

vince, chaque Ville, chaque famille étoit livrée aux fureurs d'une guerre intestine. Le pere devenoit l'ennemi de son fils ; le frere égorgeoit son frere ; les femmes mêmes oubliant leur douceur & leur timidité naturelles, se signaloient également, & par des actions de la plus grande valeur, & par des traits de la plus affreuse cruauté. Par-tout où les Huguenots étoient les plus forts, les Images furent déchirées, les Autels dépouillés, les Eglises démolies, les Monastères livrés aux flammes. Par-tout où les Catholiques avoient l'avantage, ils brûloient les Bibles, baptisoient de nouveau les enfans, & contraignoient les personnes mariées à recommencer la célébration de leur mariage. Le pillage, la désolation, les torrens de sang, marquoient les traces, & signaloient également les triomphes momentanés des deux Partis. Le Parlement de Paris même, ce Corps dépositaire des Loix & de la Justice, au lieu d'employer son autorité à calmer ces funestes querelles, rendit un Arrêt, par lequel il mettoit le couteau dans les mains d'une multitude furieuse : il autorisa les Catholiques à massacrer les Huguenots. (a) Ces horreurs se passerent dans le siècle où l'esprit humain commençoit à s'éclairer ; & ce fut chez cette Nation si célèbre par l'urbanité de ses mœurs, que le poison des disputes Théologiques, après avoir long-tems fermenté dans les veines, fit éclater tout-à-coup les derniers excès de barbarie & de férocité.

Philippes, jaloux des progrès que les Huguenots faisoient en France, & craignant que la contagion ne gagnât les Pays-Bas, se lia secrètement avec les Guise. Après avoir concerté ensemble sur les moyens de soutenir l'ancienne Doctrine & d'extirper l'hérésie, il envoya six mille hommes, & quelques secours d'argent pour renforcer le parti Catholique. Le Prince de Condé, ne se trouvant plus en état de résister à une Ligue si puissante en elle-même, & formée sous l'autorité Royale, fut obligé de dépêcher le Vidame de Chartres & Briguemaut à Londres, pour implorer l'assistance & la protection d'Elisabeth. La plus grande partie de la Normandie étoit au pouvoir des Huguenots ; Condé offrit de remettre le

(a) Fra-Paolo, Lib. VII. Haynes, p. 391.

1562.

Le Havre de
Grace remis
aux Anglois.

Havre-de-Grace entre les mains des Anglois, à condition que la Reine enverroit trois mille hommes de garnison dans la Place ; qu'elle donneroit trois autres mille hommes pour la défense de Dieppe & de Rouen, & qu'elle y ajouteroit un secours pécuniaire de cent mille écus. (a)

Le 20. Sep-
tembre.

Indépendamment de l'intérêt essentiel & général qu'avoit Elisabeth de soutenir les Protestans, & de s'opposer à la rapidité des progrès du Duc de Guise son ennemi, elle avoit des motifs particuliers d'accepter cette proposition. Lorsqu'elle conclut la Paix à Câteau-Cambresis, elle prévint, avec juste raison, que la France n'exécuteroit jamais volontairement l'article de la restitution de Calais. Quelques observations que cette Princesse eût lieu de faire ensuite, la confirmerent dans ce soupçon. On avoit employé des sommes considérables à relever les fortifications de cette Ville ; on en avoit affermé les terres pour un tems fort long : plusieurs particuliers, encouragés par le Gouvernement, & sur l'assurance que Calais ne seroit jamais rendu aux Anglois, y avoient bâti, & formé des établissemens. (b) La Reine sentit donc que si le Havre tomboit en son pouvoir, au moyen de cette Place, qui commandoit l'embouchure de la Seine, & qui étoit par conséquent d'une plus grande importance que Calais, elle pourroit contraindre aisément la France à l'exécution du Traité, & auroit la gloire de rendre à la Couronne d'Angleterre une ancienne possession si précieuse aux Anglois.

Toute la France fut généralement indignée du Traité du Prince de Condé avec Elisabeth. Il étoit naturel que l'on fit la comparaison de la conduite de ce Prince avec celle du Duc de Guise. Celui-ci, après avoir chassé les Anglois du Royaume, en avoit interdit pour toujours l'accès à ces fiers & dangereux ennemis ; l'autre, par sa trahison, les rappelloit dans sa patrie, & leur en ouvroit l'entrée jusqu'au centre de l'Etat. Le Prince eut d'autant plus lieu de se repentir de sa perfidie, qu'elle ne lui procura pas tous les avantages qu'il en avoit attendus. Sir Edouard Poinings vint aussi-tôt à la tête de trois mille Anglois prendre possession du Havre & de Dieppe ;

(a) Forbes, Vol. II. p. 48.

(b) Ibid. p. 54. & 257.

mais cette dernière Place fut jugée si peu en état d'être défendue, qu'on l'abandonna sur le champ. (a) Les Catholiques avoient déjà mis le siège devant Rouen, sous les ordres du Roi de Navarre & du Connétable de Montmorency; ce fut avec de grandes difficultés que Poinings jeta un petit renfort dans la Ville. Quoique les troupes Angloises se conduisissent vaillamment, (b) & que le Roi de Navarre eût été blessé mortellement pendant le siège, les Catholiques, continuèrent toujours de battre la Place, qu'ils emportèrent enfin d'assaut. Ils en passèrent toute la garnison au fil de l'épée. Le Comte de Warvic, l'aîné des fils du dernier Duc de Northumberland, arriva quelques jours après au Havre avec un corps de trois mille Anglois, & prit le Commandement de la Place.

1562.

On s'attendoit que les François Catholiques, animés par les succès qu'ils avoient eu à Rouen, iroient sans s'arrêter mettre le siège devant le Havre, qui n'étoit pas en état de défense. Mais les discordes intestines du Royaume attirèrent leur attention sur un autre objet. D'Andelot, sous les auspices d'Elisabeth, avoit levé en Allemagne une armée considérable de Protestans. Son arrivée à Orléans, où les forces du parti Huguenot étoient rassemblées, mit le Prince de Condé, & l'Amiral, en situation de tenir la Campagne, & de s'opposer aux progrès de leurs ennemis. Après avoir menacé Paris pendant quelque tems, ils prirent le chemin de la Normandie dans l'intention d'engager les Anglois à se joindre à eux & de se fortifier de tous les secours qu'ils espéroient du zèle & de la fermeté d'Elisabeth. (c) Les Catholiques, commandés par le Connétable, & sous lui par le Duc de Guise, suivoient leur arrière garde, ils les atteignirent à Dreux, & les forcerent d'en venir à une bataille. Le combat fut long & opiniâtre de part & d'autre. Cette action fut remarquable par un événement singulier: Condé & Montmorency, les Généraux des deux armées combattantes, restèrent l'un & l'autre prisonniers entre les mains de leurs enne-

(a) Forbes, Vol. II. p. 199.

(b) Ibid. p. 161.

(c) Ibid. p. 230. Davila, Lib. III.

1562.

Le 12. Janvier, assemblée du Parlement.

mis. Les apparences de la victoire demeurèrent au Duc de Guise ; mais l'Amiral , dont le sort étoit d'être toujours défait , & de se relever encore plus terrible après ses revers , rassembla les débris de son armée ; communiqua sa constance & son intrépidité à tous les cœurs ; forma un corps des soldats qu'il avoit ralliés , & s'empara des Places les plus considérables de la Normandie. Elisabeth , pour le mettre en état de s'y maintenir , lui envoya un nouveau secours de cent mille écus , & lui offrit d'être sa caution pour pareille somme , s'il pouvoit la trouver à emprunter de quelques négocians. (a)

Malgré l'extrême économie de la Reine, les efforts qu'elle faisoit pour soutenir les Huguenots de France , avoient épuisé ses finances. Elle se trouva dans la nécessité de convoquer un Parlement pour obtenir des subsides , expédient qu'elle n'employoit jamais volontiers. Peu de tems avant l'Assemblée de ce Corps , elle tomba dangereusement malade de la petite vérole. Comme on avoit désespéré plusieurs jours de sa vie , le peuple sentit profondément après sa guérison , tout ce qu'il avoit à craindre de l'incertitude où il étoit sur le successeur de cette Princesse , si elle venoit à mourir. Les Partisans de la Reine d'Ecosse & ceux de la Maison de Suffolk , divisoient déjà le Royaume en deux factions. En convenant que dans la situation présente , il étoit encore possible de terminer ce différend par le secours des Loix , on prévoyoit que , si la Couronne devenoit vacante avant qu'elle fut assurée à quelqu'un , le sort des armes seul en disposeroit. La Chambre des Communes arrêta donc dès l'ouverture de la Séance , de présenter une Requête à la Reine , dans laquelle , après lui avoir représenté les inconvéniens qu'entraînoit une succession interrompue & douteuse ; après lui avoir retracé l'image des maux que les Anglois avoient soufferts par les contestations sur les droits des Maisons d'York & de Lancastre , le Parlement supplioit Elisabeth de mettre un terme aux craintes de ses Sujets en se choisissant un époux. Les Communes ajoutèrent à cette prière , les protestations d'obéissance , de respect , d'attachement & de fidélité à quiconque obtiendrait sa

(a) Forbes , Vol. 11. 322. & 347.

main. Mais elles demanderent , au cas qu'Elisabeth conservât de l'antipathie , ou de la répugnance pour l'état du mariage , que son successeur fût nommé , ou du moins désigné par acte du Parlement. Elles firent observer que depuis la conquête , la Nation n'avoit jamais été aussi malheureuse sous aucun règne , que dans les tems ou à la mort du Souverain , elle ignoroit à qui la Couronne devoit appartenir légitimement. Elles appuyèrent aussi sur ce que l'ordre invariable de succession établi dans la Monarchie Françoisse , étoit la base principale du bonheur & de la tranquillité ordinaire dont ce Royaume jouissoit. (a)

1562.

Cet objet si intéressant pour la Nation , étoit fort désagréable à la Reine. Elle prévoyoit tous les inconvéniens qui pouvoient naître d'une pareille décision. Une déclaration en faveur de Marie d'Ecosse , auroit été parfaitement conforme aux Loix : on reconnoissoit généralement les droits du sang en faveur de cette Princesse : l'exclusion qui lui avoit été donnée par le Testament de Henry , ne tiroit toute sa force que d'un acte du Parlement ; elle la perdrait nécessairement dès que le Parlement & la Reine feroient une autre disposition , & rétabliraient la branche d'Ecosse dans l'ordre naturel de la succession. Mais Elisabeth craignoit par ce choix d'enhardir les Catholiques , ses ennemis secrets. Elle étoit convaincue que tout héritier devenoit en quelque sorte un rival ; à plus forte raison lorsque cet héritier avoit des droits actuels sur la Couronne d'Angleterre , & venoit récemment de les réclamer. Elle connoissoit aussi toutes les ressources que Marie pouvoit tirer de la bonne volonté des Princes Catholiques ; de ses liaisons intimes avec la Maison de Guise ; des forces de l'Ecosse ; & de la situation de ce Royaume. Rien n'assuroit que cette Princesse fortifiée par la perspective certaine de succéder à la Couronne , ne fit revivre , avant que la succession fût ouverte , des prétentions qu'on ne pourroit plus l'obliger d'abandonner formellement. D'un autre côté les droits de la Maison de Suffolk , n'étoient appuyés que par les Protestans les plus zélés. Il étoit très-douteux qu'une Déclaration du Parlement même pût

(a) Journal de Sir Simon Dewe , p. 81.

1562.

donner assés de validité à ces droits , pour que le peuple en fût satisfait. La partie républicaine de la Constitution du Gouvernement n'avoit pas encore acquis l'ascendant nécessaire , pour renverser les idées reçues sur le droit d'hérédité , puisque l'on contestoit la légalité du Testament de Henry , quoique revêtu de toute l'autorité que le Parlement pouvoit lui donner : qui seroit garand qu'un acte postérieur , malgré les mêmes formalités , paroîtroit plus incontestable ? Dans les fréquentes révolutions arrivées en dernier lieu , les droits du sang l'avoient toujours emporté sur les préjugés de Religion ; & la nation s'étoit montrée constamment disposée à changer plutôt sa croyance , que l'ordre de la succession. Il y avoit même beaucoup de Protestans qui reconnoissoient le droit héréditaire de Marie. (a) Elisabeth n'auroit pu le rejeter ouvertement , sans courir les risques d'exciter un mécontentement général. La Reine d'Ecosse , se voyant elle-même outragée d'une manière si sensible , se seroit trouvée autorisée à n'agir désormais qu'en ennemie déclarée : en rassemblant tous ses amis du dedans & du dehors , tous les partisans de son droit actuel , & à tout événement , de son droit de succéder , elle auroit pu s'armer dangereusement contre tout ce qu'on avoit fait , & tout ce qu'on voudroit faire à son préjudice ; la Reine frappée de tant d'inconvéniens essentiels , qu'elle avoit à redouter , & qu'il falloit parer promptement , après y avoir mûrement réfléchi prit la résolution de tenir les deux partis en respect , en gardant une conduite ambiguë avec l'un & avec l'autre. Elle aima mieux exposer ses sujets au hazard des événemens , que de s'exposer elle-même à perdre sa Couronne , en employant des expédiens , dont le meilleur n'assureroit pas encore la tranquillité de la Nation. Elle fit donc une réponse équivoque aux Communes ; & , lorsqu'à la fin de la Session cette Chambre lui fit demander par son Orateur , une décision formelle sur cet objet , on ne put rien obtenir de positif de la part de cette Princesse. Elle dit seulement contre ce qu'elle avoit assuré au commencement de son règne , qu'elle n'étoit pas absolument déterminée

(a) Keith, p. 322.

à ne se point marier ; elle ajouta que les difficultés qu'entraînoit l'affaire de sa succession étoient si grandes , qu'elle désireroit , pour l'amour de ses sujets, de les écarter long-tems d'eux en supportant le poids de la vie , & qu'elle n'en feroit débarrassée avec satisfaction , que lorsqu'elle auroit établi leur repos pour l'avenir. (a)

La loi la plus remarquable que l'on fit dans cette Séance , fut celle qui avoit pour titre : *Assurance de la puissance Royale de la Reine sur tous les Ordres & les Sujets de ses Etats.* (b) Par cet acte , toute personne convaincue pour la seconde fois d'avoir reconnu par écrit , paroles ou actions , l'autorité du Pape , étoit condamnée aux peines portées contre le crime de trahison : tous ceux qui étoient dans les Ordres , furent obligés de prêter le serment de Suprématie , ainsi que tous ceux qui avoient quelques degrés dans les Universités, ou dans le Barreau ; tous les Professeurs , tous les gens en Charge , & tous les Membres du Parlement. La peine du second refus étoit encore celle des traîtres. La première désobéissance dans l'un & l'autre cas étoit punie par le bannissement du coupable & la confiscation de ses biens. Cette loi rigoureuse , en établissant une persécution réelle , quoiqu'elle ne fut pas générale , étoit la plus cruelle de toutes , puisqu'elle alloit jusqu'à violenter les consciences. On ne l'étendit pas à la classe des Barons. Il fut supposé que la Reine ne pouvoit avoir aucune défiance sur la fidélité de la Noblesse titrée. Le Lord Montacute s'opposa vivement à ce Bill ; il représenta en faveur des Catholiques , qu'ils ne dispuoient pas ; qu'ils ne prêchoient pas ; qu'ils obéissoient à la Reine ; & qu'ils n'excitoient aucun trouble , ni aucun tumulte parmi le peuple. (c) Il est néanmoins vraisemblable que la sévérité de la Reine & du Parlement contr'eux n'étoit redoublée que sur les soupçons de quelques conspirations secrètes de leur part ; mais il n'est pas moins vraisemblable qu'on se trompoit dans le choix du remède.

On traita un autre sujet pendant cette séance , sur lequel

(a) Journal de Sir Simon Dewe, p. 75. (c) Strype, Vol. 1. p. 260.

(b) 5. Elis. c. 1.

1563.

le Parlement montra plutôt la pureté de ses intentions, que la sagesse de ses vûes : il dressa une loi contre quelques fanatiques, dont les prédictions extravagantes séduisoient le peuple, & le portoient à des mouvemens séditieux. *a)* Mais en même tems il fit un Statut plus capable d'augmenter que de détruire ces espèces de superstitions. Ce fut de mettre dans la même classe les conjurations, les enchantemens, & les sortilèges. *(b)* La forcellerie & l'hérésie sont deux crimes que les châtimens ne font qu'accréditer davantage. Le moyen le plus sur de les détruire, est de les mépriser. Après que le Parlement eut accordé à la Reine le secours d'un subside de deux quinzièmes, sa Séance fut terminée par une prorogation. La convocation accorda aussi un subside de six Shélings par livre payable en trois ans.

Tandis que les différens partis qui divisoient l'Angleterre n'employoient les uns contre les autres que les moyens tranquilles des Délibérations du Parlement, les factions Françoises parvenues au comble de l'animosité, continuoient la guerre cruelle qu'un zèle impitoyable, excité par l'ambition de leurs chefs, avoit allumée dans leur patrie. L'Amiral étoit parvenu à réduire toutes les Places de la Normandie qui tenoient pour le Roi : mais il se plaignoit souvent de ce que la nombreuse garnison du Havre restoit dans l'inaction, & ne faisoit aucun mouvement contre l'ennemi commun. Elisabeth en prenant possession de cette Place avoit publié un Manifeste, *(c)* dans lequel elle prétendoit que son attachement aux intérêts du Roi de France, l'avoit déterminée aux mesures qu'elle avoit prises ; que son unique intention étoit de résister aux Princes de Guise ses ennemis personnels ; qu'ils retenoient leur Souverain dans leur dépendance, & se servoient de son autorité même pour opprimer ses plus fidèles Sujets. C'étoit principalement le désir de sauver les apparences, joint à l'économie naturelle à cette Princesse, qui, dans ces conjonctures critiques, lui faisoient tenir ses soldats en garnison, sans leur permettre aucun acte d'hostilité sur l'en-

(a) 5. Elis. c. 15.*(b)* Ibid. c. 16.*(c)* Forbes, Vol. 11.

nemi. (a) Le Duc de Guise se préparoit cependant à porter le coup mortel aux Huguenots. Il avoit commencé le siège d'Orléans ; Andelot s'étoit enfermé dans cette Ville pour la défendre ; on y retenoit encore le Connétable prisonnier ; le Duc de Guise touchoit au moment de se rendre maître de la Place , lorsqu'il fut assassiné par Poltrot. On prétend , sans aucun fondement certain , que la fureur de ce jeune Gentilhomme avoit été excitée à cet attentat par l'Amiral , & par le fameux Ministre Beze. La mort de ce valeureux Prince fut une perte irréparable pour les Catholiques. Le Cardinal de Lorraine , son frere , soutenoit encore les intérêts de cette Maison ; mais le danger des progrès qu'elle pouvoit faire alors , ne paroissoit plus aussi pressant à Elisabeth & aux François Protestans. Une crainte commune les avoit unis ; dès que la crainte diminua , l'union devint moins intime. Les Chefs des Huguenots se laisserent persuader d'entendre à des propositions d'accommodement. Condé & Montmorency tinrent des Conférences pour régler les conditions de la Paix. Comme ils avoient tous deux une impatience égale de recouvrer leur liberté , ils furent bien-tôt d'accord. Le caractère de Catherine de Médicis la portoit toujours à se proposer des fins violentes ; mais elle tâchoit d'y arriver par la ruse & l'adresse plutôt que par la force ; elle offrit des conditions modérées ; en dépit des protestations de l'Amiral , assez pénétrant pour démêler la mauvaise foi de la Cour , les parties convinrent enfin des articles du Traité. On accorda de nouveau , mais sous quelques restrictions , la tolérance du Protestantisme ; on publia une Amnistie générale ; Condé fut rétabli dans ses Charges & dans ses Gouvernemens ; & l'on congédia du Royaume les troupes Allemandes , après leur avoir payé ce qui leur étoit dû.

Dans le Traité conclu entre Elisabeth & le Prince de Condé , il avoit été stipulé (b) que l'une des parties contractantes ne pourroit faire sa paix sans l'autre. Mais les Chefs des Protestans , en terminant la guerre , firent peu d'attention à cet article. Ils ne comprirent la Reine dans leur accommodement ,

(a) Ibid. p. 276. & 277.

(b) Forbes , Vol. II. p. 79.

1563.

qu'en obtenant du Roi de France la promesse de lui rembourser ses frais & les avances qu'elle avoit faites, sitôt qu'elle auroit évacué le Havre; & celle de lui restituer Calais, à l'expiration du terme convenu. Elisabeth rejetta ces conditions avec mépris; &, jugeant que la possession du Havre lui assureroit mieux les moyens d'arriver à son but, elle envoya l'ordre à Warwic de se préparer à repousser les entreprises des forces, alors réunies, de la Monarchie Française.

Le Comte de Warwic n'avoit pas plutôt pris possession du Havre, où il commandoit un corps de six mille soldats, & de sept cens pionniers, qu'il s'étoit occupé sans relâche à mettre cette Ville en état de soutenir un siège. (a) Après en avoir chassé tous les Français, il encouragea ses troupes à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Le Connétable étoit à la tête de l'armée Française. La Régente & le Roi vinrent au camp. Le Prince de Condé même joignit l'armée Royale & seconda cette entreprise. L'Amiral & d'Andelot attentifs à conserver l'amitié d'Elisabeth, se tinrent seuls éloignés, & refuserent prudemment de s'unir à leurs anciens ennemis, pour attaquer leurs Alliés.

En considérant les forces & les dispositions des parties bellicérantes, on s'attendoit que ce siège produiroit des événements mémorables. Mais la France se ressaisit de cette Place importante, beaucoup plus aisément qu'elle ne l'avoit prévu. La peste se répandit parmi les soldats Anglois. Le défaut de provisions (b) les avoit déjà réduits dans un état déplorable; les fatigues & la mauvaise nourriture, accélérèrent les progrès de la maladie; ses ravages devinrent si violens, qu'elle emportoit quelquefois cent hommes en un jour. Dans le nombre de ceux qu'elle épargna, il n'y en avoit pas quinze cens en état de servir. (c) Les Français ne trouvant qu'une si faible résistance conduisirent leur attaque avec un plein succès. Ils firent deux brèches, chacune de soixante pieds; & se disposèrent à donner un assaut général, & par conséquent à passer la garnison au fil de l'épée. (d) Warwic avoit souvent averti

(a) Ibid. p. 158.

(b) Ibid. p. 337. & 498.

(c) Ibid. p. 450. & 458.

(d) Forbes, Vol. II. p. 498.

le Conseil de la Reine du danger où il se trouvoit. Il n'avoit cessé de demander inutilement des secours d'hommes & de vivres ; il se vit enfin obligé de capituler , trop heureux d'obtenir la liberté de se retirer avec sa garnison. A peine la capitulation étoit-elle signée que le Lord Amiral Clinton , après avoir été retenu par les vents contraires , arriva dans le Port , avec un renfort de trois mille hommes. Mais la Place étoit au pouvoir des ennemis. Pour comble d'infortune , ses troupes porterent la peste en Angleterre , où elle enleva un nombre infini d'habitans , sur-tout à Londres. Il y mourut vingt mille personnes de cette maladie dans une seule année. (a)

1563.
Le Havre
perdu le 15.
Juillet.

Elisabeth dont la prévoyance & l'activité ordinaires s'étoient démenties dans cette occasion , fut bien-aïse d'en venir à un accommodement. La Reine Régente , de son côté , impatiente d'avoir le tems de prendre des mesures pour exterminer les Huguenots , se prêta avec joie à des propositions raisonnables de la part de l'Angleterre. (b) On convint que les otages que la France avoit donnés comme sûreté de la restitution de Calais , lui feroient rendus pour la somme de 220000 écus ; & que les droits & les prétentions resteroient dans le même état de part & d'autre.

1564.

La paix continuoit toujours avec l'Ecosse. Elisabeth & Marie paroïssent être dans la meilleure intelligence. Ces Princesses avoient les dehors de la plus sincère amitié , elles s'écrivoient toutes les semaines des lettres remplies d'expressions tendres , & avoient adopté en apparence les sentimens

Affaires d'E-
cosse.

(a) Le Concile de Trente assemblé depuis 1543, se sépara cette année. La publication de ses Décrets excita une nouvelle fermentation dans l'Europe. Les Catholiques firent tous leurs efforts pour les faire recevoir ; & les Protestans mirent leur constance à les rejeter. Les disputes de Religion avoient été trop loin , pour que ces Décrets opérassent aucune conviction. C'est le seul Concile Général qui ait été tenu dans un siècle vraiment savant & curieux. Comme l'histoire de ce Concile a été écrite

avec beaucoup de pénétration & de jugement , elle a servi tout à la fois à découvrir les usurpations & les intrigues des Ecclésiastiques , & à nous donner un échantillon des Conciles plus anciens. Il est vraisemblable qu'on ne verra plus de Conciles Généraux , jusqu'à ce que la décadence du savoir , & le retour de l'ignorance , disposent encore le genre humain à recevoir de si grandes impostures.

(b) Davila , Lib. 3.

1564.

aussi-bien que le stile de deux sœurs. Elisabeth punit un certain Hales auteur d'un livre contre les droits de Marie ; (a) Le Chancelier Bacon , soupçonné d'avoir engagé cet écrivain à faire cet ouvrage , fut disgracié , & ne parvint qu'avec beaucoup de peine à rentrer en faveur. (b) Les deux Reines étoient convenues l'Eté précédent d'avoir une entrevue à York ; (c) pour résoudre toutes les difficultés de Marie à l'égard de la ratification du traité d'Edimbourg ; & pour concerter ensemble les moyens les plus propres à régler la succession au Trône d'Angleterre. Mais , comme Elisabeth évitoit avec soin d'en venir à la discussion de ce point délicat , elle se servit du prétexte des guerres de France , qui ne lui permettoient pas , disoit-elle , de s'éloigner de Londres ; & elle différa pendant près d'un an l'entrevue proposée. Il est vraisemblable aussi , qu'étant bien informée de la beauté , des graces & de tous les avantages personnels de Marie , elle ne se soucioit pas de s'exposer au parallele que l'on pourroit faire de leurs agrémens extérieurs , article sur lequel sa rivale l'éclipsoit. Elle craignit de donner à cette Princesse , déjà estimée & chérie des Anglois , une occasion nouvelle d'augmenter le nombre de ses partisans.

Les liaisons étroites de Marie avec la Maison de Guise , & son attachement inaltérable pour ses oncles , par qui elle avoit été élevée , & protégée , étoient le principe aussi juste qu'insurmontable de la défiance d'Elisabeth. Elle regardoit les Guise , dont elle connoissoit le caractère dangereux , & les ambitieux projets , comme ses ennemis déclarés & irréconciliables. Ils avoient proposé leur nièce à Dom Carlos , fils de Philippes , au Roi de Suède , au Roi de Navarre , à l'Archiduc Charles , au Duc de Ferrare , & au Cardinal de Bourbon , qui avoit pris le Diaconat , mais dont il lui auroit été facile de se faire relever. En général ils étoient disposés à la donner à quiconque pourroit servir leur intérêt , & causer du trouble & de l'inquiétude à Elisabeth. (d) Elisabeth, de son

(a) Keith , p. 252.

(b) Ibid. p. 253.

(c) Haynes . p. 388.

(d) Forbes , Vol. II. p. 287. Strype , Vol. I. p. 400.

côté, portoit toute son attention à empêcher l'exécution de leurs projets. Sa plus forte crainte étoit que Marie ne format quelque alliance étrangère assez puissante pour la mettre en état de faire revivre ses prétentions sur la Couronne d'Angleterre, & que cette Princesse n'attaquât le Royaume par l'endroit où il étoit le plus foible & le plus exposé. (a) Comme Elisabeth crut que le mariage avec l'Archiduc Charles étoit celui qu'on alloit préférer, elle employa tous les expédiens possibles pour le prévenir. Elle ne s'en tint pas à faire des représentations à Marie contre cette union, elle entreprit d'en détourner l'Archiduc en lui laissant entrevoir des possibilités de réussir auprès d'elle même, & en l'engageant à reprendre ses premières vues à ce sujet. (b) Elle répétoit souvent à la Reine d'Ecosse qu'elle ne seroit satisfaite que lorsqu'elle la verroit mariée à quelque Seigneur Anglois, qui termineroit tous leurs sujets de jalousie, & cimenteroit l'union entre les deux Royaumes. A cette condition elle s'offroit à examiner les titres de Marie, & à l'appeller à sa succession. (c) Après avoir entamé cette proposition en termes généraux pendant un an entier, à la fin elle nomma le Lord Robert Dudley, créé depuis peu Comte de Leicester, comme celui sur lequel elle désiroit que Marie fit tomber son choix.

Le Comte de Leicester, ce célèbre & tout puissant favori d'Elisabeth, réunissoit toutes les qualités brillantes qui séduisent si naturellement les femmes. Une belle figure, des manières agréables, une conduite adroite, un esprit insinuant, étoient les avantages à la faveur desquels il avoit su en imposer à la pénétration d'Elisabeth, & lui cacher ses défauts, ou plutôt, les vices odieux de son caractère. Fier, insolent, intéressé, ambitieux, sans honneur, sans générosité, sans humanité, ces vices n'étoient balancés en lui ni par l'habileté, ni par le courage qu'il auroit au moins fallu pour justifier en quelque sorte, l'excès de confiance dont la Reine l'honora toujours. Il étoit assez simple qu'un attachement si public & si constant de la part de cette Princesse enhardit

(a) Keith p. 247. & 284.

(b) Melvil, p. 41. & 265.

(c) Keith, p. 243. 249. 259.

1564.

Leicester à prétendre à sa main. On le soupçonnoit assés universellement, d'avoir eu la barbarie d'assassiner sa femme, l'héritière de Robesart pour devenir libre de disposer de lui-même. On ne pouvoit que lui déplaire en lui proposant d'épouser Marie. Il accusa Cecil son ennemi d'avoir forgé ce projet artificieux pour lui faire perdre l'amitié de Marie par la témérité d'une semblable prétention, & celle d'Elisabeth par la jalousie qu'elle concevroit de ses vues sur une autre femme. (a) La Reine n'avoit elle-même aucune intention réelle de faire réussir ce mariage; mais, comme elle souhaitoit que Marie ne prit jamais d'époux, elle n'avoit proposé celui-ci qu'avec la persuasion, qu'il ne seroit pas accepté. Elle espéroit gagner au-moins du tems par cette ruse, & rompre tout autre projet d'alliance. Le Comte de Leicester étoit trop cher à Elisabeth pour qu'elle consentit à s'en séparer. Lorsque Marie, séduite par l'espoir d'être déclarée héritière de la Couronne d'Angleterre, sembla se prêter enfin aux propositions d'Elisabeth, cette Princesse retracta ses premières offres, & retira l'appas qu'elle avoit jetté à sa rivale. (b) Cette duplicité de conduite, jointe à quelques airs d'empire & de supériorité qu'elle avoit affectés, lui attirèrent une lettre amère de la part de Marie: & la correspondance des deux Reines si amicale en apparence, fut interrompue quelque tems. Marie envoya Melvil à Londres pour réparer ce refroidissement, & c'est à lui-même que l'on doit le détail circonstancié de cette négociation.

Melvil étoit un courtisan aimable, homme adroit & éloquent. Les instructions qu'il reçut de sa maîtresse ne se bornoient pas aux graves objets concernant la politique & les affaires; elle lui recommanda sur-tout, de jeter la conversation le plus souvent qu'il pourroit sur des sujets plus agréables, & plus analogues à l'esprit vif & brillant d'Elisabeth; & de tacher par ce moyen de s'insinuer dans sa confiance. Il se conduisit si heureusement que cette Princesse, naturellement artificieuse, oublia de se tenir sur ses gardes; (c) & se

(a) Camden, p. 396.

(b) Keith, p. 269. & 270. Appendix, p. 158. Stryce, Vol. 1. 414.

(c) Haynes, p. 447.

mit à découvert au point de le laisser lire jusqu'au fond de son cœur. Il y vit toutes les petitesse, toute la déraison, qu'un intérêt de rivalité pourroit inspirer à une femme très-jeune, & très-frivole. Il causoit avec elle de ses voyages, & ne négligeoit pas de mêler à son récit, quelques traits sur les différentes parures, dont les femmes faisoient usage dans les différens pays où il avoit été, & de remarquer les avantages que chacune de ces modes ajoûtoit à la taille ou à la beauté. La Reine se vanta d'avoir des habits à la mode de toutes les Nations; & depuis ce moment elle eut soin de paroître tous les jours aux regards de l'Ambassadeur avec un habit nouveau. Tantôt elle étoit vêtue à l'Angloise, tantôt à l'Italienne, & tantôt comme en France. Elle lui demanda une fois lequel de ces ajustemens lui alloit le mieux: l'Italien, répondit il, en n'ignorant pas que cette préférence lui seroit agréable, parceque la coëffure d'Italie l'aïssoit flotter les cheveux, & qu'Elisabeth croyoit les siens extrêmement beaux, quoiqu'ils fussent d'un blond très-ardent. Elle voulut savoir de lui quelle couleur de cheveux étoit la plus estimée, & qui d'elle ou de sa maîtresse avoit quelque avantage à cet égard; elle poussa la curiosité de l'amour propre inquiet jusqu'à demander à Melvil laquelle des deux il trouvoit la plus belle; question délicate dont il se tira finement en répondant qu'elle étoit la plus belle personne d'Angleterre, & Marie la plus belle personne d'Ecosse. Elisabeth s'informa ensuite du rapport de leur taille; Melvil fut obligé de dire que sa maîtresse étoit la plus grande; elle est donc trop grande, reprit la Reine, car ma taille est dans les justes proportions. Elle fut de lui que Marie s'amusoit quelques fois à jouer du clavecin, talent qu'elle même possédoit avec supériorité. Elle donna ordre au Lord Hunsdon, de conduire un jour Melvil comme par hazard, dans un cabinet d'où il put l'entendre jouer de cet instrument; Melvil l'écouta, & comme s'il eût été transporté des charmes de cette harmonie, il entra brusquement dans l'appartement où étoit la Reine. Elle feignit de s'en fâcher, mais elle ne laissa pas de l'interroger encore sur la différence de l'habileté de Marie à la sienne. Tous ces dé-

1564.

tails firent conclure à Melvil, (a) qu'à son retour en Écosse, il pourroit assurer Marie, qu'elle feroit bien de ne jamais compter sur l'affection d'Elisabeth, dont toutes les démonstrations d'amitié n'étoient que fausseté & dissimulation.

Après deux ans écoulés à s'en laisser séduire, & à se voir le jouet d'une foule d'artifices (b) & de subterfuges, les sujets de Marie, son conseil, & peut-être elle-même commencèrent à croire qu'il étoit tems enfin de songer à quelque alliance. Les vœux & les regards de la Nation en général se tournoient vers le Lord Darnley, fils du Comte de Lénnox. Il étoit cousin-germain de Marie par Marguerite Douglas, nièce de Henry VIII, & fille du Comte d'Angus, & de Marguerite Reine d'Écosse. Il étoit né, & avoit été élevé en Angleterre, où son pere s'étoit fixé depuis que le crédit de la maison d'Hamilton l'avoit chassé d'Écosse. Comme Darnley touchoit à peine à sa vingtième année, qu'il étoit beau, grand & noblement fait, on esperoit qu'il parviendrait bien-tôt à plaire à Marie. Il étoit aussi par son pere d'une branche de la maison même de cette Princesse, &, pouvoit en l'épousant, conserver la dignité Royale dans la maison de Stuart. Il se trouvoit, après la Reine d'Écosse le plus proche héritier de la Couronne d'Angleterre. Ceux qui prétendoient en exclure Marie, à titre d'étrangere s'efforçoient de faire valoir les droits de Darnley, & de leur procurer la préférence. Un mariage qui unissoit les prétentions de l'un & de l'autre, n'étoit pas un léger avantage pour elle. Darnley, Anglois par sa naissance, & n'ayant d'ailleurs ni beaucoup de crédit, ni des alliances puissantes, ne pouvoit donner d'inquiétude à Elisabeth, & l'on se flattoit que cette jalouse Princesse ne mettroit point d'obstacle à ce mariage.

Elisabeth n'ignoroit pas les intentions de la Cour d'Edimbourg; (c) & approuvoit interieurement l'union projetée entre Darnley & la Reine d'Écosse. (d) Il est vrai qu'elle auroit préféré que Marie vécut dans le veuvage, mais il n'étoit guere possible de l'y assujettir; ainsi Elisabeth fut satisfaite

(a) Melvil, p. 49. & 50.
(b) Keith, p. 264.

(c) Keith, p. 261. Jebb. Vol. 11. p. 46.
(d) Keith, p. 280. & 282.

d'un choix , qui la délivroit des inquiétudes d'une alliance étrangere & qui ne la séparoit pas de son favori Leicester. Pour faciliter le mariage de Darnley , elle fit secrètement insinuer à Marie de rappeler Lénnox en Ecoſſe , & de le réhabiliter dans ſes honneurs & dans ſes biens. (a) A peine eut elle obtenu ce qu'elle deſiroit , que , pour ſe conſerver l'affection des Hamilton , & de ſes autres créatures en Ecoſſe , elle blama hautement la conduite de Marie. (b) Lorſqu'elle fut certaine que les négociations du mariage de Darnley s'avançoient , elle permit à ce jeune Seigneur de ſuivre ſon pere auſſi-tôt qu'il la ſupplia d'y conſentir. Mais , dès qu'elle fut que Marie , éprise de ſa perſonne , avoit tout diſpoſé pour l'épouſer , elle déclama contre ce mariage ; elle envoya ordre à Darnley , par Throcmorton , de revenir ſur le champ en Angleterre , ſous peine de deſobéiſſance ; elle fit mettre la Comteſſe de Lénnox & ſon ſecond fils à la Tour , où ils furent rigoureusement reſſerrés ; elle fit ſaiſir tous les biens que la maiſon de Lénnox poſſédoit en Angleterre ; & ſans qu'il lui fut poſſible d'appuyer ſon mécontentement (c) d'aucune raiſon , elle menaça , proteſta , ſe plaignit , comme ſi on lui avoit fait l'outrage le plus ſanglant.

1565.

Le 28. Juillet.

La politique d'Elifabeth étoit ſage dans ſon principe , mais il y entroit preſque toujours des ruſes & de la fauſſeté , ſurtout quand elle traitoit avec la Reine d'Ecoſſe. Elle y mettoit alors tant de petites paſſions , tant d'humeur jalouſe , qu'elle n'oſoit avouer à perſonne les vrais motifs de ſa conduite ; qu'elle les diſſimuloit à ſes Miniſtres , & qu'elle auroit voulu ſe les cacher à elle-même. Mais , envie & rivalité de femme à part , Elifabeth avoit quelque raiſon d'intérêt à feindre d'être irritée dans cette occaſion ; elle tiroit au moins de cette colere apparente , le prétexte de refuſer de reconnoître les droits de Marie à ſa ſucceſſion , refus dont elle étoit réſolue de ne ſe jamais deſiſter. Sa mauvaiſe humeur ſimulée , favorifoit auſſi le deſſein encore plus perfide & plus dangereux d'en-

(a) Keith , p. 255. 259. & 272.

(b) Melvil , p. 42.

(c) Keith , p. 274. & 275.

1565. tretenir les mécontentemens & l'esprit de révolte de la Noblesse & du Clergé d'Ecosse. (a)

Rien n'est plus malheureux pour un peuple que d'être gouverné par un Souverain persuadé d'une religion différente de celle qui est établie. Il est presque impossible alors qu'il y ait une confiance mutuelle entre le prince & les sujets. La conduite de Marie avoit été jusque-là irréprochable à tous égards, & même digne d'éloge ; cependant elle étoit bien éloignée de s'être attaché les Ecossois autant qu'elle devoit l'espérer de ses qualités aimables & de ses agrémens personnels. On craignoit toujours son zèle pour la religion Catholique, & sur-tout sa déférence pour ses oncles, généralement reconnus, pour les auteurs du projet d'exterminer dans toute l'Europe, & la religion Réformée, & ceux qui la professoient. Marie avoit constamment refusé de ratifier les actes du Parlement qui établissoient la réformation. Elle avoit risqué des tentatives pour faire restituer aux Evêques Catholiques quelques parties de leur juridiction civile. (b) Elle avoit même écrit une lettre au Concile de Trente, dans laquelle, après s'être étendue sur son attachement à la Foi Catholique, elle appuyoit sur ses droits de succéder à la Couronne d'Angleterre & marquoit une forte espérance de pouvoir un jour faire rentrer tous ses Etats dans le sein de l'Eglise. (c) Les Protestans entousiastes, ne manquoient pas de lui faire les reproches les plus insultans, & par leur animosité, de l'éloigner encore davantage de leur doctrine. On fit une loi qui mettoit au rang des crimes capitaux, même dès la première fois, de célébrer la Messe autre part que dans la Chapelle de la Reine. (d) Ce fut même avec de grandes difficultés que l'on eût cette indulgence pour elle. L'assemblée générale importuna de nouveau cette Princesse pour l'exhorter à changer de religion, à renoncer à l'Idolâtrie blasphématoire de la Messe, à la tyrannie de l'Ante-Christ Romain, & à embrasser la véritable doctrine de J. C. Elle répondit avec modération qu'elle n'étoit pas encore convaincue, que sa religion fût une erreur ; & la Messe

(a) Keith, p. 290.

(b) Spotswood, p. 198.

(c) Fra-Paolo, Lib. VII.

(d) Keith, p. 268.

une impiété ; que d'ailleurs son apostasie lui feroit perdre l'amitié de ses alliés du continent. On lui répliqua que la religion Réformée étoit incontestablement celle que J. C. avoit révélée lui même ; celle que les Apôtres avoient enseignée ; & celle que les fideles des premiers siècles avoient embrassée ; que la religion des Turcs , ni celle des Juifs , ni celle des Papistes n'étoit établie sur des fondemens aussi solides que le dogme des Réformés ; qu'eux seuls , avoient le bonheur , entre tant de religions répandues sur la terre , de connoître & de professer la véritable ; que toute personne qui entendoit , ou pour mieux dire , qui regardoit la Messe , approuvoit un sacrilège , proféroit un blasphème & commettoit un acte d'idolâtrie abominable ; qu'enfin l'amitié du Roi des Rois étoit préférable à toutes les alliances & à tous les traités du monde. (a)

1565.

Le mariage de la Reine d'Ecosse allarma le zèle des Protestans ; ils croyoient la maison de Lénnox attachée à la religion Catholique : ce fut en vain que Darnley , qui portoit alors le nom de Henry , tâcha de se concilier l'affection des Ecclésiastiques réformés en se trouvant assidûment à leur Eglise. Loin que ces démonstrations extérieures les désarmassent, ils en abuserent pour l'insulter en face : Knox eut un jour l'audace de lui dire à lui-même du haut de la chaire , que pour châtimens des offenses & de l'ingratitude des peuples , Dieu les abandonnoit à la domination des femmes & des enfans. (b) La populace d'Edimbourg , animée par ces discours séditions , s'ameuta & commença à se liguier contre le Gouvernement. (c) Mais le danger le plus menaçant pour l'autorité de Marie , venoit sur-tout du mécontentement des principaux de la Noblesse du Royaume.

La Reine
d'Ecosse épouse
Darnley.

Le Duc de Châtelraut voyoit avec dépit le rétablissement , & encore plus l'agrandissement de la Maison de Lénnox son ennemie héréditaire. Il craignoit que Darnley ne parvint à l'exclure de son droit éventuel à la Couronne d'Ecosse à laquelle ce rival avoit déjà montré ses prétentions. Le Comte

(a) Keith , p. 550. & 551.

(b) Ibid. p. 546. Knox , 381.

(c) Knox , 377.

1565.

de Murray ne voyoit pas plus patiemment son crédit éclipsé à la Cour par celui de Lénnox. Il commençoit à redouter la révocation de quelques dons considérables qu'il tenoit des libéralités de la Reine ; les Comtes d'Argyle , de Rothes , de Glencairn , les Lords Boyde , Ochiltry , Kirkaldy de Grange Pittarow , les plus zélés protecteurs de la réformation , avoient les mêmes inquiétudes ; ils s'apercevoient à regret que la faveur de Marie ne se répandoit plus que sur la nouvelle cabale des Comtes de Bothwel , Athole , Sutherland , & Huntley , tous soupçonnés d'une grande tiédeur pour la religion Protestante , ou d'un penchant secret pour la catholique. Le même germe de mécontentemens , qui dans les autres cours ne fait éclore que des intrigues , des factions , des murmures , produisoit en Ecosse des projets d'assassinats , ou de révolte. Indépendamment des accusations réciproques dont tous les grands se noircissoient tour à tour , & qu'il est si difficile d'approfondir , (a) dès que les Lords mécontents virent que le mariage de la Reine étoit absolument résolu , ils complotterent ensemble de prendre les armes contre leur Souveraine. Ils s'assemblerent à Stirling ; & , sous le prétexte de pourvoir à la sûreté de la religion , ils s'engagerent à une défense respectueuse , & firent demander à Elisabeth son appui & des secours. (b) Cette Princesse , après avoir marqué publiquement à quel point ce mariage lui déplaisoit , ordonna secrètement à Randolphe , & à Throcmorton , ses Ambassadeurs , de promettre en son nom quelques secours aux mécontents ; elle leur envoya même une somme de dix mille livres pour les mettre en état de commencer leur révolte. (c)

Aussi-tôt que Marie fut informée de l'assemblée de Stirling & des mouvemens des Lords , elle les fit sommer de venir à la Cour , rendre compte de leur conduite. Elle leva en même

(a) Il paroît cependant par quelques Lettres de Randolphe , Keith , p. 290 , qu'on avoit offert à ce Ministre de se saisir de Lénnox & de Darnley , & de les remettre entre les mains d'Elisabeth. Melvil confirme ce fait , & dit que les Conjurés avouèrent tous ce projet , p. 56. Cela sert à justifier la relation que le parti de la Reine donna du *Raid de Baith* , ainsi qu'on l'appella. Voyez Goodall , Vol. II. p. 358. L'autre conspiration dont Melvil se plaint est beaucoup plus incertaine ; & n'est même fondée que sur des apparences très-douteuses.

(b) Keith , p. 293. 294. 300. & 301.

(c) Knox , p. 380. Keith , Appen. 164. Anderson , Vol. III. p. 194.

tems quelques troupes pour assurer l'exécution de ses ordres. Les rebelles, au lieu d'obéir, quitterent le plat pays, allèrent chercher un azile dans la Province d'Argyle. Mais, afin de leur ôter toutes ressources, elle s'avança jusqu'à Glascow avec le Roi, & les contraignit à se retirer. Ils se montrèrent à Paisly dans le voisinage, avec un corps de mille chevaux, & cotoyant l'Armée de la Reine ils se rendirent à Hamilton; de-là ils passèrent à Edimbourg où ils entrèrent sans résistance. Ils s'attendoient à y recevoir un renfort considérable par le moyen de Knox & des autres Ministres séditions. Ils firent publier au son du tambour qu'ils donneroient des engagements à tous ceux qui voudroient s'enroller pour la défense de la gloire de Dieu. (a) Mais la Nation n'étoit pas disposée à la révolte. Elle aimoit, elle estimoit encore Marie. Le mariage de cette Princesse n'avoit pas été généralement désagréable au peuple; & les vues intéressées des Seigneurs mécontents étoient si connues que leur prétendu zèle pour la religion ne fit illusion à personne, pas même à la populace. (b) Le Roi & la Reine prirent le chemin d'Edimbourg à la tête de leurs troupes, & les rebelles furent obligés de se retirer vers les Provinces du Sud. Comme on les y poursuivit avec une armée, déjà forte de dix-huit mille hommes, (c) ils se trouverent enfin réduits à la nécessité d'abandonner l'Ecosse & de se réfugier en Angleterre.

Lorsqu'Elisabeth vit que l'événement répondoit si mal à ce qu'elle en avoit attendu, elle jugea convenable de désavouer qu'elle eût eu aucune intelligence avec les mécontents. Elle publia partout qu'ils n'avoient reçu d'elle aucun encouragement, ni aucune promesse de les appuyer & de les secourir. Elle porta même la dissimulation & la fausseté encore plus loin; Murrai étoit venu à Londres avec l'Abbé de Kilwinning, Agent de Châtelraut. Elle les engagea, par de secrètes assurances de protection, à convenir devant les Ambassadeurs de France & d'Espagne, qu'elle n'avoit aucune part à leur rébellion. Elle ne leur eut pas plutôt arraché cet aveu,

(a) Knox, p. 381.

(b) Ibid. p. 380. & 385.

1565. qu'elle les chassa de sa présence, en les accablant des noms odieux de traitres & de scélerats; elle ajoûta que leur détestable révolte étoit en horreur à tous les Souverains; que comme elle ne les y avoit excité en aucune manière, elle leur déclaroit que désormais ils ne devoient espérer ni assistance, ni appui d'elle. (a) Throcmorton, dont l'honneur égaloit la capacité, fut le seul qui refusa de nier les démarches qu'il avoit faites pour contribuer au soulèvement de l'Ecosse. Comme il connoissoit le caractère & la conduite ordinaire d'Elisabeth, il avoit même eu la précaution de se faire autoriser par un Arrêt du Conseil à contracter les engagements qu'il avoit été obligé de prendre avec les factieux. (b)

Les Seigneurs fugitifs & bannis, voyant qu'Elisabeth les traitoit si mal, eurent recours à la clémence de leur Souveraine. Le Duc de Châtelraut, après quelques sollicitations, & des protestations réitérées d'un repentir sincère, obtint sa grace, à condition qu'il se retireroit en France. Marie fut plus inflexible à l'égard du Comte de Murray, & des autres conjurés, sur lesquels elle rejettoit tout l'odieux de l'entreprise. Mais, comme elle étoit continuellement obsédée par les amis des coupables & que ses partisans d'Angleterre les plus sages & les plus éclairés lui représentoient que rien ne serviroit mieux ses intérêts dans ce Royaume que de traiter avec douceur des hommes devenus célèbres par leur zèle contre la religion Catholique, elle consentit à suivre son penchant naturel, qui ne la portoit pas aux partis de rigueur. (c) Sur ces entrefaites, Rambouillet arriva en qualité d'Ambassadeur de France. Il étoit chargé de recommander à Marie, de la part du Cardinal de Lorraine son oncle, pour les sentimens duquel cette Princesse avoit une entière déférence, de ne pardonner à aucun des chefs Protestans, qui avoient osé entrer dans une conspiration contr'elle. (d)

Les partis attachés aux deux religions qui divisoient la France, & presque toute l'Europe, étoient plus irrités qu'assou-

(a) Melvil, p. 57. Knox, p. 388. Keith, p. 319. Crawford, p. 62. & 63.

(b) Melvil, p. 60.

(c) Ibid. p. 59. 60. 61. 62. & 63. Keith, p. 322.

(d) Keith, p. 325. Melvil, p. 63.

vis par les violences qu'ils exercoient les uns contre les autres. La paix accordée aux Huguenots n'étoit, comme l'avoit prévu l'Amiral, qu'un piège pour les désarmer, & pour préparer fourdement leur destruction totale. Catherine de Médicis, sous prétexte de visiter les Provinces, & de remédier à tous les abus occasionnés par la dernière guerre, voulut parcourir le Royaume. Elle eut quelques conférences sur les frontières, avec le Duc de Lorraine & le Duc de Savoye; après quoi elle se rendit à Bayonne, où la Reine d'Espagne sa fille, & le Duc d'Albe se trouverent. On ne vit regner dans ces superbes Cours, pendant cette entrevue, que la joye, les fêtes, la cordialité, & les plaisirs; mais sous ces apparences riantes on machinoit le projet le plus sanguinaire, & le plus fatal au repos du genre humain, qu'on ait jamais conçu dans aucun siècle, & chez aucune Nation. Philippes & Catherine de Médicis y concerterent les moyens d'exterminer, par le fer, & par le feu, généralement tous les Protestans. Le Duc d'Albe, dont l'ame atroce applaudissoit à ce dessein barbare, conseilla à la Reine Régente d'en commencer immédiatement l'exécution par le massacre de tous les chefs du parti Huguenot. (a) Mais cette Princesse, quoique dépouillée de tout sentiment d'humanité, suspendit le moment de déployer son génie & sa politique perfide. Elle aima mieux essayer à forces de ruses & de dissimulation, vices qu'elle honoroit du nom d'habileté, de conduire les Protestans dans le piège; & de ne porter le couteau sur eux, que lorsqu'ils seroient absolument sans défense. Le Cardinal de Lorraine, dont le caractère ressembloit à celui du Duc d'Albe, fut un des principaux auteur de cette affreuse conspiration. Comme l'aggrandissement de sa nièce, la Reine d'Ecosse, entroit pour beaucoup dans son plan, il eut soin de disposer les choses pour que les mesures qu'elle prendroit se conciliasent avec ce complot détestable, formé par les autres Princes Catholiques. Il n'est pas probable (b) qu'il ait initié cette jeune Princesse dans toute la profondeur de ce monf-

(a) Davila, Lib. 111.

(b) Cela est cependant affirmé posi-

vement par Randolph, résident pour l'Angleterre. Voyez Keith, Appen. p. 176.

1566.

trueux secret. Mais il s'étoit acquis tant d'autorité sur elle, qu'il la fit renoncer au parti de clémence, qu'elle avoit intention de suivre, & la détermina à la perte des Seigneurs bannis. (a) Elle convoqua l'assemblée du Parlement à Edimbourg pour instruire leur procès. Comme le crime dont on les accusoit étoit manifeste & reconnu, leur condamnation paroissoit inévitable. Ce fut par un accident imprévu & terrible, dont l'issue causa la perte de Marie, que les coupables se déroberent à la rigueur des loix.

Le mariage de la Reine d'Ecosse avec le Lord Darnley étoit si naturel & si sortable à tous égards, que cette Princesse & son Conseil y avoient acquiescé précipitamment. Séduite par la jeunesse, la beauté & les agrémens extérieurs de ce Seigneur, elle n'avoit pas fait attention d'abord, que son caractère ne répondoit point du tout à ce que sa personne sembloit annoncer. Violent, & irrésolu à la fois; insolent, crédule & facilement gouverné par ses flatteurs, il étoit encore porté à l'ingratitude, parce qu'il croyoit mériter au-delà de tout ce qu'on faisoit pour lui. Il seroit difficile qu'avec tant de défauts, & le gout des plaisirs les plus grossiers & les plus abjects, il eût été susceptible d'un amour tendre & délicat; aussi en étoit-il incapable. (b) Marie dans les premiers transports de sa passion s'étoit fait un bonheur d'ajouter tous les jours à l'élévation de son époux. Elle lui avoit donné le titre de Roi; elle avoit joint son nom au sien dans tous les actes publics; & elle comptoit encore lui faire assurer par les Etats du Royaume la jouissance de la Couronne, comme d'un bien matrimonial. Mais, lorsque l'illusion fut dissipée, & qu'elle découvrit en lui tant de vices & de foiblesses, cette Princesse sentit l'imprudence de la profusion de ses bienfaits, & résolut de mettre à l'avenir plus de réserve dans les marques de confiance qu'elle lui accordoit. Il s'en apperçut, & le ressentiment qu'il en témoigna ne fit qu'augmenter le refroidissement de la Reine. Ce jeune Prince indigné de ce changement de conduite à son égard, dirigea ses projets de vengeance sur tous

(a) Melvil, p. 63.

(b) Keith, p. 287. & 329. Appen. | p. 163.

ceux qu'il soupçonnoit d'y avoir contribué.

Il y avoit alors à la Cour un nommé David Rizzio dont la faveur auprès de la Reine d'Ecosse venoit d'acquiescer un degré si extraordinaire qu'il sembloit posséder toute sa confiance. Il étoit Piémontois, d'une extraction obscure, fils d'un Musicien, & Musicien lui-même. Cet homme, ne pouvant subsister dans son pays de la ressource de ses talens, s'étoit mis à la suite d'un Ambassadeur que le Duc de Savoye envoya en Ecosse pour féliciter la Reine peu de tems après qu'elle y fut arrivée. Rizzio chantoit avec methode & sa voix étoit passable; la Reine le trouva nécessaire pour compléter sa musique, & le retint à son service après le départ de l'Ambassadeur; le Secrétaire des dépêches françoises ayant ensuite déplu à cette Princesse elle donna cette place à Rizzio; il sut profiter adroitement des occasions que les fonctions de son emploi lui procuroient d'approcher souvent de la personne de la Reine; plus délié, plus intelligent & plus ambitieux que son état & son éducation ne sembloient le permettre, il mit si bien à profit le caprice heureux de la fortune, qu'il fut bien-tôt regardé comme le dépositaire des secrets de Marie, & l'ame de son conseil. On le consultoit dans toutes les occasions; il devint le canal de toutes les graces; ceux qui aspiraient à quelque chose que ce fût à la Cour, étoient obligés de se le rendre favorable à force de présens & de bassesses. Il montra tant d'insolence & d'avidité dans l'usage de son credit qu'il s'attira la haine de la Noblesse & de tout le Royaume. (a) Il s'étoit d'abord servi de la confiance dont la Reine l'honorait, pour faire réussir le mariage de Darnley; & l'amitié la plus solide paroissoit établie entr'eux. Mais le changement arrivé dans les sentimens de la Reine procura aux amis de Henry le prétexte de perdre Rizzio; ils l'accuserent d'être l'auteur de l'indifférence actuelle de cette Princesse pour son Epoux. Il ne leur fut pas difficile d'agiter l'esprit naturellement

1566.

Meurtre de
Rizzio.

(a) Buchannan avoue qu'il étoit laid. Mais on peut inférer de ce que dit cet Auteur, qu'il étoit encore jeune. Il prétend qu'au retour du Duc de Savoye à Turin, Rizzio étoit *in adolescentia vi-*

gore; dans la vigueur de la jeunesse. Or le retour du Duc ne précéda cet événement-ci que de peu d'année, Lib. XVII. cap. 44.

1566.

jaloux de Henry, & d'y exciter même des soupçons d'une espèce dangereuse. Il s'en falloit beaucoup que le favori, contre lequel on intriguait, fût d'une figure agréable, mais il étoit encore jeune. (a) Quoique son intimité avec Marie ne pût être raisonnablement sentée criminelle; que cette idée fût même absurde, un Epoux soupçonneux ne trouvoit point d'autres moyens d'expliquer les bontés familières dont la Reine combloit Rizzio. L'austerité rigide du Clergé qui ne les toléroit pas, ne contribua que trop à répandre sur cet article une opinion défavorable à la Reine parmi le peuple. Comme d'ailleurs on suspectoit généralement Rizzio d'être pensionnaire du Pape; & profondément engagé dans tous les complots tramés contre les Protestans, toutes les fables que l'on voulut débiter à son désavantage & à celui de Marie, s'accréditerent dans le parti des Réformés.

Rizzio avoit uni en effet ses intérêts à ceux des Catholiques Romains; il étoit l'ennemi déclaré des Seigneurs Ecofois bannis; la persécution violente qu'il ranima contr'eux, lui attira la haine de tous leurs amis, & de toutes leurs créatures, dont le nombre étoit considérable. On crut aussi qu'on avoit formé à la Cour le plan de révoquer des dons exorbitans accordés pendant la minorité de la Reine. La Noblesse même, qui s'étoit emparée des bénéfices Ecclésiastiques, commença à craindre qu'on ne lui en disputât la possession. (b) Le Comte de Morton Chancelier joignoit à toutes ces allarmes une inquiétude encore plus vive; on avoit répandu le bruit que Marie comptoit le dépouiller de sa place pour la donner à Rizzio, vil étranger disoit-on, que l'on venoit de tirer du néant, & qui ne connoissoit ni les loix, ni la langue du pays. (c) Les témoignages d'attachement que cette Princesse laissoit échapper pour cet aventurier étoient si indiscrets que, tout étrange que fût ce bruit, on y ajouta foi; il devint un des plus puissans ressorts qu'on employa pour accélérer la perte du favori. Morton s'insinua dans la confiance de Henry &

(a) Keith, p. 282. 302. Mémoires de Crawford, p. 5. Spotswood, p. 193.
(b) Keith, p. 326. Melvil, p. 64.

(c) Buchanan, Lib. xvii. c. 60. Crawford, p. 6. Spotswood, p. 194. Knox, p. 393. Jebb, Vol. 1. p. 456.

mit toute son adresse à irriter les mécontentemens & la jalousie de ce Prince. Il lui persuada que le seul moyen de s'affranchir des indignités qu'il essuyoit , étoit de livrer le méprisable étranger au sort qu'il ne méritoit que trop , & que toute la Nation lui souhaitoit. George Douglas , frere naturel de la Comtesse de Lénox appuya cet avis ; les Lords Ruthven & Lindefey , que l'on consulta , offrirent de concourir à l'entreprise , le Comte de Lénox même , pere du Roi , ne la désapprouva pas. (a) La légèreté de Henry étoit si connue à tous les conjurés , qu'ils exigèrent de lui un écrit par lequel il autorisoit l'assassinat de Rizzio ; & s'engageoit à protéger contre les suites que ce meurtre pourroit avoir , quiconque y auroit part. (b)

1566.

Ce projet si atroce en lui-même le devint encore d'avantage par les circonstances qui en accompagnerent l'exécution. Marie étoit au septième mois de sa grossesse , & soupoit en son particulier avec le Comte d'Argyle , sa sœur naturelle , Rizzio & quelques autres personnes de sa suite. Le Roi entra dans son appartement , par un passage dérobé , & s'arrêta derrière le fauteuil de cette Princesse. Le Lord Ruthven , George Douglas , & les autres conjurés , tous armés entrèrent précipitamment après lui. Marie, effrayée à cet aspect, leur demanda la raison de cette brusque apparition : ils lui répondirent que ce n'étoit point à elle qu'ils en vouloient ; que leur intention n'étoit que de faire subir à ce traître [en montrant Rizzio] le châtiment qu'il méritoit. Rizzio hors de lui , courut à sa maîtresse , & l'embrassant étroitement par le milieu du corps , implora sa protection. Tandis que Marie employoit les cris , les prieres , les menaces pour le sauver , les assassins impatiens s'élancerent sur leur proie , sans égards pour leur Souveraine , & , renversant tout ce qui se trouvoit sur leur passage , augmentèrent l'horreur & la confusion de cette scene affreuse. Douglas saisit l'épée de Henry , & la plongea dans le sein de Rizzio. Ce malheureux luttant contre la mort & poussant des cris lamentables tenoit encore Marie entre ses bras. Les autres

Le 9. Mars

(a) Crawford , p. 7.

(b) Goodall, Vol. 1. p. 266. Crawford, | p. 7.

1566.

conjurés l'en arracherent ; le trainerent dans l'anti-chambre, où ils le percerent de cinquante-six coups. (a) Dès que l'infortunée Princesse fut informée du sort de Rizzio elle essuya ses larmes : » je ne pleurerai plus, dit-elle, je ne songerai qu'à » la vengeance. » L'insulte, qu'en effet, elle venoit de recevoir ; la flétrissure que l'on s'efforçoit d'imprimer à sa réputation, le danger qu'elle couroit de sa vie, attendu son état actuel, étoient des outrages si sanglans, si accumulés qu'ils n'auroient pû laisser aucun sentiment de clémence dans l'ame même la plus douce & la plus modérée.

Les assassins, craignant le ressentiment de Marie, la retinrent prisonnière dans le Palais. Le Roi éloigna tous ceux qu'il pouvoit soupçonner d'avoir intention de la tirer de sa prison, en leur déclarant qu'il avoit ordonné tout ce qui s'étoit fait, & qu'il se chargeoit de veiller à la sûreté de la Reine. Murrai, & les autres Seigneurs bannis arriverent deux jours après. Marie, dont l'indignation contr'eux étoit affoiblie par des injures plus récentes, consentit volontiers à leur pardonner. Elle reçut même son frere avec une tendre affection. Ils obtinrent du Parlement un acte d'abolition, & furent rétablis dans leurs biens & dans leurs dignités. Les complices du meurtre de Rizzio sollicitèrent aussi la Reine de leur accorder leur grace : mais elle éluda adroitement de céder à leur demande, en leur persuadant que tant qu'elle se verroit retenue captive, & environnée de gardes, tout ce qu'elle signeroit seroit nul. Dans ces entrefaites elle regagna la confiance de son Epoux par ses caresses. A peine eut-elle obtenu sa liberté, qu'elle engagea Henry à se sauver avec elle pendant la nuit, & à se retirer à Dumbar. Plusieurs de ses sujets lui offrirent leurs secours. Elle rassembla une armée, s'avança à Edimbourg. Les conjurés, qui n'avoient point de forces à lui opposer, furent contrains de fuir en Angleterre, où ils trainerent une vie languissante dans l'indigence & dans l'opprobre. Ils implorerent ensuite la protection du Comte de Bothwel nouveau favori de Marie ; ce Seigneur sentit qu'il fortifieroit son parti en s'attachant les conjurés ; il parvint à

(a) Melvil, p. 64. Keith, p. 330. 331. Crawford, p. 9.

calmer le ressentiment de Marie , & leur procura bien-tôt la satisfaction de revenir en Ecosse. (a)

1566.

Ce fut contre son Epoux seul que Marie conserva un désir implacable de vengeance. Il y avoit déjà quelques tems que sa personne ne lui étoit plus agréable ; & la mesure de son aversion pour lui étoit comblée depuis qu'il avoit foulé aux pieds toutes les loix du devoir & de la reconnoissance. Elle l'engagea à défavouer toute intelligence avec les meurtriers de Rizzio ; à nier qu'il eût eu aucune part à leur crime , & même à faire une déclaration publique de cette imposture , si connue de tout le monde. (b) Lorsqu'elle l'eut rendu , par ce moyen , l'objet du mépris universel , & totalement indigne de la confiance de tous les partis , elle le quitta avec autant de dedain que d'indignation. (c) Pour mieux donner l'air d'une fuite marquée à son départ , elle se retira brusquement à Alloa chez le Comte de Mar. Henry l'y suivit ; elle revint précipitamment à Edimbourg , & lui témoigna par tout le dégoût & l'antypathie les plus insurmontables. Elle engagea ses courtisans à le négliger ; elle se fit une joye maligne de le réduire au cortège le moins magnifique & le moins nombreux , pour attirer sur ce Prince , le mépris de la populace même. Il lui fut cependant permis d'avoir un appartement dans le Château d'Edimbourg , que Marie avoit choisi pour y faire ses couches. Elle y mit un fils au monde. Comme cet événement intéressoit l'Angleterre aussi bien que l'Ecosse , elle dépêcha sur le champ Sir James Melvil pour porter cette heureuse nouvelle à Elisabeth. Melvil rapporte que le soir du jour de son arrivée à Londres , cette Princesse donnoit un Bal à sa Cour , dans Greenwich ; & s'y livroit à toute la vivacité & la gayeté qu'elle faisoit briller ordinairement dans ces occasions. Dès qu'il eut notifié la naissance du Prince d'Ecosse la joye d'Elisabeth disparut : elle tomba dans une profonde mélancolie , & , appuyant sa tête sur son bras , dit douloureusement à quelqu'un de sa suite , „ la Reine d'Ecosse est mere , tandis que je ne suis qu'un arbre

(a) Melvil , p. 75. & 76.

(b) Goodall , Vol. I. p. 280. Keith ,

Appen. p. 167.

(c) Melvil , p. 66. & 67.

1566.

„ stérile ! » cependant le lendemain à l'audience de l'Ambassadeur, elle reprit sa première dissimulation ; affecta un air satisfait ; remercia Melvil de la diligence qu'il avoit faite pour lui apporter une si agréable nouvelle, & témoigna la plus tendre amitié pour Marie, qu'elle nommoit sa sœur. (a) Quelque tems après elle envoya le Comte de Bedford, & George Cary, fils du Lord Hunsdon, & parent de cette Princesse, pour tenir en son nom le jeune Prince sur les fonds de Baptême ; elle les chargea aussi de présens magnifiques pour la Reine d'Ecosse.

La naissance du fils de Marie augmenta le zèle de ses partisans en Angleterre. (b) On commença même à demander de toutes parts un règlement pour la succession. Ces demandes éclatèrent avec plus de véhémence dans la nouvelle séance du Parlement qui fut tenu après six prorogations. La Chambre des Pairs, qui avoit jusqu'alors évité de toucher à l'objet délicat de la succession, fut la première à l'entamer. La Chambre des Communes imita bien-tôt l'exemple des Lords. Molineux ouvrit l'affaire dans la Chambre Haute, & proposa, que la question de la succession, & celle des subsides fussent enfin mises en délibération, comme si on eût eu l'intention par là de contraindre la Reine à céder à la requête de son Parlement. (c) Les courtisans tâchèrent d'éluder la discussion. Sir Ralph Sadler dit à la Chambre qu'il avoit entendu la Reine affirmer positivement que, pour le bien de son peuple, elle étoit déterminée à se marier. Le Secrétaire d'Etat, Cecil & Sir François Knollys rendirent le même témoignage ainsi que Sir Ambroise Cave Chancelier du Duché & Sir Edouard Roger Contrôleur de la Maison de la Reine. (d) L'ambition d'Elisabeth, & son caractère altier étoient si bien connus, que peu des membres du parlement ajoutèrent foi à ces protestations. Ils les regarderent comme un nouvel artifice, dont le seul but étoit de rétracter la déclaration positive qu'elle avoit faite au commencement de son règne de vivre & de mourir dans le célibat. Ce nouveau subterfuge, n'eut pas l'effet que les Ministres

(a) Melvil, p. 69. & 70.

(b) Camden, p. 397.

(c) D'Ewes, p. 129.

(d) Ibid. p. 124.

en avoient espéré ; il ne servit qu'à engager le Parlement à joindre par bienfiance l'objet du règlement de succession à la demande du mariage de la Reine. On alloit procéder avec la plus grande célérité sur cette matière ; on avoit même nommé un comité pour en conférer avec les Pairs, lorsqu'il vint des ordres exprès de la Reine de ne pas aller plus avant. Elle fit dire par Cecil, qu'elle donnoit sa parole Royale à la Chambre que son intention de se marier étoit sincère ; que la déclaration d'un successeur entraineroit de grands dangers pour sa personne ; qu'elle avoit fait l'expérience, sous le règne de sa sœur, à quel point les courtisans penchoient en faveur d'un héritier présomptif, & jusqu'où les hommes étoient disposés à sacrifier leur devoir actuel, à leurs espérances à venir ; & qu'elle étoit résolue de différer la décision de cette affaire importante jusqu'à un moment plus favorable. Les Chambres furent peu satisfaites de ces raisons, & murmurèrent encore davantage contre l'ordre qui leur interdisoit la discussion de cet objet (a). Paul Wentworth membre du Parlement, & l'un des plus emportés alla jusqu'à mettre en question si ce n'étoit pas violer les libertés & les privilèges des Chambres, que de leur faire de pareilles défenses (b). Quelques-uns même, sortant du profond respect qu'ils avoient eu jusque-là pour la Reine, dirent hautement qu'il n'étoit pas seulement de son devoir de s'occuper pendant sa vie du bonheur de ses sujets ; mais qu'elle étoit encore obligée à pourvoir à leur tranquillité future en fixant le choix d'un successeur, que par une conduite différente elle se montroit plutôt la marâtre que la mère de son peuple ; qu'il sembloit qu'elle ne désirât la durée du Royaume, qu'autant qu'elle auroit la gloire & la satisfaction de le gouverner ; qu'il n'y avoit que des Princes sans courage, des tyrans & des femmes timides, qui craignissent leurs successeurs ; qu'enfin l'amour du peuple étoit le rempart le plus sûr, pour tout Souverain dépouillé d'artifices & d'intérêt personnel, & assez magnanime pour confier sa sûreté à cette glorieuse défense (c). La Reine, ayant appris toutes ces

(a) D'Ewes, p. 127. & 128.

(b) Ibid. p. 128.

(c) Camden, p. 400.

1566.

contestations, envoya chercher l'Orateur, & , après lui avoir réitéré ses premiers ordres, elle le chargea d'informer la Chambre que s'il restoit quelques-uns de ses Membres qui ne fussent pas satisfaits, ils n'avoient qu'à paroître devant le Conseil-Privé, & y expliquer leurs raisons (a). Comme ces Membres, malgré des ordres si positifs, paroissoient toujours disposés à continuer de procéder sur cette matière, Elisabeth jugea à propos de révoquer la défense qu'elle en avoit faite, & envoya dire à la Chambre qu'elle lui rendoit la liberté de ses délibérations (b). Cette condescendance adoucit tellement l'esprit des Communes, que le sujet qui les avoit échauffées, ne fut plus discuté que d'une façon calme. Elles accorderent

1567.

Le 2. Janvier.

même à la Reine un subside & un quinzième payables en trois termes, sans y mettre aucune condition. La Reine immédiatement après abrogea le Parlement, & termina la Séance avec quelqu'aigreur, en disant qu'elle avoit apperçu beaucoup d'artifices & de dissimulation dans les procédés de cette Assemblée; que, sous le prétexte de mariage, & de succession, quelques-uns des Représentans cachotent de mauvaises intentions; mais qu'elle avoit du moins tiré un grand avantage de leurs tentatives, celui de distinguer ses amis de ses ennemis. » Mais, pensez-vous, ajouta-t-elle, que je ne sois pas » occupée de votre sécurité future, & que je veuille négliger » de pourvoir à l'ordre de la succession? Ces deux objets sont » les premiers de mes soins; je sais que je suis mortelle. Avez- » vous pû croire aussi que j'eusse l'intention de rien entrepren- » dre sur vos Libertés? Non. Ce ne fut jamais mon dessein. » Je n'avois que celui de vous arrêter sur le bord du préci- » pice, où vous vous exposiez sans le voir; toutes choses ont » leur tems; mais, quelque heureux que vous puissiez être sous » un Souverain plus prudent, ou plus éclairé que je ne le » suis, personne, je vous le jure, ne régnera sur vous, à qui » votre tranquillité soit plus chère qu'à moi. Soit que je re- » voye ou ne revoye plus cette Assemblée; soit qu'un autre » que moi tienne les rênes du Gouvernement, je vous aver- » tis de prendre garde à ne jamais mettre la patience de vo-

(a) D'Ewes, p. 128.

(b) Ibid. p. 130.

„tre Souverain à une épreuve aussi violente que celle où vous
 „avez mis la mienne. Je finis cependant par vous assurer ; car
 „je ne veux pas me séparer de vous avec aigreur, que, malgré
 „les dégoûts que j'ai essuyés, la plupart d'entre-vous peu-
 „vent compter sur l'affection de leur Reine (a).

1567.

Elisabeth montra plus de dignité que jamais dans cette occasion ; elle avoit obtenu le subside sans aucune condition ; mais, comme on croyoit que les Communes n'avoient porté si loin leurs largesses, que dans la vûe d'engager Elisabeth à céder à leurs vœux sur l'affaire de la succession, elle crut qu'il étoit de sa grandeur en s'y refusant de leur remettre le tiers de la somme accordée. Elle leur dit, en leur donnant cette preuve de générosité, qu'elle croyoit cet argent aussi-bien dans la bourse de ses Sujets que dans ses coffres (b).

Quoique la Reine fût parvenue à éluder pour le moment les sollicitations du Parlement à l'égard du Successeur qu'on la pressoit de désigner, elle n'avoit pû éviter que les Partisans de Marie ne se multipliaissent en Angleterre. Indépendamment des Catholiques, dont plusieurs entretenoient une correspondance criminelle avec elle, & n'attendoient qu'un signal de sa part pour se soulever (c), ses amis déclarés remplissoient la Cour d'Elisabeth même. Le Duc de Norfolk, les Comtes de Leicester, de Pembroke, Bedford, Northumberland ; Sir Nicolas Throcmorton, & la plupart des Grands Seigneurs d'Angleterre, excepté Cecil, paroissoient convaincus de la nécessité de nommer Marie héritière de cette Couronne. Les Protestans fanatiques étoient les seuls qui penchassent en faveur de la Comtesse de Hartford, ou d'Eléonor, sa sœur cadette, mariée au Comte de Cumberland. Le mariage de l'aînée sembloit être un obstacle à son égard ; il avoit été déclaré nul ; & tous les politiques, les gens même de son parti, craignoient les nouvelles disputes sur l'article de la succession, qui naîtreient de cet Arrêt si l'on élevoit la Comtesse de Hartford au Trône. La conduite de Marie, si modérée avec les Protestans, & si bienfaisante envers tout le mon-

(a) D'Ewes, p. 116. & 117.

(b) Camden, p. 499.

(c) Haynes, p. 446. & 448.

1567.

de lui concilioit tous les suffrages (a). On ne regardoit les erreurs dans lesquelles elle étoit tombée que comme des fautes de jeunesse, & d'inexpérience. Mais toutes ces apparences avantageuses furent détruites par les événemens qui arrivèrent. Bien-tôt les étranges indiscretions de cette Princesse, pour ne pas dire ses crimes atroces, la précipiterent du faite de la prospérité, dans l'abyme de l'infortune, & décidèrent à la fois sa perte & son infamie.

Meurtre de
Darnley.

Le Comte de Bothwel étoit d'une des plus considérables & des plus puissantes Maisons d'Ecosse. Quoiqu'il ne se fut distingué par aucun talent pour la politique, ou pour la guerre, il avoit acquis de la considération dans le parti Catholique, par la fermeté avec laquelle il s'étoit opposé à l'aggrandissement du Comte de Murrai, & des Réformés les plus rigides. Sans mœurs & sans conduite, accablé de dettes encore plus immenses que sa fortune, Bothwel s'étoit plongé dans l'indigence par ses profusions (b), & sembloit n'avoir plus de ressources que dans les entreprises désespérées. On l'avoit accusé plus d'une fois d'avoir voulu assassiner Murrai. Ces accusations respectives étoient fréquentes alors entre les cabales ennemies; peut-être diminuent-elles par leur multitude même, le degré de force qu'elles pourroient avoir; cependant elles fervent à prouver à quel excès ces moyens détestables de se venger, étoient familiers en Ecosse; & sous ce point de vue, de pareils bruits reprennent de la vraisemblance. Bothwel s'étoit acquis, depuis quelque tems, toute la faveur, & toute la confiance de Marie. Rien ne se faisoit plus que par ses conseils & sous son autorité. On citoit des traits de la familiarité la plus intime entr'eux. Les conjectures qu'on en tiroit se confirmoient par la persévérance, ou plutôt le redoublement de l'aversion de Marie pour son époux (c). Ce jeune Prince réduit au désespoir par le mépris qu'il essuyoit de la Reine & des Courtisans, forma un jour le projet de fuir en France ou en Espagne; & s'assura même d'un vaisseau à cette intention (d). Quelques personnes de la plus haute Noblesse, voyant

(a) Melvil, p. 53. 61. & 74.

(b) Keith, p. 240.

(c) Melvil, p. 66. 77.

(d) Keith, p. 345. & 348.

que la désunion entre la Reine & lui étoit irréconciliable , proposerent l'expédient d'un divorce. Malgré l'éloge que l'on a fait de la manière décente dont Marie se conduisit dans cette occasion , en ne voulant se prêter à ce moyen qu'autant qu'il se concilieroit avec sa gloire & la légitimité de son fils (a) , bien des gens crurent que la difficulté d'y réussir l'empêcha seule de l'entreprendre. Les soupçons furent portés si loin contre cette Princesse , que , lorsque Henry , ne pouvant plus soutenir ses procédés outrageans , se retira enfin à Glascow , on attribua la maladie extraordinaire dont il fut attaqué , en y arrivant , à une dose de poison qu'elle lui avoit donné.

1567.

Tandis que les choses étoient dans cette situation , ceux qui s'intéressoient sincèrement à la gloire de Marie , & à la tranquillité du Royaume , furent agréablement surpris d'apprendre qu'une nouvelle reconciliation s'étoit faite entre Henry & Marie ; qu'elle avoit été voir ce Prince à Glascow pendant sa maladie ; qu'elle s'étoit conduite avec beaucoup de tendresse à son égard ; qu'elle l'avoit ramené avec elle , & qu'elle paroïssoit déterminée à vivre désormais avec lui d'une manière convenable au lien qui les unissoit. Henry se laissoit aisément séduire par les femmes ; sans défiance sur le retour subit de l'affection de la Reine , il se livra imprudemment entre ses mains , & la suivit à Edimbourg. Elle habitoit le Palais de Holy-Rood-House ; mais , comme cette Maison étoit peu élevée ; que la foule des gens , qu'attire la Cour , occasionnoit nécessairement du bruit , on prétendit que dans l'état où étoit le Roi , il en seroit incommodé : sous ce prétexte on le relégua loin du Palais dans une maison isolée , que l'on nommoit le Kirk-Of-field. Marie n'y démentit point les témoignages de sa tendresse. Elle s'entretint amicalement avec ce Prince , & passa même quelques nuits dans un appartement au-dessous du sien. Mais le neuf de Février , elle lui dit qu'elle iroit coucher au Palais , où le mariage d'une de ses femmes demandoit sa présence. Environ à deux heures du matin , toute la Ville fut alarmée d'un grand bruit qui se fit entendre. L'étonnement redoubla , lorsqu'on apprit que ce bruit étoit

Le 10. Février.

(a) Camden , p. 404. Histoire de Marie par Goodal , Vol. II. p. 317.

1567.

l'effet d'une explosion de poudre qui avoit fait sauter la maison où logeoit Henry ; que l'on avoit trouvé le cadavre de ce Prince à quelque distance dans un champ voisin ; & qu'il ne portoit aucune marque de feu, ni de contusion, qui indiquât une mort violente quelle qu'elle put être (a).

Il ne fut pas possible de douter que Henry avoit été assassiné ; tous les soupçons se portèrent aussitôt sur le Comte de Bothwel, qu'on regarda généralement comme l'auteur de ce crime (b). Mais la faveur dont Marie l'honorait étoit si déclarée, son crédit paroissoit si redoutable, que personne n'osoit dire son sentiment à découvert, & que tout le monde restoit dans un morne silence. Cependant quelques voix se firent entendre dans les rues, pendant l'obscurité de la nuit, & crièrent que Bothwel & Marie elle-même étoient les meurtriers du Roi. On afficha secrètement des placards qui portoient la même accusation. Des anonymes offrirent par cette voye de prouver ce crime, si l'on vouloit donner toutes les sûretés convenables à ceux qui le dévoileroient. Mais la Cour se contenta de publier une proclamation promettant une récompense à quiconque feroit connoître l'auteur de cet attentat, après cette légère démarche elle fit faire des recherches beaucoup plus exactes de ceux qui répandoient les libelles, les placards & les discours injurieux à la Reine & à Bothwel, que des causes du meurtre du Roi, & que des régicides même (c).

Le Comte de Lénnox vivoit éloigné de la Cour dans l'oubli, & dans la pauvreté ; il fut réveillé par la nouvelle du meurtre de son fils. Il écrivit à la Reine pour lui demander une prompte justice des assassins, parmi lesquels il nommoit le Comte de Bothwel, Sir James Balfour, Gilbert Balfour son frere, David Chalmers, & quatre autres domestiques de

(a) Quelques gens ont crû que Henry avoit été étranglé avant que la maison sautât. Cette supposition est contredite par la déposition même des coupables, & d'ailleurs est inutile pour justifier l'attentat où son corps fut trouvé. Il y a plusieurs exemples de gens que la poudre a fait sauter dans des Vaisseaux, & qui n'en

sont pas morts. Il est probable que si Henry fût tombé dans l'eau, il n'auroit pas été tué.

(b) Melvil, p. 78. Cabbala, p. 136.

(c) Collection d'Anderson, Vol. II. p. 38. Vol. IV. p. 167. & 168. Spotswood, p. 200. Keith, p. 374.

la Reine , qui tous avoient été indiqués dans les placards affichés sur les murailles d'Edimbourg (a). Marie prit à la lettre , la demande d'une prompte justice ; & , ne donnant que quinze jours à l'examen de cette affaire importante , elle envoya sommer Lénnox de se rendre à la Cour , & d'administrer les preuves de son accusation contre Bothwel (b). Ce favori , & tous les gens accusés par Lénnox , avoient , pendant ce tems-là , une liberté entière (c). Bothwel même continuellement escorté d'une troupe de gens armés (d) ; prenoit sa place ordinaire dans le Conseil (e) ; la Reine continuoit de le souffrir logé dans la maison qu'elle occupoit (f) ; il jouissoit toujours publiquement de la confiance démesurée de cette Princesse , & sembloit aussi familier avec elle qu'auparavant. Le Château d'Edimbourg même , place si importante dans ces momens critiques , fut confié à James Balfour , créature du Comte , & chargé publiquement comme complice du meurtre du Roi (g). Lénnox , qui étoit venu jusqu'à Stirling dans l'intention de poursuivre cette affaire , y apprit toutes ces circonstances. Il fit réflexion alors au peu de gens dont il étoit suivi , & craignit l'insolence & la témérité de son ennemi. Il écrivit à Marie qu'il la supplioit de différer le terme donné à l'instruction de ce procès ; & la conjuroit , par tout ce qu'elle devoit à sa propre gloire , de délibérer plus murement sur une affaire de cette nature (h). On n'eut aucun égard à sa prière : les jurés , dont le Comte de Caithness , étoit Chancelier , s'assemblerent ; Lénnox , prévoyant cette précipitation , avoit ordonné à Cunningham , l'un de ses serviteurs de protester en son nom contre l'absolution du coupable , & , malgré cette protestation , les Juges procédèrent au jugement (i). La sentence fut telle qu'on les obligea de la rendre , & telle qu'elle peut-être dans une affaire où nul accusateur , & nul

1567.

Le 12. Avril.

(a) Keith , p. 372. Anderson , Vol. II. p. 3.

(b) Keith , p. 373.

(c) Ibid. p. 374. & 375.

(d) Ibid. p. 405.

(e) Anderson , Vol. I. p. 38. 40. 50. & 52.

(f) Ibid. Vol. II. p. 274.

(g) Spotswood , p. 201.

(h) Keith , p. 375. Anderson , Vol. I.

p. 52.

(i) Keith , p. 376. Anderson , Vol. I.

p. 106. Spotswood , p. 201.

1567. témoin ne comparoissent. Bothwel fut absous du meurtre du Roi. Cependant les Juges, allarmés de l'indignation que cette Sentence pourroit exciter, & du danger auquel, elle les exposeroit peut-être dans la suite, firent eux-mêmes une protestation où ils rendirent compte de la nécessité qui les avoit fait agir (a). Il est remarquable que l'accusation intentée contre Bothwel, datoit son crime du neuf Février, au lieu du dix, jour auquel Henry avoit été assassiné (b). L'interprétation générale que l'on donna à cette erreur, trop grossière pour venir d'une méprise, fut que le Conseil secret qui gouvernoit Marie, ne se confiant pas absolument à la précipitation, à la violence, & à l'autorité, s'étoit ménagé ce moyen à tout hazard, pour avoir un prétexte plausible de justifier Bothwel.

Deux jours après cette procédure extraordinaire on tint un Parlement. Quoique la Sentence rendue en faveur de Bothwel eut été accompagnée de circonstances plus capables de confirmer l'opinion générale qu'on avoit de son crime que de la détruire, ce Seigneur fut néanmoins choisi pour porter le scêptre Royal, à l'ouverture de cette Assemblée nationale (c). Elle fit une loi rigoureuse contre ceux qui afficheroient des placards diffamatoires, mais il n'y fut pas question de l'assassinat du Roi (d). La faveur dont Marie combloit ouvertement Bothwel, tenoit tout le monde en respect; les effets de cette crainte se manifestèrent encore plus fortement dans ce qui se passa vers le tems de la séparation du Parlement. Il se forma une association, dans laquelle ceux qui la signerent, déclaroient d'abord que l'absolution de Bothwel étoit conforme aux loix; qu'il avoit même été au-delà de ce qu'on pouvoit exiger de lui pour constater son innocence, lorsqu'il avoit offert de la prouver les armes à la main; & qu'à l'appui de cette justification authentique ils s'en-

(a) Spotswood, p. 201. Anderson, Vol. 1. p. 113.

(b) Keith, p. 375. Anderson, Vol. 11. p. 93. Spotswood, p. 201.

(c) Keith, p. 78 Crawford, p. 14.

(d) La Reine, dans la vûe de gagner

le peuple, confirma un acte du Parlement, qui établissoit la Religion Protestante, consentement qu'auparavant elle n'avoit jamais voulu donner. Keith, p. 380.

gageoient

gageoient tous à le défendre de tout leur pouvoir contre quiconque lui imputerait le meurtre de Henry : après cette promesse , qui ne supposoit pas Bothwel bien tranquille lui-même sur son innocence , ils s'étendoient sur la nécessité où la Reine étoit de se marier , pour soutenir le poids du Gouvernement , & lui recommandoient Bothwel comme l'Époux qu'elle devoit préférer (a). Cet écrit fut signé par tous les plus considérables de la Noblesse qui se trouverent à la Cour. Dans un Pays divisé par des factions violentes , une association de cette nature en faveur d'un homme , distingué de tous les autres , seulement par sa conduite dépravée , ne se feroit jamais formée , sans la persuasion générale que la Reine étoit résolue à l'épouser (b). Ce motif seul , n'auroit même pas été suffisant pour déterminer des gens naturellement opiniâtres & intraitables , si on ne les eût pris sur le tems , avant qu'ils pussent savoir les sentimens les uns des autres ; s'ils n'avoient été subjugués par le pouvoir actuel de la Cour ; & s'ils n'avoient pas prévu avec effroi les violences atroces qu'ils auroient à craindre de gens qui avoient secoué impudemment le joug de l'honneur & de l'humanité ; mais , malgré ces raisons justificatives , la souscription de cet écrit est toujours une tache à la gloire de la Nation.

La conduite de Bothwel dans la suite ne fut pas moins violente & moins audacieuse. Pendant que la Reine étoit allé voir son fils à Stirling , il rassembla un corps de huit mille chevaux sous le prétexte de donner la chasse à des brigands , qui infestoient les frontieres ; il se mit en ambuscade pour attendre Marie à son retour ; il l'arrêta près d'Edimbourg , se saisit de sa personne , & la conduisit à Dumbar , dans l'intention de la

1567.

Le 4. Avril.

(a) Keith , p. 381.

(b) Marie avoue dans les instructions qu'elle donna aux Ambassadeurs qu'elle envoyoit en France , que Bothwel avoit persuadé à tous les Grands , que leurs sollicitations pour ce mariage lui seroient agréables à elle-même. Keith , p. 389. Anderson , Tom. 1. p. 94. Murray produisit ensuite , aux Commissai-

res d'Elisabeth , un Ecrit , signé de Marie , par lequel elle permettoit à ces Seigneurs de lui présenter cette Requête. Cette permission déclaroit assés ses prétentions , & valoit un Ordre. Anderson , Vol. IV. p. 59. Eux-mêmes ont assuré que la maison où ils s'assemblerent étoit environnée de gens armés. Goodal , Vol. II. p. 141.

1567. Le 24. Avril. forcer à remplir ses vues. Sir James Melvil, dont elle étoit accompagnée, fut emmené avec elle, & ne dit pas avoir vu aucun signe de résistance, ou de contrainte de sa part : il apprit même, à ce qu'il rapporte, par un des Officiers de Bothwel, que toute cette aventure avoit été concertée avec cette Princesse (a). Il est vrai qu'une femme aussi courageuse, aussi décidée que Marie n'auroit pas laissé sa résistance douteuse dans une semblable occasion, & contre une violence réelle, cependant quelques Seigneurs pour éclaircir les véritables dispositions de la Reine, lui dépêcherent secrètement un courrier & lui offrirent, si c'étoit vraiment une violence qu'on eût osé commettre, d'employer tous leurs efforts à la secourir. Marie leur répondit qu'en effet elle avoit été conduite à Dumbar malgré elle ; mais que les bons traitemens qu'elle y recevoit la déterminoient à rester volontairement avec Bothwel (b). De ce moment personne ne s'inquiéta des moyens de la tirer d'une captivité à laquelle on ne doutoit plus qu'elle n'eût donné son consentement, & dont le projet paroissoit avoir eu son approbation.

On attribua d'abord cette démarche extraordinaire de Marie, au sentiment de honte qu'elle éprouvoit, en réfléchissant à l'infamie dont ce mariage alloit la flétrir ; & au désir de trouver quelques couleurs qui couvrissent l'irrégularité de sa conduite. Mais le public porta ses conjectures plus loin, lorsqu'il fut que peu de jours après Bothwel avoit reçu sa grace de la Reine. Cet acte portoit une rémission de l'attentat commis contre la Reine, & de tous autres crimes : clause par laquelle il étoit indirectement absous du meurtre du Roi. Le rapt ne fut plus considéré que comme un ressort politique, imaginé pour fournir l'occasion d'absoudre obliquement un forfait dont on n'osoit pas faire mention à découvert (c).

Ces événemens se succédoient avec tant de rapidité qu'on n'avoit pas encore eu le tems de réfléchir sur l'un, lorsque l'autre, encore plus étrange, venoit étonner le public. Il restoit cependant un obstacle si considérable à l'union de Marie &

(a) Melvil, p. 80.

(b) Spotswood, p. 202.

(c) Anderson, Vol. IV. Part. 2. p. 61.

de Bothwel, qu'il n'étoit pas aisé de prévoir comment ils pourroient le franchir, quelques déterminés qu'ils pussent être à exécuter leur honteux projet. Cet homme, que les Grands du Royaume présentoient à la Reine par leur requête comme un Epoux qu'elle devoit choisir; cet homme qui avoit joué le personnage de ravisseur pour la forcer à lui donner sa main; Bothwel enfin s'étoit marié six mois auparavant; & avoit épousé une femme de mérite, d'une naissance illustre, & sœur du Comte de Huntley. Mais des gens aveuglés par leurs passions, & familiarisés avec le crime, ne sont pas arrêtés par les bienféances. La poursuite d'un divorce entre Bothwel & sa femme fut commencée, & ce procès fut instruit en même tems en deux différens Tribunaux, ou pour mieux dire, en deux Cours opposées; la juridiction de l'Archevêque de Saint André dont les Juges étoient Catholiques & suivoient le droit Canon; & le nouveau consistoire, ou la Cour des Commissaires dirigée par les principes des Docteurs Réformés. Ce procès se suivoit dans chacun de ces Tribunaux selon les maximes qui s'y étoient établies: on fit valoir à l'Archevêché le prétexte de la consanguinité, sur ce que Bothwel étoit parent de sa femme au quatrième degré; mais dans le consistoire on mit en usage contre lui, l'accusation d'adultère. Les parties qui demandoient le divorce étoient différentes aussi, dans les différens Tribunaux: Bothwel s'étoit pourvu à l'Archevêché; sa femme l'attaquoit devant la commission Ecclésiastique. Chaque question, dans chaque Cour, fut établie, plaidée, examinée, & jugée, avec tant de célérité, qu'en quatre jours on obtint une Sentence de divorce de toutes deux (a).

Ce divorce ainsi décidé, on pensa qu'il étoit convenable que Marie revint à Edimbourg; qu'elle se présentât devant les Cours de judicature & qu'elle se reconnût elle-même rétablie dans son entière liberté. Cette précaution avoit semblé nécessaire pour prévenir dans la suite toute chicane sur la validité de son mariage. On donna l'ordre de publier des bancs dans l'Eglise entre la Reine & le Duc d'Orkney; titre nouveau de Bothwel; Craig, Ministre d'Edimbourg, fut

(a) Anderson, Vol. II. p. 280.

1568.

chargé de cette formalité. Non-seulement il refusa de la remplir, mais il désapprouva publiquement ce mariage dans ses sermons; & exhorta tous ceux qui avoient accès auprès de la Reine, de la détourner d'une alliance si scandaleuse. On le cita devant le conseil pour y rendre compte de sa témérité. Il y montra un courage qui devoit faire rougir les Grands du Royaume de leur bassesse & de leur servitude. Il soutint que selon les loix de l'Eglise le Comte de Bothwel ne pouvoit pas se remarier après avoir été convaincu d'adultère; que le divorce entre lui & sa femme étoit clairement collusoire; que la preuve en résultoit de la précipitation de la Sentence; & de la conclusion subite de son mariage avec la Reine; enfin que les premiers soupçons du public, sur l'assassinat du Roi, & sur l'intelligence de la Reine dans son enlèvement, alloient recevoir force de démonstration; il exhorta Bothwel, présent à ce discours, à ne pas persévérer plus long-tems dans une entreprise si criminelle; &, portant la parole aux Conseillers d'Etat, il les somma d'employer tout leur crédit auprès de la Reine, pour la détourner d'un projet qui la couvriroit d'opprobre. Il ne s'en tint pas encore à cet avertissement: il saisit la première occasion qu'il eut de monter en chaire, pour instruire le public de tout ce qui s'étoit passé; il marqua la crainte qui lui restoit, qu'au mépris de toutes remontrances, Marie ne persistât opiniâtrément dans sa résolution funeste: » pour moi, continua-t'il, j'ai » déjà satisfait à ma conscience, & je prends encore le Ciel » & la Terre à témoin, que j'abhorre, que je déteste ce » mariage aussi scandaleux qu'abominable aux yeux du genre » humain; mais, puisque les Grands, comme je m'en apperçois » autorisent cette union par leurs flatteries, ou leur silence, je » conjure tous les fidèles d'adresser leurs prières ferventes au » Tout-Puissant pour qu'une résolution formée contre toutes » les loix, la raison & la conscience, puisse, par la miséricorde divine, tourner à l'avantage de la religion & du » Royaume. » Ce discours irrita la Cour: Craig fut cité une seconde fois au Conseil pour y rendre compte de la nouvelle audace avec laquelle il avoit passé les bornes de son ministère.

Il répondit que son ministère n'avoit de bornes que la parole de Dieu, les bonnes loix, & la raison naturelle; que si on lui prouvoit que le mariage de la Reine fût conforme à l'une de ces trois règles des actions humaines, il consentoit à passer pour un infame dans tout le monde entier. Cette fermeté héroïque dans un simple Ecclésiastique en imposa si fort au Conseil, que Craig fut congédié sans autre réprimande & sans aucun châtiment (a).

1567.

En vain tout ce qui se passoit, auroit dû tirer Bothwel & la Reine de leur yvresse, & les instruire à la fois des dispositions du peuple & de leur impuissance à s'y opposer; ils s'opiniâtrèrent à courir à leur ruine manifeste. Le mariage fut célébré par l'Evêque d'Orkney, protestant que l'Eglise déposa dans la suite pour châtiment de cette condescendance scandaleuse. Peu de gens de qualité assistèrent à cette cérémonie. La plupart d'entr'eux, cédant ou à la honte, ou à la crainte, s'étoient retirés dans leurs terres. Le Croc, Ambassadeur de France, homme déjà avancé en âge, plein d'honneur & de fermeté, refusa constamment, quoiqu'attaché à la maison de Guise, de paroître applaudir à cette union par sa présence. (b) Elisabeth avoit écrit, & fait dire amicalement tout ce qu'elle avoit imaginé de plus fort à Marie pour l'en détourner; la Cour de France s'y étoit opposée de même: mais la Reine d'Ecosse, jusqu'alors si docile aux conseils des parens qu'elle avoit dans ce Royaume, pour la première fois de sa vie n'eut aucun égard à leur sentiment dans cette circonstance.

Le 15. Mai,
la Reine d'E-
cosse épouse
Bothwel.

La nouvelle de cet événement se répandit dans les Pays étrangers. Toute l'Europe en fut frappée d'étonnement; on ne regarda qu'avec horreur, non-seulement les auteurs de cette infamie, mais encore toute la Nation, qui sembloit, par sa soumission, son silence & son approbation même, avoir autorisé ce lien scandaleux (c). Les Ecossois qui se trouvoient hors de leur patrie, n'osoient paroître dans le monde, par la crainte qu'on ne les fît rougir, en leur parlant de l'opprobre

(a) Spotswood, p. 203. Anderson, Vol. II. p. 280.

(b) Spotswood, p. 203. Melvil, p. 82.

(c) Melvil, p. 82. Keit p. 402. Anderson, Vol. I. p. 128. & 134.

1567.

dont leur pays s'étoit couvert. Ils écrivoient à leurs concitoyens pour les exhorter à les délivrer de cette indignation publique, en punissant comme ils méritoient, les auteurs de tant de crimes atroces. Ces cris poussés de toutes parts & les réflexions que le tems amena, tirèrent enfin les Ecois de leur assoupissement. Les premiers bruits répandus contre Marie qui l'accusoient d'avoir eu part au meurtre du Roi, se renouvelloient avec plus de force que jamais; le nouveau mariage de cette Princesse sembloit les confirmer jusqu'à la démonstration; on disoit hautement par tout que s'il n'y avoit eu d'abord aucune preuve directe & particuliere qu'elle en fut coupable, les dernieres circonstances de sa conduite suffisoient non-seulement pour la rendre suspecte de ce forfait, mais même pour l'en convaincre; que sa réconciliation subite avec un Epoux qu'elle avoit haï si long-tems, la démarche de le ramener à la Cour, après l'en avoir écarté à force de mépris & de mauvais procédés, & l'affectation d'avoir un logement séparé du sien, auroient peut-être été des circonstances trop peu décisives en elles-mêmes sans les événemens dont elles étoient suivies; mais que l'assemblage de tant de présomptions réunies formoit un corps de preuves contre cette Princesse; qu'on s'attendoit au moins qu'après l'assassinat du Roi, elle auroit une conduite plus circonspecte, plus sévère qu'auparavant, & une extrême impatience de punir les assassins; que c'étoit le seul moyen de se disculper elle-même de tout soupçon, & de se mettre à l'abri de tous reproches; qu'une femme qui se seroit respectée, n'auroit pas donné à un homme publiquement accusé d'avoir assassiné son Epoux tant d'accès auprès d'elle, & une place si distinguée dans ses Conseils; qu'elle ne l'auroit pas comblé de tant de faveurs, & revêtu de tant d'autorité: qu'un acte d'abolition, expédié dans l'absence des accusateurs, étoit une mauvaise ressource pour en imposer au public; surtout, quand cette absence étoit l'ouvrage des manœuvres concertées pour précipiter ce jugement, avant qu'ils arrivassent & l'effet de la terreur dont son penchant déclaré pour le coupable avoit frappé tout le monde; que la seule idée de

son mariage avec un homme de ce caractère , & dans de pareilles conjonctures étoit une idée révoltante ; que l'expédient qu'elle avoit imaginé d'extorquer le consentement de la Noblesse , & de se faire enlever ensuite pour justifier le sien même , étoient des artifices grossiers , plus capables de déceler son crime que de prouver son innocence ; qu'une femme qui laisse appercevoir ainsi qu'elle se sent dans le cas de mériter des reproches ; qui cependant , loin de rectifier une conduite inexcusable , ne cherche que des ruses pour y persévérer impunément , montre le peu d'égards qu'elle a pour sa réputation ; que ce mépris de soi-même , ne peut être que l'effet , ou la cause des excès les plus honteux ; qu'épouser un homme qui venoit scandaleusement de faire divorce avec sa femme depuis quelques jours & pour tout dire enfin , que l'on croyoit le meurtrier du Roi son Epoux assassiné peu de mois auparavant , étoit une action si contraire à toutes les Loix, si odieuse, qu'un aveu d'imprudence, ou d'indiscretion ne pourroit être une excuse capable de la pallier ; qu'une femme remariée trop promptement après la perte d'un premier Epoux , n'échappoit pas à la censure très-severe du public, quoique son second mariage n'eût aucune de ces circonstances affreuses , & qu'il fut sortable en lui-même ; qu'à plus forte raison on auroit horreur d'une femme insensible à des considérations si puissantes , & qui sacrifioit à sa passion tout sentiment d'honneur & d'humanité ; que Marie n'ignoroit pas l'opinion générale à son égard sur le meurtre de Henry ; qu'elle devoit prévoir les conséquences que l'on tireroit de sa conduite actuelle ; que si elle persistoit dans un projet dont on étoit justement indigné , elle ratifieroit par ses actions , autant que le pourroit faire l'aveu le plus formel , toutes les imputations & les clameurs de ses ennemis ; que les seuls préjugés qui combattoient ces présomptions , n'étoient fondés que sur la douceur & la bonté qu'elle avoit fait paroître dans les commencemens de son règne , & qui sembloient écarter d'elle toute suspicion d'une barbarie si atroce ; mais que le cœur humain étoit sujet à tant de révolutions que le sien pouvoit s'être corrompu ; que souvent les personnes coupables

1567. des crimes les plus énormes , n'étoient pas nées avec les penchans les plus pervers ; qu'une femme , qui, dans un moment dangereux , a fait une fois le sacrifice de son honneur à un homme sans principes , peut dans la suite de son aveuglement pour lui , se laisser entraîner à commettre les actions les plus monstrueuses ; & ne doit plus être considérée comme disposant d'elle même ; que l'on vouloit bien encore supposer à la justification de Marie , que Bothwel , présumant trop de ses préventions en sa faveur , avoit consommée de lui-même son attentat sans lui en communiquer le projet ; cependant , qu'un amour si subit , si passionné pour un homme qu'elle connoissoit depuis long-tems , n'étoit gueres vraisemblable ; qu'il faisoit présumer entr'eux une intelligence antérieure & déjà criminelle ; qu'en paroissant affronter ensuite les reproches les plus amers , & le danger le plus redoutable , sans être arrêtée par la honte , ou par la prudence , elle forceroit le public à conclure , que le devoir & l'humanité , n'avoient aucun empire sur elle.

Tel étoit le sentiment général de l'Ecosse : les Ministres Protestans , depuis long-tems ennemis de Marie , se servirent du crédit qu'ils avoient dans la Nation , pour y répandre la persuasion du crime de leur Souveraine ; ils parvinrent à donner contr'elle les impressions les plus défavorables. Quelques tentatives faites par Bothwel , & comme on le croyoit , approuvées par la Reine , pour se rendre maître de la personne du jeune Prince d'Ecosse , exciterent la plus sérieuse attention. La haute Noblesse , & même une partie de celle qui avoit été contrainte d'abord à signer la requête en faveur du mariage de Bothwel , s'assembla à Stirling , & forma une association pour veiller à la sûreté du jeune Prince , & pour punir les meurtriers du Roi son pere (a). Le Comte d'Atole , Catholique déclaré , fut le premier auteur de cette association. Les Comtes d'Argyle , Morton , Mar Glencarne ; les Lords Boyd , Lindesey , Hume , Semple , Kirkaldy de Grange , Tullibardine , & le Secrétaire Lidington , y entrèrent avec chaleur. Le Comte de Murray , ayant prévu ces momens ora-

(a) Keith , p. 394.

geux, & ne voulant s'engager dans aucune faction, avoit demandé à la Reine, & obtenu d'elle, quelques tems auparavant, la permission de se retirer en France.

1567.

Soulèvement
en Ecosse.

Le Lord Hume prit les armes le premier : il rassembla un corps de huit cent chevaux avec lequel il vint brusquement investir la Reine & Bothwel dans le Château de Borthwic. Ils trouverent le moyen de s'échapper, & de s'enfuir à Dumbar; tandis que les Seigneurs confédérés assembloient leurs troupes, & concertoient leurs opérations à Edimbourg. Si Bothwel eût été assés prudent pour se tenir à couvert dans la forteresse de Dumbar, ses ennemis auroient été obligés de se disperser, faute d'argent & de subsistances. Mais, ayant appris que les Lords, manquant de tout, étoient réduits à la dernière extrémité, il eut la folie de se mettre en campagne, & de s'avancer sur eux. Les armées se rencontrèrent à six milles d'Edimbourg, dans un lieu appelé Carberry-hill. Marie s'aperçut bien-tôt que ses propres troupes désapprouvoient sa cause, & n'étoient nullement disposées à verser leur sang pour la soutenir (a). Après quelques bravades de Bothwel, dans lesquelles il fit paroître peu de courage, Marie ne se trouva d'autres ressources que d'entrer en pour parler avec Kirkaldy de Grange, & de se livrer elle-même entre les mains des confédérés, après en avoir tiré quelques promesses vagues. On la conduisit à Edimbourg à travers les insultes de la populace, qui lui reprochoit ses crimes : on eut même la cruauté de tenir sous ses yeux, qu'elle détourna de cet objet horrible, une bannière sur laquelle étoit peinte le meurtre de son Epoux, & le triste état de son fils (b) : L'infortunée Marie, ne pouvant plus supporter tant d'outrages accumulés, eut recours aux larmes & aux gémissemens. Tandis qu'elle avoit été en conférence avec de Grange, Bothwel, sans suite & sans escorte, s'étoit enfui à Dumbar. Il y trouva des Vaisseaux qui alloient mettre à la voile pour les Orcades; il s'embarqua, & vécut quelques tems dans ces Isles du métier de Pyrate. Il y fut poursuivi par de Grange; on prit le Vaisseau qu'il montoit, & quelques-uns de ses domestiques, qui, après avoir

Le 15. Juin.

(a) Keith, p. 402. Spotswood, p. 207. (b) Melvil, p. 83. & 84.

1567.

Emprisonnement de Marie.

découvert toutes les circonstances du meurtre du Roi, furent exécutés pour ce crime (a). Bothwel se sauva dans une chaloupe & passa en Dannemarc. Il y fut jetté en prison, sa raison s'égara, & il mourut misérablement au bout de dix ans; digne fin d'une vie passée dans les forfaits.

La Reine d'Ecosse, livrée entre les mains d'une faction furieuse, reçut tous les traitemens auxquels un Souverain doit naturellement s'attendre de la part de sujets qui ont tout à la fois des maux futurs à prévenir, & un ressentiment actuel à satisfaire. On prétend que Marie se conduisit d'une manière peu convenable à sa situation; qu'elle eut l'indécence d'avouer hautement son attachement insurmontable pour Bothwel (b), que même elle lui écrivit une lettre, qui fut interceptée par les Seigneurs Ecoffois, où elle lui protestoit qu'elle souffriroit tous les maux imaginables, qu'elle sacrifieroit même son rang & sa puissance, plutôt que de renoncer à son amour (c). Les rebelles, prévoyant le danger auquel ils seroient exposés, si Marie reprenoit le dessus, se déterminèrent à procéder contre elle avec la dernière rigueur. Ils l'envoyèrent le lendemain, sous une bonne escorte, dans le Château de Lochlevin, situé sur le Lac du même nom. La maîtresse de ce Château étoit mere du Comte de Murrain; &, comme elle prétendoit avoir été légitimement mariée au feu Roi d'Ecosse, pere de Marie, elle haïssoit naturellement cette Princesse & la traita avec toute la dureté possible.

Elisabeth, exactement informée de tous ces événemens, parut touchée de compassion pour le sort de l'infortunée Marie. Comme ses craintes & sa jalousie étoient déjà calmées par la ruine certaine de sa rivale & l'avilissement où son inconduite l'avoit précipitée, elle commença à réfléchir sur l'instabilité des choses humaines; sur le peu de solidité de la grandeur Royale même; & sur le danger de fomentier l'esprit de rébellion parmi le peuple. Elle résolut alors d'employer son

(a) Andetson, Vol. 11. p. 165. 166. &c.

(b) Keith, p. 419.

(c) Melvil, p. 84. On pourroit contester que cette Lettre ait réellement existé, par la raison que Murray & ses associés n'en firent aucune mention dans leur déposition contre Marie, en présence des Commissaires d'Elisabeth.

crédit pour adoucir les maux de sa malheureuse sœur. Elle envoya Sir Nicolas Throcmorton, ambassadeur en Ecosse, pour faire des représentations de sa part à Marie, & aux Seigneurs confédérés. Quoique les instructions qu'elle donna à son Ministre fussent mêlées de quelques prétentions altières, elles étoient cependant remplies de cette raison supérieure qui lui étoit si naturelle, & de toute la générosité que la position intéressante de la Reine d'Ecosse pouvoit exciter. Elle ordonnoit à Throcmorton de dire en son nom à Marie que les dernières démarches de cette Princesse étoient si odieuses, & à bien des égards, si peu susceptibles d'excuse, qu'elle en avoit été révoltée; que, malgré les mouvemens involontaires de sa pitié, elle avoit d'abord résolu de ne se point mêler de ses affaires, de ne lui donner ni conseils, ni secours, & de l'abandonner comme une personne dont la situation étoit entièrement désespérée, & l'honneur irréparable; qu'elle étoit bien instruite que les Princes étrangers, & même les plus proches parens de Marie avoient tous pris une semblable résolution; mais que ces derniers événemens l'attendrissoient, & lui faisoient concevoir des idées plus favorables aux intérêts & à la liberté d'une Reine infortunée; qu'elle ne vouloit pas la voir opprimer plus long-tems par ses sujets rebelles; qu'elle employeroit au contraire sa médiation, & même son pouvoir pour la tirer de captivité & la replacer dans un état convenable à sa dignité, & à la tranquillité de ses peuples; qu'elle invitoit cette Princesse à renoncer à tous sentimens de vengeance, excepté contre les assassins de son époux; qu'à titre de sa proche parente, elle étoit plus en droit que les sujets de Marie d'interposer son autorité sur cet article; qu'elle prioit donc cette Princesse, si elle étoit encore sensible à sa gloire & à sa sûreté, de ne point se refuser à une demande si juste & si raisonnable; qu'après avoir pourvu à ces deux grands objets, c'est-à-dire à sa liberté, & à la punition des meurtriers du Roi, on s'occuperoit ensuite de la sûreté du jeune Prince son fils; que le meilleur parti à cet égard seroit de l'envoyer élever en Angleterre; qu'indépendamment de ce qu'on le mettroit par ce moyen à l'abri de

1567.

1567.

tout ce qu'il avoit à craindre des convulsions du gouvernement & des factions d'Ecosse, on lui procureroit d'autres avantages, qu'il étoit aisé de prévoir comme une suite nécessaire d'avoir reçu son éducation parmi les Anglois (a).

Les représentations que Throcmorton étoit chargé de faire aux Seigneurs confédérés étoient totalement conformes aux sentimens qu'Elisabeth avoit conçus en faveur de Marie : il avoit ordre de dire qu'à quelque point que sa Maîtresse désapprouvât la conduite de Marie, elle trouvoit leur révolte inique, & contraire aux principes de tout bon Gouvernement; qu'il ne leur appartenoit pas de réformer, encore moins de punir la mauvaise administration de leur Souverain; que les prières, les conseils, les remontrances étoient les seules armes dont les Sujets pussent légitimement se servir contre l'autorité suprême; que, si ces moyens ne réussissoient pas, il falloit qu'ils implorassent le secours du Ciel, & qu'ils attendissent avec patience du Tout-puissant, qui tient le cœur des Rois dans sa main, le retour de leur Maître à la justice & à la clémence; qu'elle ne cherchoit pas à établir ces maximes par l'intérêt qu'elle pouvoit avoir que les peuples s'y conformassent; qu'elles étoient généralement reçues dans tous les Etats bien gouvernés, comme essentielles à la conservation de toute Société civile; qu'elle les exhortoit à mettre leur Reine en liberté; qu'elle leur promettoit alors de concourir avec eux à rectifier les vices du Gouvernement, à punir les meurtriers du Roi, & à conserver la vie & la liberté du jeune Prince d'Ecosse; que, si les services qu'elle avoit rendus autrefois aux Ecossois, en les protégeant contre les usurpateurs étrangers, étoient appréciés à leur juste valeur, ces peuples devoient avoir une entière confiance dans sa médiation, & se reprocher à eux-mêmes de n'y avoir pas encore eu recours dans les circonstances présentes (b).

Elisabeth ne s'en tint pas à ces seules représentations; elle envoya aussi par le même Throcmorton quelques acles d'accommodement pour être proposés aux deux parties

(a) Keith, p. 411, 412. &c.

(b) Ibid. p. 414, 415. & 429.

comme des moyens de pacifier les affaires publiques. Quoique ces articles renfermassent quelques restrictions considérables dans l'exercice du pouvoir Souverain, ils étoient en général assés favorables à Marie, & dictés avec assés d'indulgence pour elle (a). Les Seigneurs ligués, qui s'étoient promis d'agir avec la plus grande sévérité, craignirent la partialité d'Elisabeth; &, ne doutant pas que la protection de cette puissante Princesse (b) ne relevât le courage de Marie, ils jugerent à propos, après plusieurs délais affectés, de refuser à l'Ambassadeur Anglois tout accès auprès de leur Reine. On proposa quatre manières différentes de traiter avec elle; la première étoit de la rétablir dans son autorité; mais à des conditions qui en ressereroient étroitement les limites; la seconde de l'obliger à céder la Couronne au Prince son fils; de la bannir du Royaume; de la confiner ou en France, ou en Angleterre; avec l'assurance de la part du Souverain dans les Etats duquel elle résideroit, qu'elle ne feroit aucune tentative pour troubler le Gouvernement établi en Ecosse; la troisième de lui faire son procès pour ses crimes, dont ses ennemis prétendoient avoir des preuves incontestables; & de la condamner à une prison perpétuelle; la quatrième, encore plus rigoureuse, de lui faire subir une peine capitale après son jugement (c). Throcmorton se déclara pour le parti le plus modéré; mais en même tems qu'il promit l'exécution des articles au nom de sa Maîtresse, il menaça les Seigneurs Ecoissois d'une prompte vengeance en cas qu'ils refusassent de s'y soumettre (d). Il les avertit de prendre garde à ne pas attirer sur eux-mêmes par leur violence l'indignation publique, dont leur Reine étoit alors chargée. Mais, excepté le Secrétaire Lidington, il ne réussit à ramener aucun des Chefs à la douceur. Tous les avis tendirent à la sévérité la plus excessive. De leur côté les Prédicans triomphoient de tirer du Vieux Testament même des exemples de ces maximes rigoureuses, qui ne peuvent avoir d'autres garands que les révélations particulières. Les discours de ces fanatiques enflâmoient l'es-

1567.

(a) Keith, p. 416.

(b) Ibid. p. 427.

(c) Ibid. p. 420.

(d) Ibid. p. 428.

1567. prit de la populace ; & l'animoient contre leur malheureuse Souveraine (a).

Plusieurs concurrens aspiroient à la Régence après la déposition projetée de Marie. Le Comte de Lenox réclamoit cette place comme grand-pere du Prince mineur. Le Duc de Châtelraut , alors en France , la demandoit à titre de plus proche héritier de la Couronne. Mais la plus grande partie des Lords associés penchoit en faveur du Comte de Murray , de la capacité duquel ils étoient persuadés , & qui d'ailleurs possédoit la confiance de tous les Ministres & de tous les Protestans les plus zélés. Lorsque toutes les mesures furent concertées on dressa trois actes , qu'on envoya par le Lord Lindsey , & Sir Robert Melvil à la Reine. Le premier étoit une abdication de la Couronne en faveur de son fils ; le second établissoit Murray Régent du Royaume ; & le troisième nommoit un Conseil pour l'administration du Gouvernement jusqu'à l'arrivée de Murray. Marie , ne voyant aucune apparence d'être secourue , craignant , avec raison , pour sa vie même , persuadée d'ailleurs que tout ce qu'elle feroit pendant sa captivité seroit nul , après avoir répandu un torrent de larmes , signa les trois actes , qu'elle ne voulut seulement pas avoir la douleur de lire (b). En conséquence de cette abdication forcée , le jeune Prince fut proclamé Roi , sous le nom de Jacques VI. Il fut ensuite couronné à Stirling ; le Comte de Morton prêta en son nom le serment qui se fait à cette cérémonie , & la promesse d'extirper l'hérésie , n'y fut pas oubliée. On favorisa aussi en cette occasion quelques prétentions du peuple , assez républicaines (c). On frappa aussi-tôt après une médaille , qui avoit pour inscription cette fameuse devise de Trajan : *Pro me ; si merear , in me* ; Pour moi ; si je le mérite , contre moi (d). Throcmorton eut ordre d'Elisabeth de ne pas assister au couronnement du Roi d'Ecosse (e).

Le 29. Juillet.

Le Conseil de la Régence n'exerça pas long-tems ses fonctions. Le Comte de Murray arriva de France , & se mit en

(a) Ibid. p. 422. & 426.

(b) Melvil , p. 85. Spotswood , p. 211. Anderson , Vol. 111. p. 19.

(c) Keith , p. 439. & 440.

(d) Ibid. p. 440. Appen. 150.

(e) Keith , p. 430.

possession de l'autorité. Il rendit visite à la Reine captive & lui parla avec une dureté plus convenable à sa conduite passée, qu'à sa situation présente. Un traitement si cruel éteignit dans le cœur de cette Princesse ce qui lui restoit d'affection pour lui (a). Murray acheva bien-tôt de rompre publiquement tous les liens que la bienfaisance conservoit encore entr'eux. Il convoqua un Parlement. Cette Assemblée, après avoir décidé que la Reine étoit évidemment complice du meurtre de son époux, ratifia sa démission, reconnut son fils pour Roi, & Murray pour Régent (b). Murray, homme habile & ferme, travailla efficacement à réduire le Royaume. Il gagna Sir James Balfour, qui lui remit le Château d'Edimbourg ; il contraignit la garnison de Dumbar à lui ouvrir les portes de cette Forteresse, & la fit démolir.

1567.

Le 15. Décembre.

Envain tout sembloit favoriser le nouveau Gouvernement & plier sous l'autorité de Murray. Une révolution de cette nature, toute nécessaire qu'elle fût, ne pouvoit se faire sans causer de grands mécontentemens. Il n'étoit pas vraisemblable qu'on pût, sans obstacle & sans trouble, établir une administration nouvelle dans un Pays où le Gouvernement, même le plus fixe, n'avoit qu'une autorité désunie. Peu de Grands s'étoient empressés à soutenir Marie, tant que Bothwel avoit été présent ; mais le départ de cet homme odieux avoit changé les dispositions de la plupart d'entr'eux. Le Duc de Châtelraut, privé de la Régence, n'étoit partisan ni de Murray, ni du Conseil. Les créatures de ce Duc, & tous ceux qui lui étoient attachés, dont le nombre étoit considérable, adoptèrent ses sentimens : plusieurs des Grands Seigneurs confédérés, jaloux que leurs Collègues se fussent emparés de toute l'autorité, formèrent une faction à part, pour s'y opposer. Indépendamment d'un reste d'affection & de fidélité pour Marie, contre laquelle les Lords mécontents trouvoient qu'on avoit porté les choses trop loin, le désir de s'étayer eux-mêmes du nom de cette Princesse, acheva de les ramener à son parti. Tous ceux qui conservoient quelque penchant pour la Religion Catholique, étoient inclinés à s'y

(a) Melvil, p. 87. Keith, p. 445.

(b) Anderson, Vol. II. p. 206. &c.

1567.

joindre. Le peuple même en général, quoiqu'il eût détesté d'abord les crimes de Marie, ou blâmé son imprudence, commençoit à s'émouvoir de sa situation présente; il s'attendrissoit sur ses infortunes; il gémissoit en voyant une Princesse comblée des dons de la nature, placée au rang suprême, & cependant traitée avec tant de rigueur & de sévérité (a). Animés par tous ces motifs, plusieurs des principaux de la Noblesse, alors zélés pour les intérêts de la Reine d'Ecosse, s'assemblerent à Hamilton, & concerterent les moyens de la servir.

1568.

Le 2. Mai.

Tandis que ces mouvemens se faisoient en faveur de Marie, elle travailloit de son côté au projet de son évasion. Elle engagea, par ses charmes & par ses caresses, Georges Douglas, frere du Laird (b) Lochlevin, à la seconder dans son entreprise. Elle alla même jusqu'à lui donner l'espoir de l'épouser, lorsque la cassation de son mariage avec Bothwel, fondée sur la violence qui l'avoit précédée, seroit prononcée. Elle proposa au Régent de se prêter à cette rupture, & il en rejetta l'expédient. Cependant Douglas continua ses efforts pour tirer la Reine de sa captivité. Comme il avoit un accès libre dans le Château, il y réussit enfin. Il la mena déguisée dans un petit Bateau, qu'il conduisit lui-même à bord. Elle prit en hâte le chemin d'Hamilton. La nouvelle de son arrivée dans cette Ville se répandit au-dehors, & plusieurs Gentilshommes vinrent la joindre avec les forces qu'ils avoient pû rassembler. Le projet d'association pour sa défense fut signé par les Comtes d'Argile, de Huntley, Eglington, Crawford, Cassiles, Rothes, Montrose, Southerland, Errol; de neuf Evêques, neuf Barons, & d'un grand nombre de Gentilshommes de distinction (c); & dans peu de jours, elle vit une armée de six mille hommes rassemblée sous ses étendards.

Elisabeth ne fut pas plutôt informée de l'évasion de Marie, qu'elle montra la même disposition généreuse & tendre, qu'elle avoit fait paroître en sa faveur jusqu'à ce moment. Si

(a) Buchannan, Lib. xviii. c. 53.

(b) Dignité Ecossoise qui signifie Seigneur d'un lieu quelconque.

(c) Keith, p. 475.

elle

elle n'avoit pas employé la force contre le Régent pendant la détention de cette Princesse, elle n'avoit été retenue que par la crainte de le porter aux dernières extrémités à son égard (a). Mais elle avoit proposé un expédient à la Cour de France, qui, sans être aussi violent que le parti des armes, n'auroit pas été moins efficace. C'étoit que cette Cour & celle d'Angleterre de concert, interrompissent tout commerce avec les Ecoffois, jusqu'à ce qu'ils eussent rendu justice à leur Souveraine outragée (b). Elle dépêcha Leighton en Ecoffe dans cette nouvelle circonstance, pour offrir sa médiation & ses secours à Marie; mais, comme elle redoutoit l'entrée des troupes Françoises dans le Royaume, elle demanda que la Reine d'Ecoffe la prit pour unique arbitre des différens qui étoient entr'elle & ses sujets; & qu'aucun secours étranger ne fut admis en Ecoffe (c).

1568.

Elisabeth n'eut pas le tems de faire pour Marie tous les efforts qu'elle s'étoit proposé. Le Régent assembla des troupes à la hâte, & se mit en campagne, quoique son armée fût fort inférieure à celle de la Reine. On en vint aux mains à Langside, près de Glasgow; & l'avantage fut entièrement du côté du Régent. Malgré le sang qu'il épargna en arrêtant le carnage après la victoire, elle ne produisit pas moins la dispersion totale du parti de Marie. Cette malheureuse Princesse s'enfuit précipitamment du champ de bataille en tirant du côté du midi, & avec très-peu de suite, arriva sur les frontières d'Angleterre. Ce fut là qu'elle délibéra sur les mesures qui lui restoit à prendre, dont vraisemblablement le bonheur ou le malheur du reste de sa vie alloit dépendre. Elle sentit qu'il étoit désormais impossible qu'elle demeurât dans ses propres Etats; la situation déplorable où elle se trouvoit réduite lui donnoit de la répugnance pour retourner en France, après y avoir paru autrefois avec tant de splendeur; d'ailleurs elle n'avoit pas même un Vaisseau, qui pût l'y transporter en sûreté. Les derniers procédés d'Elisabeth lui paroissoient si généreux, qu'ils lui firent espérer de l'appui & des secours de

Le 13. Mai

Marie se sauve en Angleterre.

(a) Keith, p. 463. Cabbala, p. 141.

(b) Keith, p. 462.

(c) Keith, p. 473. dans les Notes. Anderson, Vol. 17. p. 26.

1568.

Le 16. Mai.

son côté : (a) la crainte actuelle de ses ennemis domestiques devenoit aussi la plus pressante ; elle passa par-dessus toute autre considération , & prit le parti d'aller chercher un asyle en Angleterre. Elle s'embarqua sur un bateau de Pêcheur à Galloway , & descendit à terre le même jour à Wirkington dans le Cumberland , à trente milles de Carlisle. Elle envoya sur le champ un Courrier à Londres , pour donner avis de son arrivée ; elle fit demander instamment la permission de voir Elisabeth , & d'implorer sa protection , en conséquence des protestations d'amitié qu'elle avoit reçues de cette Princesse.

Elisabeth se trouvoit dans le cas de prendre nécessairement un parti décisif sur le traitement qu'elle feroit à Marie. Plus entraînée par un sentiment de générosité , que conduite par des motifs de politiques , elle avoit résisté jusqu'alors aux conseils de Cecil à l'égard de toutes ses démarches dans cette affaire. Mais ce Ministre habile parvint à lui faire sentir de quelle importance il étoit de peser de nouveau toutes les considérations qui se rencontroient dans cette conjoncture critique. Il lui représenta que la faction qui avoit détrôné Marie , & qui s'étoit emparée du Gouvernement de l'Ecosse étoit composée des Partisans de l'alliance d'Angleterre , tous engagés par Religion & par intérêt à persévérer dans leur union avec Elisabeth ; que Murray & ses amis , malgré les sujets qu'ils pouvoient avoir de se plaindre de quelques procédés un peu durs , pendant leur bannissement en Angleterre , oublieroient facilement ces griefs ; qu'ils considéreroient qu'Elisabeth étoit la seule de leurs Alliés dont leur sûreté dépendoit ; que leur propre Souveraine , par son attachement à la foi Catholique , & par ses autres liaisons , leur ôtoit l'espoir d'être soutenus de la France , & même de l'Espagne ; que d'un autre côté , Marie , avant sa rupture violente avec ses sujets Protestans , étoit absolument livrée aux conseils de la Maison de Guise ; qu'elle feroit encore plus docile aux vûes de cette Maison , lorsque son crédit & celui des Catholiques zélés seroient les seules ressources que cette Princesse se fût

(a) Collection de Jebb , Vol. 1. p. 420.

laissées par sa mauvaise conduite ; que ses prétentions à la Couronne d'Angleterre deviendroient un instrument très-dangereux entre les mains des Guise ; que si elle parvenoit jamais à détruire les Protestans de son Royaume, elle ameneroit les Catholiques d'Ecosse, ceux d'Angleterre, & des pays étrangers, à faire une ligue entr'eux contre la Religion & le Gouvernement d'Angleterre ; qu'Elisabeth ne pouvoit procéder avec trop de circonspection dans le dessein de rétablir sa rivale sur le Trône ; qu'il falloit, sur-tout, si l'on faisoit cette entreprise, que les Anglois seuls l'exécutassent, & que le sort de la réformation & des Réformés fût assuré en Ecosse ; mais qu'il étoit encore plus essentiel de s'assurer de la personne de Marie ; qu'on auroit lieu de craindre que cette Princesse, trouvant dans la protection de l'Angleterre des réserves auxquelles elle ne se seroit pas attendue, ne prit brusquement le parti de se sauver en France, & n'employât des forces étrangères pour remonter sur son Trône ; que, dans la position où elle étoit, ses affaires désespérées, sa réputation flétrie, elle ne seroit pas délicate sur le choix des moyens ; que le ressentiment qu'elle conserveroit de s'être vûe ainsi abandonnée d'Elisabeth, joint à son ambition, & à son zèle outré pour sa doctrine, en feroit à l'Angleterre une ennemie aussi implacable que puissante ; que si elle étoit une fois hors du Royaume, entre les mains des Catholiques entreprenans, il lui paroîtroit aussi facile d'attaquer l'Angleterre que l'Ecosse ; que la manière la plus sûre, dont elle imagineroit pouvoir recouvrer ses propres Etats, seroit de s'emparer de ceux qu'elle prétendoit lui appartenir aussi légitimement ; qu'Elisabeth, dans une situation aussi critique, quand même on lui proposeroit de garder la neutralité, ne pourroit y consentir, sans s'exposer aux plus grands dangers ; qu'il étoit indispensable d'arrêter Marie, soit que l'Angleterre voulut employer ses forces pour elle, ou contr'elle ; qu'à la vérité, la générosité étoit la vertu des grands Princes ; mais qu'il seroit de la dernière imprudence d'en suivre les mouvemens, dans des circonstances aussi délicates que celles où la Reine se trouvoit actuellement ; qu'elle ne pouvoit prendre aucun

1568.

parti auquel la tranquillité , & les intérêts de ses peuples ne fussent intimement liés ; que si le spectacle d'une rebellion suivie du succès , étoit désagréable à tous les Souverains , & sur-tout à ceux des Pays voisins , l'imprudence de Marie , & peut-être l'atrocité de ses crimes , justifioient le soulèvement des Ecoffois ; qu'après tant de raisons de se révolter , leur exemple ne seroit pas regardé long-tems comme dangereux pour les autres Princes ; qu'il falloit , avant tout , qu'Elisabeth constatat , d'une façon régulière , & qui pût satisfaire tout le monde , l'étendue du crime imputé à Marie , pour déterminer en conséquence le degré de protection qu'elle devoit lui donner contre ses sujets mécontents ; que si la plus véritable gloire étoit de secourir l'innocence opprimée , le plus détestable de tous les abus étoit de protéger les vicieux , & les assassins sur le Trône ; que la honte de ces actions deshonorantes s'étendoient sur tous ceux qui les souffroient , ou les autorisoient ; que si les crimes de la Reine d'Ecosse se trouvoient , après une recherche exacte , aussi énormes , aussi certains qu'on le publioit & qu'on le croyoit , tous les partis que la politique pourroit dicter contr'elle , seroient dès-lors justifiés ; qu'au contraire , s'il étoit prouvé qu'elle fut innocente , tous les procédés dont l'amitié est capable deviendroient glorieux.

Ces considérations frapperent Elisabeth ; elle résolut en effet , sous les dehors d'un sincere attachement , de prendre des mesures pour s'assurer de Marie. Elle envoya ordre sur le champ à Lady Scrope , sœur du Duc de Norfolk , d'aller rendre ses devoirs à la Reine d'Ecosse , qui étoit dans son voisinage. Quelques tems après , Elisabeth lui envoya , le Lord Scrope lui-même, Gouverneur des Frontieres , & Sir François Knolles Vice-Chambellan. Ils trouverent cette Princesse déjà logée dans le Château de Carlisle. Après l'avoir assurée du tendre intérêt qu'Elisabeth prenoit à ses derniers malheurs , ils lui dirent qu'il étoit actuellement impossible à cette Princesse de recevoir sa visite & de l'admettre en sa présence ; & que , jusqu'au moment où Marie se feroit entièrement justifiée du meurtre de Henry , dont elle étoit fortement accusée , Elisabeth ne pouvoit

décemment paroître insensible à l'assassinat d'un de ses plus proches parens (a). Un discours si cruel & si peu attendu ,
 arracha des larmes à Marie. Elle céda cependant à la nécessité de sa situation , & répondit que son intention étoit de se justifier aux yeux de sa sœur de toutes les horreurs qu'on lui imputoit ; & qu'elle soumettroit volontiers sa cause à l'arbitrage d'une si bonne amie. (b) Deux jours après elle envoya le Lord Herreis à Londres avec une lettre où elle confirmoit les mêmes sentimens. 1568.

Ce consentement que Marie ne pouvoit refuser sans faire indirectement l'aveu de son crime , étoit le point attendu & désiré d'Elisabeth. Elle dépêcha sur le champ Midlemore au Régent d'Ecosse & lui fit enjoindre de cesser toutes poursuites contre le parti de Marie , & d'envoyer quelqu'un à Londres pour justifier sa conduite envers sa Souveraine. Murray pouvoit s'étonner avec raison de recevoir un message , qui avoit l'air d'un ordre impérieux. Mais , comme il étoit environné d'ennemis domestiques puissans & nombreux , & qu'il ne pouvoit se promettre de secours que de la part de l'Angleterre , il aima mieux dévorer cet affront que de s'aliéner Elisabeth par un refus. Il fit aussi réflexion que , malgré la partialité que cette Reine avoit marquée jusqu'alors en faveur de Marie , son intérêt devoit évidemment la porter à soutenir le parti du Roi en Ecosse. Il ne douta pas que cette pénétrante Princesse ne sentit à la fin l'avantage qu'elle y trouveroit ; il se flatta qu'au moins il obtiendrait d'elle une audience attentive & sans préventions : il répondit donc qu'il se transporterait en personne en Angleterre , accompagné des autres Commissaires , & qu'il soumettroit volontiers sa cause au jugement d'Elisabeth. (c)

Le Lord Herreis apperçut alors que sa maîtresse s'étoit engagée trop loin en donnant sa parole ; il s'efforça de prouver que Marie ne pouvoit , sans déroger à la Majesté du Trône , descendre à une discussion avec des sujets rebelles devant un Souverain étranger. Il demanda , ou que l'An-

(a) Anderson , Vol. IV. p. 54. 66. 82. | 83. 86.

(b) Ibid. p. 10. 55. 87.

(c) Anderson , Vol. IV. p. 13. 14.

Angleterre accordât un secours présent à cette Princesse, ou
 1568. qu'il lui fut permis de passer en France. Cependant, pressé
 par le Conseil Anglois de tenir son premier engagement,
 Herreis fut obligé d'y acquiescer de nouveau; mais quelques
 jours après il se retracta encore, & ce fut avec de grandes
 difficultés qu'on l'y ramena (a). Ces variations renouvelées
 sans cesse prouvoient assés sa répugnance pour les mesures
 adoptées par la Cour d'Angleterre.

La Reine d'Ecosse ne marqua pas moins d'aversion pour le
 jugement proposé. Elisabeth eut besoin de toute son adresse &
 de toute sa prudence, pour l'empêcher de rompre l'arrange-
 ment auquel elle avoit d'abord consenti: elle ne cessoit de
 répéter à Marie qu'elle ne vouloit entrer dans cette affaire
 qu'avec son approbation, & son consentement; qu'elle n'a-
 voit d'autre objet que la justification de son amie; qu'elle ne
 doutoit pas qu'on ne détruisit aisément toutes les calomnies de
 ses ennemis; que même quand sa conduite ne seroit pas dé-
 monstrativement justifiée, ajoutoit Elisabeth, elle n'en étoit pas
 moins déterminée à prendre son parti, & à lui ménager un
 accommodement convenable; qu'elle ne prétendoit point la
 citer à un Tribunal pour y être jugée contradictoirement avec
 ses sujets rebelles; & qu'au contraire, ce seroit eux qu'on y ci-
 teroit pour y rendre compte de leur conduite envers leur
 Souveraine (b). La Reine d'Ecosse, séduite par ces discours
 spécieux, consentit enfin que ses Commissaires établissent sa
 justification devant ceux qu'Elisabeth nommeroit de son côté.

Pendant que toutes ces négociations se passaient, le Lord
 Scrope, & Sir François Knolles demeuroient à Carlisle avec
 Marie: ils avoient le tems d'étudier son caractère & de rendre
 compte à Elisabeth de leurs observations. Loin d'être abba-
 tue par ses malheurs, cette Princesse inébranlable dans ses
 projets, active dans ses entreprises, n'aspiroit qu'à reprendre
 la supériorité. Elle avoit résolu de s'exposer à toutes les ex-
 trémités, de combattre tous les obstacles, de tenter tous les
 moyens, plutôt que d'abandonner sa cause, & de céder le
 moindre avantage à ses ennemis. Eloquente, insinuante, af-

(a) Ibid. p. 16. 20.

(b) Ibid. p. 11. 12. 13. 109. 110.

fable, elle avoit déjà convaincu tous ceux qui l'approchoient de l'innocence de sa conduite passée : comme elle annonçoit hautement qu'elle auroit recours à tous ses amis, dans toute l'Europe ; & même aux infidèles, & aux barbares, pour la venger de ses persécuteurs, il leur étoit aisé de prévoir tout ce qu'ils avoient à craindre d'elle, si jamais ils laissoient agir contr'eux, dans toutes leurs forces, ses charmes, son esprit & son courage. (a) La Cour d'Angleterre qui, sous prétexte de pourvoir à la sûreté de sa personne, la retenoit effectivement prisonnière, résolut de la faire veiller avec encore plus de soin. Comme Carlisle, par sa situation sur les frontières, pouvoit donner à Marie de grandes facilités pour concerter son évasion, on la transféra à Bolton, terre du Lord Scrope, en Yorkshire ; & l'issue qu'auroit la contestation de la Reine d'Ecosse avec ses sujets, parut alors un objet plus important aux intérêts & à la sûreté d'Elisabeth, qu'on ne l'avoit crû jusque là.

Le Gouvernement Anglois nomma pour examiner cette grande affaire, le Duc de Norfolk, le Comte de Suffex, & Sir Ralph Sadler ; York fut choisi pour le lieu de la conférence. Lesley, Evêque de Ross, les Lords Herreis, Levingstone & Boyde, avec cinq autres personnes y parurent en qualité de Commissaires de la Reine Marie. Le Comte de Murray, Régent, le Comte de Morton, l'Evêque d'Orkney, le Lord Lindesey & l'Abbé de Dunfermling, furent ceux du Roi & du Royaume d'Ecosse. Le Secrétaire Ledington, George Buchanan, Historien & Poète célèbre, avec quelques autres leur furent donnés pour Adjoints.

Le 4. Octobre, Conférence à York, & à Hamptoncourt.

C'étoit un moment glorieux pour Elisabeth de se voir l'arbitre choisie, entre les factions intérieures d'une nation voisine, dont pendant plusieurs siècles la jalousie & la haine la plus violente s'étoient signalées contre l'Angleterre. Mais ce n'étoit pas un événement moins étrange & moins heureux pour cette Princesse que celui qui remettoit entre ses mains le sort & la réputation d'une Reine, dont la rivalité dangereuse lui avoit long-tems causé les inquiétudes les plus cruelles. Elisa-

(a) Anderson, Vol. IV. p. 54. 71. 72. 74. 78. 92.

1568.

beth, dans quelques circonstances précédentes, avoit paru pencher en faveur de Marie, mais ses intérêts emportèrent enfin la balance du côté des ennemis de cette malheureuse Princesse. Elifabeth avoit fait si frequemment des protestations d'impartialité, & ces protestations avoient si bien réussi que chaque parti accusoit ses Commissaires de favoriser le parti contraire. (a) Elle sembloit même, par les instructions qu'elle leur avoit données, n'avoir fixé aucun plan sur la décision de cette affaire; mais elle connoissoit bien tous les avantages qu'elle pouvoit recueillir de cet événement quel qu'il fut. S'il arrivoit que les crimes de Marie fussent prouvés incontestablement, la réputation de cette Princesse restoit à jamais flétrie, & l'on pouvoit en conséquence la retenir avec justice dans une prison perpétuelle en Angleterre. Si au contraire l'accusation portée contr'elle tomboit faute de preuves, on la rétablirait sur le Trône, mais avec un pouvoir si borné, qu'Elifabeth se trouveroit toujours nécessairement l'arbitre des différends qui pourroient s'élever en Ecosse, & deviendrait en effet maîtresse absolue de ce Royaume (b).

Les Commissaires de Marie, avant d'entrer dans le détail des plaintes de leur Reine contre ses ennemis, protesterent que leur acte de comparution dans cette affaire ne pourroit être regardée en aucune façon comme un acte de dépendance ou de subordination de la Couronne d'Ecosse à celle d'Angleterre. Les Commissaires Anglois reçurent cette protestation, mais, en faisant de leur côté la réserve des prétentions de l'Angleterre. Les plaintes de Marie furent lues ensuite; elles contenoient le recit de tous les outrages qu'elle avoit essuyés depuis son mariage avec Bothwel; elle accusoit ses sujets d'avoir pris les armes contr'elle, sous prétexte de la tirer de captivité; & lorsqu'elle s'étoit mise entre leurs mains, de l'avoir retenue en prison à Lochlevin; elle leur reprochoit encore d'avoir couronné son fils à sa place; d'avoir repris les armes de nouveau contr'elle, après son évasion; d'avoir rejeté toutes les propositions d'accommodement qu'elle avoit faites; d'avoir livré bataille à ses troupes; enfin de l'avoir contrainte

(a) Anderson, Vol. IV. Part. 2. p. 40. (b) Ibid. p. 14, 15. Goodall, Vol. II. p. 110.

pour la sûreté de sa personne, à se réfugier en Angleterre (a). Le Comte de Murray répondit à ces griefs par le récit sommaire & tronqué de ce qui s'étoit passé en dernier lieu. Il rappella que le Comte de Bothwel, le meurtrier reconnu du feu Roi, peu de tems après ce forfait, avoit enlevé la Reine, & l'avoit conduite à Dumbar; qu'il s'étoit emparé de l'esprit de cette Princesse au point de la faire consentir à l'épouser; qu'en conséquence il avoit demandé & obtenu une sentence de divorce avec sa première femme; qu'il avoit osé célébrer son mariage avec la Reine; que le scandale de cette action, la honte qui en réjaillissoit sur toute la Nation, le danger auquel le jeune Prince étoit exposé de la part d'un homme audacieux, avoient engagé la Noblesse à prendre les armes pour s'opposer à ses desseins criminels & à ses entreprises; que la Reine, dans la seule intention de le sauver, s'étoit jetée elle-même entre les mains de ses sujets; mais qu'elle avoit continué de montrer un attachement si violent pour lui, qu'ils avoient crû nécessaire à la sûreté publique de s'assurer de la personne de leur Souveraine, jusqu'à ce que Bothwel & les autres assassins du Roi eussent été jugés, & punis; que cette Princesse pendant sa détention, avoit volontairement & sans aucune séduction ou violence, mais simplement par dégoût pour les inquiétudes & les inconvéniens de la Royauté, résigné la Couronne à son fils, & nommé le Comte de Murray Régent durant la minorité (b). La réplique de la Reine fut simple: elle assura qu'elle n'avoit jamais sù ni soupçonné que Bothwel, juridiquement justifié de toute accusation, & que la Noblesse du Royaume lui avoit même proposé pour Epoux, fut l'assassin du Roi; qu'elle avoit toujours désiré, & qu'elle désiroit encore qu'il fût puni comme il le méritoit, s'il étoit en effet coupable; qu'elle n'avoit abdiqué la Couronne que par la crainte des dangers trop réels auxquels sa vie étoit exposée, & même qu'après des menaces positives de violences; que Throcmorton, l'Ambassadeur d'Angleterre, ainsi que tous ses autres amis lui avoient conseillé de signer cet acte comme

1568.

(a) Anderson, Vol. IV. Part. 2. p. 52.

(b) Anderson, Vol. IV. Part. 2. p. 64.

Goodall, Vol. II. p. 128. Haynes, p. 478.

& seq. Goodall, Vol. II. p. 144.

1568.

le seul moyen de se sauver, & qu'ils l'avoient tous assurée qu'un consentement donné dans de pareilles circonstances ne pouvoit jamais être d'aucune autorité contr'elle (a).

La Reine d'Ecosse paroissoit avoir remporté un si grand avantage dans cette premiere discussion, que les Commissaires Anglois auroient pû être surpris de la foible défense de Murray, & de ce qu'il supprimoit toutes les imputations graves sur lesquelles son parti s'appuyoit le plus contre cette Princesse, s'ils n'avoient été initiés dans ce mystère par quelques conférences particulieres, tenues entr'eux avant cette assemblée. Les Commissaires de Marie s'étoient vanté qu'Elisabeth, pour maintenir les droits des Souverains, & par égard pour sa parente, étoit résolue de la rétablir sur le Trône, quelque criminelle que pût paroître sa conduite (b). Murray, réfléchissant sur quelques procédés antérieurs de la Cour d'Angleterre, commença en effet à craindre que ces Commissaires ne fussent fondés dans leur attente. Il crut qu'en passant sous silence la plus forte partie de l'accusation portée contre Marie, il ameneroit plus aisément cette Princesse aux termes d'un accommodement raisonnable; mais au contraire que s'il la chargeoit une fois de tous les crimes qu'on lui imputoit, il ne seroit plus possible de transiger avec elle; que la puissance d'Elisabeth, ou de ses autres amis ne la replaceroit pas moins sur le Trône, & qu'alors lui & son parti resteroient exposés à sa vengeance implacable (c). Il résolut donc de ne pas hazarder une démarche imprudente dont il ne pourroit ensuite se retracter. Il rendit une visite particuliere à Norfolk & aux autres Commissaires Anglois; il leur avoua ses inquiétudes, leur communiqua les preuves des crimes de Marie, & leur demanda des assurances de la protection d'Elisabeth, si, à l'examen, ces preuves paroissoient entierement convaincantes. Norfolk ne fut pas fâché intérieurement des inquiétudes du Régent (d); il avoit toujours été le partisan de la Reine d'E-

(a) Anderson, Vol. IV. Part. 2. p. 60. & seq. Goodall, Vol. 11. p. 162.

(b) Anderson, Vol. IV. Part. 2. p. 45. Goodall, Vol. 11. p. 127.

(c) Anderson, Vol. IV. Part. 2. p. 47.

48. Goodall, Vol. 11. p. 159.

(d) Crawford, p. 92. Melvil, p. 94.

95. Haynes. p. 574.

coffe : le Secrétaire Ledington , homme adroit , & habile , commençoit aussi à pencher du côté de cette Princeſſe ; il engagea Norfolk à s'intéreſſer en ſa faveur , & lui ſuggera même l'idée de l'épouſer : quoique le Duc convint (a) que les preuves contre Marie lui paroifſoient incontestables , il affermit Murray dans la réſolution qu'il avoit priſe de ne les pas produire publiquement dans les conférences devant les Commiſſaires Anglois (b.)

1568.

Norfolk fut cependant obligé de rendre compte à la Cour des demandes du Régent : elles ſe réduiſoient à quatre ; ſavoir , ſi les Commiſſaires Anglois étoient autorisés par leur Souveraine à prononcer une Sentence contre Marie , au cas que ſon crime fût pleinement prouvé ; ſ'ils vouloient promettre d'exercer actuellement cette autorité , & de procéder à un jugement définitif ; ſi la Reine d'Ecoſſe , après ſa conviction ſeroit remiſe entre les mains du Régent , ou du moins aſſés bien veillée en Angleterre pour qu'elle ne pût jamais troubler la tranquillité de l'Ecoſſe ; enfin ſi Elizaabeth voudroit aſſi s'engager à reconnoître alors le jeune Roi , & à maintenir le Régent dans ſon autorité (c) ?

Lorsqu'Elizaabeth fut inſtruite de ces demandes & de ce qui s'étoit déjà paſſé dans l'aſſemblée des Commiſſaires , elle commença à comprendre que cette affaire tiroit vers une concluſion plus définitive & plus avantageuſe qu'elle ne l'avoit attendue juſqu'alors. Elle réſolut donc d'en mettre la diſcuſſion au grand jour. Sous prétexte que la diſtance du lieu où l'on ſ'aſſembloit , à celui de ſa réſidence , retardoit l'activité de la procédure , elle ordonna à ſes Commiſſaires de ſe transporter à Londres , & d'y continuer les conférences. A peine furent-ils arrivés qu'elle leur associa quelques-uns des principaux membres de ſon Conſeil ; Sir Nicolas Bacon Lord Chancelier ; Les Comtes d'Arundel , & de Leiceſter ; le Lord Clinton , Amiral ; & William Cecil Secrétaire (d). La Reine d'Ecoſſe , qui ne pénétoit rien de ces motifs ſecrets , eſpérant

(a) Anderson , Vol. iv. Part. 2. p. 77.

(c) Anderson , Vol. iv. Part. 2. p. 55.

(b) Ibid. p. 57. 77. *State Trials*, Vol. 1. p. 76.

Goodall , Vol. 11. p. 130.

(d) Anderson , Vol. iv. Part. 2. p. 99.

1568.

toujours que la crainte, ou le respect empêcheroit encore Murray de porter quelque accusation violente contre elle, parut satisfaite que les Conférences fussent transférées; elle s'applaudit de ce que son procès étoit immédiatement sous l'inspection d'Elisabeth, & dit hautement que c'étoit ce qu'elle avoit le plus désiré (a). En conséquence du commun consentement, les Conférences se continuerent à Hamptoncourt, & les Commissaires de Marie ne firent aucune difficulté d'y assister comme auparavant.

Dans cet intervalle Elisabeth fit une réponse satisfaisante à toutes les demandes de Murray. Elle déclara que, malgré le désir & l'espoir qu'elle avoit d'être convaincue de l'innocence de Marie par l'examen actuel de son procès, s'il arrivoit cependant que cette Princesse fût trouvée coupable du meurtre de son Epoux, elle la regarderoit comme à jamais indigne du Trône (b). Le Régent, enhardi par cette déclaration, ne garda plus de mesures avec la Reine d'Ecosse. Après avoir marqué qu'il n'en venoit qu'à regret à des moyens extrêmes; après avoir protesté que la seule nécessité de sa propre défense, qui n'admettoit aucun ménagement, le forçoit à n'en plus garder, il accusa Marie en termes précis d'avoir consenti, & participé à l'assassinat du Roi (c). Le Comte de Lénnox parut aussi-tôt devant les Commissaires Anglois, & demanda vengeance du meurtre de son fils, contre Bothwel auteur de cet attentat, & contre Marie qu'il accusa d'en être complice (d).

Lorsque ces accusations inattendues furent produites; & qu'on en eut donné copie à l'Evêque de Ross, au Lord Herreis, & aux autres Commissaires de Marie, ils refuserent absolument d'y répondre, & fonderent leurs refus sur des raisons très-extraordinaires: ils avoient ordre de leur maîtresse, dirent-ils, de n'opposer aucune défense à tout ce qu'on pourroit avancer contre sa gloire; les voyes de justifications étant au-

(a) Ibid. p. 95. Goodall, Vol. 11. p. 177. 179.

(b) Goodall, Vol. 11. p. 199.

(c) Anderson, Vol. 14. Part. 2. p. 115.

& seq. Goodall, Vol. 11. p. 206.

(d) Anderson, Vol. 14. Part. 2. p. 122.

Goodall, Vol. 11. p. 208.

deffous d'une Princeffe fouveraine , qui ne dépendoit d'aucun Tribunal. Ils demanderent qu'avant tout , elle fut admife en préſence d'Elifabeth, à qui ſeule elle conſentoit de prouver ſon innocence (a). Ils oublioient , ſans-doute , que les conférences ne s'étoient ouvertes d'abord , & continuées enfuite que dans l'unique vue de diſculper Marie des crimes dont ſes ennemis l'accuſoient ; qu'Elifabeth n'avoit jamais voulu entrer dans la connoiſſance de cette affaire, qu'en qualité de ſon amie, que par ſon conſentement , avec ſon approbation , & ſans prétendre uſurper aucune ſupériorité de juridiction ſur elle ; que cette Princeſſe avoit refusé, dès le commencement, de voir la Reine d'Ecoſſe juſqu'à ce que ſon innocence fût éclaircie ; qu'elle ne laiſſoit échapper aucune marque de partialité nouvelle en perſiſtant dans cette première réſolution ; que ſi elle avoit donné audience à Murray , & à ſes collègues , elle avoit fait précédemment le même honneur aux Commiſſaires de Marie (b) : & que ſa conduite étoit abſolument égale entre les deux parties.

1568.

Le refus de la Reine d'Ecoſſe de répondre aux charges de Murray ſembloit devoir néceſſairement arrêter le cours de la procédure. Mais quoique ce ſilence pût être interprété comme une préſomption contr'elle , il ne rempliſſoit pas encore l'attente de ceux d'entre les Miniſtres Anglois qui étoient ennemis de cette Princeſſe. Ils vouloient avoir entre leurs mains des preuves de ſon crime ; & Elifabeth employa un artifice ingénieux pour les tirer déceſſamment de Murray. On le ſomma de comparoître devant les Commiſſaires Anglois , qui le réprimanderent ſévèrement au nom de la Reine , des imputations atroces qu'il avoit eu la témérité de hazarder contre Marie. » Quoique le Comte de Murray , ajoûterent-ils , & les » autres Commiſſaires ayent ſi fort oublié le reſpect & la fide- » lité qu'ils doivent à leur Souveraine , la Reine ne perdra » jamais de vue les ſentimens qu'elle a voués à ſon amie , à » ſa voiſine & à ſa parente ; & elle veut être inſtruite de ce

(a) Anderſon, Vol. iv. Part. 2. p. 125. & ſeq. Goodall, Vol. 11. p. 184. 211. & 217. (b) Négociations de Leiſley , dans Anderſon, Vol. 111. p. 25. Haynes, p. 487.

1568.

„ qu'ils peuvent dire à leur justification „ (a). Murray, si vivement pressé, ne fit plus de difficulté de produire les preuves de ce qu'il avoit avancé contre la Reine d'Ecosse; c'étoit entr'autres quelques lettres d'amour & quelques sonnets de cette Princesse à Bothwel, le tout écrit de sa propre main; & deux autres papiers, l'un entierement de son écriture, l'autre de celle du Comte de Huntley, mais signé d'elle même, qui tous deux contenoient une promesse de mariage à ce même amant.

Bothwel avoit gardé tous ces papiers importants dans une cassette d'argent, qu'il tenoit aussi de Marie, & qu'elle avoit reçue autrefois de François son premier Epoux. Malgré la précaution qu'elle avoit prise en ordonnant à Bothwel de brûler ses lettres à mesure qu'il les auroit lues, il avoit jugé à propos de les conserver, comme des gages de sa fidélité; & les avoit confiées à Sir James Balfour, Gouverneur du Château d'Edimbourg, lorsque cette forteresse fut assiégée par les Seigneurs mécontents & associés contre Marie, Bothwel envoya un homme de confiance pour retirer cette cassette d'entre les mains du gouverneur. Balfour la rendit en effet. Mais, comme il avoit reçu quelque désagrement de la part de Bothwel, & qu'il négocioit clandestinement un accommodement avec les rebelles, il eut soin d'avertir le Comte de Morton qui intercepta les papiers. Ils renfermoient des preuves incontestables de la correspondance criminelle de Marie avec Bothwel; de son consentement à l'assassinat du Roi; & de sa connivence lorsque Bothwel l'avoit enlevée (b). Murray fortifia ces témoignages par le concours d'autres faits, qui n'y avoient qu'un trop juste rapport (c). Il y ajoûta quelques jours après la confession de mort d'un nommé Hubert, ou French Paris, domestique de Bothwel, exécuté pour le meurtre du Roi, & qui avoit formellement chargé la Reine de complicité dans cet attentat (d).

(a) Anderson, Vol. iv. Part. 2. p. 147. Goodall, Vol. 2. p. 233.

(b) Anderson, Vol. 11. p. 115. Goodall, Vol. 11. p. 1.

(c) Anderson, Vol. 11. Part. 2. p. 165. &c. Goodall, Vol. 11. p. 243.

(d) Anderson, Vol. 11. p. 192. Goodall, Vol. 11. p. 76.

Les Commissaires de Marie avoient employé tous les expédiens imaginables pour détourner ce coup, qu'ils virent partir, & contre lequel, il semble qu'ils n'étoient pas préparés à se défendre. Aussi-tôt que Murray eut produit ces chefs d'accusations contre la Reine d'Ecosse ils tâcherent de tourner les conférences en négociations, au lieu que leur premier objet avoit été de procéder à des recherches justificatives. En vain les Commissaires Anglois leur représenterent que Marie se deshonnoreroit si elle entroit en aucun traité avec des sujets rebelles, avant de s'être pleinement justifiée de toutes les imputations énormes répandues contr'elle, ils insisterent toujours pour qu'Elisabeth fixât quelque accommodement entre Marie, & les ennemis qu'elle avoit en Ecosse. (a) Les Commissaires de la Reine d'Ecosse soutenoient que, jusqu'à ce que cette Princesse eût répondu aux articles de l'accusation portée contr'elle, on ne devoit, ni en demander les preuves à Murray, ni l'admettre à les produire. (b) Mais, lorsqu'ils virent que les Commissaires Anglois étoient déterminés à continuer la procédure dans la même forme qui avoit d'abord été projetée, ils rompirent les conférences, & refuserent constamment de faire aucune réplique. Toutes les pièces de ce procès ont depuis été rendues publiques. Les objections qu'on a faites contre leur validité sont en général assez foibles. Mais, eussent-elles été plus spécieuses, elles ne seroient plus d'aucun poids maintenant, puisque Marie, dans le tems où la vérité pouvoit s'éclaircir, ratifia l'évidence qui déposoit contr'elle, en s'efforçant de se soustraire aux recherches dans le moment critique où on les commençoit; & en refusant de réfuter les accusations de ses ennemis (c).

(a) Anderson, Vol. 11. Part. 2. p. 135.
239. Goodall, Vol. 11, p. 224.

(b) Anderson, Vol. 11. Part. 2. p. 139.
245.

(c) Nous n'entrerons pas dans une longue discussion sur l'authenticité des Lettres produites par Murray. Nous remarquerons seulement, en général, que ce qu'on leur objectoit de plus fort, se réduisoit à dire : que ces Lettres étoient

supposées avoir été entre les mains du Comte de Morton, le moins scrupuleux des ennemis de Marie; qu'elles étoient si indécentes, & même si mal écrites, en quelque façon, qu'il n'étoit pas vraisemblable qu'elles fussent de cette Reine; nous réfuterons ces présomptions par les considérations suivantes: 1°. Quoiqu'il ne soit pas difficile de contrefaire une signature, il est fort difficile, & peut-

1568.

Quoi qu'Elisabeth en eût assés vû pour sa propre satisfaction ; elle voulut aussi que les premières personnes de l'Etat fussent informées de tout ce qui s'étoit passé & fussent convaincues de l'équité de ses procédés. Elle assemblea son Conseil-Privé, &, pour donner encore plus d'autenticité à la façon de

être impossible de contrefaire plusieurs pages au point de les faire ressembler exactement à l'écriture de quelqu'un.

2°. Ces Lettres sont très-longues, & beaucoup plus longues qu'il n'étoit nécessaire qu'elles le fussent pour servir au projet des ennemis de Marie ; circonstance qui augmentoit les difficultés, & qui exposoit davantage le faussaire à être découvert.

3°. Elles n'ont ni la grossièreté, ni la mal-adresse qu'on apperçoit communément dans les faussetés de ce genre ; car elles laissoient toujours aux partisans de Marie le prétexte de soutenir que l'on en forçoit le sens pour les faire paroître criminelles ; voyez Goodall, Vol. II. p. 361.

4°. On trouve dans cette même Cassette un long Contrat de mariage, qu'on dit être écrit par le Comte de Huntley, & signé par la Reine avant le jugement qui absout Bothwel. Est-il croyable que Morton, sans aucune nécessité, eût ainsi doublé les difficultés de cette contrefaçon, & le danger d'être découvert.

5°. Ces Lettres sont indiscrettes ; mais la conduite de Marie l'étoit évidemment alors : elles sont mal écrites ; mais il y règne cet air de négligence, & ce tour naturel qu'ont ordinairement des Lettres écrites à la hâte, entre des amis familiers.

6°. Elles contiennent une si grande variété de circonstances particulières, que personne ne peut les avoir inventées, puisque c'eût été fournir plus de moyens d'être convaincu de faux.

7°. Nous voyons que Marie, en écrivant la première & la plus longue de ces Lettres, le papier lui ayant manqué, fit une note de ce qu'elle vouloit y ajouter le lendemain ; & cette addition se trouve faite ; circonstance très-singulière encore & qu'il n'est pas aisé de croire de l'invention de quiconque auroit fabriqué ces Lettres.

8°. Nous n'avons pas les originaux de ces Lettres qui étoient en François : nous en avons seulement une traduction en Ecoissois & une en Latin ; avec une traduction Française de la traduction Latine. Il est aisé de remarquer que la traduction Ecoissoise est remplie de gallicisme, & qu'elle a nécessairement été faite sur l'original François. Par exemple :

Make fault, faire des fautes ; *make it seem that j Believe* ; faire semblant de le croire ; *make brek*, faire brèche ; *this is my first journey*, c'est ma première journée ; *have you not desire to laugh*, n'avez-vous pas envie de rire ; *the place will hold unto the death*, la place tiendra jusqu'à la mort ; *he may not come forth of the house this long time*, il ne peut pas sortir du logis de long-tems ; *to make me*, advertissement, faire m'avertir ; *put order to it*, mettre ordre à cela ; *discharge your heart*, déchargé votre cœur ; *make gud watch*, faites bonne garde, &c.

9°. On y trouve le récit d'une conversation que Marie avoit eue un soir avec le Roi ; mais Murray produisit devant les Commissaires Anglois, le témoignage d'un Gentilhomme du Comte de Lennox, nommé Crawford, qui affirmoit que le Roi, vers le tems du départ de la Reine, lui avoit fait le récit de cette même conversation.

10°. Il ne paroît pas vraisemblable que Murray, & ses Associés se soient exposés aux risques d'une si dangereuse imposture, qui les auroit deshonorés, si elle eût été découverte ; d'autant plus que la conduite connue de Marie, même sans ces Lettres, suffisoit pour justifier la cause des mécontents.

11°. Murray livra ces Lettres à l'examen des personnes en état d'en décider ; le Conseil & le Parlement d'Ecosse, la Reine Elisabeth & son Conseil avoient entre les mains un grand

traiter

traiter cette affaire , elle ajoûta aux membres qui le composoient les Comtes de Nortumberland , de Westmoreland , de Schrewsbury , de Worcester , de Huntingdon , & de Warwic. On leur lut toutes les procédures des Commissaires Anglois , ainsi que les pièces produites par Murray. On confronta en leur pré-

1568.

nombre de Lettres véritables de Marie. 12°. Il donnoit à la Reine d'Ecosse une occasion de le réfuter & de le perdre lui-même , si elle avoit crû pouvoir la saisir. 13°. Ces Lettres s'accordoient si parfaitement avec les autres particularités de sa conduite , dans tout ce qui s'étoit passé alors , que ces preuves se prêtoient les unes aux autres les lumières les plus frappantes. 14°. Le Duc de Norfolk , qui avoit examiné ces papiers , qui favorisoit Marie jusqu'à projeter de l'épouser , & qui , à la fin , perdit la vie pour sa cause , ne put se refuser à leur authenticité , & fut pleinement convaincu du crime de cette Princesse : c'est ce dont on ne peut douter , non-seulement par ses Lettres à la Reine Elisabeth , & à ses Ministres , ci-dessus mentionnées , mais par l'aveu secret qu'il en fit à Banister , son plus intime confident. Voyez les *State Trials* , Vol. 1. p. 81. Il paroît dans les Conférences entre le Duc de Norfolk , le Secrétaire Lidington , & l'Evêque de Ross , zélés Partisans de Marie , qu'ils convenoient tous de la même chose , comme d'un fait prouvé , *ibid.* p. 74. & 75. Voyez encore les Manuscrits de la Bibliothèque des Avocats par Cott , Liv. Calig. c. 9. 15°. Il est inutile de répéter les présomptions tirées du refus que Marie fit de répondre ; la seule excuse qu'elle donna de son silence , fut qu'elle regardoit Elisabeth comme un Juge partial : il n'étoit pas en effet de l'intérêt de cette Princesse d'absoudre & de justifier sa rivale , & sa concurrente , aussi trouvons-nous que Lidington , d'après les secrètes informations du Duc de Norfolk instruisoit mystérieusement Marie par l'Evêque de Ross , que l'intention d'Elisabeth n'avoit jamais été d'en venir à une décision ; qu'elle ne vou-

loit qu'avoir entre les mains les preuves du crime de Marie , pour flétrir la réputation de cette Princesse. Voyez *State Trials* , Vol. 1. p. 77 , mais c'étoit une meilleure raison pour recuser tout-à-fait le Tribunal , que pour rompre les Conférences sur un prétexte frivole ; dans le moment même , où une accusation imprévûe venoit d'être portée contre elle ; quoique Marie ne dût pas s'attendre à une décision favorable de la part d'Elisabeth , il n'en étoit pas moins de la plus grande importance de faire une réponse satisfaisante aux accusations des Commissaires Ecossois , si cette réponse étoit en son pouvoir. Elle auroit du moins convaincu de son innocence le public , les nations étrangères & la postérité : il est certain qu'après que les accusations & les preuves eurent été déposées entre les mains d'Elisabeth , il ne pouvoit y avoir aucun inconvénient à répondre : quoique Marie fût informée que la Reine d'Angleterre ne vouloit pas en venir à une décision , ce n'étoit pas un motif pour refuser de se justifier. 16°. La suppression même qui s'est faite de ces Lettres dans la suite , est une preuve de leur authenticité : cette suppression ne peut être que l'ouvrage des amis du Roi Jacques , qui auront voulu anéantir toutes les preuves du crime de sa mere : la relation de Morton , la déposition de Crawford ont été enlevées de la Bibliothèque de Cotton , Calig. c. 1. vraisemblablement par la même raison. Voyez les Manuscrits de la Bibliothèque des Avocats. A. 3. 29. p. 88.

Je trouve une objection contre l'authenticité de ces Lettres , tirée d'un arrêté du Conseil Privé d'Ecosse , qui affirme qu'elles ont été écrites & signées de la propre main de Marie ; au lieu que les

1568.

sence un grand nombre de lettres écrites par Marie à Elisabeth, avec celles que le Régent avoit livrées. On fit mention du refus qu'avoient fait les Commissaires de Marie, de répondre aux

copies apportées dans le Parlement, quelques jours après, annonçoient seulement que les originaux étoient écrits de la main de cette Princesse, mais non signés. Voyez Goodall, Vol. II. p. 64. & 67. On ne considère pas que cette circonstance n'est d'aucune force : les Lettres communiquées au Conseil existoient, vraies ou fausses ; & dans l'un ou l'autre cas, cette erreur venoit toujours de la négligence, ou de l'aveuglement du Greffier ; d'ailleurs il est facile de l'expliquer : Marie n'écrivit que les Lettres, & ne signa que le second Contrat de mariage avec Bothwel. On oublia de faire cette distinction, & tout passa pour avoir été écrit & signé de la main de la Reine d'Ecosse. M. Goodall, a tâché de prouver que ces Lettres ne s'accordoient pas avec l'ordre chronologique ; & que la Reine n'étoit pas dans les endroits d'où elles sont datées, les jours de leur date. Il produit, pour confirmer cette négation, des chartes & autres actes, signés par Marie, dont les dates, pour le tems & pour les lieux, sont en contradiction avec les dates de ces Lettres ; mais ne fait-on pas que les dates des chartes & autres choses semblables, ne constatent point du tout le jour où elles ont été réellement signées du Souverain ? Ces papiers passent d'ordinaire par plusieurs offices différens, & souvent la date en est fixée par le premier office, long-tems avant le jour de la signature.

Le compte que Morton rend de la manière dont ces papiers tombèrent entre ses mains est très-naturel ; il avoit lieu de penser, lorsqu'il les remit aux Commissaires Anglois, que le fait seroit discuté avec toute la sévérité possible, par des adversaires intelligens & intéressés à le réfuter. Il est probable que Morton l'appuya encore par des circonstances & des témoignages, puisque, dans la suite, les Commissaires de la Reine ne voulurent jamais entrer en discussion à cet égard.

La même observation s'étend aussi sur le testament de mort de Hubert. C'est vainement que l'on tâche aujourd'hui d'y trouver des défauts de vraisemblance ; & que, pour le contredire, on exagère les plus petites difficultés. C'étoit certainement une pièce juridique, donnée régulièrement & juridiquement. On l'auroit réfutée alors si les gens qu'elle intéressoit avoient été sûrs de leur innocence.

Les Sonnets sont si mauvais, que Brantôme & Ronfard, qui connoissoient l'un & l'autre le style de la Reine d'Ecosse, assurèrent, après les avoir lus, qu'ils ne pouvoient être de sa composition ; Jebb, Vol. II. p. 478. mais les productions de la même personne ne se ressemblent pas toujours, sur-tout d'une personne dont le style est aussi peu formé, que devoit l'être celui de Marie, sans compter que des entreprises d'une nature si dangereuse & si criminelle, ne laissent pas l'esprit assés tranquille pour donner de l'élégance à des compositions poétiques.

Quoiqu'il en soit, il avoit été facile à la Reine d'Ecosse de conduire toute la conspiration contre son époux, sans avoir d'autre confident que Bothwel, & sans écrire un mot sur ce sujet ; mais il étoit très-difficile de l'avoir conduite comme elle l'avoit fait, & d'échapper à des yeux pénétrants. Dans le cas dont il s'agit sa conduite fut si grossière, qu'elle eut la mal-adresse de se trahir aux yeux de tout le monde ; & le hazard avoit remis dans les mains de ses ennemis des papiers qui pouvoient la convaincre. L'aveuglement & l'imprudence, qui heureusement accompagnent presque toujours les grands crimes, peuvent seuls expliquer l'un & l'autre événement. Il n'est pas inutile de faire observer qu'aucune circonstance de la narration précédente, contenue dans l'histoire, n'est tirée ni de Knox, ni de Buchannan, ni de de Thou, ni enfin d'aucune autorité suspecte.

accusations portées contre cette Princesse. Elifabeth, après tout ce travail, finit par dire que dès le commencement elle avoit pensé qu'il ne lui convenoit pas de voir Marie avant qu'elle se fût en quelque façon justifiée des crimes affreux dont on la chargeoit ; que depuis que cette Princesse en étoit convaincue par les preuves les plus évidentes, depuis qu'elle persistoit dans son refus de répondre, elle persévérerait de son côté plus fortement que jamais à ne la point voir (a). Elle fit ensuite appeler les Commissaires de la Reine d'Ecosse, & après leur avoir insinué qu'elle trouvoit beaucoup plus décent pour leur maîtresse de continuer les conférences que de demander à se justifier en personne, elle leur dit que Marie pouvoit envoyer sa réponse par quelqu'un en qui elle eût confiance ; ou la remettre à quelque Seigneur Anglois qu'on enverroit recevoir ses ordres : mais que, si elle continuoît à ne vouloir rien répondre, son silence seroit regardé comme un aveu tacite de son crime, & qu'elle ne devoit pas compter au nombre de ses amis, ceux qui lui conseilloyent une pareille façon de se conduire (b). Ces raisons étoient encore plus fortement détaillées dans une lettre qu'elle écrivit à Marie (c).

La Reine d'Ecosse n'avoit plus d'autre subterfuge pour éluder des instances si pressantes que de demander toujours une conférence particulière avec Elifabeth ; demande qu'elle étoit bien sûre qu'on ne lui accorderoit jamais (d) ; ou parce qu'Elifabeth savoit que cette entrevue ne décideroit rien, ou parce qu'elle craignoit que les choses n'y fussent portées à des extrémités qu'elle vouloit éviter. Marie, cherchant encore à faire bonne contenance, s'avisa d'un autre expédient ; malgré la rupture des conférences, elle ordonna à ses Commissaires d'accuser le Comte de Murray & ses associés d'être les meurtriers du Roi (e) : mais cette accusation, formée si tard, dictée par ses griefs contre Murray, dépouillée de toute preuve, fut seulement regardée comme une vaine récrimi-

1568.

(a) Anderson, Vol. iv. Part. II. p. 170.
&c. Goodall, Vol. II. p. 254.

(b) Anderson, Vol. iv. Part. 2. p. 179.
&c. Goodall, Vol. II. p. 268.

(c) Anderson, Vol. iv. Part. 2. p. 183.
Goodall, Vol. II. p. 269.

(d) Cabala, p. 157.

(e) Goodall, Vol. II. p. 280.

1568.

nation. (a) Elle demanda aussi copie des papiers que Murray avoit produit. Mais, comme elle persistoit toujours à ne donner aucune réponse, sa demande lui fut enfin refusée. (b)

Marie ayant mis fin aux conférences, le Régent témoigna un grand désir de retourner en Ecosse, & se plaignit que ses ennemis avoient profité de son absence pour y troubler le Gouvernement. Elisabeth consentit à son départ, & lui fit

(a) A moins que nous ne prenions l'accusation que le ressentiment inspiroit à Marie, pour un indice du crime de Murray, il ne reste aucune présomption qui puisse le faire soupçonner d'avoir été complice de l'assassinat du Roi. La Reine ne prétendit jamais apporter aucune preuve de cette accusation : ses Commissaires mêmes assurèrent alors qu'ils n'en connoissoient point, quoiqu'ils fussent prêts à soutenir cette vérité, d'après les ordres de leur Maîtresse, & d'en fournir les preuves telles qu'elle les enverroit. Il est bon de remarquer que, dans le tems dont il s'agit, il n'étoit plus possible de produire des preuves de part ou d'autre, puisque les Conférences devant les Commissaires Anglois étoient déjà rompues.

Il est vrai que l'Evêque de Ross dans un Pamphlet violent, qu'il publia sous un nom emprunté (moyen facile pour hazarder tout ce qu'on veut) affirme que le Lord Herreis, quelques jours après la mort du Roi, dit à Murray, à sa table même, & en face, qu'il étoit l'auteur de ce crime. Le Lord Herreis assuroit encore, selon le rapport de Lesly, que Murray, allant en fife avec un de ses domestiques, le soir que cet attentat fut commis, dit entr'autres choses à ce domestique : *Demain matin le Lord Darnley aura perdu la vie.* Voyez Anderson, Vol. I. p. 75. Mais ce oui dire de Lesly, fondé sur un oui dire d'Herreis, ne renferme qu'un fait sans vraisemblance. Est-il probable que Murray, sans aucune nécessité, eut confié un secret si dangereux, si important, à un domestique, simplement par forme de conversation ? Nous observerons aussi que le Lord Herreis étoit un des Commissaires de Marie, qui ac-

cusoit Murray. S'il avoit appris cette anecdote, ou qu'il y eût ajouté foi, ce n'étoit plus le tems de la produire, & il n'auroit pas dû attester, comme il fit, qu'il ne savoit rien sur le crime de Murray. Voyez Goodall, Vol. II. p. 307.

Les Comtes de Huntley & d'Argyle accusent aussi Murray de ce forfait. Mais la raison qu'ils en apportent est encore plus absurde, il avoit, disent-ils donné son consentement au divorce du Roi avec la Reine ; donc il étoit le meurtrier du Roi. Voyez Anderson, Vol. IV. Part. 2. p. 192. On doit conclure de cet argument que les Comtes ne connoissoient pas de meilleures preuves contre Murray, sans quoi ils les auroient produites, & n'auroient pas insisté sur une présomption si ridicule. N'étoit-ce pas dans ce tems aussi que Huntley auroit nié d'avoir écrit le Contrat pour Marie, si cet acte avoit été faux en effet ? Murray n'avoit d'ailleurs aucun motif de commettre ce meurtre. A la vérité le Roi ne l'aimoit pas ; mais le Roi étoit devenu lui-même si méprisable, & par sa mauvaise conduite, & par l'aversion que la Reine lui témoignoit, qu'il n'étoit pas en état de faire du bien, ou du mal à personne. C'est toujours une absurdité de juger d'une chose par l'événement ; mais sur-tout dans un cas comme celui-ci. La mort du Roi procura en effet la Régence à Murray ; mais il l'a dû beaucoup plus à l'imprudence & à la mauvaise conduite de Marie, qu'il ne pouvoit prévoir, & qu'elle n'auroit jamais eue si elle eût été innocente.

(b) Goodall, Vol. II. p. 253. 310. Haynes, Vol. I. p. 492.

prêter une somme de cinq mille livres pour les frais de son voyage (a). Pendant les conférences d'York, le Duc de Châtelrault passa de France à Londres. Elisabeth savoit qu'il étoit engagé dans le parti de Marie & qu'il avoit de fortes prétentions sur la Régence pendant la minorité du Roi d'Ecosse. Elle jugea à propos de le retenir jusqu'après le départ de Murray. Mais, malgré ces marques de faveur, & quelques autres secours qu'elle donna secrètement à Murray (b), elle refusa toujours de reconnoître le jeune Roi, & de traiter avec Murray comme Régent d'Ecosse.

Les ordres furent donnés pour transférer Marie, de Bolton, place environnée de Catholiques, à Tutbury, dans le Comté de Stafford, où elle fut mise sous la garde du Comte de Shrewsbury. Elisabeth esperoit que cette Princesse, abbatue par ses malheurs & confondue de tout ce qui venoit de se passer, s'estimeroit trop heureuse de se mettre à l'abri de tous les orages dont elle avoit été le jouet. La Reine d'Angleterre promit de tout ensevelir dans l'oubli, pourvu que Marie consentit à céder volontairement la Couronne à son fils; ou du moins à se l'associer au Gouvernement, & à laisser l'administration entre les mains de Murray (c) pendant la minorité du jeune Prince; mais cette Princesse altière refusa toutes les conditions de ce Traité & protesta fierement que ses dernières paroles seroient celles d'une Reine d'Ecosse. Un des motifs, qu'elle eut pour être inébranlable dans sa résolution, fut qu'en abdiquant dans ces conjonctures, sa soumission seroit regardée comme un aveu de son crime, & constateroit toutes les calomnies de ses ennemis (d).

Marie insista constamment sur l'alternative de deux demandes: ou qu'Elisabeth lui prêtât des secours pour recouvrer son autorité, ou qu'elle lui laissât la liberté de se retirer en France, & de mettre à l'épreuve l'amitié des autres Princes. Comme elle prétendoit n'être venue en Angleterre que de son propre mouvement, & sur la foi des protestations d'atta-

(a) Rymer, Tom. xv. p. 677.

Cotton. Lib. Cal. c. 1.

(b) Manuscrit de la Bibliothèque des Avocats, B. 3. 29. p. 128. 129. 130. par

(c) Goodall, Vol. II. p. 295.

(d) Ibid. p. 301.

1568.

chement qu'Elisabeth lui avoit faites auparavant, elle croyoit que l'on ne pouvoit lui refuser l'une ou l'autre demandes sans l'injustice la plus criante. Mais Elisabeth, qui sentoit le danger d'acquiescer à l'une de ces deux propositions, étoit intérieurement résolue à retenir cette Princesse prisonniere. Comme, dans le vrai, la retraite de Marie en Angleterre, avoit été plutôt un effet de son embarras que de son choix, ses droits sur la générosité d'Elisabeth étoient moins forts qu'elle ne vouloit le persuader. On crut que la nécessité justifieroit la détention de la Reine d'Ecosse aux yeux de la prudence, & que sa mauvaise conduite justifioit assés cette rigueur aux yeux de l'équité. On prévint que la compassion qu'inspireroit la situation de cette Princesse, jointe à son talent pour l'intrigue, & à ses manieres séduisantes, exciteroit le zèle de ses partisans, sur tout des Catholiques, si elle restoit en Angleterre, mais ces inconveniens parurent moins à craindre que ceux qui pouvoient résulter de tout autre parti. Elisabeth se fioit à sa propre adresse pour détourner ces dangers. Elle se proposoit d'éviter de rompre avec Marie, en l'entretenant toujours de l'espoir d'un accommodement; de négocier sans cesse avec elle, & de rejeter sur des accidens étrangers, ou sur l'obstination perverse des autres, le tort de ne jamais rien conclure.

Nous allons reprendre à présent le fil des affaires de l'Angleterre, que nous avons laissé, pour ne pas interrompre celui des événemens relatifs à l'Ecosse, partie si intéressante de l'histoire du règne d'Elisabeth. Le terme fixé par le Traité de Cambresis pour la restitution de Calais expiroit en 1567. La Reine, après avoir demandé qu'on lui ouvrît les portes de cette Ville, envoya Sir Thomas Smith à Paris: ce Ministre, conjointement avec Norris, Ambassadeur ordinaire d'Elisabeth à la Cour de France, insista fortement sur cette demande. On tint des conférences à ce sujet, dans lesquelles on ne conclut rien. Le Chancelier de l'Hopital dit à l'Ambassadeur Anglois qu'il étoit vrai que la France, par un article du Traité, étoit obligée à rendre Calais au bout de huit ans; mais qu'il y avoit un autre article du même Traité qui privoit actuelle-

ment Elisabeth de tous les droits qui lui étoient dévolus par cet engagement. Qu'on étoit convenu que si l'Angleterre, pendant cet intervalle, commettoit aucune hostilité contre la France, elle seroit déchue de toutes ses prétentions sur Calais ; que la prise de possession du Havre & de Dieppe, de quelque prétexte que cette usurpation eût été couverte, étoit une violation manifeste de la paix entre les deux Nations. Qu'en vain ces places n'avoient pas été prises de force ; qu'en vain les Gouverneurs les avoient remises entre les mains d'Elisabeth ; que ces Gouverneurs étoient des rebelles, & qu'une correspondance avec des sujets coupables d'un tel crime étoit la plus cruelle injure qu'un Souverain pût recevoir ; que dans le Traité qui avoit suivi l'expulsion des Anglois de la Normandie, les Ministres de France avoient absolument refusé de faire aucune mention de Calais, & avoient déclaré par là qu'ils regardoient cette Ville comme justement dévolue à la Couronne de France ; qu'il étoit encore vrai qu'une clause générale, insérée dans l'acte, réservoir à chacun ses droits ; mais que cette clause ne pouvoit avoir lieu en faveur de l'Angleterre, qui n'avoit alors aucun droit légitime sur Calais, puisqu'elle avoit perdu précédemment toutes ses prétentions sur cette place. (a) Elisabeth ne fut pas surprise de cette résistance, lorsqu'elle l'apprit. Elle n'ignoroit pas que, dès le commencement, ce n'avoit pas été l'intention de la Cour de France de restituer Calais. Il falloit encore moins espérer cette restitution lorsque des raisons plausibles pouvoient en autoriser le refus. La Reine pensa qu'il valloit mieux supporter cette perte, que de soutenir un droit douteux par une guerre dangereuse, dispendieuse & hors de saison. (b)

Elisabeth entra dans de nouvelles négociations de mariage avec l'Archiduc Charles. Elle ne paroissoit pas être alors dans des circonstances où la politique dût exiger ces démarches artificieuses. Mais, comme elle imposa des conditions très-dures à l'Archiduc ; qu'elle insista fortement sur ce qu'il n'eût au-

1568.

(a) Haynes, p. 587.

(b) Camden, p. 406.

1568.

cune autorité ; qu'elle lui refusa même l'exercice de sa religion en Angleterre, la négociation n'eut point de suite. Ce Prince, désespérant de réussir à obtenir sa main, épousa la fille du Duc de Bavière (a).

(a) Ibid. p. 407. & 408.



CHAPITRE III.

Caractère des Puritains ; Conspiration du Duc de Norfolk ; Soulevement dans le Nord ; Assassinat du Comte de Murray ; Assemblée du Parlement ; Guerres Civiles de France ; Affaires des Païs-Bas ; Nouvelle conspiration du Duc de Norfolk ; Son Procès ; Son exécution ; Affaires d'Ecosse ; Affaires de France ; Massacre de Paris ; Affaires de France ; Guerres Civiles des Païs-Bas ; Assemblée du Parlement.

DE toutes les Eglises de l'Europe qui ont secoué le joug du Pape , aucune n'y procéda aussi raisonnablement , & avec autant de modération que l'Eglise d'Angleterre. Cet avantage fut en partie l'effet de l'interposition du Magistrat civil dans cette innovation ; & en partie celui de la progression lente & mesurée de la réformation même qui s'introduisit dans ce Royaume. La fureur & l'animosité contre la religion Catholique entrèrent peu dans cette révolution ; la constitution de la Hierarchie séculière fut entièrement conservée ; on garda aussi de l'ancienne liturgie tout ce qu'on en put concilier avec les principes nouveaux ; on retint plusieurs cérémonies consacrées par le tems & par un long usage : le faste du culte Catholique ne fut aboli que pour faire place à l'ordre & à la décence ; on laissa au Clergé les habits distinctifs de ses différentes dignités : nulle innovation ne fut faite par dépit , ou par opposition aux usages précédens : la religion nouvelle , en adoucissant l'esprit de l'ancienne superstition , en le rendant plus compatible avec la tranquillité & les intérêts de la société , se contint dans ce juste équilibre , que le sage recherche , & que le peuple est si rarement capable de maintenir.

Tel étoit en général le génie de la Réformation en Angleterre ; cependant quelques Anglois réformés , d'un naturel plus ardent , & d'un caractère moins flexible , voulurent porter les choses à l'extrémité contre l'Eglise Romaine , & se

1568.

signalerent par la violence de leur opposition & de leur antipathie pour les anciens usages. Hooper, qui fut ensuite le martyr de sa religion avec tant de constance, se fit sur-tout remarquer. Il avoit été nommé sous le règne d'Edouard à l'Evêché de Gloucester; il ne s'étoit fait aucun scrupule de l'accepter; mais il refusa d'être sacré dans les habits Episcopaux, la cimare & le rochet, prophanes jadis, disoit-il, par la superstition, & par conséquent indignes d'un véritable Chrétien. Cranmer & Ridley furent surpris d'une objection contraire aux pratiques reçues, & même aux loix établies. Le jeune Edouard, impatient d'élever aux dignités de l'Eglise cet homme si célèbre par son éloquence, son zèle & sa morale, leur enjoignit envain de le dispenser de cette cérémonie, ils persistèrent à vouloir l'observer. Hooper prit le parti de renoncer à l'Evêché plutôt que de se revêtir de ces ornemens détestés; mais on craignit le danger de l'exemple, & l'on ne s'en tint pas à se contenter de son refus. Il fut d'abord confiné dans la maison de Cranmer & de-là mis en prison jusqu'à ce qu'il acceptât l'Evêché aux conditions proposées. Bucer, & Pierre Martir, les plus célèbres Réformés étrangers, furent consultés sur cette matiere importante. On convint enfin, après de grandes difficultés, que Hooper ne seroit pas obligé de porter ordinairement ces vêtemens odieux, mais qu'il en seroit revêtu au moment de son sacre, & lorsqu'il officieroit à la Cathédrale (a): cette condescendance fut étonnante de la part d'un homme d'un caractère si inflexible.

On avoit fait la même objection contre les habillemens du Clergé inférieur que contre les habillemens Episcopaux. Le surplis, l'étole & le bonnet quarré étoient de grands objets d'horreur pour la multitude fanatique (b). Envain on répondoit que les habits particuliers, & les cérémonies usitées constamment par le Clergé dans le Service Divin, en imposeroient aux yeux du peuple, le frappaient d'une crainte salutaire, en lui paroissant sacrés, excitoient sa dévotion, & contractoient une sorte de vertu mystérieuse qui l'attachoit au culte national; que, pour produire cet effet utile, il falloit établir une exacte

(a) Burnet, Vol. II. p. 152. Heylin, p. 90. (b) Strype, p. 416.

uniformité dans ces distinctions particulières, & conserver, autant qu'il étoit possible, les pratiques anciennes ; enfin que la Nation seroit heureuse si, en conservant ces coutumes innocentes, on pouvoit engager le peuple à renoncer volontairement à ce qu'il y avoit de choquant & de pernicieux dans l'ancienne superstition. Ces mêmes considérations, qui avoient déterminé les esprits modérés à maintenir ces usages antiques, furent celles qui excitèrent les Réformés violens à les rejeter. Ils ne voulurent souffrir rien de commun avec l'Eglise de Rome. Toute condescendance à cet égard, disoient-ils, est une connivence avec l'Antechrist (a). Cet esprit d'opposition fut porté si loin de leur part que, dans une remontrance nationale, faite depuis par l'Eglise d'Ecosse contre les vêtemens Ecclésiastiques, on demanda » qu'avoit affaire Jesus-Christ avec Belial ? qu'avoient de commun les ténébres & la lumière ; & puisque les bonnets quarrés, les surplis & les étoles avoient été les vêtemens caractéristiques des Idolâtres dans tous les actes de leur culte impie, quel seroit le Prédicateur de la liberté Chrétienne, l'ennemi déclaré de toutes superstitions qui voudroit partager les abominations des vils suppôts de Rome ? ou plutôt, qui ne seroit pas effrayé de tenir dans ses mains, ou de porter sur son front les caractères & les symboles de ce monstre odieux (b) ? Cette remontrance fut rejetée par l'Eglise Anglicane.

Il n'y eut qu'un seul point sur lequel toute l'Angleterre se trouva d'accord contre les partisans du culte Romain ; ce fut pour éloigner l'Autel de la muraille ; on le plaça au milieu de l'Eglise, & on le nomma depuis table de la Communion. Le motif qui fit acquiescer unanimement à cette innovation, fut qu'elle offroit un prétexte à la Noblesse de dépouiller les Autels de l'argenterie & des ornemens précieux dont ils étoient couverts (c).

Les disputes qui s'étoient élevées sous le règne d'Edouard se répandirent au-dehors par les Protestans qui fuyoient la persécution de Marie. Leur zèle n'avoit fait que s'accroître

(a) Ibid. p. 416.

(b) Keith, p. 565. Knox, p. 402.

(c) Heylin, Préface, p. 3. Histoire,

p. 106.

1568.

par la cruauté de leurs ennemis, & ils n'étoient que plus animés à détruire toutes les pratiques de l'Eglise Romaine. Leur communication avec Calvin, & les autres réformés, sectateurs de la discipline & du culte de Genève, les confirma encore d'avantage dans leur résistance opiniâtre. Quoique plusieurs réfugiés, particulièrement ceux établis à Francfort, adhéraient toujours à la liturgie d'Edouard, l'esprit dominant portoit ces Confesseurs à rendre encore la réformation plus austère. A l'avènement d'Elisabeth au Trône, ils repassèrent dans leur pays natal; la vénération que leur zèle & ce qu'ils avoient souffert pour la religion leur avoit attirée, les enhardit à insister sur l'établissement dont ils avoient formé le plan. Ils furent appuyés par plusieurs des principaux membres du Conseil de la Reine. Mais cette Princesse, loin de vouloir dépouiller la religion du peu d'appareil qui lui étoit resté, inclinoit plutôt à rapprocher le culte public du Rituel Romain, le plus qu'il lui seroit possible (a) : elle pensoit que la réformation ne s'étoit que trop écartée des cérémonies & des usages qui, sans détourner les hommes des idées plus sublimes, étoient des moyens innocens d'attirer, d'amuser & de fixer le vulgaire. Elle fit passer une loi pour établir l'uniformité la plus exacte. Le Parlement l'autorisa à introduire toutes les cérémonies nouvelles qu'elle jugeroit à propos. Elle usa modérément de cette prérogative; mais elle fit observer strictement les loix reçues & punir tout ce qui tendoit à la non-conformité. Les zélateurs qui nourrissoient une antypathie secrète pour l'ordre Episcopal, & toute la liturgie furent réduits, en quelque sorte, à cacher des sentimens qu'on auroit regardé à la Cour comme très-féditieux & très-criminels. Ils modérèrent leur répugnance éclatante pour le surplis, la con-

(a) Un jour que Nowel, un de ses Chapelains, dans un Sermon qu'il prêchoit devant elle, parloit indécemment du signe de la Croix, elle lui cria de la Tribune d'où elle l'entendoit, qu'il finit cette digression impie, & qu'il revint à son texte. Une autre fois qu'un de ses Théologiens avoit prêché pour soutenir la présence réelle; elle le remercia publiquement de son zèle & de sa piété. Heylin, p. 124. Elle auroit absolument interdit le mariage au Clergé, sans les représentations de Cecil. Elle n'aimoit pas les Sermons, & disoit souvent que deux ou trois Prédicateurs suffisoient pour tout un pays. La vie de Parker, par Strype, p. 107. 108. & 109.

firmation des enfans , le signe de la croix dans le Baptême , l'anneau dans le Mariage , & la g  nuflexion au Nom de J  sus. 1568.

C'est inutilement que les Souverains employent une vigilance rigoureuse pour maintenir la puret   de la foi , & qu'ils ont recours aux moyens violens dans les disputes de religion ; ils ne r  ussissent qu'   s'imposer un travail qu'il faut recommencer sans cesse ; un geste , un habit , une distinction m  taphisique , ou grammaticale , la moindre futilit   , rendue importante par les disputes des Th  ologiens , & le z  le inconsid  r   du Magistrat , suffisent pour d  truire l'unit   de l'Eglise & le repos de la soci  t  . Ces controverses avoient d  j   excit   une telle fermentation parmi le peuple , que, dans quelques Villes , il s'obstina    ne point fr  quenter les Eglises o   les habits Sacerdotaux & les c  r  monies de l'ancien culte   toient en usage. Non-seulement on refusoit le salut    ceux du Clerg   qui se conformoient    la liturgie Anglicane , mais on les insultoit dans les rues jusqu'   leur cracher au visage en les accablant d'injures & de m  pris (a). Lorsque le Souverain interposa son autorit   pour r  primer ces exc  s , il   touffa la flamme de l'incendie , mais ne l'  teignit pas ; le feu couvert n'acquiesce que plus d'ardeur & sa violence   clata sous les regnes suivans , au d  triment de l'Eglise , & de la Monarchie.

Tous les enthousiastes qui s'abandonnoient    des ravissements imaginaires , aux extases , aux visions , aux inspirations , avoient une aversion naturelle pour l'autorit   Episcopale , les rites , & les formes , qu'ils appelloient des superstitions , ou des petiteesses dont l'effusion de leur pi  t   mystique & la ferveur de leur z  le sembloient   tre g  n  s. Mais ces novateurs adopterent encore d'autres opinions , qui les rendirent particuli  rement odieux    Elisabeth. La m  me hardiesse & le m  me esprit d'audace avec lesquels ils adressoient leurs pri  res    la Divinit   , entroient aussi dans leurs sp  culations politiques. Les principes de la libert   civile , ce grand objet si peu connu de la Nation pendant plusieurs r  gnes , & alors plus incompatible que jamais avec les pr  tentions exorbitantes de la pr  rogative Royale ,   toient fortement r  clam  s par cette nou-

(a) La vie de Whitgift , par Strype , p. 460.

1568.

velle secte. Peu de Souverains avant Elisabeth, & aucun après cette Princesse, n'étendirent les droits de la Couronne aussi loin qu'elle, & n'en firent autant d'usage. Les Puritains [c'est ainsi qu'on nomma ces sectaires à cause de leurs prétentions à l'extrême pureté du culte & de la Doctrine,] ne pouvoient prendre un moyen plus sur de se faire détester de la Reine, que de prêcher qu'il falloit résister à l'autorité des Princes, ou la restreindre. Aussi Elisabeth ne laissa-t-elle échapper aucune occasion de les humilier. Quoiqu'ils fussent soutenus par quelques-uns de ses Ministres les plus chers, Cecil, Leicester, Knolles Bedford, & Walsingham, elle ne put jamais se réconcilier avec leurs principes & leurs mœurs.

Nous avons crû que c'étoit ici le lieu de rendre compte de l'origine & du génie des Puritains, parceque c'est dans cette année que Camden fixe l'époque de l'accroissement de cette secte en Angleterre. Reprenons maintenant le fil de la narration.

1569.
Conspiration
du Duc de
Norfolk.

Le Duc de Norfolk étoit le Pair du Royaume qui occupoit le rang le plus illustre dans la Noblesse. Comme il n'y avoit alors aucun Prince du Sang, l'éclat de son nom, l'immensité de sa fortune, l'étendue de son crédit l'avoient rendu, sans contestation, le premier sujet de l'Etat. Les qualités de son ame répondoient à l'élévation de sa naissance. Bien-faisant, affable, généreux, il s'étoit acquis l'affection du peuple. Prudent, modéré, soumis, il possédoit la faveur de sa Souveraine sans exciter de jalousie. Son grand pere & son pere avoient été regardés long-tems comme les chefs des Catholiques; cet attachement héréditaire joint aux alliances de familles lui avoit procuré l'amitié des principaux de ce parti. Mais, comme il avoit été élevé parmi les Protestans dont il suivoit sincèrement les principes, il avoit contracté cet extérieur grave, & cette régularité de mœurs qui les caractérisoient alors. Il jouissoit ainsi du rare avantage d'être cher aux factions les plus opposées. L'excès de sa prospérité, fut seul la source de ses malheurs; il l'engagea à des démarches dont sa prudence & sa vertu l'éloignoient naturellement.

Norfolk étoit veuf alors : comme son âge étoit proportionné à celui de la Reine d'Ecosse , ce mariage parut si convenable que l'idée en vint en même tems aux amis du Duc , & à ceux de Marie. On prétend qu'après le Secrétaire Lidington , celui qui s'en ouvrit le premier au Duc fut le Comte de Murray , avant son départ pour l'Ecosse (a). Il trouvoit tout à la fois dans Norfolk l'avantage de pacifier les troubles de ce Royaume , par une union qu'on approuvoit généralement ; & l'expectative de recueillir un jour la succession d'Angleterre. Pour attacher encore plus étroitement les intérêts de Norfolk à ceux de Marie , Murray proposa aussi de marier la fille de ce Seigneur au jeune Prince d'Ecosse. Murray & Norfolk regardoient comme une chose essentielle à leur projet d'obtenir , avant tout , le consentement de la Reine Elisabeth. Toutes leurs mesures étant concertées entr'eux , Murray se chargea de communiquer ce dessein à la Reine d'Ecosse par le moyen de Sir Robert Melvil. Cette Princesse répondit que les malheurs qu'elle avoit éprouvés pendant ses deux derniers mariages la portoit plus que jamais à vivre dans le célibat ; mais qu'elle étoit cependant déterminée à sacrifier son propre penchant au bien public , & qu'aussi-tôt que les loix auroient prononcé son divorce avec Bothwel , elle se régleroit sur l'avis de la Noblesse de son Royaume , & de son peuple pour le choix d'un autre Epoux (b).

Il est vraisemblable que cette proposition de Murray n'étoit pas sincère. Il avoit deux motifs pour dissimuler. Il n'ignoroit pas le danger qu'il couroit à son retour en traversant le Nord de l'Angleterre. Les Comtes de Northumberland & de Westmoreland , tous deux partisans de Marie , étoient tout puissans dans cette contrée. D'un autre côté il avoit à craindre un soulèvement en Ecosse de la part du Duc de Châtelraut , des Comtes d'Argyle & d'Huntley , que Marie avoit nommés ses Lieutenans pendant son absence. Mais , par ces dehors d'une feinte amitié , il engagea Norfolk à écrire en sa faveur aux Seigneurs du Nord (c). Il persuada aussi à Marie de donner

(a) Lesley, p. 36. & 37.

(b) Lesley, p. 40. & 41.

(c) State Trials , p. 76. & 78.

1569. avis à ses Lieutenans qu'elle leur permettoit de cesser toutes hostilités avec le parti du Régent (a).

Quoique le Duc de Norfolk eût consenti que l'on demandât l'agrément d'Elisabeth sur son mariage, il avoit de trop bonnes raisons de prévoir qu'elle ne le donneroit jamais volontairement. Il connoissoit la jalousie insurmontable & constante de cette Princesse contre sa rivale & son héritière. Il étoit instruit de la répugnance qu'elle avoit montrée autrefois à tous les mariages qu'on avoit proposé pour la Reine d'Ecosse. Il prévoyoit que cette Princesse n'épouserait jamais un homme aussi puissant, aussi considéré que lui, sans donner les plus grandes inquiétudes à Elisabeth. Il seroit alors devenu nécessaire de remettre Marie sur son Trône à des conditions raisonnables; & même de rétablir sa réputation; & il craignoit qu'Elisabeth, dont la politique avoit d'autres vues, ne refusât de se prêter à des arrangemens si généreux. Il crut donc qu'il devoit d'abord se fortifier du consentement & de l'approbation de la haute Noblesse. Il réussit auprès des Comtes de Pembroke, Arundel, Derby, Bedford, Shrewsbury, Southampton, Northumberland, Westmoreland & Suffex (b). Le Lord Lumley, & Sir Nicolas Throcmorton acquiescerent de bonne foi à ce projet. Le Comte de Leicester même, favori déclaré d'Elisabeth, qui avoit anciennement eu des vues sur Marie, renonça à toutes ses prétentions, & parut entrer avec chaleur dans les intérêts du Duc de Norfolk (c). L'affection qu'on portoit au Duc, n'étoit pas le seul motif de cette ligue générale de la Noblesse.

Sir William Cecil, Secrétaire d'Etat, étoit le Ministre le plus vigilant, le plus actif, le plus prudent que l'Angleterre ait jamais eu. Comme il n'avoit d'autres vues que les intérêts de sa Souveraine & qu'il leur donnoit une attention infatigable, son crédit auprès d'Elisabeth devenoit tous les jours plus dominant. Toujours maître de lui-même, inaccessible à toutes préventions & jamais séduit par aucune affection, il réprimoit les faillies de passion, & quelques fois de caprice

(a) Lesley, p. 41.

(b) Lesley, p. 55. Camden, p. 419.

Spotswood, p. 230.

(c) Haynes, p. 335.

auxquelles

auxquelles cette Princeſſe étoit ſujette. S'il manquoit de la perſuader dans les premiers momens , ſa perſévérance , ſes représentations , ſes raifonnemens étoient ſurs d'opérer à la fin ſur le jugement exquis de ſa maîtreſſe. Plus il prenoit d'afcendant ſur ſon eſprit , plus il ſe trouvoit expoſé à l'envie des autres Miniſtres. Comme on ſoupçonnoit qu'il favorifoit les prétentions de la Maifon de Suffolk , dont le gouvernement aétuel n'avoit rien à craindre , c'en fut aſſés pour que les ennemis de Cecil ſe dévouaſſent à la Reine d'Ecoſſe. Elifabeth voyoit , ſans chagrin , regner parmi ſes courtiſans cette eſpèce de diviſion qui augmentoit ſon autorité. Elle ſoutenoit cependant Cecil quand la diſcorde ſe mettoit entr'eux à certain point ; & elle diſſipoit les cabales formées contre lui. Elle le ſauva même de celle qui ſe trama environ dans ce tems pour le faire mettre à la Tour ſous quelques prétextes ; (a) mais elle ne lui accorda jamais une confiance aſſés étendue pour qu'il fût en état de ſubjuguer totalement ſes adverſaires.

Norfolk , certain de la difficulté qu'il trouveroit à combattre les conſeils de Cecil dans une affaire également oppoſée à l'inclination & aux intérêts d'Elifabeth , n'oſa parler à cette Princeſſe de ſon projet de mariage avec la Reine d'Ecoſſe. Il continua d'agir ſur ſon premier plan , & tâcha d'augmenter ſon crédit dans le Royaume en aſſociant le plus de Nobleſſe qu'il lui étoit poſſible à ſon entrepriſe. Leiceſter écrivit à Marie une lettre , qui fut ſignée des perſonnes du plus haut rang , dans laquelle on lui propoſoit Norfolk pour Epoux , & l'on ſtipuloit ces conditions ſi bien combinées à l'avantage des deux Royaumes , qu'elle donneroit des ſuretés ſuffiſantes pour garantir à Elifabeth & à ſa poſtérité la paiſible jouiſſance de la Couronne d'Angleterre ; qu'il y auroit une alliance offensive & défenſive entre les Etats & les Sujets de ces deux Reines ; que l'on feroit une loi pour établir la religion Proteſtante en Ecoſſe ; & que Marie accorderoit une amniſtie générale à tous les Ecoſſois revoltés contr'elle (b). La réponſe

(a) Camden , p. 417.

(b) Leſley , p. 50. Camden , p. 420. | Haynes , p. 535. & 539.

1569.

favorable que cette Princesse fit à ces articles redoubla l'ardeur de Norfolk pour l'exécution de son projet. Il s'assura des Seigneurs qui étoient à la Cour, & écrivit à ceux qui résidoient dans leurs terres, & qui avoient de l'autorité dans le pays (a). Les Rois de France & d'Espagne, tous deux dans les intérêts de Marie, furent consultés secrètement, & approuverent l'entreprise (b). Quoique le consentement d'Elisabeth fût toujours considéré comme un préliminaire essentiel à la conclusion de cette alliance, l'intention de Norfolk, en trainant l'affaire en longueur, sans consulter cette Princesse, étoit apparemment de se faire un parti assez puissant, pour qu'elle ne pût s'y opposer (c).

Il n'étoit gueres possible qu'une conspiration si étendue pût échapper à la vigilance de Cecil ou d'Elisabeth. Elle lâcha plusieurs traits devant le Duc, qui devoient lui faire entendre qu'elle n'ignoroit pas ses desseins. Elle l'avertissoit fréquemment de prendre garde sur quel oreiller il reposoit sa tête (d). Mais il n'eut jamais la prudence, ou le courage de lui déclarer ouvertement ses intentions. Le premier avis qu'elle reçut de ce dangereux complot lui vint de Murray même (e). Si jamais il voulut sincèrement le mariage de Norfolk, ce qui est assez suspect, il s'étoit du moins proposé, pour sa propre sûreté, & celle de son parti, qu'Elisabeth fût réellement arbitre absolue des conditions, & qu'aucune cabale de ses sujets ne lui arrachât son consentement. Cette découverte allarma la Cour d'Angleterre, d'autant plus que ces intrigues étoient liées à d'autres circonstances, que probablement Elisabeth n'ignoroit pas totalement.

Parmi les Grands, & les Gentilshommes qui paroissoient entrer dans les vues de Norfolk, plusieurs étoient fortement attachés à la religion Catholique, & n'avoient d'autre ob-

(a) Lesley, p. 62.

(b) Ibid., p. 63.

(c) State Trials, Vol. 1, p. 82.

(d) Camden, p. 420. Spotswood, p. 231.

(e) Lesley, p. 71. Haynes, p. 521. & 525. semble faire entendre qu'elle savoit

quelque chose de la négociation de Norfolk avec Murray, & qu'elle avoit chargé ce dernier de lui rendre compte de la vérité, ce qu'il fit. Voyez aussi les Lettres de Murray, produites dans le procès de Norfolk.

jet que celui de remettre Marie en liberté. Ils auroient même consenti volontiers à s'unir avec les puissances étrangères , & à faire les frais d'une guerre civile pour placer cette Princesse sur le Trône d'Angleterre. Les chefs de ce parti étoient les Comtes de Northumberland , & de Westmoreland , tous deux très-puissans dans les Provinces du Nord. Le premier fit offrir à la Reine d'Ecosse par Leonard Dacres , frere du Lord Dacres , de la tirer de captivité & de la faire passer dans ses Etats ou dans tel autre endroit qu'il lui plairoit de choisir pour s'y retirer (a). Sir Thomas , & Sir Edouard Stanley , fils du Comte de Derby , Sir Thomas Gerard Rolstone & d'autres Seigneurs dont les terres étoient dans les environs de la place où Marie étoit retenue concoururent au même dessein. Ils demanderent que , pour en faciliter l'exécution , les Flamands fissent dans le même tems une diversion de leur côté (b). Norfolk fut le premier à s'opposer à ces projets & en détourna ceux qui les avoient concertés ; peut-être pensât-il que ce qu'il devoit à Elisabeth ne lui permettoit pas d'employer le moyen des rebellions pour assurer le succès de son plan ; peut-être aussi prévit-il que , si la Reine d'Ecosse tomboit une fois entre les mains de ces gens si zélés pour les intérêts de cette Princesse , ils aimeroient mieux lui donner pour Epoux le Roi d'Espagne , ou quelque Prince Etranger , en état , par sa puissance & par son zèle , de rétablir la religion Catholique.

Lorsque des hommes qui respectent l'honneur & la vertu , sont malheureusement engagés dans ces sortes d'entreprises périlleuses , il est rare qu'ils soient capables de cette sorte d'intrepidité que donne l'habitude du crime. Ils ne s'y livrent qu'à moitié ; tandis qu'ils balancent entre l'exécution de leurs desseins , & leurs remords , entre la crainte du châtement , & l'espoir du pardon , ils deviennent eux-mêmes la proie de leurs ennemis. Telle étoit la situation du Duc de Norfolk ; il crut que , pour écarter les soupçons répandus contre lui , il lui suffiroit de parler avec dedain à Elisabeth de l'alliance de Marie ; il affecta de dire que ce qu'il avoit de biens en Angleterre valoit mieux qu'un Royaume dévasté par les factions & les

(a) Lesley , p. 76.

(b) , Lesley , p. 98.

1569.

guerres civiles ; que lorsqu'il s'amusoit à Norwich au milieu de ses amis & de ses vassaux rassemblés, sa maison lui paroïssoit une petite Cour dont il étoit le Souverain, & qu'il étoit fort content de son sort (a). Malgré ces discours adroits, il s'aperçut que les courtisans le regardoient d'un œil jaloux, & sur cet indice, il se retira dans ses terres, sans prendre congé (b). Il se repentit bien-tôt de cette démarche, & se mit en chemin pour revenir à la Cour, dans l'intention de tenter tous les moyens de rentrer en grace avec la Reine ; mais il fut rencontré à Saint Albans par Fitz-Garret, Lieutenant de la compagnie des Pensionnaires (c), qui le conduisit à Burnham, à trois milles de Windsor, où la Cour étoit alors (d). Il fut aussi-tôt transféré à la Tour sous la garde de Sir Henry Nevil (e). Lesley Evêque de Ross, Ambassadeur de la Reine d'Ecosse, fut interrogé & confronté avec Norfolk devant le Conseil (f). On mit le Comte de Pembrok aux arrêts dans sa propre maison. Arundel, Lumley, & Throcmorton furent aussi gardés à vue. On transféra la Reine d'Ecosse même à Coventry, & tout accès auprès d'elle fut rigoureusement interdit pendant quelque tems. On chargea le Vicomte de Hereford, & les Comtes de Shrewsbury & de Huntingdon de la garde de sa personne.

Révolte dans
le Nord.

Il se répandit un bruit général que les Provinces du Nord alloient se révolter. Le Comte de Suffex, Président d'York allarmé du danger annoncé envoya chercher les Comtes de Northumberland, & de Westmoreland pour les examiner ; mais, n'ayant trouvé aucune preuve contr'eux, il consentit à leur départ. Ces bruits populaires augmentoient cependant tous les jours ; & plusieurs apparences de leur réalité ayant été découvertes, la Reine expédia des ordres à ces deux Seigneurs suspects pour qu'ils vinssent à la Cour rendre compte de leur conduite (g). Ils étoient déjà trop engagés dans leur entreprise criminelle pour oser se remettre entre les mains

(a) Camden, p. 420.

(b) Haynes, p. 528.

(c) Sorte de Noblesse destinée à la
garde du Roi.

(d) Ibid., p. 339.

(e) Camden, p. 421. Haynes, p. 540.

(f) Lesly, p. 80.

(g) Haynes, 552.

d'Elisabeth. Tout étoit disposé pour leur révolte; ils en avoient communiqué le plan à Marie & à ses Ministres (a); ils entretenoient une correspondance avec le Duc d'Albe Gouverneur des Pays-Bas, qui leur avoit promis un secours d'hommes d'armes & de munitions; ils avoient aussi obtenu de lui qu'il enverroit à Londres Chiapini Vitelli, un de ses meilleurs Capitaines, sous prétexte d'accommoder quelques différens avec la Reine; mais en effet pour le mettre à la tête des rebelles. Les ordres que Northumberland & Westmoreland reçurent les obligèrent à précipiter l'exécution de leur projet, avant d'avoir achevé de prendre toutes leurs mesures. Northumberland balançoit encore entre tant de périls opposés, lorsqu'il apprit que quelques-uns de ses ennemis étoient en chemin avec l'ordre de se saisir de sa personne. Il monta sur le champ à cheval, & se hâta de joindre Westmoreland son associé. Il le trouva environné de ses amis & de ses vassaux, délibérant avec eux sur le parti qu'il prendroit dans la circonstance critique où il étoit. Ils se déterminèrent à commencer à lever le masque sans délai. Le crédit des deux conjurés, & le zèle pour la religion Catholique, qui agissoient sur tous les environs, rassemblèrent bien-tôt autour d'eux une foule de gens du peuple. Ils publièrent un manifeste, dans lequel ils protestoient que leur intention n'étoit pas de rien tenter contre la Reine, à laquelle ils avoient voué une fidélité inébranlable; que leur unique but étoit de rétablir la religion de leurs ancêtres, d'éloigner les esprits dangereux du Conseil de Sa Majesté; de remettre Norfolk & les autres Pairs en liberté, & de les reconcilier avec Elisabeth (b). Le nombre de leurs troupes se montoit déjà à quatre mille hommes d'Infanterie, & à seize mille chevaux, sans compter la jonction de tous les Anglois Catholiques qu'ils attendoient. (c)

La Reine ne négligeoit rien pour se mettre en état de défense. Sa conduite sage & prudente lui avoit acquis, dès longtemps, l'amour de ses sujets, le véritable rempart des Rois. Elle

(a) Ibid. p. 595. Strype, Vol. II. Appen. p. 30. Manuscrit de la Bibliothèque des Avocats, par Cott. Lib. Cal. c. 9.

(b) Cabbala, p. 169. Strype, Vol. I.

p. 547.

(c) Stowe, p. 663.

1569.

étoit chérie au point que dans plusieurs Provinces, les Catholiques mêmes se devoient à son service (a). Le Duc de Norfolk même, quoique disgracié, du fond de sa prison excitoit, autant que sa situation pouvoit le permettre, ses amis, & ses partisans à prendre les armes pour cette Princesse. Suffex, accompagné des Comtes de Rutland, des Lords Hunsdon, Evers & Willoughby de Parham, marcha contre les rebelles à la tête de sept mille hommes; il les trouva à l'Evêché de Durham, dont ils s'étoient déjà emparés. Ils se retirèrent à Hexham: instruits que le Comte de Warwic & le Lord Clinton s'avançoient sur eux avec un Corps plus considérable, & ne se croyant pas en état de résister, ils se dispersèrent sans tirer l'épée. La populace regagna ses foyers, & les Chefs se sauvèrent en Ecosse. Northumberland s'y cachoit lorsqu'il fut découvert & livré à Murray qui le confina dans le Château de Lochlevin. Westmoreland trouva un azile parmi les Chieftains des Kers & des Ecossois partisans de Marie. Il leur persuada de faire une irruption en Angleterre pour exciter quelques brouilleries entre les deux Royaumes. Après qu'ils y eurent commis tout le ravage qui leur fut possible, ils se retirèrent dans leur propre pays; & Westmoreland se sauva en Flandres où il étoit protégé. Cette révolte subite & précipitée fut bien-tôt suivie d'une autre encore plus imprudente, excitée par Leonard Dacres. Le Lord Hunsdon, à la tête de la garnison de Berwic, dompta lui seul ces rebelles. On exerça une sévérité impitoyable contre les gens qui avoient pris parti dans ces mouvemens séditieux. Soixante & six (b) Commissaires de quartiers furent pendus (c); & l'on prétend qu'au moins huit cent personnes périrent par la main du bourreau (d). La Reine fut si touchée de la conduite de Norfolk dans cette occasion qu'elle le tira de la Tour & lui permit de vivre chés lui, à condition qu'il y garderoit les arrêts; elle exigea seulement sa parole qu'il renonceroit absolument au dessein d'épouser la Reine d'Ecosse (e).

(a) Cabbala, p. 170. Digges, p. 4.

(b) Petty-Constables.

(c) Camden, p. 423.

(d) Lesly, p. 82.

(e) Ibid. p. 98. Camden, p. 429.

Haynes, p. 597.

Elisabeth s'apercevoit que la détention de Marie en Angleterre avoit toutes les suites dangereuses qu'elle en avoit prévues en prenant ce parti. Cette captive intéressante, instruite par ses malheurs, éclairée par un esprit naturellement juste, étoit sortie de l'espèce d'ivresse dans laquelle son attachement pour Bothwel, sembloit l'avoir plongée; elle mettoit alors tant de modestie, de raison & de dignité dans sa conduite, qu'elle enchantoit tous ceux qui approchoient d'elle; & que ses amis paroissent bien fondés à désavouer tous les crimes qu'on lui imputoit (a). La pitié qu'inspiroit sa situation, & la nécessité d'y apporter remède redoublèrent le zèle, qu'avoient déjà ses partisans, d'agir vivement en sa faveur. Comme il étoit impossible de tirer Marie de sa captivité sans employer des moyens dangereux au Gouvernement actuel, Elisabeth avoit raison d'espérer peu de tranquillité tant que la Reine d'Ecosse seroit sa prisonnière; mais ces inconveniens avoient été préférés à celui de lui rendre la liberté d'appeler toutes les puissances Catholiques de l'Europe à son secours. Il convenoit encore mieux à Elisabeth de persister dans les mesures qu'elle avoit prises, & de mettre tout en usage pour se garantir des perils auxquels elle s'étoit exposée. Elle flattoit toujours Marie de l'espoir de sa protection; elle gardoit une conduite équivoque entr'elle & ses ennemis d'Ecosse; elle négocioit sans cesse sur les conditions de son rétablissement, & elle accabloit cette Princesse de protestations d'amitié. A la faveur de ces artifices elle tâchoit à la fois, d'empêcher Marie de se porter à quelques résolutions désespérées pour briser ses fers; & d'amuser les Ambassadeurs de France & d'Espagne, qui sollicitoient toujours pour elle & souvent même avec menace. Si Elisabeth mettoit de la fausseté dans sa conduite, la Reine d'Ecosse n'en mettoit pas moins dans la sienne. Les protestations de zèle faites d'un côté, étoient reçues de l'autre avec des protestations de confiance aussi peu sincères. Tandis que toutes deux soutenoient les apparences d'une amitié véritable, la haine & la jalousie, qui les avoient toujours divisées, devenoient à tout moment

1569.

(a) Lesly, p. 232. Haynes, p. 511. 548.

1569.

plus profondes & plus insurmontables. Ces deux Princesses pouvoient se disputer réciproquement l'avantage de l'adresse, de la capacité, de l'activité, & des agrémens de l'esprit. Mais, par malheur pour Marie, indépendamment de l'état d'abandon où elle se trouvoit alors, elle avoit toujours été inférieure à son illustre rivale du côté de sa conduite personnelle, de la prudence de ses démarches, & de l'étendue de sa puissance.

Elisabeth & Marie écrivirent en même tems au Régent. La Reine d'Ecosse demandoit que son mariage avec Bothwel fut examiné, & qu'on prononçât juridiquement un divorce entr'eux. La Reine d'Angleterre offroit à Murray le choix de trois conditions; ou que Marie fut rétablie sur son Trône avec de certaines restrictions; ou qu'elle s'associât son fils, & que l'administration restât entre les mains du Régent jusqu'à la majorité du jeune Prince; ou qu'il lui fût permis de vivre librement en Ecosse en personne privée, avec un traitement honorable qu'on lui assureroit (a). Murray convoqua les Etats pour délibérer sur les propositions des deux Reines. On ne fit point de réponse à Marie sur le prétexte qu'elle avoit conservé dans sa lettre le style d'une Souveraine qui parle à ses sujets; mais la cause réelle de ce silence fut que la convention sentit que l'objet de sa demande étoit de se préparer un moyen d'épouser le Duc de Norfolk, ou quelque Prince puissant, qui fût en état de prendre sa défense & de la replacer sur le Trône. On répondit à Elisabeth que ces deux premières conditions étoient si contraires à l'autorité du Prince, qu'il ne convenoit même pas de les mettre en délibération; que la troisième seule pouvoit être le sujet d'un Traité. Il étoit évident qu'Elisabeth, en faisant trois propositions si inégales entr'elles, invitoit adroitement les Ecossois à rejeter les deux premières qu'ils trouveroient trop favorables à Marie; & comme il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, d'ajuster les termes de la troisième, de manière à pourvoir à la sûreté de toutes les parties, on en conclut qu'Elisabeth n'étoit de bonne foi sur aucune (b).

(a) Manuscrits de la Bibliothèque des Lib. al. c. 1.

Avocats. A. 3. 29. p. 137. de Cotton, (b) Spotswood, p. 230. 231. Lesly, p. 71.

On

On prétend que Murray avoit entamé quelque négociation secrète avec la Reine pour qu'elle lui livrât Marie (a). Elisabeth trouvoit en effet tant de danger à la garder en Angleterre, qu'il est vraisemblable qu'elle se seroit débarrassée avec plaisir, à des conditions honorables & sûres, d'une prisonnière qui lui causoit des inquiétudes continuelles. Tous ces projets s'évanouirent par la mort inopinée du Régent. Un Gentilhomme nommé Hamilton l'assassina pour se venger d'une injure particuliere qu'il en avoit reçue. Murray avoit de la fermeté, de l'habileté, & de la constance. Quoiqu'il eût réussi avec assés de bonheur pendant sa Régence à contenir les dissensions de l'Ecosse, ses talens brillèrent avec plus d'éclat au commencement qu'à la fin de sa vie. Ses manières étoient dures & austeres; mais il n'avoit pas cette intégrité pure qui accompagne ordinairement, & qui seule peut faire supporter un caractère si désagréable.

La mort du Régent replongea l'Ecosse dans sa premiere anarchie. Les Partisans de Marie s'assemblerent & se rendirent maîtres d'Edimbourg. Le Château, où commandoit Kirkaldy de Grange, sembloit disposé à se déclarer pour cette Princesse, la haute Noblesse en donnoit l'exemple: il étoit même vraisemblable que, malgré les préventions défavorables & générales du peuple contr'elle, son parti reprendroit l'ascendant. Elisabeth, attentive au soin d'arrêter ces progrès, envoya Suffolk dans le Nord avec une armée, sous prétexte de punir les habitans des frontieres des dégats qu'ils avoient faits; mais il entra en Ecosse & ravagea lui-même les terres des Kers, & des Ecossois, se saisit du Château de Hume & commit des hostilités contre tous les Partisans de Marie, coupables, disoit-il, d'avoir donné asyle aux Anglois rebelles. Sir William Drury vint ensuite avec un autre corps de troupes, & fit saccager & démolir les Maisons de tous les Hamiltons engagés dans la même faction. Cependant on rappella les armées Angloises sur la convention faite avec Marie, qu'elle n'introduiroit point de troupes Françoises en Ecosse, & que son Parti livreroit les Anglois rebelles à leur Souveraine(b).

1570.

Assassinat du
Comte de
Murray, le
23. Janvier.

(a) Camden, p. 425. Lesly, p. 83. (b) Lesly, p. 91.

1570.

Quoiqu'Elisabeth, colorant ces voies de fait du droit de venger sa propre injure, portât fort loin le désir de soutenir le parti du jeune Roi, elle ne vouloit cependant pas se déclarer ouvertement contre la Reine d'Ecosse. Elle fit même écrire aux ennemis de cette Princesse, d'un ton plus approchant d'un ordre que d'une prière, de ne nommer encore personne à la Régence (a). Lénox, grand-pere du Roi, fut donc choisi pour Gouverneur momentané du Royaume, sous le titre de Lieutenant. Elisabeth apprit peu de tems après que les Partisans de Marie, au lieu de lui livrer, comme ils en étoient convenus, Westmoreland, & les autres fugitifs, avoient au contraire favorisé leur évasion en Flandres : elle permit alors au parti du Roi de donner à Lénox le titre de Régent (b), & envoya Randolphe, en qualité de Résident, pour entretenir une correspondance avec lui. Malgré cette démarche en faveur des ennemis de Marie, elle n'abandonna cependant pas sa conduite ambiguë & conserva toujours les dehors de l'amitié avec cette Princesse. A la sollicitation de l'Evêque de Ross, des autres Agens de Marie, & des Ambassadeurs étrangers, elle ménagea deux fois une suspension d'armes entre les factions Ecossoises, &, par ce moyen, arrêta les progrès du Régent, qui sembloit être à la veille d'avoir de l'avantage sur le parti opposé (c). Par ces contradictions apparentes elle nourrissoit, pour ainsi dire le germe des factions en Ecosse, elle augmentoit leur animosité réciproque, & faisoit de ce Royaume un théâtre de calamité & de dévastation (d). Elle n'avoit nulle intention de le conquérir ; par conséquent nul intérêt, nul dessein d'irriter les Partis les uns contre les autres ; mais cet effet résultoit accidentellement de sa politique ; elle s'étoit comme engagée à conserver avec Marie tout l'extérieur des bons procédés ; & à ne jamais déroger aux apparences de l'amitié pour elle, ou tout au moins de la neutralité (e).

(a) Spootswood, p. 240.

(b) Ibid, p. 241.

(c) Ibid, p. 243.

(d) Crawford, p. 136.

(e) Sir James Melvil, p. 108. 109. at-

tribue à Elisabeth le dessein formel d'animer les factions Ecossoises l'une contre l'autre. Mais ce témoignage n'est pas suffisant pour contrebalancer plusieurs autres autorités. Ce dessein est contra-

Pour mieux amuser Marie de l'espoir d'un accommodement, Elisabeth lui envoya Cecil & Sir Walter Mildway, chargés de propositions de sa part. Elles étoient aussi rigoureuses qu'une Reine captive devoit les attendre d'une rivale jalouse, & en cela même ne portoient que mieux le caractère de la plus grande sincérité. On demandoit que Marie renonçât non-seulement à toutes ses prétentions sur la Couronne d'Angleterre tant qu'Elisabeth vivroit, mais qu'elle consentit à une alliance perpétuelle, offensive & défensive entre les deux Royaumes; qu'elle n'épousât aucun Anglois sans le consentement d'Elisabeth, ni aucun autre sans le consentement des Etats d'Ecosse; qu'elle stipulât une réparation pour les dégats commis en Angleterre; qu'elle fit justice des meurtriers du feu Roi; que le jeune Prince son fils fût envoyé en Angleterre pour y être élevé, & que l'on donnât six ôtages des plus grandes Maisons à Elisabeth & le Château de Hume, avec quelques autres Fortereffes, pour sûreté de ce Traité (a). Telles furent les conditions auxquelles Elisabeth promit de contribuer de tous ses efforts à rétablir sur le Trône une Reine dépouillée de ses Etats. La nécessité les fit accepter à Marie. Le Roi de France, celui d'Espagne, & le Pape même, lorsqu'elle les consulta, approuverent sa conduite; d'autant plus que des guerres civiles désoloient alors l'Europe, & mettoient tous les Princes Chrétiens hors d'Etat de secourir cette malheureuse Princesse (b).

Les Commissaires de la Cour de Londres proposerent à Marie un plan d'accommodement avec ses Sujets d'Ecosse. Après quelques discussions sur cet article on convint qu'Elisabeth sommeroit Lénox d'envoyer des Commissaires pour traiter des conditions, dont elle seroit la médiatrice. Les Partisans de Marie se vantoient déjà que tout étoit entierement réglé

dictoire en effet à la conduite postérieure de cette Princesse, aussi-bien qu'à ses intérêts & à la nécessité de sa position. Il étoit absolument de son intérêt que le parti du Roi prévalût; & rien ne pouvoit l'engager à en arrêter les progrès, & même rien ne pouvoit l'empê-

cher de le soutenir ouvertement, que l'intention d'amuser la Reine d'Ecosse de l'espoir de se voir rétablir paisiblement sur son Trône. Voyez Strype, Vol. II. Appen. p. 20.

(a) Spotswood, p. 245. Lesly, p. 101.

(b) Lesly, p. 109. &c.

1570.

par le Ministère Anglois, & que les Ecoffois rebelles alloient être obligés de consentir au rétablissement de leur Souveraine. Mais Elisabeth eut soin d'empêcher que ces bruits ne s'accréditaient; que le parti du Roi n'en fût découragé, & qu'il ne devint trop timide dans les demandes qu'il formeroit. Cecil écrivit au Régent que les propositions de la Reine, loin d'être fixées irrévocablement, seroient discutées de nouveau dans une conférence; qu'elle désiroit qu'on envoyât des Commissaires fermement attachés au parti du Roi, & qui ne se relâchassent sur rien de contraire aux intérêts de ce Prince (a). Toutes les Lettres de Suffex dévoient aussi le même Conseil. Elisabeth dit elle-même à l'Abbé de Dunfermling, envoyé par Lénnox à la Cour d'Angleterre, qu'elle n'insisteroit pas sur le rétablissement de Marie, si les Ecoffois prouvoient, d'une manière satisfaisante, la justice de leur cause, & que même, si leurs raisons n'étoient pas convaincantes, elle se chargeroit efficacement de pourvoir à leur sûreté pour l'avenir (b).

1571.

1. Mars.

Le Parlement d'Ecosse nomma le Comte de Morton, l'Abbé de Dunfermling, & Sir James Macgill, pour conduire la négociation. Les Commissaires présentèrent d'abord des Mémoires contenant les raisons de la déposition de leur Reine: ils les appuyèrent d'exemples tirés de l'histoire d'Ecosse, de l'autorité des Loix, & du sentiment de plusieurs Théologiens célèbres. La haute idée qu'Elisabeth avoit prise des droits absolus, & indestructibles des Souverains, fit qu'elle se révolta contre ces principes républicains. Elle déclara aux Commissaires qu'elle n'étoit nullement satisfaite des argumens par lesquels ils prétendoient justifier la conduite de leurs Compatriotes, & qu'ils n'avoient qu'à passer aux conditions qu'ils demandoient pour leur sûreté (c). Ils répondirent que leurs pouvoirs ne s'étendoient pas à traiter d'aucune clause qui pût blesser ou le titre, ou l'autorité de leur jeune Maître; mais qu'ils écouteront volontiers toutes les propositions qu'il plairoit à Sa Majesté de leur faire: les conditions imposées par Elisabeth,

(a) Spotswood, p. 245.

(b) Ibid. p. 247. 248.

(c) Spotswood, p. 248. 249.

n'étoient pas absolument défavorables à Marie ; cependant, comme les Commissaires persisterent toujours à dire qu'ils n'étoient pas autorisés à traiter en aucune façon du rétablissement de cette Princesse (a), les Conférences cessèrent nécessairement. Elisabeth congédia les Commissaires Ecoffois en les sommant de revenir avec des pouvoirs plus étendus de la part du Parlement (b). L'Evêque de Ross se plaignit hautement au Conseil d'Angleterre de ce qu'on avoit joué sa Maîtresse avec des promesses & des protestations feintes. Marie même ouvroit enfin les yeux sur la dissimulation d'Elisabeth. Ces mécontentemens augmentèrent encore la mésintelligence secrète des deux Princeses ; la Reine d'Ecosse, voyant toutes ses espérances trahies, ne fut que plus encouragée à faire, au hazard, toutes les tentatives possibles, pour se mettre en liberté, & en sûreté.

1571.

Un incident arrivé à peu près dans ces entrefaites contribua beaucoup à aigrir Elisabeth & Marie l'une contre l'autre, & à redoubler la jalousie & la vigilance de la Reine d'Angleterre. Le Pape Pie V, successeur de Paul, après avoir employé vainement toutes les voies de la douceur pour se concilier l'amitié d'Elisabeth, que la violence de son Prédécesseur avoit irritée, finit par lancer une Bulle d'excommunication contr'elle ; il la priva de ses droits à la Couronne ; & délia ses Sujets de leur serment de fidélité (c). Il paroît vraisemblable que cette atteinte à l'autorité d'Elisabeth avoit été résolue de concert avec Marie, qui espiroit par ce moyen accélérer la révolte des Provinces du Nord, déjà projetée alors (d). Cette Bulle fut affichée par Solan Felton, à la porte du Palais de l'Evêque de Londres ; Felton, jugeant indigne de lui de fuir, ou de nier le fait, fut saisi, condamné, & reçut la Couronne du martyre qu'il paroïssoit si ambitieux d'obtenir (e).

Après cinq ans d'intervalle on assembla un nouveau Parlement à Westminster. Les excès auxquels le Pape s'étoit

Assemblée du
Parlement, le
2. Avril.

(a) Haynes, p. 623.

(b) Spotswood, p. 249. 250. &c. Lesly, p. 133. 136. Camden, p. 431. 432.

(c) Camden, p. 427.

(d) Ibid. p. 441. Cajetan, Vie de Pie V.

(e) Ibid. p. 428.

1571.

porté contre Elisabeth n'assuroient que davantage à cette Princesse la qualité de Chef du parti ennemi de Rome. On s'attendoit que sa prudence & sa fermeté, jointes à cet incident, lui donneroient un ascendant supérieur sur les deux Chambres. Elle l'eut en effet ; mais on remarquera cependant que ce ne fut pas sans effuyer quelques légères contradictions, occasionnées principalement par un zèle trop ardent pour le Protestantisme. Cette disposition des Anglois en général contribua beaucoup à augmenter l'amour du peuple pour la Reine. Nous entrerons un peu dans les détails de ce qui se passa pendant cette Séance, parce qu'ils montrent l'étendue qu'avoit alors la puissance Royale ; & qu'ils donnent une idée du génie d'Elisabeth & de son Gouvernement. C'est un tableau digne de la curiosité du Lecteur, que de mettre sous ses yeux les dernières étincelles de la liberté expirante en Angleterre ; la jalousie avec laquelle ses foibles efforts étoient réprimés par la Souveraine ; la conduite impérieuse qu'Elisabeth leur opposoit, & avec quelle facilité cette Princesse absolue fit tout plier sous son joug.

Le Chancelier Bacon, après que l'élection de l'Orateur de la Chambre des Communes fut faite, enjoignit au Parlement, au nom de la Reine, de ne se mêler d'aucune affaire d'Etat (a). Telle fut son expression ; il sous-entendoit probablement l'article du mariage & celui de la succession de cette Princesse, sur lesquels on l'avoit déjà inquiétée précédemment ; car aucun Parlement de ce siècle ne s'arrogea le droit d'examiner la conduite du Souverain sur toutes les autres parties de l'administration, telles que la paix, la guerre, les alliances & les négociations étrangères.

Les Puritains avoient présenté sept Bills au dernier Parlement pour proposer des moyens de perfectionner l'ouvrage de la réforme dans la Religion ; mais aucun de ces Bills n'étoit passé (b). A peine la nouvelle Chambre des Communes avoit-elle pris séance, que Strickland, un de ses Membres, fit revivre un de ces Bills pour rectifier la Liturgie (c). La princi-

(a) D'Ewes, p. 141.

(b) Ibid. p. 185.

(c) Ibid. p. 156, 157.

pale cérémonie qu'il tendoit à proscrire, étoit le signe de la Croix dans le Baptême. Un autre Membre demanda la suppression des gémissements en recevant les Sacremens, & remarqua que, si une posture humble étoit nécessaire dans ces actes de piété, il valoit mieux que les Communians se prosternassent le front dans la poussière, pour s'écarter des usages de l'ancienne superstition (a).

Elisabeth étoit, s'il est possible, plus jalouse de son autorité sur les matieres de Religion que sur les matieres d'Etat. Elle prétendoit qu'en qualité de Chef suprême, ou de Gouvernante de l'Eglise, elle avoit le droit, par sa seule prérogative, de décider de tout ce qui pouvoit avoir rapport à la Doctrine, à la Discipline & au culte. Jamais elle ne voulut permettre à ses Parlemens de délibérer sur ces objets. Les Courtisans ne manquerent pas d'appuyer ses prétentions. Quoique le Trésorier de la Maison de la Reine accordât au Parlement le droit de condamner toute hérésie; (acquiescement qui paroît téméraire & indiscret, puisque l'acte qui attachoit la Suprématie à la Couronne, ou plutôt qui l'y reconnoissoit inhérente, donnoit ce plein pouvoir au Souverain) il soutint que la Reine seule, comme Chef de l'Eglise, devoit régler toutes les cérémonies du culte (b). Le Contrôleur seconda ce raisonnement, insista sur l'étendue de la prérogative royale, & dit que la Chambre devoit être avertie par les exemples précédens de ne pas connoître de ces sortes de matieres. Un certain Pistor s'éleva contre l'opinion des courtisans. Cet homme étoit fort scandalisé, disoit-il, que des affaires si importantes, c'est-à-dire, les gémissements & le signe de la Croix, fussent traitées si légèrement. » Ces questions, ajoûta-il, regardent le salut de nos ames, » intérêt plus précieux pour nous que l'empire de l'univers. » Il s'efforça de prouver qu'une semblable cause étoit celle de Dieu; qu'auprès d'elle tous les biens de la terre étoient méprisables & ne pouvoient entrer en comparaison; qu'enfin les trésors, les Couronnes, les Royaumes n'avoient plus aucun poids lorsqu'ils étoient mis dans la balance avec de si grands

(a) Ibid. p. 167.

(b) Ibid. p. 166.

1571.

objets (a). Le zèle de Pistor fut très-approuvé de la Chambre des Communes ; cependant retenue par la crainte de la prérogative Royale , elle arrêta seulement qu'on présenteroit une requête à sa Majesté , pour lui demander la permission d'aller en avant sur le Bill , & que , pendant cet intervalle, on suspendroit toute dispute & toute discussion à cet égard (b).

Les choses en seroient probablement restées là , si la Reine , indignée de la requête audacieuse de Stricland au sujet de la réforme de la liturgie , ne l'eût pas fait mander par le Conseil pour lui défendre de reparoître désormais dans la Chambre des Communes (c). Ce Parlement même , quelque soumis qu'il fût , ne put souffrir un acte d'autorité si violent. Carleton prit fait & cause pour son Collegue. Il se plaignit de ce que les libertés de la Chambre étoient violées ; il appuya sur ce que Stricland n'étoit pas un simple particulier , mais qu'il représentoit une multitude de citoyens ; il prétendit qu'il auroit fallu le citer à comparoître , & s'il étoit coupable qu'il devoit être jugé à la Barre de la Chambre , Tribunal , insinuoit Carleton , qui seul fût compétent (d). Yelverton défendit ces principes de liberté avec encore plus de hardiesse. Il soutint qu'un tel exemple étoit dangereux ; qu'à la vérité , dans ces tems heureux d'un Gouvernement doux , l'autorité se trouvoit déposée entre des mains trop équitables pour qu'on en eût quelque chose à craindre ; mais que ce tems pouvoit changer , que ce qu'on toléreroit alors s'exigeroit dans la suite comme de droit ; & que ce droit se trouveroit fondé sur la tolérance actuelle. Il ajoûta que toutes matières qui ne renfermoit en soi ni trahison , ni attentat formel à la puissance Royale pouvoit , sans offenser le Souverain , être agitée au Parlement ; où tout ce qui concernoit le bien public , & les droits du Trône même , devoit finalement se décider. Il remarqua que les membres de la Chambre des Communes , n'y siégeoient qu'en vertu du choix de leurs concitoyens, & non pas de leur droit personnel ; que s'il étoit convenable que le Prince maintint son au-

(a) Ibid.

(b) Ibid. p. 167.

(c) Ibid. p. 175.

(d) Ibid.

torité ;

torité, elle étoit néanmoins limitée par les loix ; & que le Souverain ne pouvoit ni établir, ni abroger les loix de sa seule autorité (a). 1571.

Ces principes étoient humains, sages, & généreux ; mais alors il parut, en quelque sorte, nouveau en Angleterre, qu'on osât les avancer ouvertement. Les Courtisans risquoient bien moins en adoptant des maximes contraires. Le Trésorier avertit la Chambre d'être plus circonspecte dans sa manière de procéder ; de prendre garde à s'émanciper au-delà de ce qu'on lui permettoit ; & de ne point s'exposer à déplaire à la Reine en soutenant des prétentions douteuses. Il représenta que le membre réclamé par les Communes avoit été puni non pour avoir parlé trop librement, mais pour avoir introduit un Bill contre la prérogative de la Reine ; témérité qu'on ne pouvoit tolérer. Il conclut en appuyant sur ce que les mêmes discours prononcés dans la Chambre des Communes avoient déjà été examinés & discutés par la Reine (b). Cleere, un des autres membres du Parlement, avança que la prérogative Royale étoit incontestable, & que la sûreté du Souverain faisoit en même tems celle des sujets ; il ajouta que, sur toutes questions Théologiques, chaque personne devoit, pour son instruction, avoir recours à son ordinaire ; il sembla aussi vouloir faire entendre que les Evêques mêmes devoient à leur tour s'en rapporter à la Reine (c). Mr. Fleetwood rappella que, dans la cinquième année du règne d'Elisabeth, on avoit cité un homme pour lui faire rendre compte d'un discours prononcé dans la Chambre. Il ajouta que si cet exemple paroïssoit trop récent on pouvoit voir dans les Rôles du Parlement que sous le règne de Henry V. Un Evêque avoit été mis en prison par ordre du Roi pour avoir parlé trop librement, & que le Parlement ne se crut permis d'employer en sa faveur que des sollicitations respectueuses. Que, sous le règne suivant, l'Orateur lui-même avoit été arrêté avec un autre membre, & que la Chambre n'y avoit trouvé d'autre remède que la voye d'une requête soumise.

(a) D'Ewes, p. 175, 176.

(b) Ibid. p. 175.

(c) Ibid.

1571.

Il invita les Communes à prendre le même moyen, & à ne pas présumer de leur autorité jusqu'à vouloir faire rentrer Stricland sans la permission de la Cour; ou jusqu'à le réclamer comme de droit (a). Pendant tous ces débats les membres du Conseil qui siégeoient à cette Chambre murmurèrent sourdement entr'eux; surquoi l'Orateur proposa de suspendre toutes délibérations. Cet expédient fut adopté sur le champ. La Reine, persuadée que la tentative qu'elle venoit de faire ne manqueroit pas d'exciter une grande fermentation dans les esprits, profita de ce silence momentané des Communes pour sauver son autorité compromise; & afin que la même question ne fût plus agitée, elle envoya permission le lendemain à Stricland de reprendre sa place dans le Parlement (b).

Malgré cette correction reçue de la Cour, les Communes continuèrent avec le même zèle de discuter les autres Bills concernant la religion. Mais elles furent interrompues par un coup d'autorité encore plus absolu de la part de la Reine, dans lequel les Lords consentirent à lui servir d'instrument. Ils envoyèrent dire à la Chambre Basse qu'ils désiroient qu'elle nommât un comité pour venir conférer avec eux. Elle leur députa quelques-uns de ses membres à cet effet; & la Chambre Haute leur signifia que Sa Majesté avoit pris connoissance des articles de réforme qu'ils avoient examinés; qu'elle les approuvoit; que son intention étoit de les publier, & de les faire exécuter par les Evêques en vertu de son autorité Royale, comme chef suprême de l'Eglise Anglicane; mais qu'elle ne permettoit pas qu'ils fussent discutés dans le Parlement (c). Quoique la Chambre des Communes n'observât pas entièrement le silence qu'on lui prescrivait sur ces articles, il semble qu'elle ne fut blessée en aucune façon de ce traitement impérieux, & tous ces Bills tombèrent en oubli dans la suite.

L'avis qui fut ouvert par un Puritain nommé Robert Bell, contre un privilège exclusif accordé à une société de Mar-

(a) Ibid. p. 175.

(b) D'Ewes, p. 176.

(c) Ibid. p. 180. 185.

chands à Bristol (a), occasionna aussi quelques incidens remarquables. Peu de jours après que cette affaire fut entamée la Reine envoya ordre à la Chambre, par son Orateur même de procéder rapidement sur ce sujet, & d'éviter les longs discours. Tous les membres des Communes comprirent par cette injonction que Sa Majesté trouvoit mauvais qu'on agitât une matière qui paroïssoit tenir à sa prérogative (b). Fleetwood prit la parole en conséquence sur cette question délicate. Il établit le droit qu'avoit la Reine d'accorder des privilèges; il soutint qu'attaquer la validité de ces privilèges, c'étoit attenter à l'autorité Royale. Il prétendit que tout trafic étranger dépendoit absolument du bon plaisir du Souverain; que le statut même qui donnoit la liberté du commerce, admettoit les prohibitions de la Couronne; que le Prince, en accordant un privilège exclusif, faisoit seulement usage du pouvoir dont il étoit revêtu, & défendoit à toute autre personne de s'emparer de la branche du commerce qu'il confioit à quelques particuliers. Fleetwood attesta les registres du Parlement pour prouver qu'il n'étoit pas permis à cette assemblée de discourir sur le statut qui concernoit les testamens, à moins que le Souverain n'y consentit lui-même parceque la prérogative Royale étoit intéressée à la garde noble des pupilles. Il prouva également par les statuts dressés sous Edouard I, Edouard III. & Henry IV, qu'on y avoit inséré un *sauf la prérogative*; & que sous le règne d'Edouard VI, le Protecteur avoit été supplié de permettre qu'on agitât quelques matieres qui pouvoient y avoir rapport (c).

Sir Humphrey Gilbert, ce brave Armateur, étendit ces maximes encore plus loin. Il tâcha de prouver que la question élevée par Bell, n'étoit qu'une vaine subtilité, sur laquelle il feroit dangereux de s'appesantir, qu'elle ne tendoît qu'à déroger à l'autorité Royale, respectable au point que quiconque avoit seulement la pensée d'y donner atteinte devoit être regardé comme un ennemi déclaré; qu'il n'y avoit aucune différence entre dire que la Reine n'étoit pas en droit d'user

1571.

(a) Ibid. p. 158.

(b) Ibid. p. 159.

(c) D'Ewes, p. 160.

1571.

des privilèges de la Couronne, ou dire qu'elle n'étoit pas Reine; que les preuves réitérées de sa clémence enhardissoient peut-être ses sujets à oublier leur devoir; mais qu'il n'étoit pas sage de se jouer des Princes, ou de les braver. Il appliqua à ce sujet la fable du lièvre, qui, sur l'ordre donné aux animaux à cornes de quitter la Cour, s'enfuit au plus vite dans la crainte qu'on ne se méprit à ses oreilles. Gilbert paroïssoit vouloir insinuer par cet apologue que ceux qui entendoient ou permettoient de pareils discours n'étoient pas eux-mêmes à l'abry de tout danger. Il avertit les Communes de prendre garde à ne pas porter les choses trop loin, si elles ne vouloient pas hazarder que la Reine, s'apercevant enfin de sa propre puissance, ne se sentit en état de subjuguier leurs libertés prétendues; qu'il falloit craindre d'exciter cette Princesse à exercer une autorité arbitraire, à l'exemple de Louis XI. Roi de France, qui, disoit-il lui-même, avoit mis sa Couronne hors de tutelle (a).

Ce discours déplut, mais on n'osa rien y repliquer, sinon que Sir Humphrey se trompoit sur les intentions de la Chambre & sur celles du représentant qui avoit parlé des privilèges exclusifs; qu'on ne s'étoit jamais proposé que de faire des remontrances soumises & respectueuses à Sa Majesté. Mais dans quelques débats, qui succederent à celui-ci, Pierre Wentworth, homme idolâtre de la liberté, s'éleva contre le discours d'Humphrey; prétendit que c'étoit une insulte faite à la Chambre; & que celui qui l'avoit prononcé étoit un lâche adulateur de la Reine: il le compara au Cameléon qui prend toutes sortes de couleurs excepté la blanche; & recommanda vivement aux Communes de donner leurs soins à se conserver la liberté de la parole, & tous les privilèges (b) du Parlement. Il paroît que, malgré toutes ces altercations, l'opposition aux privilèges exclusifs resta sans effet. Bell, celui qui en avoit été le premier moteur fut mandé par le Conseil, & févérement repris de sa témérité. Il revint à la Chambre des Communes avec une contenance si abbatue, que, lorsqu'on en eut appris la cause, une terreur générale s'y répandit.

(a) Ibid. p. 168.

(b) Ibid. p. 175.

Personne n'osa pendant quelques tems y porter la parole sur aucun objet d'importance, dans la crainte d'offenser la Reine ou le Conseil. Après que cet effroi fut un peu dissipé, pas un membre de la Chambre n'eut encore le courage de parler qu'avec la plus grande réserve. Les longs préambules & les apologies dont leurs discours étoient alors remplis montrent que tous ne parloient qu'en croyant voir le sceptre levé sur eux. Toutes les fois qu'on touchoit un point délicat, ou qu'on sembloit seulement en approcher, quelque loin qu'on en fût encore, quelque circonspection qu'on y apportât, on entendoit murmurer dans toute la Chambre » la Reine en sera offensée ; le Conseil le trouvera mauvais. » Et l'on s'avertissoit soi-même par ces conjectures du danger auquel on s'exposoit. Il est remarquable que le privilège, que la Reine soutint d'une manière si violente & si despotique, avoit été accordé en faveur de quatre courtisans, & entraînoit la ruine totale de sept ou huit mille sujets industrieux (a).

Le 29. Mai.

Rien ne se passa dans les deux Chambres qui ne fût respectueux & soumis ; cependant, à la fin de la séance, Elisabeth traita de résistance à son autorité les foibles efforts qu'on paroïssoit vouloir faire en faveur de la liberté, & qui s'étoient décelés dans les avis & les discours de quelques représentans. Elle s'en plaignit avec aigreur. Le Chancelier dit, au nom de Sa Majesté, à la Chambre des Communes qu'à la vérité le plus grand nombre de ses membres avoit montré de la prudence, de l'attachement pour la Reine & de la fidélité ; mais que plusieurs autres s'étoient attiré, par une conduite contraire, les reproches d'audacieux, d'arrogans & de présomptueux ; qu'ils avoient manqué à leur devoir & comme sujets, & comme membres du Parlement, en bravant les ordres exprès qu'ils avoient reçus au commencement de la séance ; qu'ils auroient mieux fait d'obéir au lieu de contester les droits & les prérogatives de Sa Majesté ; que puisqu'ils s'obstinoient ainsi à s'oublier, puisque ni les injonctions de la Reine, ni l'exemple de leurs Collegues les plus sages, ne pouvoient réprimer l'audace, l'arrogance & la présomption qu'ils avoient

(a) D'Ewes, p. 242.

1571.

eues de se mêler de choses hors de leur portée & de leur compétence, Sa Majesté trouveroit d'autres moyens de les corriger (a).

La conduite d'Elisabeth annonçoit clairement l'opinion qu'elle avoit des fonctions & de l'autorité du Parlement. Elle interdisoit à cette assemblée la connoissance des affaires d'Etat ; encore plus celle de tout ce qui concernoit l'Eglise ; les questions de l'une & de l'autre espèce étoient regardées comme fort au-dessus de son intelligence, & réservées au Prince seul, ou à ceux de son Conseil & de ses Ministres auxquels il voudroit les confier ; quelles étoient donc les fonctions des Parlemens ? ils avoient la direction des manufactures de cuir, & des fabriques de toile ; ils veilloient à la conservation des faisans & des perdrix ; ils étoient chargés de la réparation des ponts & chaussées ; & de la punition des vagabonds & des mendiants. Tout ce qui étoit du ressort de la Police de la Campagne étoit absolument sous leur inspection ; les loix qu'ils faisoient à cet égard, si elles n'avoient pas plus d'autorité, étoient du moins plus durables que celles qui émanoient uniquement du Souverain ; les usages, ou les décisions des Juges particuliers regloient la propriété privée, & le châtimement des crimes ; mais il n'étoit permis qu'au Parlement seul de faire des innovations, ou des altérations dans les loix municipales ; & les cours de judicature ne pouvoient être forcées, par aucun Arrêt du Conseil, à changer leur pratique établie. Mais les plus belles fonctions des Parlemens étoient celles d'accorder des subsides ; de condamner & de punir la Noblesse coupable ; ou tout Ministre d'Etat après sa chute ; & de légitimer en quelque façon, les actes d'autorité qui auroient pu paroître trop excessifs s'ils eussent procédé uniquement du Souverain.

On promettoit quelques fois à la Nation d'avoir égard à ses plaintes & de remédier à leurs causes ; mais cette promesse ne pouvoit se réaliser que rarement, tandis qu'il étoit passé en principe que les prérogatives de la Couronne ne devoient point être limitées, ni seulement mises en question, ou exa-

(a) Ibid. p. 151.

minées dans le Parlement. Les monopoles , & les compagnies exclusives s'étoient déjà multipliés jusqu'à l'abus le plus extrême ; cet abus s'augmentoît encore tous les jours ; il mettoit des entraves à la liberté du peuple , & il éteignoit toute industrie ; cependant c'étoit un crime à un membre du Parlement de proposer , même de la façon la plus régulière & la plus soumise , que le Parlement fît quelques remontrances contre ces vexations.

Non-seulement Elisabeth ne faisoit point mystère de ces maximes de Gouvernement ; mais elle dédaignoit encore de les adoucir en les colorant de quelques prétextes spécieux. Elles étoient étalées sans ménagement dans tous ses discours & dans toutes ses dépêches au Parlement ; elles étoient mêmes accompagnées de la hauteur & de l'amertume dans les expressions , qu'un maître irrité auroit pû employer vis-à-vis de ses plus vils esclaves. Néanmoins Elisabeth , malgré cette conduite altière , continuoît à être plus idolâtrée du peuple qu'aucun Souverain qui eût tenu le Sceptre en Angleterre ; parceque les maximes de son administration étoient conformes aux principes du tems , & à l'opinion généralement reçue sur la constitution. Les usurpations continuelles des assemblées populaires sur les successeurs d'Elisabeth , ont si fort changé nos idées sur ces matières , que les anecdotes que l'on vient de rapporter nous paroissent curieuses , & même surprenantes au premier coup d'œil ; mais on y faisoit si peu d'attention alors que ni Camden , auteur contemporain , ni aucun autre historien ne les ont remarquées. L'autorité de la Couronne étoit si absolue , que les Puritains seuls osèrent découvrir & conserver la précieuse étincelle de la liberté. C'est à cette secte , dont les principes paroissent si frivoles , & les manières si ridicules que l'Angleterre doit toute la liberté actuelle de sa constitution. Enflammés par le zèle ordinaire aux novateurs , & par le courage que l'entousiasme inspire , les Puritains braverent l'indignation de leur Souverain ; ils employèrent toute leur adresse à se faire élire membres du Parlement ; ils y parvinrent avec d'autant plus de facilité qu'alors l'honneur d'y siéger paroif-

1571.

soit plutôt un fardeau qu'un avantage (a). Ils s'assurèrent d'abord par leur nombre de la pluralité des voix dans cette assemblée, & ils en usèrent ensuite pour prendre l'ascendant sur toutes les affaires relatives à l'Eglise ou à la Monarchie.

Les principales loix qui furent faites pendant la séance de ce Parlement furent que, quiconque hazarderoit de soutenir durant la vie de la Reine qu'elle n'étoit pas Souveraine légitime, qu'il y avoit des droits au Trône supérieurs aux siens, qu'elle étoit schismatique, hérétique ou infidelle; que les loix & les Statuts du Parlement ne pouvoient pas limiter l'autorité de la Couronne, & en déterminer le Successeur, feroit déclaré criminel de haute trahison; que quiconque écriroit ou feroit imprimer qu'il y avoit, ou qu'il devoit y avoir d'autres héritiers & successeurs d'Elisabeth que la *postérité naturelle*, issue de son sang, subiroit, pour la première fois, lui & ses complices, le châtiment d'une année de prison, & la confiscation de la moitié de ses biens. Mais qu'à la récidive il feroit condamné à une prison perpétuelle (b). Il étoit clair que cette loi étoit faite directement contre la Reine d'Ecosse & ses partisans, & qu'elle prouvoit qu'Elisabeth n'avoit jamais compté appeller cette Princesse à sa succession. On remarquera que l'expression de *postérité légitime* dont le Parlement s'étoit servi d'abord, parut indécente pour la Reine, en ce qu'elle sembloit supposer qu'elle en pouvoit avoir d'autre. On y substitua celle de *postérité naturelle*. Ce changement fut alors un sujet de plaisanteries; quelques personnes y soupçonnerent même du mystère; on présuma que Leicester avoit intention, en cas que la Reine vint à mourir, de produire quelque batard né de lui, comme un descendant d'Elisabeth (c).

On statua aussi que toute personne qui, en vertu de Bulles du Pape, de rescripts ou de telle autre autorité, réconcilieroit

(a) Il paroît que dans cette Séance, un Maire reçut un présent de quatre livres, pour donner une place à quelqu'un dans le Parlement. D'Ewes, p. 181. Il est vraisemblable que celui qui l'acheta, n'a-

voit en vûe que de se procurer le privilège de ne pouvoir être décrété de prise de corps.

(b) Elis. c. 1.

(c) Camden, 436.

quelqu'un

quelqu'un à l'Eglise Romaine, seroit, ainsi que les reconciliés regardé comme coupable de trahison. La peine de *premunire* fut imposée à tous ceux qui porteroient des *Agnus Dei*, des Crucifix, ou de semblables ornemens superstitieux, consacrés par le Pape (a). Les premières loix contre l'usage de placer son argent à intérêt, ce qu'on appelloit usure, furent remises en vigueur, & rendues plus sévères par de nouveaux réglemens (b). Le Parlement accorda le secours d'un subside & de deux quinzième. Comme la Reine étoit bien résolue à ne rien relâcher de son autorité à cette assemblée, elle étoit aussi fort circonspecte à lui demander de l'argent. Cette Princesse exerçoit toute son économie à faire suffire ses revenus ordinaires aux dépenses de la Couronne; mais lorsqu'elle n'y réussissoit pas elle employoit sa prérogative à lui procurer la ressource des privilèges, des monopoles ou d'autres expédiens ruineux pour le peuple, & lucratifs pour elle.

1571.

Quoi qu'Elisabeth disposât à son gré du Parlement & du peuple; quoi qu'elle eût su maintenir, pendant le cours de trente ans, la tranquillité publique, à peine interrompue par la révolte précipitée & mal concertée du Nord, cette Princesse fut toujours agitée des plus vives inquiétudes, & sentit perpétuellement son Trône Chanceler. Les troubles qui désoloient la France, les Pais-Bas & l'Ecosse, sembloient au premier coup-d'œil assurer sa tranquillité. Mais ils servoient aussi, lorsqu'elle y réfléchissoit d'avantage, à l'avertir du danger de sa propre situation; puisque l'Angleterre, comme ces contrées voisines, nourrissoit dans son sein le germe des discordes intérieures, c'est-à-dire, les différences de religions, la fureur de l'intolérance, & l'animosité entre les sectes opposées.

Le complot formé à Bayonne pour exterminer les Protestans, n'avoit pas été si secret, qu'il n'en fut transpiré quelque chose aux oreilles de Condé, de Coligny, & des autres Chefs des Huguenots. Ils observerent que les démarches de la Cour s'accordoient avec leur soupçon, & ils résolurent de prévenir la cruauté perfide de leurs ennemis, & de frapper un grand coup, avant que les Catholiques se doutassent qu'ils

Guerres civiles de France.

(a) 13. Elif. c. 2.

(b) Ibid. c. 8.

1571.

eussent le bras levé. Les Huguenots, quoique dispersés par-tout le Royaume, formoient une espèce de République entr'eux. Intimement unis par leur Religion, aussi-bien que par les périls auxquels ils se voyoient sans cesse exposés, ils obéissoient avec une entière soumission à leurs Chefs, & au premier signal ils étoient toujours prêts à courir aux armes. Le Roi & la Reine-Mère vivoient à Monceau en Brie dans la plus grande sécurité; lorsqu'ils se trouverent tout-à-coup environnés de troupes Protestantes, sorties secrètement de tous leurs Quartiers. Sans un corps de Suisses venus en hâte au secours de leurs Majestés, & qui les conduisirent avec intrépidité jusqu'à Paris, elles seroient tombées sans résistance entre les mains des rebelles. Il y eut ensuite une bataille dans la plaine de Saint-Denis, où les Huguenots furent défaits, quoique le vieux Connétable de Montmorency, Général des Catholiques, eût été tué en combattant vaillamment à la tête de ses troupes. Condé ramassa les débris de son armée; & avec un secours considérable de Protestans qui lui vint d'Allemagne, il tint encore la Campagne. Il mit le siège devant Chartres, Place de grande importance, & força la Cour à faire un nouvel accommodement. La différence de Religion rendoit l'animosité si grande entre les Partis que même, quand leurs Chefs auroient désiré sincèrement la paix, quand la plus parfaite confiance auroit été établie entr'eux, le peuple mutiné ne se seroit pas contenu aisément. Il devenoit donc encore moins possible de faire renaître un calme durable, lorsque la défiance étoit réciproque; & que la Cour n'employoit les voies de la pacification que pour tendre des pièges aux Huguenots. On forma le projet de se saisir de la personne du Prince & de l'Amiral. Ils s'échappèrent heureusement, & se sauvèrent à la Rochelle, d'où ils appellerent leurs Partisans à leur secours (a). La guerre se ralluma avec plus de fureur que jamais, & les deux Partis s'acharnèrent encore davantage l'un contre l'autre. Le jeune Duc d'Anjou, frère du Roi, commandoit les Catholiques. Il livra une bataille mémorable aux Huguenots, à Jarnac, en 1569. Le Prince de Condé y fut

(a) Davila, Liv. 4.

tué , & son armée totalement défaite. Cette déroute & la mort d'un chef si considérable , ne firent pas perdre courage aux Huguenots. L'Amiral leur restoit. Il mit à la tête des Protestans , le Prince de Navarre , âgé alors de seize ans , & le jeune Prince de Condé , & exhorta son parti à périr généreusement sur le champ de bataille , plutôt que honteusement par la main des bourreaux. Il rassembla un si grand nombre de gens déterminés , qu'il fut en état de faire tête au Duc d'Anjou ; un renfort d'Allemands l'ayant joint ensuite , il obligea ce Prince à se retirer , & à diviser ses forces. Alors Coligny assiégea Poitiers. Comme les yeux de toute la France étoient attentifs à cette entreprise , le Duc de Guise , avide de la même gloire dont son pere s'étoit couvert à la défense de Metz , se jeta dans la Place. Il anima si bien la garnison par sa valeur , & par sa conduite , que l'Amiral fut obligé de lever le siège. Cette action fut l'origine de la grandeur & de la renommée que le Duc de Guise acquit dans la suite. L'attachement que tous les Catholiques avoient eu pour le pere , fut aussi-tôt transféré au fils. On se plaisoit à détailler , à comparer toutes ses qualités héroïques , qui paroissent comme héréditaires dans sa maison. Egalemeut affable , généreux , habile , éloquent , il possédoit au même degré que son pere , tous les dons heureux qui entraînent les cœurs. Egal en valeur , en conduite , en audace , en talens ; la seule différence qu'on remarqua entr'eux , fut que le fils , né dans des tems plus orageux , & trouvant un plus grand renversement dans l'ordre & dans les Loix , surpassa l'ambition & la témérité de son pere , & s'engagea dans des entreprises encore plus funestes à l'autorité de son Maître , & au repos de sa patrie.

Elisabeth , dont l'attention étoit fixée sur les fermentations intérieures de la France , vit , avec chagrin , cette nouvelle prospérité des Guises ses ennemis. Inquiète du sort des Protestans , dont les intérêts étoient liés aux siens (a) , elle se détermina , malgré sa haine pour les rebellions , & pour toute résistance aux volontés des Souverains , à donner des secours

(a) Haynes , p. 471.

1571.

secrets aux Huguenots. Elle ne se réduisit pas à les protéger auprès des Princes d'Allemagne, elle envoya de l'argent à la Reine de Navarre, & en reçut quelques bijoux pour sûreté de la somme prêtée. Elle permit à Henry Champernon de lever & de mener en France un Régiment de cent Gentilshommes volontaires, parmi lesquels étoit Walter Raleigh, jeune homme, qui commençoit alors à se distinguer dans la carrière des armes (a). L'Amiral, cédant à l'impatience de ses troupes, & à la difficulté de les faire subsister, livra bataille au Duc d'Anjou, à Montcontour en Poitou, il y fut blessé & battu. La Cour de France, malgré l'expérience fréquente qu'elle avoit faite de l'obstination des Huguenots, & du courage de Coligny, se flatta qu'enfin les forces des rebelles étoient anéanties. Elle négligea en conséquence de prendre aucune précaution contre un ennemi qu'elle ne regardoit plus comme dangereux. Elle fut frappée d'étonnement lorsqu'on l'informa que l'Amiral se montrait dans une autre partie du Royaume; qu'il inspiroit la constance aux deux jeunes Princes qu'il gouvernoit; qu'il avoit rassemblé une armée, s'étoit mis en campagne, & se trouvoit en état de menacer Paris. Les finances publiques, épuisées par les guerres civiles, & par tant d'opérations militaires infructueuses, ne pouvoient plus fournir aux frais d'un nouvel armement. Le Roi, malgré sa haine extrême pour les Huguenots, fut obligé en 1570, de traiter avec eux, de leur accorder le pardon de tout ce qui s'étoit passé, & de renouveler les Edits en faveur de la liberté de conscience.

Quoique ces troubles fussent pacifiés en apparence, le cœur de Charles restoit ulcéré contre ses Sujets rebelles. Cet accommodement, comme tous ceux qui l'avoient précédé, n'étoit qu'un appas, au moyen duquel la Cour perfide avoit projeté de détruire à la fois, & sans péril, tous ses ennemis formidables. Les deux jeunes Princes, l'Amiral, & les autres Chefs des Huguenots, instruits par leur expérience, montraient une défiance extrême des intentions du Roi, & se tenoient en sûreté dans l'éloignement. Il n'y eut point d'arti-

(a) Camden, p. 423.

fices qu'on ne mît en œuvre pour dissiper leurs craintes, & pour les convaincre de la sincérité des dispositions où l'on étoit à leur égard. On observa scrupuleusement toutes les conditions du Traité ; la tolérance fut exactement maintenue ; on fit punir avec sévérité tous les Catholiques ardents qui tenterent de l'enfreindre ; on donna des emplois à la principale Noblesse Protestante ; on la combla de graces & d'honneurs ; le Roi & son Conseil déclarerent publiquement que, lassés des discordes civiles, & convaincus de la difficulté de contraindre les consciences, ils étoient déterminés à laisser désormais à chacun le libre exercice de sa Religion.

Entre les différens artifices employés pour endormir les Protestans dans une sécurité fatale, Charles affecta d'entrer dans une négociation secrète avec Elisabeth. Comme il ne paroïssoit pas être de l'intérêt de la France d'entretenir l'union des deux Royaumes de la Grande Bretagne, cette Princesse se persuada aisément que le Monarque François préféreroit son amitié à celle de la Reine d'Ecosse. Pour mieux flatter son erreur, on lui proposa d'épouser le Duc d'Anjou. Il étoit assés naturel de supposer qu'un jeune Prince, distingué par sa beauté, & tout brillant de gloire, feroit impression sur une femme, qui ne paroïssoit pas totalement insensible à ces avantages. La Reine fonda aussitôt sur cette offre le plan de tromper elle-même la Cour de France; occupée de ce projet, elle se prêta en apparence à tout ce qu'on faisoit pour la conduire dans le piège. On entra en négociation sur le mariage ; les articles du contrat furent proposés ; on applanit, on écarta toutes difficultés ; les deux Cours, également dissimulées, mais non pas également blâmables, sembloient tous les jours se rapprocher davantage dans ce qu'elles se demandoient & s'accordoient ; il ne paroïssoit plus d'obstacle que l'embarras de concilier les différences de Religion. Elisabeth exigeoit de Charles qu'il promit la tolérance chez lui, mais elle la refusoit dans ses États, même à son époux ; & le Duc d'Anjou ne sembloit pas disposé à se couvrir de la honte d'une apostasie, par intérêt (a).

(a) Camden, p. 433. Davila, Liv. 5. | 101. 111.
Le parfait Ambassadeur de Digges, p. 84.

1571.

C'étoit, sur-tout, dans les occasions où la coquetterie entroit pour quelque chose, que la politique déliée d'Elisabeth triomphoit. Son caractère à cet égard étoit si généralement connu, que la Cour de France crut pouvoir tout offrir, tout accorder, sans risquer qu'on en vint à une conclusion décisive. La Reine avoit aussi d'autres motifs pour dissimuler. Indépendamment de l'avantage qu'elle se proposoit en intimidant les Partisans de Marie, par la perspective d'une alliance entre la France & l'Angleterre, sa situation, vis-à-vis de Philippes, exigeoit toute son attention & sa vigilance; elle fut même bien-aïse, dans les troubles qui agitoient alors les Pays-Bas, de pouvoir se fortifier des apparences d'une alliance nouvelle.

Affaires des
Pays-Bas.

Les Disputes théologiques, qui avoient troublé l'Europe, s'étoient introduites dès le commencement dans les Pays-Bas. Ces Provinces, dont le commerce étoit fort étendu, avoient nécessairement pris de bonne heure, dans les différens Royaumes avec lesquels elles étoient en correspondance, quelque teinture de ces nouveautés en matière de Religion. Il régnoit alors une opinion que les Prêtres répandoient avec ardeur, & que les Princes adoptoient avec empressement; c'étoit que toute hérésie se lioit étroitement avec l'esprit de rebellion; & que chaque altération violente dans l'Eglise entraînoit indispensablement la même révolution dans l'Etat & dans le Gouvernement Civil. Le zèle impétueux des Réformés leur permettoit rarement d'attendre l'aveu du Magistrat pour leurs innovations; ils furent encore bien moins soumis lorsqu'on leur opposa la résistance & la persécution. Quoique leur prétendu esprit de raisonnement & de recherches, ne fût en effet qu'une nouvelle espèce de foi implicite, le Prince en prit l'alarme, comme si aucune Institution ne pouvoit être à l'abry de leurs spéculations téméraires. L'Empereur Charles, qui, sous prétexte de défendre la Religion Catholique, ne vouloit qu'étendre davantage son autorité, adopta volontiers ces maximes politiques. Malgré les bornes étroites de sa puissance dans les Pays-Bas, il y publia contre les Protestans les Edits les plus despotiques, les plus sévères & les plus tyranniques; il veilla

même à ce que leur exécution ne fût pas moins violente, & moins sanguinaire. Son caractère ne le portoit naturellement ni à la cruauté, ni à la dévotion scrupuleuse. Cependant un Historien, célèbre par sa modération & sa circonspection, a calculé que, pendant les différentes persécutions que ce Prince autorisa, cent mille personnes périrent par la main des bourreaux (a). Ces remèdes barbares, loin de produire l'effet qu'on en attendoit, ne servirent au contraire qu'à augmenter & le nombre & le zèle des Réformés. Les Magistrats de plusieurs Villes, ne voyant point de termes à ces cruautés, sentirent leur humanité se révolter contre les principes qui les occasionnoient; ils cessèrent d'eux-mêmes la persécution des novateurs.

Lorsque Philippes succéda aux Etats de son pere, les alarmes des Flamands se renouvelèrent; ils craignirent, avec raison, que leur Prince ne remarquât l'inaction des Magistrats; qu'il ne confiât l'exécution de ses Edits à des mains plus sanguinaires, & qu'il n'établît l'Inquisition chez eux avec toutes les iniquités & la barbarie dont elle étoit accompagnée en Espagne. L'humeur inflexible & sévère de ce Monarque, son attachement inaltérable aux mœurs Espagnoles, sa dévotion superstitieuse & impitoyable augmentoient la terreur de ce peuple. Lorsque Philippes quitta les Pays-Bas, avec l'intention connue de n'y plus revenir, les mécontentemens des habitans s'accrurent; ils prévirent avec effroi les ordres tyranniques que leur Maître, environné de Ministres Espagnols, ne manqueroit pas de leur envoyer de son Cabinet de Madrid. Il laissa la Duchesse de Parme Gouvernante des Pays-Bas. Si cette Princesse avoit eu seule l'autorité de les régir, sa prudence, ses lumières & son équité auroient retenu ces riches Provinces dans la soumission. Philippes les perdit par les raffinemens mêmes d'une politique perfide & barbare, dont il avoit l'aveuglement de s'applaudir. Les Flamands s'apperçurent bien-tôt que le nom de Régente étoit tout ce

(a) Annales de Grotius, Liv. 1. François Paolo, Auteur d'une grande autorité, a avancé dans un passage cité ci-dessus que 50000 personnes furent mises à mort dans les seuls Pays-Bas.

1571.

qui restoit à la Duchesse ; que le Gardinal de Granville possédoit seul la confiance du Roi ; que l'on faisoit chaque jour de nouvelles entreprises sur leurs libertés ; que la résolution étoit prise de ne plus assembler les Etats ; qu'on érigeoit despotiquement de nouveaux Evêchés , pour mieux assurer l'exécution des Edits persécuteurs ; & qu'en total ce Pays alloit être réduit en Province de la Monarchie Espagnole. La haute Noblesse appuya les plaintes des Gentilshommes , qui , à leur tour , encouragerent la mutinerie de la populace ; & tous les différens ordres de ce peuple parurent ne respirer que la révolte. On forma des associations ; on présenta tumultuairement des requêtes ; on prit des marques & des noms distinctifs ; l'esprit de parti se montra par divers signaux ; la multitude , devenue furieuse par la foiblesse de la résistance , & enivrée par son fanatisme , se souleva par-tout ; ce fut même avec tant d'emportement , qu'en plusieurs Villes , particulièrement à Anvers , elle attaqua le culte à force ouverte , pilla les Eglises & les Monastères , brisa les images , & commit les plus affreux désordres.

Les plus sages de la Noblesse , sur-tout le Prince d'Orange , le Comte d'Egmont , & le Comte de Horn , allarmés des excès auxquels leurs mécontentemens avoient donné lieu , fonderent la prudence de la Gouvernante , réprimerent les mouvemens séditions ; punirent les plus coupables de ceux qui les avoient fomentés , & rappellerent l'ordre & la soumission dans toutes les Provinces. Mais Philippes ne se contenta pas du rétablissement de son autorité , il considéra que ces Provinces éloignées du siège de l'Empire ne pouvoient être gouvernées par un pouvoir limité ; qu'enfin un Prince dans le cas d'employer les prières plutôt que les ordres , devoit nécessairement voir diminuer tous les jours l'ascendant de son administration , s'il ne résidoit pas au milieu de son peuple. Philippes se détermina donc à saisir l'occasion de cette dernière émeute populaire , comme d'un prétexte pour abolir entièrement les privilèges des Pays-Bas , & pour régir désormais ces Provinces militairement & arbitrairement. Il employa à l'exécution de ce projet violent , un homme digne d'être
l'instrument

l'instrument de sa tyrannie. Ferdinand de Tolède , Duc d'Albe , avoit été élevé au milieu du tumulte des armes ; parvenu à la connoissance consommée de l'art de la guerre , ce Général portoit dans le Gouvernement civil la même austérité de discipline que l'on impose dans les Camps. Il n'admettoit d'autres obligations entre un Souverain & ses Sujets , que le Commandement le plus rigide d'une part , & l'obéissance la plus soumise de l'autre. En 1568 , il conduisit dans les Pays-Bas un corps formidable de vieilles troupes Espagnoles. Les Flamands furent effrayés & consternés à l'arrivée d'un homme dont ils connoissoient le caractère , & l'aversion déclarée pour eux. Il n'est pas du sujet que nous traitons de nous étendre sur les vexations que la férocité naturelle du Duc d'Albe , endurcie par la réflexion , & irritée par l'insolence de son humeur , lui fit exercer sur ces Provinces florissantes. Il suffit de dire que tous leurs privilèges , ces bienfaits de tant de Princes , cet héritage respecté pendant tant de générations , furent expressément abolis par des Edits. On érigea des Tribunaux tyranniques & sanguinaires ; les Comtes de Horn & d'Egmont , ces hommes respectables par leur mérite & leurs services , périrent sur un échaffaut. Les prisons furent remplies de citoyens de toutes les classes , de tous les rangs , & n'en sortirent que pour être livrés au Bourreau. Malgré la soumission paisible & générale de ces peuples malheureux , on n'entendit plus retentir que les mots de confiscation , d'emprisonnement , d'exil , de tortures & de mort.

Elisabeth voyoit avec un déplaisir égal , & la ruine des Protestans , & l'établissement d'un pouvoir militaire & redoutable dans un pays si voisin de ses Etats. Elle prit sous sa protection tous les Flamans exilés , qui vinrent chercher un azile en Angleterre. La plupart de ces fugitifs étoient les plus industrieux habitans des Pays-Bas , & ceux qui avoient rendu ces Provinces si célèbres par les arts qu'ils y exerçoient. En les recevant , la Reine eut l'avantage d'introduire dans son Royaume plusieurs manufactures utiles , & inconnues jusqu'alors aux Anglois. Comme elle prévint que l'administration dure du Duc d'Albe ne pourroit subsister long-tems sans exciter quel-

1571.

que révolution, elle se permit un procédé outrageant pour lui, qu'elle n'auroit pas hasardé contre une autorité établie sur de meilleurs fondemens. Quelques Commerçans Genoïs s'étoient engagés par contrat fait avec Philippes, de lui transporter en Flandres la somme de quatre cent mille écus. Les Vaisseaux sur lesquels étoit cet argent ayant été attaqués dans la Manche par quelques Armateurs François & Huguenots, se retirèrent à Plymouth & à Southampton. Les Commandans de ces Vaisseaux prétendirent que l'argent dont ils étoient chargés appartenoit au Roi d'Espagne; mais la Reine apprit, par des recherches plus exactes, que les Commerçans de Genes en étoient les véritables propriétaires; elle s'en empara sous la forme d'un emprunt dont elle avoit besoin. Par ce moyen elle priva le Duc d'Albe de cette ressource, dans le moment où elle lui devenoit le plus nécessaire. D'Albe, par représailles fit arrêter les Négocians Anglois dans tous les Pays-Bas; les fit mettre en prison, & confisqua leurs effets. La Reine en usa de même à son tour, avec tous les Commerçans Flamans & Espagnols; & donna toute liberté aux Anglois de faire les prises qu'ils pourroient sur les Sujets de Philippes. Ces différends furent accommodés dans la suite: de part & d'autre on indemnisa les Négocians. Mais rien ne put réparer le tort que ce coup de politique bien concerté, fit au Gouvernement Espagnol dans les Pays-Bas. Le Duc d'Albe, dans le besoin d'argent où il se trouvoit, craignant que ses troupes, auxquelles il étoit dû beaucoup, ne se mutinassent, mit de sa seule autorité les impôts les plus onéreux sur le peuple. Il ne s'en tint pas à exiger le centième denier; & le vingtième de tous les immeubles, il extorqua encore le dixième de tous les biens mobiliers mis en vente; tyrannie absurde qui non-seulement détruisoit les arts & le commerce, mais interrompoit même en quelque sorte le cours ordinaire de la société. Le peuple refusa d'obéir. Le Duc eut recours à son expédient familier, c'est-à-dire aux gibets; & les choses se disposerent tous les jours davantage à en venir aux dernières extrémités entre les Flamands & les Espagnols (a).

(a) Bentivoglio, Part. Lib. v. Camden, p. 416.

Tous les ennemis d'Elisabeth trouvoient naturellement à se venger d'elle en soutenant les prétentions de la Reine d'Escoffe : le Duc d'Albe, dont les projets étoient toujours violens, entra bien-tôt en négociation avec cette Princesse. Un nommé Rodolphi, Marchand Florentin, avoit résidé environ quinze ans à Londres, où, tandis qu'il conduisoit son commerce, il ménageoit aussi toutes les intrigues de la Cour de Rome avec les Grands & les Gentils hommes Catholiques d'Angleterre (a). On le mit en prison dans le tems où l'on découvrit l'intelligence du Duc de Norfolk avec Marie; mais l'on ne trouva pas de preuves assez fortes contre Rodolphi, ou le rôle qu'il avoit joué n'étoit pas, sans-doute, très-criminel, puisqu'on lui rendit bien-tôt sa liberté. Cet homme, animé du désir de faire dominer la religion Catholique, avoit, de concert avec l'Ambassadeur d'Espagne, formé le plan de renverser le Gouvernement par le double effort d'une invasion étrangère, & d'une révolte domestique. Lorsqu'il communiqua son projet à Marie, à laquelle il écrivit, il la trouva pleinement convaincue de la perfidie d'Elisabeth, & d'autant plus disposée à le seconder, qu'elle n'espéroit plus de recouvrer sa puissance, ou même sa liberté, par des voyes pacifiques. Le grand nombre des Catholiques mécontents fondeoit la principale espérance de Marie & de Rodolphi, du côté de l'Angleterre. Tous deux remarquerent aussi que ce Royaume étoit plein de Noblesse indigente, surtout de cadets des meilleures maisons, prêts à tout entreprendre pour se procurer une fortune proportionnée à leur naissance. Depuis la dernière décadence de l'Eglise, & dans l'état de langueur où étoit encore le commerce, il ne leur restoit nul autre moyen de s'enrichir que par les troubles de l'Etat (b). Mais, pour inspirer de l'ardeur & du courage à tous ces mécontents, il falloit qu'un grand Seigneur se mit à leur tête. Rodolphi, & l'Evêque de Ross, initiés dans toutes ces intrigues, crurent ne pouvoir jeter les yeux sur personne de plus convenable, que le Duc de Norfolk, puissant par lui-même, & cheri du peuple.

1571.

(a) Lesley, p. 123. State Trials, Vol. 1. | (b) Lesley, p. 123.
p. 87.

1571.

Lorsque ce Seigneur étoit sorti de la Tour, il avoit donné sa parole de rompre tout commerce avec la Reine d'Ecosse (a). Mais il s'aperçut qu'il avoit perdu la confiance & la faveur d'Elisabeth, & vraisemblablement sans retour; picqué d'ailleurs qu'on ne lui rendit qu'une liberté fort restreinte, l'impatience & le dépit le portèrent à violer son engagement. Il rentra en correspondance avec la Princesse prisonnière (b), & ils renouvelèrent entre eux une promesse de mariage. Le Duc s'engagea à servir tous les intérêts de Marie; &, comme les remords, qu'il avoit éprouvés, diminuoient à mesure qu'il s'avançoit davantage, on l'entraîna jusqu'à donner son consentement à des projets encore plus criminels. Le plan de Rodolphi étoit que le Duc d'Albe rassemblât, sous quelque prétexte, une grande quantité de vaisseaux dans les Pays-Bas; que ces vaisseaux transportassent un corps de six mille hommes d'Infanterie & quatre mille chevaux en Angleterre; que le débarquement se fît à Warwic, où le Duc de Norfolk viendrait les joindre avec tous ses amis; & que de-là on prit directement le chemin de Londres pour forcer Elisabeth à se soumettre à toutes les conditions qu'il plairoit aux conjurés de lui imposer (c). Norfolk souscrivit à ce plan. En conséquence Rodolphi écrivit trois lettres au nom de ce Duc, l'une au Pape, l'autre au Roi d'Espagne & la troisième au Duc d'Albe (d); mais Norfolk refusa d'en signer aucune; il se contenta d'envoyer un homme à lui, nommé Barker, qui possédoit sa confiance, notifier à l'Ambassadeur d'Espagne qu'il concourroit à ce plan, &, l'assurer de l'authenticité de ces lettres. Rodolphi, ayant obtenu une lettre de créance de l'Ambassadeur, continua son voyage à Bruxelles & à Rome. Le Duc d'Albe & le Pape entrèrent dans ce complot avec joie. Rodolphi instruisit Norfolk de leurs intentions (e); & tout sembla favoriser l'entreprise.

Au milieu même de ces coupables projets, Norfolk se sou-

(a) Haynes, p. 571.

(b) State Trials, Vol. I. p. 102.

(c) Lesley, p. 155. State Trials, Vol. I.

p. 86. 87.

(d) Lesley, p. 159. 161. Camden,

p. 432.

(e) State Trials, Vol. I. p. 93.

venoit encore de ce qu'il devoit à sa souveraine, à sa patrie, à sa religion. Quoi qu'il fût entré également dans le complot de l'invasion & de la révolte, il se flattoit toujours que l'innocence de ses vues justifieroit les moyens de les remplir; comme il n'aspiroit qu'à la liberté de la Reine d'Ecosse, & à obtenir le consentement d'Elisabeth à son mariage avec cette Princesse, il se croyoit à l'abri des noms odieux de rebelle & de traître (a). Il est certain cependant, qu'attendu la fermeté & la fierté de la Reine, ce projet, s'il eût réussi, n'alloit pas moins qu'à la détrôner; & que son autorité couroit les plus grands risques. La conspiration étoit échappée jusque-là, à la vigilance d'Elisabeth; & à celle du Secrétaire Cecil, alors décoré du titre de Lord Burleigh. Ce fut d'une autre tentative de Norfolk que leur vinrent d'abord les premiers indices de cette intrigue; ils en suivirent le fil, & parvinrent à découvrir tous ses ressorts. Marie avoit dessein d'envoyer de l'argent à Herreis & à ses autres partisans d'Ecosse; Norfolk se chargea de le faire tenir à l'un de ses domestiques nommé Bannister, alors dans le Nord, & qui trouveroit quelque expédient pour le faire passer à sa destination (b). Il confia cette somme à un autre domestique, qu'il ne mit pas dans le secret, & auquel il dit de le donner à Bannister avec une lettre dont il le chargea. Mais cet Agent intermédiaire, jugeant par le volume & le poids du paquet, qu'il étoit rempli d'or, porta la lettre à Burleigh. Le Ministre donna ordre sur le champ d'arrêter Bannister, Barker, & Hicford, le Secrétaire du Duc, & de leur faire subir un rigoureux interrogatoire. La crainte des tortures leur fit avouer la vérité. Hicford, au lieu de brûler tous les papiers, comme son maître l'avoit ordonné, les avoit cachés soigneusement sous le tapis de pied de la chambre du Duc, & sous les tuiles de la maison. On s'en saisit, & ils servirent de preuves convaincantes contre Norfolk (c). Ce Seigneur ignoroit les dépositions de ses domestiques; on le manda lui-même au Conseil, &, quoi qu'on l'exhortât à expier son crime par un aveu sincère, il per-

1571.

(a) Lesley, p. 158.

137-140. Strype, Vol. 2. p. 82.

(b) Lesley, p. 169. State Trials, Vol. 1.

(c) Lesley, p. 173.

p. 87. Camden, p. 434. Digges, p. 134.

1571.

sista constamment à le nier. La Reine a toujours assuré que, s'il lui avoit donné cette marque d'un véritable repentir, elle lui auroit tout pardonné (a). Mais son obstination la révolta : elle le fit mettre à la Tour & ordonna qu'on instruisit son procès. Avant la découverte de la conspiration de Norfolk, l'Evêque de Ross avoit été arrêté sur quelque soupçon, & l'on mit tout en usage pour lui faire avouer la part qu'il pouvoit avoir dans ce complot. Il se retrancha d'abord sur sa qualité d'Ambassadeur ; on lui objecta que sa maîtresse n'étant plus Souveraine, il n'avoit plus ce caractère, & que même quand on le lui supposeroit encore, il n'en seroit pas autorisé à conspirer contre le Souverain dans la Cour duquel il résidoit (b). Comme il s'opiniâtroit toujours à ne pas répondre aux interrogatoires, on lui donna connoissance de la déposition des domestiques de Norfolk ; il ne se crut plus obligé alors de garder aucun ménagement, convint de tout & mit le crime du Duc dans toute son évidence. Le Tribunal des Jurés, composé de vingt-six Pairs, condamna Norfolk d'une voix unanime. Ce procès fut instruit dans les règles les plus exactes, même de celles qu'on observe aujourd'hui, excepté que les témoins ne furent pas entendus en Justice, ni confrontés avec le coupable ; usage très-louable qui n'étoit pas observé alors dans les procès de haute trahison.

1572.

Jugement du
Duc de Nor-
folk, le 12.
de Janvier.

Son exécu-
tion le 8. Mai.

La Reine hésitoit toujours à faire exécuter Norfolk, ou parce qu'elle conservoit de la compassion & de l'amitié pour un Pair de son Royaume d'un rang & d'un mérite si distingué ; ou pour affecter les apparences de ces sentimens, de façon à se faire une réputation de clémence. Elle signa deux fois l'ordre de sa mort, & deux fois elle révoqua cet ordre fatal (c). Envain ses Ministres & son Conseil l'excitoient à la sévérité, elle paroissoit toujours incertaine & irrésolue. Après quatre mois écoulés dans cette indécision, elle assembla le Parlement, & les Communes la pressèrent dans les termes les plus forts de consentir à l'exécution du Duc, dont le crime énorme &

(a) Ibid. p. 175.

(b) Ibid. p. 189. Spotswood.

(c) Carte, p. 527. Dépêches de Féné-

lon. Digges, p. 166. Strype, Vol. II.
p. 83.

prouvé, justifieroit cet acte de justice aux yeux de tout le monde. Norfolk mourut avec beaucoup de calme & de fermeté. Quoiqu'il se défendit d'avoir eu l'intention d'attenter à l'autorité de la Reine, il reconnut l'équité de la sentence qu'il subissoit (a). Le Comte de Northumberland, ayant été livré à la Reine par le Régent d'Ecosse fut aussi peu de mois après conduit sur l'échaffaut pour sa rebellion.

La Reine d'Ecosse étoit ou l'occasion, ou la cause de tous ces troubles; mais, comme Princesse Souveraine, elle pouvoit se croire justement autorisée à s'affranchir, par tous les moyens possibles, des mauvais traitemens qu'elle éprouvoit; & Elisabeth n'osa pas encore se porter contre elle aux dernières extrémités. Elle se contenta de lui envoyer le Lord de Lawar, Sir Ralph Sadler, Sir Thomas Bromley & le Docteur Wilson, pour se plaindre de tous les torts qu'elle avoit eus dès le commencement de sa vie avec Elisabeth, & pour lui en demander réparation. Ils lui reprocherent dans cette énumération, d'avoir pris les armes d'Angleterre, d'avoir refusé de ratifier le Traité d'Edimbourg, d'avoir voulu épouser le Duc de Norfolk, sans le consentement de la Reine, d'être entrée dans la révolte du Nord (b), d'avoir eu des intelligences avec Rodolphi, pour engager le Roi d'Espagne à faire une invasion en Angleterre (c), d'avoir excité le Pape à lancer des Bulles d'excommunication, & de souffrir que ses amis du dehors lui donnassent le titre de Reine d'Angleterre. Marie se justifia de plusieurs de ces accusations, ou en niant les faits qu'on lui imputoit, ou en rejetant le blâme sur les autres. (d) Elisabeth fut peu satisfaite de cette apologie, & le Parlement étoit si animé contre la Reine d'Ecosse, que les Communes demandèrent précisément par une Requête qu'on lui fit son procès incessamment. Elles appuyèrent cette demande d'autorités puisées dans les usages, dans la raison, & dans les Loix des Nations; & sur-tout dans les passages & les exemples de l'Ancien Testament (e); mais si on prenoit

1572.

2 Juin.

(a) Ibid. p. 219. & 241.

Vol. II. p. 40. & 51.

(b) Digges, p. 16. & 107 Strype,

(d) Camden, p. 442.

Vo. II. p. 51. 52.

(e) D'Ewes, p. 207. 208, &c.

(c) Ibid. p. 194. 208. 209. Strype,

1572.

ce livre pour règle générale de conduite, intention qu'il est déraisonnable de supposer, il en résulteroit les conséquences les plus dangereuses contre tous les principes de morale & d'humanité. Les choses étoient portées plus loin qu'Elisabeth ne s'y attendoit. Contente des dispositions de la Nation, à l'égard de Marie, elle envoya ordre exprès aux Communes de ne pas procéder plus avant dans l'affaire de la Reine d'Ecosse. (a) Rien ne prouvoit mieux que le crédit des Puritains dominoit dans la Chambre, que l'usage immodéré qu'on y faisoit des citations tirées de l'Ecriture Sainte, sur-tout de l'Ancien Testament. Elisabeth n'aimoit pas assés cette secte, pour déferer en rien à ses sollicitations. Cette Princesse lui marqua même son mécontentement pendant la Séance; dans une autre occasion essentielle. On avoit fait passer dans la Chambre Basse deux Bills pour régler les cérémonies de l'Eglise; mais Elisabeth y envoya un ordre aussi impérieux que le précédent, & la terreur que l'on avoit de sa prérogative arrêta la suite de cette affaire. (b)

Affaires d'E-
cosse.

Quoiqu'Elisabeth ne voulût pas prendre les partis extrêmes que le Parlement lui conseilloit contre Marie, l'esprit remuant de cette Princesse, & ses intelligences secrètes avec l'Espagne, lui donnoient toujours la plus vive inquiétude. Elle crut nécessaire de resserrer plus étroitement & plus rigoureusement sa prison, & de suivre des maximes différentes de celles qu'elle avoit adoptées jusques-là dans sa conduite avec l'Ecosse (c). Ce Royaume restoit toujours dans un état d'anarchie. Le Château d'Edimbourg, où Kirkaldy de Grange commandoit, s'étoit déclaré pour la Reine; & les Seigneurs de son parti autorisés par leur Souveraine, avoient pris possession de la Capitale, & soutenoient vigoureusement la guerre contre le Régent. Ils se saisirent brusquement & inopinément de sa personne à Stirling. Mais, voyant ses amis sortir du Château, vraisemblablement pour le tirer d'entre leurs mains, ils le poignarderent sur le champ. Le Comte de Marre fut élu Régent à sa place, & trouva les mêmes em-

(a) Ibid. p. 219. & 241.

(b) D'Ewes, p. 213. 238.

(c) Digges, p. 152.

barras à combattre dans le Gouvernement de ce Pays divisé par tant de factions. Il fut trop heureux d'accepter la médiation des Ambassadeurs de France & d'Angleterre, & de conclure une trêve avec le parti de la Reine à des conditions égales (a). Le Comte de Marre, d'un caractère noble & ami de la liberté, n'étoit pas capable de s'avilir sous le joug de l'Angleterre. Elisabeth s'étoit, par cette raison, liée étroitement avec la France; elle céda plus volontiers aux sollicitations de cette Cour, en conservant les apparences de la neutralité entre les partis, de manière à tenir les affaires d'Ecosse en équilibre (b). Mais les choses changerent bien-tôt de face: Marre mourut du chagrin de voir le bouleversement de l'Etat. Morton fut nommé Régent, & ce Seigneur ayant pris secrètement toutes ses mesures avec Elisabeth, elle ne songea plus à ménager l'amitié de la France, & résolut d'agir efficacement pour le parti qu'elle avoit toujours favorisé. Elle envoya Sir Henry Killigrew Ambassadeur en Ecosse; il y trouva les Partisans de Marie si abbatus par la nouvelle du châtiment de Norfolk, qu'ils retournerent avec joie sous l'obéissance du Roi, & qu'ils accepterent une abolition de toutes les fautes passées (c). Le Duc de Châtelraut, le Comte de Huntley, & les amis les plus considérables de Marie se soumirent aux mêmes conditions & mirent les armes bas. La seule garnison du Château d'Edimbourg persista dans sa rebellion. Les affaires de Kirkaldy étoient désespérées; cependant il se flattoit toujours d'être secouru par les Rois de France & d'Espagne; qui encourageoient eux-mêmes son opiniâtreté, dans l'espérance qu'elle jetteroit du trouble en Angleterre. Elisabeth s'en alarma en effet; elle ne craignit plus d'en venir aux dernières extrémités avec la Reine d'Ecosse, qu'il n'étoit pas possible de tromper plus long-tems; elle avoit une confiance entière en Morton; & la soumission de toute la haute Noblesse lui faisoit voir la pacification de l'Ecosse comme une entreprise désormais aussi facile qu'importante. Elisabeth ordonna donc

1572.

(a) Spotswood, p. 263.

(b) Digges, p. 156., 165., 169.

(c) Spotswood, p. 268.

1572.

à Sir William Drury, Gouverneur de Berwic, de marcher à Edimbourg, avec quelques troupes, & de l'artillerie, & d'assiéger le Château (a). La garnison se rendit à discrétion; Kirkaldy fut livré à ses concitoyens, qui lui firent son procès & le condamnerent à périr sur un échaffaut. Le Secrétaire Lidington, associé à sa révolte, se déroba au supplice, à ce qu'on prétend, par une mort volontaire peu de tems après; l'Ecosse entièrement soumise au Régent cessa enfin de causer des inquiétudes à Elisabeth.

Affaires de
France.

Ce qui se passoit en France n'étoit pas aussi favorable aux intérêts, & à l'inclination de la Reine. Les fausses reconciliations si souvent renouvelées avec les Huguenots, les justifioient assés de se défier des intentions actuelles de la Cour; elle étoit cependant parvenue à séduire la crédulité de tous les chefs de ce parti avant que l'Amiral, plus pénétrant, eût encore perdu ses doutes & son incertitude. Mais les soupçons de cet homme sage furent enfin surmontés, par la profonde dissimulation de Charles, & sur-tout par le désir de terminer les troubles de la France, & de rentrer dans son devoir à l'égard de son Roi & de sa patrie. L'Amiral se persuada que les moyens violens employés par la Cour, n'ayant jamais eu que des suites funestes, il n'étoit pas hors de vraisemblance qu'un Prince, à peine arrivé à l'âge de discrétion, ne fût pas encore endurci dans les préventions & les animosités dangereuses; & qu'il voulut se conduire par des principes plus modérés. Charles étoit d'ailleurs si impétueux, si emporté; ce Prince aimoit tant le plaisir (b), qu'une dissimulation si perfide, sembloit être éloignée de son caractère, ou du moins très-difficile, pour ne pas dire impossible, à soutenir long-tems sans qu'elle se démentit. Trompés par ces considérations, l'Amiral, le Roi de Navarre, & tous les Huguenots commencèrent à se reposer dans le sein de la sécurité, sur la foi des carresses & des protestations de la Cour de France. Elisabeth même, malgré son expérience & sa pénétration, ne conserva pas la moindre défiance de la sincérité de Charles.

(a) Camden, p. 449.

(b) Digges, p. 8. & 39.

Contente de voir les Guises, ses ennemis, déchus de leur extrême faveur, & sans autorité; remarquant aussi que l'esprit de discorde s'allumoit tous les jours davantage entre les Rois de France & d'Espagne, elle conclut une Ligue défensive avec le premier; (a) Elisabeth regarda même cette alliance comme une barrière invincible dont elle environnoit son propre Trône. Walsingham, son Ambassadeur, servoit encore à la tranquilliser par toutes ses dépêches, en rendant le témoignage le plus avantageux de l'honneur, de la droiture & de la bonne foi de ce Prince perfide.

1568.

Le 11. Avril.

Pour fasciner encore mieux les yeux des Huguenots, & pour attirer leurs Chefs dans le piège qu'on leur tendoit, Charles offrit sa sœur Marguerite en mariage au Prince de Navarre. L'Amiral, & la Noblesse la plus considérable du parti Protestant, se rendirent à Paris pour assister à ces nœces. Elles étoient regardées comme un événement fortuné qui alloit terminer, ou du moins assoupir les différens & les haines qu'allumoient les deux Religions. La Reine de Navarre fut empoisonnée par ordre de la Cour; un assassin blessa dangereusement l'Amiral; cependant Charles en redoublant de dissimulation, eut encore l'art de retenir les Huguenots dans leur sécurité. Le soir de la Saint Barthelemi, jour de la célébration du mariage, le signal fut donné pour le massacre général des Religionnaires; & le Roi, lui-même, dirigea ces assassinats. La haine que les Parisiens nourrissoient depuis long-tems pour les Protestans, n'eut pas besoin qu'on la préparât à seconder la fureur de la Cour. Sans exception de rang, de sexe, ou d'âge, tout ce qui étoit seulement soupçonné de pencher en faveur de la nouvelle Doctrine, fut enveloppé dans la ruine générale. L'Amiral, Teligni son gendre, Soubise, la Rochefoucault, Pardaillant, Piles, Lavardin; ces hommes qui s'étoient distingués dans les dernières guerres par des actions héroïques, furent égorgés sans résistance. Le sang ruisseloit à gros bouillons dans les rues de Paris; la populace, plus animée qu'assouvie par sa cruauté, furieuse que la mort dérobât ses victimes au sentiment des

Le 24. Août.
Massacre de
Paris.

(a) Camden, p. 443.

1572.

insultes les plus atroces , exerçoit encore sur les cadavres sanglans , toute la rage de la brutalité la plus effrénée. Environ cinq cens Gentilshommes , ou personnes de distinction périrent dans ce massacre ; & près de dix mille personnes d'un état inférieur (a). On expédia aussi-tôt des ordres dans toutes les Provinces pour y faire faire une exécution semblable contre les Protestans qui s'y trouveroient. A Rouen , à Lyon , & dans plusieurs autres Villes , le peuple surpassa la fureur de la capitale. Le Duc de Guise avoit même osé proposer le meurtre du Roi de Navarre & du Prince de Condé. Mais Charles , touché des mœurs douces du Roi de Navarre , & se flattant que ces jeunes Princes pourroient être convertis à la foi Catholique , résolut d'épargner leur vie , mais en les forçant de chercher leur sûreté dans un changement apparent de Religion.

Pour déguiser un acte de barbarie si monstrueux , Charles supposa la découverte d'une conspiration , que les Huguenots avoient formée dans le dessein de se rendre maîtres de sa personne ; il publia qu'il avoit été contraint , pour sa propre défense , à la rigueur dont il les avoit traité ; il envoya ordre à Fénélon , son Ambassadeur en Angleterre , de demander audience à Elisabeth , & de lui faire part de ce qui venoit de se passer en prêtant cette couleur à son récit. Ce Ministre , plein de probité , abhorroit la trahison barbare de sa Cour ; il eut même le courage de dire qu'il rougissoit alors de porter le nom de François (b). Cependant il fut obligé de remplir son ministère , & de faire usage de l'apologie qui lui avoit été dictée. Il reçut de tous les Courtisans qu'il connoissoit , l'accueil que méritoit la conduite de son Maître. Il n'y eut jamais d'appareil plus terrible & plus affecté , que celui de la solennité de l'audience de Fénélon. Une sombre tristesse étoit peinte sur tous les visages ; le silence profond de la nuit sembloit régner dans tous les appartemens de la Reine , les Seigneurs & les Dames de la Cour, en longs habits de deuil , & rangés de chaque côté , laisserent passer l'Ambassadeur au milieu d'eux sans le saluer , sans l'honorer d'un regard. Lorsqu'il

(a) Davila , Lib. v.

(b) Digges , p. 247.

fut parvenu auprès de la Reine (a), cette Princesse le reçut d'un air moins contraint , mais non pas plus gracieux ; elle écouta son discours , sans qu'il lui échappât aucun signe d'indignation. Elle lui répondit qu'aux premiers bruits qui s'étoient répandus de cet affreux événement , elle avoit été surprise que tant de braves gens , & de fidèles sujets , tranquilles sur la foi de leur Souverain , eussent été égorgés d'une manière si barbare ; qu'elle avoit néanmoins suspendu son jugement jusqu'à ce qu'elle eût reçu des instructions plus amples & plus certaines ; que le récit qu'il venoit de lui faire , quand même il seroit fondé sur la vérité la plus exacte , adouciroit à peine , & ne justifieroit pas l'étrange conduite des Ministres du Roi de France ; que leur honte étoit ineffaçable ; que la même force qu'il avoit fallu pour massacrer tant d'hommes sans défense , auroit pu suffire pour s'assurer de leur personne ; & qu'en leur faisant alors leur procès dans les formes , le jugement auroit au moins distingué l'innocent du coupable ; que l'Amiral en particulier , blessé dangereusement , environné des Gardes du Roi , sur la protection duquel il sembloit se reposer , n'avoit pas eu la faculté de s'échapper ; qu'il auroit été facile , avant sa mort , de le convaincre des crimes qu'on lui imputoit ; qu'il étoit plus digne d'un Souverain de garder entre ses mains le glaive de la Justice , que de le confier à des meurtriers impitoyables , qui s'en feroient , sans distinction , & sans pitié , contre des personnes accusées dont ils étoient les ennemis déclarés ; que si ces principes étoient justes , en supposant même que la conspiration des Protestans fût réelle , à plus forte raison auroit-on dû les suivre , si l'accusation n'étoit qu'une calomnie de leurs ennemis , inventée pour leur destruction ; que si jamais l'innocence de ces malheureuses victimes venoit à se découvrir , ce seroit alors un devoir indispensable pour le Roi de tourner sa vengeance sur leurs calomniateurs , qui avoient si cruellement abusé de sa confiance , qui lui coûtoient la perte de tant de braves citoyens , & qui l'associoient ainsi à l'infamie dont ils s'étoient couverts ; que pour elle ,

(a) Carte , Vol. 111. p. 522. des dépêches de Fénélon.

1572. ajouta Elisabeth, elle jugeroit des intentions de Charles, par la conduite qu'il tiendrait dans la suite ; cependant qu'elle agiroit jusques-là, comme il l'en sollicitoit par son Ambassadeur, & qu'elle plaignoit encore plus ce Prince, qu'elle ne le blâmoit des horreurs auxquelles on l'avoit porté (a).

Elisabeth sentoît tout le danger de la situation où elle se trouvoit. Elle voyoit dans le massacre de Paris le résultat de cette conspiration générale, formée pour exterminer les Protestans. Elle n'ignoroit pas qu'elle-même, comme chef & protectrice de leur Religion, elle seroit exposée aux excès de la fureur & du ressentiment des Catholiques. Les violences & les cruautés de Philippes dans les Pays-Bas étoient une autre branche de cette conspiration. Comme Charles & Philippes, aussi perfides, aussi barbares, aussi hypocrites l'un que l'autre, avoient suspendu leurs différens, & s'étoient liés de la plus étroite amitié (b), Elisabeth craignoit, avec raison, les effets de leurs Conseils réunis. Le Duc de Guise & ceux de sa Maison, que, pour mieux tromper l'Amiral, Charles avoit éloignés de la Cour, y étoient revenus jouir de leur crédit déclaré ; elle sentoît que ces Princes, autant par des raisons personnelles, que par des raisons politiques, étoient ses ennemis implacables ; la Reine d'Ecosse, leur proche parente & leur fidelle associée, avoit des prétentions sur la Couronne d'Angleterre ; quoique privée de la liberté, cette Princesse n'en étoit pas moins active sur ses intérêts ; indépendamment de ses alliances étrangères, elle s'étoit fait un nombre considérable de Partisans zélés dans le cœur du Royaume. Toutes ces considérations empêchoient Elisabeth de rompre tout-à-fait avec le Roi de France ; & elle prêtoit toujours l'oreille aux protestations d'amitié qu'elle recevoit de lui. Elle consentit même à renouer les négociations de son mariage avec le Duc d'Alençon, le troisième frère de Charles (c) ; il n'étoit plus question du Duc d'Anjou. Elle envoya le Comte de Worcester assister en son nom au baptême de la Princesse qui venoit de naître à Charles ; mais, avant de donner

(a) Digges, p. 247. & 248.

(b) Ibid. 268. & 282.

(c) Ibid. Passim. Camden, p. 447.

cette marque d'attention , elle crut se devoir à elle même , de réitérer à quel point elle désapprouvoit & détestoit les cruautés que ce Prince avoit exercées sur ses sujets Protestans (a). Cependant elle ne négligea rien pour se mettre en état de résister aux forces combinées , & aux attentats dont elle se croyoit menacée de la part des Catholiques. Elle fortifia Portsmouth ; équippa sa Flotte , exerça ses troupes , cultiva l'affection de son peuple , agit avec vigueur pour achever de réduire l'Ecosse sous l'obéissance du jeune Roi ; & renouvela ses alliances avec les Princes d'Allemagne , aussi alarmés qu'elle-même de ces projets perfides & sanguinaires , si généralement adoptés par les Catholiques contre les Protestans.

1568.

Malgré le soin qu'Elisabeth prenoit d'éviter une rupture ouverte avec Charles , sa plus grande sûreté contre ses violences , étoit dans les embarras que la résistance opiniâtre des Huguenots caufoit toujours à ce Monarque. Ceux de cette secte , qui habitoient près des frontieres , aux premières nouvelles du massacre de la Saint Barthelemi , se sauverent en Angleterre , en Allemagne , & chez les Suisses , où ils excitèrent l'indignation & la pitié des Protestans. Leur parti s'y fortifia , & , ranimés d'un nouveau zèle , ils résolurent de retourner en France à main armée , venger la mort inique & barbare de leurs freres. Ceux qui étoient au centre du Royaume chercherent un asyle dans les Citadelles occupées par les Huguenots , résolus de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité , puisqu'ils ne pouvoient compter ni sur la clémence du Souverain , ni sur la foi des Traités avec lui. Cette secte que Charles avoit crû exterminer d'un seul coup , avoit déjà une armée de dix-huit mille hommes sur pied , & possédoit en France environ cent Villes , Châteaux , ou Fortereffes (b) ; d'ailleurs ce Prince ne pouvoit se croire à l'abri d'une invasion qu'il avoit à craindre de tous les Protestans de l'Europe. La Noblesse d'Angleterre étoit indignée à tel point qu'elle offrit de lever une armée de vingt-deux mille hommes d'infanterie , & de quatre mille de Cavalerie , de la

Affaires de France.

1573.

(a) Digges , p. 297. 298. Camden , p. 447.

(b) Digges , , p. 343.

1573. conduire en France, & de l'y entretenir pendant six mois à ses frais. Mais Elisabeth, toujours prudente dans ses démarches, & craignant d'irriter la haine des deux Religions par ces Croisades dangereuses, refusa son consentement, & tempéra le zèle de ses Sujets (a). Les Princes Allemands, moins politiques, ou redoutant moins le ressentiment de la France, pressèrent les levées faites par les Protestans. Le Prince de Condé s'échappa de la Cour, vint se mettre à la tête de ces troupes, & se disposa à entrer dans le Royaume. Le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, la Maison de Montmorency & d'autres grands Seigneurs, mêmes Catholiques, mécontents de la Cour, ou par des raisons particulières, ou relativement à la cause publique, favorisèrent les progrès des Huguenots. La discorde replongea la France dans toutes les calamités qu'elle traîne à sa suite. Charles, au lieu de se repentir des maximes violentes, dont il voyoit les suites funestes, jettoit encore le cri de la persécution (b). La maladie mortelle dont il fut attaqué, ne put affoiblir la fureur & le désir de vengeance qui l'animoient. Il mourut à l'âge de vingt-cinq ans, sans laisser d'enfant mâle. Ce Prince, dont le caractère étoit un assemblage monstrueux de dissimulation, de férocité, d'emportement, & de vengeance implacable, fit l'action la plus atroce, & n'en annonçoit que de plus revoltantes encore à sa patrie, & à toute l'Europe. Henry, Duc d'Anjou, élu quelque tems auparavant Roi de Pologne, n'eut pas plutôt appris la mort de son frere, qu'il se hâta de venir prendre possession de la Couronne de France. Il trouva le Royaume non-seulement agité alors des plus grands troubles, mais exposé à des maux auxquels il étoit difficile d'apporter des remèdes convenables. Le peuple étoit divisé en deux factions Théologiques, enivrées de leur zèle, acharnées l'une contre l'autre, & rendues tous les jours plus furieuses par les outrages qu'elles avoient faits ou reçus. Comme les engagements les plus sacrés avoient été violés, & que toute modération étoit bannie, il paroissoit impossible de trouver aucune voie d'accommodement entr'elles. Chaque parti étoit totale-

1574.

Le 30. Mai.

1575.

(a) Ibid. p. 335. & 341.

(b) Davila, Liv. v.

ment dévoué à ses chefs jusqu'à suivre & respecter ses ordres, beaucoup plus que la loi du Souverain. Les Catholiques mêmes auxquels le Roi étoit attaché, ne se conduisoient que par les conseils des Guises. Les associations formées pour les intérêts de la Religion, l'emportoient de part & d'autre sur tous les liens du sang, ou de la société; ou plutôt (car les hommes sont toujours entraînés par l'appas du présent) deux Empires s'étoient secrètement élevés dans le Royaume; & chaque particulier se trouvoit engagé par de nouvelles vûes, à suivre les mêmes chefs auxquels, pendant les derniers troubles, il étoit redevable de son avancement & de sa fortune. Henry considérant à quel point le Trône étoit avili, conçut le projet de relever son autorité en s'établissant le sur-arbitre des deux Parties, en accommodant leurs différens, & en les réduisant à dépendre de lui. Il possédoit au suprême degré la dissimulation nécessaire pour l'exécution de ce plan délicat; mais il n'avoit ni assés de fermeté, ni assés d'application, ni assés d'intelligence. Au lieu de prendre de la supériorité sur les deux factions, il perdit la confiance de l'une & de l'autre, & ne leur fit que mieux sentir la préférence qu'elles devoient à leurs Chefs qui se conduisoient avec bien plus de résolution, de franchise & de cordialité dans le parti qu'ils avoient pris. Les Huguenots se trouverent en force par l'arrivée d'une armée d'Allemands, commandée par le Prince de Condé, & le Prince Casimir. Mais leur véritable puissance résidoit sur-tout dans le crédit & les vertus personnelles du Roi de Navarre, qui, s'étant échappé de la Cour, étoit venu se mettre à la tête de ce parti formidable. Henry, conséquemment au système qu'il s'étoit fait, entra en composition avec les Huguenots. Comme son objet étoit de tenir la balance entre les factions, il leur accorda la paix aux conditions les plus avantageuses. Ce fut la cinquième Paix générale conclue avec eux. Cependant, quoiqu'elle ne fût pas plus sincère de la part de la Cour que les précédentes, elle fut odieuse aux Catholiques. Le Duc de Guise saisit le prétexte qu'il désiroit, pour déclamer contre les maximes de politique adoptées par le Roi, & pour décrier sa conduite.

1576.

Ce Chef adroit & audacieux se servit habilement de cette occasion pour donner une forme plus constante & plus régulière à son parti. Il jeta ainsi les premiers fondemens de cette fameuse Ligue, qui, sans respect pour l'autorité Royale, tenoit uniquement à la suppression totale des Huguenots. Telle étoit alors la situation déplorable de la France que les cruautés & les violences passées de ses maîtres, avoient rendu l'établissement de la tolérance impossible ; on ne pouvoit accorder aux Réformés la liberté de conscience, qui les auroit vraisemblablement calmé, sans exciter l'indignation des Catholiques. Dans l'intention de se soustraire lui-même aux entreprises de la Ligue, & d'en éluder les efforts contre les Huguenots, Henry se déclara le Chef de cette confédération féditieuse, & se mit en campagne à la tête des Catholiques.

1577.

La lenteur & la foiblesse de ses opérations décélèrent sa répugnance pour cette guerre intestine. Après quelques tentatives inutiles, il conclut une nouvelle paix moins favorable aux Protestans que la première, & néanmoins dont les Catholiques ne furent pas plus satisfaits ; la défiance régnoit toujours entre les partis. La modération du Roi fut suspecte à

1578.

tous les deux. Chaque faction se fortifioit de son côté, comme prévoyant une rupture prochaine. Les Controverses théologiques aiguïsoient encore la haine réciproque des sectes. Les querelles des particuliers devenoient le germe des dissensions publiques. Henry, espérant entraîner la Nation dans le goût de la mollesse & des plaisirs, tomba lui même dans le piège que son artifice avoit tendu. Endormi au sein de la débauche & de l'oïveté, il perdit l'estime, &, en quelque manière, l'affection de ses sujets. Au lieu de mettre à la tête des affaires, des gens assés éclairés, assés intégres pour rester neutres entre ces factions dangereuses, il donna toute sa confiance à de jeunes favoris ; ces mignons, loin d'être capables d'étayer son autorité chancelante, s'appuyèrent sur elle & la renversèrent en redoublant la haine générale pour l'administration de leur Maître. Les impôts publics, augmentés par la prodigalité de Henry, & devenant plus onereux aux peuples dans un état livré au brigandage, furent de nouveaux sujets de murmure.

res. L'animosité effrénée des partis , jointe à la multiplicité des taxes , firent de ces tems de paix des tems plus malheureux qu'ils ne l'auroient été par une guerre étrangère , ou même domestique. Les artifices du Roi étoient trop subtils pour réussir , & trop fréquens pour être secrets. La conduite noble , droite , & franche du Duc de Guise , d'un côté , & celle du Roi de Navarre de l'autre entraînent insensiblement la Nation à se dévouer sans réserve à l'un de ces Héros.

1579.

Les troubles de la France étoient trop importants , pour ne pas attirer l'attention des autres puissances de l'Europe. Elisabeth , toujours active & prévoyante , y prit quelque part , malgré son économie. Indépendamment des bons offices qu'elle rendoit aux Huguenots dans toutes les occasions , elle avoit sacrifié des sommes considérables à la levée de cette armée d'Allemands , que le Prince de Condé & le Prince Casimir avoient conduite en France (a). Malgré ses négociations avec cette Cour , & ses protestations d'amitié , elle regardoit toujours ses intérêts comme inséparables de la prospérité des François Protestans , & de l'abaissement de la maison de Guise. D'un autre côté , Philippes s'étoit déclaré protecteur de la Ligue , étoit entré dans une étroite liaison avec le Duc de Guise , & avoit employé toute son autorité pour soutenir le crédit de ce Prince factieux. La seule conformité de religion eût été un motif suffisant pour unir leurs intérêts ; mais Philippes avoit encore une autre vue , celle de réduire ses sujets des Pays-bas encouragés par les Protestans de France ; & il croyoit leur ôter tout espoir de succès , en travaillant à la ruine de leurs amis , & de leurs confédérés.

La même politique qui engageoit Elisabeth à secourir les Huguenots , l'auroit portée aussi à secourir les Protestans des Pays-Bas. Mais la puissance formidable de Philippes , la tranquillité de tous les autres Etats de ce Prince , & les troupes nombreuses qu'il entretenoit dans ces Provinces mutinées la rendirent circonspecte. Malgré toutes les tentations & les occasions de rupture qu'elle put avoir , cette Princesse resta dans les termes de la bonne intelligence avec lui. L'Ambassadeur

Guerres civiles des Pays-Bas.

(a) Camden , p. 452.

1579.

d'Espagne se plaignit à Elisabeth de ce que plusieurs Flamands exilés, qui infestoient les Mers, & pyratoient sur les sujets de son maître, étoient reçus dans les ports d'Angleterre, où on leur permettoit de disposer de leurs prises. Ces remontrances mirent la Reine dans la nécessité de refuser à ces expatriés toute entrée dans ses Etats. Mais cette démarche devint dans la suite très-préjudiciable aux intérêts de Philippes même. Ces malheureux proscrits, ne trouvant plus aucun moyen de subsister, tenterent les entreprises les plus téméraires. Ils attaquèrent la Ville de Brille, Port de Mer de la Hollande & la prirent d'assaut après une courte résistance (a). Le Duc d'Albe s'en alarma; il suspendit les cruautés qu'il exerçoit sur les Flamands; rassembla son armée & se hâta d'éteindre ces premières étincelles du feu de la rebellion. Les esprits en étoient déjà si échauffés qu'il craignit un embrasement général. Ses inquiétudes n'étoient que trop bien fondées. Les peuples du voisinage de Brille, furieux de ce mélange effroyable de barbarie, d'oppression, d'insolence, d'usurpations, & de persécutions, dont ils étoient les victimes, coururent aux armes. Dans un moment presque toutes les Provinces de Hollande & de Zelande se révolterent contre les Espagnols, & secouerent hautement le joug de la tyrannie du Duc d'Albe en 1572.

Guillaume, Prince d'Orange, issu d'une maison souveraine aussi ancienne qu'illustre en Allemagne, après avoir recueilli l'héritage d'une autre maison souveraine en France, avoit fixé son séjour dans les Pays-Bas. La Noblesse de son origine, ses biens immenses, & ses qualités personnelles le faisoient considérer comme le premier citoyen de ces Provinces. Il s'étoit opposé par tous les moyens honnêtes & légitimes aux progrès des usurpations de l'Espagne. Lorsque le Duc d'Albe vint dans les Pays-Bas avec son armée, & prit les rênes du Gouvernement, Guillaume, qui connoissoit le caractère de cet homme violent, & le génie tyrannique de la Cour de Madrid, s'en mit sagement à couvert en se retirant dans ses possessions paternelles en Allemagne. Il fut cité à comparoître

(a) Camden, p. 443.

devant le Tribunal du Duc d'Albe , on le condamna par contumace , on le déclara rebelle , & l'on confisqua tous ses biens des Pays-Bas. Pour se venger de ce traitement il leva une armée de Protestans dans l'Empire , & fit quelques tentatives pour tirer les Flamands de leur servitude , mais il fut toujours repoussé avec perte , par l'activité & la supériorité du Duc d'Albe dans la guerre , secondées de la valeur & de la discipline des vieilles bandes Espagnoles qu'il avoit sous ses ordres. La révolte de la Hollande & de la Zelande , où Guillaume avoit commandé autrefois , & où il étoit alors adoré , le tira encore de sa retraite : il ne mit pas moins de prudence que de chaleur dans cette résistance opiniâtre que l'on opposa à la domination Espagnole. Ce fut en réunissant toutes les Villes révoltées dans une même ligue qu'il jeta les fondemens de cette république fameuse , le centre de l'industrie & de la liberté , dont les armes & la politique se sont signalées dans tout ce qui s'est passé en Europe : il porta dans l'ame de ces peuples tout ce que la religion , le ressentiment & la haine de l'esclavage peuvent inspirer de constance & de valeur. Quoique la grandeur actuelle de la Monarchie Espagnole dût abattre leur courage , il le soutint toujours par l'espoir du concours des autres Provinces , & des secours des Etats voisins. Il les exhorta enfin avec tant de succès à supporter tous les maux de la guerre pour conserver leur religion , leur vie & leur liberté que cette héroïque ardeur produisit la défense désespérée de Harlem. Cette Ville ne se rendit que pressée par les horreurs d'une famine affreuse. Les Espagnols s'en vengèrent en faisant exécuter plus de deux mille de ses habitans (a). Cette odieuse sévérité au lieu de consterner les Hollandois , leur inspira le courage du désespoir. La vigoureuse résistance d'Alcmaer , où le Duc d'Albe fut enfin repoussé , prouva à cet ennemi superbe qu'il n'étoit pas tout-à-fait invincible. Le Duc , s'apercevant alors des funestes effets de sa conduite emportée & rigoureuse , sollicita son rappel à la Cour de Madrid. Medina-Celi, choisi pour lui succéder, refusa ce Gouvernement ; Requesens , Commandataire de Cas-

1579.

(a) Bentivoglio , Lib. 7.

1579.

tille, fut envoyé d'Italie pour remplacer le Duc d'Albe; ce tyran quitta enfin les Pays-Bas en 1574. Il laissa son nom en horreur aux habitans de ces Provinces, où il se vantoit, à son départ, que, dans l'espace de cinq ans, il avoit fait périr par la main du bourreau dix-huit mille de ces rebelles hérétiques (a).

Malgré les intentions modérées, que Requesens apportoit dans son Gouvernement, il ne put appaiser la haine des Hollandois révoltés, pour la domination d'Espagne, & la guerre continua aussi vivement que jamais. Dans le siège de Leyden, entrepris par les Espagnols, les Hollandois rompirent les digues & les écluses pour empêcher l'approche de l'ennemi. Les Paysans mêmes s'empresèrent à ruiner leurs campagnes en les inondant, plutôt que de retomber sous la tyrannie Espagnole. En dépit de ce mauvais succès, Requesens ne cessa point les hostilités; & la partie paroïssoit trop inégale, entre une Monarchie si puissante & deux petites Provinces, quelque fortifiées qu'elles fussent par la nature, & quelques bien défendues qu'elles pussent être par des habitans déterminés. Le Prince d'Orange résolut donc en 1575. d'implorer l'assistance ou d'Elisabeth, ou de Henry III. L'esprit de persécution qui dominoit à la Cour d'Espagne, regnoit aussi à la Cour de France. Ce Royaume, déchiré par les dissensions intestines, ne semboit pas avoir alors le loisir & la faculté de s'occuper d'intérêts étrangers. Mais l'Angleterre, unie depuis long-tems avec les Pays-Bas, par le commerce, & par les traités, & plus intéressée que jamais par la conformité de religion au sort des Provinces soulevées, paroïssoit devoir naturellement prendre leur défense. Comme Elisabeth conservoit une jalousie légitime contre Philippes, & qu'elle gouvernoit ses Etats riches & puissans, dans la plus parfaite tranquillité, on espéroit que cette Princesse, cédant à l'ambition, à la politique, ou à la générosité, se détermineroit à secourir les Hollandois dans leurs calamités actuelles. Ils envoyèrent à Londres une Ambassade solennelle, composée de Saint Aldegonde, Douza, Nivelles, Buys, & Melzen;

(a) Grotius, Lib. 2.

après avoir employé les supplications les plus humbles, ils offrirent à la Reine la Souveraineté de leur Pays, si elle vouloit se servir de ses forces pour le défendre. 1579.

Plusieurs motifs très-importans pouvoient faire accepter à Elisabeth une offre si avantageuse. Elle étoit instruite des complots que Philippes avoit tramés contr'elle, avec les mécontents d'Angleterre & d'Irlande (a) ; elle voyoit avec chagrin un Gouvernement, purement militaire, s'élever dans son voisinage ; elle prévoyoit les risques qu'elle auroit à courir de la part des Catholiques si leur parti dominoit dans les Pays-Bas ; la situation maritime de ces Provinces, maîtresses de rivières considérables, étoit encore un appas pour une Nation comme l'Angleterre, qui commençoit à cultiver le Commerce & la Navigation. Mais Elisabeth, quoique née avec un génie vaste, n'avoit jamais eu l'ambition des conquêtes, ni le désir des nouvelles acquisitions. Sa politique se bornoit à maintenir la tranquillité dans ses propres Etats, par son activité, sa prudence & son économie. Il étoit évident qu'elle ne pouvoit accepter le don de ces Provinces sans s'exposer à une guerre ouverte avec l'Espagne : après avoir pris une fois les Hollandois sous sa protection, elle ne pouvoit plus les abandonner avec honneur dans la suite ; quelque désespérée que devint leur situation, il faudroit alors les soutenir au de-là même de ce que ses affaires & ses intérêts le permettoient. Déterminée par toutes ces réflexions, elle refusa décidément la Souveraineté qui lui étoit offerte. Elle répondit aux Ambassadeurs qu'en reconnoissance de la bonne volonté que le Prince d'Orange & les Etats lui montroient, elle feroit tous ses efforts pour leur obtenir un accommodement aux conditions les plus raisonnables qu'il seroit possible (b). Elisabeth envoya en effet Sir Cobham à Philippes, & lui fit représenter qu'il risquoit de perdre les Pays-Bas & les Provinces révoltées, si la France leur offroit sa protection dans le premier moment de relâche que lui donneroit ses troubles intérieurs. Philippes parut recevoir ces représentations de bonne grace ; cependant il n'en resulta aucune conci-

(a) Digges, p. 73.

(b) Camden, p. 453. & 454.

1579.

liation ; & la guerre continua avec la même vivacité qu'auparavant.

Ce fut un accident qui tira les Hollandois de la situation où ils étoient. Requesens mourut subitement ; les troupes Espagnoles, mécontentes de n'être pas payées, & n'étant plus contenues par l'autorité du Gouverneur, se porterent aux plus grands excès. Elles pillèrent, elles saccagerent les Villes de Mastricht & d'Anvers ; & menaçoient les autres d'un pareil sort. Toutes les Provinces, excepté Luxembourg, s'unirent entr'elles pour repousser ces violences & appelèrent le Prince d'Orange & les Hollandois à leur secours. On conclut, d'un accord unanime, le Traité, nommé communément la pacification de Ghent. L'expulsion des troupes étrangères, & le rétablissement de la liberté furent les objets que les Provinces se promirent de se procurer. Dom Juan d'Autriche, frere naturel de Philippes, envoyé en qualité de Gouverneur, trouva en arrivant à Luxembourg, que les Etats généraux s'étoient fortifiés, & que les troupes Espagnoles avoient si peu de communication les unes avec les autres, par la maniere dont elles étoient dispersées, qu'il devenoit impossible qu'elles résistassent. Il accepta les conditions qu'on lui proposa. Les troupes Espagnoles furent rappelées, & ces Provinces parurent enfin respirer après tant de calamités.

Il n'étoit pas aisé de fixer la paix, tant que la soif de la vengeance & le désir de la domination animoit le Roi d'Espagne, & que les Flamands conservoient le ressentiment du passé, & la crainte de l'avenir. Dom Juan, dont l'ambition étoit de faire briller ses talens militaires sur ce grand Théâtre, irritoit la discorde au lieu de l'appaiser. Comme il s'aperçut que l'intention des Etats étoit de resserrer les bornes de son autorité, il rompit toutes les conventions, s'empara de Namur, & fit revenir l'armée Espagnole d'Italie. Ce Prince, naturellement fier, & enivré des succès éclatans de sa jeunesse, méditoit les entreprises les plus vastes. Il n'arrêtoit pas son ambition à la conquête des Provinces révoltées, mais il projettoit encore d'épouser la Reine d'Ecosse, & en acque-
rant

rant les droits de cette Princesse , de se rendre maître du Royaume de la grande Bretagne (a). Elisabeth pénétra ses intentions ; & , voyant les Provinces alors unies , dans l'heureuse situation de faire une défense vigoureuse contre l'Espagne , cette Princesse ne balança plus à protéger leur liberté , si intimement liée à sa propre sûreté. Après leur avoir fait remettre une somme d'environ vingt mille livres pour le paiement immédiat de leurs troupes , elle conclut un traité avec ces Provinces. On stipula que la Reine d'Angleterre fourniroit un secours de cinq mille hommes de pied & de mille chevaux à la solde des Flamands ; qu'elle prêteroît cent mille livres , à condition que quelques unes des Villes principales des Pays-Bas s'engageroient à lui rembourser cette somme dans un an. On convint aussi que le Général de l'armée Angloise auroit le droit d'assister au Conseil des Etats ; & qu'on ne détermineroit rien sur la paix ou la guerre sans en informer auparavant la Reine , ou lui ; que les Provinces ne pourroient contracter aucune alliance , sans le consentement de Sa Majesté ; qu'elles la prendroient pour arbitre de tous les différens qui pourroient s'élever entr'elles ; & que s'il arrivoit que quelque Prince , sous tel prétexte que ce fut , fit des hostilités contre la Reine , les Provinces unies enverroient à son secours une armée pareille à celle qu'elle employoit à leur défense. Cette alliance fut signée le 7. Janvier 1578.

(b). Une des raisons essentielles qu'eut Elisabeth de conclure ce traité avec les Etats généraux , fut de les empêcher de se jeter entre les bras de la France. Elle désiroit même que le Roi d'Espagne crût qu'elle n'avoit point d'autre motif. Elle lui fit représenter par son Ambassadeur , Thomas Wilkes , qu'elle avoit observé religieusement jusqu'alors les procédés d'un bon voisin , & d'un allié fidelle ; qu'elle avoit refusé la souveraineté de la Hollande & de la Zelande , quand elle lui avoit été offerte ; qu'elle avoit conseillé au Prince d'Orange de se soumettre au Roi ; qu'elle avoit même accompagné ce conseil de menaces en cas de refus ; qu'elle persévéroit encore

1579.

(a) Camden , p. 466. Grotius , Lib. 111.

(b) Camden , p. 466.

1579.

dans ces intentions cordiales, & que, pour en donner la preuve, elle hazardoit de dire à Philippes ce qu'elle croyoit propre à calmer les contestations actuelles ; qu'il falloit rappeler Dom Juan, qu'elle ne pouvoit regarder que comme son ennemi mortel ; & substituer à sa place un Prince plus populaire ; qu'il falloit aussi retirer les troupes Espagnoles, & rétablir les Flamands dans leurs libertés, & dans leurs anciens privilèges ; que si, après tous ces actes de justice & de clémence, ils refusoient de rentrer dans leur devoir, elle s'engageoit à joindre ses armes à celles du Roi d'Espagne pour les forcer d'obéir. Philippes dissimula son ressentiment contre la Reine, & continua toujours d'envoyer des secours d'hommes & d'argent à Dom Juan. Ce Prince fut repoussé à Rimenant par la valeur des Anglois sous les ordres de Norris ; malgré cet échec, & quoiqu'il eût à combattre l'armée des Etats généraux, & le Prince Casimir, venu dans les Pays-Bas avec un gros corps d'Allemands soudoyés par la Reine, il remporta un grand avantage sur les Flamands à Gemblours. Ce fut au milieu de ses prospérités que Dom Juan mourut, empoisonné, à ce qu'on soupçonna, par les ordres secrets de Philippes, qui redoutoit son ambition. Le Prince de Parme lui succéda. Ce nouveau Gouverneur unissoit à la fois la valeur & la clémence ; l'art de vaincre & celui de négocier ; il reprit de l'ascendant sur les Flamands rebelles & servit efficacement les intérêts de l'Espagne par ses armes & par les ressources de son génie.

Tandis que presque toute l'Europe étoit en proie aux fureurs de la discorde, l'Angleterre jouissoit d'une tranquillité profonde, & la devoit principalement à l'administration mâle d'Elisabeth, & à la prudence de toutes ses démarches. En soutenant les Protestans d'Ecosse elle leur avoit procuré deux fois la supériorité sur leurs adversaires ; elle s'étoit intimement liée d'intérêt avec eux, & elle avoit mis son Royaume à l'abri de toute insulte de ce côté là, d'où les invasions étoient le plus à craindre. Cette Princesse n'avoit pas moins à se féliciter de ce qui se passoit d'avantageux pour elle en France. Les Guises, ses ennemis, malgré tout leur crédit, étoient

balancés par les Huguenots , ses partisans zélés ; Henry III. haïssoit cette maison dont il craignoit l'ambition inquiète & dévorante. L'esprit dévot & persecuteur de Philippes donnoit à la vérité des inquiétudes bien fondées à Elisabeth ; mais ce même esprit révoltoit les propres sujets de ce Prince , & lui en avoit fait des ennemis , que vraisemblablement la force & la ruse ne parviendroient pas de si-tôt à dompter. La Reine d'Ecosse , cette rivale , cette ennemie , cette concurrente dangereuse d'Elisabeth, étoit prisonnière entre ses mains : l'impatience & l'impétuosité de Marie l'avoit précipitée dans des démarches qui justifioient même la rigueur de sa prison ; & on lui avoit interdit toute communication avec ses partisans d'Angleterre. 1579.

La religion étoit le point capital dont dépendoient tous les événemens politiques de ce siècle ; l'habileté de la Reine sur cet article consistoit à se prêter aux préjugés alors dominans ; avec cette conduite on ne pouvoit l'accuser ni de sévérité , ni d'imprudence. Elle ne tyrannisoit pas les consciences ; elle n'exigeoit le serment de suprémacie que de ceux qui devoient y être soumis par leurs places , ou par le ministère public dont ils étoient chargés. Quoiqu'il fût défendu de professer d'autre religion que celle qui étoit établie , l'inobservation de cette loi , en disant la messe , & en administrant les sacremens dans les maisons particulières , avoit été tolérée (a) ; sur-tout , tant que les Catholiques , au commencement du règne d'Elisabeth avoient paru assister au culte public sans trop de répugnance. Le Pape, craignant que ce concours ne reconciliât insensiblement ses fidèles avec la religion Réformée , se hâta d'excommunier la Reine , & de dégager ses sujets de leur serment de fidélité. Les émissaires de Rome redoublèrent leurs efforts pour empêcher que les deux religions ne se rapprochassent , & pour rendre le culte des Protestans si abominable aux Catholiques , qu'ils regardassent comme un crime d'y participer (b). Ces menées , & les révoltes qu'elles occasionnerent augmentèrent à la vérité la vigilance &

(a) Camden , p. 459.

(b) Lettres de Walsingham , dans Bur-

net , Vol. II. p. 418. Cabbala , p. 406.

1579.

la sévérité du Gouvernement. Néanmoins si les Catholiques avoient comparé leur condition, dans ces tems là, avec celle des non conformistes des autres pays, & même avec leur propre conduite dans les lieux où ils dominoient, ils auroient vû qu'ils n'avoient raisonnablement à se plaindre ni de violences, ni de persécutions. C'étoit plutôt sur les Puritains qu'Elisabeth sembloit disposée à exercer sa rigueur. Quoique leurs prétentions ne fussent pas directement contraires à son autorité, ils affectoient une opiniâtreté si déraisonnable, ils s'arrogeoient des droits si étranges, tant en matieres civiles, qu'en matieres de religion, qu'il étoit, & qu'il est encore difficile de pénétrer quels pouvoient être leurs desseins & leur but. La Reine avoit réprimé, au commencement de son règne, quelques tentatives secrètes faites par cette secte, pour établir une congrégation & une discipline separées (a). Lorsque quelques membres du Clergé paroissoient pencher vers les principes des Puritains, en se dispensant des cérémonies adoptées par l'Eglise Anglicane, ou en se singularisant dans leur état par leur manière de se vêtir, la Reine étoit toujours prête à les châtier, ou en les condamnant à des amendes, ou en les destituant de leurs emplois (b). Mais ses ordres étoient souvent éludés à la faveur des protections que ces sectaires s'étoient faites parmi les courtisans les plus en crédit. L'extrême économie d'Elisabeth contribuoit sur-tout à lui attacher le cœur de ses sujets. On auroit pû l'accuser quelques fois de la porter à l'excès; mais ce ne fut jamais jusqu'à thésauriser. Elle ne vouloit que se dispenser de mettre des impôts sur un peuple accoutumé alors à supporter les charges de l'Etat. Elle réussit au moyen de cette économie à liquider les dettes de la Couronne, avec leurs intérêts, quoiqu'une partie de ces dettes eût été contractée sous le règne de son pere (c). Elle remboursa aussi quelques emprunts qu'elle avoit faits au commencement du sien, exactitude dont on ne se piquoit gueres dans ces tems

(a) Vie de Parker par Strype, p. 342. |
Ibid. Vie de Grindal, p. 315.

(b) Heylin, p. 165. 166.

(c) D'Ewes, p. 245. Camden, p. 446.

là (a). Elle établit si bien son crédit de cette manière, qu'aucun Souverain de l'Europe n'auroit pû trouver aussi promptement qu'elle, dans la bourse de ses sujets, l'argent nécessaire aux besoins publics, en quelque tems qu'elle l'eût demandé (b). Pendant la durée de ce Gouvernement uniforme & paisible, l'Angleterre fournit peu de matériaux à l'histoire; excepté le peu de part qu'Elisabeth prit à ce qui se passoit chés l'étranger, à peine trouveroit-on un fait digne d'un détail particulier.

1579.

L'événement le plus mémorable de ce tems fut une assemblée du Parlement, le 8. Février 1576. pendant laquelle on entama des questions assés curieuses par leur singularité. Peter Wentworth, de la secte des Puritains, homme dont l'esprit altier & inflexible s'étoit déjà signalé dans les Parlemens précédens, ouvrit la séance par une harangue étudiée, dont la Chambre des Communes, la Reine & les courtisans furent également indignés: comme cette harangue semble renfermer les premiers germes de ces principes de liberté si heureusement fécondés dans la suite en Angleterre, il ne fera pas déplacé de donner l'extrait de ce discours en peu de mots. Wentworth débuta par s'écrier que le nom de liberté étoit doux; mais que la chose même étoit le plus précieux, & le plus inestimable de tous les trésors: qu'il falloit bien prendre garde de ne pas se contenter de la douceur du nom, pour abandonner la substance, qui de tous les biens de la terre étoit le plus essentiel au Royaume; ensuite il entra en matière, & observa que la liberté de la parole dans la Chambre Basse, ce droit si utile au Souverain & aux sujets, avoit déjà été enfreint en plusieurs occasions essentielles, & qu'il étoit alors dans le plus grand danger de se perdre tout à fait; que l'usage s'établissoit, lorsque l'on agitoit quelque sujet d'importance, sur-tout qu'il regardoit la religion, d'imaginer que la question proposée va déplaire à la Reine, & qu'on s'attirera l'indignation de Sa Majesté si on procède plus avant; que Salomon avoit eu raison de dire que la colere des Rois étoit le messager de la mort; qu'il n'étoit pas étonnant que

Assemblée du
Parlement.

(a) D'Ewes, p. 246.

(b) Ibid. p. 245.

1579.

des hommes se condamnaient au silence , malgré les cris de la conscience & du devoir , lorsqu'ils étoient exposés à des peines sévères s'ils parloient sur les maux de l'Etat ; qu'en menaçant ainsi les citoyens zélés , on ôtoit au Parlement le courage de servir la patrie , & la Reine même ; que cette Princesse , toujours assiégée par des flatteurs pernicioeux , étoit devenue inaccessible à la vérité ; que c'étoit une dérision d'honorer du nom de Parlement une assemblée à laquelle on refusoit le privilège qui constituoit son être ; & sans lequel elle dégénéroit en une école honteuse de servitude & de dissimulation ; que, comme le Parlement étoit le dépositaire des loix , il devoit avoir la liberté de s'acquitter de ses fonctions , & de maintenir cette autorité dont les Rois mêmes tiroient leur pouvoir ; que la loi seule faisoit les Souverains ; que , s'ils ne dépendoient pas des hommes , ils étoient cependant subordonnés à Dieu & à la loi ; que c'étoit sur ce que l'un & l'autre leur prescrivoient , qu'ils devoient régler leur conduite , & non pas sur leur propre caprice ; que l'honneur d'être les Ministres de Dieu , loin de relâcher leurs obligations , les resserroit encore d'avantage , puisqu'ils étoient chargés de faire exécuter sa volonté sur la terre ; & que sa volonté n'est autre chose que la justice & la loi ; que non seulement les craintes de déplaire à la Reine avoient essentiellement altéré la liberté de parler dans la Chambre Basse , prérogative accordée à ses membres par une loi expresse ; mais que la Cour avoit encore attenté plus dangereusement à leurs fonctions , par les messages fréquens qu'elle s'étoit mise en possession d'envoyer pour les suspendre ; qu'aussi-tôt que les Communes agitoient une question Civile ou Ecclésiastique , on ne manquoit pas de leur signifier un ordre de la Reine , pour leur enjoindre positivement de ne pas connoître de pareilles matières , & pour arrêter toute discussion commencée sur ces objets ; que les Prélats enhardis par la protection Royale , s'étoient arrogés un pouvoir décisif en fait de religion , & prétendoient que chacun soumit implicitement sa croyance à leurs décisions arbitraires ; que l'affection qu'il avoit pour sa Souveraine l'empêchoit de se taire sur de pareils abus , & de

sacrifier lâchement dans cette occasion importante , le plus saint des devoirs à la flatterie la plus servile ; que personne sur la terre n'étoit exempt d'erreur , pas même la Reine ; mais que la plus grande faute que cette Princesse pût commettre ; contre ses propres intérêts , & ceux de tout le Royaume , avoit été d'imposer cette servitude à ses fidelles Communes (a).

Il est aisé de voir , par ce discours , que , dans les tems où la liberté n'étoit qu'à son aurore , le style des Parlementaires étoit âpre & dur. On n'avoit pas encore trouvé l'art d'attaquer les Ministres , & les Conseillers d'Etat , sans blesser la dignité du Trône , & sans intéresser la personne du Souverain. Les Communes marquerent le plus grand mécontentement de cette licence inouïe ; elles retrancherent Wentworth de la Chambre & le constituerent prisonnier entre les mains du Sergent d'armes. Elles ordonnèrent qu'il fût examiné par un comité , choisi parmi les membres de leur Chambre , qui l'étoient aussi du Conseil Privé , dont elles devoient entendre le rapport. Ce comité s'assembla dans la Chambre étoilée ; & , suivant les maximes de cette Cour arbitraire , il somma Wentworth à y comparoître pour rendre compte de sa conduite. Les Communes montroient sans-doute peu de prudence & de délicatesse en confondant ainsi leur propre autorité avec celle de la Chambre étoilée ; Wentworth , mieux instruit des principes de la liberté , refusa de répondre à ces Commissaires , sur l'article de sa conduite dans le Parlement jusqu'à ce qu'ils l'assurassent qu'ils agissoient à titre de comité de la Chambre Basse , & non comme membres du Conseil Privé (b). Wentworth ne se justifia même que par une nouvelle déclamation contre la rigueur & la dureté des messages de la Reine. Les Commissaires lui prouverent inutilement que sous les autres régnes ces messages n'étoient pas sans exemple ; il ne voulut jamais se retracter ni montrer le moindre repentir. L'issue de cette affaire , fut qu'après avoir laissé Wentworth un mois en prison , la Reine envoya dire aux Communes que par grace & faveur

(a) D'Ewes , p. 236. 237. &c.

(b) Ibid. p. 241.

1579.

spéciale, elle lui rendoit la liberté, & le rétablissoit dans sa place à la Chambre (a). Cette douceur apparente de la Reine ne fut que l'art de se conserver indirectement le pouvoir qu'elle s'étoit arrogé de faire arrêter les membres de la Chambre Basse, & de les obliger à rendre compte à son propre Tribunal de leur conduite dans le Parlement. Sir Walter Mildmay entreprit de persuader aux Communes qu'elles devoient être reconnoissantes de la clémence de Sa Majesté à l'égard d'un de leurs membres dont la témérité méritoit son indignation; mais il leur déclara en même tems qu'elles n'avoient point le droit de parler sans exception ni des gens, ni des choses; que cette licence indiscrete avoit déjà été punie avec justice sous les régnes précédens, comme sous celui d'Elisabeth; il les avertit de ne pas abuser d'avantage de la modération de la Reine; & de ne pas la forcer contre son inclination, à substituer une severité nécessaire, à une douceur infructueuse (b).

La conduite des deux chambres à tous les autres égards, fut également soumise & respectueuse. Au lieu d'un Bill, qu'on avoit d'abord introduit pour la réformation de l'Eglise, elles se contenterent de présenter une requête à la Reine sur ce sujet (c). Lorsque Sa Majesté leur répondit qu'elle donneroit ordre aux Evêques de corriger tous les abus; & que, s'ils négligeoient d'y travailler, elle y pourvoiroit elle-même, en vertu de sa suprême puissance sur l'Eglise, de manière à satisfaire la nation; le Parlement acquiesça volontiers à sa décision peremptoire & souveraine (d).

Quoique les Communes montraient si peu de courage dans leur résistance à l'autorité de la Couronne, elles maintinrent leurs droits, pendant cette séance, contre une usurpation des Lords; en effet cette Chambre refusa une conférence avec la Chambre Haute, qui lui parut l'avoir demandée d'une façon irrégulière. Elle reconnut cependant en toute humilité, telle fut l'expression de la Chambre Basse, la supériorité de celle des Pairs; mais elle se défendit seulement de lui rendre compte

(a) D'Ewes, p. 244.

(b) Ibid. p. 259.

(c) Ibid. p. 252.

des motifs de ses délibérations , & prétendit que lorsque les Communes altéroient un Bill , qui leur étoit envoyé par les Lords , c'étoit à elles , à demander une conférence , & non pas à eux de l'exiger (a). 1579.

Les Communes accorderent à la Reine un subside , & deux quinzèmes. Mildmay , pour satisfaire la Chambre sur la justice qu'il y avoit à donner ce secours d'argent , entra dans le détail des dépenses que Sa Majesté avoit été obligée de faire pour l'Etat ; il s'étendit sur l'accroissement des charges de la Couronne , & sur l'augmentation du prix des denrées. Ce ne fut pas cependant sans avertir les Communes qu'elles ne devoient regarder cette explication que comme un pur effet de la bonté de la Reine , puisqu'elle n'étoit pas obligée de les instruire de l'emploi de ses finances (b).

(a) Ibid. p. 263.

(b) Ibid p. 246.



1579.

CHAPITRE IV.

Affaires d'Ecosse ; Affaires d'Espagne ; Sir Francis Drake ; Assemblée du Parlement ; Négociations de mariage avec le Duc d'Anjou ; Affaires d'Ecosse ; Lettre de Marie Reine d'Ecosse à Elisabeth ; Conspiration en Angleterre ; Assemblée du Parlement ; Commission Ecclésiastique ; Affaires des Pays-Bas ; Hostilités avec l'Espagne.

LA sécurité parfaite dont Elisabeth jouissoit depuis le commencement de son règne n'avoit jamais suspendu sa vigilance & son attention. Mais la scène commença enfin à devenir orageuse ; & les dangers se multiplièrent contre cette Princesse , de plus d'un côté.

Affaires d'E-
cosse.

Jusque-là , le Comte de Morton avoit entretenu l'Ecosse dans une union intime avec Elisabeth , & rétabli la tranquillité intérieure de ce Royaume : mais il étoit difficile qu'une autorité factice & l'égale comme celle d'un Régent, subsistât long-tems dans un pays , où l'on ne connoissoit ni loi , ni subordination ; où même la domination naturelle des Princes héréditaires avoit trouvé si souvent des contradictions , & de la résistance. La Noblesse recommença de nouveau à se diviser en factions ; le peuple murmura contre quelques traits d'avarice de la part de Morton ; & le Clergé , irrité des dernières incursions qu'on avoit faites sur ses revenus , joignit ses mécontentemens à ceux des autres ordres de l'Etat , & en augmenta l'aigreur. Le Regent sentit que sa situation devenoit critique. Il laissa échapper quelques expressions chargées , comme s'il eût eu l'intention , & même le désir de se démettre du Gouvernement ; les Seigneurs du parti opposé le prirent au mot , & lui demandèrent cette démission qu'il sembloit leur offrir avec tant de franchise. Jacques n'étoit encore âgé que d'onze ans ; Morton s'étant mis en fureté lui-

même , à ce qu'il imaginoit , par l'abolition générale , qu'il avoit obtenue , résigna son autorité entre les mains du Roi , qui prétendoit se charger désormais lui-même de l'administration du Royaume. Le Régent, retiré du Gouvernement, sembloit ne s'occuper que de ses affaires domestiques ; mais ou il s'ennuya d'une tranquillité insipide après s'être livré aux mouvemens impétueux de l'ambition ; ou il crut qu'il étoit tems de cesser de dissimuler ; il reparut à la Cour , reprit son ascendant sur le Conseil , & , sans se ressaisir du titre de Régent , il en exerça toute l'autorité. Ses ennemis , après plusieurs assemblées secrètes , coururent aux armes sous le prétexte de tirer leur Prince de cette servitude , & de le rétablir dans l'exercice libre de son Gouvernement. Elisabeth se rendit médiatrice de ces différends , par le ministère de son Ambassadeur Sir Robert Bowes , & ménagea un accommodement entre les factions. Morton conserva le Gouvernail des affaires de l'Etat ; mais ses ennemis étoient en si grand nombre & si vigilans , que son crédit devint tous les jours plus incertain.

Le Comte d'Aubigney , de la maison de Lénnox , cousin germain du feu Roi d'Ecosse , étoit né en France & y avoit été élevé ; ce jeune Seigneur joignoit un esprit adroit à un caractère liant ; le Duc de Guise le jugea propre à détacher Jacques des intérêts de l'Angleterre , & à le porter à s'unir avec sa mere & les parens de cette Princesse. D'Aubigney ne parut pas plutôt à Stirling , où Jacques faisoit sa résidence , qu'il subjuga ce Prince. Il se lia étroitement avec James Stuart de la maison d'Ochiltrée , jeune homme de mœurs assés corrompues , mais fort en faveur auprès de son maître. Sous l'apparence du plaisir & de l'amusement , d'Aubigney se servit de Stuart pour inspirer au Roi de nouvelles vues de politique & d'administration. Ce courtisan représenta à Jacques l'iniquité de la déposition de Marie avec des couleurs si fortes , qu'il lui suggéra la pensée de lui restituer la Couronne , ou du moins de l'associer au Gouvernement (a). Elisabeth , alarmée du crédit que cette faction prenoit en Ecosse , & de ce

(a) Digges , p. 412. 428. Melvil , p. 130.

1580.

qui pouvoit en résulter contre ses intérêts, envoya de nouveau Sir Robert Bowes à Stirling, &, accusant d'Aubigney, alors créé Comte de Lénnox, d'être dévoué à la France, elle fit avertir le Roi de se défier d'une liaison si suspecte, & si dangereuse (a). Le Roi s'excusa par le ministère de Hume son Ambassadeur; Lénnox, voyant que la Reine se déclaroit ouvertement contre lui, se confirma dans la résolution de ruiner le crédit de l'Angleterre en Ecosse, & de perdre Morton, qu'il en regardoit comme le principal artisan. Ce Seigneur fut arrêté au Conseil même, accusé d'être complice de l'assassinat du feu Roi, & trainé en prison; on lui fit son procès, & on le condamna comme traître. Il avoua que Bothwel lui avoit communiqué son projet, en l'assurant que Marie y donnoit son consentement; il convint qu'il lui avoit proposé d'entrer dans ce complot; mais il nia qu'il l'eût jamais approuvé; il s'excusa d'en avoir gardé le secret, sur le danger de le confier à Henry, Prince foible & irrésolu; ou à Marie, qui paroissoit en être complice (b). Elisabeth envoya Sir Thomas Randolph, pour solliciter la grace de Morton. Cet Ambassadeur ne s'en tint pas à la commission dont il étoit chargé; il persuada aux Comtes d'Argyle, de Montrose, d'Angus, de Marre & de Glencarne, de se réunir pour protéger, même à force ouverte, la vie du prisonnier. Elisabeth fit assembler des troupes sur les frontières d'Angleterre, dans l'intention d'en imposer aux ennemis de Morton. Cette démarche menaçante ne servit qu'à faire hâter la sentence & son exécution (c); ce Seigneur mourut avec la constance & la fermeté qu'il avoit montrées dans les divers événemens de sa vie. On lui conteste moins la réputation d'homme capable, que celle d'homme vertueux, & d'une exacte probité. Sa fin tragique, que nous venons de rapporter, n'arriva que l'année suivante.

Affaires d'Espagne.

Elisabeth étoit attentive alors aux moindres mouvemens de l'Ecosse. Elle s'en inquiétoit d'autant plus que ce pays, le seul que la mer ne séparât pas de l'Angleterre, en avoisinoit

(a) Spotswood, p. 309.

(b) Ibid. p. 314. Crawford, p. 333.

Mémoire de Moyse, p. 54.

(c) Spotswood, p. 312.

toutes les Provinces Catholiques & mécontentes, & fournis-
soit par-là aux ennemis de cette Princesse des moyens surs &
faciles de venir l'attaquer. Elle savoit que Marie, se croyant
abandonnée du Roi de France, avoit, à la persuasion des
Guises, eu recours à la protection puissante de Philippes; ce
Prince, à la vérité, n'avoit pas encore rompu hautement
avec Elisabeth; mais sa haine pour elle augmentoit tous les
jours par les injures faites & reçues de part & d'autre. En re-
présailles des secours que cette Princesse avoit donnés aux
rebelles des Pays-Bas, il fit passer en Irlande, sous le nom
du Pape, (a) un corps de sept cens Espagnols ou Italiens. Les
Irlandois, naturellement inquiets, d'ailleurs mécontents du
Gouvernement Anglois, le haïssoient encore d'avantage alors
par principes de religion: ils étoient toujours prêts à se joindre
à quiconque vouloit tenter une invasion en Angleterre. Le
Général Espagnol, San Joseph, construisit un Fort dans le
Kerry; il y fut assiégé par le Comte d'Ormond Président de
Munster, que Lord Gray, le député, joignit bien-tôt. San
Joseph se défendit mal; &, après quelques assauts soutenus
foiblement, il se rendit à discretion. Gray, ne sachant com-
ment garder tant de prisonniers avec le peu de monde qu'il
avoit, fit passer impitoyablement au fil de l'épée les Espagnols
& les Italiens, & pendre environ quinze cens Irlandois; cruau-
té dont Elisabeth fut vivement affligée (b).

Lorsque l'Ambassadeur Anglois se plaignit de ces hostili-
tés, on lui répondit par de semblables plaintes sur les Py-
rateries de François Drake; en effet ce Marin déterminé
avoit assailli les Espagnols dans les places les plus fortes,
qu'ils eussent au nouveau monde. Drake, né de parens
obscurs dans le Comté de Devon, avoit acquis des ri-
chesses considérables, en pillant les Espagnols dans l'Isthme
de Panama; de-là, portant ses regards avides sur l'Océan
pacifique, il fut assés aiguillonné par l'ambition & l'avarice pour
risquer toute sa fortune à tenter de nouvelles aventures dans
ces mers, alors inconnues à toutes les Nations de l'Europe (c).

Sir François
Drake.

(a) Digges, p. 359. 370.

(b) Camden, p. 475. Histoire d'Irlande

de par Cox, p. 368.

(c) Camden, p. 478. Stowe, 689.

1581.

Sir Christophe Hatton, alors Vice-Chambellan, & favori de la Reine, obtint à Drake le consentement & l'approbation de Sa Majesté; il partit de Plymouth en 1577, avec quatre Vaisseaux & une Pinnace à bord desquels étoient 164 Matelots expérimentés (a). Il gagna la mer du Sud par le détroit de Magellan, & tombant tout à coup sur les Espagnols qui ne croyoient pas avoir d'ennemis à craindre dans cette partie, il fit des prises très-riches sur eux, & se disposa à revenir avec son immense butin. Mais il craignit d'être pris par l'ennemi, s'il retournoit par le même chemin qu'il avoit d'abord préféré pour pénétrer dans l'Océan pacifique; il essaya de trouver un passage par le Nord de la Californie. Cette tentative ne lui ayant pas réussi, il fit voile aux Indes Orientales, & revint sans accident la même année, par le Cap de bonne espérance. C'est le premier Anglois & le premier Commandant en chef qui ait achevé le tour du globe. Car Magellan, dont le Vaisseau avoit fait le même trajet, mourut dans son passage. Cette entreprise hardie & fortunée, rendit le nom de Drake célèbre; cependant ceux qui redoutoient le ressentiment des Espagnols, tâcherent de persuader à la Reine de désavouer Drake, de le punir, & de restituer ses prises. Mais Elisabeth, admirant son courage, & séduite par l'appas de partager son butin, ne voulut point sacrifier ce brave homme. Elle le fit Chevalier, & accepta une fête qu'il lui donna à Deptford, à bord même du Vaisseau qui avoit achevé ce voyage mémorable. Lorsque Mendoza, Ambassadeur de Philippes, se récria contre les Pyrateries de Drake, Elisabeth lui répondit que, puisque les Espagnols s'arrogeoient le droit de dominer dans tout le nouveau monde, puisqu'ils donnoient l'exclusion à toutes les autres Nations de l'Europe d'y conduire leurs Vaisseaux, même dans l'unique vue d'y faire le commerce le plus légitime, il étoit très-naturel qu'elles cherchassent à se procurer, par des moyens violens, l'accès de ces contrées (b). Cependant, pour appaiser Philippes, elle fit rendre une partie du butin à Pedro

(a) Camden, p. 478. Voyages de Hak- | de Purchas, Vol. 1. p. 46.
luit, Vol. 111. p. 730, 748. Pélérinage | (b) Camden, p. 480.

Sebura , qui se prétendit Agent des Marchands que Drake avoit dépouillés. Elisabeth fut dans la suite que le Roi d'Es- 1581.
pagne s'étoit emparé de cet argent ; qu'il l'avoit employé ,
en partie contr'elle-même en Irlande , & le reste à la paye
des troupes du Prince de Parme , & elle se promit de ne
plus faire de restitution.

Un autre motif encore plus pressant engagea la Reine à
prendre cette résolution. Cette Princesse étoit elle-même si
dépourvue d'argent qu'elle fut obligée de convoquer un
Parlement , ressource , comme elle le disoit hautement ,
qu'elle n'employoit jamais , que lorsqu'elle y étoit forcée par
la nécessité de ses affaires. Non-seulement le Parlement lui Le 16. Jan-
vier, assemblée
du Parlement.
accorda un subside & deux quinzième , mais il fit encore des
réglemens pour la sûreté du Gouvernement , & sur-tout
contre les tentatives des Catholiques. Il statua que quicon-
que reconcilieroit quelqu'un à l'Eglise Romaine , ou s'y
reconcilieroit soi-même , seroit déclaré traître : suivant ces
réglemens dire la Messe emportoit la peine d'un an de prison ,
& d'une amende de deux cent marcs ; la même peine fut
décernée contre ceux qui l'entendroient célébrer , à la re-
serve que l'amende n'étoit que de cent marcs. Il y eut aussi
une amende imposée à ceux qui s'absenteroient de l'Eglise
pendant un mois (a). Tous ceux qui tiendroient des discours
séditieux , ou injurieux à la Reine devoient être mis au pil-
lory , & avoir les oreilles coupées , pour la première faute ,
& déclarés coupables de félonie à la seconde ; ces mêmes sortes
de discours écrits ou imprimés étoient réputés félonie , dès
la première fois (b). Les Puritains entrainerent la pluralité des
voix à opiner qu'on fit encore des remontrances pour obte-
nir les réformes qu'ils désiroient dans la religion (c). Paul
Wentworth , frère de celui qui s'étoit distingué si singulière-
ment dans la session précédente , avança que les Communes ,
de leur seule autorité , pouvoient établir des prières , & un
jeune général. La Chambre acquiesça sans doute imprudem-
ment à cette prétention ; car la Reine lui envoya un message

(a) 23 Elif. cap. 1.

(b) Ibid. c. 2.

(c) D'Ewes , p. 302.

1581. pour la réprimander de cette présomption comme d'une atteinte donnée à la prérogative Royale & à la suprémacie. Les Communes furent obligées d'avouer leur tort & d'en demander pardon (a).

La Reine & le Parlement se trouvoient forcés à faire des loix aussi sévères contre les Catholiques, pour réprimer les Prêtres de l'Eglise Romaine, dont on venoit de découvrir les intrigues dangereuses. Lorsque l'on supprima le culte Catholique, pour introduire la réformation dans les universités, le Roi d'Espagne fit réflexion que la Communion Romaine tomberoit absolument en Angleterre, si l'on ne trouvoit le moyen d'y avoir des Ecclésiastiques assés instruits pour la soutenir. En conséquence il fonda un Séminaire à Douay, où les Catholiques envoyoient leurs enfans étudier, surtout ceux qu'on destinoit à la Prêtrise. Le Cardinal de Lorraine imita son exemple, & fonda une maison semblable dans son Diocèse de Rheims. Quoique Rome fût éloignée de l'Angleterre, le Pape voulut aussi décorer cette capitale de l'orthodoxie d'un monument de la même espèce. Ces Séminaires, établis dans des vues si peu pacifiques, envoyoient tous les ans des colonies de Prêtres parmi les Anglois pour maintenir le Catholicisme dans tous les excès de sa ferveur. Ces espèces de Missionnaires aspirans tous à la Couronne du martyre, les dangers ni les travaux ne pouvoient réprimer en eux, le désir d'étendre leur doctrine. Ils inspiroient l'horreur du nom d'Elisabeth à tous leurs dévots; ils la traitoient d'usurpatrice, de schismatique, de persécutrice de l'orthodoxie, & d'anathématisée publiquement & solennellement par le Saint-Pere. C'étoit en excitant les séditions, les révoltes, & quelques fois les assassinats, qu'ils travailloient à faire réussir les complots qu'eux mêmes avoient tramés contre-elle. La contrainte rigoureuse, pour ne pas dire la persécution, sous laquelle les Catholiques gémissaient, les dispoisoient encore davantage à recevoir ces impressions violentes de leurs directeurs.

Tous les Séminaires étoient sous la direction des Jésuites,

(a) Ibid. p. 284. 285.

Ordre

Ordre de Prêtres réguliers, nouvellement établis en Europe. La Cour de Rome avoit apperçu que les Moines paresseux, & les Religieux mandians, assés forts dans les tems d'ignorance pour soutenir l'Eglise, n'étoient plus capables de lui servir de rempart; elle sentit que, pour repousser les attaques qu'on lui portoit de toutes parts, & dans un siècle où l'esprit de recherche & d'examen les rendoient plus redoutables, il falloit une société d'hommes plus actifs & plus savans pour en arrêter les progrès. Ces nouveaux défenseurs de la foi, faisant toujours face les premiers aux Protestans dans toutes les controverses, fixerent sur eux la haine de la secte entiere. D'un autre côté la superiorité qu'ils prirent sur les autres ordres plus nombreux & plus anciens, de leur propre communion, leur en attira l'envie; ainsi il n'est pas étonnant que les reproches auxquels leurs principes & leur conduite les exposèrent, aient été portés trop loin, en plusieurs occasions. Cependant la postérité aura droit de reprocher avec justice aux Jésuites que, par la nature même de leur institut, ils ont perverti l'usage du savoir, & employé à fortifier les superstitions, les remèdes destinés à les détruire. Comme leur érudition rouloit principalement sur les matieres Ecclésiastiques & Scholastiques, [quoiqu'un petit nombre d'entr'eux ayent cultivé les Belles-Lettres] ils n'en devenoient que plus capables de subtiliser les préceptes les plus clairs de la morale: leurs casuistes ingénieux s'en étoient fait un système suivi, par lequel ils trouvoient l'art de justifier la prévarication, le parjure, & tous les crimes dont ils avoient besoin pour s'emparer de l'empire des consciences.

Les Jésuites, comme serviteurs dévoués à la Cour de Rome, subordonnoient toutes les Puissances de la terre au Souverain Pontife; &, en lui reconnoissant l'autorité de déposer les Rois, ils ne laissoient plus de bornes à sa Jurisdiction spirituelle ou temporelle. Cette Doctrine devint, si dominante parmi les Catholiques zélés d'Angleterre, que l'excommunication fulminée contre la Reine fit naître des scrupules d'une espèce assés singulière, pour que le saint Pere, lui-même, fut obligé d'y remédier. La Bulle de Pie en déliant les sujets d'Elisabeth de leur serment de fidélité, leur en-

1581.

joignoit de résister à son usurpation. Plusieurs Catholiques douterent si cette clause ne les obligeoit pas en conscience à se révolter contre leur Souveraine, quand même les occasions n'en feroient pas favorables ; & s'il étoit quelques difficultés, quelques périls qui pussent les dégager de ce devoir indispensable. Mais deux Jésuites, Parsons & Campian, furent envoyés avec une explication, & des adoucissmens de cette Doctrine. Ils enseignèrent à leurs Dévots que, quoique la Bulle existât pour toujours contre Elisabeth & ses partisans, elle n'obligeoit pas les Catholiques à l'exécuter, excepté lorsque le souverain Pontife le jugeroit nécessaire, & le demanderoit par une nouvelle sommation (a). On découvrit ensuite des complots de Campian contre l'Etat. Ce Jésuite fut appliqué à la question, avoua son crime, & fut exécuté publiquement. On fit faire cette exécution dans le tems même où le Duc d'Anjou étoit en Angleterre, où il traitoit de son mariage avec la Reine, & paroïssoit au moment de le conclure. Cette sévérité fut probablement un trait de politique de la part d'Elisabeth pour appaiser ses sujets Protestans ; & pour leur persuader que, quelques mesures qu'elle prît, elle ne s'écarteroit jamais des principes de la Réformation.

Cependant les hostilités se multiplioient journellement entre l'Angleterre & l'Espagne. Elisabeth n'ignoroit pas que Philippe, guidé par le ressentiment, le fanatisme, & l'intérêt, méditoit secrètement, mais ardemment sa ruine. Elle sentoit la nécessité de se précautionner contre les entreprises d'un Monarque si redoutable par sa puissance & par sa politique. La résistance opiniâtre des Pays-Bas donnoit quelque espoir à cette Princesse, que son ennemi épuiserait ses finances & ses forces en voulant réduire ces Provinces. Mais la conduite admirable & les progrès rapides du Prince de Parme la jetterent dans de nouvelles craintes. L'acquisition que Philippe venoit de faire du Portugal, procuroit à ce Monarque une augmentation considérable dans ses richesses & dans sa marine : la nécessité de s'appuyer de quelque Allié puissant, devenoit

(a) Camden, p. 477.

tous les jours plus pressante pour Elisabeth. L'animosité qui s'accroissoit continuellement entre le Roi de France & le Duc de Guise ; l'union que ce Duc avoit mystérieusement formée avec Philippes , ouvroient la perspective d'une alliance entre les Royaumes de France & d'Angleterre ; enfin la terreur que la puissance Espagnole imprimoit à toute l'Europe sembloit exiger aussi une Ligue générale pour s'opposer à ses progrès.

Le Duc d'Alençon , alors Duc d'Anjou , n'avoit jamais renoncé entièrement à l'espoir d'épouser Elisabeth. Quoiqu'il eût près de vingt-cinq ans de moins qu'elle , & qu'il ne la connût que parce qu'il en avoit oui dire , & par son portrait, elle se plaisoit à supposer dans la recherche de ce Prince le tendre empressement de l'amour. Pour hâter le succès de cette négociation , le Duc ne s'en remit pas seulement aux Ambassadeurs de son frere , il envoya Simier comme son propre Agent. Ce Ministre adroit & d'un esprit agréable dans la conversation , démêla bien-tôt l'humeur d'Elisabeth , & ne l'entretint plus que de choses amusantes. Il s'aperçut que les graves raisonnemens politiques n'éveilloient que l'ambition de cette Princesse , & nuisoient aux intérêts de son Maître. Au lieu de s'appesantir sur des objets sérieux , il ramenoit légèrement le discours sur le sentiment , ou la galanterie. Le plaisir qu'Elisabeth trouvoit dans le commerce de Simier établit la familiarité entr'eux : au milieu de l'embarras des plus grandes affaires , les Ministres les plus habiles n'avoient pas auprès de cette Princesse un accès aussi facile que lui , tandis que , sous le prétexte de négocier , il ne lui parloit que du tendre attachement du Duc d'Anjou. Le Comte de Leicester avoit vû jusqu'alors sans inquiétudes les vaines démarches de tous ceux qui aspiroient à la main d'Elisabeth ; il connoissoit trop à quel point elle étoit jalouse de la puissance Souveraine , pour croire qu'elle voulut risquer de la partager en se mariant ; malgré ce motif de sécurité , il commença cependant à craindre qu'elle n'eût donné elle-même dans le piège qu'elle avoit tendu ; & qu'après avoir autorisé par politique la recherche du jeune Prince , elle n'y

1581.

Négocia-
tions de ma-
riage avec le
Duc d'Anjou.

1581.

fût tout-à-coup devenue sensible. Il profita de l'ignorance & de la crédulité du siècle pour rendre Simier odieux : il répandit que ce n'étoit pas par des moyens naturels que ce Ministre s'étoit emparé de l'esprit de la Reine ; mais qu'il avoit eu recours à des philtres , & à des enchantemens. Simier , par représailles , travailla de son côté à décrier Leicester : il découvrit à Elisabeth un secret qu'aucun de ses Courtisans n'avoit osé lui révéler ; il lui apprit que ce favori s'étoit marié clandestinement à la veuve du Comte d'Essex. La Reine regarda cet engagement comme un manque de respect pour elle , ou comme une atteinte à leur attachement réciproque ; elle en fut si indignée, qu'elle menaça Leicester de l'envoyer à la Tour (a). La querelle alla si loin entre le Comte & l'Agent François , que le premier fut soupçonné d'avoir aposté un assassin nommé Tudor pour se défaire de son ennemi. La Reine crut nécessaire de faire savoir par une proclamation qu'elle prenoit Simier sous sa protection. Un jour que cette Princesse se promenoit en bateau sur la Tamise avec lui , & quelques Seigneurs de la Cour , on tira du rivage un coup de fusil , dont un de ses Bateliers fut blessé. On apprit , par les perquisitions qui en furent faites , que le fusil étoit parti accidentellement. Elisabeth fit élargir l'homme arrêté à cette occasion, sans lui infliger d'autre punition. Cette Princesse étoit si éloignée d'avoir des soupçons sur ses Sujets , qu'on lui entendoit souvent dire : » qu'elle ne croiroit rien contr'eux , que ce qu'un pere » pouvoit croire de ses enfans » (b).

Le Duc d'Anjou , encouragé par les détails qu'on lui faisoit des dispositions de la Reine en sa faveur , vint la voir incognito à Gréenwich. Après quelques momens de conférence avec elle , où l'on ignore ce qui fut dit , il s'en retourna. Quoique la figure de ce Prince ne fût pas avantageuse , il parut n'avoir rien perdu à se montrer. Elisabeth ordonna aussi-tôt à Burleigh son Trésorier , à Suffex , Leicester , Bedford , Lincoln , Hatton , & à Walsingham son Secrétaire , de convenir avec l'Ambassadeur de France , des articles du contrat projeté. Henry avoit envoyé à cette occasion une magnifique

(a) Camden, p. 471.

(b) Ibid.

Ambassade en Angleterre, composée de François de Bourbon, Prince du Dauphiné, & de plusieurs Grands Seigneurs du Royaume. Comme la Reine étoit en quelque sorte la Maîtresse de prescrire les conditions, les articles furent bien-tôt arrêtés avec les Commissaires Anglois. On convint que l'on célébreroit le mariage six semaines après la ratification du contrat; que le Duc & sa suite auroient l'exercice libre de leur Religion; qu'après le mariage il pourroit prendre le titre de Roi; mais que l'administration resteroit entièrement à la Reine; que leurs enfans mâles, ou femelles succéderaient à la Couronne d'Angleterre; que s'ils avoient deux fils, & si Henry III. mouroit sans postérité, l'aîné de ces Princes deviendrait Roi de France, & le cadet Roi d'Angleterre; que s'ils n'avoient qu'un fils, il succéderoit de même à la Couronne de France, mais seroit obligé de venir résider en Angleterre pendant huit mois tous les deux ans; que les Loix & les Coutumes de ce Royaume seroient inviolablement conservées; que le Duc d'Anjou ne pourroit aucun étranger des Charges ou Offices d'Angleterre (a). Ces articles stipulés pour assurer la tranquillité de l'Angleterre, en cas qu'elle fût un jour annexée à la Couronne de France, n'auroient offert qu'une perspective affligeante à la Nation, si l'âge de la Reine, qui approchoit de quarante-neuf ans, n'eût beaucoup affoibli les inquiétudes de cette nature. Elisabeth ajoûta aussi une clause d'où l'on pouvoit tirer une preuve de l'irrésolution où elle étoit encore; ce fut qu'elle ne seroit point obligée de conclure ce mariage jusqu'à ce que certaines autres conditions qui restoient à spécifier, fussent acceptées par les parties; & jusqu'à ce qu'on eût assuré formellement Henry III, qu'elles en étoient d'accord. Cette Princesse envoya aussi-tôt Walsingham en France, en qualité d'Ambassadeur, pour négocier une alliance intime & former une Ligue offensive & défensive avec Henry, capables d'arrêter les usurpations de l'Espagne, & de mettre des bornes à sa puissance. Le Roi de France, fatigué de l'esprit remuant, de l'ambition inquiète, du caractère entreprenant,

(a) Camden, p. 484.

1581.

& cependant léger & timide du Duc d'Anjou , avoit déjà cherché à délivrer le Royaume des intrigues de ce Prince , en l'envoyant exercer son activité en Flandres. Il lui avoit permis de prendre la défense des Etats Généraux , & lui avoit même fourni des secours d'hommes & d'argent pour cette expédition. L'espoir de le fixer en Angleterre étoit , par cette raison , fort agréable à ce Monarque ; & lui fit chercher avec ardeur tous les moyens de cultiver les dispositions favorables où Elisabeth paroïssoit être. Mais , quoique cette Princesse eût peut-être donné trop d'importance aux petiteesses de l'amour (a) , pour être justifiée par la politique , elle n'étoit cependant pas encore déterminée à conclure ce mariage. Elle réduisit les instructions de Walsingham à négocier les conditions d'une alliance réciproque entre la France & l'Angleterre (b). Henry se soumettoit avec répugnance à tenir des Conférences à ce sujet ; à peine Walsingham commençoit à proposer les conditions de cette Ligue , qu'il apprit que la Reine , prévoyant que les hostilités avec l'Espagne seroient le résultat de cette confédération , avoit déclaré qu'elle préféreroit le mariage avec la guerre , à la guerre sans le mariage (c). La Cour de France , ravie de ce changement , rompit les Conférences au sujet du Traité , & entama la négociation du mariage (d) ; mais cette matiere ne fut pas plutôt agitée , que la Reine revint à préférer de conclure la Ligue avant le mariage , & donna ordre à Walsingham de renouer les premières conférences sur cet objet. Il n'avoit pas encore terminé cette affaire lorsqu'il fut interrompu de nouveau par un autre changement de résolution (e) ; non-seulement la Cour de France , mais Walsingham lui-même , Burleigh , & tous les Ministres d'Elisabeth furent dans le dernier étonnement de tant de variations , & douterent si ce combat entre l'amour , la raison , & l'ambition , auroit un terme.

Elisabeth éprouva encore , dans le cours de cette affaire ,

(a) Digges , p. 387. 396. 408. 426.

(b) Ibid. p. 352.

(c) Digges , p. 375. 391.

(d) Ibid. p. 392.

(e) Ibid. p. 408. 414.

des combats d'une autre espèce entre sa raison & son économie, l'une de ses passions dominantes. Le Duc d'Anjou sollicitoit quelques secours d'argent pour être en état d'ouvrir la Campagne en Flandres. Malgré son attention à ne pas dissiper ses finances, la Reine sentit que le secours étoit nécessaire, &, après avoir long-tems hésité, elle résolut de l'accorder au Duc (a). Il reçut d'elle un présent de cent mille écus; avec cette somme, réunie à ses propres revenus, & à ce qu'y joignoient Henry, & la Reine Douairière, il assembla une armée & tint la Campagne devant le Prince de Parme. Il eut même la gloire de lui faire lever le siège de Cambray. Les Etats élurent le Duc d'Anjou Gouverneur des Pays-Bas: il mit son armée en quartier d'hiver, & vint en Angleterre dans l'intention de suivre la négociation de son mariage avec la Reine. L'accueil que cette Princesse lui fit le flatta d'un succès heureux, & lui donna l'espoir qu'enfin elle avoit vaincu tous ses scrupules, & qu'elle étoit résolue à le choisir pour époux. Au milieu de la fête pompeuse que l'on donnoit le jour de l'Anniversaire du couronnement d'Elisabeth, on l'a vit, après un entretien long & animé avec ce Prince, mettre à son doigt une bague qu'elle avoit tirée du sien. Tous les spectateurs conclurent de cette circonstance qu'elle venoit de promettre sa main au Duc, & qu'elle avoit même désiré que tout le monde le devinât. Saint Aldegonde, Ambassadeur des Etats Généraux, dépêcha sur le champ un Courier à ses Maîtres, pour leur faire part de ce grand événement. Les habitans d'Anvers, & les autres Flamands, qui regardoient Elisabeth comme une espèce de Déesse tutélaire, signalèrent leur allégresse par des feux de joie, & par la décharge de toute leur artillerie (b). Un Puritain de Lincoln, avoit répandu un Ecrit plein de passion, intitulé: *l'Abîme dans lequel l'Angleterre sera engloutie par le mariage François*. Il fut arrêté par ordre de la Reine, on lui fit son procès, & il eut la main droite coupée, comme auteur de Libelles: à peine la Sentence fut-elle exécutée, que ce citoyen

1581.

Le 17. Novembre.

(a) Ibid. p. 357. 387. 388. 409. 426. | (b) Camden, p. 486. De Thou, Lib. 74. 439. Rymer Tom. XV. p. 793.

1581.

courageux & fidèle, prit son chapeau de l'autre main, le fit tourner autour de sa tête, & s'écria : *Dieu sauve la Reine.*

Malgré l'attachement qu'Elisabeth montrait pour le Duc d'Anjou, le choc de ses sentimens n'étoit pas encore fini. Sa prudence & son ambition, se réveillant par intervalles, la replongeoient dans ses incertitudes. Presque tous les Courtisans qu'elle honoroit de sa confiance & de sa faveur, Leicester, Hatton, & Walsingham, se déclaroient avec la plus grande chaleur contre ce mariage. Les Dames du Palais de la Reine osèrent même combattre sa résolution par les plus vives remontrances (a). Sir Philipps Sidney, fils de Sir Henry Sidney, Lord député d'Irlande, & neveu de Leicester, se déchaîna aussi contre cette union. Ce jeune Seigneur, l'un des plus accomplis de son tems, eut la noble hardiesse d'écrire à la Reine pour tâcher de la détourner de son dessein. Cette Lettre est un modèle d'élégance de style, & de force de raisonnement. Il représentoit à Sa Majesté que la tranquillité de son règne dépendoit de l'affection de ses Sujets Réformés ; qu'elle ne pouvoit rien faire de plus révoltant pour eux, que d'épouser un Prince, fils de la perfide Catherine de Médicis, & frere du barbare & dissimulé Charles IX, qui venoient de souiller leurs mains du sang innocent des tranquilles Protestans ; qu'elle devoit regarder les Catholiques comme ses ennemis mortels ; qu'ils croyoient tous, ou qu'elle avoit usurpé la Couronne, ou qu'elle en étoit légitimement dépouillée par la Bulle d'excommunication du Pape ; que rien n'avoit jamais relevé leurs espérances, comme la perspective de son mariage avec le Duc d'Anjou ; qu'elle ne devoit la sécurité actuelle dont elle jouissoit, malgré les efforts d'une faction si nombreuse, si riche, & si unie, qu'au défaut d'un chef capable de conduire leurs dangereuses entreprises ; qu'elle alloit suppléer imprudemment elle-même à ce défaut, en donnant du crédit dans son Royaume à un Prince fortement attaché à cette Communion par les préjugés de son enfance ; que tout étranger qu'il fût au sang royal d'Angleterre, ce n'étoit pas le plus grand inconvénient ; que les

(a) Camden, p. 486.

esprits étoient actuellement disposés , de maniere à préférer les liens de la Religion aux liens civils même , & à se laisser plutôt entraîner par la conformité de Doctrine , que par les principes du Gouvernement héréditaire & légitime ; que le Duc d'Anjou avoit d'ailleurs donné des preuves de son génie inquiet & turbulent ; qu'après avoir manqué souvent de fidélité à son frere & à son Roi , il ne falloit pas se flatter qu'il se soumit tranquillement à l'empire d'une femme , tandis qu'il se croiroit lui-même en droit de la dominer en qualité d'époux ; que la France étoit si peuplée , qu'elle avoit alors des troupes si nombreuses , tant de Noblesse dévouée aux armes , & accoutumée depuis quelque tems à servir dans l'espoir du pillage , que le Duc ne manqueroit pas de secours pour opprimer une Nation peu guerriere & mal défendue ; que la route glorieuse , qu'Elisabeth avoit prise pour s'attacher le cœur de son peuple , avoit jusqu'à présent rendu son règne paisible & fortuné ; qu'à quelque point que ses ennemis semblassent se multiplier contr'elle , ce même rempart inébranlable seroit toujours assés fort pour l'en garantir ; qu'aussi long-tems que le trône de France seroit rempli par Henry , ou par sa postérité , il étoit imprudent d'espérer que les nœuds du sang formassent ceux de l'amitié avec ce Royaume , malgré les maximes de sa politique , & les préjugés de sa Religion ; que si jamais la Couronne de France étoit dévolue au Duc d'Anjou , la réunion des deux Monarchies deviendrait plutôt un fardeau qu'un appui pour l'Angleterre ; que l'exemple de sa sœur Marie suffisoit pour l'éclairer sur les dangers d'une telle alliance ; que le même exemple prouvoit aussi que les Anglois étoient incapables d'attachement & de confiance , lorsqu'ils avoient de si fortes raisons de craindre qu'on ne sacrifiât leurs intérêts à ceux d'une Nation étrangere & ennemie ; que malgré les grands inconvéniens qu'on avoit vû résulter du mariage de Marie , on ne pouvoit se dissimuler que la Maison de Bourgogne ne fût moins désagréable aux Anglois que ne leur seroit la Maison de France ; qu'il falloit aussi remarquer , comme une circonstance importante , que Philippes étoit de la même Communion que Marie , &

1581. tenoit intimement à cette Princesse par ce grand motif d'intérêt & d'affection ; que quand la Reine feroit privée de postérité ; que quand la vieillesse même l'accableroit , la gloire & la félicité de son règne ne lui assureroient pas moins la considération générale ; que l'amour de ses Sujets , & l'attachement de tous les Protestans de l'Europe la mettroient à couvert de tout événement , & que sa propre prudence se joueroit seule , & sans autre secours des impuissans efforts de ses ennemis les plus mal intentionnés (a).

Ces réflexions redoublèrent le trouble & l'irrésolution de la Reine. On fut même qu'elle passa plusieurs nuits sans pouvoir goûter le moindre repos. La prudence & l'ambition naturelles à son caractère l'emportèrent à la fin sur une inclination momentanée. Elle fit venir le Duc d'Anjou , & eut avec lui un long entretien particulier , dans lequel il est à supposer qu'elle fit l'apologie des raisons qui la forçoient à rompre ses engagements. Il marqua un dépit violent en sortant de cette conversation ; jeta la bague qu'il avoit reçue d'Elisabeth , & murmura contre l'inconstance des femmes , & des insulaires (b). Il partit sur le champ pour son Gouvernement des Pays-Bas. A peine y fut-il arrivé qu'il perdit la confiance des Etats par ses entreprises téméraires sur leurs libertés. Il fut obligé de quitter ces Provinces , & se retira en France , où il mourut. Ce fut ainsi que des réflexions faites à propos sauverent la Reine de tous les malheurs qu'auroit entraîné après soi , un mariage si imprudent. L'état déplorable où la France étoit alors réduite mettoit heureusement Elisabeth à couvert de la vengeance qu'elle en auroit pû craindre , après avoir fait si légèrement un semblable affront au Sang de ses Rois.

1582. Elisabeth n'avoit jamais été entièrement rassurée pendant le cours de son règne contre les attentats des Anglois Catholiques. Les diverses révolutions qui arrivoient dans les Etats voisins , étoient tantôt la source de ses espérances , & tantôt celle de ses craintes. Les affaires d'Ecosse fixerent cette

Affaires d'Ecosse.

(a) Lettres des Sydneys, Vol. 1. p. 287. | (b) Camden, p. 486. & seq. Cabbala, p. 363.

année toute son attention. L'ascendant que le Comte de Lénnox, & James Stuart, alors revêtu du titre de Comte d'Arran, avoient pris sur le jeune Roi, n'étoit qu'un frêle appui de leur autorité, tandis que la plus grande partie de la Noblesse & tous les Prédicans étoient si mécontents de leur administration. L'assemblée de l'Eglise ordonna un jeûne solennel, & l'une des raisons apportées pour objet de cette abstinence fut le danger que couroit le Roi, *avec les hommes corrompus*, dont il étoit environné (a). Dès ce jour, les Chaires ne retentirent plus que de déclamations contre Lénnox, d'Arran, & les autres Conseillers du Prince. Lorsque ces discours eurent suffisamment préparé l'esprit du peuple, la Noblesse forma le complot, & sans doute d'intelligence avec Elisabeth, de s'emparer de la personne de Jacques à Ruthven, terre du Comte de Gowry. Ce dessein fut tenu si secret, qu'il réussit sans aucun obstacle. Gowry, lui-même, le Comte de Marre, les Lords Lindefey, & Boyd, les Grands-Maîtres de Glamis, & d'Oliphant, les Abbés de Dunfermline, Paisley, & Cambuskenneth furent les principaux chefs de cette entreprise. Le Roi se mit à pleurer lorsqu'il se vit retenu malgré lui. Le Grand-Maître lui dit : » Il n'y a pas là de sujet de larmes ; au reste, il vaut mieux que les enfans pleurent, que les hommes faits ; » expression dont Jacques ne perdit jamais le souvenir (b). Malgré son ressentiment il comprit qu'il étoit nécessaire de se soumettre. Il affecta d'approuver la conduite de cette cabale ; il reconnut hautement que c'étoit pour le bien de son service qu'elle s'assuroit de sa personne, & consentit à convoquer l'Assemblée du Clergé, & la convention des Etats pour ratifier ce qui s'étoit fait. Quoiqu'il fut établi comme une règle inviolable que le Roi en aucune occasion, & sous aucun prétexte, ne se mêleroit d'affaires Ecclésiastiques, l'assemblée ne se fit aucun scrupule de prendre connoissance de cette affaire purement civile. Elle décida que l'attentat des Conjurés devoit être regardé comme une action méritoire par tous ceux qui craignoient Dieu, qui désiroient la conservation du Roi, & la prospérité du Royaume. Il fut même

Le 23. Août

(a) Spotswood, p. 319.

(b) Ibid. p. 320.

1582.

enjoint à tout le Clergé de débiter ces maximes dans la Chaire, & l'on défendit de s'opposer à l'autorité des Seigneurs confédérés, sous peine des censures Ecclésiastiques (a). La convention, composée en grande partie de ces Seigneurs même, confirma les décisions de l'Assemblée. Arran fut mis aux arrêts dans sa propre maison. Lénnox étoit en état d'opposer la force à la violence; mais, dans la crainte d'exciter une guerre civile, & d'être cause du sang qui se répandroit (b), il préféra de se retirer en France, où il mourut peu de tems après. Il persista jusqu'au dernier moment de sa vie dans la religion Protestante, que le Clergé d'Ecosse ne se persuada jamais qu'il eut sincèrement embrassée. Le Roi fit venir la famille de Lénnox, rétablit son fils aîné dans les biens & les dignités de sa Maison; prit soin de la fortune de tous ses autres enfans; & conserva jusqu'à sa mort un tendre souvenir de l'amitié qu'il avoit eue pour le pere; preuve incontestable du naturel excellent de ce Prince (c).

1583.

A peine la nouvelle de cette révolution fut-elle parvenue en Angleterre qu'Elisabeth dépêcha Sir Henry Carry, & Sir Robert Bowes à Jacques, pour le féliciter d'être délivré des conseils pernicioeux de Lénnox & d'Arran, pour l'exhorter à ne conserver aucun ressentiment de la violence apparente que les Lords lui avoient faite, & pour lui demander qu'il consentit au retour du Comte d'Angus, réfugié en Angleterre depuis la chute de Morton. Il ne fit aucune difficulté d'accorder ce dernier point. Comme Jacques soupçonnoit Elisabeth de n'avoir pas totalement ignoré le projet de sa détention, il crut devoir dissimuler son indignation contre les Seigneurs confédérés, devant les Ambassadeurs Anglois. Peu de tems après, la Motte Fénélon, & Menneville, arriverent en qualité d'Ambassadeurs de France. Leur Ministère avoit pour objet de s'informer de l'état actuel des affaires du Roi; de l'assurer de l'amitié de leur Maître; de confirmer l'ancienne alliance avec la France, & de ménager un accommodement entre Jacques & sa mere. Cette dernière proposition alarma

(a) Ibid. p. 322.

(b) Histoire du Presbyter. par Heylin,

p. 227. Spotswood.

(c) Spotswood, p. 328.

le Clergé ; l'assemblée avoit déjà proscrit comme un attentat détestable, toute tentative de réconciliation entre Marie & son fils. Les Sermons n'étoient plus que des déclamations contre les Ambassadeurs François, sur-tout contre Fénélon, qu'on appelloit l'envoyé d'un meurtrier barbare, en désignant par là le Duc de Guise ; comme cet Ambassadeur étoit Chevalier du Saint-Esprit, & portoit la Croix de l'Ordre sur son habit, on disoit par dérision que c'étoit le symbole de l'Ante-Christ. Le Roi tâcha inutilement de réprimer ces insolences. Pour en dédommager en quelque sorte les Ambassadeurs, il désira que les Magistrats d'Edimbourg leur donnassent un dîner splendide avant leur départ. Le Clergé voulut rompre cet engagement &, choisit le jour auquel il étoit fixé pour ordonner un jeûne public : mais on ne l'observa point, & les Prédicateurs s'en vengerent en fulminant des malédictions contre les Magistrats, qui, à la sollicitation du Roi, avoient donné cette marque de considération aux Ambassadeurs de France. On alla jusqu'à vouloir lancer les foudres de l'Eglise contre ces Magistrats. Ce fut avec beaucoup de peine qu'ils parvinrent à détourner la Sentence d'excommunication, qu'ils s'étoient attirée en se soumettant à l'autorité Royale, de préférence à celle du Clergé (a).

Ce qui augmentoit les craintes d'un accommodement entre Jacques & Marie, étoit l'intelligence où sembloient être à cet égard les Ambassadeurs Anglois avec ceux de France. Le Clergé étoit assés peu clair-voyant pour supposer de la sincérité dans les démarches apparentes de l'Angleterre. La Reine d'Ecosse avoit souvent fait des ouvertures d'accommodement à Elisabeth, qui les avoit absolument négligées ; lorsque Marie apprit la détention de Jacques elle écrivit de nouveau à cette Princesse d'une manière plus forte & plus pathétique que jamais, en implorant son assistance pour obtenir sa propre liberté & celle de son fils. Elle disoit dans cette lettre que le sujet de la captivité de ce jeune Prince avoit excité dans son ame la plus tendre sensibilité ; que l'expérience qu'elle faisoit elle-même depuis tant d'années de cette cruelle situation redou-

Lettre de la
Reine Marie,

(a) Spotswood, p. 324.

1583.

bloit dans son ame la crainte qu'un pareil sort ne fût réservé à son malheureux enfant ; que les injustices accumulées, dont elle étoit la victime ; les calomnies auxquelles elle avoit été exposée étoient atroces ; que ne trouvant nul appui pour l'innocence & la vérité parmi les hommes elle en appelloit au Ciel, le seul Tribunal où devoient ressortir des Souverains égaux en puissance, en élévation, & en dignité ; qu'au moment où ses sujets rebelles, animés sourdement par les Ministres d'Angleterre, l'avoient chassée de son Trône, confinée dans une prison, poursuivie les armes à la main, elle étoit venue volontairement se jeter dans les bras d'Elisabeth, séduite malheureusement par les protestations d'amitié qu'elle en avoit tant de fois reçues ; qu'elle s'étoit fiée aveuglément à la générosité d'une amie, d'une alliée, & d'une parente ; qu'Elisabeth ne s'étoit pas contentée de lui interdire sa présence, de protéger les usurpateurs de sa Couronne, & de contribuer à la destruction de sujets fidèles qui lui étoient restés ; qu'elle l'avoit réduite à une captivité plus dure que celle dont elle s'étoit sauvée ; que ce traitement cruel avoit été l'unique prix d'une confiance sans réserve ; que le ressentiment d'une suite de procédés si peu attendus ne l'avoit jamais portée qu'à de vains efforts pour sa délivrance, efforts malheureux pour elle-même & funeste pour les autres ; que cependant elle voyoit augmenter tous les jours la rigueur de sa prison ; que tant de maux à soutenir excédoient les bornes de la patience humaine ; que toute communication lui étoit non-seulement refusée avec le reste du genre humain, mais avec son fils même ; que, dans une circonstance où son amour maternel étoit encore augmenté par la triste conformité des situations, elle n'avoit seulement pas la consolation de recevoir des lettres ou des nouvelles de cet enfant si cher, le seul objet d'attachement qui lui restât dans le monde ; que l'amertume de ses chagrins, encore plus que sa captivité avoit altéré sa santé, & joignoit les douleurs du corps, aux autres douleurs dont elle étoit la proie ; que, tandis que ses infirmités la conduisoient tous les jours à ce terme consolant & désiré, où s'anéantissent tous les malheurs de la vie, ses en-

nemis lui envioient une dernière satisfaction ; qu'après l'avoir séparée de tous les plaisirs de la terre , ils faisoient encore leur possible pour la priver des espérances d'un bonheur éternel & futur ; que l'exercice de sa religion & l'usage des cérémonies saintes , dans lesquelles on l'avoit élevée , lui étoient interdits ; qu'on ne lui permettoit même aucun commerce avec les ministres de l'Evangile, choisis par le Ciel pour être les dépositaires de nos fautes secrètes , & pour nous reconcilier avec la miséricorde divine par le sceau de l'absolution & le mérite de la pénitence ; qu'il étoit bien injuste de se récrier contre la persécution exercée dans les autres Royaumes, lorsqu'on privoit une Reine , une femme innocente des secours qu'on ne refusoit pas aux plus vils criminels , dans les pays les plus barbares ; que si elle pouvoit jamais descendre du rang suprême dans lequel la providence l'avoit placée , ou cesser de réclamer la justice divine ; s'il étoit un autre Tribunal où elle voulut citer tous ses ennemis , ce ne seroit qu'à l'équité , à l'humanité , à la douceur naturelle d'Elisabeth ; qu'elle en auroit nécessairement senti les effets , sans les conseils perfides dont cette Princesse étoit obsédée ; qu'elle la conjuroit enfin de revenir à son propre caractère ; & de réfléchir sur tout ce qu'elle devoit attendre du fils & de la mere , si , ajoutant aux liens du sang ceux de la reconnoissance , elle daignoit les tirer de la position douloureuse où ils gémissaient ; & les rétablir dans l'état de liberté & d'autorité auquel ils avoient droit (a).

Les suites funestes que pouvoit avoir ce rétablissement engageoient au contraire Elisabeth à l'empêcher. Il étoit à craindre, si Marie reprenoit une certaine portion d'autorité en Ecosse , que sa vengeance , son ambition , son zèle pour le Catholicisme , ces liaisons étrangères & domestiques , ne la rendissent une voisine dangereuse. Après avoir dissipé la faction Angloise , elle auroit été en état de faire revivre ses prétentions au Trône d'Angleterre , que ses partisans , dans les deux Royaumes , continuoient à soutenir avec beaucoup d'adresse & de fermeté. Si on ne la rétablissoit qu'en mettant

(a) Camden , p. 489.

1583.

des bornes inébranlables & resserrées à l'autorité qui lui seroit rendue, il étoit encore à craindre, qu'ennuyée du joug, elle ne prit la fuite, & ne se précipitât dans des démarches plus téméraires, qu'aucun Souverain n'en hazarderoit avec une Couronne à risquer. Marie elle-même, ne sentant que trop ces difficultés, &, convaincue par l'expérience qu'Elisabeth lui bareroit toujours le chemin du Trône, étoit devenue plus humble dans ses vues. L'âge & les infirmités avoient amorti en elle ces sentimens d'ambition & d'indignation qu'elle avoit d'abord fait éclater. Elle étoit déterminée à sacrifier toutes ses esperances de puissance & de grandeur, pour un peu plus de liberté; ce premier de tous les biens auquel il étoit naturel qu'elle aspirât avec la plus vive impatience. Elle proposa donc d'être simplement associée avec son fils aux droits honorifiques de la Royauté, tandis que l'administration resteroit à lui seul; elle se contentoit de demeurer en Angleterre dans une vie privée, & même dans une sorte de retraite; elle demandoit uniquement à être moins gênée pour faire de l'exercice, & pour voir du monde, qu'elle n'en avoit été depuis la découverte de ses premières intrigues avec le Duc de Norfolk; mais Elisabeth craignoit qu'en se relachant ainsi sur la garde de Marie, on ne facilitât son évasion, ou en France, ou en Espagne; du moins que ce ne fût lui procurer les moyens de multiplier ses partisans, & de recommencer à suivre son goût pour intriguer. Après y avoir murement réfléchi, Elisabeth résolut intérieurement d'éluder toutes ses propositions; &, quoiqu'elle feignit d'y consentir, elle eut l'art de se réserver les moyens de tromper l'attente de cette Princesse infortunée. Tant que Lénnox avoit été puissant en Ecosse Elisabeth n'avoit jamais répondu aux sollicitations de Marie (a); mais depuis que ses propres partisans s'étoient emparés du Gouvernement, elle méditoit de rejeter tout l'odieux du refus de conciliation sur eux-mêmes. Sous le prétexte qu'il ne falloit plus, pour la cimenter, que le concours du Conseil-d'Etat d'Ecosse, elle donna l'ordre à Bowes son Ambassadeur, d'ouvrir les négociations au sujet de la liberté de Marie, & de son association avec son

(a) Jebb, Vol. II. p. 540.

fil. Quoi qu'elle parut se rendre par-là aux prières de cette Princesse, elle lui refusa cependant la permission d'envoyer quelque Ambassadeur de sa part ; circonstance d'où Marie pouvoit aisément conclure, quel seroit le résultat de ces prétendues négociations. Le Conseil d'Ecosse, à l'instigation du Clergé, rejetta tout traité. Jacques, alors prisonnier de la cabale dominante, protesta qu'il n'avoit jamais consenti à s'associer sa mere, & qu'il n'y avoit eu que des propositions vagues faites à ce sujet (a).

1583.

Les affaires d'Ecosse ne resterent pas long-tems dans cet état. Le jeune Roi, impatient de la contrainte où il étoit retenu, trompa la vigilance de ses gardes & se sauva à Saint Andrews où il invita ses amis & ses partisans à se joindre. Les Comtes d'Argyle, Marshal, Montrose & de Rothes se rendirent promptement aux ordres de leur maître ; & le parti opposé ne se trouva plus assés fort pour résister à celui qui venoit de se réunir. On offrit à ces Seigneurs ligués, le pardon de la faute qu'ils avoient commise en se saisissant de la personne du Roi, pourvû qu'ils se soumissent, & se reconnussent coupables d'avoir attenté à sa liberté. Quelques-uns acceptèrent ces conditions. Le plus grand nombre, & particulièrement d'Angus, Hamilton, Marre & Glamis aimerent mieux sortir du Royaume. Ils se retirèrent ou en Angleterre, ou en Irlande sous la protection d'Elisabeth. Le Comte d'Arran fut rappelé à la Cour ; & les mécontents qui n'avoient pû souffrir l'autorité de Lénnox, homme vertueux & modéré la firent tomber, par leur opiniâtreté, entre les mains d'un ambitieux dont les principes étoient aussi violens, que ses mœurs étoient corrompues (b).

Elisabeth écrivit à Jacques & se servit d'une maxime tirée d'Isocrate pour reprocher indirectement à ce Prince & son inconstance, & la rupture de ses engagements. Il justifia sa conduite dans sa réponse, & à son tour, cita deux passages du même auteur, qu'il tourna contre Elisabeth, pour s'acquitter de la

(a) Manuscrit de la Bibliothèque des Avocats, A. 3. 28. p. 401. de Cott. Lib.

Calig. c. 9.

(b) Spotswood, p. 325. 326. & seq.

1583.

citation qu'elle lui avoit appliquée (a). Cette Princesse lui envoya ensuite Walsingham à titre d'Ambassadeur. Les affaires dont il devoit traiter étoient d'une si légère importance, qu'elles ne demandoient pas les soins de ce Ministre expérimenté, mais l'objet principal de la Reine étoit de s'instruire, par les yeux d'un homme habile & pénétrant, du caractère & du génie de Jacques. Ce jeune Prince avoit beaucoup d'esprit : mais il manquoit de cette vigueur & de cette dextérité nécessaires à sa position. Comme il parloit facilement & avec éloquence, Walsingham conçut d'abord une plus haute idée de ses talens qu'il ne la mérita dans la suite, lorsqu'on traita d'affaires plus sérieuses avec lui (b). Cependant le compte que ce Ministre en rendit à sa maîtresse, l'engagea à marquer plus d'égards à Jacques qu'elle n'avoit cru jusqu'alors lui en devoir.

1584.

Le Roi d'Ecosse, persistant dans ses vues actuelles, convoqua le Parlement. On y statua qu'à l'avenir aucun Ecclésiastique ne glisseroit dans ses sermons de traits faux, scandaleux ou injurieux contre le Roi, le Conseil, ou les affaires publiques ; & ne se mêleroit en aucune façon de ce qui concernoit Sa Majesté, & les Etats (c). Le Clergé, voyant que la chaire ne seroit plus un azile pour lui, d'où il pût déclamer en sûreté, s'en offensa ; tous les Ecclésiastiques répandirent que le Roi étoit devenu Papiste dans le cœur ; & ils donnerent à leurs adversaires les noms insultans de débauchés, d'intempérans, d'hommes perdus (d). La conduite emportée du Comte d'Arran jetta le peuple dans le parti des Ecclésiastiques. Le Comte de Gowry, malgré l'abolition du dernier attentat, fut mis en prison ; on lui fit son procès sur quelques nouvelles accusations & on l'exécuta. Plusieurs personnes d'une vie irréprochable devinrent les victimes de la tyrannie du favori. Les Lords fugitifs, secondés par Elisabeth, jugerent le tems favorable pour rentrer dans leurs biens & dans leur autorité : ils firent une première entreprise

(a) Melvil, p. 140. 141. Strype, p. 536.
Vol. III. p. 165.

(b) Melvil, p. 148. Jebb, Vol. II.

(c) Spotswood, p. 333.

(d) Ibid. p. 334.

sur Stirling, où ils échouèrent ; ils furent plus heureux dans une autre ; le Roi les admit en sa présence, leur pardonna & leur rendit sa faveur.

1584.

Arran fut dépouillé de son autorité, de ses biens, & des titres qu'il avoit usurpés : tout paroissoit calme dans le Royaume. Après s'être opposée quelques tems au crédit de ce favori, Elisabeth avoit pris le parti, avant sa chute, d'accommoder tous ses différends avec lui par le moyen de Davison, un de ses Ministres, qu'elle avoit envoyé en Ecosse ; comme elle avoit plus de confiance dans les Lords qu'elle venoit d'aider à se rétablir, elle vit avec joye cette révolution dans les affaires, & entretint une bonne intelligence avec la nouvelle Cour & le ministère de Jacques.

Les mouvemens qui avoient agité l'Ecosse, auroient paru peu importans au repos & à la sûreté d'Elisabeth, si ses propres sujets avoient été unis entre eux ; & si le zèle des Catholiques, plus irrité par la contrainte que par la persécution même, ne l'eût pas menacée tous les jours de quelques soulèvemens dangereux. La vigilance de ses Ministres, sur-tout de Burleigh & de Walsingham redoubloit à proportion de l'activité des mécontents. Pour découvrir les conspirations, & même les intentions secrètes de tous les gens suspects, on mit en usage jusqu'à des ruses qui auroient été très-blamables dans un Gouvernement plus paisible. On envoya mystérieusement chés plusieurs Catholiques des lettres supposées, au nom de la Reine d'Ecosse & des Anglois exilés ; on gagea des espions pour observer les démarches & les discours de tous ceux dont on se défioit ; on autorisa les délateurs : malgré la sagacité de ces deux habiles Ministres, qui leur aidait à distinguer la vérité de l'imposture, plusieurs calomnies furent, sans-doute, écoutées ; & tous les citoyens, sur-tout les Catholiques, ne vécurent plus que dans l'inquiétude & dans l'effroi. Henry Percy, Comte de Northumberland, frère de celui auquel on avoit tranché la tête quelques années auparavant, & Philippes Howard Comte d'Arundel, fils de l'infortuné Duc de Norfolk, furent soupçonnés l'un & l'autre ; un ordre du Conseil retint Arundel aux Arrêts dans sa propre

Conspiration
en Angleterre

1584.

maison. Francis Throcmorton, Gentilhomme qui menoit une vie privée, fut mis en prison pour une lettre qu'il avoit écrite à la Reine d'Ecosse, & qu'on intercepta; le Lord Paget & Charles Arundel, engagés avec lui dans des complots contre l'Etat, passerent promptement la Mer, pour chercher leur sûreté chez l'étranger. Throcmorton convint d'avoir concerté un projet d'invasion & de révolte; pendant l'instruction de la procédure il voulut rétracter cet aveu, qu'il attribuoit à la crainte des tortures; mais on le trouva suffisamment convaincu & il fut exécuté. Mendoza, l'Ambassadeur d'Espagne, auteur de cette conspiration reçut ordre de sortir du Royaume. On dépêcha Wade en Espagne pour justifier ce procédé à l'égard de Mendoza, & pour prier le Roi d'envoyer un autre Ambassadeur à sa place; mais Philippes refusa de donner audience à l'Ambassadeur Anglois. On s'empara en Angleterre d'un Vaisseau à bord duquel étoit venu un Jésuite Ecossois nommé Creighton, chargé de quelques papiers qu'il voulut jeter dans la Mer après les avoir déchiré; mais le vent les repoussa dans le Vaisseau; on en rassembla les morceaux, & on y découvrit des secrets importants (a).

La plûpart de ces conspirations furent imputées, avec beaucoup de vraisemblance, aux intrigues de la Reine d'Ecosse (b). Comme son nom étoit mêlé dans toutes ces affaires, le Conseil jugea qu'il ne pouvoit apporter trop de précautions contre ce qu'on avoit à redouter des prétentions, & du génie de cette Princesse. On ôta sa garde au Comte de Shrewsbury, quoique digne de cette confiance par sa vigilance & sa fidélité; ce Seigneur parut seulement avoir eu trop d'indulgence pour sa prisonniere, sur-tout à l'égard des promenades qu'il lui permettoit. On la remit entre les mains de Sir Amias Paulet, & de Sir Drue Drury tous deux, gens d'honneur, mais inflexibles & rigides dans les fonctions de leur ministère. Le Comte de Leicester & d'autres courtisans formerent alors une association; Elisabeth étoit si chere à ses peuples, excepté aux Catholiques antousiaistes, que tout le monde s'empressa d'y souscrire avec joye. L'objet de cette espèce de ligue

(a) Camden, p. 499.

(b) Strype, Vol. III. p. 426.

étoit de défendre la Reine ; de venger sa mort , ou ses injures ; enfin d'exclure du Trône , sans égards à aucuns droits quels qu'ils fussent , quiconque , par intérêt personnel , ou par la suggestion d'autrui , auroit commis quelque attentat contre Sa Majesté (a). La Reine d'Ecosse sentit que cette association la regardoit , & , pour écarter tous les soupçons qu'on avoit pu prendre sur son compte , elle demanda aussi à y souscrire.

1584.

Elisabeth voulut en imposer encore davantage aux mécontents en leur faisant voir les dispositions de la Nation à son égard ; elle convoqua un nouveau Parlement , & elle y trouva la soumission & l'attachement qu'elle en attendoit. Il confirma l'association. Il y ajouta même une clause qui autorisoit la Reine à nommer des Commissaires pour faire le procès à quiconque prétendrait à la Couronne , & tenteroit ou trameroit une invasion , un soulèvement ou tel autre attentat à la vie d'Elisabeth ; sur la seule condamnation prononcée par les Commissaires , la personne coupable devoit être déchue de tous droits à la succession , & sujette au châtement qu'il plairoit à Sa Majesté de lui faire subir. Enfin , pour plus grande sûreté , en cas que la Reine vint à périr de mort violente , on établit un Conseil de Régence pour gouverner le Royaume , régler la succession , & tirer vengeance de ce forfait (b).

Assemblée du
Parlement, le
23. Novem-
bre.

On fit aussi une loi sévère contre les Jésuites & les Prêtres Catholiques. Il leur fut enjoint de sortir du Royaume dans l'espace de quarante jours ; sous peine, pour ceux qui oseroient y rester au-delà de ce terme , ou y revenir dans la suite , d'être réputés criminels de trahison. On statua aussi que ceux dont ils auroient reçu quelques secours seroient traités comme coupables de félonie ; que ceux qu'on élevoit dans les Séminaires , s'ils ne revenoient pas six mois après en avoir eu l'ordre , & s'ils ne se soumettoient pas à la Reine , en présence d'un Evêque , ou de deux Juges , seroient également déclarés traitres , que ceux mêmes qui se seroient soumis , perdroient le mérite de leur soumission , & la rendroient nulle , s'ils ap-

(a) State Trials, Vol. 1. p. 122. 123.

(b) 27. Elis. cap. 14.

1584.

prochoient de la Cour avant l'expiration de dix années, ou à la distance de dix milles (a). Par cette loi, l'exercice de la religion Catholique, défendu jusqu'alors sous des peines assés légères, & souvent même toléré, se trouva totalement aboli. Pendant le reste du règne d'Elisabeth les Prêtres payerent quelques fois de leur vie l'infraction de cette loi. Les partisans de cette Princesse affurent qu'ils furent punis pour leurs trahisons & non-pas pour leur religion; mais il faut réduire cette apologie à sous-entendre qu'à la vérité la loi avoit été faite relativement aux projets & aux attentats des Catholiques, & non pas que chaque Catholique, auquel on fit subir ensuite la peine de la loi, ait été convaincu de trahison (b). Les Catholiques eurent vraiment lieu de se plaindre alors d'une persécution violente; methode de convertir les hommes à la religion adoptée dans un état & de les soumettre au gouvernement établi, qu'en dépit des maximes fanatiques & barbares de ce siècle nous attestons n'être pas la meilleure.

Indépendamment de l'augmentation d'autorité dont le Parlement venoit d'armer la Reine, il lui accorda un subside & deux quinzièmes. Le seul acte dont Sa Majesté crut n'avoir pas à se louer fut une requête que les Communes lui adresserent pour obtenir une réforme plus étendue dans les matieres Ecclésiastiques. Cependant cette demande même, qui intéressoit la Reine aussi-bien que ceux qui la formoient, sur un article très-délicat, prouva, par la maniere dont elle fut faite, à quel point l'autorité Royale en imposoit à la Chambre-Basse. La plus grande partie de cette Chambre étoit composée de Puritains, ou de gens qui penchoient en faveur de leur secte (c). Mais les réprimandes séveres que les Communes

(a) 27. Elis. cap. 2.

(b) Quelques-uns, même de ceux qui justifient la conduite d'Elisabeth, conviennent que, dans l'espace de dix ans, il y eut cinquante Prêtres d'exécutés; & cinquante-cinq de bannis. Camden, p. 649.

(c) Outre la demande ci-après mentionnée, une preuve que les Puritains

dominoient dans les Communes, est le Bill qu'on y fit passer pour la sanctification du Dimanche, & l'interdiction qu'ils imposèrent au peuple de tous les amusemens qu'il avoit coutume de prendre ce jour-là. D'Ewes, p. 335. Une autre marque convainquante de la différence de leur esprit à celui de la Chambre Haute, est la proposition qu'ils firent d'ajouter

avoient effuyées de la part de la Cour dans les dernières séances, les empêcherent d'oser introduire aucun Bill concernant la religion; elles n'ignoroient pas que cette tentative auroit été interpretée comme une usurpation sur la prérogative Royale. Elles s'en tinrent à l'humble forme d'une requête, non pas à la Reine qui auroit pû s'en offenser, mais à la Chambre-Haute, c'est-à-dire aux Evêques, qui siégeoient dans cette Chambre, & de qui elles consentoient à recevoir des réglemens sur tout ce qui regardoit la réformation (a). Errange contraste de ce que nous prenons maintenant pour être la dignité des Communes.

1584.

La Chambre-Basse demandoit dans sa requête, que les Evêques ne pussent conférer les ordres qu'avec le consentement & l'assistance de six Prêtres. Cette demande fut rejetée fermement par les Prélats comme une innovation qu'on méditoit d'introduire dans le Gouvernement Ecclésiastique. Elle demandoit aussi qu'aucun membre du Clergé ne pût être institué dans un bénéfice sans en avoir préalablement donné avis à sa Paroisse, pour qu'on s'assurât de sa doctrine & de ses mœurs. Mais cette tentative, pour établir cette sorte d'administration populaire, ne fut pas mieux accueillie que la première. Un autre article tendoit à ce que les Evêques ne pussent assujettir le Clergé inférieur à toutes les cérémonies du culte établi, ni déposséder un bénéficié pour avoir omis une partie du service; comme si l'uniformité dans le culte public n'eût pas été prescrite par la loi; ou comme si les Prélats avoient le pouvoir d'en dispenser. La requête portoit encore sur les abus qui regnoient dans les dénonciations des sentences d'excommunication, & engageoit les Evêques à faire des réglemens pour y remédier, ajoutant que ces matieres étoient trop sublimes pour que les Communes s'en mêlassent.

L'objet le plus important dont il fut question dans cette requête regardoit la commission Ecclésiastique & le serment, appelé *ex officio*, exigé par cette Cour. C'est un sujet assés

le mercredi aux autres jours de jeûne, & | tale de viande. D'Ewes, p. 373.
d'ordonner ce jour-là une abstinence to- | (a) D'Ewes, p. 357.

intéressant pour mériter quelque explication.

1584.

Le premier Primat, après l'avènement d'Elisabeth, fut Parker, homme rigide sur l'observation de l'uniformité du culte établi; aucun Puritain de son tems n'osa tenter d'innovation dans les habits, dans les cérémonies, ou dans la liturgie de l'Eglise, sans en être puni par des amendes, ou par la destitution. Parker mourut en 1575. Il fut remplacé par Grindal, Puritain lui-même au fond du cœur, & qui avoit une répugnance extrême à exécuter les loix portées contr'eux, & à punir la non-conformité des Ecclésiastiques. Il refusa d'obéir aux ordres que la Reine lui donna de persécuter quelques prétendus Inspirés, qui se mêloient de prophétiser, & qu'elle craignoit de voir dégénérer en écoles de fanatisme. Irritée de sa désobéissance, elle le fit interdire de ses fonctions Archiépiscopales, par une Sentence de la Chambre Etoilée, & reléguer dans sa propre maison. Après la mort de ce Prélat, arrivée en 1583. Elisabeth se promit d'être plus attentive en lui choisissant un successeur. Elle nomma Whitgift, Ecclésiastique zélé, dont la plume s'étoit déjà signalée contre ces Puritains en plusieurs controverses. Comme il avoit tenté vainement de les convaincre par les argumens, il étoit très déterminé à les ramener par la force & par l'exécution des loix pénales. Il fit entendre à la Reine que toute l'autorité spirituelle qui résidoit dans les Prélats, devenoit nulle sans la sanction du Souverain. Comme la Commission Ecclésiastique étoit alors sans pouvoir, il engagea Elisabeth à en créer une autre, plus arbitraire qu'aucune des précédentes, & munie d'une autorité sans bornes (a). Cette Princesse établit en conséquence quarante-quatre Commissaires, desquels, douze étoient Ecclésiastiques; trois d'entr'eux suffisoient pour représenter les autres en leur absence, & pour exercer toute l'autorité de cette Cour; les limites du Royaume furent celles de leur ressort; leur Jurisdiction embrassoit tous les Ordres de l'Etat; & toutes leurs formes, toutes leurs manières de procéder étoient directement contraires à l'esprit des Loix, & à l'équité naturelle; ils avoient

(a) Histoire des Puritains, par Néal, Vol. 1. p. 410..

le droit de visite, & celui de rectifier les erreurs, les schismes, les hérésies, &, par conséquent, de régler toutes les opinions, & de punir toutes les infractions de l'uniformité dans le culte établi; ils pouvoient faire des recherches, non-seulement par les voies légales des Jurés & des témoins, mais aussi par tous les autres moyens qu'ils jugeoient à propos, comme les supplices, les tortures, les interrogatoires, les emprisonnemens. Ils étoient autorisés à exiger de quiconque leur étoit suspect, le serment appelé *ex officio*, par lequel on étoit obligé de répondre à toute espèce de question, & dès-lors exposé à s'accuser soi-même, ou à dénoncer ses amis les plus intimes: les amendes qu'ils imposoient étoient absolument à leur discrétion, & souvent entraînoient la ruine totale du délinquant, chose contraire à l'intention de la Loi de l'Etat: la détention de l'accusé n'étoit limitée par aucune règle que leur caprice; ils s'arrogeoient la puissance d'imposer au Clergé tous les nouveaux articles de souscription, & par conséquent de Foi qu'ils jugeoient à propos: quoique toutes les Cours spirituelles eussent été assujetties aux prohibitions des Cours suprêmes de Judicature, depuis la réformation, la Commission Ecclésiastique osa se soustraire à cette Jurisdiction légitime, & ne dépendit que d'elle-même. Pour donner encore plus d'étendue à l'autorité de ces Commissaires, ils furent autorisés à punir les incestes, les adultères, les fornications, enfin les mauvais procédés, le défaut de conduite & les désordres qui pouvoient naître à la suite du mariage; les peines qu'ils infligeoient étoient remises à leur sagesse, à leur conscience, & à leur volonté; en un mot, cette Cour fut une Inquisition réelle, & adopta toute l'iniquité & la barbarie inséparables de ce Tribunal horrible. Comme la Commission Ecclésiastique renversoit toutes les Loix par les privilèges dont elle étoit pourvue, son érection ne parut être qu'un abus d'autorité de la part d'une Princesse impérieuse. On n'y apperçut d'autre fondement que l'article d'un statut qui rétablissoit la Suprémacie de la Couronne, & autorisoit le Souverain à nommer des Commissaires pour l'exercice de cette prérogative; mais toute prérogative en général, & sur-tout celle

1584.

de Suprémacie, étoit supposée dans ces tems-là, renfermer une puissance que les Loix, les exemples, ou la raison ne pouvoient ni déterminer ni restreindre.

Quoique les Communes, dans leur Requête aux Prélats, n'eussent touché que très-légèrement, & avec soumission les abus Ecclésiastiques, la Reine en fut cependant blessée; elle ne put s'empêcher, dans le discours qu'elle fit à la fin de la Séance, d'accuser les Communes de présomption, & de leur reprocher leurs murmures. Cependant la crainte de l'irriter avoit rendu ces murmures bien foibles; & l'on n'avoit même pas osé les diriger vers son oreille. Après avoir fait quelques remerciemens généraux des marques d'attachement qu'on lui avoit donné; après avoir réitéré les assurances de son affection pour ses Sujets, cette Princesse dit qu'on ne pouvoit trouver d'abus dans l'Eglise sans en rejeter le reproche sur elle-même, puisque Dieu, son suprême Chef, l'avoit préposée pour la gouverner; que nulle hérésie, nul schisme ne pouvoit s'introduire dans le Royaume qu'à la faveur de sa permission, ou de sa négligence; que rien n'étoit exempt de quelque abus; qu'elle avertissoit les Prélats d'être vigilans; qu'elle étoit résolue à déposer ceux qui ne s'acquitteroient pas de leur ministère avec soin; que l'on n'ignoroit pas en général, qu'elle s'étoit appliquée à plusieurs genres d'études, & particulièrement à la Philosophie, (par laquelle il faut supposer qu'elle vouloit dire la Théologie;) qu'elle avoueroit qu'entre les gens à qui les affaires ne laissoient pas le loisir de se livrer aux sciences, il en étoit peu qui eussent lû, & réfléchi autant qu'elle; que comme elle pouvoit discerner l'orgueil de la plupart de ceux qui analysaient si curieusement l'Ecriture-Sainte, & tâchoient d'innover sur tout, elle ne souffriroit pas davantage cette licence; que son intention étoit de gouverner son peuple conformément à la Loi de Dieu, en le maintenant dans un juste milieu entre les désordres de la Cour de Rome & les erreurs des sectes modernes; qu'autant les Catholiques étoient les ennemis de sa personne, autant les autres Novateurs étoient dangereux dans un Etat monarchique; que sous le prétexte spécieux

d'annoncer la parole divine , ils aspiroient à établir leurs propres sentimens , & à censurer les actions du Prince (a).

1584.

On s'appërçoit par tous ces détails , que les Communes , dans le plan général de leur Requête aux Prélats , ainsi que dans quelques articles particuliers , ne montrèrent pas moins d'ignorance que la Reine même , sur les vrais principes de la liberté , & d'une constitution légale. Il est bon de remarquer aussi , qu'Elisabeth , loin de céder aux plaintes chagrines du Parlement à l'égard de la Commission Ecclésiastique , lui accorda de nouvelles Patentes avant la fin de son règne , par lesquelles elle étendit plutôt qu'elle ne resserra l'autorité des Commissaires (b).

Pendant la Séance de ce Parlement on découvrit une conspiration , qui augmenta la haine qu'on avoit déjà pour les Catholiques , & la division des deux Religions rivales. William Parry , Gentilhomme Catholique , avoit obtenu sa grace de la Reine pour un crime digne d'une peine capitale. Il obtint ensuite la permission de voyager , & se retira à Milan , où il professa ouvertement sa Religion qu'il avoit toujours dissimulée en Angleterre. Ce fut dans cette Ville que le Jésuite Palmir lui persuada que l'action la plus méritoire qu'il pût faire , étoit d'arracher la vie à sa Souveraine , & à sa bienfaitrice ; le Nonce Campeggio , consulté sur ce pieux dessein , y donna son approbation. Parry , encore agité de ses doutes , vint à Paris dans l'intention de repasser en Angleterre & d'y consommer son projet sanguinaire. Il fut encouragé de nouveau par Thomas Morgan , Gentilhomme très-consideré dans le parti. Wafts , & quelques autres Prêtres Catholiques , essayèrent en vain de le détourner d'une entreprise qu'ils lui représenterent comme impie & criminelle.

(a) D'Ewes , p. 328. Cette secte avoit en effet été si loin , que près de cinq cents Ecclésiastiques avoient signé secrètement un Livre de Discipline , & que le Gouvernement Presbytérien s'établissoit par là au milieu de l'Eglise , malgré la rigueur des Prélats & de la haute Commission ; tant il est difficile de réprimer

les nouveautés en matières de Religion par des Loix pénales , quelques sévères qu'elles puissent être. Voyez l'Histoire des Puritains par Néal, Vol. III. p. 483. Vie de Virgilt , par Strype , p. 291.

(b) Rymer , Tom. XVI. p. 292. 386. 400.

1584.

L'autorité de Ragazzoni, Nonce du Pape à Paris, l'emporta, & Parry s'affermir dans sa résolution. Il écrivit une Lettre au Pape, qui fut envoyée au Cardinal Como, pour la communiquer au saint Pere, & lui demander son absolution & sa bénédiction paternelle. La réponse qu'il reçut du Cardinal lui apprit que son projet avoit été fort approuvé. Il se rendit alors en Angleterre, dans la ferme résolution de l'exécuter. Mais le sentiment naturel du bien & du mal moral, est si profondément gravé dans le cœur humain, qu'il est souvent difficile aux préjugés même d'une fausse religion, de l'effacer entièrement. Cet assassin fanatique, avant de frapper le coup qu'il suspendoit depuis long-tems, voulut encore essayer s'il n'y avoit pas d'autres expédiens pour adoucir la persécution dont les Catholiques gémissaient. Il trouva moyen de s'introduire auprès de la Reine; il l'assura que plusieurs conspirations étoient formées contre elle, & l'exhorta, si elle vouloit conserver ses jours à tolérer l'exercice de la Religion Romaine : dans la crainte d'être tenté par l'occasion, d'assassiner Elisabeth, il ne venoit jamais à la Cour sans s'être dépouillé de toute arme offensive. Il parvint à se faire élire membre du Parlement, & prononça, dans cette Assemblée, un Discours plein de véhémence contre les Loix sévères qu'elle avoit établies pendant sa dernière Session. On mit Parry en prison pour sa hardiesse, & on le chassa de la Chambre des Communes. Le mauvais succès de cette tentative le ramena plus fortement que jamais à son premier dessein. Il s'en ouvrit à Nevil, qui l'approuva avec chaleur, & voulut partager le mérite de l'exécution. Le Docteur Allen, ensuite Cardinal, publia un Livre, qui acheva de lever tous leurs scrupules sur le meurtre d'un Souverain hérétique. Ils convinrent de massacrer la Reine au moment où elle monteroit à cheval; résolus, s'ils ne pouvoient fuir, de sacrifier leur vie pour remplir un devoir, à ce qu'ils imaginoient, si agréable à Dieu, & si utile à la vraie Religion. Tandis qu'ils étoient l'instant de consommer leur exécration attentat, le Comte de Westmoreland mourut dans son exil. Nevil, proche héritier de cette Maison, conçut alors l'espoir, qu'en rendant un service important à

la Reine, il pourroit en obtenir les biens & les honneurs que le feu Comte avoit perdus par sa rebellion. Il découvrit toute la conspiration aux Ministres : Parry étant arrêté avoua son crime, ainsi qu'aux Jurés, nommés pour lui faire son procès. La Lettre qu'il avoit reçue du Cardinal Como fut produite & donna une nouvelle force à l'aveu de Parry. On rendit une Sentence de mort contre lui (a), & il subit le châtiment que la Loi décerne contre les traîtres (b).

Ces complots atroces sembloient par-tout, être l'effet de cet esprit de fanatisme qui animoit alors les deux Religions, & spécialement la Catholique. Un Gentilhomme du Comté de Warwic, nommé Somerville, homme dont la tête étoit un peu dérangée, entendit exalter le mérite qu'avoit devant Dieu le meurtre des hérétiques & des persécuteurs, il accourut à Londres dans le dessein d'assassiner la Reine. Quelques extravagances qu'il fit, découvrirent son intention. On le mit en prison, où il se donna la mort (c). Environ dans le même tems, Balthazard Gérard, né en Bourgogne, conçut & exécuta la même entreprise contre le Prince d'Orange. Ce grand homme périt à Delft par la main d'un furieux, qui, avec un courage digne d'une plus juste cause, sacrifia sa propre vie pour donner la mort à ce fameux restaurateur & protecteur de la liberté de conscience. La fin déplorable d'un citoyen si

1585.

Affaires des
Pays-Bas.

(a) State Trials, Vol. 1. p. 103. & seq. Strype, Vol. 111. p. 255. & seq.

(b) Cette même année, le Comte de Northumberland, frere de celui qui avoit eu la tête tranchée, quelques années auparavant, étoit entré dans une conspiration avec le Lord Paget, pour délivrer la Reine d'Ecosse. Il fut mis à la Tour; il prévint que son crime ne manqueroit pas d'être prouvé, ou du moins qu'on rendroit une Sentence contre lui; il abrégéa les poursuites par une mort volontaire, en se lâchant un coup de pistolet dans le cœur. Environ dans le même tems le Comte d'Arundel, fils de l'infortuné Duc de Suffolk, étant entré aussi dans des projets criminels, & réfléchissant à la fatalité qui poursuivoit sa

Maison, tenta de s'enfuir secrètement, & de passer la mer; mais on le prévint, on l'arrêta, & on le conduisit à la Tour. En 1587, son procès lui fut fait comme coupable de haute trahison. On l'accusa principalement d'avoir laissé échapper des expressions d'attachement pour les Espagnols, & d'avoir assuré qu'il feroit dire des Messes pour le succès de leur Armada. Il fut jugé & condamné par ses Pairs, comme traître. Cette Sentence n'eut point d'exécution. Mais Arundel ne recouvra jamais sa liberté. Il mourut en prison en 1595. Il porta si loin les austérités de la pénitence, que l'on crut qu'elles avoient avancé ses jours.

(c) Camden, p. 495.

1585.

généreux , pénétra les Flamands de la plus vive douleur. Ils le regardoient comme un pere , & le pleurerent de même. D'ailleurs ils perdoient ce Chef habile & puissant dans une circonstance où les rapides progrès des armes Espagnoles le rendoient plus nécessaire & plus respectable. Le Prince de Parme avoit tous les ans sur eux de nouveaux avantages ; plusieurs de leurs Provinces étoient déjà réduites ; il assiégeoit Anvers. Cette Place , la plus riche , la plus importante des Pays-Bas , en tombant entre les mains des Espagnols , comme on le prévoyoit , alloit donner le coup mortel aux affaires des Etats révoltés. Il ne leur restoit d'espérances que dans les secours étrangers ; ils connoissoient trop la circonspection & l'économie d'Elisabeth pour en attendre d'elle ; & ils se promirent un meilleur succès du côté de la France. Pour mieux déterminer Henry III. à prendre leur défense , ils lui offrirent la Souveraineté de leur Pays. L'Etat où étoit alors cette Monarchie , obligea le Roi à refuser une offre si avantageuse. Il s'étoit crû délivré , par la mort du Duc d'Anjou , de toutes les intrigues de ce Prince léger & remuant. Elle le plongea au contraire dans des embarras plus cruels. Le Roi de Navarre , Huguenot déclaré , étant devenu le plus proche héritier de la Couronne de France , le Duc de Guise en prit occasion de faire revivre la Ligue Catholique , & contraignit Henry , par les moyens les plus violens à exclure de la succession ce Prince respectable par sa valeur & par ses vertus. Quoique Henry fut zélé Catholique , il devint lui-même un objet d'aversion pour les Ligueurs , en ne se livrant pas sans réserve à leur conduite précipitée. Comme il joignoit toutes les pratiques les plus superstitieuses de l'Eglise Romaine , aux mœurs les plus relâchées dans la vie privée , la faction saisit ce prétexte pour peindre sa dévotion généralement reconnue sincère , sous les traits d'une véritable hypocrisie. Ce Prince s'aperçut du déclin de son autorité. Il fut obligé , pour en conserver les restes , de déclarer la guerre aux Huguenots , & de s'unir aux Ligueurs ; qu'il ne regardoit pas moins comme ses ennemis les plus dangé-

reux , tant par leurs intrigues ambitieuses dans l'intérieur du Royaume , que par leurs liaisons secrètes avec Philippes. 1585.
Cependant , esclave de cette politique , Henry n'osa s'unir avec les Protestans révoltés des Pays-Bas ; & il eut la douleur de voir échapper une occasion si favorable de se venger de toutes les entreprises & les cabales inofficieuses du Roi d'Espagne.

Les Etats Généraux , réduits à cette extrémité envoyèrent une Ambassade solennelle à Londres , & firent offrir à Elisabeth de la reconnoître pour leur Souveraine , à condition qu'elle leur accorderoit des secours & sa protection. L'opinion des Ministres les plus prudens de cette Princesse , fut fort partagée sur le parti qu'elle devoit prendre , dans une circonstance si importante & si délicate. Quelques-uns étoient d'avis qu'elle rejetât l'offre des Etats , & lui représentoient le danger , aussi-bien que l'injustice qu'il y auroit à l'accepter. La révolte des Sujets , disoient-ils , est la cause commune de tous les Souverains ; on ne peut appuyer celle des Flamands , sans donner l'exemple & le droit d'en faire autant en Angleterre ; ils ajoutoient que , si les Princes étoient obligés par les Loix de l'Etre suprême à ne pas opprimer leurs Sujets , les peuples ne l'étoient pas moins à ne jamais manquer de fidélité à leurs Souverains ; & à ne point se choisir d'autres Maîtres par inconstance , par dégoût , ou par les griefs mêmes les mieux fondés ; que la Reine , dans les secours qu'elle avoit accordé jusqu'alors aux Flamands , ne les avoit considéré , que comme des peuples gémissans sous l'oppression , & non pas comme ayant le droit de s'affranchir du joug de leur Monarque ; qu'elle s'étoit bornée à représenter à Philippes de ne pas persévérer dans sa tyrannie , mais qu'elle n'avoit point eu l'intention de lui ravir ces Provinces , qu'il possédoit à titre d'héritage de ses ancêtres ; que la situation des affaires d'Elisabeth en Irlande , & même en Angleterre , pouvoit fournir à ce Roi puissant une occasion de représailles ; qu'il faudroit compter désormais que ce Prince ne s'en tiendrait pas à fomentier sourdement des factions contr'elle , mais qu'il emploieroit ouvertement toutes ses forces à protéger & à

1585.

défendre les Catholiques ; que le Pape joindroit infailliblement ses armes spirituelles , aux armes meurtrières de l'Espagne ; qu'enfin la Reine pourroit se repentir bien-tôt d'avoir exposé ses propres Etats pour faire une acquisition incertaine & de peu de conséquence dans un pays étranger (a).

Les autres Ministres d'Elisabeth opposoient à ces raisons , que , dès le commencement de son règne , comme actuellement , la Reine n'avoit pas eu le choix entre la haine & l'amitié de Philippes ; que du plan suivi de la conduite de ce Prince , il résulroit que son unique but étoit d'étendre son empire , & d'exterminer les Protestans , sous le prétexte spécieux de maintenir la foi Catholique ; que les sujets de mécontentemens qu'il avoit reçu d'Elisabeth , joints à ses vues générales de politique le rendroient à jamais son ennemi irréconciliable ; qu'aussi-tôt qu'il auroit réduit ses sujets revoltés , il ne manqueroit pas de tomber avec toutes ses forces réunies , sur les Etats de cette Princesse qu'il trouveroit sans défense ; qu'il étoit seulement question de décider s'il valoit mieux pour elle soutenir une guerre au dehors , & secondée par des Alliés , ou vivre dans l'inquiétude perpétuelle , que les mécontents d'Angleterre ne facilitassent à ses ennemis les moyens de venir l'attaquer dans le centre du Royaume ; que , malgré le dépérissement des affaires des Provinces revoltées , elles avoient cependant des ressources considérables ; que les avantages de leur situation , leur haine invétérée pour Philippes & les secours de l'Angleterre , les mettoient en état de se maintenir contre l'Espagne ; que leurs forces maritimes jointes à celles de la Reine , pourvoiroient à leur sûreté du seul côté où l'on pouvoit les attaquer ; & suffiroient même à faire des incursions sur les possessions de Philippes , ou en Europe , ou dans les Indes ; qu'une guerre indispensable n'étoit jamais injuste ; que notre propre défense consistoit autant à prévenir & à détourner des dangers éloignés , qu'à les repousser quand ils nous environnoient ; qu'enfin puisque la guerre avec l'Espagne étoit une suite nécessaire des intérêts actuels , & des situations respectives des deux Monar-

(a) Camden , p. 507. Bentivoglio , Part. 2. Liv. IV.

chies , il falloit se dédommager de ses risques & de ses pertes par l'acquisition de ces Provinces importantes à l'Angleterre (a). 1585.

Entre ces sentimens opposés , la Reine , craignant ce qu'ils avoient d'extrême l'un & l'autre , inclinoit à prendre un parti mitoyen. Quoique cette conduite soit rarement prudente , elle ne s'y détermina ni par prévention ni par goût. Elle ne vouloit pas être témoin indifférent de la ruine totale des Provinces soulevées , dont les intérêts lui paroissoient si intimement liés aux siens ; mais , prévoyant aussi qu'en acceptant cette souveraineté offerte , elle s'engageroit à la défendre de tout son pouvoir , qu'elle donneroit de l'ombrage à ses voisins , & s'exposeroit aux reproches d'ambition & d'usurpation dont elle s'étoit jusqu'alors garantie , elle résolut de la refuser. Elle conclut seulement une ligue avec les Etats , aux conditions suivantes ; qu'elle enverroit à leur secours une armée de cinq mille hommes de pied & de mille chevaux , entretenue à ses frais , pendant toute la guerre ; que le Général & deux autres de ses sujets , qu'elle nommeroit , seroient admis au Conseil des Etats ; qu'une des parties contractantes ne pourroit faire sa paix sans le consentement de l'autre ; que ses frais lui seroient remboursés après la fin de la guerre ; & que pour sa sûreté on lui remettroit en attendant les Villes de Flushing , de la Brille , & le Château de Rammekins , en ôtage.

Elisabeth prévoyoit bien que cette démarche l'engageroit incessamment dans une guerre ouverte avec Philippes ; mais les projets vastes & ambitieux de ce Monarque entreprenant ne lui en imposèrent pas. Le continent de l'Espagne étoit alors riche & peuplé. L'acquisition du Portugal assuroit tout à la fois la tranquillité des Etats de ce Prince , ajoutoit un Royaume opulent à ses autres Royaumes , le rendoit maître de plusieurs établissemens dans les Indes Orientales , & de tout le commerce de ces contrées , & augmentoit considérablement ses forces navales , dont auparavant il étoit fort dépourvu. Tous les Princes d'Italie , le Pape même & la Cour de Rome

(a) Camden , Ibid. Bentivoglio , Ibid.

1585.

sembloient être dans sa dépendance & ne jouir de leur souveraineté que d'une façon précaire & peu sûre. La branche Autrichienne d'Allemagne & toutes ses principautés étoient étroitement unies avec lui & prêtes à lui fournir des troupes pour toutes ses entreprises. Il possédoit tous les trésors des Indes occidentales. La disette d'argent, où se trouvoient alors tous les pays de l'Europe, donnoit encore plus d'influence, plus d'efficacité, & un cours plus général à ses richesses. Les Pays-Bas paroissoient toucher au moment de retomber dans la servitude. Il y avoit peu d'apparence qu'ils résistassent aux armées nombreuses & aguerries de Philippes, commandées par les Généraux les plus expérimentés. La France elle-même, accoutumée autrefois à balancer la grandeur Autrichienne, avoit consommé ses propres forces par ses dissensions domestiques. Les Catholiques, dont le parti dominoit, étoient secrètement attachés à Philippes, & lui promettoient plutôt, de leur côté, une augmentation qu'une diminution de pouvoir. On étoit si généralement persuadé des forces supérieures de la Monarchie Espagnole, que le Roi de Suede ne put s'empêcher de dire, en apprenant qu'Elisabeth avoit pris ouvertement la défense des Flamands, qu'elle avoit ôté le diadème de son front, pour l'exposer aux hazards de la guerre (a). Cependant cette Princesse étoit naturellement plus circonspecte qu'entreprenante; son caractère avoit même plutôt besoin d'être poussé par la vigueur de ses Ministres, que retenu par leur prudence. Mais, lorsqu'elle voyoit une nécessité réelle de prendre une résolution courageuse, elle bravoit le danger avec une fermeté héroïque. Pleine de confiance dans ses propres lumières, & dans l'affection de ses sujets, malgré leurs divisions particulières, elle se disposa donc, non-seulement à résister aux forces du Roi Catholique, mais encore à l'attaquer.

Leicester partit pour la Hollande à la tête des troupes auxiliaires qu'on y envoyoit. Sa suite étoit somptueuse. Le jeune Comte d'Essex son gendre, les Lords Audley & North, Sir William Ruffel, Sir Thomas Shirley, Sir Arthur Bassett, Sir Walter Waller, Sir Gervase Clifton, & une troupe choisie

(a) Camden, p. 508.

de cinq cens Gentilshommes l'accompagnerent. A son arrivée à Flushing il fut reçu par le Gouverneur Sir Philippes Sidney son neveu. Toutes les Villes au travers desquelles il passa firent éclater leur joye par des acclamations & des Arcs de triomphes, comme si sa présence & la protection de la Reine assuroient leur délivrance. Les Etats, attentifs à saisir tous les moyens d'engager encore davantage Elisabeth à les défendre, & connoissant toute la faveur où Leicester étoit auprès d'elle, lui conférèrent le titre de Gouverneur & de Capitaine général des Provinces unies, lui donnerent des Gardes & le traiterent avec le même respect que s'il eût été leur Souverain. Cette conduite eut un effet contraire à celui qu'ils en attendoient; Elisabeth fut choquée tout ensemble & de l'artifice des Etats, & de l'ambition de Leicester. Elle les en réprimanda également par plusieurs lettres; & ce ne fut qu'avec peine, & après les plus humbles soumissions qu'ils parvinrent à l'appaiser.

L'Amérique étoit regardée comme la source principale de la puissance de Philippes, & comme la moins défendue de ses possessions. Elisabeth, sentant bien qu'une rupture déclarée étoit inévitable avec ce Monarque, projetta de l'inquieter dans cette partie du monde. Les Anglois voyoient déjà avec jalousie les progrès avantageux des Espagnols & des Portugais dans les deux Indes. Comme le commerce ne peut prospérer que par degré, que les colonies ne peuvent s'établir que plus lentement encore, il étoit heureux que dans ces tems critiques, la guerre ouvrit une perspective plus flatteuse à l'ambition & à la cupidité des Anglois; aussi les animait-elle, par l'espoir d'un gain immense & rapide, à tenter des entreprises maritimes. Ils équipèrent une Flotte de vingt Vaisseaux pour aller attaquer les Espagnols dans les Indes Occidentales. Cette Flotte portoit deux mille trois cens Volontaires à bord, sans compter les Matelots. Sir Francis Drake en fut nommé Amiral; Christophe Carlisle eut le Commandement des troupes de terre. Ils s'emparèrent, par surprise, de Saint Jago, près du Cap verd; ils y trouverent des provisions en abondance mais point de richesses. Ils firent voile

1585.

Hostilités
contre l'Es-
pagne.

Janvier 1586.

1586.

vers Hispaniola se rendirent aisément les maîtres de Saint Domingue , qu'ils emportèrent d'assaut , & obligèrent les habitans à racheter leurs maisons pour une somme d'argent. Peu de tems après Cartagène tomba entre les mains des Anglois ; quoiqu'elle opposât plus de résistance , elle fut traitée de la même manière. Ils brulerent Saint Anthony , & Sainte Helene , deux Villes bâties sur la côte de la Floride. En cotoyant la Virginie , ils trouverent les restes d'une colonie établie par Sir Walter Raleigh , qui étoit considérablement diminuée. Elle avoit été la première tentative faite par les Anglois pour former de semblables établissemens. Quoique depuis ils aient surpassé toutes les Nations de l'Europe , & par la situation de leurs colonies , & par les principes nobles de liberté , & d'industrie sur lesquels ils les ont fondées , ils y avoient si mal réussi alors que ces malheureux Colons abandonnerent leurs plantations , & conjurerent Drake de les ramener en Angleterre. Il y revint avec tant de richesses , & rendit si bon compte de la foiblesse des Espagnols dans ces contrées , qu'il servit à disposer ardemment la Nation à recommencer de nouvelles entreprises. La grande mortalité que le climat avoit causée sur sa Flotte ne refroidit ni l'avidité ni les hautes espérances des jeunes aventuriers (a). On croit que ce fut la Flotte de Drake qui introduisit , pour la première fois , l'usage du tabac en Angleterre.

Les entreprises de Leicester n'étoient pas aussi heureuses que celles de Drake. Son courage & sa capacité ne répondoient pas à la confiance d'Elisabeth. Comme c'étoit le seul mauvais choix que cette Princesse eut fait pour des expéditions importantes , on croyoit généralement qu'elle s'y étoit déterminée par un sentiment plus capable de préventions que l'amitié. Leicester eut d'abord quelque avantage dans une action contre les Espagnols. Il jeta du secours dans Grave , & mit par là cette Ville en état de faire une défense vigoureuse. La lâcheté du Gouverneur Van-Hemert rendit ce secours inutile. Il capitula après une très-foible résistance ; on lui fit son procès , & le Conseil de guerre le condamna à

(a) Canadeu , p. 509.

la mort. Le Prince de Parme assiégea Venlo & s'en empara en peu de tems. La Ville de Nuys eut un sort plus funeste ; elle fut prise d'assaut , tandis que la garnison capituloit. Les Espagnols vinrent ensuite assiéger Rhimberg , où il y avoit douze cens Anglois sous les ordres du Colonel Morgan. Leicester se croyant trop foible pour tenter de faire lever le siège essaya d'attirer le Prince de Parme ailleurs , en formant d'autres entreprises. Il attaqua d'abord Doesberg & réussit. De-là il vint mettre le siège devant Zutphen , place que le Général Espagnol regardoit comme si importante qu'il se hâta de marcher à son secours. Il fit avancer le Marquis de Gualto avec un convoi qu'il vouloit jeter dans la Ville ; un brouillard le favorisoit ; mais, étant tombé par hazard dans un détachement de Cavalerie Angloise , il y eut un combat furieux où les Espagnols , furent défaits. Le Marquis de Gonzague, Italien d'une grande réputation, & d'une maison illustre, y fut tué. Le Prince de Parme, qui arriva avec le gros de l'armée Espagnole , arrêta la poursuite des fuyards. La Cavalerie Angloise , à son retour de cette action, trouva son succès payé chèrement par la perte de Sir Philippes Sidney : il avoit été blessé dans le combat , ses soldats le tirèrent de la mêlée , mais il mourut quelques momens après. Les historiens de son tems parlent de lui , comme du plus parfait modele d'un homme accompli , que l'imagination exaltée des Poëtes même pût concevoir. Conduite vertueuse , conversation agréable , valeur héroïque , érudition brillante , tout concouroit en lui à le rendre l'ornement & les délices de la Cour d'Angleterre. Comme il n'usoit de son crédit auprès de la Reine & de Leicester qu'à l'encouragement des progrès de l'esprit & de la littérature , son éloge a été transmis avec éclat à la postérité. Aucun homme ne lui paroissoit au-dessous de l'attention & des secours de son humanité. Après ce dernier combat , tandis qu'il étoit couché tout sanglant sur la terre , on lui apporta de l'eau pour appaiser sa soif ; il apperçut à ses côtés un soldat blessé comme lui. *« Le besoin de cet homme , est encore plus pressant que le mien , dit-il ; & il lui fit donner le flacon d'eau. »* La Reine d'Ecosse, frappée d'admira-

1586. tion pour les vertus de Sidney , fit des Vers latins à la louange , & sur la mort de ce jeune Héros.

Les Anglois avoient conservé le génie de la guerre , quoiqu'une longue paix les eût privés d'expérience. Les avantages remportés sur eux par le Prince de Parme , loin d'être attribués à la supériorité de valeur ou de discipline des Espagnols , le furent à la mauvaise conduite de Leicester. Les Etats étoient fort mécontents de ses talens militaires , & encore plus de ses procédés impérieux & despotiques. A la fin de la Campagne , ils lui demanderent de remédier à toutes les choses dont ils avoient à se plaindre ; mais il partit aussi-tôt pour l'Angleterre , sans daigner leur donner la moindre satisfaction (a).

Tandis qu'Elisabeth animoit contre elle un ennemi aussi puissant que le Roi d'Espagne , elle n'oublioit pas de se mettre en sûreté du côté de l'Ecosse. Elle travailloit à la fois à se concilier l'amitié de Jacques & à éloigner tous sujets de querelle entr'eux. Une tentative qu'elle avoit faite quelques tems auparavant n'étoit pas propre à lui attirer la confiance de ce Prince. Elle lui envoya Wotton en Ambassade , & donna des instructions particulières à ce Ministre sur ses affaires ; mais elle avertit Jacques que lorsqu'elle auroit des intérêts politiques à discuter avec lui , elle se serviroit d'un autre négociateur ; que celui-là n'étoit pas propre aux négociations sérieuses ; que son intention , en l'envoyant en Ecosse , n'étoit que de procurer au Roi la société d'un homme aimable , plein d'esprit , qu'il pourroit associer à ses plaisirs , & mettre de tous ses amusemens. Wotton étoit capable d'une dissimulation impénétrable , & savoit cacher , sous les apparences d'une gayeté libre & frivole , les desseins les plus profonds , & les plus dangereux artifices. Il avoit été employé à l'âge de vingt ans , par le Docteur Wotton , son oncle , Ambassadeur de Marie en France , pour tendre un piège au Connétable de Montmorency ; sans un accident qui fit échouer son projet , sa finesse l'auroit emporté sur toutes les précautions & l'expérience de cet ancien Ministre. Il n'étoit donc pas étonnant que les années ayant perfectionné

(a) Camden , p. 512. Bentivoglio , Part. 2. Lib. IV.

Wotton dans toutes les sortes de ruses , il fut en état de s'em-
 parer de l'esprit d'un Prince aussi jeune , aussi naïf , & aussi peu
 réservé que Jacques. La façon dont ce Négociateur étoit an-
 noncé par Elisabeth assuroit encore le succès de ses talens.
 Il fut admis dans tous les plaisirs du Roi ; se rendit maître
 de tous ses secrets ; & eut d'autant plus d'influence sur toutes
 les affaires politiques , qu'il sembloit n'y donner aucune at-
 tention. Les Ministres Ecoissois , voyant augmenter de jour en
 jour la faveur de Wotton , travaillèrent à gagner son amitié ,
 & ne se firent point de scrupule de sacrifier à ses intrigues ,
 les intérêts les plus essentiels de leur maître. Elisabeth, accou-
 tumée à se défier de ses héritiers, commençoit alors à prendre
 des inquiétudes à l'égard de Jacques. Comme ce Prince étoit
 en âge d'être marié , elle craignoit que les alliances & les
 enfans qu'il pourroit avoir n'augmentassent son crédit en An-
 gleterre. Elle chargea Wotton de former un accord secret
 avec quelques Seigneurs Ecoissois , & de tirer d'eux une pro-
 messe qu'ils ne consentiroient pas avant trois ans , pour quel-
 que raison que ce fût , au mariage de leur maître. En consé-
 quence ils s'efforcèrent de le brouiller avec le Roi de Dan-
 nemarc qui avoit envoyé des Ambassadeurs en Ecosse , sous
 prétexte de demander la restitution des Orkneys , mais en
 effet pour faire des propositions de mariage entre Jacques
 & sa fille. On prétend que Wotton entra dans des complots
 encore moins innocens. Il forma le projet avec quelques mé-
 contents , de s'emparer de la personne du Roi & de le livrer
 à Elisabeth. Cette Princesse auroit probablement désavoué
 d'avoir eu part à ce complot , mais elle n'en auroit pas moins
 retenu Jacques dans une dépendance perpétuelle , pour ne
 pas dire dans une entière captivité. La conspiration fut dé-
 couverte , & Wotton s'enfuit précipitamment d'Ecosse sans
 prendre congé du Roi (a).

1586.

La situation de Jacques le contraignit à dissimuler le res-
 sentiment de cette trahison ; bien-tôt son caractère naturel
 le porta même à la pardonner , jusqu'à ne s'en plus souve-
 nir. Elisabeth ne trouva aucune difficulté à r'ouvrir les né-

(a) Melvil.

1586.

gociations pour contracter une étroite alliance entre l'Ecosse & l'Angleterre ; pour mieux s'assurer l'affection du Prince , elle lui accorda une pension équivalente à ce qu'il pouvoit répéter sur l'héritage de sa grand-mere la Comtesse de Lénnox , morte depuis peu (a). Le Traité fut conclu entre Elisabeth & Jacques pour la défense mutuelle de leurs états & de leur religion , que menaçoient alors toutes les forces combinées des puissances de l'Europe. On stipula que , si Elisabeth étoit attaquée , Jacques enverroit à son secours un corps de deux mille chevaux & de cinq mille hommes d'Infanterie ; qu'Elisabeth, dans le même cas , enverroit six mille hommes de pied & trois mille chevaux ; que ces armées seroient défrayées au compte du Prince secouru ; que , si l'invasion se faisoit en Angleterre à soixante mille des frontieres d'Ecosse , toutes les forces des Ecossois marcheroient au secours de leur alliée ; & que cette alliance auroit lieu , au préjudice de toutes celles qui pouvoient avoir été contractées avec les Etats , ou les Royaumes étrangers , tant que la religion seroit menacée (b).

Jacques se mettoit à couvert, par cette confédération , contre les entreprises du dehors , & s'ouvroit la route de la confiance & de l'affection des Anglois. Il pouvoit même se flatter de voir enfin renaître la tranquillité domestique , dont il n'auroit jamais joui , tant qu'il auroit vécu en mauvaise intelligence avec Elisabeth. Aux dispositions séditeuses , aux haines inveterées de la Noblesse , ces anciennes maladies du Gouvernement Ecossois , l'esprit de fanatisme avoit ajouté de nouveaux désordres. Ce dernier principe de fermentation est d'autant plus dangereux que , dès qu'une fois la religion s'est corrompue par de fausses opinions , elle secoue le joug de la morale ; alors elle est rarement retenue dans ses opérations par les usages & la police ordinaires de la société. L'insolence des Prédicateurs Ecossois , dont l'empire étoit absolu sur la populace , étoit parvenue alors jusqu'à insulter le Roi , le Parlement & tous les dépositaires de l'autorité civile. Ces fanatiques osèrent excommunier l'Archevêque de Saint Andrews

(a) Spotswood , p. 351.

(b) Ibid. p. 349. Camden , p. 513. Ry-

mer, Tom. XV, p. 803.

pour avoir secondé l'établissement d'une loi qui mettoit un frein à leurs sermons féditieux (a). Le Prélat ne put se dérober à cette terrible sentence, qu'en renonçant à toutes prétentions sur l'autorité Ecclésiastique. Gibson, l'un de ces incendiaires, dit un jour dans la chaire, que le Capitaine James Suart, [désignant ainsi le feu Comte d'Arran] & sa femme Jesabel avoient été regardés comme les persécuteurs de l'Eglise ; mais que l'on s'appercevoit actuellement que le Roi l'étoit encore plus qu'eux ; en conséquence de ce crime le Prédicateur emporté, prononça contre Jacques les malédictions assemblées sur Jeroboam, c'est-à-dire, qu'il mourroit sans enfans, & qu'il seroit le dernier de sa race (b).

Le Secrétaire de Jacques, voyant à quel point son maître s'affectoit des affaires Ecclésiastiques, & de l'opiniâtreté du Clergé, lui conseilla de les abandonner à leur propre cours : il appuyoit son avis sur ce que dans peu ces hommes insensés se rendroient eux-mêmes insupportables au peuple, qui s'élèveroit contre-eux, & les chasseroit du Royaume. » Vous avez raison répondit le Roi ; & votre Conseil seroit excellent si je me propoisois de détruire l'Eglise & la religion, mais mon intention est de maintenir l'une & l'autre ; ainsi je ne dois pas tolérer dans le Clergé une conduite qui, à la fin, feroit mépriser la religion même (c).

(a) Spotswood, p. 345. 346.

(b) Ibid. p. 344.

(c) Ibid. p. 348.



1586.

CHAPITRE V.

Zèle des Catholiques ; Conspiration de Babington ; Marie entre dans cette conspiration ; On arrête & on exécute les conjurés ; Résolution prise de faire le procès à la Reine d'Ecosse ; Les Commissaires obtiennent d'elle qu'elle se soumette à leur Tribunal ; Instruction de son procès ; Sentence rendue contr'elle ; Entremise du Roi Jacques ; Raisons déterminantes pour faire mourir Marie ; Son exécution ; Son caractère ; Feinte douleur d'Elisabeth ; Drake détruit la Flotte Espagnole à Cadix ; Philippes projette l'invasion de l'Angleterre ; L'invincible Armada ; Cette Flotte arrive dans la Manche ; Elle y est défaite ; Assemblée du Parlement ; Expedition contre le Portugal ; Affaires d'Ecosse.

LEs dangers qui pouvoient résulter des principes, des prétentions & du caractère de la Reine d'Ecosse excitoient depuis très-long tems Elisabeth à suivre plutôt les maximes de la politique & de sa jalousie dans le traitement qu'elle faisoit à cette malheureuse Princesse, que les sentimens de la générosité & de l'amitié. Le ressentiment d'une suite de procédés si durs avoit à son tour précipité Marie dans les démarches les plus dangereuses pour le repos & l'autorité d'Elisabeth. De-là naissoit un redoublement de vigilance & de rigueur, qui rendoit la prison de la Reine d'Ecosse plus resserrée & plus cruelle (a). En aigrissant ainsi cette Princesse, on la pouffoit encore davantage aux dernières extrémités du désespoir. Impatiente de briser ses fers, & de se venger (b), elle

(a) Digges, p. 139. Haynes, p. 607.

(b) On conçoit aisément l'extrême animosité de Marie contre Elisabeth. Elle en donna des marques à peu près en ce même tems, dans une occasion qui mérite d'être rapportée. Tandis que Marie fut commise à la garde du Comte

de Shrewsbury, elle vécut assés long-tems en très-bonne intelligence avec la Comtesse sa femme. Mais cette Dame, ayant soupçonné qu'il y avoit de l'amour entre son époux & la Reine, elle en conçut une jalousie qui changea bien-tôt en haine leurs premiers mou-

laissa guider son ame impétueuse , par son zèle pour la Religion & par les conseils fougueux des Catholiques entou-

1586.

vemens d'amitié. Marie prit un moyen de se venger , qui satisfaisoit à la fois son ressentiment contre la Comtesse & contre Elisabeth. Elle écrivit à cette Princesse tous les détails des histoires malignes & scandaleuses qu'elle disoit lui avoir été racontées par la Comtesse de Shrewsbury. Par exemple , qu'Elisabeth avoit fait une promesse de mariage à une certaine personne , qu'ensuite elle recevoit souvent dans son lit ; qu'elle avoit eu les mêmes complaisances pour Simier , l'Agent de France , & pour le Duc d'Anjou ; que Hatton avoit aussi été au nombre de ses Amans , & s'étoit dégoûté d'elle , fatigué des transports de sa tendresse ; que si , en toute autre occasion , elle étoit avare au dernier point , & qu'elle ne se piquât ni de reconnoissance , ni de bienfaisance , elle n'épargnoit rien pour satisfaire ses caprices amoureux ; que malgré ses intrigues licentieuses , elle n'étoit pas faite , comme les autres femmes , & que tous ceux qui avoient aspiré à sa main , auroient fini par être fort trompés ; qu'elle étoit si prévenue en faveur de sa beauté , qu'elle s'enivroit des flatteries les plus extravagantes de ses Courtisans , qu'ils ne se refusoient pas le plaisir de rire à ses dépens sur cet article ; qu'ils étoient dans l'usage de lui dire que sa beauté éblouissoit comme le soleil , & qu'ils n'en pouvoient soutenir l'éclat. Marie ajoutoit que la Comtesse l'avoit assurée , que le meilleur moyen qu'elle pourroit employer auprès d'Elisabeth , seroit de faire en sorte que son fils prit du goût pour elle ; qu'il n'étoit pas à craindre , qu'une déclaration de ce jeune Prince fût regardée comme une plaisanterie , tant l'opinion qu'elle conservoit de ses charmes étoit ridicule ; qu'enfin la Comtesse l'avoit représentée comme une femme aussi odieuse par son caractère , que corrompue dans ses mœurs , & absurde dans sa vanité ; qu'elle disoit que la Reine avoit si violemment battu

une jeune femme , appelée Scudamore , qu'elle lui avoit cassé un doigt , & que pour cacher cette scène , on avoit attribué l'accident à la chute d'un chandelier ; qu'elle avoit donné un coup de canif à une autre femme , assez malheureuse pour l'avoir offensée. La Reine d'Ecosse prétendoit savoir encore par le même canal , qu'Elisabeth avoit suborné Rolstone pour qu'il tâchât de la séduire , & d'obtenir des faveurs d'elle , afin d'avoir cette occasion de la couvrir d'infamie. Voyez Murden , Papiers d'Etats , p. 558. Cette Lettre imprudente & maligne fut écrite peu de tems avant la découverte de la conspiration de Marie , & contribua sans doute à augmenter la rigueur dont on usa vis-à-vis d'elle. On ne peut gueres fixer le degré de confiance que l'on doit à ces imputations contre Elisabeth ; mais sa tendresse excessive pour Leicester , Hatton , Essex , sans compter Mountjoy , & d'autres ; jointe avec les choses singulières que Haynes rapporte en parlant d'elle & de l'Amiral Seymour , rend sa chasteté fort douteuse. On sait d'ailleurs d'une manière incontestable l'entêtement ridicule qu'elle avoit sur ses charmes ; jusque dans sa vieillesse elle souffroit encore que ses Courtisans vantaient l'excellence de ses beautés. Voyez Birch , Vol. II. p. 442. 443. l'impétuosité de son caractère ne s'est pas moins développée par plusieurs traits de violences. Il n'étoit pas rare qu'elle battit ses Filles d'honneur. Voyez les Papiers de Sidney , Vol. II. p. 38. Le soufflet qu'elle donna au Comte d'Essex , en présence du Conseil-Privé , en est encore une autre preuve. Si Elisabeth fût née dans un rang ordinaire , elle n'eût point du tout été une femme aimable. Mais la même autorité absolue dont elle abusoit pour se livrer sans contrainte à la fougue de ses passions , la mettoit aussi en état de compenser ses foiblesses par les vertus les plus sublimes.

1586.

Zèle des Catholiques.

fiaſtes ; ils l'engagerent à des démarches , qui fournirent enfin à ſes ennemis un prétexte , ou un motif de conſommer ſa perte , occaſion , qu'ils cherchoient depuis long-tems.

Les Eccléſiaſtiques avoient puisé dans le Séminaire Anglois , établi à Reims , tout ce que la rage & la haine pouvoient inspirer de plus atroce contre Elifabeth. Les perſécutions nouvelles , dont ils n'ignoroient pas qu'ils ſeroient tourmentés dans le cours de leur miſſion ; la liberté qu'ils avoient alors de déclamer contre cette Princeſſe ; l'exemple contagieux du fanatiſme au milieu duquel ils vivoient en France ; toutes ces cauſes réunies avoient offuſqué totalement en eux les lumières du ſimple bon ſens , & renverſé tous les principes de morale & d'humanité. Entêtés de la toute-puiſſance & de l'infaillibilité du Pape , les Bulles qui excommunioient & dépoſoient Elifabeth étoient un objet de vénération pour eux. Quelques-uns portèrent le délire de leur extravagance au point d'affirmer que ces Bulles avoient été dictées par le Saint-Eſprit lui-même. Le meurtre des Souverains hérétiques , & particulièrement celui de cette Princeſſe , étoit représenté comme l'action la plus méritoire. On enſeignoit publiquement que quiconque périſſoit dans une ſi ſainte entrepriſe , s'affuroit la gloire & la couronne immortelle du martyr. Egaré par ces maximes déteſtables , John Savage , homme d'un courage intrépide , & qui avoit ſervi pendant quelques années dans les Pays-Bas ſous le Duc de Parme , projetta d'attenter aux jours d'Elifabeth ; cet aſſaſſin , après avoir fait vœu de perſévérer dans ſa réſolution , fut envoyé en Angleterre , & recommandé aux plus zélés Catholiques.

Environ dans le même tems , John Ballard , Prêtre du Séminaire de Reims , au retour de ſa miſſion d'Angleterre & d'Ecoſſe , ſe rendit à Paris. Il ſ'apperçut que l'eſprit de mutinerie & de rebellion dominoit parmi les Catholiques dévots de ce pays ; il fonda ſur ces diſpoſitions le projet de détrôner Elifabeth , & de rétablir à main armée l'exercice de la Religion Romaine en Angleterre (a). L'état des affaires du dehors ſembloit favorable à cette entrepriſe. Le Pape , les

(a) Papiers d'Etat , de Murden , p. 517.

Espagnols , le Duc de Guise , le Prince que le Pontife avoit fait Duc de Parme , concouroient à ces vûes , & méditoient quelques complots contre la Reine. Mendoza , Ambassadeur d'Espagne à Paris , fit espérer à Ballard le secours de ces Princes. Le seul Charles Paget , zélé Catholique , & partisan déclaré de la Reine d'Ecosse ; instruit de toute la prudence & la rigueur du Gouvernement d'Elisabeth, & de l'affection générale de ses Sujets pour elle, soutint toujours que tant que cette Princesse vivroit , ce seroit en vain qu'on feroit des tentatives sur l'Angleterre. Ballard, convaincu de cette vérité, ne sentit que plus fortement la nécessité d'exécuter le dessein formé à Reims ; il vint en Angleterre déguisé en soldat , prit le nom du Capitaine Fortescue , & réunit tous ses efforts pour réaliser à la fois le projet d'assassinat , de soulèvement & d'invasion (a).

1586.

La première personne à laquelle il s'adressa fut Antony Babington de Dothic dans le Comté de Derby. Ce jeune Gentilhomme étoit d'une bonne maison , possédoit une fortune considérable , & avoit montré une supériorité d'esprit , & des connoissances littéraires au-de-là de son âge & de son rang : entièrement dévoué à la Communion Catholique il avoit fait secrètement un voyage à Paris quelques tems auparavant , & s'y étoit lié intimement avec Thomas Morgan dévot superstitieux fugitif d'Angleterre , & avec l'Evêque de Glascow , Ambassadeur de la Reine d'Ecosse à la Cour de France. A force d'exalter devant lui les perfections & les vertus héroïques de cette Princesse , ils échauffèrent la tête de ce jeune homme imprudent , & lui inspirèrent le désir de lui rendre quelque service signalé. Ils firent jouer tous les grands ressorts de l'ambition , de l'amour de la gloire & de la religion même , pour l'enhardir contre les risques qu'il pouvoit y avoir à tenter de renverser un Gouvernement aussi nerveux & aussi actif que celui d'Elisabeth. Lorsqu'ils virent Babington parfaitement disposé à remplir leurs vues , ils le renvoyèrent en Angleterre , & , sans qu'il le sut , ils le recommandèrent , à la Reine d'Ecosse , comme un homme digne

Conspiration
de Babington.

(a) Camden, p. 515.

1586.

d'entrer dans ses intérêts. Elle lui écrivit une lettre pleine de confiance & d'amitié. Babington, d'un naturel ardent, & fermement attaché à ses principes, crut qu'après de pareilles avances, il étoit obligé par honneur à se consacrer entièrement à servir cette malheureuse Princesse. Il trouva le moyen, pendant quelque tems, de lui faire parvenir toutes ses correspondances étrangères. Mais, lorsqu'elle fut commise à la garde de Sir Amias Paulet, & reserrée plus étroitement, Babington essuya tant de difficultés & de dangers pour lui rendre ce bon office, qu'il fut contraint à y renoncer.

Lorsque Ballard s'ouvrit à Babington sur ses projets, il trouva son zèle ralenti, mais non pas éteint. La Première ardeur de ce jeune homme se ralluma, au seul plan d'une entreprise qui paroïssoit avantageuse à la cause de Marie, ou de la religion Catholique; il pensoit cependant à quelques égards comme Paget, & représenta la folie de toutes les tentatives que l'on hazarderoit pendant la vie d'Elisabeth contre la religion établie & le Gouvernement d'Angleterre. Ballard, encouragé par cette réflexion, lui découvrit le dessein de Savage (a). Il vit avec joye que, loin d'en être effrayé, Babington se réduisit à remarquer que l'exécution n'en feroit pas sûre si on ne la confioit qu'à une seule main, & qu'il falloit associer quatre autres furieux à l'infame attentat de Savage.

Babington travailla en conséquence à multiplier ses complices; il engagea fourdement dans la conjuration plusieurs Gentilshommes Catholiques, & mécontents du Gouvernement. Barnwel, d'une noble famille d'Irlande, Charnoc Gentilhomme de l'Ancashire, & Abington, dont le pere avoit été Trésorier de l'épargne, se chargerent d'assassiner la Reine. Charles Tilney, héritier d'une ancienne maison, & Titchborne de Southampton, lorsqu'on leur communiqua ce complot montrèrent quelques scrupules, dont à la fin les raisonnemens de Babington & de Ballard triompherent. Savage refusa pendant long-tems de partager la gloire de son entreprise avec quelqu'un (b). Il en étoit jaloux, & ce ne fut qu'avec peine qu'il consentit enfin à se relâcher de cette ambition exécrationnelle.

(a) Ibid. State Trials, p. 114.

(b) State Trials, Vol. 1. p. 111.

Pour assurer le succès de la conspiration il falloit, au moment même où l'on assassinerait Elisabeth, délivrer la Reine d'Ecosse de sa prison. Babington se chargea d'attaquer ses Gardes à la tête de cent chevaux dans le tems que cette Princesse alloit se promener à cheval. Il engagea, pour cette expédition, Edward Windsor, frere du Lord du même nom, Thomas Salisbury, Robert Gage, John Travers, John Jones, & Henry Donne; dont plusieurs d'entr'eux étoient gens de considération & en crédit. Les conjurés auroient eu besoin d'un homme de nom à leur tête; ils n'en purent trouver, mais ils se flatterent que les Catholiques zélés courroient aux armes, à la grande nouvelle de la mort d'Elisabeth, & de la délivrance de Marie; & que les forces étrangères, prenant avantage de la confusion générale, placeroient aisément la Reine d'Ecosse sur le Trône, & rétabliraient la religion Catholique.

Ce complot affreux n'étoit pas échappé à la vigilance du Conseil d'Elisabeth, & particulièrement à celle de Walsingham, Secrétaire d'Etat. Ce Ministre adroit avoit gagné Maud, Prêtre Catholique, qu'il tenoit à ses gages, & l'avoit envoyé à la suite de Ballard dans son voyage de France: ce fut par cette ruse qu'il s'instruisit de tous les desseins des fugitifs. Polly, un autre de ses espions avoit trouvé moyen de s'introduire parmi les conjurés en Angleterre, &, quoiqu'ils ne se confiaient pas entièrement en lui, il surprit une partie de leurs funestes secrets. Mais le fond de la conspiration ne se découvrit pleinement, que lorsque Gifford, Prêtre Séminariste, vint en Angleterre offrir ses services à Walsingham. Les éclaircissémens qu'il donna étoient de la plus grande importance, & décidèrent du sort de Marie, & de celui du reste de ses partisans.

Babington & ses complices, pleins de confiance dans un plan qu'ils regardoient comme infailible, eurent l'impatience de le communiquer à la Reine d'Ecosse pour qu'elle y donnât son approbation & son consentement. Ils chargerent Gifford de cette commission. Il en avertit aussitôt Walsingham & lui fit sentir que son intérêt étoit de faciliter cette correspon-

1586.

dance secrete avec Marie. Walsingham conféra sur ce sujet avec Paulet, & voulut l'engager à permettre que Gifford corrompit un de ses gens. Mais Paulet, ne se souciant pas d'introduire un exemple si pernicieux parmi ses domestiques, insista sur ce qu'on prit quelque autre expedient. Gifford s'adressa donc à un Brasseur qui fournissoit de la Bierre dans la maison ou Marie étoit gardée : il le suborna pour porter des lettres à cette Princesse ; au moyen de ce que Paulet fermoit les yeux sur ce manége, ces lettres furent déposées dans la crevasse d'une muraille, & les réponses y furent remises de même.

Marie consent à la conspiration.

Ballard & Babington, ne se fiant pas trop dans les commencemens à la fidelité de Gifford, la mirent à l'épreuve en ne lui donnant d'abord que des feuilles de papier blanc, pliées en forme de lettres. Convaincus par les réponses que ces papiers avoient été exactement rendus, ils se rassurerent & commirent entre ses mains la plus grande partie des détails de leur détestable projet. Babington informoit Marie du plan d'une invasion étrangere, & d'un soulèvement dans le Royaume ; des arrangemens pris pour sa délivrance, & du complot d'assassiner l'usurpatrice. Six nobles Gentilshommes [c'est ainsi qu'il les annonçoit lui-même] tous, disoit-il, de ses amis particuliers, par zèle pour la foi Catholique, & pour le service de Sa Majesté, s'étoient chargés de cette exécution tragique. Marie répondit qu'elle approuvoit tout ; que ces Gentilshommes devoient compter sur les récompenses qu'elle feroit un jour en état de répandre sur eux ; & que la mort d'Elisabeth étoit une circonstance nécessaire avant de rien entreprendre pour briser sa prison ou pour faire soulever le peuple (a). Gifford porta ces lettres à Walsingham avec d'autres pour Mendoza, Charles Paget, l'Archevêque de Glasgow, & Sir François Ingelfield. Walsingham les fit déchiffrer par Philippes son Secrétaire, & en prit des copies. Il imagina encore un nouvel artifice pour se procurer une connoissance complete de l'intrigue ; il joignit une apostille à la lettre de Marie, en se servant du même chiffre de cette

(a) State Trials, Vol. 1. p. 135. Camden, p. 515.

Princesse

Princesse par laquelle elle demandoit à Babington de lui nommer les six conjurés. L'indiscrétion de Babington fournit elle-même au Ministre d'autres moyens de découvrir le complot en entier, & d'en empêcher l'effet. Cet imprudent fit faire un tableau, où il étoit peint avec les six assassins, & il y avoit pour devise à ce tableau » nos périls communs sont les liens » de notre union. » On en procura une copie à Elisabeth afin qu'elle pût reconnoître les assassins, & empêcher qu'ils n'approchassent de sa personne.

Dans ces entrefaites Babington, impatient de s'assurer, & de hâter les secours du dehors, résolut d'envoyer Ballard en France. Il lui fit obtenir un passeport, sous un nom supposé; pour écarter encore mieux tous les soupçons que l'on pouvoit prendre sur son propre compte, Babington s'adressa lui-même à Walsingham, lui marqua le zèle le plus ardent pour le service de la Reine; s'offrit d'aller à la découverte dans les pays étrangers, & d'employer la confiance que les Catholiques avoient en lui, pour pénétrer & déconcerter leurs projets de conspiration. Walsingham loua ses intentions, approuva ses vues, promit de les seconder de ses conseils & de tout ce qui dépendroit de son crédit, l'entretint toujours d'espérances & continua d'être en correspondance avec lui. Pendant ce tems-là on expédia l'ordre d'arrêter Ballard. Cet événement, joint au sentiment secret de leur crime, jetta les conjurés dans l'inquiétude & dans le trouble. Quelques-uns d'entr'eux proposèrent de prendre la fuite; d'autres vouloient que Savage & Charnoc exécutassent, sans différer, leur complot contre Elisabeth. En conséquence de ce dernier avis, Babington donna de l'argent à Savage afin qu'il achetât des étoffes, & qu'il pût s'introduire jusqu'au près de la Reine sous le prétexte de lui montrer ces marchandises. Le lendemain ils commencèrent à croire qu'ils avoient pris l'alarme trop précipitamment. Babington renouvela sa correspondance avec Walsingham; il se laissa persuader par ce rusé Ministre que la détention de Ballard n'étoit qu'une suite des recherches exactes que l'on faisoit des Prêtres Séminaristes, & des Papistes en général. Il accepta même un logement dans la maison de

1586.

Les Conjurés
sont arrêtés & exécutés.

Walsingham, pour être plus à portée de conférer secrètement avec lui avant de partir pour la France. Mais Babington s'aperçut qu'il étoit observé, & gardé à vue; il s'échappa & répandit sa frayeur parmi les conjurés. Ils prirent tous la fuite sous divers déguisement & se cachèrent dans des mazures, & dans les bois; on les y découvrit & on les conduisit en prison. Ils se contredirent les uns les autres dans leur interrogatoire. Mais les Chefs de la conjuration furent obligés d'avouer la vérité. On en condamna & on en exécuta quatorze, dont sept confessèrent leur crime; les autres furent convaincus par l'évidence des preuves.

Après s'être défait des moindres conjurés, on prit des mesures pour faire le procès à Marie, sur ce que, de son aveu, & y ayant concouru, tous ces attentats avoient été formés contre la vie d'Elisabeth & la tranquillité du Royaume. Quelques-uns des Ministres de la Reine désapprouverent cette procédure. Ils pensoient qu'une femme rigoureusement gardée en prison, devenue infirme, & probablement à la veille de calmer toutes les inquiétudes par sa mort naturelle, étoit dans un état à rassurer le Gouvernement, sans qu'on eût recours à des moyens dont l'histoire fourniroit à peine un exemple. Leicester ouvrit l'avis de se débarrasser d'elle secrètement par le secours du poison, & il envoya un Théologien à Walsingham pour le convaincre que cette action étoit légitime. Mais Walsingham déclara qu'il en avoit horreur, & il insista toujours avec le plus grand nombre des Conseillers d'Etat sur ce que le procès fût fait publiquement à Marie. La situation de l'Angleterre & des Ministres Anglois avoit en effet été fort critique jusqu'alors. Aucun successeur à la Couronne n'étoit encore désigné; celle à qui elle devoit appartenir par les droits du sang, & en faveur de qui le peuple paroissoit généralement déclaré, étoit ennemie de la religion du pays par les préjugés de son enfance; & ennemie du ministère & de la principale Noblesse, par le ressentiment des injures multipliées qu'elle en avoit reçues; la sûreté des Ministres aussi bien que celle du Royaume sembloient dépendre uniquement des jours de la Reine; & la Reine commençoit

à vieillir ; il n'étoit donc pas surprenant que tous ses Con-
seillers, n'ignorant pas qu'ils ne pouvoient qu'être odieux à la
Reine d'Ecosse , cherchassent à proceder à la derniere rigueur
contr'elle ; aussi furent-ils plus attentifs que leur maîtresse
même , à empêcher que Marie lui succedât jamais.

La découverte de la conjuration de Babington étoit pu-
blique avant que la Reine d'Ecosse en fût informée ; toutes
les avenues , pour pénétrer jusqu'à cette Princesse , étoient si
soigneusement gardées qu'elle ignoroit tout ce qui s'étoit
passé. Ce fut avec la plus grande surprise qu'elle apprit de Sir
Thomas Georges , par ordre de la Reine , que tous ses parti-
sans étoient découverts & arrêtés. Il lui annonça cette nou-
velle dans le moment où elle montoit à cheval pour aller à
la chasse , au lieu de la ramener à sa résidence ordinaire , on
la conduisit d'une maison de Gentilhomme à une autre ,
jusqu'à ce qu'elle fût arrivée au Château de Fotheringhay
dans le Comté de Northampton ; ce lieu avoit été choisi pour
être le théâtre où se termineroient son procès & ses malheurs.
On arrêta en même tems ses deux Secrétaires , Nau , Fran-
çois de nation , & Curle , né en Ecosse. On se saisit de tous ses
papiers , qu'on envoya au Conseil. On y trouva environ soi-
xante clefs de différens chiffres , des Lettres de plusieurs per-
sonnes des Pays étrangers , & de plusieurs Seigneurs Anglois ,
remplies de protestations , de respects & d'attachement. La
Reine ne parut pas faire attention à cette derniere décou-
verte. Mais les auteurs de ces Lettres, sachant qu'elles étoient
connues , penserent que le meilleur moyen de réparer leur
imprudence , étoit de se déclarer désormais les ennemis les
plus implacables de la Reine d'Ecosse (a).

Il fut résolu que l'on feroit le procès à Marie , non pas
d'après les Loix qui sévissent contre les crimes de trahi-
son ; mais d'après l'acte passé l'année précédente , & dans
lequel on sembloit avoir prévu cet événement. En consé-
quence de cet acte, Elisabeth nomma quarante Commissaires,
tirés du corps de la Noblesse & du Conseil-Privé. Elle les re-
vêtit du pouvoir d'interroger & de juger Marie , qu'elle dé-

Résolution
prise de faire
le procès à la
Reine d'E-
cosse.

(a) Camden , p. 518.

1586.

signoit en ajoutant : *autrefois Reine d'Ecosse*, & héritière de Jacques V. d'Ecosse. Les Commissaires se transporterent au Château de Fotheringhay. Ils députerent à cette Princesse Sir Walter Mildmay, Sir Amias Paulet, & Edouard Barker, pour lui rendre une Lettre d'Elisabeth, qui l'informoit de la Commission établie, & des approches du moment d'instruire son procès. Marie reçut cette nouvelle sans marquer ni émotion ni étonnement. Elle dit néanmoins qu'il lui paroissoit étrange que la Reine lui ordonnât, comme à sa Sujette, de se soumettre au Tribunal & à l'examen de ses Sujets ; qu'elle étoit Princesse indépendante & absolue, & qu'elle ne feroit rien qui dérogeât à la Majesté Royale, à l'état de Souveraine, ou à la dignité & au rang de son fils ; que toute opprimée qu'elle fut par les infortunes & les calamités, son courage n'étoit pas aussi abbatu que ses ennemis s'en flattoient ; qu'on ne la forceroit jamais de consentir à se dégrader & à se déshonorer ; qu'elle ne connoissoit pas les Loix & les Coutumes d'Angleterre ; qu'elle étoit absolument dépourvue de conseil ; & qu'elle ne concevoit pas qui l'on pourroit appeller ses Pairs, & qui l'on croiroit être en droit de lui faire légitimement son procès en qualité de Juges ; que malgré le tems qu'elle avoit passé en Angleterre, on ne pouvoit la supposer assujettie à aucun Tribunal de ce Royaume, puisqu'elle y avoit été retenue captive, qu'elle n'y avoit point joui de la protection des Loix, & que sa résidence y avoit été involontaire ; que cependant elle vouloit bien descendre du rang suprême jusqu'à rendre compte de sa conduite devant un Parlement d'Angleterre ; mais qu'elle ne pouvoit voir dans des Commissaires, que des hommes préposés pour justifier, sous l'apparence d'une procédure légitime, sa condamnation & sa mort ; qu'elle les avertissoit de penser aux intérêts de leur conscience & de leur réputation en voulant perdre une personne innocente ; de réfléchir que tous les yeux étoient ouverts sur ce qui se passoit ; & que le théâtre du monde étoit plus vaste que le Royaume d'Angleterre.

Les Commissaires obtiennent d'elle, qu'elle se soumette à leur Tribunal.

Les Commissaires lui envoyèrent une nouvelle députation en réponse, pour lui annoncer que l'objection de sa dignité

Royale, & de son emprisonnement, ne pouvoit être admise ; & qu'ils étoient autorisés à lui faire son procès, quand même elle refuseroit de comparoître devant eux. Le Trésorier Burleigh, & le Chancelier Bromley employèrent une foule de raisonnemens, pour la déterminer à se soumettre à leur Tribunal mais celui qui fit le plus d'impression sur elle, fut Sir Christophe Hatton, Vice-Chancelier, par le discours qu'il lui tint :
 » Vous êtes accusée, Madame, lui dit-il, mais non pas con-
 » vaincue, d'avoir conspiré la perte de la personne sacrée de
 » notre Souveraine. Vous êtes Reine, dites-vous ; mais dans un
 » crime de la nature celui-ci ; dans une situation comme la vôtre,
 » la Dignité royale ne peut, ni par les Loix civiles & canoni-
 » ques, ni par les Loix de la nature, ou le droit des Nations,
 » dispenser personne d'un Jugement. Si vous êtes innocente,
 » vous flétrissez votre gloire, en évitant un examen juri-
 » dique. Nous avons entendu vos protestations d'innocence,
 » mais la Reine Elisabeth n'est pas persuadée, & voit avec
 » douleur que les apparences déposent contre vous. C'est donc
 » pour examiner votre cause qu'elle a nommé des Commis-
 » saires. Les personnes qu'elle a choisies sont toutes honora-
 » bles, prudentes, impartiales, disposées à vous entendre avec
 » attention, avec équité, même avec faveur ; & elle se ré-
 » jouiroient que vous pussiez détruire les imputations dont
 » vous êtes chargée. Croyez-moi, Madame, la Reine, elle-
 » même, l'apprendroit avec joie. Elle me disoit encore, au
 » moment de mon départ, que, dans le cours de sa vie, rien
 » ne lui avoit donné plus de chagrin que de vous savoir soup-
 » çonnée d'avoir concouru aux entreprises criminelles qu'on a
 » faites contr'elle. Cessez donc de réclamer l'inutile privilège
 » de votre Dignité royale, qui ne peut vous être d'aucun se-
 » cours. Fiez-vous plutôt au soin de défendre votre innocence,
 » faites-la paroître au grand jour, dans une procédure pu-
 » blique, & n'imprimez pas à votre mémoire la tache d'infamie
 » qui résulteroit de votre silence obstiné dans cette occa-
 » sion » (a).

Ce discours artificieux persuada Marie ; elle consentit à

(a) Camden, p. 523.

1586.

comparôître devant ce Tribunal : elle donna par ce consentement une apparence juridique à la procédure , & leva les difficultés que les Commissaires auroient eu de la peine à vaincre , si elle avoit persisté à soutenir le droit d'indépendance attaché au rang suprême. Sa conduite étoit beaucoup plus imprudente dans ces circonstances , qu'elle ne l'avoit été dans les premiers tems de son arrivée en Angleterre ; les Commissaires d'Elisabeth ne prétendoient alors exercer aucune Jurisdiction sur elle ; ils ne vouloient prendre connoissance de sa cause , que de son consentement , & avec son approbation : elle avoit à se justifier d'un crime plus atroce ; son honneur , qui lui devoit être plus cher que la vie , paroissoit l'exiger , & cependant elle avoit constamment refusé de répondre aux accusations portées contr'elle.

Son Procès.

La première fois que Marie comparut devant ces Commissaires , soit qu'elle sentit sa fausse démarche , soit qu'elle ne voulût pas se dégrader en se soumettant à un Jugement , elle renouvela ses protestations contre l'incompétence de ses Juges. Le Chancelier lui répondit en soutenant l'autorité des Loix Angloises, sur toute personne résidante en Angleterre. Les Commissaires terminèrent la discussion en ordonnant que la protestation & la réponse fussent enregistrées.

Les Gens du Roi porterent alors leur accusation contre Marie ; ils prouverent , par des Lettres interceptées , qu'elle avoit permis que le Cardinal Allen , & d'autres , la traitassent comme Reine d'Angleterre , & qu'elle avoit entretenu une correspondance avec le Lord Paget , & Charles Paget , dans la vûe d'engager les Espagnols à faire une invasion en Angleterre. Marie ne parut pas mettre beaucoup d'importance au soin de se justifier de ces deux chefs d'accusations ; elle répondit seulement sur l'un , qu'elle ne pouvoit empêcher ceux qui lui écrivoient , de se servir du style qu'ils jugeoient à propos ; & sur l'autre , que tous les expédiens qu'elle pouvoit employer pour se procurer la liberté , n'étoient de sa part que des efforts légitimes.

On produisit ensuite une de ses Lettres écrites à Mendoza , dans laquelle elle promettoit de transférer à Philippes ses

droits sur la Couronne d'Angleterre, si son fils refusoit d'embrasser la Religion Catholique, conversion, ajoutoit-elle, que l'on ne devoit pas attendre, tant qu'il seroit entre les mains de ses Sujets d'Ecosse (a). Elle ne daigna pas désavouer cet article, & parut même plutôt le confirmer; elle dit qu'elle n'avoit point de Royaume dont elle put disposer, mais qu'au moins il lui étoit permis de donner à son gré ce qui lui appartenoit, & qu'elle n'étoit comptable de ses actions à personne. Elle ajouta qu'elle avoit d'abord rejeté cette proposition de l'Espagne; mais qu'elle étoit enfin déterminée à ne refuser aucun secours étranger, puisque toutes ses espérances du côté de l'Angleterre s'étoient évanouies. On produisit aussi des preuves évidentes que, dans ce même tems, Allen & Parsons négocioient à Rome, & par son ordre, les conditions auxquelles elle transféreroit la Couronne d'Angleterre au Roi d'Espagne, & deshériteroit son propre fils, comme hérétique (b).

La prévention que Marie avoit alors contre son fils est digne d'être remarquée; elle la porta au point d'entrer dans une conspiration formée contre lui. Elle nomma Lord Claude Hamilton Régent d'Ecosse, & sollicita le parti qui s'étoit déclaré pour elle de se saisir de la personne de Jacques, & de le livrer au Pape, ou au Roi d'Espagne. On étoit convenu de ne le relâcher qu'à condition qu'il se feroit Catholique (c).

(a) State Trials, Vol. 1. p. 138.

(b) Camden, p. 525. Ces preuves évidentes étoient la déposition de Curle son Secrétaire, qu'elle reconnoissoit elle-même pour un parfait honnête homme; il avoit en effet prouvé sa fidélité, aussi bien que Nau, en gardant si long-tems un secret de cette importance, dont ils auroient pu tirer un profit considérable, s'ils eussent voulu le découvrir. Marie crut si peu avoir à se plaindre de la déposition de Curle, qu'elle lui laissa une grosse somme d'argent par son testament, qu'elle fit la veille de sa mort. Goodal, Vol. 1. p. 4. 13. Elle s'y souvint aussi de Nau, quoiqu'elle fût mécontente de lui.

(c) Le détail de cette conspiration se

trouve dans une Lettre de la Reine d'Ecosse à Charles Paget son principal confident. Cette Lettre est datée du 20 Mai 1586. Elle est contenue dans la collection des manuscrits du Docteur Forbes, qui appartient aujourd'hui au Lord Royston. C'est une copie attestée par Curle, Secrétaire de Marie, & endossée par le Lord Burleigh. Une preuve invincible de son authenticité, est qu'on trouve dans la collection de Murden, p. 16. que Marie écrivit le jour même une Lettre à Charles Paget, & de plus, elle fait mention dans la Lettre manuscrite d'une Lettre de Charles Paget du dix Avril: on trouve dans Murden, p. 506. que Charles Paget écrivit en effet à la Reine d'Ecosse à pareille date.

1586.

La seule accusation que Marie nia positivement, fut d'avoir eu part au projet d'assassiner la Reine. Cette Charge étoit en effet la plus grave, & la seule qui put justifier Elisabeth des extrémités auxquelles elle se portoit contre la Reine d'Ecosse. On produisit, pour prouver ce fait, les copies tirées, dans les bureaux de Walsingham, des lettres interceptées entre elle & Babington, où son approbation du meurtre projeté étoit clairement énoncée; la déposition de ses deux Secrétaires Nau & Curle, qui avoient fait serment, sans y être contraints par les tortures, qu'elle avoit reçu ces lettres de Babington, & qu'ils avoient écrit les réponses par son ordre; l'aveu de Babington d'avoir écrit les lettres & reçu les ré-

Cette violence est très - conséquente au caractère de Marie : son amour maternel n'étoit pas assés fort pour réprimer ses passions, & sur tout son orgueil, son ambition & ses opinions superstitieuses. Son fils avoit fait quelques tentatives inutiles, pour l'associer à son rang; ce projet étant devenu impraticable par l'opposition de ses Sujets Protestans, il s'en désista, & fit une alliance avec l'Angleterre, sans joindre le nom de sa mere au sien. Marie trouva que cette conduite étoit une infidélité si coupable, qu'elle écrivit à Elisabeth, que tous les liens qui l'attachoient à elle & à son fils, étoient brisés pour jamais; que la plus grande satisfaction qu'elle pût avoir, avant sa mort, seroit de le voir devenir, lui & tous ses adhérens, des exemples signalés de tyrannie, d'ingratitude, d'impieété; qu'elle souhaitoit enfin que le Ciel épuisât sur eux une vengeance proportionnée à leurs iniquités; qu'elle trouveroit dans la Chrétienté d'autres héritiers; qu'il n'étoit pas douteux qu'elle ne fit passer sa succession entre de telles mains qu'on ne l'en arracheroit pas; qu'après s'être vengée, elle se soucieroit peu de ce qui arriveroit d'elle même; qu'alors la plus prompte mort lui seroit la plus agréable: elle assuroit encore Elisabeth, que, si Jacques perséveroit dans ses sentimens, elle le déshériteroit pour son fils, elle lui don-

neroit sa malédiction, & le deshériteroit à la fois de ses possessions actuelles, & de tout ce qui lui pourroit échoir; qu'elle l'abandonneroit non-seulement à ses Sujets pour le traiter comme ils l'avoient traitée elle-même, mais encore aux étrangers, pour qu'ils l'asservissent, & subjuguassent ses Etats; qu'il seroit vain d'employer la menace contr'elle; que la crainte de la mort, ou l'aspect de tous les malheurs du monde, ne lui feroient pas faire un pas ou prononcer un mot contraire à sa résolution; qu'elle aimoit mieux périr avec honneur en soutenant la Dignité dont Dieu l'avoit revêtue, que de se dégrader par la moindre pusillanimité, ou par aucune action indigne de son rang & de sa race.

Jacques dit à Courcelles, Ambassadeur de France, qu'il avoit vû une Lettre écrite de la main de sa mere, dans laquelle elle le menaçoit de le deshériter, & de le réduire à la Seigneurie de Darnley, seul bien qu'il eût de son pere. Lettres de Courcelles, manuscrit du Docteur Cambel. On trouve dans Jebb, Vol. 2. p. 573. une Lettre de Marie, dans laquelle cette Princesse fait la même menace contre son fils. Le projet de se saisir de la personne de Jacques & de le livrer au Pape, ou au Roi d'Espagne, fut proposé à Marie par Morgan. Voyez Murden, p. 525.

ponces

ponses (a) ; & la confession de Ballard & de Savage , que Babington leur avoit montré ces lettres écrites dans le chiffre dont ils étoient convenus entr'eux. 1586.

Il est évident que cette complication apparente de preuves, se réduit totalement au témoignage des deux Secrétaires ; ils avoient seuls connoissance de la part que prenoit leur maîtresse au complot de Babington ; ils n'ignoroient pas qu'ils s'exposeroient à toutes les rigueurs de la prison , aux tortures , à la mort même , s'ils refusoient les éclaircissemens qu'on exigeoit d'eux. Dans le cas d'une procédure criminelle ordinaire , cette preuve , malgré ce qu'elle a de défectueux pourroit passer pour juridique , & même pour suffisante ; sur-tout , si on n'y opposoit pas quelques moyens de récusation qui l'infirmassent ; mais , dans un procès de la nature de celui-ci , où la partie poursuivante appuyoit ses propres intérêts de sa puissance absolue ; où il étoit clair que le désir de voir condamner Marie se servoit de la raison d'état , très-importante en elle-même , la déposition de deux témoins contre cette Princesse , ne paroît plus d'un si grand poids : quand même ils auroient mérité encore plus de considération personnelle, leur témoignage avoit besoin d'être étayé par des circonstances plus fortes , pour éloigner tout soupçon d'injustice & de tyrannie. Il faut convenir que les preuves produites contre Marie , ne sont pas totalement dépouillées de cet avantage. Il est très-difficile, par exemple, pour ne pas dire impossible , de rendre raison de la réponse reçue par Babington , écrite au nom de Marie , & dans le chiffre concerté entr'eux , sans accorder que l'intrigue avoit été communiquée à cette Princesse. Tel est le jour dans lequel paroît cette affaire, même après que le tems a dévoilé tout ce qui peut diriger notre jugement à son égard. Il n'est donc pas étonnant que la Reine d'Ecosse , sans le secours d'aucuns conseils , & confondue par une procédure si extraordinaire , se soit trouvée hors d'état de se défendre victorieusement devant les Commissaires ; elle se borna presque absolument à se retrancher sur la négative ; mais , quelque force que dût avoir sa négation , elle l'avoit

(a) State Trials , Vol. 1. p. 113.

1586.

affoiblie, en assurant positivement n'avoir jamais eu aucune correspondance avec Babington; fait sur lequel il ne restoit pas le doute le plus léger (a). Elle prétendit que Nau & Curle lui ayant prêté serment de discrétion & de fidélité, leur témoignage contre-elle ne devoit pas être reçu. Elle avoua cependant que Nau avoit été au service du Cardinal de Lorraine, son oncle, & que le Roi de France le lui avoit recommandé comme un homme auquel elle pouvoit donner sa confiance. Elle reconnut aussi Curle pour un très-honnête homme, mais foible, & qui se laissoit aisément conduire par Nau. Elle se défendit sur ce que, si ces deux hommes avoient écrit des lettres & reçu des réponses sans qu'elle en eût connoissance, l'imputation n'en devoit pas retomber sur elle; cette Princesse ajouta qu'elle étoit d'autant plus portée à former ce soupçon contr'eux, que, dans d'autres occasions, Nau s'étoit déjà rendu coupable de la même témérité, & avoit hazardé de traiter des affaires sous son nom sans lui en avoir rien communiqué (b).

(a) La collection des papiers d'Etat, faite par Murden, prouve, sans réplique, que Marie avoit entretenu une longue correspondance avec Babington, p. 513. 516. 532. 533. Elle en entretenoit une pareille avec Ballard, Morgan, & Charles Paget. Elle concerta même avec eux le plan d'un soulèvement, & d'une invasion en Angleterre par l'Espagne, p. 528. & 531. Les mêmes papiers démontrent qu'il y avoit eu une discontinuation dans la correspondance de Babington, ce qui s'accorde avec le récit de Murden. Voyez les papiers d'Etat, où Morgan recommande à Marie de renouveler la correspondance avec Babington. Il paroît que les premières lettres entr'elle & Babington ont été égarées par quelque accident. Ces détails prouvent que la négation de Marie n'est d'aucun poids pour la justifier de son crime; & que sa correspondance avec Babington contenoit des particularités qu'elle ne vouloit pas avouer.

(b) Il y a trois suppositions par les-

quelles on pourroit expliquer les Lettres écrites à Babington, sans qu'il y eût de la connivence de la part de Marie dans le complot d'assassiner Elisabeth. La première, que Marie paroît avoir saisie elle-même, seroit que ses Secrétaires eussent reçu des Lettres de Babington, & se fussent hazardés d'y répondre, sans en parler à leur Maîtresse; mais il est absolument hors de vraisemblance qu'une Princesse, qui avoit autant de sens & d'esprit qu'elle, eût été traitée si légèrement par des gens attachés à son service, vivant dans la même maison avec elle, & à portée de lui communiquer à tout moment ce secret. Si la conspiration manquoit, ils devoient s'attendre au châtement le plus rigoureux de la part de la Cour d'Angleterre; & si elle réussissoit, la moindre chose qui pût leur arriver pour leur témérité, étoit de tomber dans la disgrâce de leur propre Maîtresse. Ajoutez à cela, que la participation de Marie devenoit en quelque sorte nécessaire pour exécuter le projet de son

La seule circonstance de sa défense , qui paroisse de quelque force fut la demande qu'elle fit que Nau & Curle lui fussent confrontés ; & la certitude qu'elle montrait , qu'ils ne

1586.

évasion. On s'étoit proposé d'attaquer ses Gardes tandis qu'elle seroit à la chasse ; il falloit donc qu'elle convint du tems & du lieu avec les conjurés. La seconde supposition seroit que ces deux Secrétaires eussent été des traîtres , gagnés par Walsingham , & eussent fait une réponse en se servant du chiffre de leur Maîtresse pour la compromettre dans la conspiration ; mais ces deux hommes avoient vécu long-tems avec la Reine d'Ecosse , avoient eu toute sa confiance , & n'avoient jamais donné ni à elle , ni à ses Partisans , aucun sujet de soupçon sur leur compte. Camden nous dit que Curle , dans la suite , demanda une récompense à Walsingham , qu'il prétendoit lui avoir été promise ; & que Walsingham lui répondit qu'il ne lui en étoit point dû ; qu'il n'avoit fait aucune découverte , lors de son interrogatoire , qui ne fût déjà scûe avec certitude d'autre part que de la sienne. Enfin la troisième supposition seroit , que la Reine & ses deux Secrétaires , Nau & Curle , n'eussent jamais vû de Lettres de Babington , ou n'y eussent jantais répondu ; & que Walsingham , ayant déchiffré la première , eût lui-même fabriqué la réponse ; mais cette supposition entraîneroit la fausseté de tout ce que rapporte Camden de l'accès qu'eût Gifford auprès de la Reine d'Ecosse , & du refus que Paulet fit de permettre que l'on corrompit un de ses gens. Cette supposition d'ailleurs insinuerait , que la déposition de Curle & de Nau leur auroit été arrachée par la terreur & la violence ; auquel cas ils n'auroient sûrement pas manqué dans la suite de se rétracter pour leur propre justification , sur-tout depuis l'avènement de Jacques à la Couronne d'Angleterre ; or , Camden nous apprend , qu'après cet événement , Nau persista toujours dans sa déposition.

On doit aussi considérer que ces deux dernières suppositions prêtent une con-

duite si criminelle & si monstrueuse à Walsingham , & conséquemment à Elisabeth (car elle n'auroit pû l'ignorer) qu'elle passe toute croyance. Si on réfléchit sur l'état des affaires , & sur les préjugés de ce tems , on trouvera le consentement de Marie au complot de Babington , beaucoup plus naturel , & plus vraisemblable : elle regardoit Elisabeth comme usurpatrice & comme une hérétique ; elle la voyoit sous l'aspect d'une ennemie implacable & personnelle ; elle savoit que les projets d'assassinats étoient très-communs dans ce siècle , & généralement approuvés par les Catholiques zélés : le succès de cette entreprise lui rendoit à la fois le Trône & la liberté ; il ne doit pas paroître étrange , que lorsque la superstition seule put suffire pour précipiter un homme , du mérite de Babington , dans un complot aussi criminel , le même motif , joint à tant d'autres intérêts , y entraîna Marie ; & qu'elle donna les mains à un projet conçu par ses amis. On doit croire que , si un pareil plan lui fut présenté avec quelque apparence de succès , elle dut nécessairement s'y prêter. Il convenoit aux vûes de Walsingham , & du Ministère Anglois , de lui faciliter la communication de toutes ces intrigues , dès qu'ils avoient trouvé des expédiens pour intercepter ses réponses , & pour découvrir la conspiration ; alors , pour expliquer la lettre remise à Babington , il faut supposer nécessairement que Walsingham étoit au fait de ce qui se passoit.

Si Curle & Nau ne furent pas punis par Elisabeth , c'est qu'il ne s'est jamais pratiqué d'infliger des peines aux moindres coupables qui déposent contre les principaux criminels.

Ce qui doit faire rejeter ces trois suppositions , c'est qu'elles sont , par elles-mêmes , dépouillées de toutes probabilités. Les Partisans de Marie ne donneroient aucune raison de préférer l'une à

1586.

persisteroient pas dans leurs dépositions en sa présence. Mais cette demande, quoiqu'équitable, n'étoit pas admise par la loi, dans les cas de haute trahison; elle étoit même souvent refusée dans les autres procès faits à la poursuite du Souverain. La clause contenue dans un acte de la treizième année du règne d'Elisabeth étoit une nouveauté; elle portoit que les espèces de trahisons, qu'on y avoit énoncées, seroient prouvées par deux témoins confrontés avec l'accusé (a). Mais ce ne fut pas conformément à cet acte que l'on fit le procès à Marie; les Ministres & les gens du Roi pouvoient toujours refuser en sûreté de se relâcher à aucune indulgence au-delà de ce que la lettre stricte des loix & des coutumes des Cours de justice exigeoient d'eux; d'ailleurs, ces Secrétaires n'étoient probablement pas à Fotheringay pendant l'instruction du procès, & les Commissaires se trouvoient alors dans le cas de ne

l'autre; & aucune preuve, même la plus légère, ne les appuie. Dans le tems de l'événement, ni après, les Défenseurs zélés & nombreux de Marie, tant au dedans, qu'au dehors du Royaume, n'ont fait aucune découverte qui nous conduise à croire l'une de ces trois suppositions. Aujourd'hui même, les Apologues semblent ne s'être pas fixés sur le choix de ces prétendues possibilités. Les preuves positives, fournies par deux témoins dignes de foi, appuyées par d'autres circonstances très-fortes, restent toujours victorieuses. Babington, qui avoit un si grand intérêt à se procurer une correspondance avec la Reine d'Écosse, crut en avoir trouvé le moyen, & ne douta jamais d'avoir reçu une réponse de la part: lui, & les autres Conjurés, moururent dans cette persuasion. Il n'est rien arrivé depuis, qui nous prouve qu'ils étoient dans l'erreur: sur quel fondement aujourd'hui douteroit-on de la justesse de leur opinion? Camden, apologiste déclaré de Marie, est contraint de raconter le fait, d'une manière qui suppose son crime évident, tant il étoit impossible d'y prêter une tournure spécieuse & différente, même

à un Auteur partial & contemporain de cette Princesse.

La question auroit paru sous ce point de vue, même pendant le procès de Marie. Mais ce qui met actuellement son crime hors de doute, est le passage suivant d'une de ses lettres à Morgan en date du 27. Juillet 1586. » Babington » s'est offert de lui-même, de la façon » la plus honnête & la plus obligeante, » à tenter tous les moyens que je voudrois; j'espère qu'il est satisfait par » deux différentes lettres que je lui ai » écrites, depuis que j'ai reçu la sienne. » C'est par le moyen que je lui ai indiqué, qu'il me l'a fait parvenir avec » votre précédente. » Murden, p. 533. Babington confessa qu'il avoit offert à Marie d'assassiner Elisabeth. Il paroît, par ceci, qu'elle avoit accepté l'offre; ainsi toutes les suppositions de lettres contrefaites par Walsingham, & de témérité, ou de perfidie, contre Nau & Curle, tombent absolument.

(a) Cette Loi de la cinq & sixième année d'Edward VI. cap. 11. qui ordonnoit la confrontation de deux témoins, fut révoquée par la première qui fut faite sous le règne de Marie.

pouvoir les représenter sur la demande de Marie (a).

1586.

Il y eut deux incidens pendant ce procès, qui méritent d'être observés : on lut une des lettres écrites entre Marie & Babington, dans laquelle il étoit fait mention du Comte d'Arundel & de ses freres. » Hélas, dit cette Princesse en » jettant un profond soupir à leur nom, que cette illustre » maison des Howards à souffert pour l'amour de moi. » Elle ajouta à l'égard de cette lettre qu'il étoit facile de contrefaire le chiffre d'un autre ; qu'elle craignoit que cet artifice ne fût très-familier à Walsingham ; & qu'elle avoit déjà entendu dire qu'il l'avoit employé, tout à la fois contre sa vie & celle de son fils. Walsingham, qui étoit un des Commissaires, se leva sur cette accusation ; il protesta que, comme particulier, il n'avoit jamais rien entrepris contre la Reine d'Ecosse ; mais qu'à titre de Ministre, chargé de veiller au bien public, il avouoit que son zèle pour la sûreté de sa Souveraine l'avoit rendu actif à chercher tous les moyens possibles de découvrir les complots que l'on tramoit contre sa personne sacrée, & son autorité ; que pour parvenir à ce but, il feroit non-seulement usage des éclaircissemens qu'il avoit tirés de Ballard ou de quelqu'autre conjuré, mais qu'il les récompenseroit d'avoir trahi leurs complices ; il demanda ensuite pourquoi aucun des criminels ne l'avoit pris à partie pendant l'instruction de leur procès, ou au moment de leur exécution, s'il avoit employé des expédiens indignes de son caractère & de sa place ? Marie tâcha de l'appaiser en lui disant qu'elle ne parloit que d'après des oui-dire. Elle le pria de vouloir bien désormais ne pas ajouter plus de foi aux calomnies dont on la noircissoit, qu'elle n'en ajoutoit à celles que l'on répandoit aussi contre lui. La réputation universelle d'honneur & de probité qu'avoit en effet Sir François Walsingham, le mettoit au-dessus du soupçon qu'il pût être fauf-

(a) La Reine Elisabeth étoit si disposée à permettre que Nau & Curle comparussent dans le procès qu'elle écrivit à Burleigh & à Walsingham à ce sujet, une lettre datée du 7. Octobre, que l'on trouve dans les Collections manuscrites de Forbes. Elle disoit seulement qu'elle trouvoit cela superflus, quoi qu'elle y consentit. La non-confrontation des témoins ne fut pas le résultat d'un dessein formé. C'étoit simplement l'usage du siècle.

1586.

Le 25. Oc-
tobre.Sentence
contre Marie.

faire ou suborneur. Les Ministres les plus pervers, dans les tems les plus corrompus, auroient honte eux mêmes d'employer des ruses qui les exposeroient à ces noms odieux.

Lorsque l'instruction du procès fut finie à Fotheringay les Commissaires s'ajournerent à la Chambre Etoilée à Londres. Après y avoir fait prêter serment aux deux Secrétaires de Marie, que, sans contrainte & sans espoir de récompenses, ils affirmeraient l'authenticité des lettres qu'on leur représentoit, les Commissaires prononcèrent, signèrent & scelerent une Sentence de mort contre la Reine d'Ecosse. Le même jour, eux & les Juges firent publier une déclaration qui contenoit » que cette Sentence ne dérogeroit ni aux droits ni à » l'honneur de Jacques Roi d'Ecosse, & que ce Prince con- » tinueroit de jouir du même rang, des mêmes prérogatives » & des mêmes droits, que si elle étoit non avenue » (a)

Elisabeth avoit enfin conduit les choses contre Marie au point où elle les désiroit, avec tant d'ardeur, depuis si long-tems. Elle étoit parvenue à trouver une raison plausible pour se venger d'une concurrente que dès le commencement de son règne elle avoit toujours haïe & redoutée. Il restoit cependant des observations à faire, qui l'empêchoient de se livrer sur le champ à son ressentiment. Elle prévoyoit de quelles couleurs affreuses les nombreux partisans de Marie peindroient cet exemple donné d'un tribunal extraordinaire; elle ne craignoit pas moins les reproches des puissances étrangères; & peut-être ceux de la postérité; elle sembloit avoir foulé aux pieds tout à la fois les droits de l'hospitalité, ceux du sang, & de la Majesté Royale; ce sacrifice de la générosité à l'intérêt, de la clémence au désir de se venger pouvoit paroître également indécent de la part d'une Souveraine & d'une femme. Elisabeth, habile dans l'art de feindre, affecta la plus forte répugnance à l'exécution de la sentence; se para des dehors de la plus tendre compassion pour sa prisonnière; étala tous ses scrupules; forma des objections; rejetta les sollicitations de ses courtisans & de ses Ministres; & attesta que, sans l'extrême intérêt qu'elle prenoit à la sûreté de son peuple, elle n'hé-

(a) Camden, p. 526.

siteroit pas un moment à pardonner toutes les injures qu'elle avoit reçues de la Reine d'Ecosse.

1586.

Le 29. Octobre.

Pour que la voix de ce peuple si cher, qui demandoit la mort de Marie se fit mieux entendre, Elisabeth convoqua un nouveau Parlement. Elle connoissoit trop bien, & les dispositions ordinaires de cette assemblée, & l'influence de ses Ministres sur ceux qui la composoient pour ne pas s'attendre aux sollicitations pressantes qu'on lui feroit de consentir à ce qu'en secret elle souhaitoit vivement. Elle n'ouvrit pas la séance en personne; elle en chargea trois Commissaires, le Chancelier Bromley, le Trésorier Burleigh, & le Comte de Derby. La raison qu'ils donnerent de son absence fut que, prévoyant qu'on agiteroit l'affaire de Marie, la Reine étoit si profondément touchée de ce triste événement, qu'elle n'avoit pas le courage d'être présente aux délibérations dont il seroit la matière; qu'elle détournoit ses yeux d'un objet de douleur pour son ame. Mais elle vouloit aussi, par cette précaution inusitée, que le peuple fut le danger auquel sa personne étoit exposée à toute heure; elle cherchoit même à le rendre encore plus ardent à demander vengeance des coupables, dont les intrigues séditeuses, & les attentats barbares avoient si long-tems menacé ses jours (a).

Le Parlement répondit à l'attente de la Reine. Les deux Chambres ratifierent unanimement la sentence de Marie. On convint de présenter une requête à Elisabeth pour obtenir qu'elle consentit à la publication & à l'exécution de ce jugement (b). Elle fit une réponse équivoque, embarrassée, pleine d'artifices réels & d'irrésolution apparente. Elle rappelloit les dangers auxquels sa vie avoit été continuellement exposée; elle ajoutoit qu'elle consentiroit volontiers à mourir, si elle ne prévoyoit pas les calamités que sa mort feroit tomber sur la Nation; elle s'étendoit sur l'extrême affection qu'elle sentoit pour son peuple; elle vantoit la clémence de son caractère; elle déployoit la répugnance invincible qu'elle avoit pour procéder à la rigueur contre son infortunée parente; elle attestoit que la dernière loi sur laquelle cette Princesse avoit

(a) D'Ewes, p. 375.

(b) Ibid. p. 379.

1586. été jugée, n'avoit point été faite pour lui tendre des embûches ; qu'au contraire on avoit eu pour obj. de l'avertir de ne pas s'engager dans des intrigues capables de l'exposer aux peines dont on la menaçoit si ouvertement ; elle conjuroit enfin le Parlement d'examiner s'il n'y auroit pas d'autres moyens d'assurer la tranquillité de l'Angleterre, que celui de faire périr la Reine d'Ecosse (a). Le Parlement, pour obéir aux ordres d'Elisabeth, remit l'affaire en délibération ; mais il ne trouva aucun autre expédient qui lui parût possible. Les deux Chambres réitérèrent leurs sollicitations, leurs prières & leurs raisonnemens. Elles remontrèrent que cette clémence pour la Reine d'Ecosse devenoit dans Elisabeth une cruauté pour les Anglois, ses sujets & ses enfans ; elles appuyèrent sur ce que, si c'étoit une injustice de refuser l'exécution de la loi à un seul citoyen, cette injustice devenoit encore plus criante, faite à tout le corps de la nation qui demandoit instamment à sa Souveraine ce gage de ses soins & de sa tendresse maternelle. Cette seconde requête renouvela vivement les incertitudes & les scrupules prétendus d'Elisabeth. Elle déplora le malheur de sa situation ; elle se plaignit de cette importunité du Parlement ; elle recommença ses protestations d'amour pour son peuple ; & laissa les députés dans le doute du parti qu'elle prendroit après toutes ces délibérations (b).

(a) D'Ewes, p. 402. 403.

(b) Ce Parlement accorda un subsid. & deux quinzièmes à la Reine. Il s'ajourna lui-même pour se rassembler après l'exécution. Il se passa des choses assez remarquables pendant cette Séance pour mériter d'être rapportées. Nous transcrirons les propres paroles de Sir Simon d'Ewes, p. 410. & 411. presque entièrement extraites mot à mot du Journal de Townsend. Un Lundi 27. Février, M. Cope, après avoir parlé de la nécessité d'avoir des Ministres instruits, & de mettre de la réforme dans plusieurs abus de l'état Ecclésiastique, présenta à la Chambre un Bill & un Livre manuscrit. L'objet du Bill étoit de demander que

toutes les Loix, alors en vigueur touchant le Gouvernement Ecclésiastique, fussent annullées ; & que l'on statuât que les prières contenues dans le Livre actuellement présenté, fussent reçues & usitées exclusivement dans l'Eglise ; ce Livre contenoit la formule des prières & des cérémonies dans l'administration des Sacremens, avec les autres Rites & Cérémonies qu'il falloit admettre dans le Service Divin. M. Cope requeroit que ledit Livre fût lu. A quoi l'Orateur répondit, que Sa Majesté avoit déjà défendu à la Chambre de s'ingérer à prendre connoissance de ces sortes de matières ; qu'elle avoit promis de donner des ordres pour la réforme nécessaire ;

Malgré

Malgré l'éloignement qu'Elisabeth marquoit pour que la sentence contre Marie fut exécutée, elle consentit cependant à rendre publique la requête du Parlement qui l'en pressoit.

1586.

qu'il ne doutoit pas qu'ils ne fussent à la satisfaction de toute la Nation ; & qu'il désiroit qu'on n'insistât pas sur cette lecture. Malgré cela, la Chambre la demanda ; l'Orateur dit alors au Greffier de lire. La Chambre commençoit à écouter lorsque M. Dalton s'y opposa : il dit qu'il n'étoit pas convenable de faire cette lecture ; que c'étoit entreprendre d'établir une nouvelle formule dans l'administration des Sacremens de l'Eglise, & vouloir proscrire le livre des Prières ordinaires usitées dans tout le Royaume ; qu'il croyoit que cette conduite attireroit l'indignation de la Reine sur la Chambre ; que Sa Majesté s'étoit spécialement chargée de la connoissance & de la direction de ces Réglemens. M. Lewkenor le réfuta en tâchant de montrer la nécessité d'avoir des Prédicateurs & d'en avoir de savans ; il conclut par opiner qu'on lût la requête & le Livre. M. Hurleston & M. Bainbrigg parlèrent sur le même sujet ; & le tems de l'Assemblée s'étant écoulé, elle se sépara sans avoir lû, ni le Livre, ni la Requête. Cela fait, la Reine envoya demander à M. l'Orateur le Livre & la Requête en question, ainsi qu'un autre Livre & une autre Requête pour le même objet, qui avoient été présentés pendant la dernière Session du Parlement ; l'Orateur les fit remettre à Sa Majesté le Mardi 28. Février. La Reine envoya chercher M. l'Orateur, ce qui fut cause que la Chambre ne siégea pas. Le Vendredi, premier Mars, M. Wentworth délivra à M. l'Orateur quelques articles contenant des questions sur les libertés de la Chambre, à quelques-unes desquelles il s'offroit de répondre ; & il demanda qu'elles fussent lûes ; M. l'Orateur le pria de suspendre la discussion de ces matières jusqu'à ce que la Reine eût fait connoître clairement ses intentions à l'égard de la Requête & du Livre présentés à la Chambre en dernier lieu. M. Wentworth ne

s'en tint pas à cette réponse, & insista sur la lecture de ses articles. Il débuta, en les donnant, par se plaindre de ce que lui, & beaucoup d'autres, n'osoient s'expliquer avec confiance, parce qu'ils ignoroient jusqu'où devoient s'étendre les libertés de la Chambre : voici quelles étoient ces questions ; Savoir si le Parlement n'étoit pas un Sanctuaire où chacun des Membres qui le composoient pouvoit, sans opposition de personne, & sans encourir la rigueur des Loix, s'expliquer librement par la voie du Bill, ou l'usage du discours, sur les griefs de la Nation touchant le Service de Dieu, la sûreté du Souverain, & celle du Royaume ? S'il étoit possible de fixer le culte dû à Dieu, & de faire le bien du service du Roi & de l'Etat, en ôtant au Parlement le droit de parler avec liberté sur ces objets ? Si la Nation avoit quelque autre Tribunal que le Parlement, où l'on put faire, étendre, ou restreindre les Loix du Royaume ? Si ce n'étoit pas agir contre les ordres de ce Parlement, que de se taire sur quelque article d'importance connu du Prince, ou de quelqu'autre, concernant le bien du Service de Dieu, du Souverain & de l'Etat, sans le consentement de la Chambre ? Si l'Orateur, ou quelqu'autre, pouvoit interrompre un des Membres du Parlement, qui discute sur ce qui intéresse l'un des objets ci-dessus énoncés ? Si l'Orateur avoit droit, quand il le vouloit, de faire cesser la Séance sans le consentement de la Chambre, lorsqu'on a déjà entamé une question ? Si l'Orateur devoit présider dans la Chambre à l'égard de tout ce qu'on y traite ; ou s'il devoit être lui-même subordonné à la Chambre dans tous les cas ? Si le Prince & l'Etat pouvoient exister, se soutenir, & se maintenir sans Parlement, & néanmoins sans altérer le Gouvernement ? A la fin de ces questions, dit M. Simon d'Ewes, j'ai trouvé écrite cette petite note suivante, par

1586.

Cette proclamation parut répandre une joye universelle & sincere parmi le peuple. Le Lord Buckurit, & Beale Greffier du Conseil furent envoyés à la Reine d'Ecosse pour lui notifier la sentence rendue contre-elle, la ratification du Parlement, & les pressantes sollicitations de ce corps pour en accélérer l'exécution; persuadé que jamais la religion Angli-

laquelle on apprend, & ce que Puckering, l'Orateur, fit desdites questions après les avoir reçues, & ce que devint cette affaire. » M. Puckering mit ces » questions dans sa poche, & montra à » Sir Thomas Heneage, qui avoit aussi » traité cette matiere, que M. Wentworth étoit envoyé à la Tour, & les » questions restèrent en oubli. M. Buckler d'Essex, trahit sa foi en abandonnant l'affaire, & on ne fit rien de plus. » Après ce récit, continue Sir Simon d'Ewes, de ladite affaire de M. Wentworth décrit dans le Livre original du Journal, il se trouve seulement cette courte conclusion du jour même : » Ce jour, M. l'Orateur, étant mandé » par la Reine, la Chambre s'est séparée. » Le Jeudi deux Mars, M. Cope, M. Lewkenor, M. Harlston, & M. Bainbrigg, furent mandés par Mylord Chancelier, & par divers Membres du Conseil-Privé, & de-là envoyés à la Tour. Le Samedi quatre de Mars, Sir Jonh Higham représenta à la Chambre, que plusieurs Membres des plus estimables & des plus nécessaires qu'eussent les Communes, leur étoient enlevés, & qu'elles devoient supplier humblement Sa Majesté de les rendre à leurs fonctions. M. le Vice-Chambellan répondit à ce discours que si ces Membres avoient été mis en prison pour fait qui intéressât les Privilèges de cette Chambre, on pourroit alors présenter une petition à la Reine; mais que si c'étoit pour autres causes, on ne feroit qu'irriter davantage Sa Majesté; & qu'il invitoit les Communes à se tenir tranquilles jusqu'à ce qu'on fut mieux instruit: ce qui ne pourroit être long. Ensuite il dit qu'à l'égard du Livre de Prieres & de la Requête, la Reine avoit jugé à propos, pour

de justes raisons, qui lui étoient bien connues, de supprimer l'un & l'autre; & qu'elle ne croyoit pas convenable à la Majesté de son rang, de rendre compte de ses actions. Mais, quoiqu'il en fût de ce que M. le Vice-Chambellan prétendoit, il est plus que probable que ces Membres des Communes avoient été emprisonnés pour s'être mêlés des affaires de l'Eglise, chose que Sa Majesté avoit tant de fois défendue, & qui avoit donné lieu à tant de disputes, & d'Assemblées entre les deux Chambres pendant le dernier Parlement.

Ce détail est tout ce qui nous est conservé sur cette affaire dans Sir Simon d'Ewes & Townsend: il paroît que les Membres du Parlement dont il s'agit, furent retenus en prison jusqu'à ce qu'il plût à la Reine de les relâcher. Les questions de M. Wentworth sont curieuses en ce qu'elles contiennent les premières foibles lueurs de la constitution actuelle du Gouvernement Anglois, quoique promptement éclipsées par le Gouvernement arbitraire d'Elisabeth. Wentworth fut en effet, & par ses principes de puritanisme, & par son amour pour la liberté, (deux caractères, d'un mérite inégal, mais qui s'unissent & se fortifient ensemble) le véritable Précurseur des Hambdens, des Pym, & des Hollis. Ceux-ci, dans le siècle suivant, avec moins de courage, parce qu'il y avoit moins de danger, rendirent leurs principes triomphans. Je demande seulement s'il n'est pas clair, par tout ce que l'on voit qui s'est passé, que sous les deux régnes suivans, c'est le peuple qui a empiété sur les droits du Souverain, & non pas le Souverain qui a voulu usurper ceux du peuple comme on l'a prétendu.

cane ne s'affermiroit tranquillement tant que cette Princesse vivroit : Marie ne fut point déconcertée à cette nouvelle ; elle s'attacha au contraire avec une espèce de transport à la dernière circonstance , & dit que puisque sa mort étoit regardée par les Protestans , comme nécessaire à l'établissement de leur doctrine , elle étoit vraiment martyr de sa religion , & avoit droit à tous les mérites attachés à ce glorieux caractère. Elle ajouta que les Anglois avoient souvent trempé leurs mains dans le sang de leurs Souverains ; qu'il n'étoit pas extraordinaire qu'ils eussent la même cruauté à l'égard d'une Princesse descendue de ces Rois malheureux (a). Paulet à la garde duquel elle étoit confiée eut ordre de faire ôter le dais de son appartement , & de ne plus la traiter désormais avec les respects dus aux têtes couronnées. Il lui signifia qu'elle n'étoit plus considérée que comme une personne morte civilement , & dès lors totalement dégradée (b). Elle reçut cet outrage sans marquer la moindre émotion , & se contenta de répondre qu'elle tenoit de Dieu seul l'auguste caractère de la Royauté , & qu'aucune puissance de la terre ne pouvoit l'en dépouiller.

La Reine d'Ecosse écrivit pour la dernière fois à Elisabeth. Sa lettre étoit pleine de dignité , & respiroit cet esprit de modération & de charité si convenable dans le moment où elle alloit voir finir les malheurs de sa vie. Elle ne se permit pas un mot pour tâcher de détourner la sentence fatale ; elle exprima au contraire sa reconnoissance envers le Ciel qui terminoit d'une manière si prompte son triste passage ici bas ; elle demandoit ensuite quelques graces à Elisabeth , & la prioit de les lui accorder elle même , & de ne pas la réduire à les solliciter auprès de ses Ministres , qui avoient montré tant de haine pour sa religion & pour sa personne ; elle marquoit aussi le désir , qu'après que ses ennemis se feroient rassasiés de son sang innocent , son corps , condamné disoit-elle , à ne jamais jouir d'aucune tranquillité tant qu'il seroit uni à son ame , fût remis à ses domestiques , & porté en France pour y être mis en terre-sainte avec les

1586.

(a) Camden , p. 528.

(b) Spotswood , p. 351.

1586.

restes précieux de sa mere ; en Ecoffe , ajoutoit-elle , les tombeaux de ses peres étoient violés , & les Eglises détruites ou profanées ; en Angleterre , où elle pourroit être inhumée parmi les anciens Rois ses ayeux & ceux d'Elisabeth , elle ne pouvoit espérer d'être mise dans la sépulture suivant les rites & les cérémonies de sa religion ; elle prioit que le pouvoir de la faire mourir secrètement ne fût confié à personne , sans l'aveu d'Elisabeth ; mais que son exécution fût publique , & que ses anciens domestiques l'y accompagnassent , pour rendre témoignage de sa persévérance dans sa foi , & de sa résignation aux décrets du Ciel ; elle supplioit qu'après sa mort , on laissât jouir ses domestiques de ce qu'elle leur légue- roit , & qu'il leur fût permis de se retirer où ils jugeroient à propos. Elle finissoit par conjurer Elisabeth , au nom de leur parenté , par la mémoire de Henry VII , leur ancêtre commun , par la dignité Royale , dont elles étoient toutes les deux revêtues , de ne lui refuser aucune de ces dernières graces (a). Elisabeth ne répondit pas à cette lettre , ne voulant ni accabler Marie par un refus dans la situation où elle étoit , ni lui accorder quelques-unes de ses demandes dont elle pré- voyoit les inconvéniens.

Tandis que la Reine d'Ecoffe se disposoit à subir son sort , les puissances étrangères faisoient tous leurs efforts auprès d'Elisabeth pour prévenir l'exécution de la sentence. Henry ne se contenta pas d'y employer l'Aubespine résident de France à Londres , & entièrement dévoué à la maison de Guise , il envoya encore Bellievre solliciter ouvertement pour sauver les jours de Marie. Le Duc de Guise & la ligue mena- çoient vivement alors l'autorité du Roi ; Elisabeth savoit que ce Monarque se croyoit obligé par décence à s'intéres- ser hautement en faveur de Marie ; mais elle ne doutoit pas qu'intérieurement il ne fût bien aise de la mort de cette Prin- cesse , dont l'élévation & la fortune servoient de fondement à l'audace & aux projets ambitieux de ses plus dangereux ennemis. On a même prétendu que Bellievre avoit ordre de faire les plus fortes représentations en public contre l'exé-

(a) Camden , p. 529. Jebb , Vol. II. p. 295.

cution de la Reine d'Ecosse ; mais d'exhorter Elisabeth en particulier à ne pas différer un acte de justice si nécessaire à leurs communs intérêts (a). que l'intercession du Roi de France fût sincère , ou non , elle ne produisit aucun effet ; & Elisabeth persista dans sa même résolution.

1586.

Les sollicitations du jeune Roi d'Ecosse , sans être capables de rien changer au dessein d'Elisabeth , méritoient cependant plus de considérations à bien des égards. Dès que Jacques eut appris la procédure & la condamnation de sa mere , il dépêcha à Londres William Keith, Gentilhomme de sa Chambre , & écrivit une lettre à la Reine , dans laquelle il s'exprimoit en termes très-forts sur l'indignité de cette procédure. Il témoignoit la surprise où il étoit que les Grands , & les Ministres Anglois eussent osé citer en jugement une Reine d'Ecosse issue du Sang Royal d'Angleterre , & prononcer une sentence de mort contre-elle ; il ajoutoit que son étonnement redoubloit encore en apprenant que l'on pensoit sérieusement à mettre cette sentence à exécution ; il prioit Elisabeth de réfléchir à la honte qu'elle alloit imprimer à son nom , en trempant ses mains dans le sang de sa plus proche parente , Reine comme elle , & du même sexe ; que par cet attentat inoui elle alloit outrager , toutes les têtes couronnées & se dégrader elle-même ; qu'en abaissant ainsi les Souverains au niveau des autres hommes , elle enseignoit aux peuples à oublier tout ce qu'ils devoient à ceux que le Ciel avoit choisi pour les gouverner ; que de son côté il regardoit cette insulte comme si énorme , que rien ne lui paroïssoit capable de l'expier ; qu'il ne lui étoit plus permis dorenavant d'entretenir aucune espèce de correspondance avec une personne qui , sans nul droit légitime avoit condamné sa mere à une mort ignominieuse ; que si les sentimens de la nature , & les loix du devoir ne le portoient pas à s'en venger , l'honneur seul l'exigeroit de lui ; qu'il ne se justifieroit jamais aux yeux du monde entier , s'il ne faisoit pas tous ses efforts , s'il ne bravoit pas tous les dangers pour tirer raison d'une indignité pareille (b) ; peu de tems après Jacques envoya le Gouver-

Entremise du
Roi Jacques

(a) Du Maurier.

(b) Spotswood, p. 351.

1586.

neur de Gray , & Sir Robert Melvil pour appuyer les remontrances de Keith , & pour employer tour à tour les raisons & les menaces auprès d'Elisabeth. Elle fut d'abord offensée de la hauteur de ces sollicitations , & elle répondit du même ton aux Ambassadeurs Ecoffois. Lorsqu'elle eut fait réflexion que Jacques ne faisoit que remplir un devoir sacré , en montrant cette véhémence , elle s'appaîsa ; mais elle se tint toujours dans la résolution de sacrifier Marie (a). On a crû que le Gouverneur de Gray , gagné par les ennemis de cette Princesse , conseilloit secrètement de n'avoir aucun ménagement pour elle , & qu'il s'étoit même chargé du soin de calmer le ressentiment de son maître. Ainsi Elisabeth étoit encouragée par plusieurs circonstances à faire peu d'attention aux sollicitations de Jacques , & à dédaigner tous les efforts qu'il pouvoit employer pour sauver sa mere. Elle connoissoit parfaitement le caractère de ce Prince , ses intérêts , les factions qui divisoient ses sujets , & la haine invétérée que les Protestans , sur-tout les Ministres , avoient pour la Reine d'Ecosse. Ces derniers événemens avoient mis les dispositions du Clergé dans tout leur jour. Jacques , voyant la persévérance d'Elisabeth , ordonna des prieres pour Marie dans toutes les Eglises ; mais , afin de ne pas s'exposer à la mauvaise humeur des Ecclésiastiques , il eût soin que la formule de ces prieres fût aussi circonspecte qu'humaine & pieuse ; c'étoit : » qu'il plût à Dieu de faire luire sur Marie » la lumiere de sa vérité , & de la sauver du danger apparent dont elle étoit menacée. » Mais , excepté les Chapelains du Roi , & un seul Ecclésiastique , tous les Prédicans refuserent de souiller leurs Eglises , en priant pour une Papiste , & ne daignerent seulement pas demander sa conversion au Ciel. Jacques , ne voulant ou n'osant pas punir cette désobéissance , dissimula qu'il s'en fut apperçu ; il indiqua un autre jour pour ces prieres dans l'intention de procurer aux Ministres le moyen de réparer leur faute ; & , afin de se mettre au moins à l'abry de toute insulte de leur part , il engagea l'Archevêque de Saint Andrews à prêcher devant lui. Le Clergé eut la malignité de déconcerter cet arrangement , en excitant

(a) Ibid. p. 353.

Couper, jeune homme qui n'étoit pas encore dans les ordres, à s'emparer de la chaire dès le matin, pour en exclure le Prélat. Lorsque le Roi entra dans l'Eglise, & qu'il vit la chaire occupée par Couper, il lui adressa la parole, & lui dit que la place avoit été destinée à un autre; que cependant puisqu'il y étoit, s'il vouloit obéir à l'ordre donné de prier pour Marie, il n'avoit qu'à continuer les fonctions de son ministère; le Prédicateur répondit qu'il feroit ce que le Saint-Esprit lui inspireroit. Cette réponse décela son intention à Jacques; qui lui ordonna de sortir de la chaire: comme Couper ne paroïssoit pas se disposer à en descendre le Capitaine des Gardes s'avança pour l'en arracher de force. Couper alors osa s'écrier à haute voix, que la violence de ce jour déposeroit contre le Roi au grand jour du Seigneur; après quoi il annonça tous les malheurs ensemble aux habitants d'Edimbourg, pour avoir souffert qu'on le traitât de la sorte (a). Ses auditeurs parurent d'abord tentés de prendre son parti; mais le sermon du Prélat les ramena aux termes du respect & de la décence.

Elisabeth, sollicitée de faire grace à la Reine d'Ecosse tantôt par Jacques, & tantôt par les Princes étrangers, paroïssoit toujours déterminée à la perdre. Mais, lorsque ses Ministres la pressèrent de ne plus différer l'exécution, alors ses scrupules & ses incertitudes recommencerent; son humanité se révoltoit contre un parti si violent & si cruel; elle étoit émue de compassion pour les maux de cette malheureuse Princesse; elle respectoit sa dignité; les courtisans, persuadés qu'ils ne pouvoient rien faire de plus agréable à Elisabeth que de chercher à la persuader sur cet article, ne manquèrent pas de raisons pour prouver la nécessité du châtiment de Marie & pour combattre toutes les objections élevées contre cet acte de rigueur. Selon eux, le traitement fait à cette Princesse à son arrivée en Angleterre avoit été tel qu'une politique judicieuse pouvoit le prescrire; si elle s'étoit conduite par les principes de l'équité, disoient-ils, elle n'auroit pas refusé d'y acquiescer; les inconveniens attachés ou à sa

1586.

Raisons allé-
guées pour
justifier l'exé-
cution de Ma-
rie.

(a) Spotswood, p. 354.

1586.

retraite en France ; ou à son rétablissement au Trône par la voye des armes , & malgré l'opposition des Protestans , & du parti Anglois en Ecoſſe , avoient obligé Elifabeth à la retenir en Angleterre juſqu'à ce qu'il s'offrit quelque occaſion de la ſervir ſans danger pour la religion & pour l'Etat ; elle y avoit vécu ſelon ſon rang ; ayant un nombre conſidérable de ſes propres domeſtiques à ſon ſervice , étant libre de faire tout l'exercice convenable à ſa ſanté , & de voir autant de monde qu'il en falloit pour ſon amuſement ; ces égards auroient encore été portés plus loin , ſi elle ne s'en étoit rendue indigne par ſa conduite ; après avoir ſomenté la rebellion de Northumberland ; excité la conſpiration de Norfolk , ſollicité la Bulle d'excommunication du Pape Pie , ſuſcité une invasion de la part des Flamands ; après avoir ſéduit les amis de la Reine , & animé contre-elle ſes ennemis étrangers & domeſtiques , Marie l'avoit réduite à la néceſſité de la traiter comme une rivale redoutable , & de rendre ſa priſon plus étroite & plus rigoureuſe ; cependant Elifabeth , malgré tant de juſtes ſujets d'indignation , avoit rejeté en ſa faveur & les importunités du Parlement & les conſeils des Miniſtres les plus éclairés (a) : l'eſpoir de la ramener à la prudence & à la modération n'avoit-il pas fait différer aſſés long-tems d'en venir aux dernières extrémités avec elle ? juſques dans ſon état d'abandon Marie , loin de ſe dépouiller de ſon orgueil indomptable , s'étoit toujours regardée en droit de diſputer la Couronne à Elifabeth ; elle avoit permis à ſes partisans de la traiter comme Reine d'Angleterre en toute occaſion , & dans les lettres mêmes qu'ils lui écrivoient ; ſon animoſité s'étoit enflammée juſqu'à la faire concourir au projet d'aſſaſſiner la Reine ; ce crime étoit invinciblement prouvé par ſes propres lettres , par la dépoſition de ſes Secrétaires , & par le teſtament de mort de ſes complices ; elle n'étoit plus Reine actuellement que de nom ; il ne lui reſtoit nulle part aucun exercice , aucune prérogative de la Royauté ; encore moins en Angleterre qu'ailleurs , ou tout le monde étoit ſoumis aux loix , & à Elifabeth , la ſeule véritable

(a) Digges , p. 276. Strype , Vol. II. p. 43. 135. 136. 139.

Souveraine; quand même on accorderoit à Marie d'être encore l'égale de la Reine par le rang & la dignité, le droit de défense propre, donné par la nature, étoit une loi qu'on ne pouvoit abroger: toute personne, & sur-tout une Souveraine, avoit assés de juridiction sur un ennemi déclaré, encore plus sur un ennemi secret, qui, à force ouverte, ou par des trahisons souterraines menaçoit sa vie d'un péril évident; le complot universel formé entre les Catholiques pour exterminer les Protestans, depuis long-tems n'étoit plus un mystère: que comme l'unique ressource des Réformés contre la persécution étoit dans Elisabeth, de même la principale espérance des Catholiques persécuteurs étoit dans la conservation, & dans les prétentions de la Reine d'Ecosse; l'état des choses étant parvenu à cette extrémité entre les deux Princesses, la vie de l'une ne pouvant être assurée que par la mort de l'autre, Elisabeth devoit sentir quel parti elle avoit à prendre & pour sa propre conservation, & pour le bonheur de ses sujets: la nécessité, plus puissante encore que la politique, exigeoit d'elle cette résolution, autorisée d'ailleurs par la justice, & prescrite par le devoir (a).

Lorsqu'Elisabeth crut que toutes les sollicitations avoient été mises en usage; que tous les délais avoient été accordés, autant que la décence l'exigeoit, elle se détermina enfin à mettre la sentence à exécution. Mais elle ne crut pas devoir y procéder encore sans donner une nouvelle scène d'artifice & de duplicité. Dans l'intention d'alarmer la populace elle fit répandre le bruit que la Flote Espagnole étoit arrivée au Havre de Milford; que les Ecossois avoient fait une irruption en Angleterre; que le Duc de Guise étoit débarqué dans la Province de Suffex avec une armée formidable; que la Reine d'Ecosse s'étoit sauvée de sa prison & avoit rassemblé des troupes; que les Comtés du Nord commençoient à se soulever; qu'il y avoit un nouveau projet de conspiration pour assassiner la Reine, & pour mettre le feu dans la Ville de Londres: on alla même jusqu'à dire que l'assassinat avoit été commis (b); on accusa de cet attentat l'Aubespine Ambassadeur de France, & ce Ministre fut obligé de quitter

1586.

1587.

(a) Camden, p. 533.

(b) Ibid.

1587.

le Royaume. Elisabeth affectoit un grand fond d'inquiétude & de terreur ; elle s'éloignoit souvent de sa Cour pour rêver à l'écart , & laissoit échapper des paroles entrecoupées sur les dangers & les peines de sa situation (a). Elle fit enfin appeller Davison , homme d'esprit , mais facile à tromper , & que , par cette raison même , on venoit de faire Secrétaire d'Etat. Elle lui dit d'expédier secrètement l'ordre d'exécuter la Reine d'Ecosse , lequel ordre elle vouloit , ajouta-t-elle , garder tout prêt en cas que l'on fit quelques tentatives pour délivrer cette Princesse. Elle signa cet ordre & le fit porter par Davison à la Chancellerie pour qu'on y apposât les Sceaux. Le lendemain elle envoya Killigrew à Davison lui enjoindre de sa part de différer ce qu'elle lui avoit commandé la veille ; lorsque Davison vint lui apprendre que l'ordre avoit déjà passé au Sceau , elle parut émue , & lui reprocha sa précipitation. Davison , ne sachant quel parti prendre , instruisit le Conseil de ce qui se passoit. Ceux qui le composoient tâcherent de lui persuader de remettre l'ordre à Beale le Greffier : ils lui promirent de justifier sa conduite si la Reine la désapprouvoit , & de prendre sur eux tous les risques de cette démarche (b). Le Secrétaire d'Etat , ne pénétrant pas leur intention , se rendit à leur avis. L'ordre fut envoyé aux Comtes de Kent , de Shrewsbury , & à quelques autres , avec commandement d'être témoins de l'exécution de la Reine d'Ecosse.

Exécution de
Marie le 7. Fé-
vrier.

Les deux Comtes se transporterent à Fotheringay ; on les introduisit auprès de Marie ; ils lui rendirent compte de leur commission , & lui dirent de se préparer à la mort pour le lendemain à huit heures du matin. Cette nouvelle la surprit , mais ne l'effraya pas. Elle répondit avec un air calme & même riant , qu'elle n'avoit pas crû que la Reine sa sœur consentît à sa mort , & fit exécuter une sentence pro-

(a) Ibid. p. 534.

(b) Il paroît par quelques Lettres publiées par Strype, Vol. III. Liv. II. ch. I. qu'Elisabeth n'avoit pas communiqué expressément ses intentions à aucun de ses Ministres , pas même à Burleigh. Ils

étoient tous Courtisans si raffinés , qu'ils savoient que la meilleure façon de la servir , étoit de la prévenir , sans attendre ses ordres sur ce qu'elle pouvoit désirer d'eux.

noncée contre une personne qui n'étoit soumise ni aux loix, ni à la juridiction d'Angleterre. » Mais puisque telle est sa volonté, ajouta-t'elle, je bénis le moment qui va terminer les malheurs de ma vie ; l'ame assés foible pour ne pas soutenir le corps contre les horreurs de ce dernier trajet, n'est pas digne, selon moi, d'arriver au séjour des béatitudes (a). » Elle pria ensuite les deux Comtes de souffrir que quelques gens de sa maison, sur-tout son Confesseur, l'accompagnassent. Ils lui répondirent que leur conscience ne leur permettoit pas de lui accorder la dernière partie de sa demande (b) ; que le Docteur Fletcher, Doyen de Peterborow, homme d'un profond savoir, seroit présent & l'instruiroit des principes de la vraie religion. Le refus qu'elle fit de voir ce Ministre alluma le zèle du Comte de Kent ; il lui dit, d'un ton brusque, que sa mort seroit le salut de leur religion, comme sa vie en auroit été la ruine. On lui parla de Babington ; mais elle nia constamment d'avoir eu connoissance de sa conspiration, & remit à Dieu le soin de venger l'injustice qu'on lui faisoit.

Lorsque les Comtes l'eurent laissée en liberté, elle ordonna de hâter son souper, pour avoir plus de tems à donner aux affaires qui lui restoit dans ce monde ; & à se préparer à passer dans l'autre. Elle avoit besoin, dit-elle, de prendre un peu de nourriture de peur que l'accablement du corps, ne fît succomber l'esprit le lendemain matin ; & ne l'exposât peut-être à montrer une foiblesse indigne d'elle (c). Cette Princesse soupa sobrement, comme à son ordinaire ; sa douce gayeté ne la quitta pas même dans cette occasion ; elle consola ses domestiques, absorbés dans une douleur trop profonde pour pouvoir la dérober à ses regards ; » ne remarqués-vous pas, dit-elle à Bourgoïn son Medecin, en se tournant vers lui, quelle est la force invincible de la vérité ? ils prétendent qu'ils me font mourir pour avoir conspiré contre la vie de la Reine ; mais le Comte de Kent vient d'avouer que ma mort n'a d'autre cause que la crainte où ils sont de ne pouvoir main-

(a) Camden, p. 534. Jebb, Vol. II. p. 301. Manuscrit de la Bibliothèque des Avocats, p. 2. Par Cotton, Lib. Cal.

(b) Jebb, Vol. II. p. 302.

(c) Ibid. p. 489.

1587.

» tenir leur religion si je vivois. Ma constance dans ma foi,
» est mon crime réel ; le reste n'est qu'un prétexte inventé
» par des hommes intéressés & méchans. » Sur la fin du repas,
elle appella tous ses gens & but à leur santé ; ils se mirent
à genoux & burent à leur maîtresse les uns après les autres ;
ils lui demandèrent pardon des négligences qu'ils avoient pu
mettre dans leur devoir ; elle daigna leur demander pardon
à son tour des mortifications qu'elle avoit pu leur causer ; &
des torrens de larmes accompagnèrent ce dernier adieu so-
lemnel , & ce pardon réciproque (a).

L'unique soin qui parut l'intéresser encore ici bas , fut de
pourvoir au sort de ses domestiques après elle. Elle lut son
testament dans lequel ses bienfaits étoient énoncés ; elle
se fit apporter l'inventaire de son mobilier , de sa garde-robe
& de ses bijoux , & écrivit à côté de chaque article , le
nom de celui en faveur de qui elle en disposoit. Elle dis-
tribua, de ses propres mains, de l'argent à quelques-uns d'eux ;
elle proportionna les récompenses selon les différens grades
& le mérite de chacun ; elle écrivit aussi au Roi de France
pour lui recommander ses domestiques , & au Duc de Guise ,
son cousin , qu'elle avoit fait son exécuteur testamentaire.
Elle se mit au lit , à son ordinaire & dormit quelques heures ;
lorsqu'elle fut éveillée , elle passa le reste de la nuit en prières.
Comme elle avoit prévu la difficulté de suivre les rites de
sa religion , elle avoit eu la précaution de demander une
hostie consacrée au Pape Pie , qu'elle en obtint & qu'elle ré-
serva pour les derniers momens de sa vie. Elle suppléa par
ce moyen, autant qu'il lui fut possible, au secours de Confes-
seur & de Prêtre qu'on lui refusa (b).

Dès la pointe du jour elle se revêtit d'un habit magni-
fique d'étoffe de soie , & de velours , le seul qu'elle se
fut gardé. Elle dit à ses filles d'honneur qu'elle leur auroit
volontiers laissé cet habillement , plutôt que celui qu'elle
avoit la veille ; mais qu'il lui paroïssoit nécessaire, dans un jour
d'appareil aussi solennel , de paroître avec un habit décent,

(a) Jebb, Vol. 31. p. 302. 626. Cam-
den, p. 534.

(b) Jebb, Vol. 11. p. 482.

Thomas Andrews, le Sherif de la Province, entra dans la Chambre de la Reine d'Ecosse & l'informa que l'heure étoit venue, & qu'il avoit ordre de l'accompagner au lieu de l'exécution. Elle répondit qu'elle étoit prête. Elle dit adieu à ses domestiques & s'appuyant sur deux des gardes de Sir Amias Paulet, à cause d'une infirmité qu'elle avoit dans les jambes, elle suivit le Sherif d'un air calme & majestueux. Les Comtes de Shrewsbury & de Kent, Sir Amias Paulet, Sir Drue Drury & plusieurs autres Seigneurs de distinction vinrent à sa rencontre tandis qu'elle traversoit une salle attenante à sa chambre. Elle y trouva aussi André Melvil son Maître-d'Hôtel, qui, se précipitant à genoux devant elle, & se tordant les bras, s'écria à haute voix : » ah Madame ! ah malheureux que je suis ! quel » homme fut jamais le messager d'une nouvelle aussi funeste » que celle dont je suis chargé ! je ne vais donc retourner » dans ma patrie que pour apprendre à tout le monde » que j'ai vu ma bonne maîtresse, ma Souveraine périr en » Angleterre sous le fer d'un bourreau ? » ses pleurs & ses sanglots lui ôtèrent l'usage de la parole. Marie, se sentant elle-même trop émue, mais plutôt d'attendrissement que de regret à la vie, » cesse mon bon serviteur, lui dit-elle, cesse » tes gémissemens. Tu as plutôt sujet de te réjouir que de » t'affliger. Tu vas voir arriver enfin le terme lent & désiré » des malheurs de Marie Stuart. Apprends, continua-t'elle, » mon fidèle ami, apprends qu'ici bas tout est vanité, que » tout s'y empoisonne d'amertumes & que la terre n'est » qu'un vaste océan de douleur & de larmes. Je te » conjure de publier de ma part, que je meurs inébran- » lable dans ma religion, & inaltérablement attachée à l'E- » cosse & à la France. Que le Ciel pardonne ma mort à ceux » qui l'ont si long-tems désirée, & qui ont cherché à s'assou- » vir de mon sang avec autant d'ardeur que le cerf haletant » cherche un ruisseau, où il puisse se désalterer. O Dieu ! » ajouta-t'elle, toi qui est l'auteur de routes vérités, & la » vérité même, tu connois les replis les plus cachés de mon » cœur, tu fais avec quelle sincérité j'ai toujours désiré d'é- » tablir la plus parfaite union entre l'Ecosse & l'Angleterre ;

1587.

avec quel soin j'ai tâché d'étouffer le germe de ces funestes differends. Melvil, dis à mon fils qu'il se souviene de sa mere ; dis lui que, malgré mes malheurs, je n'ai jamais rien fait qui pût porter préjudice au Royaume d'Ecosse ; à ces mots elle se pencha vers Melvil, & l'embrassa, le visage baigné de larmes. Adieu mon cher Melvil, reprit-elle, adieu encore une fois mon cher Melvil ; ta Maîtresse, ta Reine, se recommande à tes prieres (a).

Elle se tourna ensuite vers les Seigneurs qui l'accompagnoient, & les conjura d'obtenir qu'on eût soin de ses domestiques ; qu'on leur laissât la jouissance de ce qu'elle leur donnoit par son testament, & qu'on les renvoyât en sûreté dans leur pays natal. On lui répondit d'une façon satisfaisante ; elle demanda encore qu'il leur fût permis de la suivre au lieu de son supplice, afin, dit-elle, que leurs yeux soient témoins, que leurs cœurs soient convaincus, de la résignation avec laquelle leur Reine & leur maîtresse subit son arrêt, & de la persévérance de son attachement pour sa religion. Le Comte de Kent s'y opposa ; il représenta à Marie que leurs discours & leurs cris pourroient la troubler ainsi que les spectateurs. Il craignoit aussi qu'ils ne fissent quelque acte de superstition, qu'il ne lui convenoit pas de souffrir, comme de tremper leur mouchoir dans le sang de cette Princesse, car ce fut un des motifs dont il justifia son refus. » Milord lui dit-elle, je donnerai ma parole [quoiqu'elle ne soit plus rien] qu'ils ne s'exposeront à déplaire par aucune des choses dont vous venés de parler. Hélas ! les pauvres malheureux ! ce seroit une consolation bien touchante pour eux de dire un dernier adieu à leur Maîtresse. J'espere, ajouta-telle, que votre Souveraine, à qui les bienfaisances de son sexe & de son rang sont cheres, voudra bien que je meure entre les bras de quelqu'un des miens. Je fais que Sa Majesté ne vous a pas donné des ordres si séveres, que vous ne pussiez m'accorder une demande si peu importante, quand même je serois d'un rang très-inférieur à celui que je tiens. » Le Comte de Kent resta inexorable

(a) Manuscrit, p. 4. Jebb., Vol. II. p. 634. Strype, Vol. III. p. 384.

sur cet article. Tant d'opiniâtreté la révolta. Cette Princesse, 1587.
 qui avoit su se mettre au-dessus des terreurs de la mort, fut
 profondément affectée par cette indignité à laquelle elle ne
 s'étoit pas attendue. » Je suis cousine de votre Reine, s'écria-
 » telle, descendue de Henry VIII. comme elle, veuve d'un
 » Roi de France, & Reine d'Ecosse. » Les Commissaires sen-
 tirent enfin à quel point leur obstination pourroit paroître
 odieuse; ils conférèrent un moment entr'eux, & consentirent
 à ce qu'un petit nombre de ses domestiques l'accompagnassent.
 Elle fit choix de quatre hommes, & de deux de ses femmes.

Elle passa ensuite dans une autre salle, où l'on avoit élevé
 un échaffaud tendu de noir, & vit sans changer de visage,
 les deux bourreaux, & tous les préparatifs de sa mort. Cette
 salle étoit remplie de spectateurs; pas un ne fut assés inhu-
 main pour n'être pas ému en réfléchissant sur le sort de cette
 Reine, & sur l'enchaînement extraordinaire de ses malheurs; on
 considéroit son courage tranquille, mais intrepide; on se rap-
 pelloit toutes ses qualités aimables; on contemploit avec atten-
 drissement les charmes de sa personne, quoique flétris par l'âge &
 sur-tout par les chagrins; mais qui se faisoient encore remarquer
 dans ce fatal moment. On lui lût alors l'ordre donné pour son
 exécution: elle l'écouta dans un profond silence, & ne mon-
 tra pas plus d'altération que si cette cérémonie eût regardé
 quelqu'autre qu'elle. Avant que les bourreaux procédassent à
 leurs fonctions, le Doyen de Peterborow s'avança vers elle;
 Marie lui répéta plusieurs fois, mais en vain, qu'elle n'avoit
 pas besoin de son ministère; qu'elle étoit inébranlable dans la
 religion Catholique & Romaine; & prête à sacrifier sa vie pour
 la défense de sa foi. Il crut qu'il étoit de son devoir de continuer
 ses lectures & ses exhortations, & de tâcher de la convertir.
 Il lui dit que la Reine d'Angleterre prouvoit dans ce mo-
 ment le tendre intérêt qu'elle prenoit à son salut; que, mal-
 gré le châtement qu'on lui avoit infligé avec tant de justice
 pour tous ses crimes, Elisabeth n'en étoit pas moins
 attentive à se servir de tous les moyens possibles pour sauver
 son ame de la perdition où elle alloit s'exposer incessamment,
 qu'elle étoit sur le bord de l'éternité; qu'elle ne pouvoit

1587. échapper aux tourmens de l'enfer , qu'en se repentant de ses anciennes erreurs ; qu'elle devoit justifier , par un aveu sincere , l'équité de la sentence prononcée contr'elle ; reconnoître les bontés de la Reine ; & montrer une foi vive en Jesus-Christ ; il ajoûta que les Saintes Ecritures étoient les seules règles de doctrine , & les mérites du Rédempteur les seuls moyens de salut ; que , si elle se confioit aux inventions , aux subtilités des hommes , elle pouvoit s'attendre à être précipitée tout-à-l'heure dans les ténèbres éternelles , où elle ne verroit que des pleurs , & n'entendrait que des hurlemens & des grincemens de dents ; que le bras de la mort étoit déjà étendu sur elle ; que la coignée alloit frapper la racine de l'arbre ; que le souverain juge du Ciel l'attendoit sur son Trône ; que le livre de sa vie étoit ouvert ; que son arrêt alloit être prononcé ; qu'il dépendoit encore d'elle de profiter de ces instans précieux , pour s'élever à la résurrection de vie , & entendre ces paroles pleines de douceurs à son arrivée devant le Tout-Puissant ; *venés vous la bien aimée de mon pere ; ou de partager avec les impies , la résurrection de réprobation , pleine d'horreurs , & d'entendre retentir cette sentence effroyable allés maudits dans le feu éternel (a).*

Pendant ce discours la Reine ne put s'empêcher de trahir quelques fois son impatience , en interrompant le Prédicateur. Le Doyen s'apperçut qu'il ne gagnoit rien sur elle par ses lectures. Il tenta la voye de l'autorité , & lui ordonna d'abjurer ses fausses opinions , de se repentir de ses anciennes fautes , & d'appuyer sa foi sur l'unique fondement qu'elle ne pouvoit esperer d'être sauvée qu'en Jesus-Christ. Marie l'interrompit en s'écriant avec vivacité. » Eh ! quoi , encore , en- » core ; ne vous échauffés pas davantage sur cette matiere ; » car je suis née , j'ai vécu & je mourrai dans ma religion. » Les Comtes eux mêmes sentirent qu'il étoit inutile de la fatiguer par toutes ces discussions théologiques. Ils ordonnerent au Doyen de finir ses exhortations déplacées , & de prier pour sa conversion. Tandis que ce Ministre faisoit sa priere ,

(a) Manuscrit , p. 8. 9. 10. 11. Strype , Vol. 111. p. 385.

elle récita dans son particulier l'Office de la Vierge. Après qu'elle eut fini, elle demanda tout haut à Dieu, en Anglois, qu'il eût pitié de l'Eglise affligée; & qu'il daignât terminer ses propres maux; elle l'implora pour son fils, & pour la Reine Elisabeth; elle le pria de répandre de longues prospérités sur cette Princesse, & souhaita qu'elles fussent employées pour son service. Le Comte de Kent, ayant remarqué que dans ses mouvemens de dévotions elle contemploit souvent le Crucifix, ne put s'empêcher de lui reprocher son attachement à cette fourberie de l'Eglise Romaine, comme il l'appella. Il l'exhorta à avoir le Christ dans son cœur, & non pas dans les mains. (a) Elle répondit, avec beaucoup de présence d'esprit, qu'il étoit difficile de tenir un pareil objet entre ses mains, sans que le cœur fut touché de quelque componction (b).

A l'aide de ses deux Femmes, elle commença alors à se deshabiller. L'exécuteur voulut aussi prêter la main à cette préparation; elle lui dit, en souriant, qu'elle n'étoit pas accoutumée à se deshabiller en présence de tant de monde, & à se faire servir par des gens de sa sorte. Dès que ses domestiques la virent dans cet état, prête à poser la tête sur le bloc, ils fondirent en larmes, & poussèrent des gémissemens: elle se retourna de leur côté, & mit le doigt sur sa bouche pour leur faire signe de garder le silence, elle leur donna ensuite sa bénédiction & leur dit de prier pour elle. Une de ses Femmes, qu'elle avoit amenée exprès pour lui rendre ce dernier office, lui couvrit les yeux d'un mouchoir. Marie l'arrangea elle-même, sans marquer la moindre frayeur; & le Bourreau lui enleva la tête en deux coups.

Ainsi mourut dans la quarante-sixième année de son âge, & la dix-neuvième de sa détention en Angleterre, Marie Stuart, Reine d'Ecosse. Cette Princesse réunissoit aux perfections du corps, tout ce que la culture peut ajouter à l'esprit naturel. Sa vie fut infortunée, & pendant quelque tems sa conduite fut criminelle. La noblesse de son air, la régularité

Caractère de
Marie.

(a) Manuscrit, p. 15. Jebb., Vol. 11. | (b) Jebb., ibid.

P. 307. 491. 637.

1587.

de ses traits & de sa taille étoient assortis pour en faire la plus aimable des femmes. Les charmes de son esprit, les graces qu'elle jettoit dans la conversation, achevoient l'impression que sa figure séduisante faisoit sur tous ceux qui la voyoient. Naturellement active & ambitieuse, elle étoit cependant sensible aux plaisirs, & elle aimoit la société. Son ame fiere, courageuse, & même véhémence, savoit encore se plier au commerce du monde; elle y répandoit la politesse, l'aménité & l'affabilité la plus attrayante. On eût dit qu'elle avoit combiné l'heureux mélange des vertus mâles, des qualités sublimes qui rendent estimables, avec les graces touchantes qui font l'ornement de son sexe. Pour prendre une idée juste de son caractère, il faut détourner les yeux d'une partie de sa conduite, tout le tems qu'elle fut guidée par un homme pervers. Ses erreurs doivent être considérées, soit qu'on les mette au rang des crimes, ou à celui des imprudences, comme l'effet inexplicable, & pourtant assés ordinaire, de l'inconséquence de l'esprit humain, de la fragilité de la nature, & de l'ivresse des passions; souvent même on peut en accuser l'influence que les situations & les événemens momentanés ont sur des ames d'une certaine trempe, & dont les principes ne sont pas affermis par l'expérience & la réflexion. Indignée de l'ingratitude de son époux; séduite par les conseils perfides d'un homme en qui elle avoit mis toute sa confiance; entraînée par l'impétuosité de son propre caractère, qu'elle ne fut jamais assés attentive à réprimer, elle se précipita dans des démarches, dont, avec quelque difficulté, on peut rendre raison, mais qu'il n'est pas possible de justifier, ni même d'adoucir. Le détail de ses qualités a l'air d'un panegyrique; le tableau d'une partie de sa conduite ressemble à une satire amère.

La foule de malheurs, la solitude ennuyeuse d'une longue captivité, les persécutions qu'elle avoit éprouvées au sujet de sa Religion, l'avoient jettée, vers les dernières années de sa vie, dans une dévotion excessive. Quand on considère l'esprit dominant de son siècle, on est moins étonné que le zèle de Marie, joint à son ressentiment & à ses inté-

rêts, l'ait portée à consentir au complot d'assassiner Elisabeth, puisque le reste des Conjurés n'avoit que le premier de ces motifs pour le former, & qu'il fut assés puissant sur eux pour les y résoudre.

Lorsqu'Elisabeth apprit l'exécution de la Reine d'Ecosse, elle affecta la plus grande surprise, & la plus grande indignation. Son visage s'altéra; elle bégaya quelques sons mal articulés; la parole expira sur ses lèvres; sa douleur parut si profonde pendant long-tems, qu'elle ne put l'exhaler; elle resta immobile d'étonnement, & dans un silence stupide. Lorsqu'elle fut en état d'exprimer ses sentimens, elle se répandit en regrets & en gémissemens; elle prit le deuil le plus lugubre; on ne la vit plus que baignée de larmes; elle ne souffroit auprès d'elle que ses Dames d'honneur & ses Femmes; pas un de ses Ministres, ou des Lords du Conseil-Privé, n'osoit se présenter à sa vûe. Si quelqu'un d'eux avoit cette témérité, elle le chassoit à l'instant de sa présence, avec toutes les démonstrations de la fureur & du ressentiment; ils s'étoient tous rendus coupables d'un crime irrémissible, en faisant mourir, disoit-elle, sa chere Sœur, son Alliée, contre son intention & sa volonté déterminée, dont ils étoient assés instruits.

Elisabeth affecte de la douleur.

Dès que son désespoir fut un peu diminué, & qu'il lui permit de réfléchir, elle écrivit une Lettre de justification au Roi d'Ecosse, qu'elle lui envoya par Sir Robert Cary, fils du Lord Hunsdon. Elle disoit à ce Prince qu'elle voudroit qu'il fut, & non pas qu'il sentit, l'inexprimable douleur dont elle étoit pénétrée par le triste événement, qui venoit d'arriver en Angleterre, sans sa participation, & sans même qu'elle en eût connoissance; que sa plume lui tomboit des mains lorsqu'elle essayoit de lui apprendre cette funeste catastrophe, & qu'elle étoit obligée d'en abandonner l'affligeant récit à son cousin, porteur de sa Lettre; qu'il informeroit également Sa Majesté de toutes les circonstances de ce malheur aussi imprévu qu'affreux; qu'elle attestoit le Juge suprême du ciel, & de la terre qu'elle en étoit innocente; qu'au milieu de ses afflictions, il devenoit consolant pour elle

1587.

d'en pouvoir offrir la preuve, par le témoignage de toute sa Cour; qu'elle abhorroit l'hypocrisie & la dissimulation, & ne croyoit rien de si digne d'un Prince, qu'une conduite ouverte & sincère; qu'elle n'étoit ni assés lâche, ni assés faible, pour désavouer l'ordre de faire cette exécution fatale, si en effet elle l'avoit donné; que toute convaincue qu'elle fût de la justice de la Sentence, elle s'étoit promis, au contraire, de ne jamais la faire exécuter; qu'elle étoit indignée de la témérité de ceux qui avoient trahi ses intentions à ce sujet; que ce Prince n'étoit chéri de personne aussi tendrement que d'elle; qu'elle prenoit l'intérêt le plus vif à sa prospérité; qu'elle espérait en conséquence qu'il regarderoit comme ennemis tous ceux qui entreprendroient de jeter la discorde entr'elle & lui, relativement à ce qui venoit de se passer (a).

Pour mieux en imposer à Jacques & le calmer, elle ordonna que Davison fût mis en prison, & que la Chambre Etoilée lui fit son procès sur la conduite téméraire qu'il avoit eue. Il fut atterré de ce coup inattendu; mais, prévoyant le danger qu'il y auroit pour lui à se défendre contre l'accusation de la Reine, il prit le parti de s'avouer coupable & de marquer du repentir de sa faute. Il souffrit patiemment les réprimandes amères de ces mêmes Ministres, à la persuasion desquels il avoit commis son crime, & qui lui avoient promis de prendre l'événement sur leur compte. Il fut condamné à garder prison tant que la Reine le jugeroit à propos; & à payer une amende de dix mille livres. Il resta long tems prisonnier; &, quoique l'amende à laquelle il étoit imposé le réduisit à l'indigence, on en exigea le paiement à la rigueur. Toute la grace qu'il obtint de la Reine, fut qu'elle lui envoya de tems en tems quelques secours pour l'empêcher de périr de misère (b). Il écrivit secrètement son apologie à son ami Walsingham: ce morceau contient des détails curieux. Les Ambassadeurs de France & d'Ecosse, dit Davison, venoient de solliciter la Reine en faveur de Marie; à peine étoient ils sortis, que, de son propre mouvement, elle lui dit de lui remettre l'ordre d'exécuter cette Princesse; elle

(a) Camden, p. 536. Spotswood, p. 538.

(b) Camden, p. 538.

se signa avec empressement, & commanda que le grand sceau d'Angleterre y fut apposé. Elle étoit même de si bonne humeur dans ce moment, qu'elle dit, avec le ton de la plaisanterie, à Davison : » Allez apprendre ceci à Walsingham, qui » est malade actuellement; quoique je craigne que cette nouvelle ne le fasse mourir de chagrin. » Elle ajouta, que malgré le tems qu'elle avoit différé cette exécution, dans la crainte de paroître méchante & cruelle, elle en avoit toujours senti la nécessité. Dans la même conversation, elle désapprouva Drury & Paulet de ne l'avoir pas déjà délivrée de cet embarras. Elle témoigna à quel point elle désiroit que Walsingham pût les déterminer à cet acte de complaisance. Elle étoit si occupée de ce dessein, que, peu de tems après, elle demanda à Davison s'il n'y avoit point de lettre de Paulet au sujet du bon office qu'on attendoit de lui. Davison fit voir à Elisabeth la réponse de Paulet, dans laquelle il refusoit nettement d'agir contre ses principes d'honneur & d'équité. La Reine se mit en colère, & traita Paulet & Drury de parjures, puisqu'après s'être liés par le serment de l'association à venger toutes ses injures, ils se refusoient à le remplir dans cette occasion. » Mais d'autres, continua-t-elle, seront moins scrupuleux. » Davison ajoute, qu'il ne fallut pas moins que le consentement & les instances de tout le Conseil, pour le résoudre à envoyer cet ordre; il connoissoit tout le danger auquel il s'exposoit, & n'avoit pas oublié qu'Elisabeth, après avoir ordonné l'exécution du Duc de Norfolk, s'étoit efforcée de même à rejeter le reproche de cette action sur le Lord Burleigh (a).

La dissimulation d'Elisabeth étoit si grossière, qu'elle ne pouvoit tromper que ceux qui vouloient y fermer les yeux. Mais, comme l'intérêt que Jacques prenoit à sa mere, étoit trop sincère & trop tendre pour qu'il fût si facile de lui faire illusion, ce Prince montra le ressentiment le plus vif, & refusa Audience à Cary. Il rappella ses Ambassadeurs d'An-

(a) Camden, p. 538. Strype, Vol. 111. Cott. Lib. Calig. c. 9. Biogr. Brit. p. 375. 376. Manuscrit dans la Biblio. p. 1625. 1627. Bibliothèque des Avocats, A. 3. 28. p. 17. par

1587. Angleterre, & ne parut respirer que la guerre & la vengeance. Les Etats d'Ecosse s'assemblerent, & partagerent l'indignation de leur Maître. Ils lui protestèrent qu'ils étoient prêts à sacrifier leur fortune, & leur vie, pour venger la mort de sa mere, & pour soutenir ses droits à la Couronne d'Angleterre. La plûpart des Grands exciterent Jacques à prendre les armes. Le jour que tous les Courtisans parurent en grand deuil, le Lord Sainclair se présenta devant le Roi, armé de toutes pièces, & lui dit que c'étoit là le deuil qu'il falloit prendre pour la Reine. Les Catholiques saisirent cette occasion d'exhorter Jacques à s'unir avec le Roi d'Espagne, pour réclamer, dès ce moment, la Couronne d'Angleterre; d'ailleurs ce parti, disoient-ils, devenoit le véritable moyen de prévenir le danger, dont l'exemple de sa mere l'avertissoit, si jamais Elisabeth pouvoit s'emparer de son Royaume & de sa personne. Cette Princesse prévoyoit avec chagrin les nouveaux troubles que ces conseils pouvoient occasionner; après avoir laissé à Jacques un tems convenable pour se livrer à son dépit & à sa douleur, elle employa ses Emissaires à l'apaiser, & à lui faire considérer tous les motifs de crainte & d'espérance qui devoient l'engager à vivre en paix & en bonne intelligence avec elle.

Le 4. Mars.

Walsingham écrivit à ce sujet une Lettre très-judicieuse au Lord Thirlstone, Secrétaire d'Etat d'Ecosse; il lui marquoit sa surprise, d'apprendre les résolutions violentes que l'on prenoit dans ce Royaume, & la passion à laquelle se laissoit entraîner un Prince aussi sage, aussi modéré que Jacques: il faisoit observer qu'une guerre allumée, seulement pour tirer vengeance d'un acte de justice, prescrit par la nécessité, seroit nécessairement blâmée, & ne pourroit trouver d'excuse ni dans les principes de l'équité, ni dans ceux de la raison: il représentoit que, si les Rois étoient insensibles à ces sortes de considérations, au moins ne devoient-ils pas l'être à celles de la politique & de l'intérêt; que ces deux motifs s'opposoient encore plus évidemment à toute idée de rupture avec l'Angleterre, & au projet de faire revivre les prétentions & les droits anéantis de Jacques sur ce Royaume;

que l'inégalité des deux Etats devoit ôter à ce Prince tout espoir de succès ; s'il ne se confioit que dans les seules forces du sien , & s'il n'avoit pas recours aux Puissances étrangères ; que les inconvéniens attachés à l'introduction des secours d'un Monarque plus puissant que soi , étoient démontrés dans les fastes de l'histoire ; qu'ils ne pouvoient être échappés à un Prince aussi instruit que Jacques ; qu'il y avoit même dans la position actuelle des choses , plusieurs circonstances particulières , qui devoient l'éloigner d'avoir recours à un expédient si dangereux ; que le Roi de France , cet ancien Allié de l'Ecosse , feroit volontiers usage de l'assistance de ce Royaume contre l'Angleterre ; mais qu'il verroit avec peine ces deux Couronnes réunies sur la tête de Jacques ; réunion qui , dans la suite , lui ôteroit pour jamais les ressources de cette politique , autrefois si utile à la France , & si funeste à l'Ecosse ; qu'indépendamment des factions domestiques & de la guerre civile que Henry avoit lui-même sur les bras , il n'étoit pas en état de fournir des secours à des Alliés si éloignés de lui ; qu'il voudroit encore moins s'exposer aux hazards & aux frais de la guerre , pour contribuer à l'agrandissement d'un proche parent des Guises , les ennemis mortels de son repos & de son autorité ; que la puissance formidable , & l'ambition démesurée du Roi d'Espagne , le rendoient un Allié encore plus dangereux pour Jacques ; que Philippes avoit aspiré visiblement à la monarchie universelle dans l'Occident ; qu'en particulier il réclamoit quelques prétentions sur l'Angleterre , comme descendant de la maison de Lancastre ; que tous les Princes de cette partie de l'Europe , s'ils étoient jaloux de leur indépendance & de leur liberté , devoient le regarder comme leur ennemi commun , & sur-tout comme le rival & le compétiteur immédiat du Roi d'Ecosse ; qu'Elisabeth , au moyen de ses forces navales , & de son alliance avec les Hollandois , empêcheroit probablement que tous les secours , que Jacques attendroit du dehors , pussent arriver jusqu'à lui ; qu'alors elle auroit un grand avantage à décider la querelle dans l'isle même , avec les forces supérieures de son propre Royaume , opposées à celle des Ecossois ; que si le Roi faisoit

1587. revivre les prétentions de sa mere au Trône d'Angleterre , il falloit aussi qu'il embrassât la religion qu'elle professoit , qui seule pouvoit les justifier ; que ce seroit se couvrir de la honte d'abandonner les principes dans lesquels il avoit été si soigneusement élevé , & dont il paroïssoit si convaincu jusqu'à présent ; qu'une telle apostasie , en lui aliénant tous les Protestans d'Ecosse & d'Angleterre , sans lui procurer la confiance des Catholiques , auxquels cette démarche rendroit avec raison , son honneur & sa sincérité également suspects ; qu'en exerçant actuellement ses prétentions à la Couronne , il perdoit l'expectative certaine d'y succeder , & qu'il ranimoit l'ancienne haine nationale , que la dernière paix , & l'alliance entre les deux Royaumes avoit éteinte ; que toute la Noblesse d'Angleterre s'étoit ouvertement déclarée pour l'exécution de la Reine d'Ecosse ; que , si Jacques montrait un ressentiment si vif de cet acte de justice , tous les grands se croiroient obligés , pour leur propre sûreté , d'empêcher qu'un Prince si implacable , si vindicatif montât jamais sur le Trône d'Angleterre ; que beaucoup de gens ne manqueroient pas , sans-doute , de vouloir lui persuader que son honneur étoit engagé à tirer vengeance de l'affront & de l'injure qu'il venoit de recevoir ; mais que le véritable honneur d'un Prince consistoit dans la prudence , la modération & l'équité , & non pas à suivre les mouvemens d'une passion aveugle ; & à chercher à se venger , au mépris de tous ses intérêts (a). Ces considérations triompherent du ressentiment d'un jeune Prince , naturellement pacifique & sans ambition. Il en revint insensiblement à vivre en bonne intelligence avec la Cour d'Angleterre.

Tandis qu'Elisabeth s'occupoit à se garantir des entreprises de ses plus proches voisins , elle n'étoit pas moins attentive à prévenir ce qu'elle pouvoit avoir à craindre des puissances plus éloignées. Elle apprit que , malgré l'art avec lequel Philippes dissimuloit les injures qu'il recevoit journellement de l'Angleterre , il préparoit secrètement une armée navale formidable pour l'attaquer, La Reine envoya Francis Drake

(a) Strype , Vol. III. p. 377. Spotswood.

avec une Flotte , pour intercepter les gallions des Espagnols , ravager leurs côtes , & détruire leur armement. Drake partit avec quatre grands Vaisseaux de la Reine & vingt-six autres tant grands que petits , que les Marchands de Londres lui fournirent dans l'espérance d'avoir part au butin. Il fut informé par deux Vaisseaux Hollandois , qu'il rencontra sur son passage , que la Flotte Espagnole , richement chargée , étoit à l'ancre à Cadix , prête à mettre à la voile pour Lisbonne , le rendez-vous de l'armement projeté. Il fit route vers ce premier port , & tomba sur l'ennemi avec autant d'intrépidité que de bonheur. Il contraignit six Galeres , qui lui faisoient tête , à se retirer sur les Forts ; il brûla environ cent Vaisseaux chargés de munitions & de vivres pour la Flotte ; il coula à fond le grand Vaisseau du Marquis de Santa-Croce ; de-la il fit voile vers le Cap Saint Vincent , prit d'assaut le Château bâti sur ce promontoire , & trois autres Forts considérables. Il insulta Lisbonne même ; mais , voyant que les Marchands qui s'étoient associés à cette expédition , par le seul espoir du profit , murmuroient de toutes ces entreprises militaires , il prit sa route par les Isles Terceres pour surprendre à son passage une riche Carraque qu'on y attendoit ; il fut assés heureux en effet pour la rencontrer. Cette courte expedition , où le public entra pour si peu , encouragea les aventuriers à tenter de nouvelles entreprises ; accoutuma les Matelots à mépriser les Vaisseaux lourds & immenses de l'ennemi ; opéra la destruction des préparatifs de l'Espagne ; la força de différer ses desseins contre l'Angleterre jusqu'à l'année suivante , & donna le loisir à la Reine de prendre les mesures les plus certaines pour résister à cette invasion formidable (a).

1587.

Drake détruit la Flote Espagnole à Cadix.

La même année , Thomas Cavendish , Gentilhomme de la Province de Devonshire , après avoir dissipé son bien à vivre à la Cour , forma la résolution de rétablir sa fortune aux dépens de l'Espagne. Il arma trois Vaisseaux dans le Port de Plymouth ; un de cent vingt tonneaux , un autre de

(a) Camden , p. 540. Traités de Marine d'après les Voyages de Churchill , par Sir William Monson , Vol. III. p. 156.

1587.

soixante, & le troisieme de quarante. Avec ces petits Vaisseaux il s'avantura dans les Mers du Sud, & fit des prises considerables sur les Espagnols. Ils'empara de dix-neuf Vaisseaux, dont quelques-uns étoient richement chargés, & faisant route par le Cap de bonne esperance, il revint en Angleterre & entra dans la riviere comme en triomphe; avec ses soldats & ses matelots vêtus d'étoffes de soye, ses voiles de damas, & son péroquet orné d'un pavillon de drap d'or. Sa prise fut estimée la plus riche qui eût été jamais amenée en Angleterre (a).

Les expéditions des Anglois sur terre ne furent, pendant cette campagne, ni si honorables, ni si avantageuses à la Nation. Leicester avoit confié à William Stanley l'importante place de Deventer avec une garnison de douze cens Anglois. Ce Seigneur étoit Catholique; il s'allarma de la découverte du complot de Babington, il craignit que tous ceux de sa religion ne fussent désormais suspects en Angleterre; il prit le parti de négocier avec les Espagnols, leur livra la Ville pour une somme d'argent, & engagea toute la garnison à passer avec lui au service de l'ennemi. Roland York, qui commandoit un Fort, près de Zutphen, imita cet exemple. Les Hollandois, déjà mécontents de Leicester, & se défiant des Anglois, éclaterent en reproches contre le peu de prévoyance, pour ne pas dire la perfidie qu'il avoit mise dans son administration. Sur ces entrefaites, Leicester arriva dans les Pays-Bas. La conduite qu'il y tint ne fit qu'accroître les murmures & les soupçons des Hollandois à son égard. Le Prince de Parme ayant assiégé Sluys, Leicester essaya d'abord d'y jeter du secours par mer, ensuite par terre & ne réussit, ni à l'une, ni à l'autre tentative. Il attribua son peu de succès à la mauvaise conduite des Hollandois, qui, à leur tour, récriminèrent hautement contre la sienne. La méfintelligence s'augmenta chaque jour entr'eux & lui; ils méprisoient son autorité, s'opposoient à tous ses projets, & n'écoutoient aucun de ses avis. Ce fut en vain qu'il s'efforça par la violence & la hauteur de reprendre l'ascendant que son imprudence & son incapacité lui avoient fait perdre. Les Hollandois allerent

(a) Mémoires de Birch, Vol. 1. p. 57.

jusqu'à lui supposer le dessein d'attenter à leurs libertés. Leur défiance s'étendit bien-tôt de lui jusqu'à la Reine même ; 1587. cette Princesse avoit fait quelques démarches pour la paix vis-à-vis des Espagnols ; le congrès s'étoit ouvert à Bourg, Village proche de Gravelines ; les deux cours, surtout celle d'Espagne, n'avoient pour objet que de s'amuser réciproquement, & de suspendre mutuellement les préparatifs de la défense, ou de l'attaque ; cependant les Hollandois, déterminés à ne rentrer sous le joug Espagnol à aucune condition, craignirent que leur liberté ne fut sacrifiée aux intérêts de l'Angleterre (a). Elisabeth, convaincue de l'importance de son alliance avec les Etats, dans la conjoncture actuelle, résolut enfin de leur donner une entière satisfaction en rappelant Leicester, & il eut ordre de se démettre de son Gouvernement. Les Etats élurent à sa place Maurice, fils du Prince d'Orange, jeune homme âgé seulement de vingt ans. La Reine donna le commandement des troupes Angloises à Peregrine Lord Willoughby. Les mesures des deux Généraux furent contrariées par la malignité de Leicester, qui avoit laissé une faction animée à le venger pendant son absence. Il travailloit assiduellement par le moyen de ses émissaires, à faire manquer toutes les opérations des Etats. Aussitôt qu'Elisabeth apprit ces désordres, elle se hâta d'y remédier, & obligea le parti Anglois à se concerter unanimement avec le Prince Maurice (b). Mais en vain la raison éclairoit la Reine dans ces circonstances, malgré ses préventions pour Leicester ; ces coups de lumière encore trop foibles ne purent jamais lui découvrir totalement les vices & les imprudences de ce favori. Les soumissions qu'il employa auprès de cette Princesse, le rétablirent dans sa faveur accoutumée ; & le Lord Buckhurst fut disgracié quelques tems, & même mis en prison pour l'avoir accusé de mauvaise conduite en Hollande.

Sir Christophe Hatton, autre favori, alors en crédit, fut fait Chancelier à la place de Bromley qui venoit de mourir.

(a) Bentivoglio, Part. 11. Lib. 4. | (b) Rymet, Tome XV. p. 66.
 Strype, Vol. IV. n°. 246.

1587.

Quoique ce nouveau chef de la Magistrature n'eût aucune connoissance des Loix lorsqu'on le choisit ; malgré les souhaits malins & l'attente du Barreau , il ne se conduisit pas d'une manière indigne du poste qu'il occupoit. Sa capacité naturelle lui tint lieu d'expérience & d'étude ; & ses décisions furent toujours conformes à la raison & à l'équité. Ses ennemis avoient eux-mêmes contribué à son élévation , dans l'espoir que les fonctions de sa place l'éloigneroient peu à peu des occasions de faire sa cour à la Reine , & qu'ils ruineroient plus aisément sa faveur.

1588.

Philippe
projette une
invasion en
Angleterre.

Les petites intrigues & les cabales de la Cour s'assoupirent à la nouvelle qui vint de tous côtés des préparatifs formidables des Espagnols pour faire une descente en Angleterre & conquérir ce Royaume. Quoique Philippe n'eût pas déclaré la guerre à Elisabeth sur les hostilités qu'elle commettoit contre lui , il n'en avoit pas moins conservé en secret le désir ardent de se venger d'elle. L'ambition de ce Monarque , & l'espérance d'étendre son Empire , étoient encore excitées par l'heureuse situation où se trouvoient alors ses affaires. Il venoit de s'enrichir de la conquête du Portugal ; le commerce des Indes , dont il s'étoit emparé , & les établissemens qu'il avoit faits dans ces contrées , remplissoient tous les ans ses coffres des trésors immenses de l'Amérique. L'objet sur lequel il fondeoit essentiellement sa gloire , & l'objet perpétuel de sa politique étoit d'être le défenseur de l'orthodoxie , & le destructeur de l'hérésie. Comme la puissance & le crédit d'Elisabeth étoient le rempart le plus fort des Protestans , il se flattoit que, s'il pouvoit le renverser en subjuguant cette Princesse , il s'assureroit l'honneur immortel d'avoir réuni toute la chrétienté dans la Communion Catholique. Son indignation contre ses Sujets révoltés des Pays-Bas , le portoit , surtout , à attaquer l'Angleterre qui en avoit favorisé le soulèvement , & dont le voisinage facilitoit les secours que les Hollandois pouvoient en tirer. Il n'espéroit pas réduire ces rebelles , tant qu'il n'auroit pas abbatu leur appui. Il sembloit donc nécessaire , pour se ressaisir de son autorité sur ces Provinces , de commencer par subjuguier l'Angleterre. Cette ex-

pédition, malgré ses difficultés apparentes, devenoit à la fois la plus importante, & la plus facile des deux; ce Royaume, plus voisin de l'Espagne que les Pays-Bas, étoit par conséquent plus exposé à une invasion de ce côté; dès qu'on parvenoit à y faire une descente, on ne le trouvoit fortifié ni par l'art, ni par la nature; une longue Paix avoit détruit toute discipline, & toute expérience militaire parmi les Anglois; il y en avoit encore beaucoup de Catholiques: ceux-ci étoient toujours prêts à se joindre à quiconque tenteroit de conquérir le Royaume; c'étoit les délivrer des persécutions affreuses sous lesquelles ils gémissent alors, & venger la mort de la Reine d'Ecosse, l'objet de leur plus tendre affection; il ne falloit qu'un combat Naval, & une bataille sur terre pour décider du sort de l'Angleterre; les Anglois ne pouvoient se comparer aux Espagnols, ni par les forces de leur marine, ni par le nombre, la réputation, l'expérience & la valeur de leurs troupes. Le Succès de cette entreprise sur l'Angleterre, joignoit à l'avantage d'acquérir un beau Royaume, la certitude de soumettre les Hollandois; attaqués de toutes parts, ces peuples auroient été forcés de baisser enfin la tête sous le joug qu'ils s'étoient si long-tems défendu de reprendre; Philippes se trouvoit encore secondé par une circonstance heureuse; la conquête de l'Angleterre, si importante à la grandeur Espagnole, pouvoit s'entreprendre alors sans craindre l'opposition des Puissances voisines, naturellement intéressées à protéger ce Royaume; on venoit récemment de conclure une trêve avec le Turc; l'Empire étoit entre les mains d'un proche parent & d'un ami de Philippes; la France, cette rivale perpétuelle de l'Espagne, déchirée elle-même par ses dissensions intestines, n'étoit pas en état de porter son attention sur ce qui se passoit au dehors; une occasion si favorable, & qui pouvoit ne se plus représenter, devoit donc être saisie; il ne falloit qu'un coup hardi pour assurer aux Espagnols cet ascendant en Europe, auquel leur grandeur & leur prospérité actuelle les autorisoient d'aspirer (a).

Ces motifs d'intérêt & d'espérance engagèrent Philippes.

(a) Camden. Strype, Vol. III. p. 542.

1588.

L'invincible
Armada.

malgré son caractère circonspect, à tenter les hasards de cette entreprise ; le Duc de Parme, lorsqu'il fut consulté, s'y opposa ; en vain il représenta du moins la nécessité de se rendre maître auparavant de quelque Ville maritime dans les Pays-Bas, pour servir de retraite à la Flotte Espagnole en cas d'accident (a) ; le Roi persista dans sa première résolution. Il tint ses préparatifs secrets pendant quelque tems ; mais, dès qu'il eut pris décisivement son parti, le bruit de cet armement se répandit dans tout son vaste Empire. Ses Ministres, ses Généraux, ses Amiraux, ne furent plus occupés que du soin de hâter l'exécution de ce dessein. Le Marquis de Santa Croce, Officier consommé dans la Marine, & homme d'une grande réputation, fut destiné à commander la Flotte, dont ses conseils dirigeoient l'équipement. Dans tous les Ports de Sicile, de Naples, d'Espagne, & de Portugal, les artisans étoient employés à construire des Vaisseaux d'une forme & d'une force extraordinaire. Les munitions de guerre & de bouche furent amassées & transportées à grands frais ; on leva des armées, que l'on mit en quartier dans les Villes maritimes d'Espagne ; on dressa des plans pour l'armement & le départ de la Flotte, la plus formidable de toutes celles que l'Europe eût jamais vûes. Les préparatifs qu'on fit en Flandres, ne furent pas moins considérables ; on recrutoit de tous côtés pour renforcer l'armée du Duc de Parme ; Capizuchi, & Spinelli amenèrent des troupes d'Italie ; le Marquis de Borgaut, Prince de la Maison d'Autriche, fit des levées en Allemagne ; on recruta, ou l'on augmenta les Régimens Vallons & Bourguignons ; on compléta l'Infanterie Espagnole ; on assembla une armée de trente-cinq mille hommes dans les Pays-Bas, prête à être transportée en Angleterre. Le Duc de Parme employa tous les Charpentiers qu'il put trouver en Flandres, dans la Basse Allemagne, & le long des côtes de la mer Baltique ; il fit construire à Dantzic, à Newport, & sur-tout à Anvers, un nombre considérable de Barques & de Bateaux plats pour le transport de son Infanterie & de sa Cavalerie en Angleterre. La plus haute No-

(a) Bentivoglio, Part. II. Lib. 4.

bleffe, & les Princes d'Italie & d'Espagne, s'empresferent de partager l'honneur de cette grande entreprise. Dom Amédée de Savoye, Dom Juan de Médicis, Vespasien Gonzague, Duc de Sabionetta; & le Duc de Pastrana, se hâterent de joindre l'armée, pour y servir sous le Duc de Parme. Près de deux mille volontaires, la plupart gens de condition, se mirent au Service d'Espagne. On ne doutoit pas que ces grands préparatifs, dirigés par des chefs d'une habileté reconnue, ne dussent avoir un plein succès. Les Espagnols, enorgueillis de leurs forces, enivrés de leurs espérances, avoient déjà donné à leur Flotte, le nom d'*Invincible Armada*.

Le bruit de cet armement extraordinaire parvint bien-tôt en Angleterre; malgré le secret profond du Ministère d'Espagne, & l'intention prétendue de porter ces forces dans les Indes, il fut aisé de pénétrer qu'elles menaçoient l'Angleterre. Elisabeth avoit prévu cette invasion, & sentit qu'il étoit question de défendre sa Couronne contre toutes les forces réunies de l'Espagne; elle fit ses préparatifs en conséquence, sans se laisser abattre à la crainte d'un danger auquel toute l'Europe croyoit qu'elle succomberoit nécessairement. En effet, elle ne paroissoit pas en état de résister à un ennemi si puissant. Toute la marine d'Angleterre consistoit uniquement alors en quatorze mille deux cents quatre-vingt-quinze matelots (a); la structure des vaisseaux Anglois étoit généralement si petite, qu'excepté quelques vaisseaux de la Reine, il n'y avoit pas quatre vaisseaux Marchands qui excédassent la charge de quatre cents tonneaux (b). Vingt-huit vaisseaux, encore la plupart fort petits, composoient toute la Flotte Royale (c). Les plus forts égaloient à peine nos plus grandes Frégates; le reste méritoit plutôt le nom de Pinnace que celui de Vaisseau. Le seul avantage de la Flotte Angloise étoit dans l'habileté & la valeur de ses Matelots; accoutumés à naviger dans les Mers orageuses, & à braver tous les dangers, ils l'emportoient autant sur les Matelots Espagnols à cet égard, que les Vaisseaux de ceux-ci l'emportoient en

 1588.

Préparatifs de
l'Angleterre.

(a) Monson, p. 256.

(b) Ibid. p. 268.

(c) Ibid. p. 157.

1588.

force & en grandeur sur ceux des Anglois (a). Toutes les Villes commerçantes du Royaume furent sommées de fournir des Vaisseaux pour grossir cette petite Flotte. Elles signalèrent leur zèle & leur activité dans cette occasion, pour défendre leur Religion & leur liberté si dangereusement menacées. La ville de Londres se distingua en faveur de la cause commune; au lieu de quinze Vaisseaux qu'elle étoit tenue d'équiper, elle en fournit volontairement le double (b). La Noblesse en loua quarante-trois, qu'elle arma & qu'elle équipa à ses dépens (c). Tout l'argent que la Reine demanda lui fut prêté sans intérêt par tous ceux auxquels elle s'adressa. Le Lord Howard Deffingham, homme d'une valeur & d'une capacité reconnue, fut fait Grand Amiral, & prit le Commandement de la Flotte: Drake, Hawkins, & Frobisher, les premiers Marins de l'Europe, servirent sous ses ordres. Le gros de la Flotte s'assembla à Plymouth. Une petite Escadre, composée de 40. Vaisseaux Anglois & Flamands, fut commandée par le Lord Seymour, second fils du Protecteur Somerset, & croisa à la hauteur de Dunkerque pour surprendre le Duc de Parme.

Les forces de terre Angloises, comparées à celles d'Espagne, avoient les avantages & les désavantages opposés à ceux de ses forces de Mer; c'est-à-dire, qu'elles étoient supérieures en nombre à celles de l'ennemi, & très-inférieures du côté de la discipline, de la réputation, & de l'expérience. On partagea une armée de vingt mille hommes, en différens corps le long des côtes méridionales; ils eurent ordre de se retirer en arriere s'ils ne pouvoient empêcher le débarquement des Espagnols, de dévaster tout le pays aux environs, & de se replier sur les Provinces voisines avant que l'ennemi en approchât. Un autre corps de vingt-deux mille hommes d'Infanterie, & de mille chevaux, sous le Commandement du Comte de Leycester, campoit à Tilbury, pour couvrir la Capitale. Le Lord Hunsdon étoit à la tête de l'armée principale, consistant en trente-quatre mille hommes de pied, & deux mille de cavalerie. Cette armée

(a) Ibid. p. 321.

(b) Ibid. p. 267.

(c) Vies des Amiraux, Vol. 1. p. 451.

étoit

Étoit destinée à la garde de la personne de la Reine, & devoit se porter par tout où l'ennemi paroîtroit. Le sort de l'Angleterre, si toutes les forces Espagnoles eussent pû faire leur descente, auroit dépendu de l'événement d'une Bataille. Les gens capables de juger des objets, étoient épouvantés, en réfléchissant à la supériorité que devoient avoir 50 mille Espagnols, tous de vieilles troupes, conduits par des Officiers du premier mérite, & commandés par le Duc de Parme, le Général le plus expérimenté de son siècle; on frémissait en comparant cet armement redoutable avec les troupes qu'on avoit à lui opposer, non pas énervées par la paix, mais depuis long-tems désaccoutumées des manœuvres de la guerre.

Le salut de l'Etat sembloit dépendre uniquement de la vigueur & de la prudence des mesures que prendroit Elisabeth. Supérieure aux dangers qui la menaçoient, elle donna ses ordres par-tout avec tranquillité; encouragea son peuple à la plus ferme résistance, & employa toutes les ressources que l'intérieur de son Royaume, & ses alliances étrangères pouvoient lui fournir. Elle dépêcha Sir Robert Sidney en Ecosse; elle fit représenter à Jacques, qu'il avoit le plus grand intérêt à rester fidèlement attaché à l'Angleterre, & que l'ambition du Tyran Espagnol menaçoit ses Etats du même sort (a). L'Ambassadeur trouva Jacques disposé à entretenir son union avec Elisabeth; il se proposa même de marcher à son secours à la tête de toutes ses forces. L'ascendant qu'elle avoit sur le Roi de Dannemark, & le lien d'une Religion commune, engagerent ce Prince, à sa sollicitation, de saisir une Escadre de Vaisseaux que Philippes avoit achetés ou loués dans les Ports du Dannemark (b). Les mêmes motifs porterent les Villes Anseatiques, quoiqu'alors peu amies de l'Angleterre, à retarder long-tems dans leurs Ports l'armement de quelques Vaisseaux destinés à l'invasion de ce Royau-

(a) Elle lui fit des promesses qu'elle ne lui tint jamais; telles que de lui donner un Duché en Angleterre, avec des terres & des revenus proportionnés; de lui payer une pension de 5000 livres, & de

lui entretenir une garde pour la sûreté de sa personne. Voyez le Manuscrit du Lord Royston.

(b) Strype, Vol. 111. p. 524.

1588.

me. Tous les Protestans de l'Europe , regardoient cette entreprise comme un événement qui alloit décider pour jamais du sort de leur Religion. Leur éloignement ne leur permettoit pas de joindre leurs forces à celles d'Elisabeth ; mais ils avoient les yeux fixés sur sa conduite & sur sa fortune. Ils considéroient , avec une inquiétude mêlée d'admiration , l'impétuosité avec laquelle cette Princesse se présentoit à l'orage qui , à tout moment , s'avançoit & étoit prêt à fondre sur sa tête.

La Reine n'ignoroit pas qu'après l'affection universelle qu'on avoit pour elle , & la confiance de ses Sujets dans la sagesse de son Gouvernement , le plus ferme appui de son Trône étoit le zèle général du peuple pour la Religion Protestante , & sa prévention contre le Papisme. Elle ne négligea rien dans cette circonstance pour redoubler l'un & l'autre sentiment. On rappella aux Anglois le souvenir des anciennes horreurs de la tyrannie Espagnole ; toutes les cruautés exercées par Marie contre les Protestans furent attribuées à la superstition de cette Nation impérieuse ; on retraça vivement les massacres faits dans les Indes , les exécutions barbares des Pays-Bas , & les atrocités de l'Inquisition. On répandit dans le public la liste & la description des divers instrumens de tortures dont l'Armada étoit chargée ; tout fut mis en usage ; l'artifice & les raisons , pour exciter le peuple à défendre jusqu'au dernier soupir sa Religion , ses Loix & ses Libertés.

Tandis que la Reine rallumoit ainsi la haine de la Nation pour le Papisme , elle traitoit néanmoins modérément ceux de ses Sujets attachés à ce parti ; & ne permettoit pas qu'une fureur aveugle se déchaînât contr'eux. Elisabeth n'ignoroit pas que Sixte-Quint , ce Pape si célèbre par son génie vaste , & par sa tyrannie , avoit fulminé une nouvelle Bulle d'excommunication contr'elle , l'avoit déposée du Trône , avoit délié les Anglois de leur serment de fidélité ; publié une Croisade contre l'Angleterre ; & accordé Indulgence Pleniére à quiconque s'engageroit dans l'expédition actuelle. Mais cette Princesse ne put croire que tous ses Sujets Catholiques eussent un bandeau assés épais sur les yeux , pour immoler au fana-

tisme ce qu'ils devoient à leur Souveraine , à la liberté , & à l'indépendance de leur propre patrie. Elisabeth rejetta les conseils violens qu'on lui donnoit de chercher des prétextes pour se défaire des chefs de ce parti. Elle ne voulut même pas s'assurer de la personne d'un nombre considérable d'entre eux. Les Catholiques, touchés de ces ménagemens , montrèrent la plus grande ardeur pour la défense commune. Quelques Gentilshommes de cette Communion , persuadés qu'ils ne devoient pas raisonnablement s'attendre à aucun emploi de confiance , ou qui leur donnât de l'autorité , servirent volontaires sur la Flotte ou dans l'armée (a). Plusieurs équipperont des Vaisseaux à leurs frais , & en donneront le commandement à des Protestans ; d'autres s'empresseront d'animer leurs Fermiers , leurs Vassaux , leurs Voisins à la défense de leur pays. Tous les ordres de l'Etat enfin , oubliant les distinctions de parti , concoururent , avec autant de prudence que de vigueur , à préparer les moyens de résister à l'invasion des Espagnols.

Pour échauffer encore davantage le génie belliqueux de la Nation , Elisabeth parut à cheval au Camp de Tillbury ; & , parcourant tous les rangs , avec un air qui annonçoit la sécurité & la fermeté de son ame , elle exhorta les soldats à se souvenir de leur devoir , de leur patrie & de leur religion. Elle-même , ajouta-elle , quoique femme , les conduiroit à l'ennemi , & périroit plutôt dans le Combat , que de survivre à la ruine & à l'esclavage de son peuple (b). Elle s'attira par

(a) Stowe , p. 747.

(b) Le discours de la Reine dans le Camp de Tillbury étoit conçu en ces mots : « Mes amis , nous avons été avertis par différentes personnes attentives au soin de notre sûreté , de prendre garde à nous exposer en armant tout le monde sans précaution , de peur qu'il n'en résultât quelque perfidie ; mais je vous assure que je ne désire pas de vivre , s'il faut que ce soit en me déshonorant de l'amour & de la fidélité de mon peuple. C'est aux tyrans de trembler : je me suis toujours conduite sur ce principe , qu'après

» Dieu , je devois trouver ma plus grande force , & mon rampart le plus sûr dans l'affection & la loyauté du cœur de mes Sujets. Je viens donc parmi vous aujourd'hui , non pour m'amuser , comme à une fête , mais dans la résolution d'y vivre , ou d'y mourir ; enfin de mettre toute ma gloire à répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour mon Dieu , mon Royaume & mon peuple. Je sais que je n'ai que le foible bras d'une femme , mais j'ai l'ame d'un Roi , & , qui plus est , d'un Roi d'Angleterre. Je ne pense

1, 88.

cette démarche animée l'amour & l'admiration des soldats : l'attachement qu'ils prirent pour elle devint une espèce d'enthousiasme. Ils se demandoient les uns aux autres s'il étoit possible que des Anglois abandonnassent une cause si glorieuse ; s'ils montreroient moins de courage que le sexe, qu'on en avoit dispensé ; & si aucun danger étoit capable de leur faire abandonner la défense de leur heroïque Princesse ?

L'Armada Espagnole fut prête dès le commencement de Mai ; au moment où elle se disposoit à mettre à la voile, le Marquis de Sancta Croce, qui en étoit Amiral, fut attaqué d'une fièvre violente dont il mourut en peu de jours. Par une suite de la même fatalité, le Duc de Paliano, Vice-Amiral eut le même sort & en même tems. Philippes nomma pour Amiral le Duc de Medina Sidonia, homme d'une des plus grandes maisons d'Espagne, mais n'ayant aucune connoissance & de la maniere de combattre sur Mer, & de la navigation, Alcarede fut fait Vice-Amiral. Cet événement, malheureux pour les Espagnols, non-seulement par la perte d'un aussi grand Officier que Sancta Croce, mais encore par le retard du départ de l'Armada, donna plus de tems aux Anglois pour se préparer à la défense. A la fin cette Flotte partit du Port de Lisbonne, pleine d'espérance & de joye : Mais le lendemain elle fut assaillie d'une tempête furieuse, qui dispersa les Vaisseaux, submergea quelques-uns des plus petits, & força les autres à se mettre à l'abri dans la Groyne, où ils se tinrent jusqu'à ce qu'ils fussent réparés. Lorsque la nouvelle de cet événement parvint en Angleterre, Elisabeth en conclut que le projet de l'invasion ne pourroit avoir lieu

29. Mai,

» qu'avec indignation, que Parme, l'Es-
 » pagne, ou quelque Puissance de l'Eu-
 » rope que ce soit, veuille s'emparer
 » des frontieres de mes Etats. Avant
 » qu'un pareil affront m'arrive, je m'ar-
 » merai plutôt moi-même : je marcherai
 » à votre tête ; je jugerai de votre va-
 » leur, & récompenserai toutes les ac-
 » tions qui la signaleront sur le champ
 » de bataille. Je connois déjà, par votre
 » empressement, que vous les avez méri-
 » tés, ces récompenses, dont je vous

» donne ma parole royale de vous com-
 » bler. Dans cet intervalle, mon Lieute-
 » nant Général fera à ma place, & ja-
 » mais Prince n'eut, sous ses ordres, un
 » sujet d'un aussi grand mérite. J'attends
 » de votre obéissance à votre Chef, de
 » votre bonne intelligence dans le Camp,
 » & de votre bravoure dans le combat,
 » une prompte & glorieuse victoire sur
 » les ennemis de mon Dieu, de mon
 » Royaume & de mon peuple.

cet Été. Comme elle étoit toujours disposée à saisir tous les prétextes d'économiser, elle ordonna à Walsingham d'écrire à l'Amiral de rassembler quelques-uns de ses plus gros Vaisseaux & d'en tirer les Matelots. Mais le Lord Effingham, moins prompt à se livrer à la sécurité, prit sur lui de désobéir à ces ordres & demanda qu'il lui fût permis de retenir tous les Vaisseaux en service, fut-ce à ses propres frais (a). Il profita d'un vent du Nord pour faire voile vers les côtes d'Espagne, avec l'intention d'attaquer l'ennemi dans ses ports mêmes. Mais le vent ayant tourné au Sud, il craignit que les Espagnols ne missent à la voile de leur côté, ne l'évitassent & ne vinssent descendre en Angleterre qui se seroit trouvée alors trop exposée par l'absence de sa Flotte. Il rentra donc promptement dans le Port de Plymouth, où il se tint à l'ancre.

Dans ces entrefaites l'Armada Espagnole s'étoit réparée. Elle se remit en Mer à la poursuite de son entreprise, & avec de nouvelles esperances. Elle étoit composée de cent trente Vaisseaux, dont près de cent étoient des gallions d'une grandeur beaucoup plus considérable qu'aucun de ceux dont on se fût jamais servi en Europe. Elle portoit à bord dix-neuf mille deux cents quatrevingt-quinze soldats; huit mille quatre cents cinquante-six Matelots; deux mille quatrevingt-huit Galériens, & deux mille six cents trente gros canons de cuivre. Elle étoit approvisionnée pour six mois. Vingt autres petits Vaisseaux, appelés caravelles la suivoient encore, & dix salves à six rames chacune chargée de l'Apoticaillerie de la Flotte (a).

Le plan du Roi d'Espagne étoit que l'Armada fit voile vers la côte opposée à Dunkerque & à Newport; qu'elle donnât la chasse à tous les Vaisseaux Anglois ou Flamands, qui pourroient embarasser le passage, car on ne supposoit pas qu'ils s'y opposassent; qu'elle se joignit au Duc de Parme; qu'elle se rendit ensuite dans la Tamise; & que toute l'armée Espagnole étant descendue, elle achevât la conquête totale de l'Angleterre. En conséquence de ce plan, Philippes donna

(a) Camden, p. 545.

(b) Strype, Vol. 111. Appen. p. 2213.

1588.

Le 19. Juillet,
la Flotte arri-
ve dans le Ca-
nal.

ordre au Duc de Medina de s'approcher des Côtes de France, autant qu'il le pourroit avec sûreté, en passant le long du canal; d'éviter, par ce moyen, la rencontre de la Flotte Angloise; de ne jamais perdre de vue l'objet principal de l'entreprise; & de négliger les petits avantages qui pourroient devenir un obstacle, ou seulement apporter un délai à la conquête du Royaume (a). Après que l'Armada eut mis à la voile, elle prit un pêcheur, qui l'informa que l'Amiral Anglois ayant oui-dire qu'une tempête l'avoit dispersée, venoit de se retirer à Plymouth; que même, ne craignant plus l'invasion, il avoit abandonné ses Vaisseaux, & congédié la plûpart de ses Matelots. Le Duc de Médina imagina qu'à la faveur de la fausse nouvelle qui s'étoit répandue, & de l'effet qu'elle avoit produit, il lui seroit facile d'attaquer & de détruire la Flotte Angloise dans le Havre même où elle étoit. L'espérance de remporter un avantage si décisif lui donna la tentation de ne pas suivre ses ordres à la lettre & de faire voile directement à Plimouth. Cette résolution sauva l'Angleterre. Le Cap Lezard fut la première terre que la Flotte découvrit vers le soleil couchant. Les Espagnols prirent cet endroit pour le Cap du Belier près de Plymouth; ils porterent à la Mer avec l'intention de revenir le lendemain, & d'attaquer les Vaisseaux Anglois. Mais Fleming Pyrate Ecossois qui rodoit dans ces Mers aperçut la Flotte Espagnole, & sur le champ alla donner avis de son approche (b) à l'Amiral Anglois, autre événement heureux, qui contribua encore à mettre les Vaisseaux Anglois hors d'insulte. Effingham eut le tems de les faire sortir du Port, lorsqu'il vit l'Armada ennemie venir à pleine voile vers lui, disposée en forme de demi-lune, qui embrassoit la distance de sept miles de l'extrémité d'une division à celle de l'autre.

Les écrivains de ce siècle boursoufflent leur stile pour faire une description pompeuse de ce spectacle, le plus magnifique, selon eux, qui eût jamais paru sur l'Océan, & qui inspiroit à la fois la terreur & l'admiration. Les grands mats, les voiles enflées & l'élévation de la proue des Galeres Espagnoles ne leur paroissent possibles à peindre qu'avec les couleurs de

(a) Monson, p. 157.

(b) Monson, p. 158.

la poésie. Un Historien éloquent d'Italie prétend, en imitation de Camden, que cette Flotte, quoique chaque Vaisseau eût toutes ses voiles déployées, ne s'avançoit qu'avec une lenteur majestueuse, comme si l'Océan eût gémi d'en soutenir le poids, & que les vents fussent fatigués de mouvoir sa masse énorme. Cependant l'exacte vérité est que les plus gros Vaisseaux de cette fameuse Armada obtiendroient à peine aujourd'hui le troisième rang dans la Marine d'Angleterre, encore étoient-ils si pesamment construits & si mal gouvernés, qu'ils ne se remuoient qu'avec une peine excessive; ils ne pouvoient ni prendre le vent, ni venir à l'abordage, ni être manœuvrés par les Pilotes dans les tems orageux. L'art de la construction des bâtimens, ainsi que l'expérience des Matelots, n'avoient pas atteint au degré de perfection qu'il auroit fallu pour que des Vaisseaux si massifs fussent surs, & faciles à gouverner. Les Anglois qui savoient déjà de quel mauvais service ces navires étoient ordinairement, ne furent point intimidés de leur aspect formidable.

Effingham donna ordre, non d'aborder les Vaisseaux Espagnols, dont le volume lui auroit été désavantageux ainsi que le nombre des soldats qu'ils portoient, mais de les canonner à une certaine distance. Il recommanda sur-tout de profiter des vents, des courants, & des différens hazards favorables qui s'offriroient pour prendre les Vaisseaux ennemis qui se seroient écartés. L'événement ne tarda pas à répondre à son attente. Le feu prit accidentellement à un grand Vaisseau de biscaye, à bord duquel étoit la meilleure partie de l'argent d'Espagne; tandis que l'on s'occupoit à éteindre l'incendie, ce Vaisseau se retira derrière le reste de l'Armada; le grand Galion d'Andalousie ayant été démâté, s'y trouva aussi retenu; & l'un & l'autre furent pris par Sir Francis Drake après quelque résistance. Comme l'Armada s'avança dans le canal, les Anglois s'attachèrent à son arrière-garde, & ne cessèrent de l'inquiéter par des escarmouches continuelles; chaque tentative abattoit la confiance des Espagnols, & relevoit le courage des Anglois: ceux-ci s'apperçurent même bien-tôt que la grandeur des Vaisseaux de l'ennemi ne lui

1588. rendoit pas le combat de près plus avantageux. Elle ne pre-
toit que mieux aux batteries Angloises , tandis que les bat-
teries Espagnoles , trop élevées , perdoient leurs coups dans
les airs. L'allarme s'étant alors repandue sur la côte d'An-
gleterre , toute la Noblesse sortit de chaque Havre où elle
avoit des Vaisseaux , & vint renforcer l'Amiral. Les Comtes
d'Oxford , de Northumberland , & de Cumberland ; Sir
Thomas Cecil , Sir Robert Cecil , Sir Walter Raleigh , Sir
Thomas Vavasor , Sir Thomas Gerrard , Sir Charles Blount
& plusieurs autres se signalerent par cette marque de leur
zèle généreux & désintéressé pour le salut de leur patrie.
Après la jonction de ces differens Vaisseaux , la Flotte An-
gloise se trouva composée de cent quarante voiles.

L'Armada fit route alors vers Calais , & jetta l'ancre
devant cette place dans l'attente que le Duc de Parme ,
qui étoit instruit de son approche , se mettroit en Mer , & la
joindroit avec ses forces. Mais l'Amiral Anglois employa
dans cette occasion un stratagème très-heureux contre les
Espagnols ; il prit huit de ses plus petits Vaisseaux , les remplit
de toutes matieres combustibles , & les envoya l'un après
l'autre dans le milieu même de la Flotte ennemie. Les Espa-
gnols imaginerent que c'étoient des brulots semblables au fa-
meux Vaisseau qui venoit de faire tant de ravages à Anyers ;
frappés de cette crainte ils couperent leurs cabales sur le
champ , & prirent la fuite dans le plus grand désordre , &
avec la dernière précipitation. Les Anglois tomberent sur eux
le lendemain matin pendant qu'ils étoient dans cet état de
trouble ; & sans compter le dommage qu'ils firent à d'autres
Vaisseaux , ils en prirent ou en détruisirent douze à l'ennemi.

Il paroissoit vraisemblable après cet échec , que le but pour
lequel les Espagnols avoient faits ces grands préparatifs , étoit
manqué entièrement. Les Vaisseaux que le Duc de Parme
devoit fournir étoient de transport & non pas de combat.
Lorsqu'on pressa ce Général de sortir du Havre , il refusa
positivement d'exposer son armée florissante aux hazards
qu'elle avoit à craindre tant que les Anglois étoient non-
seulement en état de tenir la Mer , mais qu'ils sembloient
même

même triompher de leur ennemi. L'Amiral Espagnol éprouva qu'en plusieurs rencontres, & pendant qu'il avoit perdu une partie considérable de sa Flotte, il n'avoit détruit qu'un seul petit Vaisseau Anglois. Il sentit qu'en continuant de combattre avec tant de désavantage, il lui en coûteroit le reste des siens. Il prit donc la résolution de retourner en Espagne. Mais, comme les vents étoient contraires à son passage au travers du canal, il se détermina à se retirer par la Mer du Nord en faisant le tour de toute l'isle, pour rentrer dans les Ports d'Espagne par l'Océan. La Flotte Angloise le suivit quelque tems; si les munitions ne lui avoient pas manqué par la négligence des bureaux lorsqu'elle avoit été approvisionnée, elle auroit forcé l'invincible Armada à se rendre à discretion. Le Duc de Medina en avoit pris une fois la résolution. Ce fut son confesseur qui l'empêcha de l'exécuter. Cette conclusion d'une si grande entreprise auroit été plus glorieuse aux Anglois; mais les autres événemens que les Espagnols éprouverent ne leur devinrent pas moins funestes. Une tempête violente assaillit l'Armada lorsqu'elle eut passé les Orkneys. Les Vaisseaux avoient déjà perdu leurs ancres, & étoient contraints de tenir la Mer: les Matelots, peu accoutumés à une manœuvre si pénible, & incapables de gouverner des bâtimens si lourds, les abandonnerent à la fureur de l'orage. Les uns furent jettés vers les Isles Occidentales de l'Ecosse; & les autres sur les côtes de l'Irlande, où ils firent misérablement naufrage. Il n'y eut pas la moitié de cette Flotte formidable qui revint en Espagne. Les soldats, & les Matelots, qui en restèrent, étoient si accablés de fatigues, & si consternés de leur désastre qu'ils remplirent le Royaume du récit de la valeur des Anglois, & de la furie du terrible océan dont ils étoient environnés.

Telle fut la catastrophe pitoyable & deshonorante par où se termina ce fameux armement, qu'on avoit été trois ans à préparer; pour lequel s'épuisèrent les revenus & les forces de l'Espagne; & qui tenoit depuis long-tems l'Europe dans l'attente & dans l'inquiétude. Philippes étoit esclave de ses passions; mais, accoutumé à se rendre maître de ses mouve-

1589.

mens extérieurs, dès qu'il reçut la nouvelle de cette disgrâce mortifiante, où tous ses projets ambitieux venoient d'échouer, il se jeta à genoux, & rendant grace à la providence, il exprima la joye qu'il ressentoit de ce que le malheur n'étoit pas plus considérable. Le Clergé d'Espagne, qui avoit souvent benì cette sainte croisade, & prophétisé son succès infaillible, fut un peu embarrassé à expliquer la victoire que des hérétiques, & une usurpatrice remportoient sur la monarchie Catholique; mais enfin il découvrit que toutes les calamités des Espagnols étoient la peine réservée à la liberté qu'ils accorderoient aux Maures infidèles, de vivre parmi eux (a).

Le 4. Février,
Convocation
d'un Parle-
ment.

Aussi-tôt après la défaite & la dispersion de l'Armada Espagnole, la Reine convoqua un nouveau Parlement; elle en obtint un secours de deux subsides, & de quatre quinzièmes, payables dans le cour de quatre années. Ceci est le premier exemple d'un double subside accordé à la fois. Cette grace inusitée eut, sans-doute, pour motif la joye du succès important qui venoit d'arriver; & la persuasion générale du besoin d'argent qu'avoit la Reine. Quelques membres du Par-

(a) Strype, Vol. III. p. 525. Vers le quatre de Septembre, aussi-tôt après la dispersion de la Flotte Espagnole, mourut le Comte de Leicester; le plus cher des favoris de la Reine, mais le moins digne de ses bontés. L'affection de cette Princesse pour lui continua tant qu'il vécut. Quoiqu'il n'eût montré aucun talent militaire dans toutes les occasions où il s'étoit trouvé, & que sa bravoure fut même douteuse, Elisabeth lui avoit cependant confié le commandement de ses armées pendant le danger de l'invasion Espagnole. Cette aveugle prévention en sa faveur, auroit pu devenir funeste à la Reine, s'il avoit été possible au Duc de Parme de débarquer ses troupes en Angleterre. Elle avoit même fait expédier une Commission, qui le constituoit son Lieutenant dans les Royaumes d'Angleterre & d'Irlande. Mais Burleigh, & Hatton, représenterent à

cette Princesse le danger qu'il y auroit à revêtir quelque sujet que ce fut d'une autorité si étendue; & l'empêcherent d'exécuter son dessein. Il n'est pas étonnant qu'un pareil excès de confiance, si étranger au caractère naturellement soupçonneux d'Elisabeth, fit conjecturer qu'une passion plus tendre que la simple amitié, dirigeoit sa conduite. Cependant cette Princesse ne parut pas porter ses sentimens pour Leicester, au-delà du tombeau; car elle fit vendre ses biens judiciairement, pour être remboursée de quelque argent qu'il lui devoit. Son attention ordinaire à ses intérêts ne fut point distraite par ses égards pour la mémoire du mort. Au reste ce Comte étoit un grand hypocrite, attaché en apparence à la Religion la plus austère; Protecteur des Puritains, & Fondateur d'Hôpitaux.

lement s'opposèrent même à cette charge pesante, en objectant combien ils avoient déjà de peine à supporter le fardeau des emprunts dont on les avoit accablés (a) dernièrement.

1589.

Elisabeth prévint que cette Chambre des Communes feroit comme toutes les précédentes, gouvernée par les Puritains : pour éviter toute entreprise de leur part, elle réitéra la défense ordinaire & dès le commencement de la session, de s'arroger sous quelque prétexte que ce pût être, la liberté de traiter d'aucunes matières Ecclésiastiques. Nonobstant cette injonction précise, un nommé Dampart eut le courage de présenter un Bill au Communes contre la commission Ecclésiastique pour en réprimer les attentats, & la tyrannie, qui à la vérité étoient énormes : mais lorsque Wolley, le Secrétaire fit souvenir la Chambre des ordres positifs de la Reine, aucun des membres n'osa seconder ce premier mouvement ; le Bill proposé ne fut pas même lû ; & l'orateur le rendit à

(a) Strype, Vol. III. p. 542. Id. Appen. p. 239. Il y a quelques passages remarquables dans le Discours qui fut prononcé à ce sujet, qu'il est à propos de rapporter, d'autant mieux que celui qui parloit, n'étoit pas courtisan, puisqu'il argumentoit contre le subside. » Premièrement, dit-il, quant à la nécessité, » de ce subside, je ne puis nier que, si » c'étoit un impôt mis sur nous par l'ordre de la Reine, ou une demande de Sa Majesté en forme de Requête, il faudroit y souscrire. Je crois qu'il n'est aucun de nous qui méconnoisse assés son devoir, ou qui soit assés peu reconnoissant des grâces que nous avons reçues d'elle, ou par elle, pour refuser d'obéir. Nos voix & nos cœurs se soumettroient à sa volonté, sans faire même aucune perquisition à l'égard des causes qui la feroient agir. Nous avons toujours sur les lèvres que nos terres, nos biens, notre vie, sont à la disposition de notre Reine. Ces sentiments sont très-conformes à l'article de la Loi civile, qui dit : *Quod omnia Regis sunt*, Mais, comment ? *ita ta-*

» *men, ut omnia sint : od Regem enim potestas omnium pertinet ; ad singulos proprietates.* Ainsi, quoique rien ne soit plus vrai, que Sa Majesté a sur nous & nos biens, *potestatem imeprandi*, cependant il n'est pas moins vrai, que jusqu'à ce qu'elle commande, ce qu'elle ne feroit pas sans de justes motifs, chaque sujet à sa propre *proprietatem possidendi*. Ainsi, comme nous n'avons pas reçu ce commandement de la Reine, je tiens, sauf leurs avis, que nous ne sommes point assujettis à la cause de nécessité. La cause de nécessité est la situation dangereuse de l'Etat ; &c. » Celui qui fit ce discours opina plutôt pour un don gratuit que pour un subside ; car la Loi de Richard III, contre le don gratuit, ou la *bénévolence*, n'étoit pas regardée comme ayant aucune force. Les membres mêmes procéderent à établir, quoiqu'avec précaution, que le Parlement avoit droit de rejeter la demande que le Roi pourroit faire d'un subside, & qu'il y en avoit un exemple quatre cens ans auparavant, sous Henry III.

1589.

Dampport, sans qu'on y eut fait la moindre attention (a). Cependant, malgré une marque de soumission si générale & si complète, quelques membres des Communes furent mis en prison pour cette légère tentative contre les intentions de Sa Majesté (b).

La conduite impérieuse d'Elisabeth se fit encore mieux sentir à l'occasion d'un autre acte Parlementaire. C'étoit une ancienne prérogative Royale que les Officiers de la pourvoyerie tiraient de toutes les Provinces voisines les denrées dont ils avoient besoin pour la maison du Roi; qu'ils eussent le droit de les choisir, & celui de les faire voiturer, à un prix fixe & taxé. Le paiement des fournisseurs étoit souvent éloigné & incertain; la valeur mise à ces provisions étoit toujours fort au-dessous du prix courant des marchés, de manière que ce service, indépendamment de la servitude dont il étoit, devenoit très-onéreux aux particuliers obligés de s'y soumettre; l'estimation des denrées & des charrois, étant arbitraire & casuelle, étoit susceptible aussi de très-grands abus. On peut même présumer sans malignité que les courtisans avides, soutenus par l'autorité absolue d'Elisabeth, ne se faisoient pas scrupule de fouler le peuple en exerçant cette prérogative: pendant la dernière session du Parlement la Chambre des Communes avoit jugé nécessaire de passer un Bill pour modérer ces exactions par des réglemens qui fussent exécutés; mais ce Bill fut négligé dans la Chambre Haute (c). Ces abus ne continuerent pas moins; on crut à propos de tenter encore de les rectifier; le même Bill contr'eux fut proposé pendant la session actuelle; on le renvoya une seconde fois à l'examen de la Chambre des Pairs, avec un autre Bill sur quelques nouveaux réglemens pour la Cour de l'Echiquier. La Chambre Haute fit demander aussitôt à la Chambre Basse de nommer un Comité pour conférer sur ce sujet. Mais à cette conférence les Pairs apprirent aux députés, que le Lord Burleigh étoit chargé de la part de la Reine de leur marquer combien elle trouvoit mauvais que les communes osassent

(a) D'Ewes, p. 438.

(b) Vie de Whitgift, par Strype,

p. 280. Néal, Vol. I. p. 500.

(c) D'Ewes, p. 434.

toucher à ses prérogatives ; qu'enfin s'il s'étoit glissé quelques abus, soit à l'égard des fournitures faites aux Officiers de sa maison, soit dans les usages de la Cour de l'Echiquier, Sa Majesté se réservoir d'y mettre ordre, & ne permettoit pas au Parlement de se mêler de cette réforme (a). Les Communes, alarmées du mécontentement de la Reine, nommerent un nouveau Comité pour aller assurer Sa Majesté de la droiture de leurs intentions, & de leur profonde obéissance. Elisabeth reçut cette députation très-gracieusement ; elle s'étendit sur les soins affectueux qu'elle prenoit pour ses bons & chers sujets ; » soins » plus vigilans, dit-elle, que ceux de ma propre conservation, » & que ceux qu'ils pourroient prendre pour eux-mêmes. » Elle ajoûta qu'elle avoit déjà donné des ordres capables de remédier aux vexations dont les pourvoyeurs pouvoient avoir usé ; mais que l'invasion dangereuse de l'Espagne avoit retardé l'effet de ses intentions ; qu'elle se croyoit autant de talens, de bonne volonté, & de puissance pour régler sa propre maison, que ses sujets en avoient pour gouverner leurs affaires domestiques ; & qu'elle n'étoit pas plus qu'eux dans la nécessité de demander le secours de ses voisins, que l'Echiquier étoit sa Chambre, & par conséquent encore plus à portée de son coup d'œil, que le reste de sa maison ; qu'il convenoit encore moins aux Communes d'empiéter sur ses droits à ce sujet ; qu'elle sauroit bien elle-même, avec l'avis de son Conseil-Privé, & des Juges, rectifier tout ce qu'il y auroit de defectueux ; mais qu'elle ne souffriroit pas que les Communes passassent des actes sur ces sortes de matieres, sans son aveu, & lui enlevassent l'honneur de faire des réglemens sages (b). Ainsi se termina cette contestation, comme toutes celles qui s'étoient élevées entre Elisabeth & ses Parlemens (c). Elle paroît même avoir été plus impérieuse dans cette occasion que ses prédécesseurs ; du moins que les plus anciens d'entr'eux ; car ils permettoient souvent que les abus (d) de la pourvoyerie, fussent réprimés par des loix (*). Edouard III. consentit que

1589.

(a) Ibid. p. 440.

(b) D'Ewes, p. 444.

(c) *Sirixa est, ubi tu pulsas, ego va-**pulo tantum* Juvenal.

(d) On peut juger de l'étendue & de l'importance de ces abus par un Dis-

(*) Voyez les Statuts sous le titre de *Purveyance*.

1589.

plusieurs statuts fussent dressés à ce sujet.

On exigeoit tant de soumission pour les prérogatives de la Couronne, & de déférences pour les courtisans, que les

cours de Bacon, prononcé dans le premier Parlement du règne suivant, contre les Pourvoyeurs. » D'abord, dit-il, » ils prennent ce qu'ils ne devroient pas » prendre ; secondement, ils prennent » en quantité, fort au-delà de celle qui » est nécessaire à la Maison de Votre » Majesté ; troisièmement, ils prennent » d'une manière reprehensible, d'une » manière, dis-je, directement, & ex- » pressément défendue par plusieurs Loix. » J'adoucis même leur nom ; car au lieu de » Pourvoyeurs, ils deviennent Taxeurs, » au lieu de faire les provisions pour » le service de Votre Majesté, ils taxent votre peuple *ad redimendam vexationem*. Ils le surchargent & en extorquent diverses sommes d'argent, quelquefois en total, quelquefois en forme d'appointemens annuellement payés, ne noceant pour se délivrer de leur oppression. Ils enlèvent jusqu'à des arbres que la Loi conserve ; des arbres propres à la charpente, qui sont l'ornement & le couvert des maisons, que les Propriétaires ont épargnés & cultivés long-tems ; qui les estiment, pour leur usage & leur plaisir, dix fois plus que leur valeur intrinsèque & dont l'ombrage est une perte qui ne peut se réparer promptement. Ce sont ceux-là précisément dont vos Pourvoyeurs dépouillent & déparent les campagnes & les maisons de vos sujets, à moins que l'on ne compose avec leur cupidité. Si un Gentilhomme ne s'y prête pas de bonne grace, & que vos Pourvoyeurs le craignent, tant qu'il est chez lui, ils guettent le tems où ils pourroient n'y trouver qu'un homme d'affaire, ou un domestique, & mettent alors la coignée à l'arbre, avant que le maître puisse en empêcher. Ils osent exercer encore une exaction plus étrange sur vos sujets, en leur faisant payer le fol pour livre, ou droit de poundage

de leurs propres dettes : ainsi, lorsqu'un pauvre homme a son foin, son bois, ou sa volaille, que par hazard il garde pour sa provision, dont il ne se soucie pas de se défaire, & qu'il ne veut pas porter au marché, ils s'en emparent de force ; non pas à juste prix, mais au-dessous de la valeur ; & quand il vient recevoir son argent, ils lui rabattent encore douze pences par livre, pour le droit de poundage du paiement légitime d'un achat déjà fait avec tant de violence. Ils font plus, car leurs vexations seroient incroyables, si de tels gens n'étoient pas capables de tout, ils exigent quelquefois, à ce qu'on assure, un double poundage ; c'est-à-dire, ils défalquent ce droit sur le prix de la marchandise, lorsqu'ils en font leur billet ; & ils le diminuent encore lorsqu'ils en donnent l'argent. A l'égard du second point, touchant la quantité de denrées que vos Pourvoyeurs prennent au-delà de ce qui est à l'usage de Votre Majesté, il est de fait, & je puis attester, d'après le témoignage de plusieurs Gentilshommes dignes de foi, qu'il n'y a pas une livre au profit de Votre Majesté, qui n'en coûte trois de dommage à vos sujets dans le cours de ces fournitures, indépendamment du mécontentement général qui en résulte. Mais, pour exercer leur pillage plus sûrement, que font vos Pourvoyeurs ? Comme divers Statuts ordonnent que tout ce qui est pris pour votre service soit enregistré & attesté, afin que ces Registres, faisant foi de ce que les Provinces ont fourni & reçu, les abus puissent paroître, ils omettent entièrement cette formalité, dans l'intention de cacher leurs manœuvres, en dépit de la Loi, qui les avoit prévues : quant au troisième article, qui leur est reproché, c'est-à-dire, la façon irrégulière dont ils

Communes n'osoient user de la liberté de la parole, sans craindre de déplaire à quelqu'un de la Cour. Sir Edouard Hobby se plaignit amèrement à la Chambre d'avoir été reprimandé par un grand Seigneur, qui n'étoit pas un des membres, sur quelques discours qu'il avoit prononcés dans le Parlement. Il sollicita même la protection de la Chambre, & supplia quelques-uns de ses membres d'expliquer & de justifier à ce grand Seigneur les intentions véritables du discours dont il s'étoit chocqué (a). Pour prévenir désormais ces inconveniens, les Communes arrêterent par une

1589.

„ prennent ce dont ils ont besoin, si Votre
„ Majesté permet qu'on l'en instruisse,
„ elle est si manifeste, qu'elle demande
„ plutôt l'énumération de quelques par-
„ ticularités, que l'historique du total.
„ Dans la règle, ils devroient acheter
„ aux prix dont ils conviendroient avec
„ les vendeurs; mais ils prennent de
„ force aux prix qu'ils mettent arbitrai-
„ rement eux-mêmes: dans la règle ils
„ ne devroient faire qu'une estimation
„ dans les campagnes circonvoisines pour
„ taxer le prix du bétail avec équité;
„ mais ils en font une seconde à la
„ *Court gate*, & lorsque les troupeaux
„ arrivent maigres & fatigués de leur
„ voyage, il les taxent de nouveau au
„ rabais: dans la règle ils devroient fai-
„ re leur approvisionnement entre deux
„ soleils; mais ils préfèrent le tems du
„ soir ou de la nuit, comme plus fa-
„ vorable aux actes de violence: dans la
„ règle, ils ne devroient rien prendre
„ sur les grands chemins, lieux protégés
„ par Votre Majesté, & exceptés en
„ termes précis par la loi; mais ils ne res-
„ pectent ni l'une ni l'autre défense, &
„ enlèvent ce qu'ils y rencontrent à leur
„ convenance: dans la règle, ils de-
„ vroient montrer leur commission, &c.»
Il y a encore beaucoup d'autres particu-
larités spécifiées dans le discours de Ba-
con, Vol. IV. p. 305. & 306.

Tels étoient les abus qu'Elisabeth ne voulut jamais ni rectifier elle-même, ni souffrir que le Parlement rectifiât. Je

crois que l'on conviendra que cette lé-
gère prérogative seule, parmi d'autres
plus importantes, n'a presque pas été
remarquée, suffisoit cependant pour
éteindre toute liberté régulière. Car,
quel est celui qui faisoit les élections,
ou le membre du Parlement, ou même
le Juré, qui eût osé s'opposer aux vo-
lontés de la Cour, tandis qu'il étoit ex-
posé aux inconveniens de cette préro-
gative? On peut voir un détail plus am-
ple des vexations horribles des Pour-
voyeurs, dans le Journal de la Chambre
des Communes, Vol. I. p. 190. On y trou-
ve l'histoire d'un chartier, qui est digne
d'être rapportée sur ce sujet. » Un char-
„ tier avoit été trois fois à Windsor
„ avec sa charette, pour voiturier quelque
„ partie des étoffes de la Garderobe de Sa
„ Majesté, selon les ordres qu'il en avoit
„ reçus. Lorsqu'il se fut présenté une
„ fois, deux fois, trois fois, les gens
„ de la Garderobe lui dirent à la troisié-
„ me que le changement qu'on avoit
„ voulu faire n'auroit pas lieu; le char-
„ tier, impatienté de la corvée, s'écria
„ en frappant de sa main sur sa cuisse:
„ *Je vois à présent que la Reine est une*
„ *femme, tout aussi-bien que la mienne.*
„ Elisabeth, qui étoit alors à la fenêtre,
„ entendit ces mots, & demanda: *Qui*
„ *est cet insolent?* Elle lui envoya aussitôt
„ trois anges (a) pour lui fermer la bou-
„ che.» Mémoires de Birch, Vol. I. p. 155.

(a) D'Ewes, p. 432. 433.

(a) Sorte de
monnoye qui
vaut dix Sché-
lings.

1589.

délibération unanime, que personne ne révéleroit les secrets de leur Chambre (a).

Expédition
contre le Por-
tugal.

La défaite de la formidable Flotte Espagnole avoit inspiré une passion presque entoufiaste à toute la Nation Angloise, pour former à son tour des entreprises contre l'Espagne : rien ne paroïssoit impossible désormais à la fortune & à la valeur des Anglois. Dom Antonio, Prieur de Crato, batard de la Maison Royale de Portugal, ayant compté sur la haine de ses concitoyens pour les Castillans, s'étoit flatté de faire valoir quelques prétentions à la Couronne. Il s'étoit sauvé d'abord en France, & de là en Angleterre ; où Henry, aussi-bien qu'Elisabeth, avoient encouragé ses prétentions. Le peuple Anglois, & non pas la Cour, forma le dessein de conquérir le Royaume de Portugal pour Dom Antonio ; Sir François Drake, & Sir John Norris furent les conducteurs de cette expédition romanesque : près de vingt mille volontaires (b) s'enrôlerent pour y avoir part : des Vaisseaux & des armes furent fournis aux seuls frais des *adventurers*. La Reine, trop économe pour risquer beaucoup à cette entreprise, n'y contribua que de soixante mille livres, & de six Vaisseaux de Guerre (c). Il entroit sans doute beaucoup plus d'ardeur & de témérité dans ce projet, que de précautions & de prudence. Il s'en falloit de beaucoup que les fonds des *adventurers* pussent suffire à l'achat des provisions de toute espèce qui étoient nécessaires : ils manquoient même de Vaisseaux pour contenir la foule de volontaires qui se présentoient ; ils furent obligés de se saisir, de force, de quelques Vaisseaux des Villes Anséatiques qu'ils rencontrèrent en Mer : cet expédient les mit plus à leur aise pour leurs équipages ; mais il ne remédia pas au défaut de provision (d). S'ils avoient

(a) Un autre acte fut passé pendant cette Session pour fortifier le premier Statut, qui condamnoit quiconque s'absentoit du culte public, à payer vingt livres par mois ; mais cette amende fut réduite aux deux tiers des revenus du *r'usant*, c'est-à-dire, du Sectaire ou Catholique, ou sensé tel, qui n'y étoit pas assidu, 29. Elis. cap. 6.

(b) Mémoires de la Reine Elisabeth, par Birch, Vol. 1. p. 61. Monson, p. 267. dit qu'il n'y avoit que quatorze mille soldats, & quatre mille matelots pour tout cet armement. Mais le récit qu'en rapporte Birch, est fait par un des plus considérables *Adventurers*.

(c) Monson, p. 267.

(d) Ibid. p. 159.

fait

fait voile directement vers le Portugal, il est vraisemblable que la bonne volonté du peuple, jointe à l'état de foiblesse où étoit alors ce Royaume auroient assuré leur succès ; mais ils apprirent que l'on faisoit de grands préparatifs à la Groine pour attaquer l'Angleterre ; & sur ce bruit, ils prirent la résolution d'aller détruire ce nouvel armement de l'Espagne. Ils entrèrent dans le Havre & brûlerent plusieurs Vaisseaux de Guerre, entr'autre un que Recalde Vice-Amiral d'Espagne commandoit. Ils deffirent aussi une armée de quatre ou cinq mille hommes, qu'on avoit assemblée pour s'opposer à leur descente. Après s'être débarrassé de cet obstacle, ils assiégèrent la Groine & prirent la Ville basse. Ils auroient même pris la Ville haute, quoique bien fortifiée, si les munitions de guerre & de bouche ne leur avoient pas manqué. Le Comte d'Essex, jeune Seigneur de grande espérance & tout bouillant de l'ardeur de se distinguer par les armes, étoit sorti misterieusement d'Angleterre à l'insçu de la Reine : il joignit les *adventurers* ; & l'on convint d'un voix unanime de faire route vers le Portugal, le principal objet de l'entreprise.

Les Anglois débarquerent à Paniche, petit Port de Mer à douze lieues de Lisbonne. Norris conduisit l'armée à cette Capitale, tandis que Drake alloit tenter de remonter la rivière, & d'attaquer la cité avec leurs forces réunies. Pendant cet intervalle la Cour d'Espagne eut le tems de se préparer contre cette invasion. Elle jeta du monde dans Lisbonne ; les Portugais furent désarmés, & toutes les personnes suspectes mises en prison. Au moyen de ces précautions, quelque penchant que les habitans de cette Ville eussent pour Dom Antonio, aucun n'osa remuer en sa faveur. Cependant les Anglois s'emparèrent des Fauxbourgs, qui étoient remplis de richesses de toute espèce ; mais comme ils vouloient se concilier l'affection des Portugais, & qu'ils cherchoient plus la gloire que le profit, ils observerent la plus exacte discipline, & s'abstinrent scrupuleusement du pillage ; ils s'aperçurent bien-tôt que leurs munitions & leurs vivres étoient totalement épuisés. Il ne leur restoit seulement pas un coup de canon à tirer pour faire brèche dans les murailles ; l'Amiral n'avoit

1589.

pû passer au-delà de quelques Forts qui gardoient la riviere ; & il n'y avoit pas la moindre apparence de révolte parmi les Portugais pour le seconder ; les fatigues , la faim , & l'intemperance , en vin & en fruits , répandirent les maladies dans toute l'armée , & rien ne devint plus pressant pour elle que de se rembarquer le plutôt qu'il fut possible. L'ennemi ne la poursuivit point. Les Anglois , en se retirant , trouverent à l'embouchure du Tage soixante Vaisseaux chargés de munitions pour en avitailler d'autres ; & ils s'en emparerent comme étant de bonne prise , quoiqu'ils appartenissent aux Villes anseatiques qui étoient neutres. Les Anglois firent voile à Vigo , dont ils se rendirent maîtres , & qu'ils brûlerent après avoir ravagé les campagnes voisines ; ils retournerent en Angleterre , où ils arriverent sans nouveaux accidens.

Plus de la moitié de ces braves aventuriers périt dans cette expédition par les maladies , la fatigue , la disette & le fer (a) : il n'en revint à l'Etat qu'une gloire entièrement stérile. On a calculé que onze cens Gentilshommes s'étoient embarqués sur cette Flotte , & qu'à peine trois cens cinquante échapperent aux désastres qu'elle essuya (b).

Lorsque ces Vaisseaux faisoient retour ils rencontrèrent le Comte de Cumberland avec une Flotte de sept voiles , équipée à ses dépens , excepté un Vaisseau de Guerre que la Reine lui avoit prêté. Il donna quelques secours de vivres à François Drake. Cette générosité sauva la vie à plusieurs personnes de ce malheureux équipage ; mais ceux de Cumberland eurent lieu dans la suite de regretter cet acte d'humanité. Il alloit croiser vers les Isles Terceres ; il fit beaucoup de prises sur l'ennemi ; mais la plus riche , évaluée à cent mille livres , périt au retour près le Mont Saint Michel dans la Province de Cornouailles. La plupart de ces espèces d'Armateurs , ou *adventurers* furent tués dans une tentative imprudente qu'ils firent sur les Terceres. Des maladies mortelles attaquèrent le reste ; & ce fut avec des peines incroyables , que le peu de gens qui étoient en état de manœuvrer , purent ramener les Vaisseaux dans le Havre (c).

(a) Mémoires de Birch, Vol. I. p. 61.

(b) Birch. *ibid.*

(c) Monson, p. 161.

En vain les avantages signalés qu'on avoit remportés sur l'Espagne, & l'ardeur qu'ils inspiroient aux Anglois assurèrent la tranquillité d'Elisabeth de ce côté, pendant le reste de son règne, elle ne pouvoit s'empêcher de jeter encore ses regards inquiets sur l'Ecosse : la situation de ce Royaume lui faisoit paroître toutes les révolutions qui pouvoient s'y passer comme très-importantes pour l'Angleterre. On devoit peut-être s'attendre que cette fiere Princesse, qui savoit si bien juger & maitriser le danger, ne conserveroit plus les jalouses défiances qui l'avoient si fort agitée pendant le tems de Marie. A la vérité Jacques avoit succédé aux droits de sa mere ; mais il n'avoit pas succédé à la faveur des Catholiques, qui pouvoient seuls les appuyer d'une maniere à les rendre redoutables (a) ; Elisabeth étoit alors avancée en âge, elle jouissoit de l'autorité la plus absolue sur ses sujets ; le Roi d'Ecosse étoit d'un caractère indolent, & sans ambition ; ainsi il n'étoit pas vraisemblable qu'il la troublât jamais dans la possession de son Trône. Cependant toutes ces circonstances, qui devoient la rassurer, ne purent écarter ses soupçons craintifs. Il s'en falloit de beaucoup qu'elle fût disposée à satisfaire la nation, en réglant la succession à la Couronne ; & en reconnoissant le titre de Jacques ; elle parut au contraire aussi attentive à prevenir tout ce qui pouvoit augmenter le crédit de ce Prince, ou lui procurer l'affection des Anglois que s'il eût été son concurrent, au lieu d'être son successeur. La plus grande partie des Ministres & des favoris de Jacques étoient pensionnés de la Reine ; comme elle désiroit qu'il n'eût point d'enfant, elle les obligeoit à susciter des obstacles aux mariages les plus fortibles qui pouvoient lui être offerts. Elle y réussit pendant quelques années, par ce manège adroit (b). Il avoit fixé ses vues sur la fille aînée du Roi de Dannemark, Prince éloigné de l'Ecosse, & dont la puissance médiocre ne devoit donner aucun ombrage à Elisabeth. Cependant elle croisa si artificieusement cette négociation, que le Monarque Danois, impatient des délais, maria sa fille aînée au Duc de Brunswic. Jacques, attaché sans-doute à cette alliance, deman-

1589.
Affaires d'E-
cosse.

(a) Winwood, Vol. 1. p. 51.

(b) Melvil, p. 166. 177.

1589.

da la Princesse cadette ; la Reine se mit encore à la traverse ; & , pour gagner du tems, elle fit proposer à ce Prince la sœur du Roi de Navarre beaucoup plus âgée que Jacques , & sans aucun espoir de fortune. Le Roi d'Ecosse avoit d'abord le désir de se faire un appui de sa posterité contre les entreprises factieuses, & trop fréquentes parmi ses sujets ; mais , indépendamment de ce motif, les Ecclésiastiques, qui approchoient de sa personne, avoient éclairé ses démarches avec tant d'austerité qu'il se connoissoit un principe de vocation pour le mariage, assés rarement conservé par les Monarques. Son impatience l'emporta donc à la fin sur toutes les ruses d'Elisabeth. Les articles furent signés ; la cérémonie des Epousailles fut faite par Procureur , & la Princesse de Dannemark s'embarqua pour l'Ecosse. Mais elle fut jettée par une tempête , dans un port de la Norvege. On crut assés généralement en Ecosse & en Dannemark que cette tempête & plusieurs autres qui s'éleverent dans le même tems étoient l'effet du complot infernal des forciers de l'un & de l'autre Royaume. Pour accréditer ce prodige & le rendre incontestable , on supposa même que plusieurs d'entr'eux, punis pour ce crime, l'avouèrent dans leur testament de mort (a). Cependant, malgré sa foi aux forciers , Jacques ne fut point détourné par cet incident d'aller chercher son Epouse lui-même pour la conduire dans ses Etats. Il arriva en Norvege, amena la Reine à Copenhague , y passa l'hyver avec elle ; & le Printems d'ensuite ils se rendirent tous deux en Ecosse, où ils furent reçus aux acclamations du peuple. Le Clergé seul , qui n'avoit jamais perdu d'occasion de contrarier Jacques , s'opposa au couronnement de la Reine. Le prétexte dont il se servit fut, que la cérémonie du Chrême faisoit partie du Rit Juif , ou Papiste , & par conséquent , étoit anti-Chrétienne. Mais Jacques s'obstinoit autant à vouloir cette cérémonie , que les Ecclésiastiques à la rejeter. Après beaucoup d'intrigues , & de disputes, à la fin l'autorité du Roi, l'emporta ; triomphe qui ne lui étoit pas souvent arrivé (b).

(a) Melvil , p. 180.

(b) Spotswood , p. 381.

CHAPITRE VI.

Affaires de France ; Meurtre du Duc de Guise ; Assassinat de Henry III ; Progrès de Henry IV ; Expédition Navale contre l'Espagne ; Assemblée du Parlement ; Henry IV. se fait Catholique ; Affaires d'Ecosse ; Entreprises Navales ; Assemblée du Parlement ; Paix de Vervins ; Le Comte d'Essex.

Après un long état de troubles, d'embarras & d'inquiétudes, Elisabeth étoit enfin parvenue à se procurer une situation tranquille. Quoique ses affaires exigeassent encore assés son attention pour exercer son génie actif, elle n'avoit du moins à craindre aucune espèce de danger, ou de révolution ; & pouvoit regarder les efforts de ses ennemis avec sécurité. Son administration heureuse & sage, lui avoit acquis à la fois l'admiration de l'étranger, & l'amour de ses sujets. Les Catholiques mêmes, depuis la mort de la Reine d'Ecosse, ne songeoient, malgré leurs mécontentemens, ni à lui disputer ses droits, ni à vouloir appuyer ceux de sa personne contr'elle. Jacques, courbé sous le joug que lui imposoient la Noblesse factieuse, & les Ecclésiastiques de son Royaume, ne possédoit qu'une autorité très-foible. Il avoit intérêt, & souhaitoit fort de vivre en bonne intelligence avec Elisabeth & la Nation Angloise. Il espéroit que le tems, aidé de sa persévérance & de sa tranquillité, le rendroit possesseur de cette riche succession, à laquelle sa naissance l'appelloit. Quoique les Hollandois eussent le dessous dans leurs différens avec l'Espagne, ils faisoient toujours une résistance obstinée : leur anty-pathie pour leurs anciens Maîtres, étoit si vive, & la conduite du jeune Maurice, leur Statouder, si prudente, que s'il étoit jamais possible de subjuguier leur petit territoire, ce ne pouvoit être du moins que l'ouvrage de plusieurs années,

1590.

1590.

& le résultat de plusieurs grands succès. Philippes , qui dans ses efforts contre l'Angleterre , s'étoit laissé emporter par le ressentiment & l'ambition , au-delà de ses maximes ordinaires de circonspection , étoit alors hors d'état , & encore plus découragé de hasarder de pareilles entreprises. La situation des affaires de la France , commençoit aussi à mériter principalement son attention ; malgré tous ses artifices , ses forces , & sa dépense , les événemens qui se passoient dans ce Royaume , devenoient chaque jour contraires à ses prétentions , & plus favorables aux Alliés de l'Angleterre.

Affaires de
France.

La violence de la Ligue ayant contraint Henry à déclarer la guerre aux Huguenots , ils parurent toucher au moment de leur perte. Elisabeth , persuadée que ses intérêts étoient liés à ceux de ce parti , avoit soutenu le Roi de Navarre par ses négociations en Allemagne , & encore plus par son argent , en lui remettant des sommes considérables , pour y lever des troupes. Ce Prince , d'une intrépidité héroïque , loin d'être découragé par la grande supériorité des forces de ses ennemis , tint hardiment la Campagne. Il remporta en 1587 , à Coutras , une victoire complète sur l'armée du Roi de France ; mais , comme les Allemands , ses Alliés , furent battus en même tems par l'armée de la Ligue , que le Duc de Guise commandoit , sa situation parut , malgré sa victoire , aussi désespérée que jamais. Le principal avantage que le Roi de Navarre recueillit de ces diversités de succès , fut la discorde qu'ils occasionnerent entre ses ennemis. Les habitans de Paris , ivres d'admiration pour le Duc de Guise , & fortement prévenus contre leur Roi , dont les intentions leur étoient devenues suspectes , prirent les armes , & obligèrent Henry à chercher sa sûreté dans la fuite. Ce Monarque dissimula son ressentiment , & entra en négociation avec la Ligue ; il combla le Duc de Guise , & ses partisans , de faveurs , leur donna les plus grandes charges de la Cour ; & convoqua l'Assemblée des Etats à Blois , sous prétexte de chercher les moyens de soutenir la guerre contre les Huguenots. Les différentes scènes de perfidies & de cruautés , qui s'étoient passées en France , avoient mis , avec raison , tous les partis en garde

les uns contre les autres. Cependant Guise se rassurant davantage sur la timidité que sur l'honneur du Roi, s'ex-
 1590.
 posa imprudemment entre les mains de ce Monarque, & compta que l'ascendant de son propre génie le soumettroit à toutes ses prétentions excessives. Cependant Henry, malgré son caractère facile, ses irrésolutions, & même le peu de solidité de ses promesses, ne manquoit ni de courage ni de capacité. Lorsqu'il vit que toutes ses ruses étoient éludées par la fermeté de Guise, & que son Trône même chanceloit, il prit un parti plus violent qu'on ne devoit s'y attendre de sa part; il fit assassiner le Duc & son frere le Cardinal de Lorraine, dans son propre Palais, &, pour ainsi dire, sous ses yeux.

Cette exécution cruelle, dont la nécessité est l'unique excuse, fut prête à devenir fatale à son auteur. Elle sembla d'abord le plonger dans un péril plus pressant que celui qu'il avoit voulu éviter en se vengeant de son ennemi. La rage s'empara des cœurs de tous les partisans de la Ligue: partout la populace, & particulièrement à Paris, renonça hautement à regarder Henry comme son Souverain: les Ecclésiastiques, & les Prédicateurs chargerent son nom d'exécration dans toutes les places publiques. Les Villes les plus considérables, les Provinces les plus riches, parurent s'être concertées dans la résolution, ou de se détacher de la Monarchie, ou de déposer leur Monarque: dans cet état de crise, ce Prince, trouvant peu de ressource parmi ses sujets Catholiques, fut contraint d'avoir recours au Roi de Navarre & aux Huguenots. Fortifié de leur appui, il soudoya un corps formidable d'Infanterie Suisse, & de Cavalerie Allemande; Henry, secondé, du moins par la principale Noblesse de son Royaume, parvint ainsi à rassembler une armée d'environ quarante mille hommes; il s'avançoit avec elle aux portes de Paris, prêt à écraser la Ligue, & à subjuguier tous ses ennemis, lorsque la résolution forcenée d'un Moine Dominicain, interrompit le cours de ces grands événemens. Le fanatisme furieux, qui distingua ce siècle & une partie du siècle suivant de tous les âges du monde, alluma le zèle im-

1590.Meurtre de
Henry III.

pie de Jacques Clément, & entraîna ce malheureux à sacrifier sa propre vie, dans l'intention de délivrer l'Eglise des persécutions d'un tyran hérétique. Il obtint une audience du Roi, sous quelque prétexte, &, avec un canif, il porta un coup mortel à ce Prince. Les Courtisans, prompts à venger le meurtre de leur Maître, se jetterent sur l'assassin & le massacrèrent. Cet événement remarquable, arriva le premier Août 1589.

Le Roi de Navarre, le plus proche héritier de la Couronne, prit le titre de Roi de France, sous le nom de Henry IV; mais il héritoit d'une foule d'embarras & d'obstacles encore plus difficiles à surmonter, que ceux dont son prédécesseur avoit été environné. Les préventions que l'on conservoit contre sa Religion, aliénèrent de lui la plus grande partie de la Noblesse Françoisse; ce ne fut qu'en promettant de se faire instruire & d'assister à des Conférences Théologiques, qu'il engagea quelques Catholiques à reconnoître ses droits incontestables au Trône. La Ligue, à la tête de laquelle, Mayenne, frere du Duc de Guise, se trouvoit alors, rassembla de nouvelles forces. Le Roi d'Espagne conçut le projet & l'espérance de démembrer la Monarchie Françoisse; ou de la joindre en entier à ses propres Etats. Au milieu de ces circonstances critiques, Henry IV. s'adressa lui-même à Elisabeth; il la trouva disposée à le secourir, & à s'opposer aux progrès de la Ligue, & aux entreprises du Roi d'Espagne, l'ennemi redoutable de cette Princesse même. Elle fit présent à Henry de vingt-deux mille livres, pour qu'il put prévenir la désertion de ses troupes Suisses & Allemandes. Cette somme étoit si considérable pour lui, qu'il avoua ne s'être jamais vu autant d'argent; Elisabeth y ajouta un renfort de quatre mille hommes, sous les ordres du Lord Willoughby, Officier d'une grande réputation. Ce corps joignit les François à Dieppe. Henry, fortifié par ce secours, marcha directement à Paris; &, ayant emporté les Fauxbourgs l'épée à la main, il les abandonna au pillage de ses soldats. Il employa ses troupes Angloises à plusieurs autres expéditions, & eut toujours lieu d'être satisfait de leur courage & de leur fidélité. Le tems de leur

leur service étant expiré , il les congédia en les comblant d'éloges. Sir William Drury , Sir Thomas Baskerville , & Sir John Boroughs se signalèrent pendant cette Campagne , & rappellerent à la France l'ancienne renommée de la valeur Angloise.

1590.

La Campagne suivante , l'armée de Henry se trouva fort inférieure en nombre à celle de la Ligue ; mais , comme elle étoit composée de la principale Noblesse de France , il ne craignit pas de rencontrer l'ennemi en Bataille rangée à Ivry , & il remporta une victoire complete. Ce succès le mit en état de bloquer Paris ; il réduisoit cette Capitale aux plus terribles extrémités de la famine , lorsque le Duc de Parme , en conséquence des ordres de Philippes , marcha au secours de la Ligue , & obligea Henry à lever le blocus. Après avoir rendu ce service important , le Duc de Parme se retira dans les Pays-Bas ; ce grand Capitaine fut par son expérience , & son habileté consommée dans l'art de la guerre , achever ces longues & savantes marches , en face de l'ennemi , sans donner au Monarque François l'occasion qu'il cherchoit de livrer Bataille , & sans lui laisser seulement jetter le moindre désordre dans son armée. La seule perte qu'il essuya fut dans les Pays-Bas mêmes , où le Prince Maurice , profitant de son absence , recouvra quelques Villes que le Duc de Parme avoit conquises autrefois sur les Etats Généraux (a).

Succès de
Henry IV.

La situation des affaires de Henry quoique meilleure , n'étoit pas encore assez avancée , assez affermie pour dispenser Elisabeth de lui continuer ses secours. Quelques avantages remportés par le Roi d'Espagne confirmerent encore plus cette Princesse dans la résolution de soutenir le Roi de France.

1591.

(a) Les Pays-Bas firent une perte irréparable cette année , par la mort de Sir François Walsingham , Secrétaire d'Etat , & homme célèbre par son habileté & son intégrité. Il avoit passé par plusieurs emplois dans le Gouvernement ; il vivoit avec beaucoup d'économie , & cependant mourut si pauvre , que sa famille fut obligée de faire les frais de ses funérailles. Il laissa une fille , mariée

en premières nœces , à Sir Philippes Sidney ; en secondes , au Comte d'Essex , favori de la Reine Elisabeth , & en dernières , au Comte de Clanricarde d'Irlande. Cette même année mourut Thomas Randolph , qui avoit été plusieurs fois Ambassadeur d'Elisabeth en Ecosse , ainsi que le Comte de Warwic , frère aîné de Leicester.

1591.

Le Duc de Mercœur, Gouverneur de la Bretagne, Prince de la Maison de Lorraine, s'étoit déclaré pour la Ligue. Les forces de Henry le presserent si vivement qu'il fut obligé de pourvoir à sa propre sûreté, en introduisant des troupes Espagnoles dans les Ports de Mer de cette Province. Elisabeth en prit l'alarme; elle prévint que non-seulement les Espagnols interromproient le Commerce Anglois par le moyen des Armateurs particuliers, mais qu'ils feroient de ces havres, le siège de tous leurs préparatifs maritimes, & pourroient se disposer plus aisément, de ce proche voisinage, à faire des descentes en Angleterre, que de l'Espagne, ou du Portugal. Elle conclut un nouveau traité avec Henry, par lequel elle s'engagea à lui envoyer trois mille hommes pour être employés à réduire la Bretagne; & il fut stipulé que ces troupes lui seroient rendues après un an de service, ou aussi-tôt que l'ennemi seroit expulsé (a). Ces trois mille hommes étoient commandés par Sir John Norris, & sous lui par son frere Henry, & par Anthony Shirley. Sir Roger Williams étoit à la tête d'un petit corps qu'on avoit mis en garnison à Dieppe; & on envoya une escadre sous les ordres de Sir Henry Palmer, croiser sur les côtes de France, pour enlever tous les Vaisseaux des Espagnols, ou des Ligueurs.

Il est très difficile de régler les opérations de la guerre par les articles d'un traité, ou de quelque convention que ce soit, avant que d'entrer en campagne. Henry jugea nécessaire de laisser de côté le projet de soumettre la Bretagne, & persuada aux généraux Anglois de joindre son armée pour l'expédition qu'il méditoit de faire en Picardie (b). Malgré le mécontentement qu'Elisabeth montra de ce changement d'opération, il lui communiqua un autre plan pour expulser les Ligueurs de la Normandie, & parvint à l'engager d'envoyer un nouveau corps de quatre mille hommes pour le seconder dans cette entreprise. Le Comte d'Essex eut le commandement de ces troupes. Ce jeune Seigneur, d'un mérite à la fois brillant & solide, avançoit chaque jour son crédit auprès d'Elisabeth. Il marchoit à grand pas à ce degré de faveur dont

(a) Camden, p. 561.

(b) Rymer, Tome XIV. p. 116.

Leicester, qui ne vivoit plus alors, avoit si long-tems joui ; & sembloit le remplacer dans le cœur de la Reine. Essex, avide des occasions d'acquérir de la gloire, supporta impatiemment l'ennuyeux loisir dans lequel on le retint quelque tems à Dieppe : si les ordres de sa Souveraine n'avoient pas été si positifs, il auroit accepté avec transport l'invitation que lui faisoit Henry de joindre son armée, alors en Champagne. Ce plan d'opération avoit aussi été proposé à Elisabeth par l'Ambassadeur de France, mais elle s'y refusa durement, & menaça de rappeler incessamment ses troupes si Henry continuoit de rompre ainsi toutes les mesures concertées avec elle, & de n'agir, comme il faisoit, que pour son unique intérêt (a). Pressé par ces reproches & ces menaces, le Roi de France conduisit enfin son armée en Normandie, & mit le siège devant Rouen, qu'il réduisit à la dernière extrémité. Mais les Ligueurs, hors d'état de tenir la campagne contre ce Prince, eurent encore recours au Duc de Parme, qui reçut ordre de marcher à leur secours. Il exécuta son entreprise avec son bonheur & son habileté ordinaire, & déconcerta de nouveau toutes les espérances & tous les projets de Henry & d'Elisabeth. Cette Princesse, toujours occupée des intérêts de ses propres Etats dans les mesures qu'elle prenoit avec les puissances étrangères, vit avec chagrin son attente trompée, elle se plaignit amèrement de la négligence de Henry à observer les traités ; & de son indiscretion à exposer les troupes Angloises à toutes les expéditions les plus téméraires (b). Il est cependant vraisemblable que l'ardeur de leur courage, & le désir de se distinguer sur un théâtre si célèbre, étoient les causes principales qui leur faisoient si souvent chercher les périls glorieux.

Malgré le succès peu décisif des premières opérations de cette guerre, la Reine sentoît à quel point il étoit indispensable de soutenir Henry contre la Ligue & contre les Espagnols. Elle fit un nouveau traité avec lui, dans lequel

(a) Négociation de Birch, p. 5. Rymer, Tome XLV. p. 123. & 140.

(b) Camden, p. 562.

1592.

ils convinrent de ne jamais conclure de paix avec Philippes ; que d'un commun consentement. Elisabeth promettoit d'envoyer un nouveau secours de quatre mille hommes ; Henry s'engageoit à la rembourser de ses frais dans un an ; à occuper ces forces , jointes à un corps de troupes Françoises dans une expédition contre la Bretagne , & à remettre un des Ports de Mer de cette Province aux Anglois pour leur servir de retraite (a). Henry connoissoit l'impossibilité d'exécuter quelques-uns des articles de ce traité , & l'imprudence d'en exécuter quelques autres ; mais Elisabeth avoit insisté sur tous avec tant de fermeté , qu'il falloit y céder , ou renoncer à ses secours. Il les accepta , esperant que dans la suite il trouveroit quelque prétexte , pour justifier l'inexécution de ses engagements. Cette campagne fut la moins heureuse de toutes celles qu'il eût encore faites contre la Ligue.

Entreprises
Navales con-
tre l'Espagne.

Pendant que ces opérations militaires se faisoient en France Elisabeth déployoit ses forces maritimes contre l'Espagne ; elle tâchoit de lui enlever les trésors qu'elle tiroit des Indes Occidentales , source de cette puissance qui rendoit Philippes si formidable à tous ses voisins. La Reine fit partir une escadre de sept Vaisseaux commandée par le Lord Thomas Howard , avec cette destination ; mais Philippes , en ayant été instruit , envoya une Flotte de cinquante-cinq voiles pour escorter les Gallions. Cette Flotte rencontra les Vaisseaux Anglois , & en prit un , dont la courageuse obstination de Greenville le Vice-Amiral , occasionna la perte , en refusant de faire voile avec le reste de l'escadre. Ce fut le premier Vaisseau de Guerre qui eût encore tombé au pouvoir des Espagnols (b). L'escadre ,

(a) Rymer , Vol. xvi. p. 151. 168. 171. & 173.

(b) Cette action de Sir Richard Greenville , est si singulière , qu'elle mérite d'être racontée particulièrement. Il engagea le combat lui seul contre toute la Flotte Espagnole de cinquante-trois voiles , qui portoit dix mille hommes sur son bord. Depuis le moment où le combat commença , vers les trois heures après midi , jusqu'au lendemain matin à la pointe du jour , il repoussa les ennemis

quinze fois , quoiqu'ils relayassent perpétuellement de Vaisseaux & de soldats. Greenville fut blessé dès le commencement de l'action , mais il continuoît encore de combattre sur le pont , lorsqu'à onze heures du soir il reçut une nouvelle blessure ; on l'emporta pour la penser , & , pendant cette opération , le Chirurgien fut tué à côté de lui. Les Anglois commencèrent alors à manquer de poudre ; toutes leurs armes étoient brisées , ou devenues inutiles ; de cent

excepté cet accident, revint en Angleterre à bon port sans avoir à la vérité rempli son objet, mais se félicitant néanmoins de n'avoir pas fait une tentative entièrement infructueuse puisqu'elle avoit endommagé la Flotte ennemie. Les Gallions que l'on attendoit des Indes avoient été retenus si long-tems à la Havanne, par la crainte de l'escadre Angloise, qu'enfin ils furent obligés de mettre à la voile dans une saison où les vents sont contraires. La plupart firent naufrage avant de pouvoir gagner les Ports d'Espagne (a). Le Comte de Cumberland, avec un Vaisseau de la Reine, & sept autres qu'il avoit armés à ses propres dépens, entreprit, avec aussi peu de succès, d'inquiéter le commerce Espagnol; les prises qu'il fit ne le dédommagerent seulement pas de ses frais (b).

1592.

Ces sortes d'armemens, très-dispendieux pour les particuliers qui en couroient les hazards, étoient fréquens en Angleterre. Sir Walter Raleigh avoit été en grande faveur auprès de la Reine; il s'aperçut que son crédit commençoit à diminuer, & crut qu'il pourroit le rétablir par quelque entreprise importante. Sur sa haute réputation, plusieurs personnes s'engagerent avec joye à le seconder comme volontaires dans une expédition qu'il projettoit de faire aux Indes Occidentales. La Flotte qu'il commandoit fut arrêtée si long-tems dans le canal par les vents contraires, que la saison de

trois hommes, qu'ils étoient d'abord, quarante furent tués, & presque tout le reste fut blessé. Leurs mâts étoient rompus; leurs cordages mis en pièces, & la carcasse du Vaisseau même à demi fracassée. Dans cette situation, Greenville proposa à l'équipage de s'abandonner plutôt à la miséricorde de Dieu, qu'à la merci des Espagnols, & de se faire sauter au lieu de se rendre à l'ennemi. Le maître canonier, & plusieurs matelots, consentirent à cette résolution désespérée; mais d'autres s'y opposèrent & obligèrent Greenville à se rendre. Il mourut peu de jours après, & ses derniers mots furent: » Ici meurt moi, Richard Greenville avec joye & tranquillité, parce que » j'ai fini ma vie comme le doit un brave

» soldat, en combattant pour ma patrie, ma Souveraine, ma Religion & mon honneur. Mon ame se sépare sans regret de mon corps; en laissant derrière moi l'éternelle renommée de m'être conduit comme ait tout homme d'honneur & attaché à son devoir. » Les Espagnols perdirent dans cette action, malgré leur supériorité, quatre Vaisseaux, & environ mille hommes. Le Vaisseau de Greenville même périt peu de tems après avec 200. Espagnols qui s'en étoient emparés. Voyez les Voyages de Hackluyt, Vol. II. Partie 2. p. 169. Camden, p. 565.

(a) Monson, p. 163.

(b) Ibid. p. 162.

1592. la mettre en route se passa. La Reine rappella Raleigh ; Sir Martin Forbisher lui succéda dans son commandement & fit une course particulière contre les Espagnols. Il prit une caraque richement chargée , & en coula une à fond (a). Environ dans le même tems , Thomas White citoyen de Londres s'empara aussi de deux Vaisseaux Espagnols , qui , indépendamment de quatorze cens caisses de mercure , portoient plus de deux millions de Bulles , accordant des Indulgences ; marchandises assés inutiles aux Anglois ; mais qui coutoient plus de trois cens mille Florins au Roi d'Espagne ; & dont ce Prince auroit tiré plus de cinq millions dans les Indes.

1593. Cette guerre causa de grands dommages à l'Espagne ; mais elle fut aussi très-onéreuse à l'Angleterre. Elisabeth & ses Ministres calculerent que depuis son commencement , il s'étoit dépensé en Flandres ; en France , ou en frais de Marine , plus d'un million trois cens mille livres (b). Malgré l'extrême économie de la Reine , il lui devenoit impossible de soutenir tant de charges avec un revenu si foible. Elle convoqua donc un Parlement pour obtenir un subside : mais , soit qu'elle crût son autorité si bien établie qu'il fût inutile de gagner les Chambres en leur accordant de nouvelles grâces en retour du subside dont elle avoit besoin ; soit qu'elle appréciât d'avantage son pouvoir & ses prérogatives , que l'argent , jamais elle ne traita aucun Parlement avec tant de hauteur ; jamais elle ne parut plus certaine de la foiblesse de ce corps , & jamais elle n'en menagea si peu les privilèges. Lorsque l'orateur , Sir Edouard Coke , adressa les trois demandes accoutumées à la Reine , au nom des membres du Parlement , de sûreté pour leur personne , d'accès auprès de Sa Majesté , & de liberté de discours , elle lui répondit , par la bouche de Puckering , son Chancelier ; que la liberté de parler étoit accordée aux Communes ; mais qu'elles devoient apprendre en quoi cette liberté consistoit ; que ce n'étoit pas dans le droit abusif que chaque membre s'arrogeoit , de dire inconsidérément ce qui lui venoit dans l'esprit ; que ce privilège se réduisoit seulement à la liberté de répondre oui , ou

Convocation
d'un Parle-
ment , le 19.
Février.

(a) Ibid. p. 165. Camden , p. 569.

(b) Strype , Vol. III.

non ; qu'elle enjoignoit à l'Orateur de rejeter tous les Bills proposés à dessein de réformer l'Eglise, ou d'innover dans l'Etat ; si quelques imprudens, peu soigneux de leur sûreté, osoient en introduire ; que ces Bills ne fussent jamais mis en délibération, jusqu'à ce que des gens éclairés sur ces matieres, & mieux en état d'en décider les eussent examinés ; qu'elle ne vouloit point attenter à la sûreté des membres du Parlement, mais qu'ils prissent garde à remplir leur devoir, & n'imaginassent pas pouvoir se tout permettre à la faveur de ce privilège ; qu'elle ne leur refuseroit jamais un accès libre auprès d'elle, pourvû que ce fût pour des causes essentielles & pressantes, à des moments convenables, & lorsque les autres soins de la Royauté lui laisseroient le loisir de donner des audiences (a).

1593.

Malgré ces paroles impérieuses & menaçantes, l'intrépide, l'infatigable Wentworth, peu découragé par un premier mauvais succès, osa désobéir aux ordres souverains d'Elisabeth. Il présenta une requête au Chancelier, dans laquelle il demandoit que la Chambre Haute se joignit à la Chambre Basse, pour supplier la Reine de régler la succession à la Couronne. Il annonça même qu'il avoit un Bill tout préparé sur ce sujet. Cette maniere de procéder paroissoit assés respectueuse & assés mesurée ; mais l'objet de la requête étoit toujours désagréable à cette Princesse ; & elle avoit expressément ordonné que personne ne s'en mêlât ; elle envoya donc Wentworth à la Tour ; & Thomas Bromley, qui l'avoit appuyé, Stevens & Welsh, deux membres du Parlement auxquels Sir Thomas avoit communiqué ses intentions, furent mis à la prison de Fleet (b). Environ quinze jours après, il se fit quelques mouvemens dans la Chambre des Communes pour délibérer de demander l'élargissement de ses membres à la Cour ; mais tous les Conseillers du Conseil-Privé, qui étoient présens, répondirent que Sa Majesté les avoit fait arrêter pour des causes à elle bien connues, & que de la presser sur cet article, feroit plutôt rendre un mauvais office qu'un bon, à ceux

(a) D'Ewes, p. 460. & 469. Townsend, | (b) D'Ewes, p. 470. Townsend, p. 54.
P. 37.

1593.

que l'on vouloit servir ; qu'elle les feroit relâcher lorsqu'elle le jugeroit à propos ; & qu'elle aimeroit mieux s'y porter d'elle-même que d'en être sollicitée (a). La Chambre se rendit de bonne grace à ce raisonnement.

Un acte d'autorité si absolue au commencement de la Séance , étoit bien capable de réprimer désormais toutes les prétentions à la liberté de la part du Parlement ; mais il n'étoit pas si facile d'en imposer au zèle des Puritains ; & le courage qu'il leur inspira , fut plus fort que tous les motifs humains. Morrice , Procureur Général de la Cour des Pupilles, cabala pour faire attaquer les abus qui se pratiquoient dans les Jurisdictions des Evêques , sur-tout , disoit-il , dans la manière despotique d'actionner qui bon leur sembloit , à discrétion , & d'exiger des accusés qu'ils fissent serment de répondre à toutes questions , même à celles qui tendroient à leur propre condamnation , sous peine d'être emprisonnés , sans appel , si leurs réponses ne satisfaisoient pas les Commissaires (b). Cette fermentation fut secondée par quelques Membres de la Chambre des Communes ; mais les Ministres , & Conseillers d'Etat s'y opposèrent , & prévinrent les conséquences dont elle fut suivie. La Reine manda l'Orateur ; après l'avoir requis de lui remettre le Bill de Morrice , elle lui dit qu'il étoit en son pouvoir de convoquer les Parlemens , de les dissoudre , & d'infirmer , ou de confirmer leurs arrêtés ; que son intention , en convoquant celui-là , étoit qu'il fit des Réglemens capables d'établir la conformité dans la Religion , & de pourvoir à la défense de la Nation contre la Puissance exorbitante de l'Espagne ; que ces deux points devoient être les seuls objets des Délibérations des Chambres ; qu'elle leur avoit déjà ordonné , par son Chancelier , de ne discuter aucune matière de Religion , ou d'Etat ; qu'elle étoit surprise qu'on eût osé agiter des questions si expressément exceptées par ses ordres positifs ; qu'elle n'étoit pas moins offensée de cette hardiesse ; qu'elle saisissoit cette occasion de réitérer les mêmes défenses , & de requérir qu'aucun Bill sur les affaires d'Etat , ou sur les réformes Ecclésiastiques , ne

(a) D'Ewes , p. 497.

(b) Ibid p. 474. Townsend , p. 60.

fut proposé dans le Parlement ; qu'elle chargeoit spécialement l'Orateur de faire exécuter ses volontés à cet égard ; de refuser lecture à tous Bills qui pourroient y déroger , & de ne pas permettre qu'ils fussent seulement agités par les Membres du Parlement (a). On se soumit à ce commandement sans réplique. Un Sergent d'armes arrêta Morrice dans la Chambre des Communes même ; il fut destitué de sa Charge de Chancelier du Duché ; comme de toutes fonctions d'Avocat , & condamné à garder quelques années la prison dans le Château de Tilbury (b).

La Reine ayant ainsi spécifié les choses dont le Parlement devoit , ou ne devoit pas s'occuper , les Communes obéirent aussi ponctuellement aux ordres qu'aux défenses de sa Majesté. Elles firent passer une Loi très-sévère contre les Catholiques , appelés les *Récusans* ; une telle Loi étoit analogue à l'esprit persécuteur d'Elisabeth & de son siècle. Elle étoit intitulée Loi pour contenir les sujets de Sa Majesté dans les termes de leur devoir & de leur obéissance ; ce qui signifioit , comme le préambule le déclare , pour remédier aux inconvéniens & aux dangers qui pourroient résulter de la conduite factieuse des sectaires , & des complots des traîtres ; car ces deux espèces de criminels étoient alors confondus , comme également perturbateurs du repos public. Il fut statué que toute personne au-dessus de l'âge de seize ans , qui refuseroit pendant un mois d'assister aux Offices de l'Eglise Réformée , seroit mise en prison ; que si , après cette correction , elle persistoit encore trois mois dans le même refus , elle seroit bannie du Royaume à perpétuité ; que si elle desobéissoit à son ban , ou revenoit en Angleterre , elle y subiroit la peine capitale décernée à la félonie , sans qu'aucun privilège du Clergé eût lieu à son égard (c). Cette Loi portoit de même sur les Puritains , que sur les Catholiques ; il est vraisemblable que , si elle n'avoit pas été imposée par l'autorité de la Reine , les sentimens & les inclinations de la plus grande partie de la Cham-

(a) D'Ewes , p. 474. 478. Townsend , Heylin , p. 320.
p. 62.
(b) Histoire des Presbyteriens , par (c) 35. Elif. c. 1.
Tome II.

1593,

bre des Communes, lui auroient été contraires. Cependant elle passa sans qu'il paroisse qu'on y ait fait beaucoup de difficultés (a).

Les frais de la guerre d'Espagne avoient réduit la Reine à la nécessité indispensable de demander un secours d'argent. Le don du subside semble avoir été l'affaire la plus importante de ce Parlement; c'étoit un singulier trait du génie altier de cette Princesse que, toute dépendante qu'elle fût alors de la bonne volonté des Communes, elle ouvrit la Séance en les traitant si fierement, & couvrit sa foiblesse des apparences de la supériorité. Cette Chambre lui accorda, sans hésiter, deux subsides & quatre quinzièmes. Mais cette somme ne parut pas suffisante à la Cour; elle employa un expédient inusité pour en obtenir l'augmentation; les Pairs dirent aux Communes, dans une Conférence qui se tint, qu'ils ne pouvoient acquiescer aux subsides qu'elles avoient réglé, parce qu'ils le croyoient fort au-dessous des besoins de la Reine; ils résolurent ensuite dans leur Chambre de proposer qu'il lui fût fait un don de trois subsides & de six quinzièmes, après quoi ils demandèrent une Conférence à celle des Communes, pour leur persuader d'acquiescer à cet arrangement. Les Communes, en possession du privilège d'introduire tous les Bills de subsides, s'offensèrent que les Pairs eussent empiété sur leurs droits, & d'abord refusèrent la Conférence; mais, après de plus mûres réflexions, elles se repentirent d'avoir à leur tour offensé leurs Supérieurs par ce refus; & elles consentirent à la fois, & à la Conférence, & au subside additionnel (b).

Malgré cette complaisance inusitée de la part des Communes, la Reine termina la Séance par un discours, où elle ne les réprimenda pas moins sur les choses qui lui avoient déplu, & où elle conserva la même fierté qu'elle avoit montrée, dès l'ouverture du Parlement. Elle fit dire, par la bouche de son Chancelier, que quelques Membres employoient

(a) Après que ce Statut fut dressé, le Clergé eut soin, pour n'en pas prendre l'odieux sur son compte, de faire juger les réculans par les Juges civils, plutôt

que par les Commissaires Ecclésiastiques. Ann. de Strype, Vol. xv. p. 264.
(b) D'Ewes, p. 483. 487. 488. Townsend, p. 66.

beaucoup plus de tems qu'il n'en falloit , en se permettant de
longues harangues , & des raisonnemens superflus : elle se
plaignit du peu d'égard qu'ils marquoient aux Conseillers de
son Conseil Privé , qui , ajoutoit-elle , » ne devoient pas être
» regardés comme le commun des Chevaliers & des Bour-
» geois de la Chambre , où ceux-ci n'avoient de voix délibé-
» rative que pendant la Séance ; au lieu que les autres te-
» noient une place permanente , & , par leur sagesse , ainsi que
» par leurs fonctions , étoient appelés Conseillers d'Etat (a) »

La Reine prononça ensuite elle-même un Discours très-vif
au Parlement ; elle parla de la Justice & de la modération de
son Gouvernement ; s'étendit sur le peu d'ambition qu'elle
avoit eue de faire des conquêtes ; développa les justes motifs
de ses différens avec le Roi d'Espagne ; affecta de braver la
Puissance de ce Monarque , & de n'en avoir rien à craindre quand
même il feroit de plus grands efforts que celui de son invin-
cible Armada. » Mais je suis informée , ajouta-t'elle , que ,
» lorsqu'il tenta cette dernière invasion , des citoyens effrayés
» de son approche , abandonnerent leur Ville , s'enfuirent dans
» la campagne , & laisserent leurs murailles sans défense , ex-
» posée à ses entreprises. J'atteste Dieu même , que si je con-
» noissois ces lâches , ou que je fusse quelqu'un qui fût capa-
» pable de les imiter à l'avenir , je leur ferois sentir ce qu'il en
» peut coûter à se montrer si craintif , dans une occasion si im-
» portante (b). » La Reine vouloit sans doute donner à enten-
dre par cette menace , qu'elle exerceroit la Loi Martiale sur
cette sorte de lâches ; car il n'y a aucune Loi civile , par la-
quelle un homme puisse être puni , pour avoir changé d'ha-
bitation.

En vain le Roi de France avoit jusque là fait la guerre à
la Ligue , avec beaucoup de valeur & de gloire ; en vain il
remporta de grands avantages sur elle pendant cette Cam-
pagne ; en vain un corps considérable d'Anglois , commandé
par Norris , porta les hostilités , jusqu'au cœur de la Breta-
gne , ce Prince se convainquit que la force des armes seule
ne le rendroit jamais le maître de son Royaume. Plus ses

(a) D'Ewes , p. 466. Townshend , p. 47. (b) D'Ewes , p. 466. Townshend , p. 48.

1593.

succès militaires sembloient l'approcher du Trône, plus les mécontentemens & les défiances prenoient d'empire sur les Catholiques mêmes de son parti. Ce fut dans sa propre Cour que se forma le complot de couronner un Prince Catholique du Sang Royal, si Henry refusoit plus long-tems d'abjurer ses erreurs. Ce grand Prince étoit bien éloigné d'être entoufiaste de sa secte : comme toutes disputes Théologiques lui paroissoient en elles-mêmes subordonnées au bien public, il s'étoit tacitement déterminé, dès le commencement de la guerre, à se rendre, dans un tems ou dans un autre, à ce qu'on désiroit de lui. Il avoit senti, à la mort de son Prédécesseur, que les Huguenots formoient la plus courageuse & la plus fidelle partie de son armée ; qu'ils étoient ardemment attachés à leur Doctrine & que, s'il y renonçoit alors, il se verroit abandonner aux prétentions, & aux usurpations des Catholiques. Il n'ignoroit pas que les plus dévots à la Communion Romaine, & particulièrement les Ligueurs étoient si prévenus contre lui, contre sa sincérité, que sa conversion même ne les rameneroit pas dans son parti : il falloit qu'il s'attendit, ou à se voir totalement exclu du Trône, ou à n'y monter qu'à des conditions si dures, qu'elles lui laisseroient à peine l'ombre de la Royauté. Dans une position si délicate, il avoit résolu de temporiser ; de retenir les Huguenots en continuant de professer leur Religion ; de gagner les Catholiques, en leur donnant l'espoir qu'il se convertirait, & de les attacher les uns & les autres à sa personne par sa conduite & ses succès. Il se flatta que la rigueur de la guerre contre la Ligue feroit peu à peu relâcher les Catholiques sur l'article du changement de Religion, ou qu'au moins, après quelques victoires sur ses ennemis, & quelques Conférences avec des Théologiens, il finiroit plus décemment, plus dignement par une abjuration, qui auroit paru avilissante & suspecte aux deux partis, s'il l'eût faite plutôt.

Henry IV.
embrasse la
Religion Ca-
tholique.

Lorsqu'un peuple est attaché à quelque opinion Théologique, par l'effet d'une persuasion, ou d'une préoccupation générale, l'autorité, la crainte, ou d'autres motifs, peuvent aisément lui faire changer de foi dans ses sujets mystérieux ;

l'exemple des Anglois en est une preuve ; on les a vû , sous plusieurs régnes , adopter alternativement , & sans scrupule , les différentes Religions de leurs différens Souverains. Mais dans une Nation telle que la Nation Françoisse, où les principes de Religion ont été long-tems déployés comme la bannière des factions ; où chaque parti a fortifié sa croyance par son animosité contre le parti contraire ; il n'est pas si facile de plier les esprits à cette inconstance. Henry fut à la fin convaincu que les Catholiques de son parti l'abandonneroient entièrement , s'il ne leur donnoit pas incessamment la satisfaction qu'ils exigeoient de lui. Les Huguenots , instruits par l'expérience , voyoient clairement aussi qu'il étoit indispensable qu'il se séparât de leur Communion , pour terminer les fermentations publiques. Cette façon de penser étoit si générale parmi eux , que le Duc de Sully prête à leurs Théologiens mêmes la complaisance de se laisser vaincre dans les Conférences , pour que le Roi fût plus aisément persuadé de la foiblesse de leur cause , & qu'il embrassât plus sincèrement , & avec plus d'honneur une Religion , qu'il étoit si fort de son intérêt de préférer. Si cette abnégation de soi-même , sur un point si délicat , paroît incroyable de la part de ces Théologiens , il est du moins assés simple qu'un Prince aussi peu profond dans les Controverses , aussi sincère que Henry , pliât insensiblement son opinion même sur la nécessité de ses affaires, & trouvât de bonne foi les meilleurs argumens , au parti , qui seul pouvoit le mettre en possession d'un Royaume. Tant de circonstances ayant donc préparé ce grand événement , ce Monarque abjura solennellement la Religion Protestante entre les mains des Prélats Catholiques de son parti , & fut reçu dans le sein de l'Eglise.

1593.

Elisabeth étoit plus attachée aux Protestans par son intérêt actuel , & par celui de la légitimité de sa naissance , que par son inclination. Elle sembla même pencher dans le cours de sa vie en faveur des superstitions Catholiques , ou du moins des anciennes cérémonies. Cependant elle affecta d'être fort irritée de l'abjuration de Henry ; elle écrivit à ce Prince avec aigreur , & lui reprocha que l'intérêt avoit été la

1593.

cause de son changement de Religion. Persuadée néanmoins que la Ligue & le Roi d'Espagne seroient toujours leurs ennemis communs, elle prêta l'oreille à l'apologie de Henry, lui continua des secours d'hommes & d'argent, & fit un nouveau Traité avec lui, par lequel ils stipulerent, l'un & l'autre, de ne jamais faire la paix que d'un consentement mutuel.

Affaires d'E-
cosse,

Les intrigues de l'Espagne n'étoient pas concentrées en France & en Angleterre : le prétexte de la Religion, toujours inmanquable, joint à l'influence de l'or, excita de nouveaux troubles en Ecosse, & donna de nouvelles allarmes à Elisabeth. George Ker, frere du Lord Newbottle, avoit été pris passant secrètement en Espagne. Les Papiers que l'on trouva sur lui, découvrirent une conspiration dangereuse, formée entre plusieurs grands Seigneurs Catholiques, & Philippes. Les Comtes d'Angus, Errol, & Huntley, chefs de trois familles puissantes, s'étoient ligués avec le Monarque Espagnol. Ils avoient stipulé de rassembler toutes leurs forces ; de les joindre à trente mille hommes de troupes Espagnoles, que Philippes s'engageoit d'envoyer en Ecosse ; de rétablir la Religion Romaine dans ce Royaume ; & de marcher ensuite avec cette armée combinée, exécuter le même projet en Angleterre (a). Graham de Tintry, un des complices de cette conspiration, fut aussi arrêté, jugé, & exécuté. Elisabeth envoya le Lord Borough, Ambassadeur en Ecosse, pour exhorter le Roi à procéder, avec la même sévérité, contre les trois Comtes coupables, à confisquer leurs biens au profit de sa Couronne, &, en augmentant ainsi son propre Domaine, à faire un exemple qui instruisit ses sujets du danger qu'entraînoient les trahisons & les révoltes. Cet avis étoit certainement très-raisonnable, mais d'une exécution fort difficile pour un Roi qui avoit si peu de revenus & d'autorité chez lui. Jacques demanda donc à Elisabeth quelques secours d'hommes & d'argent, mais, quoiqu'il n'eût pas tort de regarder la poursuite des trois Seigneurs Catholiques comme une cause commune avec cette Princesse, il ne put jamais obtenir d'elle la moindre assistance. La dixième par-

(a) Spotswood, p. 391. Rymer, Tome XVI. p. 190.

tie de la dépense qu'elle faisoit pour soutenir le Roi de France & les Etats, auroit suffi à cette expédition, la plus immédiatement essentielle à sa sûreté (a) ; mais il semble qu'elle mettoit toujours quelque malignité dans ses procédés avec Jacques, qu'elle haïssoit à la fois, comme son héritier, & comme le fils de Marie, son odieuse rivale & sa concurrente. Loin de faciliter à ce Prince les moyens de poursuivre les Conjurés Catholiques, elle préféroit de fomentér ses inquiétudes, en encourageant le caractère turbulent de Bothwel (b), grand Seigneur descendu d'un fils naturel de Jacques V. Ce Bothwel tenta plus d'une fois de se rendre maître de la Personne du Roi. Lorsque ses trahisons découvertes le firent chasser du Royaume, il se refugia en Angleterre, où la Reine le protégea secrètement. Il se cacha près des frontières, où ses Terres étoient situées, pour épier toujours le tems & l'occasion d'exercer son génie factieux. Il réussit enfin à se saisir du Roi ; & , par la médiation de l'Ambassadeur d'Angleterre, il le relâcha à des conditions très-deshonorantes pour ce Prince. Mais Jacques, autorisé par l'Assemblée des Etats, annulla l'engagement qu'il avoit pris, comme contracté par violence ; il chassa encore Bothwel, & le réduisit de nouveau à se retirer en Angleterre. Elisabeth affecta toujours d'ignorer le lieu de sa retraite, & n'exécuta jamais les Traités par lesquels elle s'étoit obligée à livrer à Jacques tous les rebelles & les fugitifs d'Ecosse. Pendant que ces désordres se passoient, & que l'esprit mutin des Ecclésiastiques les augmentoit encore, la poursuite des trois Comtes coupables, restoit suspendue. Le Parlement dressa enfin un acte de proscription contr'eux ; & le Roi se prépara à le faire exécuter par la force des armes. Ces rebelles remportèrent l'avantage sur le Comte d'Argyle, qui les attaquoit par l'ordre du Roi ; mais ils se trouverent si vivement pressés par Jacques lui-même, qu'ils consentirent, à de certaines conditions, de quitter le Royaume. On découvrit que le Comte de Bothwel étoit d'intelligence avec eux. Cette association lui coûta l'appui d'E-

1593.

1594.

(a) Spotswood, p. 393. Rymer, || (b) Ibid. p. 257. & 258.

1594. Elisabeth : il fut obligé de sortir d'Angleterre , chercha un asyle en France , & passa ensuite en Italie , où il mourut quelques années après , dans une extrême pauvreté.

L'autorité d'Elisabeth étoit trop affermie pour ne la pas garantir des attentats semblables à ceux auxquels Jacques étoit sans cesse exposé par la disposition séditieuse de ses sujets. Les ennemis de cette Princesse ne pouvoient lui susciter des embarras domestiques , que par des complots perfides , dont l'effet retomboit sur eux-mêmes , & se terminoit par les perdre. Roderigo Lopez , Médecin Juif , attaché à la maison de la Reine , fut mis en prison sur quelques soupçons ; il avoua qu'il avoit reçu de l'argent pour empoisonner sa maîtresse par Fuentes & Ibarra chargés de gouverner les Pays-Bas , à la place du Duc de Parme mort depuis peu : mais il attesta n'avoir eu d'autre intention que de profiter des présens de Philippes sans en exécuter les desseins. Malgré cette excuse Roderigo fut condamné à mort , & subit sa sentence. La Reine se plaignit à Philippes de cette tentative deshonorante de la part de ses Ministres , & n'en obtint aucune satisfaction (a). York & Williams , deux traitres d'Angleterre même , furent exécutés aussi , fort peu de tems après , pour un complot semblable fait avec Ibarra (b).

Au lieu de se permettre de si honteuses représailles , Elisabeth chercha une vengeance glorieuse en prêtant son appui au Roi de France. Depuis la conversion de ce Monarque la Ligue s'affoiblissoit tous les jours & sembloit toucher à sa ruine entière. La Reine seconda Henry pour porter enfin les derniers coups aux Ligueurs. Norris commandoit les troupes Angloises en Bretagne ; il assista à la prise de Morlaix , de Quimpercorentin , & de Brest , toutes Villes gardées par les forces Espagnoles. Malgré la longue paix domestique dont les Anglois avoient joui , ils signalerent dans toutes ces actions le génie le plus belliqueux. La Reine même , dont l'ame héroïque se plaisoit à exciter la valeur , trouva plutôt occasion de réprimander ses Généraux , sur ce qu'ils encourageoient

(a) Camden , p. 577. Negot. de Birch , p. 15. Bacon , Vol. IV. p. 381. | (b) Camden , p. 582.

trop la témérité de leurs soldats, que sur ce qu'ils toléroient leurs craintes, ou leurs précautions (a). Sir Martin Forbisher Amiral & l'un de ses plus braves Officiers périt avec plusieurs des siens devant Brest. Morlaix avoit été promis aux Anglois pour place de retraite ; mais le Duc d'Aumont, Général François, éluda cette promesse, en faisant insérer dans la capitulation que les Catholiques seuls seroient admis dans cette Ville. 1594.

La campagne suivante le Roi de France, las de souffrir les hostilités de Philippes, fut enfin déterminé, par la perte du Châtelet & de Dourlens, & par l'attaque de Cambrai, à déclarer la guerre à ce Monarque. Elisabeth, menacée de son côté d'une nouvelle invasion en Angleterre, & d'une révolte en Irlande, rappella la plus grande partie de ses troupes, & envoya Norris commander dans ce dernier Royaume. Elle jugea aussi que, puisque la Ligue étoit presque totalement abbatue, & que ses Chefs les plus considérables avoient fait leur accommodement avec le Roi, ce Prince pourroit désormais se soutenir par lui-même, & qu'il étoit tems qu'elle épargnât, le sang & l'argent de ses propres sujets. 1595.

Quelques dégouts qu'elle avoit reçus des Etats généraux, joints aux remontrances de Burleigh, le plus économe de ses Ministres, contribuèrent à lui faire faire aussi un retranchement à sa dépense sur cette partie ; elle demanda même par Sir Thomas Bodley, son Ambassadeur, à être remboursée de tous les frais qu'elle avoit fait pour secourir les Provinces unies. Les Etats généraux alleguerent, pour s'en dispenser, les conditions du premier traité, par lequel ils n'étoient obligés à ce remboursement qu'à la paix : ils représenterent de plus la pauvreté actuelle où ils étoient réduits, les embarras où ils se trouvoient, la grande supériorité des Espagnols, la difficulté de pouvoir soutenir la guerre, &, bien plus encore, celle de ménager de l'argent pour payer leurs dettes. Après beaucoup de négociations un nouveau traité fut conclu dans lequel les Etats stipulerent qu'ils se chargeroient désormais de l'entretien des Anglois Auxiliaires ; dépense qui pouvoit se

(a) Ibid. p. 578.

1595.

monter à quarante mille livres par an ; qu'ils payeroient annuellement vingt mille livres pendant quelques années , à Elisabeth ; qu'ils lui fourniroient un certain nombre de Vaisseaux ; & qu'ils ne signeroient aucune paix , aucun traité sans le consentement de cette Princesse. Ils s'engagerent aussi à lui payer une somme de cent mille livres pendant quatre ans , dès que la paix seroit faite avec l'Espagne ; mais à condition que cette somme solderoit tous leurs comptes ; & qu'on leur fourniroit à leur charge un corps de troupes auxiliaires de quatre mille Anglois (a).

1596.

La Reine retenoit toujours entre ses mains les Villes qui lui avoient été données en nantissement , & qui tenoient ainsi en échec le pouvoir naissant des Provinces unies. Elle confia la garde importante de Flushing à Sir François Vere , un de ses plus braves Officiers , & dont le courage s'étoit distingué dans les Pays-Bas. Il obtint la préférence , en cette occasion , sur le Comte d'Essex , qui espéroit avoir ce commandement honorable. Mais, quoiqu'Essex devint tous les jours plus puissant parmi le peuple & plus cher à la Reine , cette Princesse , ordinairement très-réservée dans l'avancement de ses favoris , lui fit essuyer ce refus. Sir Thomas Baskerville fut envoyé en France à la tête de vingt mille Anglois , qu'Elisabeth , par un nouveau traité , s'étoit engagée de fournir à Henry. On stipula quelques autres articles concernant une assistance mutuelle , & tous les premiers engagements furent renouvelés entre ces deux puissances , par ce même traité.

1597.

Ce corps de troupes Angloises étoit entretenu aux frais du Roi de France. Malgré cette charge Henry trouvoit encore ce secours très-avantageux à ses affaires , par la grande réputation que les Anglois s'étoient acquise dans plusieurs expéditions heureuses , que l'on avoit faites contre l'ennemi commun. Ils se distinguèrent de même à la fameuse bataille de Turnhout , gagnée pendant cette campagne par le Prince Maurice : le succès brillant de cette journée fut universellement attribué à la valeur & à la discipline du corps d'auxiliaire , commandé par François Vere , & Sir Robert Sidney.

(a) Camden , p. 586.

Malgré le sang , & les trésors immenses qu'Elisabeth sacrifioit à faire la guerre au Roi d'Espagne en France , & dans les Pays-Bas , les expéditions navales qu'elle , & ses sujets entreprirent alternativement pendant toute une année , porterent les plus dangereux coups à la grandeur Espagnole. En 1594. Richard Hawkins , fils de Sir John , le fameux navigateur , obtint une commission de la Reine & fit voile avec trois Vaisseaux vers la Mer du Sud , par le détroit de Magellan : mais ce voyage ne fut pas heureux ; & Hawkins fut fait prisonnier lui-même sur la côte du Chili. James Lancaster se mit en Mer la même année avec trois Vaisseaux & une Pinnace armés par les Commerçans de Londres , & eut un meilleur succès dans son voyage. Il prit trente neuf Vaisseaux à l'ennemi ; & , peu content de cet avantage , il fit une tentative sur Fernambouc , dans le Bresil , où il savoit que l'on gardoit des richesses considérables. Comme il approchoit de la terre , il l'apperçut couverte d'un grand nombre de troupes. Loin d'être épouvanté de cet aspect , il mit dans des chaloupes ses soldats les plus déterminés , & leur ordonna de ramer avec tant de violence qu'elles allassent se briser contre le rivage. Cette résolution hardie , qui fut exécutée , ôta en même tems tout espoir de retour à ses soldats autrement que par la victoire , & jetta les ennemis dans une si grande terreur qu'ils prirent la fuite , après une courte résistance. Il revint ensuite à bon port en Angleterre , chargé des trésors qu'il avoit si courageusement acquis. En 1595. Sir Walter Raleigh , disgracié auprès d'Elisabeth , pour avoir eu quelque intrigue galante avec une de ses filles d'honneur , & mis en prison pour cette faute , n'eut pas plutôt recouvré sa liberté , qu'emporté par son génie entreprenant , il résolut de se signaler par quelque grande action. Les succès des premiers *advanturers* Espagnols au Mexique & au Perou avoient éveillé la cupidité de toute l'Europe. Le bruit s'étoit universellement répandu que dans la partie centrale de l'Amérique Méridionale , appelée Guyane , pays qui n'est pas encore entièrement connu , il y avoit des mines , des trésors , & des richesses de toute espèce , au-delà de tout ce que Fernand Cortès & Pizarro en

1597.

Entreprises
Navales.

1597.

avoient jamais trouvé. Raleigh, dont le tour d'esprit étoit un peu romanesque, entreprit à ses propres frais la découverte de ces contrées merveilleuses. Après avoir pris la petite Tour de Saint Joseph, dans l'Isle de Trinidado, où il ne se trouva point de richesses, il y laissa son Vaisseau, & fit route vers la riviere d'Oroonoko, dans des pinnaces, mais sans rien rencontrer qui répondit à son attente. A son retour, il publia une relation de ce pays remplie des plus grandes impostures dont on ait jamais amusé la crédulité du genre humain (a).

Sir François Drake, & Sir John Hawkins entreprirent, dans la même année une expédition plus importante contre les établissemens des Espagnols à l'Amérique. Ils formerent un armement de vingt Vaisseaux tant à leurs frais, qu'à ceux de quelques armateurs particuliers; la Reine y joignit six de ses Vaisseaux. Sir Thomas Baskerville fut nommé pour commander les troupes de débarquement que cette Flotte portoit. Le premier dessein des armateurs étoit de faire un coup de main sur Porto Rico, dans le parage duquel ils savoient qu'une riche Carraque étoit alors à l'ancre. Mais ils ne tinrent pas leur projet assés secret; une Pinnace s'écarta de la Flotte, fut prise par les Espagnols & trahit l'intention des Anglois, de maniere qu'ils trouverent l'Isle préparée à les recevoir. Malgré l'assaut courageux qu'ils donnerent ils furent repoussés avec perte. Hawkins mourut immédiatement après. Drake poursuivit sa course à Nombre Di Dios, sur l'Isthme de Darien, où, ayant débarqué ses troupes, il tâcha de percer à Panama, dans la vue de piller cette place, & s'il pouvoit, de s'en emparer & de la fortifier. Mais il ne trouva plus la même facilité sur cette partie qu'il y avoit trouvée dans ses premieres entreprises. Les Espagnols, instruits par l'expérience, avoient fortifié les passages, & mis des troupes en embuscade dans les bois: elles incommoderent tant les Anglois, par des allarmes & des escarmouches continuelles, qu'ils furent forcés de retourner dans leurs Vaisseaux sans avoir pû rien entreprendre de plus. Drake, succombant lui-même à l'intemperance du climat, aux fatigues de son voyage,

(a) Camden, p. 584.

& au chagrin de son mauvais succès, tomba malade & mourut. Sir Thomas Baskerville prit le commandement de la Flotte alors très-délabrée, il rencontra une Flotte Espagnole près de Cuba, & la combatit. Après cet événement, qui n'eut rien de décisif, il revint en Angleterre. Les Espagnols souffrirent quelques dommages par cette expédition; mais les Anglois n'en tirèrent aucun profit (a). 1597.

Le mauvais succès de cette entreprise dans les Indes déterminâ les Anglois à tourner plutôt leurs forces contre les possessions des Espagnols en Europe. Ils apprirent que l'on y faisoit de grands préparatifs pour risquer une nouvelle invasion en Angleterre: on équipa à Plymouth une Flotte considérable. Elle devoit être composée de cent soixante & dix Vaisseaux, dont soixante & dix de ligne, & le reste en petits Vaisseaux légers. Les Hollandois y joignoient vingt des leurs. Cette Flotte portoit six mille trois cent soixante soldats; mille volontaires, & six mille sept cents soixante & douze Matelots, sans compter les Hollandois. Le Comte d'Essex avoit le commandement des troupes de terre; Effingham, Grand Amiral, celui de la Flotte. Ces deux Commandans étoient entrés eux-mêmes, pour des sommes considérables, dans les frais de cet armement; car telle fut l'émulation qu'Elisabeth sut exciter sous son règne. Le Lord Thomas Howard, Sir Walter Raleigh, Sir François Vere, Sir Georges Carew, & Sir Coniers Clifford, furent employés dans cette expédition, & nommés pour former un Conseil au Général & à l'Amiral (b).

La Flotte mit à la voile le premier Juin, 1596. &, profitant d'un vent favorable, fit route à Cadix, place à laquelle les ordres cachetés, donnés à tous les Capitaines, marquoient le rendez-vous général. On fit prendre les devans à quelques Alleges, ou barques armées, pour intercepter tous les Vaisseaux qui pourroient aller donner l'alarme aux ennemis. Ces barques eurent elles-mêmes le bonheur, en approchant de Cadix, d'apprendre par un Vaisseau Irlandois, que le Port étoit rempli de Vaisseaux Marchands richement chargés, &

(a) Monson, p. 167.

(b) Camden, p. 591.

1597.

que les Espagnols vivoient dans la plus parfaite sécurité. Cette nouvelle redoubla l'ardeur de la Flotte Angloise & l'espoir de réussir dans son entreprise.

Après une tentative infructueuse pour débarquer à Saint Sébastien, au couchant de l'Isle de Cadix, il fut mis en délibération, & décidé par le Conseil de guerre, d'attaquer les Vaisseaux & les Galeres qui étoient en rade. Cette résolution parut hardie; le Lord Amiral, naturellement assés circonspect, balança, même long-tems, avant de s'y rendre; mais Essex avoit insisté sur ce parti avec chaleur, & lorsqu'on y fut enfin déterminé, il jetta son chapeau dans la Mer, & marqua la joye la plus extravagante. Ce transport dura peu; il fut suivi au contraire d'une grande mortification: le Lord Effingham informa le bouillant Essex que la Reine, allarmée pour lui de l'impétuosité de son jeune courage, avoit ordonné secretement qu'il ne commandât point l'avant-garde dans l'attaque (a). Ce poste fut confié à Sir Walter Raleigh & au Lord Thomas Howard. Mais Essex ne se vit pas plutôt à la portée des ennemis qu'il oublia la parole qu'il avoit donnée à l'Amiral de se tenir au centre de la Flotte. Il rompit les rangs pour les traverser & se plaça où le feu étoit le plus violent. L'émulation de la gloire, le désir du pillage, l'animosité contre les Espagnols s'emparerent de tous les cœurs, & les ennemis, pressés de toutes parts, furent obligés de lever l'ancre & de se retirer plus avant dans la Baye, où ils firent échouer plusieurs de leurs Vaisseaux. Essex descendit alors avec ses troupes au Fort de Puntal, & marcha sur le champ à Cadix, Ville que les Anglois emporterent courageusement l'épée à la main. La générosité d'Essex n'étoit pas au-dessous de sa valeur; il fit cesser aussi-tôt le carnage, & traita ses prisonniers avec beaucoup d'humanité, de douceur & même de politesse. Les Anglois firent un butin considérable dans la Ville; mais beaucoup moins riche que si le Duc de Médina, Amiral Espagnol, n'avoit pas pris la résolution de mettre le feu à ses Vaisseaux, pour qu'ils ne tombassent point entre les mains de l'ennemi. On calcula que la perte des Espagnols

(a) Monson, p. 196.

dans cette expédition, se montoit à vingt millions de ducats (a) ; sans parler de l'affront que ce peuple ambitieux & vain reçut de la prise d'une de ses principales Villes, & de la destruction dans son propre Havre, d'une Flotte si formidable & si importante.

1597.

Essex, enflammé d'ardeur pour la gloire, ne considéroit encore ce grand succès que comme un pas fait vers des exploits plus éclatans. Il insista pour que l'on prît possession de Cadix ; il offrit même de défendre cette place avec quatre cents hommes, & pour trois mois de provisions, jusqu'à ce qu'il arrivât du secours d'Angleterre. Mais tous les Matelots & les soldats, satisfaits de l'honneur qu'ils s'étoient acquis, & impatiens de revenir chés eux mettre leur butin en sureté, rejetterent cette proposition. Toutes celles qu'il fit ensuite, pour pousser plus loin les avantages qu'on venoit d'avoir sur les Espagnols, ne furent pas mieux accueillies ; on se refusa unanimement à son projet d'enlever les Carraques, qui revenoient des Açores, d'attaquer la Groyne, & de prendre Saint Ander & Saint Sébastien. Tous les Anglois, voyant l'extrême difficulté d'arracher ce jeune guerrier au désir impétueux de chercher les ennemis, le laisserent sur les côtes d'Espagne avec très-peu de Vaisseaux. Il se plaignit vivement à la Reine de la froideur des autres Officiers, sur une entreprise aussi avantageuse, que celle dont il avoit formé le plan. Cette Princesse, elle-même, ne fut pas très-satisfaite qu'ils fussent revenus sans tenter d'enlever la Flotte des Indes (b). Mais le succès de l'expédition de Cadix lui fermoit la bouche sur tout le reste. Quoiqu'Elisabeth admirât intérieurement le génie entreprenant du Comte d'Essex, elle ne put s'empêcher de donner des éloges aux autres Officiers (c). Elle créa l'Amiral, Comte de Nottingham ; cette promotion déplut beaucoup à Essex (d). Il étoit dit dans le préambule de la Patente que cette nouvelle dignité étoit conférée à Effingham, en récompense de ses bons services dans la prise de Cadix, &

(a) Mémoires de Birch, Vol. 11.

(c) Camdem, p. 593.

P. 97.

(b) Ibid. p. 121.

(d) Papiers de Sidney, Vol. 11. p. 77.

1597.

pour avoir détruit la Flotte Espagnole , gloire qu'Essex prétendoit n'appartenir qu'à lui seul. Il offrit même de le prouver l'épée à la main contre le Comte de Nottingham , son fils , ou quelqu'un de ses parens.

Les opérations de l'année suivante ne furent pas si heureuses. Mais , comme la Flotte des Indes pensa être prise par les Anglois , Philippes eut toujours lieu de voir quel désavantage il avoit dans cette guerre ; quels hasards il y couroit , & quelle supériorité les Anglois s'étoient acquise sur lui par les forces de leur Marine , & la situation de leur pays. La Reine reçut la nouvelle que les Espagnols , malgré tout ce que leur Flotte avoit souffert de l'expédition de Cadix , où elle avoit été presque détruite , préparoient une Escadre au Ferrol & à la Groyne , y conduisoient des troupes , & se dispoient à faire une invasion en Irlande : elle résolut de prévenir cette entreprise , & de détruire ce nouvel armement dans ses Havres même. Elle forma une Flotte de cent vingt voiles , dont soixante & dix étoient de ses propres Vaisseaux : quarante-trois autres plus petits , & le reste , d'allèges , ou Barques légères , destinées à porter les vivres : elle embarqua sur cette Flotte cinq mille hommes de nouvelles recrues , auxquels elle ajouta mille hommes de vieilles troupes , que Sir Francis Vere amena des Pays Bas. Le Comte d'Essex , Commandant en chef les forces de terre & de mer , fut mis à la tête d'une Escadre : le Lord Thomas Howard fut nommé Vice-Amiral d'une autre ; & Sir Walter Raleigh d'une troisième : le Lord Mountjoy commandoit les troupes de débarquement sous Essex. On nomma Vere , Maréchal ; Sir George Carew Lieutenant d'artillerie ; & Sir Christophe Blount premier Colonel. Les Comtes de Rutland , & de Southampton ; les Lords Gray , Cromwel , & Rich , ainsi que plusieurs autres personnes de distinction , servirent comme Volontaires. Le Comte d'Essex annonça hautement qu'il étoit déterminé à détruire la nouvelle Armada , qui menaçoit l'Angleterre , ou à périr dans cette entreprise.

Le 9. Juillet.

Cette Flotte formidable partit de Plymouth. Mais elle ne fut pas plutôt hors du Port , qu'elle fut assaillie d'une tempête furieuse

furieuse qui la dispersa , & brisa plusieurs Vaisseaux. Avant qu'elle pût être refaite , Essex s'aperçut que les provisions étoient si fort diminuées , qu'il n'étoit plus possible de transporter au loin une si nombreuse armée. Il renvoya tous les soldats , excepté les mille hommes que Vere conduisoit ; il renonça dès-lors au projet d'attaquer le Ferrol , ou la Groyne , & se réduisit à celui d'enlever la Flotte des Indes , qui n'étoit d'abord que le second objet de son expédition. Cette Flotte , attendu l'imperfection de l'art de la navigation , n'avoit alors qu'une route & qu'une saison marquée pour aller & revenir. Elle relâchoit régulièrement à de certaines Isles , où elle faisoit eau , & prenoit ses rafraîchissemens. Les Açores étoient un des endroits où , aux environs de ce tems , on attendoit la Flotte. Essex y fit voile , & prévint Raleigh qu'à son arrivée , il comptoit attaquer Fayal , l'une de ces Isles. Quelques accidens séparèrent l'Escadre : Raleigh arriva le premier à Fayal , après avoir attendu quelques tems le Général , il crut plus prudent de commencer l'attaque seul , que de risquer , par un délai plus considérable , que les habitans eussent le loisir de se préparer mieux à se défendre. Il réussit en effet dans cette entreprise ; mais Essex , jaloux de Raleigh , parut fort mécontent de sa conduite , & l'accusa d'avoir eu l'intention de lui dérober la gloire de cette action. En conséquence , il cassa Sidney , Brel , Berry & plusieurs autres , pour avoir secondé le Vice-Amiral. Il auroit procédé avec une rigueur égale contre Raleigh même , si le Lord Thomas Howard n'eût pas interposé ses bons offices , & persuadé à Raleigh , malgré sa fierté , de faire des excuses au Général. Essex , naturellement aussi facile à calmer , que prompt à s'émouvoir , s'apaisa aussi-tôt ; non-seulement il se reconcilia avec Raleigh , mais il rétablit tous les autres Officiers dans leurs grades (a). Cependant , quoique cette querelle parût accommodée , elle fut le premier germe de l'animosité violente , qui divisa dans la suite ces deux vaillans Généraux.

Essex fit sa disposition pour intercepter les gallions des Indes. Sir William Monson , dont le poste étoit le plus éloi-

(a) Monson , p. 173.

1597.

gné de la Flotte, les découvrit le premier, & donna le signal dont on étoit convenu. Cet habile Officier attribue le mauvais succès de l'entreprise, dans le moment où l'on étoit si près de remporter un si grand avantage, au défaut d'expérience d'Essex dans la marine. La relation que Monson fait des bévûes de ce Seigneur, paroît aussi raisonnable que de bonne foi (a). La Flotte Espagnole, voyant l'ennemi sur elle, fit force de voiles, & gagna les Terceres, où elle se mit à couvert dans le Havre très-fortifié d'Angra, avant que la Flotte Angloise pût l'atteindre. Essex ne prit que trois Vaisseaux; mais ils étoient si richement chargés, qu'ils payerent les frais entiers de l'expédition.

Les causes du peu de succès de l'entreprise d'Essex furent très-discutées en Angleterre, au retour de la Flotte. Les Courtisans prirent parti, selon qu'ils étoient attachés à ce Seigneur, ou à Raleigh; mais le peuple, qui en général affectionnoit beaucoup la bravoure, l'ardeur & la générosité du premier, penchoit à justifier toutes les circonstances de sa conduite. La Reine aimoit l'un autant qu'elle estimoit l'autre; elle crut devoir garder une espèce de neutralité à leur égard, & tâcha de partager également ses grâces entr'eux & leurs partisans. Sir Robert Cecil, second fils du Lord Burleigh, étoit un Courtisan habile & très-intimement lié avec Raleigh; la Reine le fit Secrétaire d'Etat, au lieu de Sir Thomas Bodley, en faveur duquel Essex sollicitoit cette place. Mais, pour ne pas donner un dégoût à Essex par cette préférence, Elisabeth l'honora lui-même de la dignité de Comte, Maréchal d'Angleterre, vacante depuis la mort du Comte de Shrewsbury. Il pouvoit conclure, de cette conduite, que la Reine ne se proposoit pas de lui accorder un ascendant marqué sur ses rivaux; & devoit apprendre par là même à devenir plus circonspect & plus modéré. Mais son caractère étoit naturellement trop altier pour se plier à la soumission; & trop ouvert, trop franc, pour s'assujettir au manège & à la dissimulation de la Cour. Il est vrai que la liberté de ses faillies le rendoit plus aimable aux yeux des

(a) Ibid, p. 174.

bons Juges ; mais elles ne donnerent aussi que trop de prises sur lui à ses ennemis.

1597.

La guerre avec l'Espagne , quoique très heureuse , avoit Le 24^e Octobre. épuisé les finances , & la Reine fut obligée d'assembler un Parlement. La Chambre des Communes choisit Yelverton , Avocat , pour son Orateur (a). Elisabeth eut soin d'informer cette Assemblée , par la bouche de Thomas Egerton , Lord Chancelier , de la nécessité de lui accorder un subside : il représenta que les guerres anciennes , qui s'étoient allumées en Europe , n'avoient eu communément pour objet entre les parties Belligérantes que de s'emparer respectivement de quelques petites Villes , ou tout au plus de quelque Province ; mais que le but du Gouvernement d'Espagne dans ses hostilités actuelles , n'étoit pas moins que de dépouiller le Royaume d'Angleterre de sa religion , de ses libertés & de son indépendance ; que jusqu'à présent , Sa Majesté avoit su conserver ces précieux avantages , en dépit du démon , du Pape , du Tyran Espagnol , & des différentes machina-

(a) Il est ordinaire à l'Orateur de parler modestement de ses talens pour cette fonction ; mais la façon dont celui-ci parla de lui-même , est si singulière , qu'elle mérite d'être rapportée : „ Mon état , dit-il , n'est analogue en rien à tout ce qu'il faudroit pour soutenir cette dignité : mon pere me laissa en mourant la charge de prendre soin de mon frere cadet , & une petite rente. Lorsque je fus formé , & que j'eus acquis quelque expérience au Barreau , j'épousai une femme , dont j'ai eu plusieurs enfans. L'entretien de ma famille est un grand obstacle à ma fortune. Ma dépense journaliere pour nous tous , n'est fondée que sur mon gain journalier ; ma situation & ma personne ne conviennent point au choix que l'on a fait de moi : car celui qui remplit cette place devoit être un homme bien fait & de bonne mine , magnifique , & éloquent ; il devoit avoir une voix forte , un port majestueux , un caractère fier , & une bourse pleine & pesante : je suis au

„ contraire petit de taille ; mon élocution est commune ; ma voix est foible ; „ mon maintien & mon talent au Barreau , sont à peu près semblables , „ c'est-à-dire , médiocres ; mon naturel est doux & timide ; ma bourse mince , légère , & rarement remplie : si „ Demosthenes , cet Orateur si savant , si éloquent , qu'il n'a jamais été égalé , „ trembloit en parlant devant Phocion , à Athènes ; comment ferai-je , moi , „ homme ignorant & emprunté , pour me charger de l'honneur , de l'embaras & de la difficulté de parler devant „ tant de Phocions qui sont ici ? Cette „ difficulté redouble en présence de la „ Majesté éblouissante , qui accompagne la personne sacrée de notre chere Souveraine : son aspect imposant effrayeroit , abattrait les cœurs mêmes les „ plus intrépides ; elle , dont le seul nom terrasseroit le plus grand courage. Car „ à quel point le nom & le rang d'un Prince , ne sont-ils pas ramper le plus „ fier , le plus altier des Grands de son „ Royaume ? „ D'Ewes , p. 549.

A a a ij

1597.

tions de tous ses ennemis : il appuya sur ce que la Reine avoit dépensé à défendre l'Etat, le triple des subsides que le Parlement lui avoit accordés ; il assura qu'indépendamment de ses revenus ordinaires, elle avoit encore consommé le prix de plusieurs Terres de la Couronne qu'elle s'étoit trouvée obligée de vendre ; il ajouta enfin qu'elle ne doutoit pas que ses sujets ne consentissent volontiers à supporter une taxe modérée, pour contribuer aux frais de leur propre défense dans une cause qui concernoit si essentiellement leur honneur & leur intérêt (a). Les Communes lui accorderent en effet trois subsides & six quinzièmes, le même don qui avoit été fait quatre ans auparavant, mais qui avoit paru dès-lors si extraordinaire, que cette Chambre y ajouta la clause, qu'il ne seroit jamais regardé comme un exemple.

Pendant cette Séance, les Communes hasardèrent d'élever deux contestations avec la Chambre des Pairs, sur quelques formalités entr'elles ; Prélude des entreprises qu'elles osèrent tenter ensuite sur les prérogatives mêmes de la Couronne. Elles se plaignirent de ce que les Lords manquoient d'égards pour elles, en recevant leurs messages assis, & le chapeau sur la tête ; & de ce que le Chancelier y répondoit avec la même négligence ; mais la Chambre Haute leur prouva incontestablement que l'usage du Parlement ne les autorisoit pas à exiger plus de cérémonial (b). Quelques changemens avoient été faits pour les Lords, à un Bill, que la Chambre des Communes leur avoit envoyé ; ces changemens étoient écrits sur du parchemin, & furent envoyés avec le Bill à la Chambre Basse ; celle-ci prit ombrage de cette nouveauté : elle prétendit que ces corrections devoient être écrites sur du papier, & non sur du parchemin ; & se plaignit encore de cette innovation de la part des Pairs : les Pairs repliquèrent, qu'ils n'attendoient pas une objection si frivole de la gravité de la Chambre ; qu'il importoit fort peu que ces corrections fussent écrites sur du parchemin, ou du papier ; & que ce papier fut blanc ou brun. Les Communes s'offensèrent de

(a) D'Ewes, p. 525. 527. Townsend, p. 79.

(b) D'Ewes, p. 539. 540. 580. & 585. Townsend, p. 93. 94. & 95.

cette réplique , qui sembloit les tourner en ridicule , & s'en plainquirent aussi ; mais elles n'en obtinrent aucune satisfaction (a).

1597.

La Chambre Basse s'adressa à la Reine pour lui représenter , en forme de Requête , l'abus énorme de plusieurs monopoles qui s'étoient établis. Elle reçut de Sa Majesté une réponse favorable , mais générale , dont les Communes lui marquerent cependant leur reconnoissance (b). Mais , pour ne pas les trop encourager à lui faire de semblables remontrances , Elisabeth leur dit , dans le discours qu'elle prononça lors de la dissolution du Parlement , „ qu'à l'égard de ces Patentes , „ elle espéroit de ses zélés & fidèles sujets , qu'ils n'attentent point à sa prérogative , la plus belle fleur de son jardin , & le principal ornement de sa Couronne , mais qu'ils laissent plutôt ces sortes de matieres à sa disposition (c). „ Les Communes firent aussi des remarques pendant cette Séance sur différentes choses qui s'étoient passées dans la Cour des hautes Commissions , non pas , il est vrai , sans en avoir reçu la permission de Sa Majesté (d).

Elisabeth avoit eu raison de prévoir que les subsides accordés par le Parlement , lui seroient plus nécessaires que jamais ; & que le principal fardeau de la guerre avec l'Espagne , tomberoit sur l'Angleterre. Henry IV. avoit reçu quelques ouvertures de paix de la part de Philippes ; mais , avant d'entrer en aucune négociation , il communiqua cette nouvelle à ses alliés , la Reine , & les Etats généraux , pour tenter , s'il étoit possible de s'accommoder d'un consentement unanime. Ces deux puissances envoyèrent leurs Ambassadeurs en France dans l'intention de s'opposer à la paix avec l'Espagne. Elisabeth choisit Sir Robert Cecil , & Henry Herbert pour cette Négociation ; les Etats dépêcherent de leur côté Justin Nassau , & Jean Barneveldt. Henry dit à ces Ministres qu'il avoit reçu sa première éducation parmi les armes & les périls de la guerre ; & qu'il avoit passé ses jours à préparer , ou à exécuter des opérations Militaires ; qu'après les preuves

1598.

(a) D'Ewes, p. 576. & 577.

(b) Ibid. p. 570. & 573.

(c) Ibid. p. 547.

(d) Ibid. p. 557. & 558.

1598.

qu'il avoit faites à cet égard, on ne pouvoit douter qu'il ne continuât volontiers un genre de vie auquel il étoit si accoutumé, jusqu'à ce que l'ennemi commun fut hors d'état d'inquiéter, ou lui, ou ses alliés; qu'aucun intérêt propre de sa part, ni même de celle de son peuple, ne pourroit l'engager à faire une paix particulière avec l'hilippes, ou à prendre des mesures qui ne fussent pas approuvées de tous ses confédérés; qu'une nécessité indispensable pouvoit seule l'y réduire; que son Royaume, déchiré par les fureurs des guerres civiles depuis près de cinquante ans, exigeoit quelque intervalle de repos, jusqu'à ce qu'il pût se remettre en situation de se soutenir lui-même, & encore plus de soutenir ses alliés; que lorsque les esprits de ses sujets se roient calmés; lorsqu'ils auroient repris l'habitude de l'obéissance; lorsqu'il auroit rétabli de l'ordre dans ses finances; lorsqu'il auroit relevé l'agriculture, & encouragé les arts, la France, au lieu d'être un fardeau à ses confédérés, comme elle l'étoit alors, seroit capable de leur prêter des secours effectifs, & de leur rendre avec usure tous les bons offices qu'elle en avoit reçus pendant ses calamités: que si l'ambition de l'Espagne ne vouloit pas leur accorder actuellement des conditions qui leur parussent raisonnables, il esperoit avant peu se trouver en état de leur offrir sa médiation d'une manière plus efficace, & de lui donner plus de poids en leur faveur.

Les Ambassadeurs sentirent que ces raisons étoient vraies & solides; ils combattirent avec moins de véhémence des résolutions qu'ils ne pouvoient désapprouver, & que Henry paroïssoit avoir prises décisivement. Les Etats généraux n'igno- roient pas que ce Monarque étoit intéressé à ne jamais permettre leur ruine totale; après avoir reçu des assurances particulières que, malgré la paix, il leur donneroit des secours d'hommes & d'argent, ils consentirent à rester avec lui dans les termes d'une bonne intelligence. La plus grande inquiétude de Henry étoit de se justifier vis-à-vis d'Elisabeth de cette atteinte donnée au traité conclu avec elle. Il estimoit sincèrement cette Princesse; ils avoient ensemble de grands rapports dans la façon de penser, & il conservoit une reconnaissance extraordinaire des services qu'elle lui avoit rendus

dans ses embarras les plus pressans ; il fit tous ses efforts pour excuser auprès d'elle , un accommodement auquel il se trouvoit forcé. Mais l'Espagne ne voulant point traiter avec la Hollande comme avec un état libre , & , Elisabeth refusant de rien négocier sans cette alliée , Henry fut obligé de conclure à Vervins , une paix particulière. Il recouvra par ce traité toutes les places dont l'Espagne s'étoit emparée pendant les guerres civiles ; & se procura le loisir de régler les affaires domestiques de son Royaume. Sa capacité pour faire fleurir les arts , que la paix fait éclore , égaloit ses talens militaires. En peu de tems , l'économie , le bon ordre , & la sage administration de ce Prince portèrent la France , du sein de la désolation & de la misère où elle étoit alors , à l'Etat le plus florissant dont elle ait jamais joui.

Paix de Vervins.

La Reine favoit qu'il étoit aussi en son pouvoir de terminer la guerre quand il lui plairoit , à des conditions équitables. Philippes n'avoit nulles prétentions à réclamer contre elle. Il ne demandoit pas mieux que de se débarrasser d'une ennemie avec laquelle il n'avoit jamais remporté d'avantage dans aucune contestation , & qui pouvoit toujours lui faire sentir le poids de ses armes. Les Ministres les plus éclairés d'Elisabeth & particulièrement le Lord Trésorier , lui conseillèrent de prendre des mesures pacifiques. Ils lui représenterent les fruits de la tranquillité , de la sécurité , de l'économie comme infiniment au-dessus de tous ceux que les plus grandes victoires pourroient lui procurer. Mais cette fiere Princesse , si opposée d'abord à la guerre , se voyoit alors un ascendant si marqué sur l'ennemi , qu'elle avoit peine à se résoudre d'arrêter le cours de ses succès glorieux. Elle considéroit que sa situation actuelle & ses victoires passées l'avoient mise à l'abri de toute invasion redoutable ; que la guerre ne consisteroit plus qu'en entreprises soudaines , & qu'en expéditions navales dans lesquelles elle avoit une supériorité incontestable ; que l'affoiblissement de Philippes dans les Indes ouvroit aux vues de l'Angleterre les avantages les plus désirables , que les trésors qu'on tiroit annuellement de ces vastes contrées , lui fournissoient la perspective des succès

1598. les plus importants quoique momentanés ; qu'après avoir fait sa paix avec la France , si elle consentoit aussi à un accommodement , Philippes pourroit tourner ses forces contre les Provinces des Pays-Bas qui s'étoient revoltées ; que malgré le degré surprenant de puissance où le commerce , secondé d'un bon Gouvernement , avoit porté les Etats généraux , ils ne pouvoient cependant soutenir la guerre contre une Monarchie telle que l'Espagne , sans le secours de leurs confédérés ; & que l'appui qu'elle avoit donné à cette république étant le fondement de la querelle , il lui seroit dangereux & deshonorant d'abandonner ses intérêts , avant de l'avoir mise dans un état de plus grande sécurité.

Le Comte
d'Essex.

Ces réflexions étoient encore fréquemment appuyées dans l'esprit d'Elisabeth par le Comte d'Essex ; le désir d'acquiescer de la gloire & d'exercer ses talens militaires lui faisoit souhaiter ardemment de continuer la guerre dont il espéroit tirer beaucoup d'avantages pour son avancement. La rivalité déclarée entre lui & le Lord Burleigh rendoit chacun d'eux également ferme dans son avis ; mais la personne du favori étoit aussi agréable à la Reine , que ses conseils ; & tous les jours il sembloit prendre de l'ascendant sur le Ministre. Si le Comte d'Essex avoit eu autant de circonspection & de prudence , qu'il avoit de qualités brillantes , il n'est pas douteux qu'il ne se fut si bien emparé de la confiance d'Elisabeth , qu'aucun de ses ennemis n'auroit pû balancer son crédit. Mais son esprit altier se plioit difficilement à l'aveugle déférence que cette fiere Princesse exigeoit , & qu'elle avoit toujours éprouvée de la part de tous ses sujets. Il s'oublia une fois en disputant avec elle sur le choix d'un Gouverneur d'Irlande , jusqu'à perdre le respect au point de s'emporter avec une chaleur immodérée & de lui tourner le dos avec la dernière insolence. Elisabeth , naturellement prompte & violente , indignée de tant d'audace , lui donna un soufflet en y ajoutant une expression assortie au sujet de sa colere. Au lieu de rentrer en lui-même & d'appaiser la Reine par la soumission due à son sexe & à son rang , Essex porta la main sur la garde de son épée en jurant qu'il n'auroit pas souffert cet affront

affront de Henry VIII. même ; & , transporté de fureur , il se retira sur le champ de la Cour. Le Chancelier Egerton , qui l'aimoit , l'exhorta d'une façon pressante à réparer cette indiscretion par des excuses. Il lui représenta qu'il alloit assurer le triomphe de ses ennemis , & affliger ses amis en quittant le service de sa patrie , comme il y seroit obligé , s'il persistoit à résister à sa Souveraine. Mais Essex étoit profondément blessé de l'injure qu'il avoit reçue ; & , s'il convenoit qu'elle fût pardonnable à une femme , il la regardoit comme un affront mortel de la part d'une Souveraine. » Lorsque
 « l'on me fait l'outrage le plus sanglant , écrivit-il au Chan-
 « celier , la religion m'ordonne-t-elle de demander pardon ?
 « Dieu l'exige-t'il ? est-ce une impiété que de s'y refuser ? &
 « pourquoi les Princes ne pourroient-ils avoir tort ? les su-
 « jets n'en peuvent-ils être offensés ? la puissance souveraine
 « est-elle sans bornes ? pardonnez-moi Mylord , mais je ne puis
 « acquiescer à ces principes. Que le bouffon de Salomon rie
 « lorsqu'il est frappé ; que les ames viles , qui mandient leur
 « fortune aux pieds des Princes , ne montrent aucun ressenti-
 « ment des insultes des Princes ; qu'elles admettent un pou-
 « voir absolu sur la terre , tandis qu'elles n'en reconnoissent
 « pas un infini dans le Ciel , ajouta-t-il en faisant allusion sans
 doute à Sir Raleigh , qu'on accusoit généralement d'irré-
 ligion , » pour moi , continuat-il , j'ai reçu un affront , & je
 « le ressens ; ma cause est juste , j'en suis certain ; & , quoiqu'il
 « arrive , toutes les puissances de la terre ne peuvent exercer
 « plus de forces & de constance à m'opprimer , que j'en puis
 « employer à soutenir tout ce qu'elles ordonneront de mon
 « sort. Vous me comparez à un joueur , dans le commence-
 « ment de votre lettre , vous vous mettez à la place d'un
 « spectateur ; & vous concluez que , jouant mon propre jeu ,
 « je ne juge pas le coup aussi bien que vous ; mais permettez-
 « moi de vous dire que , puisque vous ne faites que voir ,
 « & que moi je souffre , je dois nécessairement sentir plus
 « que vous » (a)

(a) Cabbala , p. 234. Mémoires de Birch , Vol 11. p. 386. Speed , p. 877. | La lettre entière est si fiere , & si cu-
 ricuse , que le Lecteur ne sera pas fâché

1598. Le Comte d'Essex montra cette lettre à ses amis ; ils eurent l'imprudence d'en disperser des copies. Cependant, malgré ce nouveau moyen d'aigrir la Reine, la prévention de cette

de la trouver ici. » Milord, quoiqu'il
 » n'y ait personne au monde que je vou-
 » lusse prendre plutôt que vous, pour
 » Juge d'une question qui m'intéresse-
 » roit, permettez-moi cependant de
 » vous dire, qu'il y a des cas où je puis
 » appeler de tous les Juges de la terre.
 » Et s'il est un de ces cas, c'est sûrement
 » celui, où je me trouve, lorsque le pre-
 » mier de tous les Juges du monde, m'a
 » infligé le châtement le plus sévère sans
 » instruire mon procès, & sans m'en-
 » tendre. Puisqu'il faut répondre à vo-
 » tre argument, ou abandonner ma pro-
 » pre défense, je vais forcer ma tête fa-
 » tiguée à me prêter service encore une
 » heure. Je dois d'abord nier que mon
 » mécontentement, & sa durée soient
 » l'effet du caprice. Vous devez plutôt
 » m'en plaindre, que vous fâcher con-
 » tre moi. Le cours naturel des saisons
 » est attendu ici-bas ; mais les orages
 » foudroyans & violens viennent d'en
 » haut. Il n'est point de tempête égale
 » à la colère d'un Prince ; cependant à
 » quel excès n'est-elle pas déplacée lors-
 » que son tonnerre frappe ceux qui
 » pourroient se flatter d'une heureuse
 » récolte après leurs travaux & leurs
 » soins assidus. Quiconque est une fois
 » blessé, sent la douleur jusqu'à ce qu'il
 » soit guéri, ou jusqu'à ce que la partie
 » endommagée soit devenue insensible :
 » je n'ai point de guérison à espérer,
 » puisque le cœur de Sa Majesté est en-
 » durci pour moi ; & je ne puis être in-
 » sensible, puisque je suis de chair &
 » de sang ; mais, dites-vous, je devrois
 » songer qu'il faut que tout ceci fi-
 » nisse : je fais plus qu'y songer, car je
 » vois la fin de toutes mes prospérités,
 » & je mets une fin à tous mes desirs.
 » Dans cette circonstance, fais-je quel-
 » que chose pour mes ennemis ? Lorsque
 » j'étois à la Cour, ils y étoient absolus ;
 » ne vaut-il pas mieux qu'ils triom-
 » phent seuls, que de me traîner à
 » leur char ? Abandonne-je mes amis ?
 » Lorsque j'étois Courtisan, je ne pou-
 » vois leur procurer le moindre fruit
 » de mon attachement pour eux ; à pré-
 » sent que je suis Ermite, leur attache-
 » ment pour moi ne les exposera plus à
 » l'envie. M'oubliai-je moi-même, par-
 » ce que je jouis de moi-même ? Ou
 » renversai-je ma fortune, parce que
 » je n'en établis plus l'édifice sur des
 » fondemens fragiles, que chaque coup
 » de vent ébranle ou culbute ? Sacrificai-
 » je mon honneur, parce que je cesse
 » de poursuivre, ou de porter les faux
 » ornemens de l'ombre de l'honneur ?
 » Encourageai-je, ou fortifiai-je l'enne-
 » mi étranger, parce que je me dispense
 » de combattre contre lui ? ou parce
 » que je garantis mon cœur du trou-
 » ble des affaires, quoique je ne ga-
 » rantisse pas ma fortune de sa déca-
 » dence ? Non, non, Milord, j'ai don-
 » né à toutes ces considérations leurs
 » poids véritable ? & plus je les balance,
 » plus je suis convaincu que je les appré-
 » cie à leur juste valeur. Quant aux deux
 » dernières objections ; que j'abandonne
 » ma patrie, lorsqu'elle a le plus de be-
 » soin de moi, & que je manque à ce
 » que je dois à ma Souveraine ; je ré-
 » ponds, que si ma patrie avoit besoin
 » à présent de mes services, pour le
 » bien public, Sa Majesté, qui la gou-
 » verne, ne m'auroit pas mis dans le cas
 » d'embrasser la vie privée ; je suis lié
 » à ma patrie par deux devoirs indis-
 » pensables ; l'un public, celui de m'ac-
 » quitter soigneusement, attentivement
 » de ce qu'elle m'a confié pour ses in-
 » térêts ; l'autre, particulier, celui de
 » sacrifier pour elle, la vie que j'ai re-
 » çue & conservée dans son sein. Je suis
 » dégagé du premier, étant renvoyé,
 » déplacé, congédié par Sa Majesté : la
 » mort seule peut me dégager du der-
 » nier ; & je volerai au-devant de toutes
 » les occasions de le remplir. Ce que je

Princesse pour Essex l'emporta jusqu'à lui rendre sa première faveur ; & parut même avoir acquis de nouvelles forces , par ce court intervalle de colere & de disgrâce. La mort du Lord Burleigh , l'antagoniste d'Essex , arrivée aux environs de ce même tems , sembloit assurer à ce favori la possession constante de la confiance d'Elisabeth ; en effet il n'y avoit que sa propre indiscretion qui pût alors ébranler son crédit rétabli. Le Lord Burleigh mourut dans un âge avancé , & , par un bonheur assés rare , il fut aussi regretté du peuple que de sa Souveraine. Il n'avoit dû l'élévation de sa fortune , commencée dans un état assés médiocre , qu'à la supériorité de son mérite. Quoiqu'il n'eût jamais pris un ascendant absolu sur l'esprit de la Reine , il fut regardé , pendant près de quarante ans , comme son principal Ministre. Aucune des autres inclinations de cette Princesse n'altéra sa confiance dans un homme dont les conseils lui étoient si utiles. Comme il avoit eu la générosité , ou la sagesse de faire assiduement sa cour à Elisabeth , pendant le règne de sa sœur Marie , & lorsqu'il étoit dangereux de paroître son ami , elle se crut engagée par

1598.

Lc 4. Août

„ dois irrévocablement à Sa Majesté , est
 „ seulement l'obéissance & la fidélité aux-
 „ quelles je ne manquai , & ne manque-
 „ rai jamais. Le soin de grossir sa Cour ,
 „ n'est pas un devoir , de la même es-
 „ pèce. Je dois à la Reine ce que le rang
 „ de Comte , & de Lord Maréchal d'An-
 „ gleterre , m'impose vis-à-vis d'elle.
 „ Je remplissois volontiers les fonctions
 „ de mes Charges auprès de sa personne ;
 „ mais je ne puis la servir comme un
 „ lâche , ou comme un esclave. Vous
 „ me dites , qu'il faut céder au tems ;
 „ aussi fais-je ; car je vois l'orage se
 „ former , & je me mets à couvert dans
 „ le Port. Seneque disoit : il faut céder
 „ à la fortune. Je sais que la fortune est
 „ à la fois aveugle & incertaine dans sa
 „ marche ; je m'éloigne en conséquence
 „ le plus qu'il n'est possible de son che-
 „ min. Vous me dites , que disputer le
 „ terrain n'est pas un remède. Je ne
 „ cherche ni un remède , ni à disputer
 „ le terrain. Mais vous prétendez que

„ je dois céder & me soumettre ; je ne
 „ puis ni me reconnoître coupable , ni
 „ convenir que l'insulte que j'ai essuyée
 „ soit juste : ce que je dois au Dieu de
 „ toute vérité , m'empêchera toujours
 „ de dire , que ce qui est faux est vrai ,
 „ & que ce qui est vrai est faux ; m'étois-
 „ je attiré cette injure , me demandez-
 „ vous ; & si je me la suis attirée , pour-
 „ quoi m'en fâcher ? Non , je n'y ai pas
 „ donné lieu , & beaucoup moins à la
 „ plainte de *Fimbria* contre moi ; car
 „ je puis dire , *totum telum corpore re-*
 „ *cipere*. J'ai reçu le coup au travers du
 „ corps. J'ai tout soutenu patiemment ,
 „ tout senti vivement. Je ne fus même
 „ jamais si modéré , que lorsque l'on me
 „ fit le plus indigne des outrages , &c. ,
 „ Telle est la lettre vraiment noble , que
 „ Bacon , en parlant depuis contre Essex ,
 „ appella hardie , présomptueuse , & inju-
 „ rieuse à la Reine. Mémoires de Birch ,
 „ Voll. II. p. 388.

1598.

la reconnoissance, à lui conserver ses bontés lorsqu'elle parvint au Trône. Il ne paroît pas avoir possédé les talens qui demandent de l'adresse, de l'éloquence, ou de l'imagination. Il se distingua seulement par la solidité de son esprit, par l'intégrité de ses mœurs, & par une application infatigable au travail. Mais, si ces vertus ne portent pas toujours un homme aux grandes places, elles le rendent certainement plus capable de les remplir. De tous les Ministres de la Reine, il fut le seul qui laissa une fortune considérable à sa postérité; fortune acquise, non par les vexations & les rapines, mais par les émolumens légitimes de ses divers emplois, & par son économie.

Le 2. Août.

Le dernier acte que fit ce Ministre fut de conclure un nouveau traité avec les Hollandois : ces peuples, se voyant en quelque sorte abandonnés de Henry IV, furent trop heureux de conserver l'alliance de la Reine, en se soumettant aux conditions que Sa Majesté voulut leur prescrire. Les sommes qu'ils lui devoient furent fixées alors à huit cens mille livres. Ils convinrent d'en payer trente mille livres chaque année pendant la guerre, & de continuer ces payemens jusqu'à l'extinction de la moitié de cette dette. Ils s'engagerent aussi à payer la garnison des Villes d'otage, tant que l'Angleterre continueroit la guerre contre l'Espagne. Ils stipulerent que si l'Espagne entreprenoit de faire une invasion en Angleterre, ou de s'emparer de l'Isle de Wigh, ou de Jersey, ou de Scilly, ils fourniroient à Elisabeth cinq mille hommes d'Infanterie, & cinq cens chevaux. Ils convinrent aussi que, dans le cas où elle feroit quelque armement contre l'Espagne, ils joindroient un nombre de Vaisseaux égal à celui qu'auroit l'Angleterre (a). La Reine se trouva soulagée par ce traité d'une charge annuelle de cent vingt mille livres.

Immédiatement après la mort de Burleigh, Elisabeth qui regrettoit amèrement la perte d'un Ministre si sage & si fidele, apprit la mort de son ennemi capital, Philippes second. Ce Prince, accablé d'infirmités depuis long-tems, expira dans un âge fort avancé, à Madrid. Il avoit désiré de faire un accommodement avec ses sujets revoltés des Pays-Bas; cependant, trop

(a) Acte. de Rymer, Vol. xvi. p. 340.

fier pour vouloir leur céder en son nom ce qu'il auroit fallu pour les amener à la paix, il transporta la propriété de ces Provinces à sa fille mariée à l'Archiduc Albert. Mais, comme on ne s'attendoit pas que cette Princesse eût des enfans, & que la réversion de ces Provinces, en cas qu'elle mourût sans postérité, étoit toujours réservée à la Couronne d'Espagne, les Etats généraux ne virent dans cet acte qu'un changement de nom, & persisterent obstinément à se soustraire au Gouvernement Espagnol. Les autres Etats de l'Europe ne firent aussi nulle distinction entre les Cours de Madrid & de Bruxelles. Les secours secrets de la France, aussi-bien que les secours déclarés de l'Angleterre, continuerent à s'opposer aux progrès d'Albert, comme à ceux de Philippes.

1589.



CHAPITRE VII.

État de l'Irlande ; Rebellion de Tyrone ; Essex est envoyé en Irlande Son mauvais succès ; Son retour en Angleterre ; Sa disgrâce ; Ses intrigues ; Sa révolte ; Son jugement & son exécution ; Affaires de France ; Succès de Mountjoy en Irlande ; Défaite des Espagnols & des Irlandois ; Assemblée d'un Parlement ; Soumission de Tyrone ; Maladie de la Reine ; Sa mort ; Son caractère ; Tableau du Gouvernement , des mœurs , du Commerce , des Arts , & des Sciences en Angleterre.

1599.

Q UOIQUE la domination de l'Angleterre sur l'Irlande fût établie depuis plus de quatre siècles, on peut assurer qu'elle étoit plutôt reconnue qu'exercée, & qu'elle n'ajoutoit qu'un vain titre à ceux des Monarques Anglois : les Princes & les Grands d'Irlande, divisés entr'eux, étoient toujours prêts à donner les marques extérieures d'obéissance à une puissance à laquelle ils n'auroient pas été en état de résister ; mais, comme on n'entretenoit point de forces régulières sur pied, pour les contenir dans leur devoir, ils reprenoient bien-tôt leur esprit d'indépendance. Cependant si l'autorité de l'Angleterre se faisoit sentir trop foiblement chés ces peuples grossiers pour y introduire l'ordre & la subordination, elle étoit suffisante pour s'opposer à ce qu'il s'élevât parmi eux quelque génie entreprenant : ainsi, sans leur donner une vraie forme de Gouvernement civil, elle avoit soin d'empêcher que de quelque association intérieure des Irlandois, & de leur assujettissement même, il ne résultât un plan d'administration capable de leur faire secouer totalement son joug.

La plupart des institutions Angloises par lesquelles cette Isle se trouvoit gouvernée, étoient de même absurdes au dernier point, & telles que, jamais aucun état n'en avoit établi de

semblables pour conserver sa domination sur des Provinces conquises.

1599.

Les Anglois brulants du désir de subjuguier la France, projet dont le succès étoit le moins vraisemblable, & leur seroit devenu le plus pernicieux, négligerent toutes les autres entreprises auxquelles leur situation les invitoit fortement, & qui auroient ajouté à leur grandeur, à leurs richesses, & à leur sécurité. La petite armée qu'ils avoient en Irlande ne recevoit jamais exactement sa paye; & comme on ne pouvoit faire des levées d'argent dans une Isle qui n'en possédoit point, ils permirent aux soldats de vivre à discretion aux dépens des naturels du pays. La rapine & l'insolence allumerent une haine insurmontable entre la nation conquérante & la nation conquise; le brigandage auquel les Irlandois se virent exposés les réduisit au désespoir; & ce découragement ne fit qu'accroître encore la paresse naturelle de ce peuple presque sauvage.

Les Anglois portèrent encore plus loin leur tyrannie mal entendue; au lieu d'engager les Irlandois à prendre les usages civilisés de leurs conquérans, on refusa même à leurs sollicitations, les plus pressantes, de les associer aux avantages des loix d'Angleterre; & on affecta, en toute occasion, de les traiter en étrangers & en ennemis. Ainsi, rejetés de la protection de la Justice, ces malheureux habitans ne se virent plus de sûreté que dans la force; & fuyant le voisinage des Villes, dont ils ne pouvoient s'approcher sans danger, ils chercherent un azile dans leurs forêts & dans leurs marais contre l'insolence de leurs maîtres inhumains. A force d'être traités comme des animaux féroces, ils le devinrent; & joignant l'ardeur de la vengeance à leur naturel encore farouche, ils furent de jour en jour plus intraitables & plus dangereux.

Les Rois d'Angleterre regardoient plutôt la conquête des Irlandois dispersés comme l'ouvrage du tems & de la patience que comme une source de gloire militaire; conséquemment, en abandonnoient volontiers l'entreprise à des aventuriers. Plusieurs particuliers, ainsi autorisés, avoient en effet levé des troupes à leurs propres frais, & conquis à leur profit diverses

1599.

Provinces de cette Isle. Une foule de petits tyrans établirent de cette maniere différentes Jurisdiccions , & formerent différentes principautés ; ils s'arrogèrent le droit de faire la guerre ou la paix ; ils exercèrent la loi militaire sur les Irlandois qu'ils avoient subjugués , & peu à peu sur les Anglois mêmes qui les avoient secondés : lorsque leur domination s'étoit une fois trouvée affermie , ils avoient rejeté les institutions Angloises comme les moins convenables à un empire barbare ; bien-tôt ils dégénérent jusqu'à contracter la rudesse Irlandoise , & renoncèrent aux vêtemens , à la langue , aux mœurs & aux loix de leur propre patrie.

Cette imprudente conduite de l'Angleterre maintint les habitans d'un état de sa dépendance dans le même avilissement , où les parties occidentales & septentrionales de l'Europe étoient plongées avant que la politique raffinée , & la valeur invincible de Rome leur eussent donné à la fois la polireffe & des fers. Vers la fin même du seizième siècle , où tous les Etats Chrétiens cultivoient avec ardeur les arts utiles & agréables , l'Irlande , dans un climat temperé , avec un sol fertile , une situation aisément accessible , un grand nombre de ports , étoit , malgré tous ces avantages , couverte d'habitans plus semblables à des sauvages sortant des mains de la nature , qu'à des hommes qui avoient déjà vécu en société.

Comme l'ignorance & la grossiereté des Irlandois étoient extrêmes , ils ne pouvoient même s'élever à ce désir curieux , à cet amour de la nouveauté qui s'étoit emparé des autres nations de l'Europe depuis le commencement de ce siècle ; & qui les avoient engagées à tant d'innovations & de disputes de Religion dont elles étoient encore agitées. Les anciennes superstitions , les pratiques , & les observances de leurs ancêtres , mêlées & corrompues avec des opinions encore plus bisarres , conservoient toujours un empire absolu sur eux. Dominés par leurs préjugés , & par leurs mécontentemens , il suffisoit que l'exemple de la Réformation vint d'Angleterre , pour qu'elle fut odieuse aux Irlandois. L'antique opposition de mœurs , de loix & d'intérêt , étoit

étoit alors si ranimée par l'antipathie de Religion , qu'il paroissoit chaque jour plus impossible de soumettre & de civiliser l'Irlande.

1599.

L'animosité des Irlandois contre les Anglois fut portée si loin que , dans un soulèvement excité par les deux fils du Comte de Clanricard, ils passerent au fil de l'épée tous les habitans de la ville d'Athenry , quoiqu'Irlandois eux-mêmes. Mais leurs Compatriotes les massacrèrent parce qu'ils commençoient à prendre un genre de vie plus civilisé que leurs Barbares ayeux ; & qu'ils avoient adopté les usages & les institutions de l'Angleterre (a).

Le revenu ordinaire de l'Irlande ne se montoit qu'à six mille livres par an (b). La Reine en ajoutoit communément vingt mille , qu'elle prenoit à regret (c) sur l'Angleterre : avec ces deux petites sommes réunies , on entretenoit un Corps de troupes composé de mille hommes , & porté jusqu'à deux mille dans les cas extraordinaires (d). Il n'est pas étonnant que des forces , si disproportionnées aux besoins de l'Etat , au lieu de subjuguier un Royaume mutiné , ne fissent qu'irriter ses habitans ; aussi servoient-elles plutôt à exciter des révoltes qu'à les prévenir ; ces soulèvemens enflâmoient encore davantage la haine des deux nations , & augmentoient la barbarie & les désordres dont les Irlandois étoient naturellement capables.

En 1560 , Shan O'Néale , ou le Grand O'Néale , ainsi qu'il étoit nommé par les Irlandois , comme chef de cette famille puissante, fomenta une rebellion dans la Province d'Ulster. Après quelques escarmouches il se soumit & obtint sa grace , sur la promesse qu'il fit d'avoir une conduite plus soumise à l'avenir (e). Cette impunité encouragea son audace : il se révolta de nouveau en 1567. Sir Henry Sidney , Lord député , l'ayant poursuivi , il se retira en Clondeboy ; & , plutôt que de se rendre aux Anglois , il se jeta entre les bras de

(a) Camden , p. 457.

(b) Mémoires de Sidney , Vol. 1. p. 86.

(c) Cox , p. 342. Sidney , Vol. 1. p. 85.

& 200.

(d) Camden , p. 542. Sidney , Vol. 1. p. 65. 109. 183. 184.

(e) Camden , p. 385. 391.

1599.

quelques montagnards Ecoffois , qui infestoient communément ce pays par leurs incursions. Ces Ecoffois vindicatifs , se ressouvirent de quelques injures anciennes qu'ils avoient reçues de lui ; ils violèrent la loi de l'hospitalité , & le massacrèrent dans un festin , où ils l'avoient invité. Cet homme étoit également connu par son orgueil , ses violences , ses débauches & sa haine pour la Nation Angloise. On prétend qu'il fit mourir quelques gens de son parti même , pour avoir tâché d'introduire l'usage du pain , à l'imitation des Anglois (a). Malgré son aversion pour le luxe , il étoit excessivement libertin. Lorsque son intempérance lui occasionnoit la fièvre , il avoit coutume de se plonger dans la boue pour éteindre l'ardeur dévorante que ses excès avoient allumée dans son sang (b). Telle fut la vie de cet arrogant Barbare , qui dédaigna le titre de Comte de Tyrone , que la Reine comptoit lui rendre , & qui s'arrogea celui de Roi d'Ulster. Il disoit souvent que , quoiqu'Elisabeth fût sa Souveraine , il n'auroit jamais la paix avec elle , à moins qu'elle ne la demandât la première (c).

Jamais sous aucun Souverain d'Angleterre , l'Irlande n'avoit eu un Gouverneur aussi prudent & aussi actif que Sidney. Il y commanda onze ans , pendant lesquels il se tira habilement de plusieurs circonstances épineuses , & mit un frein aux désordres qui sembloient être invétérés parmi ce peuple. Le Comte de Desmond en 1569. lui causa des embarras par la haine héréditaire entre ce Seigneur , & le Comte d'Ormond , descendu de la seule Maison établie en Irlande , qui eût toujours été fidelle à la Couronne d'Angleterre (d). Le Comte de Thomond en 1570 , tenta de faire soulever la Province de Connaught ; mais il fut obligé de se réfugier en France avant que ses desseins pussent s'exécuter. Stukeley , autre réfugié , s'accrédita auprès du Pape , Grégoire XIII , jusqu'à flater sa Sainteté de l'espérance de faire son neveu Buon Compagno , Roi d'Irlande : en conséquence de ce projet , & comme s'il eût été déjà rempli , Stu-

(a) Ibid, p. 409.

(b) Ibid. p. 409. Cox, p. 324.

(c) Ibid. p. 321.

(d) Camden, p. 424.

keley accepta du prétendu nouveau Souverain, le titre de Comte de Leinster (a). Il passa ensuite en Espagne; & , après avoir reçu beaucoup d'encouragement & de grandes récompenses de Philippes, qui vouloit faire de lui un instrument de sa politique pour troubler Elisabeth, Stukeley se trouva trop peu de crédit pour remplir les vastes promesses qu'il avoit faites à ce Monarque. Il se retira enfin en Portugal, & s'attacha à la fortune de Dom Sebastien; il périt avec ce vaillant Prince dans sa courageuse, mais fatale expédition contre les Maures.

1599.

Le Lord Gray succéda à Sidney dans le Gouvernement d'Irlande. En 1579. il pacifia une nouvelle rebellion du Comte de Desmond, quoiqu'elle fut soutenue par un corps d'Espagnols & d'Italiens. La révolte des Bourgs arriva peu d'années après. Elle fût occasionnée par l'administration équitable & sévère de Sir Richard Bingham, Gouverneur de Connaught, qui voulut réprimer la tyrannie des Chieftains sur leurs Vassaux (b). La Reine, s'apercevant que l'Irlande devenoit un fardeau pour elle, essaya plusieurs moyens d'y établir plus d'ordre & de soumission. Elle avoit encouragé le Comte d'Essex, pere du favori de cette Princesse, à tenter de subjuguier & de peupler Clandeboy, Ferny, & d'autres territoires, faisant partie de quelques-unes des dernières confiscations: mais cette entreprise ne réussit pas, & le Comte d'Essex mourut d'une maladie que l'on supposa occasionnée par le chagrin qu'il eut de son peu de succès. On fonda une Université à Dublin, pour introduire les arts & les sciences dans le Royaume, & pour tâcher d'adoucir les mœurs agrestes des habitans (c). L'expédient le plus heureux qu'on employa pour le Gouvernement de l'Irlande, fut celui dont Sir Jonh Perrot, Lord député dans ce tems là, fit usage en 1585. Il arma les Irlandois, habitans d'Ulster, pour les mettre en état, sans l'assistance du Gouvernement, de repousser les incursions des Ecoissois insulaires, qui infestoient ces contrées

(a) Ibid. p. 430. Cox, p. 354.

(b) Stowe, p. 720.

(c) Camden, p. 566.

(d) Fragmenta regalia de Nantou,

p. 203.

1599.

Rebellion de
Tyrone.

(a). Dans ce même tems les invitations de Philip-
pes, jointes au zèle naturel des Irlandois pour leur Reli-
gion, engagerent une grande partie de la Noblesse à servir
dans les guerres des Pays-Bas ; alors l'Irlande, pourvûe à la
fois d'Officiers, de Soldats, disciplinés & d'armes, de-
vint formidable aux Anglois, & capable de résister avec des
forces plus régulières à ses anciens Maîtres.

La Reine avoit élevé au rang de Comte de Tyrone, Hugh
O'Néale, neveu de Shan O'Néale. Il assassina son cousin, fils
de ce rebelle, & se fit reconnoître chef de sa Clan, ou Tri-
bu ; il préféra bien-tôt une licence barbare, & un pouvoir
usurpé aux plaisirs de l'opulence & de la tranquillité ; il fo-
menta les désordres funestes, à la faveur desquels il espéroit
affoiblir, ou peut-être changer le Gouvernement. Il fut célé-
bre par sa perfidie & sa cruauté, vices si communs chez les
Nations encore féroces ; il n'acquit pas moins de réputation
par son courage intrépide ; vertu que le genre de vie de ces
fortes de peuples sans police & sans loix, rend nécessaire ;
mais qui, n'étant pas fondée sur l'honneur, est communé-
ment plus précaire parmi eux, que parmi les peuples civili-
sés. Tyrone, animé de cet esprit de révolte, fut encore excité
par les mécontentemens des Maguires, Odonnels, O'Rourks,
Macmahons, & autres rebelles. Cependant, se confiant à l'as-
cendant de ses sermens perfides, & de ses fausses protesta-
tions, il se remit lui-même entre les mains de Sir William
Ruffel, qu'on avoit envoyé en Irlande à titre de Lord dépu-
té, en 1594. Malgré l'avis & l'opposition formelle de Sir
Henry Bagnal, Maréchal de l'armée, on relâcha Tyrone.
Il revint dans son pays, où il forma la résolution de se ré-
volter ouvertement, & de ne pas se reposer davantage sur la
douceur, ou sur l'inexpérience du Gouvernement Anglois.
Il entra en négociation avec l'Espagne, & tira d'elle un se-
cours d'armes & de munitions. Alors il se mit à la tête de
tous les Chieftains Irlandois, & commença dès ce moment à
paroître un ennemi redoutable.

Les Naturels d'Irlande étoient si pauvres qu'à peine ce pays
misérable leur fournissoit-il d'autres denrées, que des trou-

(a) *Fragmenta regalia de Nanton*, p. 203.

peaux & du gruau d'avoine. Il leur étoit facile, à l'approche de l'ennemi, de fuir, de chasser leurs troupeaux devant eux, & de dévaster leurs champs. Comme Elisabeth n'aimoit pas à faire de grands frais pour soutenir ses armées, les Anglois ne pouvoient pousser loin leurs avantages sur ces rebelles, qu'il n'étoit pas aisé de poursuivre dans leurs marais, leurs bois & les autres lieux inaccessibles où ils se retiroient. Ces obstacles disposerent Sir John Norris, Général de l'armée Angloise, à prêter l'oreille aux propositions d'accommodement que lui fit Tyrone. Mais ce rebelle artificieux ne cherchoit que le moyen de traîner ainsi la guerre en longueur. Il y réussit pendant quelques années; & le brave Norris, honteux de s'être laissé jouer & de n'avoir rien fait qui fût digne de son ancienne réputation, tomba malade & mourut de chagrin. Sir Henry Bagnal, nommé pour lui succéder dans le Commandement de l'armée, fut encore plus malheureux; comme il s'avançoit au secours du Fort de Black-Water, assiégé par les rebelles, il se trouva environné d'ennemis, dans un terrain défavantageux; pour comble d'infortune, le feu prit à son magasin de poudres; & les soldats, découragés par cet accident, furent mis en fuite. Le Lord Montacute, à la tête de la Cavalerie Angloise qu'il commandoit, arrêta la poursuite, cependant quinze cens hommes, & le Général lui-même, restèrent étendus sur la poussière. Cette victoire, si extraordinaire pour les Irlandois, releva leur audace, leur fournit des armes & des munitions, exalta la réputation de Tyrone, & lui fit prendre le titre de Libérateur de sa patrie, & de Protecteur de la liberté Irlandoise (a).

Les Anglois sentirent que les troubles d'Irlande étoient parvenus à un point d'angereux; ils commencerent à s'apercevoir que la méthode qu'on avoit suivie d'abord, de temporiser, d'accorder des trêves, de s'accommoder avec les rebelles, de leur faire grace, pourvû qu'ils rendissent une partie du butin dont ils s'étoient enrichis pendant leur révolte, servoit seulement à encourager parmi eux l'esprit de mutinerie & de désordre. On résolut donc de pousser vigou-

(a) Cox, p. 415.

1599.

reusement la guerre. La Reine jeta les yeux sur Charles Bloune, Lord Mountjoy, homme jusques-là moins versé dans l'étude de l'art militaire, que dans celle des Belles-Lettres; auquel cependant cette Princesse croyoit autant de talents pour cette expédition que pour la littérature. Mais le jeune Comte d'Essex, avide de gloire, désiroit d'obtenir ce Gouvernement pour lui-même; il s'opposa au choix de Mountjoy, & représenta la nécessité de confier cet emploi important à quelqu'un plus expérimenté dans la guerre, plus accoutumé aux affaires, d'une plus haute qualité, & d'une plus grande réputation que ce Seigneur. Il étoit clair, par cette description, qu'Essex comptoit se désigner lui-même (a). Il n'eut pas plutôt décélé le désir qu'il avoit de ce Gouvernement, que ses ennemis concoururent à le lui procurer avec encore plus de zèle que ses amis. Ceux-ci n'imaginoient pas qu'il acceptât jamais d'emplois qui l'éloignassent long-tems de la Cour, & qui l'empêchassent de cultiver le goût que la Reine montroit pour lui (b). Les autres espéroient que si l'absence d'Essex laissoit une fois le loisir d'oublier les charmes de sa personne & de son esprit, sa conduite imprudente, haineuse, précipitée, refroidiroit promptement une Princesse, dont le caractère impétueux exigeoit tant de soumission & d'obéissance de ses Courtisans. Essex étoit incapable de précautions, ou de prévoyance dans ses vûes; & la Reine impatiente de soumettre les rebelles Irlandois, prévenue en faveur du génie de son favori, le choisit aussi-tôt pour gouverner l'Irlande, sous le titre de Lord Lieutenant. Pour l'encourager davantage à cette entreprise, elle lui accorda, par ses patentes, l'autorité la plus étendue qu'on eût jamais confiée à aucun Lieutenant. Il avoit le pouvoir de pousser, ou de finir la guerre; de pardonner aux rebelles; & de disposer des emplois les plus considérables de ce Royaume comme il lui plairoit (c). La Reine ordonna la levée d'une armée de seize mille hommes d'Infanterie & de treize cens chevaux, que l'on augmenta ensuite jusqu'au nombre de vingt mille hommes de

Essex est envoyé en Irlande.

(a) Bacon, Vol. IV. p. 512.

(b) Cabbala, p. 79.

(c) Rymer, Tome XVI. p. 366.

pied , & deux mille de cavalerie , pour mieux assurer le succès du Comte. On se persuada que des forces si considérables suffiroient pour accabler les rebelles dans une Campagne , & pour assujettir totalement l'Irlande. Le Comte de Nottingham, Lord Amiral , Sir Robert Cecil , Secrétaire d'Etat , Sir Walter Raleigh , & le Lord Cobham , tous ennemis d'Essex , ne mirent aucun obstacle à ces préparatifs , & se flatterent que plus la Reine compteroit affirmativement sur la réussite prompte de cette expédition , plus il seroit difficile que l'événement répondit à son attente. En conséquence de ces mêmes vûes , ils secondèrent plutôt qu'ils ne contredirent les éloges pompeux que la multitude des amis ardens du Comte d'Essex faisoit par - tout de son génie vaste , de ses talens supérieurs , de son courage héroïque , de sa générosité infinie , & de son illustre Maison ; les habiles rivaux de sa faveur virent aussi sans jalousie l'entousiasme où le peuple étoit à son égard ; ils avoient étudié son caractère , & senti que , si on lui apprenoit , par la contradiction , à se temperer & à mettre plus de réserve dans sa conduite , son esprit de franchise & d'intrépidité deviendrait invincible ; ils résolurent de le laisser voguer à pleines voiles ; il les avoit déjà trop déployées pour qu'il fut difficile de le pousser vers l'écueil qu'il sembloit mépriser (a). On attachâ des espions à sa suite , afin d'être instruit de ses démarches & de ses paroles , & de mieux tirer avantage de ses indiscretions. Sa véhémence naturelle , qu'à la Cour , au milieu de ses rivaux , il ne se donnoit pas la peine de dissimuler , s'exhaloit encore plus à son aise , lorsqu'il ne se croyoit environné que de ses amis , & prêtoit des armes à la malignité.

Essex partit de Londres dans le mois de Mars , aux acclamations de la populace ; & , ce qui lui faisoit plus d'honneur , accompagné d'un nombreux cortège de Gentilhommes attachés à sa fortune par affection pour sa personne , & qui se proposoient d'acquérir de la gloire & de l'expérience sous un Général si renommé. Le premier acte d'autorité qu'il fit à son arrivée en Irlande fut conséquent à son caractère , en

(a) Camden, Osborne, p. 371.

1599.

ce qu'il y entroit à la fois de l'imprudence & de la générosité. Il nomma Général de la Cavalerie, son ami intime, le Comte de Southampton; ce Seigneur avoit déplu à la Reine en se mariant en secret & sans son aveu; faute pour laquelle cette Princesse défendit au Comte d'Essex de l'employer à aucun commandement sous lui. Elle n'eut pas plutôt appris cette désobéissance qu'elle en réprimanda Essex en lui ordonnant de retirer la commission qu'il avoit donnée. Mais il imagina que quelques raisons qu'il avoit opposées à la première défense d'Elisabeth devoient l'avoir convaincue, & il eut la témérité de désobéir encore à ces seconds ordres. Ce ne fut qu'après se les être laissé réitérer qu'il put prendre sur lui de déplacer son ami.

Son mauvais
succès.

A son arrivé à Dublin, il délibéra avec le Conseil d'Irlande, sur les moyens de réduire les rebelles; & ce fut en se trompant dans le plan de ses opérations qu'il causa la ruine de son entreprise. Lorsqu'il étoit encore en Angleterre, il avoit toujours blâmé la conduite des Commandans, ses prédécesseurs, en ce qu'ils prolongeoient la guerre; harassoient leurs troupes à de petites expéditions, temporisoient avec les rebelles, & leur accordoient des trêves dont ces mutins profitoient pour se remettre en forces (a). Conformément à ces réflexions il avoit insisté sur ce qu'il falloit d'abord marcher dans la Province d'Ulster contre Tyrone, l'ennemi principal; & les instructions données au Comte, partoient d'après ses intentions & ses résolutions déclarées si hautement. Mais le Conseil d'Irlande lui persuada que la saison n'étoit pas assez avancée pour cette entreprise; que les marais où les Irlandois se réfugioient ordinairement, seroient, ce qu'ils sont encore, impénétrables aux Anglois; & qu'il valoit mieux employer le tems actuel à quelque expédition à Munster. La raison secrète des Conseillers d'Irlande, pour ouvrir cet avis, étoit que la plupart d'entre eux possédoient des terres dans cette Province & désiroient de déloger l'ennemi de leur voisinage (b); mais le même esprit d'intérêt propre, qui leur dictoit le

(a) Ibid. p. 431. Bacon, Vol. iv. p. 512.

(b) Mémoires de Birch, Vol. ii. p. 448.

Conseil,

Conseil , leur en dicta bien-tôt le désaveu , lorsqu'ils virent les suites fatales qui en résulterent (a).

1599.

Essex réduisit tous les rebelles de Munster à se soumettre , ou à fuir dans les Provinces voisines. Mais les Irlandois , effrayés des préparatifs formidables de la Reine , en avoient conclu qu'elle vouloit les subjuguier , ou même les exterminer entierement. Ils considérerent la nécessité de se défendre alors , comme une cause commune ; l'armée Angloise ne se fut pas plutôt retirée de Munster que les habitans se revolterent encore & se liguerent de nouveau avec le reste de leurs compatriotes. Dans ces entrefaites les maladies , causées par des marches longues & pénibles , & par l'intemperie du climat , se répandirent dans l'armée ; elle se trouva considérablement diminuée à son retour à Dublin , vers le milieu de Juillet. Le courage des soldats étoit ralenti ; malgré les avantages qu'ils avoient remportés dans les dernieres petites entreprises , contre le Lord Cahir & d'autres , ils avoient aussi rencontré quelques fois plus de résistance qu'ils n'en attendoient de ce peuple , l'objet ordinaire de leur mépris. Comme ils étoient de nouvelle levée , qu'ils n'avoient point d'expérience , un nombre inférieur d'ennemis en avoit mis en fuite , à la Glins , un corps considérable. Essex fut si indigné de cet échec , qu'il cassa tous les Officiers , & décima les soldats (b). Cet exemple de sévérité , quoique nécessaire , intimida les troupes , & ne fit qu'augmenter leur dégoût pour cette guerre.

La Reine apprit avec chagrin qu'une si grande partie de la saison étoit consommée à de si frivoles tentatives. Elle fut encore plus surprise qu'Essex eut adopté le même système , qu'il avoit tant désapprouvé dans les autres , & qu'il savoit être si contraire à l'objet qu'elle s'étoit proposé. Au lieu de laisser refaire ses troupes de leurs fatigues & de leurs maladies , il conduisit un petit corps de quinze cens hommes dans le Comté d'Ophelie contre les O'connors , & les O'mores , qu'il soumit. À son retour à Dublin il retrouva son armée si diminuée , qu'il écrivit au Conseil d'Angleterre l'état où

(a) Winwood , Vol. I. p. 140.

(b) Cox , p. 421.

1599.

elle étoit ; & que , s'il ne recevoit pas incessamment un renfort de deux mille hommes , il seroit impossible de rien tenter contre Tyrone pendant le reste de la saison. La Reine envoya aussi-tôt le secours qu'Essex demandoit , pour qu'il n'eût aucun prétexte de rester dans l'inaction (a). En effet il commença enfin à rassembler ses troupes pour se disposer à l'expédition d'Ulster. L'armée avoit tant de répugnance pour cette entreprise , & la réputation de Tyrone répandoit tant de terreur parmi les soldats , que la plupart d'entr'eux feignoient d'être malades , ou désertoient pour éviter de combattre (b). Lorsqu'Essex eut distribué les garnisons nécessaires , à peine lui resta-t'il quatre mille hommes à mener contre les rebelles. Il marcha néanmoins avec cette poignée de monde , mais il sentit bien-tôt que , dans une saison si avancée , il ne pourroit rien faire d'important ; sur tout vis-à-vis d'un ennemi , qui , malgré sa supériorité , évitoit d'en venir à une action décisive. Il consentit donc à une conférence que Tyrone lui fit proposer. En conséquence on convint d'un lieu entre les deux camps ; les deux Généraux s'y rendirent chacun de leur côté sans mener personne à leur suite. Une rivière les séparoit ; Tyrone y entra jusqu'à l'étrier de son cheval , tandis qu'Essex resta sur le rivage opposé. Après une heure d'entretien où Tyrone marqua la plus humble soumission & le plus grand respect au Lord Lieutenant , une suspension d'armes fut conclue jusqu'au premier de Mai ; on stipula qu'elle se pourroit renouveler toutes les six semaines ; ou se rompre par l'un des deux partis , en s'avertissant quinze jours d'avance (c). Essex écouta aussi quelques propositions de paix , mais où Tyrone inséra les conditions les plus déraisonnables & les plus exorbitantes ; elles donnerent lieu de soupçonner dans la suite , qu'alors le Comte avoit lié une correspondance très-suspecte avec l'ennemi (d).

L'issue si singulière d'une telle entreprise , la plus dispendieuse de toutes celles qu'Elisabeth eût jamais faites , irrita vi-

(a) Mémoires de Birch , Vol. II. p. 430. Cox , p. 421.

(b) Lettres de Sidney , Vol. II. p. 112.

(c) Ibid. p. 125.

(d) Winwood , Vol. I. p. 307. State Trials. Bacon , Vol. IV. p. 514. 535.

vement cette Princesse contre le Comte d'Essex ; son indignation fut encore augmentée par d'autres circonstances de la conduite de ce Général. Il écrivit plusieurs lettres à la Reine & au Conseil , remplies d'expressions chagrines & emportées , d'humeur contre ses ennemis , de plaintes des calomnies qu'ils accrédoient sur son compte , enfin de tout ce qui dévelopoit une ame altière & mécontente. La Reine prit soin de l'informer à quel point elle étoit elle-même peu satisfaite de lui ; mais elle lui commanda de rester en Irlande jusqu'à nouvel ordre.

1599.

Essex apprit à la fois la colère d'Elisabeth , & le choix qu'elle avoit fait de son ennemi Sir Robert Cecil pour la place de président de la Cour des pupilles , place que le Comte avoit lui-même sollicitée. Il craignit que , s'il prolongeoit davantage son absence , la Reine n'achevât de s'aigrir contre lui. Il prit la résolution hardie qu'il avoit vû réussir autrefois au Comte de Leicester , premier favori d'Elisabeth. Leicester, informé , tandis qu'il étoit dans les Pays-Bas, qu'elle se plaignoit amèrement de sa conduite , revint à Londres sans permission , & , ayant désarmé cette Princesse , par sa présence , son apologie & ses flateries adroites , il trompa l'attente de tous ses ennemis (a). Essex , comparant plutôt les circonstances que les caractères , suivit cet exemple & partit immédiatement. Il fit une si prompte diligence qu'il arriva à la Cour avant que personne s'y doutât de son intention (b). Encore couvert de sueur & de poussière il monte l'escalier du Palais , traverse la chambre de présence , entre dans la chambre particulière , & ne s'arrête pas qu'il n'ait pénétré dans la chambre à coucher de la Reine. Elisabeth venoit de se lever , & se mettoit à sa toilette. Il se jeta à ses genoux , baïsa sa main , & eut une conversation de quelques momens avec elle , dont il fut si content qu'il dit en sortant , que s'il avoit souffert sur une mer orageuse , il rendoit grâce au Ciel du calme qu'il retrouvoit au Port (c).

Essex retourne en Angleterre.

(a) Mémoires de Birch, Vol. II. p. 453. | (c) Lettres de Sidney , Vol. II. p. 127.

(b) Winwood , Vol. I. p. 118.

1599.

Il est disgracié.

Cette indulgence d'Elisabeth n'avoit été que le premier effet de la surprise, & du plaisir momentané de revoir son favori ; lorsqu'elle se fut un peu plus recueillie, toutes les fautes du Comte d'Essex se retracerent à sa mémoire. Elle jugea nécessaire de dompter, par un traitement sévère, cet esprit altier & présomptueux. Elle ne pouvoit se dissimuler qu'abusant de ses bontés, il prétendoit dominer dans ses Conseils, posséder toute sa faveur, & agir dans les affaires les plus importantes, sans égards à ses ordres & à ses instructions. Lorsqu'Essex reparut l'après dînée devant elle, il en fut reçu tout différemment du matin. Elle lui ordonna de garder les arrêts dans son appartement, & de rendre compte de sa conduite en présence du Conseil-Privé : malgré les réponses calmes & soumises qu'Essex fit pendant son interrogatoire, la Reine le commit à la garde d'Egerton, Lord Garde du petit sceau ; & lui interdit encore toute société, même celle de sa femme, ainsi que tout commerce de lettres entr'eux. Essex se permit quelques expressions humbles & douloureuses ; mais il n'en laissa pas échapper une seule de ressentiment, & ne montra qu'une soumission sans réserve, aux volontés de la Reine. Il déclara hautement que son intention étoit de se retirer à la campagne, de s'y renfermer désormais dans une vie privée, loin de toutes les affaires de la Cour. Mais, quoiqu'il affectât ce dépouillement d'ambition & de fierté, son ame hautaine étoit en proie à l'amertume de sa disgrâce, & à l'horreur du triomphe de ses ennemis. Il tomba malade au point de faire croire sa vie en danger.

La Reine avoit toujours dit à tout le monde, & au Comte d'Essex lui-même que l'objet de sa sévérité à son égard étoit de le corriger, & non de le perdre (a). Elle fut très-allarmée quand elle apprit son état ; elle fit faire une consultation sur sa maladie par huit Médecins les plus habiles du Royaume ; ils assurèrent qu'il y avoit tout à craindre. Lorsqu'elle en fut informée, elle envoya le Docteur James porter quelque potion au Comte, & le chargea de lui dire, comme un remède qu'elle croyoit, sans doute, encore plus

(a) Mémoires de Birch, p. 444. 445, Papiers de Sidney, Vol. II. p. 196.

souverain, que si la démarche étoit décente, elle iroit le voir elle-même. Les spectateurs attentifs à examiner la contenance d'Elisabeth dans ce moment, remarquerent qu'elle avoit les yeux baignés de larmes (a).

1599.

Ces témoignages du retour d'affection de la Reine pour Essex, jetterent l'alarme parmi la cabale de ses ennemis déclarés. Sir Walter Raleigh, sur-tout, le plus implacable & le plus ambitieux, fut si frappé de cette révolution apparente & soudaine, qu'il en tomba malade à son tour. La Reine se crut obligée d'apporter le même appareil à sa blessure, & envoya l'assurer aussi qu'elle désiroit fort son rétablissement (b).

Le spécifique dont Elisabeth se servit en faveur de ces deux rivaux eut le même succès avec l'un & avec l'autre; Essex, ayant alors permission de voir sa femme, & commençant à concevoir des espérances plus flatteuses de sa fortune, fut bien-tôt hors de danger. On eut la malignité d'insinuer à la Reine que cette maladie avoit été entièrement jouée pour émouvoir sa sensibilité (c), & la Reine reprit sa première rigueur avec lui. Il lui écrivit au jour de l'an, & lui envoya un présent magnifique, selon l'usage établi alors parmi les courtisans: elle lut la lettre; mais elle refusa le présent (d). Cependant, après quelque tems écoulé dans cette sévérité, il fut permis à Essex de retourner dans sa propre maison: quoiqu'il y fût sous suregarde, & qu'il eût ordre de ne voir personne, il reçut cette grace avec une si grande reconnoissance, qu'il écrivit à la Reine pour l'en remercier. Cet excès de bonté, lui disoit-il dans sa lettre, laisse une
 » aussi douce impression dans mon ame, que si Votre Majesté
 » m'avoit dit: *Ne meurs pas, Essex; car, quoique je punisse*
 » *ta faute, quoique je t'humilie, pour ton bien, cependant un*
 » *jour je serai encore servie par toi; & mon ame arrêtée par*
 » *ces mots, répond: J'espere en ce bienheureux jour. Je sou-*
 » *tiens dans cette attente, avec résignation, avec patience,*
 » *avec courage, & les peines de l'esprit, & les maux du*

1600.

(a) Lettres de Sidney, Vol. II. p. 151.

(b) Ibid. p. 139.

(c) Ibid. p. 153.

(d) Ibid. p. 155. 156.

1600. » corps » (a) La Comtesse d'Essex, fille de Sir Francis Walsingham, avoit, ainsi que son époux, le goût le plus éclairé pour la littérature. La principale consolation dont Essex jouit pendant ces tems de troubles & d'espoir incertain, étoit de lire avec elle les Auteurs instructifs & agréables, qu'au milieu de sa plus grande prospérité, il n'avoit jamais totalement négligés.

Plusieurs circonstances accumulées ranimoient la colère de la Reine contre le Comte d'Essex; chaque nouvelle qu'elle apprenoit d'Irlande, ne faisoit que la convaincre de plus en plus de sa mauvaise conduite dans ce Gouvernement, & des opérations inutiles, auxquelles il avoit employé tant d'hommes & tant d'argent. Loin que Tyrone fut vaincu, il avoit rompu la trêve en moins de trois mois; s'étoit joint à O'donel & à d'autres mutins, & avoit ravagé tout le Royaume. Il se vantoit d'être assuré de recevoir d'Espagne un secours d'hommes, d'argent, & d'armes: il prétendoit être le défenseur de la Religion Catholique: il exaltoit, avec arrogance, le présent que lui avoit fait le Pape Clément VIII, d'une plume de phœnix bénite, pour l'encourager à soutenir une si bonne cause (b). La Reine, occupée du désir de réprimer ce rebelle, revint à sa première intention, d'envoyer Mountjoy, Lord député en Irlande. Ce Seigneur souhaitoit qu'on rendit ce Gouvernement à son ami le Comte d'Essex; il fit d'abord tout ce qui lui fut possible pour se dispenser de lui succéder; il s'en excusa même sous le prétexte de sa mauvaise santé; mais Elisabeth le força d'accepter cet emploi. Mountjoy trouva l'Isle dans une situation presque désespérée. Cependant en homme capable & plein de résolution, il en fut si peu découragé, qu'il marcha aussitôt contre Tyrone dans Ulster. Il pénétra jusqu'au cœur de cette Province, le siège principal des rebelles: il fortifia Derry & Mount-Norris pour brider les Irlandois; il les chassa de la Campagne, & les obligea de chercher leur asyle dans les bois & dans les marais: il employa Sir George Carew, avec autant de succès à Munster, & par toutes ces opérations heureuses, il rendit

(a) Mémoires de Birch, p. 444.

(b) Camden, p. 617.

une nouvelle vigueur à l'autorité de la Reine dans ces contrées.

1600.

Le parallele de l'administration de Mountjoy , avec celle du Comte d'Essex , aigrissoit davantage Elisabeth contre son favori , & cette aigreur étoit encore excitée par les préventions , & l'entouffiasme extravagant du peuple pour lui. On murmuroit de l'injustice faite à son mérite en l'éloignant de la Cour , & en le tenant dans la retraite. On disperfoit secrètement des libelles contre Cecil , Raleigh , & tous les ennemis d'Essex. Cette affection populaire , toujours vive , sembloit plutôt s'être accrue que diminuée par sa disgrâce. Elisabeth avoit déjà pris souvent la résolution de lui faire faire son procès à la Chambre Etoilée , pour justifier sa conduite vis-à-vis du public ; mais sa propre tendresse pour le coupable l'emporta enfin sur sa rigueur , & elle se contenta de le faire examiner par le Conseil-Privé. Le Procureur Général Coke entama l'accusation d'Essex , & le traita avec toute l'arrogance & la dureté que ce Grand Jurisconsulte exerçoit ordinairement contre les infortunés. Il peignit des couleurs les plus fortes toutes les fautes que ce Seigneur avoit commises dans son administration d'Irlande ; il lui fit des crimes d'avoir donné le commandement de la cavalerie à Southampton , contre les instructions expresses de la Reine , & de n'avoir pas attaqué Tyrone , au lieu de marcher à Leicester , & à Munster : l'Ordre de Chevalerie conféré à plusieurs personnes , l'entrevûe secrète accordée à Tyrone , & le retour subit d'Essex en Angleterre , malgré les ordres de Sa Majesté , furent traités de démarches très-repréhensibles. Coke exagéra encore l'indignité des conditions de paix qu'Essex avoit permis à Tyrone de proposer ; conditions odieuses , abominables , où ce rebelle osoit demander la tolérance publique d'une Religion idolâtre ; un pardon absolu pour lui-même , & pour tous les traîtres d'Irlande , & la restitution entière de toutes leurs terres & de tous leurs biens (a). Fleming , le solliciteur général , appuya sur l'état déplorable où le Comte avoit laissé ce Royaume ; Francis Bacon , fils de

(a) Mémoires de Birch , Vol. 11. p. 449.

1600.

Sir Nicolas Bacon , qui avoit été Lord Garde du Sceau dans le commencement du règne d'Elisabeth , ferma l'accusation en retraçant avec étalage les expressions peu mesurées de quelques lettres du Comte d'Essex.

Lorsqu'il fut permis à l'accusé de parler pour sa propre défense , il débuta par renoncer avec beaucoup de soumission & d'humilité à toute intention de faire son apologie (a) ; il déclara qu'il étoit résolu, dans cette occasion , comme dans toute autre , à ne rien contester à sa Souveraine : il dit qu'ayant rompu avec le monde , & abjuré tout sentiment d'ambition , il ne se faisoit aucune violence pour avouer les fautes & les erreurs où la jeunesse , l'imprudence , & les autres défauts qui l'accompagnent , avoient pû l'entraîner ; que l'intérieur de son ame étoit si profondément affligé du juste courroux de la Reine , que tous les autres malheurs , dont il paroïssoit accablé , n'entroient point en comparaison avec ce sentiment douloureux. Qu'il consentoit, sans effort, à faire une confession publique de tout ce qu'il plairoit à Sa Majesté de lui imputer ; qu'il ne mettoit d'autre réserve à cet aveu , que celle où la pureté & la fidélité de son cœur seroient intéressées ; qu'il ne les perdrait qu'avec la vie ; qu'il protestoit de la sincérité de son attachement pour la Reine , & du désir ardent qu'il avoit toujours eu de la servir aussi parfaitement que son peu d'habileté pouvoit le permettre ; que, si le Conseil lui reconnoissoit ces sentimens, il acquiesceroit volontiers de son côté à toutes les peines que l'on voudroit lui faire subir. Ce discours soumis fut prononcé avec tant d'éloquence , & d'une manière si pathétique , qu'il arracha des larmes à la plûpart des spectateurs (b). Tous les Membres du Conseil-Privé ne firent aucune difficulté , en donnant leur Jugement , de rendre temoignage à l'innocence des intentions du Comte ; Cecil même , qu'il regardoit comme son ennemi capital , eut avec lui les procédés les plus honnêtes & les plus humains. La Sentence rendue par le Lord Garde du Sceau , à laquelle le Conseil opina , étoit conçue en ces mots : » Si » cette cause avoit été rapportée à la Chambre Etoilée , il

(a) Lettres de Sidney, Vol. II. p. 200. | 201.

(b) Lettres de Sidney, Vol. II. p. 200.

„ auroit fallu que ma Sentence prononçât la plus forte amende
 „ à laquelle on ait jamais condamné quelqu'un dans cette
 „ Cour, & la peine d'une prison perpétuelle, dans un lieu
 „ convenable à un homme de la qualité du Comte, c'est-à-
 „ dire, la Tour. Mais, puisque nous formons un autre Tri-
 „ bunal, où la clémence préside, ma correction est que le
 „ Comte d'Essex n'exerce plus les fonctions de Membre du
 „ Conseil, de Comte Maréchal d'Angleterre, & de Grand-
 „ Maître de l'artillerie; qu'il retourne dans sa propre maison,
 „ & qu'il y demeure prisonnier, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa
 „ Majesté de se relâcher sur cet article, & sur le reste de cet
 „ arrêt (a). Le Comte de Cumberland fit une légère oppo-
 „ sition à ce Jugement, & dit que, s'il croyoit qu'il dût être
 „ exécuté à la rigueur, il demanderoit que l'affaire fut remise
 „ en délibération; qu'il la trouvoit traitée un peu sévèrement;
 „ & que tout Commandant en chef, pouvoit aisément encou-
 „ rir une semblable peine; » cependant, ajouta-t'il, je me fie à
 „ la clémence de Sa Majesté, &, par cette raison, je donne
 „ ma voix comme les autres. Le Comte de Worcester expli-
 „ qua son opinion en deux vers Latins, dont le sens étoit, que :
Ou les Dieux sont offensés, tous les malheurs doivent être im-
putés à crimes; & que les accidens n'excusent pas les transgres-
sions des ordres célestes.

Bacon, si distingué ensuite par ses grandes places, & plus
 encore par son génie & son savoir profond, étoit cousin ger-
 main de Cecil le Secrétaire d'Etat, & neveu du Lord Bur-
 leigh : mais, malgré ses talens extraordinaires, il avoit été
 si peu protégé de sa famille, qu'il n'avoit pû obtenir aucune
 place dans la Magistrature à laquelle il s'étoit destiné. Essex,
 capable d'appercevoir le mérite & de l'aimer passionnément,
 se lia d'une étroite amitié avec Bacon. Il fit tous ses efforts,
 mais sans succès, pour lui procurer la charge de Solliciteur de
 la Reine. Attentif à consoler son ami de n'avoir pas réussi,
 il lui fit présent de dix-huit cens livres de rentes en fonds de
 terre (b). Le public ne put excuser Bacon d'avoir plaidé

(a) Mémoires de Birch, Vol. II. | (b) Cabala, p. 78.
 P. 454. Camden, p. 626. 627.

1600.

devant le Conseil contre son généreux bienfaiteur, quoique ce fût par ordre de la Reine. Elle fut réellement si satisfaite de la conduite de Bacon, qu'elle le chargea encore de faire l'extrait historique de la procédure du Conseil, pour instruire la Nation de la justice & de la douceur de sa Souveraine. Bacon, qui manquoit plutôt de fermeté dans le caractère que de sensibilité dans le cœur, donna le tour le plus favorable qu'il lui fut possible pour Essex à tout ce qui s'étoit passé dans le cours de son affaire; il peignit sur-tout avec énergie l'intéressante soumission que ce Seigneur avoit montrée en parlant de ses fautes. Lorsque Bacon lut cet écrit à la Reine, elle sourit à cet endroit, & dit qu'elle voyoit bien qu'on n'oublioit pas aisément un ancien attachement. Bacon répondit qu'il pensoit qu'elle vouloit parler d'elle-même (a).

Tout le monde s'attendoit en effet que le Comte d'Essex feroit bien-tôt rétabli dans son premier crédit (b), & peut-être, comme il arrive dans les réconciliations dont le cœur se mêle, qu'il prendroit un empire plus fort qu'auparavant sur l'esprit de la Reine, & seroit, après cette disgrâce, plus en faveur que jamais. On se confirma encore davantage dans cette attente, lorsqu'on vit, quoiqu'il fût exilé de la Cour (c), qu'il étoit conservé dans sa charge de Général de la cavalerie; que la liberté lui étoit rendue, & que ses amis avoient accès auprès de lui. Essex même paroissoit déterminé à persévérer dans une modération qui lui réussissoit si bien, & que la Reine, par ces diverses corrections, tâchoit de lui rendre habituelle. Il lui écrivit qu'il baisoit la main de Sa Majesté, & la verge dont elle le châtoit; mais qu'il ne jouiroit d'aucune joye jusqu'à ce qu'elle daignât l'admettre en sa présence; que le charme qu'il goûtoit à la voir; avoit toujours été l'unique source de son bonheur le plus doux; qu'il étoit résolu d'expier ses erreurs passées; qu'il alloit se retirer dans un désert sauvage, où il s'écrieroit à l'exemple de Nabuchodonosor: « Que ma demeure soit parmi les bêtes féroces; que l'herbe dont elles se nourrissent soit mon seul aliment; que

(a) Cabbala, p. 83.

(b) Winwood, Vol. 1. p. 254.

(c) Mémoires de Birch, Vol. 11, p. 462.

« je reste trempé de la rosée du ciel, jusqu'à ce qu'il plaise à la Reine de me rendre l'usage de ma raison. » Elisabeth fut touchée de ces sentimens & répondit qu'elle souhaitoit de tout son cœur, que désormais sa conduite fût d'accord avec ses expressions ; qu'il avoit abusé long-tems de sa patience ; & qu'il étoit juste qu'à son tour elle éprouvât sa soumission ; que jamais le Roi son pere n'auroit eu autant d'indulgence qu'elle en pareil cas ; mais que, si le creuset des afflictions produisoit de si bons effets, elle auroit meilleure opinion de sa propre chymie (a).

1600.

Le Comte d'Essex avoit la ferme des vins doux ; son privilège étoit prêt d'expirer ; il attendoit patiemment que la Reine le renouvelât, & regardoit cet événement comme une circonstance critique, qui décideroit s'il pouvoit encore espérer de rentrer en faveur (b). Elisabeth, avec des manières douces & séduisantes, n'en avoit pas moins un caractère impérieux & rigide ; les ennemis du Comte l'obsédoient sans cesse ; ils trouverent le moyen de persuader à cette Princesse que le génie hautain de ce favori n'étoit pas suffisamment humilié ; qu'il falloit l'éprouver encore par une dernière mortification ; & qu'elle ne pouvoit le recevoir en grace avec sûreté qu'après cette épreuve. La Reine lui refusa donc de renouveler son privilège, ajouta même, avec une ironie amère, qu'il falloit diminuer les fourages aux animaux indomptables (c).

Ce degré de rigueur de trop détermina la perte totale de ce jeune Seigneur, & fut une source perpétuelle de chagrins & d'amertumes pour la Reine même. Essex n'avoit contenu l'orgueilleuse impetuosité de son caractère, qu'avec des efforts extrêmes ; sa patience étoit épuisée ; il imagina qu'Elisabeth ne s'appaiseroit jamais. Rempli de cette idée, il franchit à la fois toutes les bornes de la contrainte, de la soumission, de la prudence, & résolut de se relever par ses propres forces, en poussant ses ennemis à toute extrémité. Pendant sa plus grande faveur même il s'étoit accoutumé à se conduire avec

(a) Camden, p. 628.

p. 472.

(b) Mémoires de Birch, Vol. 11.

(c) Camden, p. 628.

1600.

hauteur vis-à-vis de la Reine, & , comme cette methode lui étoit naturelle & lui réussissoit quelques fois, il se persuada que c'étoit la seule maniere de subjuguier cette Princesse (a). Lorsqu'il se crut dans le cas de désespérer de son retour vers lui, il se dépouilla de toute apparence de résignation & de respect. Fortement prévenu que le peuple l'idolâtroit, il employa de nouveau tous les moyens de se l'attacher encore davantage, & tâcha d'augmenter cette bienveillance générale en tenant maison ouverte. Ce genre de vie ne convenoit ni à sa situation actuelle, ni aux circonstances où il se trouvoit. Ses emplois précédens l'avoient mis à portée de former d'étroites liaisons avec une grande quantité de Gentils-hommes dans le service; il attira aussi, par un redoublement de caresses & d'affabilité, tous les aventuriers prêts à se dévouer aux entreprises les plus téméraires, & dont l'affection pouvoit lui devenir utile relativement à ses vues actuelles; il rechercha la confiance des Catholiques; mais il fonda ses principales espérances sur les Puritains, qu'il caressa ouvertement, & dont il parut adopter totalement les manieres. Il engagea les plus célèbres Prédicants de cette secte à venir fréquemment chés lui; sa maison devint journellement le temple de leurs sermons & de leurs prieres; & il invitoit les plus zélés de ce parti, qui fussent à Londres, de se rendre à ces pieux exercices. Telle étoit alors la disposition naissante du génie Anglois, qu'au lieu des fêtes & des spectacles publics qu'on employoit anciennement chés les républicains pour gagner la populace, rien ne favorisoit si efficacement les desseins d'un chef ambitieux pour se faire des créatures en Angleterre que ces amusemens fanatiques. Comme les Prédicants Puritains inculquoient souvent dans leurs sermons la doctrine de la résistance au Magistrat civil, ils préparoient les esprits de leurs auditeurs au projet qu'Essex méditoit secrètement (b).

La franchise du caractère de ce Seigneur le disposoit mal à réussir dans une entreprise si difficile & si dangereuse; aussi

(a) Cabbala, p. 79.

(b) Mémoires de Birch, Vol. II.

p. 463. Camden, p. 630.

son indiscretion fut-elle la plus funeste de ses imprudences. Il se permit les discours les plus libres, jusqu'à dire, sans mystère, que la Reine étoit devenue vieille, & avoit maintenant l'esprit aussi décrepit que le corps (a). Quelques Dames de la Cour, qu'Essex avoit négligées autrefois, se vengerent en instruisant Elisabeth de ces particularités désobligeantes, & l'indignerent contre lui. Cette Princesse étoit encore prodigieusement sensible sur cet article : quoiqu'elle approchât de soixante & dix ans, elle trouvoit bon que ses courtisans (b), & même les Ambassadeurs étrangers (c) lui vantaient sa beauté ; jamais toute la force & la justesse de son esprit ne purent la guerir de cette foiblesse ridicule (d).

1600.

(a) Camden, p. 629. Osborne, p. 397. Les Prerogatives du Parlement, par Sir Walter Raleigh, p. 43.

(b) Mémoires de Birch, Vol. II. p. 442. 443.

(c) Lettres de Sidney, Vol. II. p. 171.

(d) La plupart des Courtisans d'Elisabeth feignoient de l'amour & des transports pour elle, & prenoient le style de la passion & de la galanterie avec Sa Majesté. Sir Walter Raleigh, ayant été disgracié, écrivit la lettre suivante à son ami Cecil, avec le dessein, sans doute, qu'elle fût montrée à la Reine. „ Mais mon cœur n'avoit été aussi déchiré qu'il l'est aujourd'hui ; j'appréhends le départ de la Reine. Elle m'abandonne seul dans une prison obscure, moi qui l'ai suivie pendant tant d'années, dans un si grand nombre de voyages, & avec tant d'amour & d'empressement. Du moins lorsque j'étois à portée d'avoir de ses nouvelles tous les deux ou trois jours, ma peine étoit plus supportable ; mais me voilà précipité dans un abyme de douleur ; j'étois accoutumé à la voir conduire un Courrier, comme Alexandre, chasser comme Diane, & se promener comme Vénus. Tantôt elle paroissoit semblable à une Nymphe dont le zéphire agite les beaux cheveux flottans sur un col d'albâtre ; tantôt négligemment assise sous un ombrage frais,

„ on l'eût prise pour une Déesse ; quelquefois elle chantoit comme un Ange ; quelquefois les accords mélodieux de son Clavecin surpassoient les prodiges d'Orphée. Voyez les revers affreux qu'on éprouve ici-bas ! J'ai tout perdu pour une seule faute. O gloire qui ne s'épure que dans l'infortune, qu'es-tu devenue ? toutes les blessures se cicatrisent, hors celles de l'imagination : toutes les colères s'apaisent, hors celles des femmes ; qu'elle est la pierre de touche de l'amitié, si ce n'est le malheur. En quoi consiste la clémence, si ce n'est à pardonner lorsqu'on a droit de punir ? la miséricorde est un attribut de la divinité ; la vengeance n'est qu'une passion humaine & brutale. Tout est-il fini ? L'amour, les soupirs, les regrets, les desirs n'emporteront-ils point la balance sur une faute légère ? Une goutte de fiel, ne peut-elle se perdre dans un torrent de douceur. Il faut donc que je m'écrie : *Spes & fortuna valet*. Elle est partie, celle en qui je reposito toute ma confiance ; il ne lui reste pas le moindre penchant à me faire grace, ni le moindre souvenir de ses anciennes bontés. Faites donc de moi tout ce qu'il vous plaira maintenant. Je suis plus las de la vie, que mes ennemis ne sont ardens à me l'arracher. Si j'avois pitié pour la Reine,

1600.

Essex eut recours à un autre expédient, plus désagréable à la Reine, s'il est possible, que les sarcasmes sur son âge & sur sa difformité; ce fut d'avoir secrètement recours au Roi d'Ecosse, proche parent & héritier de cette Princesse. Jacques étoit échappé cette année à une conspiration très-dangereuse, quoique mal concertée par le Comte de Gowry. Sa délivrance eut même cette circonstance amère, que les Ecclésiastiques persisterent obstinément à soutenir en face à ce Prince, & malgré des preuves invincibles, que personne n'avoit conspiré contre lui. Fatigué de regner sur des sujets si turbulens & si factieux, il jetoit un œil attentif sur la succession d'Angleterre. A mesure qu'Elisabeth avançoit en âge, le désir de monter sur le Trône s'augmentoit en lui, non-seulement pour ajouter à sa puissance & à sa grandeur, mais pour la satisfaction de gouverner un peuple beaucoup plus traitable & plus soumis que l'Ecossois. Il négocioit avec toutes les cours de l'Europe dans l'intention de s'assurer des partisans & des amis; il ne négligeoit pas même la Cour de

„ au lieu de périr par ses coups, je me
„ serois crû trop heureux. » Murden.
p. 657 On remarquera que cette Nym-
phe, cette Vénus, cette Déesse, cet
Ange, avoit alors soixante ans. Ce-
pendant, cinq ou six ans après, elle
permettoit encore qu'on se servit du
même langage avec elle. Sir Henry
Unton, son Ambassadeur en France,
lui racontoit un jour la conversation
qu'il avoit eue avec Henry IV. Ce Mo-
narque, après avoir présenté Unton à la
belle Gabrielle, sa Maîtresse, lui de-
manda ce qu'il en pensoit. » Je fus
„ avare d'éloges, dit l'Ambassadeur, &
„ je lui répondis que, si je pouvois, sans
„ l'offenser, m'expliquer davantage à ce
„ sujet, j'oserois l'assurer, que j'avois
„ le portrait d'une Maîtresse beaucoup
„ plus belle, & que ce portrait étoit
„ encore fort au-dessous de la perfection
„ de l'original. J'exige de votre amitié
„ pour moi, me dit Henry, que vous
„ me fassiez voir ce portrait, si vous
„ l'avez sur vous. Je fis d'abord quelques

„ difficultés; néanmoins il me pressa de
„ manière que je satisfis sa curiosité,
„ mais avec précaution, & tenant tou-
„ jours le portrait dans ma main. Il le
„ considéra avec enthousiasme & admi-
„ ration, en convenant que j'avois rai-
„ son. *Je me rends*, s'écria-t'il; ensuite
„ il protesta qu'il n'avoit jamais rien vu
„ de pareil, & le baïsa deux ou trois
„ fois avec respect, mais sans que je m'en
„ délassasse. A la fin, il m'arracha ce
„ portrait avec une sorte de violen-
„ ce, en me jurant que je pouvois lui
„ dire adieu; qu'il ne le rendroit pas
„ pour tous les trésors du monde; qu'il
„ n'étoit rien dans l'Univers qu'il ne
„ se crût trop heureux de sacrifier pour
„ posséder une peinture si précieuse, &
„ il ajouta mille autres choses passion-
„ nées. » Murden, p. 718. Pour ras-
sembler plusieurs Anecdotes sur cet ar-
ticle voyez l'ingénieux Auteur du Ca-
talogue, *Of Royal and noble Authors*,
art. Essex.

Rome ni celle d'Espagne ; & , sans contracter d'engagemens positifs , il flattoit les Catholiques , en cas qu'il vint à succéder à la Reine , d'une liberté plus étendue que celle qui leur restoit actuellement. Elisabeth étoit la seule tête couronnée de l'Europe , à laquelle il n'avoit jamais osé faire mention de ses droits héréditaires. Il savoit qu'en vain son grand âge l'avertissoit de se désigner un héritier ; qu'elle ne pouvoit soutenir , sans horreur , tout ce qui lui offroit la perspective de sa propre mort ; & qu'elle étoit résolue à tenir lui & tous ses concurrens dans une entière dépendance.

1600.

Essex descendoit de la maison Royale d'Angleterre , par les femmes ; quelques - uns de ses partisans outrés avoient eû l'imprudence de mêler son nom à ceux des autres prétendans à la Couronne ; mais il eut grand soin de faire asseurer Jacques , par Henry Lée , qu'il envoya secrètement en Ecosse , que loin d'entretenir de pareilles vues d'ambition , il ne songeoit qu'à mettre en usage tous les moyens possibles d'arracher incessamment à Elisabeth une déclaration positive en faveur de ce Monarque. Jacques écouta volontiers les propositions du Comte à ce sujet ; mais il n'approuva pas les mesures violentes qu'il comptoit prendre pour réussir. Essex avoit communiqué son plan à Mountjoy , Lord député d'Irlande : comme jamais personne ne porta aussi loin que lui l'art de s'attacher des amis & de disposer d'eux , il parvint à persuader à cet homme , d'une vertu rare & d'une prudence consommée , d'entrer dans son projet. Ils convinrent que Mountjoy conduiroit son armée en Angleterre , & qu'avec cet appui , on forceroit la Reine à déclarer le Roi d'Ecosse son successeur (a). Jacques rejetta cet expédient dangereux : Essex , emporté par sa fougueuse impatience , tâcha toujours d'engager Mountjoy à ne se pas désister de ce projet ; le député croyoit qu'une telle violence pouvoit être prudente & même justifiable lorsqu'elle étoit autorisée par un Prince souverain , proche héritier du Trône ; mais il la trouva insensée & criminelle dès qu'elle ne pouvoit être tentée que par des sujets , & s'y refusa. Cependant la correspondance entre Essex & la Cour

(a) Mémoires de Birch , Vol. II. p. 471.

1600.

d'Ecosse continua de même avec beaucoup de secret & de cordialité. Non seulement il se concilia la faveur de Jacques il le prévint aussi contre ses propres adversaires, en les peignant à ce Prince comme formant un parti opposé à ses droits d'hérédité, favorable aux intérêts de l'Espagne, & défenseur des prétentions chimeriques de l'Infante.

Le 16 Mai.

L'Infante & l'Archiduc Albert avoient fait à la Reine quelques avances pour la paix. Boulogne, ville neutre, fut choisie pour le lieu de la conférence. Sir Henry Neville, le résident Anglois en France, Herbert, Edmondes, & Beale s'y rendirent comme Ambassadeurs de l'Angleterre; ils ouvrirent les négociations avec Zuniga, Carillo, Richardot, & Verheiken, Ministres de l'Espagne & de l'Archiduc; mais les conférences se rompirent tout à coup, sur une dispute de cérémonial entre les Etats de l'Europe. L'Angleterre avoit toujours eu la préséance sur la Castille, l'Arragon, le Portugal, & les autres Royaumes dont la Monarchie d'Espagne étoit composée; Elisabeth insista pour conserver cet ancien droit qu'elle prétendit ne devoir pas perdre, par la réunion de ces différens états; elle soutint que, si l'Espagne, dans la situation présente, l'emportoit sur l'Angleterre en étendue & en puissance, l'Angleterre avoit à son tour sur elle, l'avantage de l'antiquité, seul fondement légitime & durable de la préséance entre les Royaumes, comme entre les maisons. La Reine consentit néanmoins, pour montrer ses dispositions à la paix, à se contenter de l'égalité. Mais, comme l'Espagne avoit toujours disputé la préséance à la France même, à qui l'Angleterre la cédoit, les Ministres Espagnols ne voulurent jamais entamer l'objet des conférences jusqu'à ce que leur supériorité fut reconnue (a). Pendant les préliminaires de cette négociation manquée, le Comte de Northingham, l'Amiral Lord Buckhurst, le Trésorier, & Cécil le Secrétaire d'Etat décelèrent leur penchant vers la paix. La nation Angloise, échauffée par ses succès, & animée de l'ardeur de piller & de conquérir, préféroit la guerre; il fut aisé à un homme aussi populaire que le Comte d'Essex d'insu-

(a) Mémoires de Winwood, Vol. I. p. 186. 226.

nuer à la multitude ainsi disposée , que ces Ministres avoient sacrifié les intérêts de leur patrie à l'Espagne , & qu'ils n'hésiteroient même pas à recevoir un souverain de cette nation ennemie.

1601.

Essex ne se borna pas à ces artifices pour décrier ses adversaires ; il concerta des moyens plus violens pour les perdre. Cuff, son Secrétaire, homme d'un caractère arrogant & hardi, qui avoit pris de l'empire sur son maître, fut le principal instigateur de ces résolutions dangereuses. On forma un conseil de mécontents, qui s'assembloient à la maison de Drury. Sir Charles Davers, auquel la maison appartenoit, le Comte de Southampton, Sir Fernando Georges, Sir Christophe Blount, Sir John Davis & John Littleton le composèrent. Essex, qui se vantoit d'avoir cent vingt Barons, Chevaliers ou Gentilshommes de distinction à ses ordres, qui se fioit encore davantage à son crédit sur la populace, communiqua ses desseins secrets à ses associés, & les résolutions qu'un parti si puissant lui inspiroit. Entre tous les projets criminels que l'aveugle rage & le désespoir lui avoient suggérés, on mit en délibération ce qu'il faudroit faire quand on auroit pris les armes, & s'il convenoit de commencer par se saisir du Palais, de la Tour, ou de l'un & de l'autre à la fois. Le premier parti fut jugé le meilleur, & on concerta les mesures nécessaires pour y réussir. On convint que Sir Christophe Blount, avec un détachement choisi, s'empareroit des portes du Palais ; que Davis en occuperoit la salle ; Davers la salle des gardes, & la chambre de présence, que le Comte d'Essex s'introduiroit par le côté de la Meuse, suivi d'un corps de ses partisans, & qu'avec toutes les démonstrations possibles d'humilité, il supplieroit la Reine d'éloigner ses ennemis de la Cour ; qu'on l'obligeroit d'assembler un Parlement, & qu'alors on formeroit, d'un consentement unanime, un nouveau plan d'administration (a).

Sa révolte

Tandis que l'on agitoit ces projets insensés, plusieurs motifs de suspicion furent communiqués à la Reine ; elle en-

(a) Camden, p. 630. Mémoires de | con, Vol. IV. p. 542. 543.
Birch, Vol. II. p. 464. State Trials. Ba-

1601.

voya Robert Sacville, fils du Trésorier, chés le Comte d'Essex, sous prétexte de le voir, mais, en effet, pour observer s'il y avoit un certain concours de peuple dans les alentours & quelques préparatifs qui menaçassent d'une révolte. Peu de tems après, Essex reçut ordre de se rendre au Conseil, qui étoit assemblé chés le Trésorier; tandis qu'il réfléchissoit sur cette circonstance, en la rapprochant de la visite inattendue de Sacville, on lui remit un billet par lequel il étoit averti de pourvoir à sa sûreté. Il en conclut que toute la conspiration étoit découverte ou du moins soupçonnée, & que le moindre châtement qu'il dût attendre seroit une prison nouvelle & plus rigoureuse: il prit le parti de refuser d'aller au Conseil, & supposa une incommodité pour s'en dispenser. Il envoya chercher sur le champ ses associés les plus intimes, pour conférer avec eux sur la situation critique de ses affaires. Ils délibérèrent s'ils renonceroient à tous leurs projets en sortant du Royaume; ou s'ils se saisiroient dans l'instant du Palais avec les forces qu'ils pourroient rassembler; ou bien enfin s'ils se feroient à l'affection que l'on connoissoit généralement aux citoyens de Londres pour le Comte. Essex se déclara contre la première proposition, & protesta qu'il n'étoit rien à quoi il n'aimât mieux s'exposer, qu'à mener la vie d'un fugitif. Il paroissoit impraticable de s'emparer du Palais, sans s'être disposé pour cette tentative, surtout lorsque la Reine sembloit instruite de leurs projets, & avoit pris la précaution de doubler sa garde ordinaire. Il ne restoit donc d'autre expédient que celui de faire soulever la cité en se confiant à l'affection du peuple; pendant que les conjurés balançoient les inconveniens & l'utilité de cette ressource, quelqu'un vint, comme chargé de cette commission, les assurer de la bonne volonté des habitans de Londres, & protester qu'on pouvoit compter sur eux. Essex s'étoit toujours appuyé, dans toutes ses vaines entreprises, sur l'idée de son crédit parmi la populace; & il imagina follement qu'avec la seule assistance de la multitude, il seroit en état de bouleverser le Gouvernement d'Elisabeth, affermi par le tems, révééré pour sa sagesse, soutenu par la vigueur, & consacré par le vœu général de la

nation. Le dessein extravagant de faire révolter la cité fut résolu sur le champ ; on n'en différa l'exécution que jusqu'au lendemain. On se hâta dans cet intervalle d'envoyer avertir tous les amis d'Essex que Cobham & Raleigh avoient conspiré sa mort & qu'il avoit besoin de secours. 1601.

Le jour d'après les Comtes de Southampton, & de Rutland, les Lords Sandys, & Monteagle, avec environ trois cens gentilshommes distingués par leur fortune & par leur nom, accoururent à la maison du Comte d'Essex. Il leur apprit le danger auquel il prétendoit que les cabales de ses ennemis l'exposaient. Aux uns il dit qu'il vouloit se jeter aux pieds de la Reine & réclamer sa justice & sa protection ; aux autres il vanta son crédit dans la Ville, en ajoutant qu'au pis aller cette ressource ne lui manqueroit pas. Elisabeth étoit informée de tout ce qui se passoit, au moyen des avis que Sir Fernando Georges, à ce qu'on prétend, faisoit parvenir à Raleigh. Elle donna ordre aux Magistrats de Londres de tenir la Milice prête à marcher au moindre signal. Ensuite elle envoya Egerton, Lord Garde du Sceau, le Comte de Worcester, Sir William Knollys, Controleur, & Popham, Lord chef de justice, chés le Comte d'Essex pour savoir la cause de ces mouvemens extraordinaires. Ce ne fut qu'avec difficulté qu'on leur permit d'entrer par une espèce de guichet ; mais, excepté le boursier on laissa tous leurs domestiques en dehors. Il y eut d'abord quelque altercation ; ils sommerent les clients d'Essex, par leur serment de fidélité, de mettre bas les armes ; cette multitude furieuse ne répondit qu'en les entourant & les menaçant à son tour. Essex, voyant qu'il n'avoit plus rien à ménager, prit le parti de laisser ces députés de la Cour prisonniers chés lui & de poursuivre l'exécution de son premier projet. Il sortit suivi de deux cens hommes armés seulement de leurs épées. Il fut joint dans la Ville par le Comte de Bedford, & le Lord Cromwel. Alors il s'écria à haute voix, *pour la Reine ! pour la Reine ! on en veut à ma vie ;* & marcha vers la maison de Smith, Sherif, sur lequel il comptoit absolument. Les bourgeois accoururent en foule autour du Comte avec l'air de la surprise ;

1601.

mais en vain il leur dit que l'Angleterre étoit vendue à l'Infante ; en vain il les exhorta instamment à prendre les armes , sans quoi ils ne pouvoient lui rendre aucun service ; pas un ne parut disposé à se joindre à lui. Si-tôt que le Sherif fut qu'il approchoit de sa maison , il en sortit par une porte de derriere , & se rendit chés le Lord Maire. Dans ces entre-faites Essex , remarquant la froideur des Citoyens , & , apprenant qu'il venoit d'être proclamé traître par le Comte de Cumberland & le Lord Burleigh , commença à désespérer de réussir , & ne songea plus qu'à se retirer chés lui. Mais il trouva toutes les rues barricadées sur son passage , & ces barricades défendues par la milice de la Ville sous le commandement de Sir John Levison. Il tenta de forcer cet obstacle ; Tracy , jeune Gentilhomme qu'il aimoit beaucoup , fut tué dans l'action , ainsi que deux ou trois hommes de Londres. Le Comte , suivi d'un petit nombre de ses partisans , car la plûpart l'avoient abandonné , fut obligé de gagner la Tamise ; il se jeta dans une barque & se rendit à sa maison de cette maniere. Il trouva que Georges , qu'il y avoit envoyé auparavant pour capituler avec le Garde du Sceau & les autres Conseillers d'Etat , leur avoit fait ouvrir les portes , & s'étoit rendu avec eux à la Cour. Essex , alors au désespoir , n'écouta plus que les conseils furieux de Sandys , & résolut de se défendre jusqu'à la dernière extremité , & de périr courageusement l'épée à la main , plutôt que de porter sa tête sur un échaffaut : cependant , après quelques pour-parler , après avoir demandé envain d'abord des ôtages , & ensuite des conditions aux assiégeans , il se rendit à discretion ; il se contenta de prier qu'on lui accordât un traitement honnête , & une audience impartiale (a).

Pendant tout ce tumulte , la Reine s'étoit conduite avec autant de sang froid & de sécurité , que si ce n'eût été qu'une rumeur populaire ou rien ne l'intéressoit (b). Elle donna ordre aussi-tôt de faire le procès aux criminels les plus considérables. Les Comtes d'Essex , & de Southampton furent

Son procès
le 10 Février.

(a) Camden , p. 632.

(b) Mémoires de Birch , Vol. 11. | p. 469.

assignés à comparoître devant un Tribunal de Jurés , composé de vingt-cinq Pairs , où Buckhurst présidoit comme Grand Maître. Le crime des prisonniers étoit trop évident pour le colorer de manière à le rendre douteux ; indépendamment de la révolte dont tout le monde avoit été témoin , la conférence criminelle tenue à la maison de Drury étoit incontestablement prouvée. Sir Fernando Georges déposa lui-même en présence des Jurés tout ce qu'il savoit. On lut seulement aux Pairs , selon l'usage alors établi , les confessions du Comte de Rutland ; des Lords Cromwel , Sandys & Monteagle ; de Davers , Blount , & Davies. Les meilleurs amis d'Essex furent scandalisés de l'audace avec laquelle il protestoit de son innocence , & de la pureté de ses intentions ; mais il les surprit encore plus par la malignité vindicative , qui lui fit accuser , sans la moindre vraisemblance , le Secrétaire Cecil d'être livré aux intérêts de l'Infante. Cecil s'étoit attendu à cette accusation ; il se rendit devant les Jurés , & somma Essex d'en produire les preuves , qu'après un mur examen on trouva très-foibles & très-frivoles (a). Lorsque la sentence fut prononcée , Essex parla comme un homme déterminé à la mort. Il ajouta seulement qu'il seroit fâché que la Reine le soupçonnât de dédaigner sa clémence ; mais qu'il ne vouloit pas non plus qu'on le crût capable de faire des bassesses pour l'obtenir. La conduite de Southampton fut plus modérée & plus soumise ; il sollicita les Pairs de lui accorder leurs bons offices ; & mit tant de modestie & de décence dans ses sollicitations , qu'il attendrit tout le monde.

La circonstance la plus remarquable du procès d'Essex , fut de voir Bacon porter la parole contre lui : il n'étoit point avocat du Roi , ainsi les fonctions de sa place ne l'obligeoient pas d'assister à ce jugement. Cependant, pour faire sa cour à la Reine , il ne rougit pas de poursuivre la vie de son ami & de son bienfaiteur , dont il avoit tant de fois reçu des marques de générosité. Cet Orateur compara la conduite d'Essex , lorsqu'il affectoit de craindre ses adversaires , à celle

(a) Bacon, Vol. IV. p. 530.

de Pisistrate, l'Athénien, qui se blessa lui-même pour faire accroire au peuple que ses ennemis avoient attenté à sa vie, & pour obtenir des Gardes, dont il se servit ensuite à subjuguier sa patrie.

Lorsqu'Essex eut passé quelques jours dans le silence & la solitude de la prison, les réflexions vinrent enfin abattre son orgueil, non par la crainte de la mort, mais par l'intérêt de son salut. La Religion, dont auparavant il avoit voulu faire un instrument de son ambition, s'empara de son ame, & l'emporta sur tout autre sentiment & toute autre considération. Ses Directeurs spirituels lui persuaderent qu'il n'obtiendrait jamais les miséricordes du Ciel, s'il ne faisoit pas une confession sincère de sa trahison, s'il n'avoit pas au Conseil le détail exact de ses desseins les plus criminels, & s'il ne révéloit pas tous les mystères de sa correspondance avec le Roi d'Ecosse. Il n'épargna pas même ses amis les plus intimes, tels que le Lord Mountjoy, qu'il avoit engagé dans sa conspiration. Essex crut devoir appaiser ses remords, par ces aveus expiatoires, qu'en tout autre tems de sa vie, il auroit regardés comme plus honteux que le crime même dont il faisoit pénitence (a). Il nomma Sir Harry Neville, homme de mérite, entre les Conjurés; quoiqu'il parût n'avoir jamais consenti aux propositions qui lui avoient été faites; quoiqu'on n'eût à lui reprocher que de n'avoir pas révélé la trahison du Comte; & quoique le personnage de Dénonciateur répugne naturellement à tout honnête homme. Neville fut jetté en prison, & subit une persécution sévère. Comme la Reine étoit contente de la conduite de Mountjoy dans son Commandement d'Irlande, elle sacrifia son ressentiment à l'intérêt public, & ne poursuivit point cet utile Général.

Elisabeth prétendoit aux éloges dûs à la clémence, & dans tous les grands exemples de sévérité qu'elle avoit donnés pendant son règne, elle avoit aussi toujours affecté de la répugnance & de l'irrésolution (b); mais la situation actuelle du Comte

(a) Winwood, Vol. 1. p. 300.

(b) Winwood, Vol. 1. p. 302.

d'Essex rappelloit ses tendres sentimens pour lui ; & la tenoit réellement dans l'agitation & l'incertitude la plus cruelle. Elle éprouvoit un combat perpétuel , entre la vengeance & l'inclination ; l'orgueil & la pitié ; le soin de sa propre sûreté , & celui des jours de son favori : dans cet état de trouble , peut-être cette Princesse étoit-elle encore plus à plaindre que le Comte d'Essex même. Elle signoit & révoquoit alternativement l'ordre de l'exécuter ; elle reprenoit la résolution de le livrer à la mort ; & sentoît bien-tôt un nouveau retour de tendresse qui défendoit sa vie. Les ennemis d'Essex obsédèrent la Reine ; ils lui dirent qu'il désiroit lui-même de mourir , & qu'il avoit assuré qu'elle ne seroit jamais en sûreté tant qu'il vivroit. Vraisemblablement cet acte de pénitence , & cette marque d'intérêt pour les jours d'Elisabeth faisoient un effet contraire à ce que les ennemis du Comte en espéroient , & ranimoient le sentiment passionné qu'elle avoit eu si long-tems pour ce malheureux prisonnier. Mais ce qui endurcit principalement son cœur contre lui , fut l'obstination supposée , de ne jamais implorer sa clémence , démarche qu'à toute heure elle attendoit de lui. Elle consentit enfin à son exécution. Il laissa paroître en mourant des marques de contrition & de piété , plutôt que de frayeur ; & reconnut volontiers l'équité du jugement qu'il alloit subir. Il avoit demandé que son exécution se fit sans éclat dans la Tour ; & cette grace lui fut accordée. Il craignoit , disoit-il , que l'amour & l'attendrissement du peuple ne réveillassent son orgueil , lorsque , courbé sous le bras vengeur de l'être suprême , l'humiliation étoit l'unique sentiment qu'il voulût éprouver (a). La Reine jugea sans doute aussi , qu'il seroit plus prudent de dérober ce triste spectacle aux yeux du public. Sir Walter , Raleigh vint à la Tour dans ce moment pour quelque autre affaire ; il y fut témoin du supplice d'Essex , & le regarda par une fenêtre ; cette dureté de la part de Raleigh augmenta encore la haine générale qu'il s'étoit attirée depuis long-tems. On pensa qu'il n'avoit voulu qu'assouvir ses regards du sang de son ennemi ; en vain il s'efforça de

Son exécution , le 25^e Février.

(a) Sermon sur l'exécution d'Essex , par Barlow. Bacon , Vol. IV. p. 534.

1601.

justifier cette démarche par la circonstance qui l'avoit occasionnée ; jamais aucune apologie ne put en effacer l'horreur. L'acharnement & la cruauté avec lesquelles il avoit pressé la perte d'Essex, quand la haine de Cecil (a) même sembloit se défarmer, furent toujours regardées comme le principe de cette curiosité inhumaine & lâche.

Le Comte d'Essex n'avoit que trente-quatre ans, lorsque son caractère fougueux, imprudent, emporté, le conduisit à une fin si funeste, & si prématurée. Cet exemple n'est pas le seul qui nous apprenne à gémir sur la fragilité de la nature humaine. Il est affreux, sans doute, qu'un homme, né avec des vertus & des talens si sublimes, la générosité, la sincérité, la sensibilité, la valeur, l'éloquence, l'habileté, ait donné dans les derniers tems de sa vie assés d'effort à ses passions impétueuses, pour se perdre lui-même, & pour envelopper la plupart de ses amis dans sa ruine. Ce furent l'indulgence & la passion d'Elisabeth qui éleverent le Comte d'Essex au faite des honneurs avant qu'il eût mérité d'y atteindre ; & , selon les apparences, elles furent aussi la principale cause de sa perte. Egalement certain de la prévention de cette Princesse en sa faveur, & de son propre mérite, il osa la traiter avec une hauteur dont enfin l'amour & la fierté du rang s'indignerent. Comme son penchant à la tendresse, dans un âge si avancé, la rendoit ridicule, pour ne pas dire haïssable aux yeux du Comte ; la franchise, dont il faisoit profession, découvrit sa façon de penser sur cet article trop ouvertement, pour ne pas blesser l'orgueil jaloux d'Elisabeth. L'avantage qu'Essex avoit toujours tiré de tant de raccommode-mens & de retours de tendresse, n'avoit fait que l'enhardir à se permettre de nouveaux torts, jusqu'à ce qu'il les eût portés au point d'épuiser la patience de cette Princesse. Il oublia que, si elle conservoit quelquefois les foiblesses d'une femme, elle finissoit toujours par les sacrifier aux sentimens d'une Souveraine.

Quelques complices d'Essex, Cuff, Davers, Blount, Mevic Davis, furent jugés, condamnés, & tous exécutés, à l'ex-

(a) Murden, p. 871.

ception de Davis. La Reine fit grace au reste, persuadée que leur attachement pour ce Seigneur, & leur zèle pour sa sûreté les avoit engagés dans sa révolte, mais qu'ils ignoroient ce qu'il y avoit de plus criminel dans ses intentions. On ne sauva la vie à Southampton qu'avec beaucoup de difficulté; & il fut retenu en prison pendant tout le tems que dura ce règne.

1601.

Le Roi d'Ecosse craignoit que sa correspondance avec Essex n'eût été découverte, & qu'Elisabeth n'en fût irritée. Il envoya en Angleterre le Comte de Mar, & le Lord Kinloss, pour féliciter la Reine d'être heureusement échappée aux périls de cette dernière conspiration. Mais ces Ambassadeurs avoient aussi l'ordre de s'informer si cette Princesse n'avoit pris aucune mesure pour exclure leur Maître de sa succession; & de pénétrer quelles seroient les dispositions des Grands & des Ministres à ce sujet, dans le cas où Elisabeth viendrait à mourir (a). Elles parurent aussi favorables qu'on pouvoit les désirer. Le Comte de Mar & le Lord Kinloss lièrent une correspondance particulière avec Cecil, le Secrétaire d'Etat, dont le crédit n'avoit plus de concurrent (b), depuis la chute d'Essex, & qui avoit résolu de se concilier, par cette politique, la confiance actuelle du successeur à la Couronne. Ce Ministre connoissoit trop à quel point Elisabeth étoit jalouse de son autorité, pour ne lui pas faire mystère des liaisons établies entre Jacques & lui. Il prétendit même dans la suite que rien ne pouvoit être plus avantageux à la Reine que cette correspondance; que le Roi d'Ecosse, assuré de monter sur le Trône d'Angleterre, & par ses droits incontestables, & par sa bonne intelligence avec le ministère Anglois, en étoit moins porté à troubler la Souveraine régnante; Cecil eut aussi l'art de persuader à ce Prince de rester tranquille, & d'attendre que le tems lui ouvrit cette succession, plutôt que d'exciter ses partisans à des tentatives imprudentes, qui les mettroient absolument hors d'état de le servir à propos. L'indolence & l'équité naturelle de Jacques, le déterminèrent aisément à

(a) Mémoires de Birch, Vol. II. | (b) Osborne, p. 615.

1601.

suivre ce plan de conduite (a). Ainsi les esprits demeurèrent calmes en Angleterre, & généralement disposés à ne former aucun obstacle au droit de succession de la branche Ecoissoise. La mort du Comte d'Essex éteignit toute faction restante, & par-là fut plutôt favorable que contraire à ce grand événement.

Affaires de
France.

Le Roi de France, assés mal prévenu en faveur de Jacques, & très-opposé à l'union de l'Angleterre & de l'Ecosse (b), donna ordre à son Ambassadeur de sonder Cecil, pour l'engager à prendre des mesures avec lui qui ruinaissent les espérances du Monarque Ecoissois. Mais Cecil refusa nettement de se prêter à cette intrigue, & la France ne poussa pas plus loin ses démarches à ce sujet; ainsi la seule puissance étrangère qui pouvoit inquiéter Jacques dans ses prétentions, prit le parti d'y acquiescer (c). Henry fit un voyage pendant ce même Eté à Calais; la Reine, apprenant son projet, se rendit à Douvres, dans l'intention de se procurer une entrevue avec ce Monarque, celui de tous qu'elle aimoit & qu'elle estimoit le plus. Le Roi de France, rempli des mêmes sentimens pour Elisabeth, auroit accepté cette proposition avec joye; mais quelques difficultés se rencontrèrent, qui firent abandonner d'un commun consentement ce dessein réciproque de se voir. Elisabeth écrivit cependant deux lettres successives à Henry IV; l'une par Edmandes, l'autre par Sir Robert Sydney, pour demander une Conférence sur une affaire importante, avec quelque Ministre en qui ce Prince eût une entière confiance. Le Marquis de Rhoni, favori du Roi, & premier Ministre, vint à Douvre, déguisé. Les Mémoires de ce grand homme d'Etat, contiennent le récit de sa conversation avec Elisabeth. Cette habile Princesse avoit conçu le plan d'établir, conjointement avec Henry IV, un nouveau système de politique en Europe. Elle projettoit de fixer la balance du pouvoir, en érigeant quelques Etats sur les ruines de la Maison d'Autriche. Elle avoit même la sagesse de prévoir les périls qui pourroient résulter de l'aggrandissement de son Allié; elle se proposoit

(a) Spotswood, p. 471. 472.
(b) Winwood, Vol. 1. p. 352.

(c) Spotswood, p. 471.

d'unir les dix-sept Provinces des Pays-Bas en une seule République, pour former une barrière perpétuelle, contre les accroissemens dangereux de la France, aussi-bien que contre ceux de la Monarchie Espagnole. Henry avoit aussi médité un projet semblable contre la Maison d'Autriche; & Rhoni ne put s'empêcher de marquer sa surprise, lorsqu'il vit qu'Elisabeth & son Maître, sans s'être communiqué leurs idées à ce sujet, étoient non-seulement entrés dans les mêmes vûes générales, mais avoient imaginé la même manière de les remplir: cependant les affaires de la France n'étoient pas encore amenées au point de mettre Henry en état d'entamer une si grande entreprise. Rhoni fit sentir à la Reine qu'il étoit nécessaire de différer quelques années leurs communs efforts contre la Maison d'Autriche; & il partit pénétré d'admiration pour le jugement solide & le génie vaste d'Elisabeth, qu'il trouva vraiment digne de la haute réputation dont elle jouissoit en Europe.

Il étoit d'autant plus étonnant que la Reine fût capable de former un projet d'une si grande étendue, que son âge avancé, annonçoit le terme prochain de sa carrière; & que ses affaires d'Irlande, quoique conduites habilement & avec succès, n'étoient pas encore pacifiées & occupoient une partie de ses forces militaires. Les frais de cette guerre absorboient une portion considérable de son médiocre revenu; ses Ministres, comptant sur le penchant à l'économie qu'ils lui connoissoient, lui proposerent un objet d'épargne, qu'elle rejeta d'abord, mais qu'ils lui persuaderent enfin d'adopter. On lui représenta que tout l'argent porté en Irlande, pour l'entretien des troupes Angloises, retomboit, par le cours nécessaire de la circulation, entre les mains des rebelles; qu'ils en profitoient pour tirer du dehors les secours d'armes & de munitions, que l'extrême pauvreté de ce Royaume en espèce & en marchandises, ne pourroit leur procurer sans cette ressource. On proposa donc à Elisabeth de payer son armée en argent à un plus bas titre, d'où il résulteroit deux avantages; l'un de diminuer la dépense, l'autre d'empêcher qu'elle ne fût profitable aux Irlandois, en ce que ces nouvelles mon-

1601.

noyes ne s'exporteroient pas avec bénéfice, & ne seroient même pas reçues dans aucune Foire étrangere. Quelques-uns des Conseillers d'Etat, les plus éclairés, soutinrent que si on augmentoit la paye des soldats en proportion de l'altération des espèces, les Irlandois rebelles feroient nécessairement le même gain sur la quantité; & que si on ne l'augmentoit pas, il étoit à craindre que, malgré le nom donné aux pièces altérées, les troupes ne se mutinassent quand elles en supporteroient le déchet dans le commerce (a). Mais, quoiqu'Elisabeth sentit judicieusement la nécessité de fixer le titre des monnoyes, déjà trop baissé par ses prédécesseurs, & qu'elle eût peu innové sur cet article délicat, elle fut séduite par les raisonnemens spécieux du Lord Trésorier dans cette occasion. On fit frapper une grande quantité de monnoye, mêlée de beaucoup d'alliage, & on s'en servit à payer l'armée d'Irlande (b).

Succès de
Mountjoy en
Irlande.

Mountjoy, le député en Irlande, homme d'une grande habileté, prévoyant la mutinerie qui pouvoit s'élever parmi les troupes, les mit promptement en Campagne; il résolut, en les assujettissant à une discipline sévère, & en les occupant contre l'ennemi, de prévenir les inconvéniens qu'on avoit raison de redouter. Il fit travailler ses soldats à des chemins & à la construction d'une forteresse à Moghery; il chassa les Mac-Genises de Lécale; il harassa Tyrone, dans la Province d'Ulster, par de fréquentes incursions; enfin à force de ravager par-tout, & dans toutes les saisons, les campagnes des Irlandois, il les réduisit à périr de famine au fond de leurs bois & de leurs marais, où ils furent obligés de se retirer. Dans le même tems Sir Henry Docwray, qui commandoit un autre Corps de troupes, prit le Château de Derry, & mit garnison dans Newton & Ainogh. Il s'empara du Monastère de Donnegal, près Balishannon, y jeta des troupes, & le défendit contre les attaques d'O'donnel, & des Irlandois. Sir Georges Carew, ne se tint pas plus oisif dans la Province de Munster. Il se saisit du Comte de Desmond le Titulaire, & de Florence Macarty, autre Chieftain, & les envoya tous deux

(a) Camden, p. 643.

(b) Rymer, Tome XVI. p. 414.

prisonniers en Angleterre. Il arrêta plusieurs personnes suspects, & prit des otages de quelques autres pour sûreté de leur conduite. Après avoir reçu un renfort de deux mille Anglois, il se jeta lui-même dans Corke, qu'il pourvut d'armes & de munitions, & qu'il mit en état de défense contre l'invasion des Espagnols à laquelle on s'attendoit tous les jours. Le Député apprit le danger qui menaçoit les Provinces méridionales; il abandonna la poursuite de la guerre contre Tyrone, qui étoit réduit à la plus grande extrémité, & marcha avec son armée à Munster.

1601.

Le 23. Septembre.

A la fin les Espagnols, sous les ordres de Dom Jean d'Aquila, arriverent à Kingsale. Sir Richard Piercy, qui commandoit dans cette ville avec une petite garnison de cent cinquante hommes seulement, se trouva obligé de se rendre à l'aspect de l'ennemi. Ces Espagnols se montoient à quatre cens; & les Irlandois leur marquerent un désir vif de se joindre à eux pour secouer le joug du Gouvernement Anglois dont ils étoient très-mécontents. Un de leurs principaux griefs contre ce Gouvernement, étoit d'avoir introduit chez eux la méthode d'instruire les procès devant des Jurés (a). Ce peuple agreste abhorroit ce Tribunal, sans s'appercevoir qu'il étoit le défenseur & la base de l'équité & de la liberté que les Loix Angloises maintiennent d'une manière si justement admirée. D'ailleurs les Irlandois aimoient les Espagnols, sur l'opinion conservée parmi eux, qu'ils descendoient de cette Nation; & la conformité de leur attachement à la Religion Catholique, ajoutoit un nouveau motif à leur affection. D'Aquila se décora du titre pompeux de Général dans la guerre sainte pour la conservation de la Foi en Irlande. Il s'efforça de persuader au peuple que la Reine Elisabeth étoit légitimement dépouillée de sa Couronne par plusieurs Bulles du Pape; que ses sujets étoient totalement dégagés de leur serment de fidélité; & que les Espagnols venoient délivrer l'Irlande de la puissance du démon (b). Mountjoy comprit qu'il falloit agir vigoureusement, pour prévenir une révolte générale des Irlandois. Il rassembla toutes ses forces, & assiégea Kingsale par

(a) Camden, p. 644.

(b) Camden, p. 645.

1601. ^{Défaite des Espagnols & des Irlandois.} terre, tandis que Sir Richard Levison bloquoit cette Ville par mer avec une petite escadre. A peine Mountjoy avoit-il commencé ses opérations qu'il apprit l'arrivée d'un autre corps de deux mille Espagnols, sous les ordres d'Alphonso Ocampo, qui s'étoit mis en possession de Baltimore & de Berehaven. Le Député se trouva obligé, à cette nouvelle, d'envoyer Sir George Carew, à la tête d'un détachement, pour s'opposer aux progrès des ennemis. Dans ces entrefaites Tyrone, Randal, Mac-Surley, Tirel, Baron de Killey, & d'autres Chieftains d'Irlande, joignirent Ocampo avec toutes leurs forces, & marcherent au secours de Kinsale. Le Député, instruit de leur dessein, par des lettres interceptées, se prépara de son côté à les recevoir. Levison ayant joint avec six cens matelots Mountjoy, posta ses troupes sur un terrain avantageux, situé sur le passage des ennemis, & laissa quelque cavalerie pour empêcher que d'Aquila & la garnison Espagnole ne fissent une sortie de leur côté. Lorsque Tyrone, suivi d'un corps d'Espagnols & d'Irlandois, approcha, il fut tellement surpris de trouver les Anglois si bien postés, & en si bon ordre, qu'il fit sur le champ sonner la retraite; mais le Député donna ordre de le poursuivre, & ayant rompu son avant-garde, il atteignit le gros de l'armée, qu'il attaqua aussi, qu'il mit en fuite, & dont y il eut douze cens hommes de tués (a). Ocampo fut fait prisonnier; Tyrone se sauva dans la Province d'Ulster; Odonel en Espagne; & d'Aquila se trouvant ainsi réduit à recevoir la loi du vainqueur, capitula aux conditions que le Député voulut lui prescrire. Ce Général Espagnol rendit Kinsale & Baltimore, & convint d'évacuer ce Royaume. Ce grand coup, si heureusement frappé, joint aux autres succès de Wilmot, Gouverneur de Kerry, de Roger, & de Gavin Harrey, abbatit les rebelles, & présagea la fin prochaine des troubles de l'Irlande.

Cette guerre, quelque heureuse qu'elle fût, épuisoit les finances de la Reine. Indépendamment des subsides accordés par le Parlement, qui à la vérité étoient très-médiocres, mais que cette assemblée regardoit comme-très considérables,

(a) Winwood, Vol. 1. p. 369.

Elisabeth avoit été obligée, malgré sa grande économie, de se servir d'autres expédiens ; elle aliena donc les terres & les bijoux de la Couronne (a), & exigea des emprunts de ses peuples (b), pour pouvoir soutenir une cause si essentielle à l'honneur & aux intérêts de l'Angleterre : la nécessité de ses affaires la força encore de convoquer un Parlement. Il paroît que, malgré l'âge avancé de cette Princesse, malgré le refroidissement de l'amour que ses sujets avoient pour elle avant la funeste catastrophe du Comte d'Essex, refroidissement si sensible que, lorsqu'elle paroissoit en public, elle n'étoit plus accueillie avec les acclamations ordinaires (c), l'autorité de sa prérogative soutenue par la fermeté de son caractère fut aussi puissante, & aussi victorieuse que jamais.

1601.

Le 27. Octobre.

Le règne actif d'Elisabeth avoit formé plusieurs personnes dans les emplois civils ou militaires ; la plupart s'y étoient assés distingués pour mériter des récompenses ; mais les revenus de la Reine n'auroient pas suffi pour proportionner ses graces aux services qu'on lui avoit rendus, si elle n'avoit pas employé les mêmes ressources que ses prédécesseurs ; jamais ils n'en avoient même porté l'abus aussi loin qu'elle. Cette Princesse accorda des privileges exclusifs à tous ses commençaux & à ses courtisans pour établir des monopoles. Ils transportoient ces privileges à d'autres gens, qui se trouvoient ainsi autorisés à fixer le prix de diverses marchandises à leur fantaisie, & par conséquent à mettre des entraves invincibles au commerce, à l'industrie, & à l'émulation. On est étonné du nombre & de l'importance des choses dont le débit étoit attaché exclusivement à ces privilèges. Les raisins de corinthe, le sel, le fer, la poudre, les cartes, les cuirs de veau, les pelletteries, l'huile de baleine, les lisieres de drap, la potasse, le plomb, la graine d'anis, le vinaigre, le charbon de terre, l'acier, l'eau de vie, les vergettes, le salpêtre, les poteries, les bouteilles, les rudimens, la pierre de calaminte, les verreries, le papier, l'empoix, l'étain, le souphre, les nouvelles draperies, la Palamide sèche (d), le transport des canons de fer,

(a) D'Ewes, p. 629.

(b) Ibid.

(c) Ibid p. 602. Osborne, p. 604.

(d) Sorte de poisson.

1601. de la bierre, de la corne, des cuirs; l'importation des laines d'Espagne, & des laines filées d'Irlande.

Toutes ces denrées ne sont encore qu'une partie de celles qui se distribuient par ces privilégiés (a). Lorsqu'on en lut le catalogue dans la Chambre des Communes, un membre du Parlement s'écria, *le pain n'y est-il pas compris? le pain*, répondirent les autres, avec étonnement: *oui*, reprit le premier qui avoit parlé, *je vous assure que si les affaires continuent sur le pied où elles sont actuellement, nous aurons le pain réduit en monopole avant le Parlement prochain* (b). Ces monopoleurs étoient si avides, qu'ils haussèrent le prix du sel en quelques endroits de seize pences la mesure, à quatorze ou quinze Shellings (c). De si grands profits encourageoient naturellement à introduire la contrebande dans ces diverses branches de commerce; pour garantir les privilégiés de cet inconvénient onéreux le Conseil les arma d'une autorité arbitraire à la faveur de laquelle ils pouvoient vexer le peuple à discrétion & exiger de l'argent de tous ceux qu'ils jugeroient à propos d'accuser de quelques empiétemens sur leurs privilèges (d). Les entrepreneurs de la fourniture du salpêtre, par exemple, avoient le droit de visiter toutes les maisons, & de faire tous les dégâts qu'il leur plaisoit dans les étables, les céliers & tous les endroits où ils soupçonnoient qu'il pût y avoir du salpêtre; & ils mettoient à contribution tous ceux qui désiroient de s'affranchir de ces recherches odieuses (e). Tandis que tout négoce domestique étoit gêné de cette manière, pour qu'il ne restât aucun encouragement à l'industrie, presque toutes les branches de commerce étranger se trouvoient entre les mains de compagnies exclusives, qui achetoient & vendoient au prix qu'elles jugeoient à propos d'offrir ou d'exiger.

Ces abus, les plus intolérables pour le présent, & les plus pernicioeux pour l'avenir qu'on eût jamais laissé introduire dans aucun gouvernement, en aucun siècle, s'étoient déjà attiré l'attention du dernier Parlement. Il avoit même présenté

(a) D'Ewes, p. 648. 650. 652.

(b) Ibid. p. 648.

(c) Ibid. p. 647.

d) Ibid. p. 644. 646. 652.

(e) D'Ewes, p. 633.

une Requête à la Reine pour se plaindre de ces privilèges ; mais Sa Majesté persistoit toujours à défendre ces monopoleurs contre les cris de son peuple. Cependant on présenta un Bill dans la Chambre Basse , assemblée alors pour abolir tous ces monopoles. Comme la première requête avoit été infructueuse , on jugea qu'une loi expresse étoit l'unique moyen de les arrêter : d'un autre côté les courtisans soutenoient que cette matière étoit du ressort de la prérogative Royale , & qu'on ne pourroit réussir à supprimer les privilèges , sans y faire consentir la bonté de la Reine par les représentations les plus humbles & les plus soumises. Ces maximes avancées dans la Chambre des Communes , non-seulement par les gens de la Cour , mais encore par les Gentilshommes de Province , paroîtront sans-doute très-extraordinaires à quiconque s'est fait une grande idée des anciens privilèges du peuple , & de la liberté dont il jouissoit sous l'administration d'Elisabeth ; mais le parti de la Reine dans le Parlement prétendit qu'elle avoit à la fois le pouvoir d'étendre & de restreindre son autorité ; qu'en vertu de sa prérogative elle avoit droit de permettre ce qui étoit défendu par des statuts , ou autrement , & de défendre ce qui étoit permis (a) ; que la prérogative Royale étoit au dessus de toute contestation & de tout examen (b) : qu'elle n'admettoit même aucunes bornes (c) ; que les Princes absolus , tels que les Souverains d'Angleterre , étoient des espèces de divinités (d) ; que c'étoit une vaine entreprise de vouloir lier les mains de la Reine par des loix ou des statuts , puisqu'au moyen de sa puissance dispensatrice elle pouvoit se dégager tant qu'il lui plairoit (e) ; que s'il y avoit même quelque clause dans un statut qui pût donner atteinte à son pouvoir de dispenser de tout ce qu'elle jugeoit à propos , elle dispenseroit d'abord de se soumettre à cette clause , & ensuite au statut même (f). Après tous ces discours , plus dignes d'un Divan de Turquie , que d'une Chambre des Communes d'Angleterre , si nous jugeons de cette assemblée selon nos idées

(a) Ibid. p. 644. 675.

(b) Ibid. p. 644. 649.

(c) Ibid. p. 646. 654.

(d) Ibid. p. 649.

(e) Ibid.

(f) Ibid. p. 640. 646.

1601.

actuelles, la Reine apperçut à quel point ces privilèges exclusifs étoient devenus odieux, & avec quelle chaleur on paroissoit disposé à s'élever contre eux; elle manda l'Orateur pour lui donner ordre d'annoncer à la Chambre Basse que Sa Majesté alloit incessamment supprimer les monopoles dont la nation se croyoit le plus vexée (a).

(a) Il n'est pas inutile de rapporter ici quelques passages de ces discours. Ils serviront à donner une juste idée de l'ancienne constitution de l'Etat, & des principes de politique dominans sous le règne d'Elisabeth. M. Laurent Hyde proposa un Bill, intitulé : Acte pour l'explication du Droit Coutumier dans certains cas de Lettres Patentes. M. Spicer objecta que ce Bill attaqueroit la prérogative Royale, qu'il avoit appris dans le dernier Parlement, qu'elle étoit transcendante, & qu'il n'étoit jamais permis au sujet d'aspirer à la contredire. Loin de moi, ajouta-t'il, toute idée de limiter l'état & la prérogative du Souverain, ou par moi-même, ou par mes conseils. M. Francis Bacon dit : quant à moi, j'ai toujours acquiescé à la prérogative du Prince ; & je la regarde comme ne devant jamais, à ce que j'espère, être seulement discutée. La Reine, à titre de notre Souveraine, a le pouvoir d'étendre & de restreindre son autorité ; car, en vertu de sa prérogative, elle peut permettre les choses défendues par quelques réglemens ou statuts que ce soit ; & défendre celles qui sont permises de même. Dans le premier cas, elle peut accorder un *nonobstant* contraire aux Loix Pénales. A l'égard des monopoles, & d'autres privilèges semblables, il a toujours été d'usage de nous humilier sous la main de Sa Majesté, & de ne lui demander le soulagement de nos maux que par des requêtes soumises, sur-tout, lorsque le remède nécessaire touche de si près à sa prérogative. Je dis & je répète que nous ne devons traiter, juger, & nous mêler en aucune manière de cette prérogative. Je souhaite donc que tout le monde soit attentif à la respecter. Le Docteur Benner prit la parole, & dit :

Celui qui entreprend de discuter des matières qui avoisinent la prérogative de Sa Majesté, a besoin de mesurer très-sagement sa démarche. M. Laurent Hyde répondit : quant au Bill, c'est moi qui l'ai fait, & je crois l'entendre. Jamais mon cœur ne concevra aucun dessein, jamais mes lèvres n'articuleront aucune parole, ma main n'écritra aucune chose qui puisse être préjudiciable, ou dérogatoire à la prérogative de Sa Majesté ou à l'état. M. l'Orateur, dit l'Avocat du Roi, Harris, à ce que je puis voir, la Chambre est d'avis que ce Bill soit en forme de placet. Il faut donc le commencer d'une manière plus humble ; à la vérité, Monsieur, le Bill est bon en lui-même, il n'y a que le stile qui en soit hors d'usage. M. Montague dit à son tour : l'objet en est juste & honnête ; & j'aime assés cette façon de procéder par Bill sur cette matière. Les abus sont grands, permettez-moi seulement de vous faire observer que, pendant le dernier Parlement, nous ne procédâmes que par des voyes suppliantes, & qu'elles furent infructueuses. M. Francis More, dit : Je fais que la prérogative de la Reine est une matière délicate à traiter ; cependant tous les abus ne sont pas comparables. Mon cœur & ma bouche ne peuvent suffire à sentir & à vous exprimer tous les maux que souffrent la Ville & le Pays que je représente, causés par les effets pernicioeux de quelques-uns de ces privilèges exclusifs. Ils concentrent dans les mains d'un particulier, les profits qui devoient se repandre généralement ; & tout ce qui en résulte pour le peuple, n'est que la misere & la servitude. Nous avons une Loi pour régler la meilleure préparation des cuirs : au lieu de tenir cette Loi en vigueur,

La Chambre fut frappée d'étonnement, d'admiration & de reconnoissance à cette marque extraordinaire de la condes- 1601.

il y a un privilège émané de la Reine, qui donne une liberté entièrement contraire à ce qu'elle ordonne. A quoi servira-t'il que le Parlement dresse des actes pour le bien public, lorsque la Reine détruira, en vertu de sa prérogative, tout ce que le Parlement aura voulu faire? C'est sans sortir de la soumission due à Sa Majesté, M. l'Orateur, que je parle sur cette matière; & j'ose assurer qu'aucun acte d'autorité de la part de la Reine n'a été, ou n'est plus contraire à ses propres intérêts, plus odieux à ses peuples, & plus funeste au bien public, que ces sortes de monopoles qu'elle autorise. M. Martin dit: je parle pour une Ville ruinée & gémissante, pour une contrée, qui murmure & qui languit sous le poids des vexations énormes qu'exercent les Prêtres - nom des monopoleurs, autorisés au débit exclusif de l'empoix, de l'Etain, du poisson, des draps, de l'huile, du vinaigre, du sel, &c. Sai-je, tout ce qu'ils vendent; ou plutôt, ce qu'ils ne vendent pas? Les denrées les plus nécessaires à la Ville & à la campagne, que je représente, sont envahies par ces sangsues publiques. Si après avoir tiré du sang d'un malade, M. l'Orateur, on l'abandonnoit sans secours, comment se rétablirait-il? Tel est l'état de ma Ville & de ma Province. Le commerce en est enlevé; les marchandises & les denrées qu'elles produisent en sont soustraites, & l'on ne peut en faire usage sans la permission de ces Privilégiés. Si ces sangsues sont toujours autorisées à s'emparer des meilleures & des principales richesses que nous tirions du sein de nos terres, que deviendrons-nous? Les productions de notre propre sol, celles de notre industrie, qu'à la sueur de notre front, que du sein de la fange & de la pous- sière, nos travaux parviennent à nous procurer, nous sont arrachées, en vertu d'un acte d'autorité suprême, que le pauvre peuple n'ose contredire. M. George

Moore dit: Nous savons que le pouvoir de Sa Majesté ne peut être restreint. Pourquoi donc délibérer à ce sujet? Si nous dressons un Statut avec un *nonobstante*, la Reine accordera aussi-tôt un Privilège exclusif avec un autre *nonobstante* pour traverser le nôtre. Je crois donc qu'il est plus sage & plus décent à cette Chambre de procéder par voye de requête, que par celle de Bill. M. Downland dit: quoique je ne sois personnellement intéressé ni vexé en rien de tout ceci, je ne suis pas assez insensé pour être indifférent au malheur général de la République. Si nous procédons par voye de requête, nous n'aurons pas de réponse plus satisfaisante que celle qui fut faite à nos humbles remontrances lors du dernier Parlement; & depuis ce Parlement, nous n'avons vu aucune réforme. Sir Robert Wroth dit: je soutiens, & je soutiens hardiment que ces patentes qui accordent des privilèges exclusifs sont pires que jamais. M. Hayward Townsend proposa que la Chambre des Communes sollicitât la Reine, non-seulement de révoquer tous ces monopoles onéreux à ses sujets, mais aussi d'accorder au Parlement la permission de dresser un acte qui les réduisit à n'avoir pas plus de force, de validité & d'effet que ne leur en donne le Droit Coutumier, sans l'appui de la prérogative. Quoique nous puissions dès-à-présent rédiger cet acte; & qu'il soit assez judicieux en lui-même pour que nous ne devions pas douter que la Reine n'a aucune intention de le différer, cependant, nous, ses fidèles sujets, &c. ne voulons pas aller en avant sur une chose qui touche à la prérogative, sans avoir communiqué cette affaire à Sa Majesté, & obtenu son agrément.

Quelques jours après, le Bill contre les Monopoles fut encore introduit, & M. Spicer dit: il est inutile de prétendre à lier les mains de Sa Majesté, par un acte du Parlement, lorsqu'elle peut se

cendance & de la bonté de la Reine. Un des membres des
1601. Communes s'écria, les larmes aux yeux, que si un bonheur

les délier elle même, quand il lui plaît. M. Davies, dit : Dieu a donné aux Souverains absolus un pouvoir semblable à celui qu'il s'attribue à lui-même : *dixi quod Dii estis. Nota bene*, que M. Davies appliquoit cet axiome aux Rois d'Angleterre. Cecil, le Secrétaire d'Etat dit : je suis le serviteur de la Reine, & j'aimerois mieux me couper la langue que de consentir à rien de ce qui pourroit attaquer ou resserrer la prérogative de Sa Majesté. Je suis certain que les Législateurs ont précédé les Loix :) ce qui signifioit, sans doute, que les Souverains étoient au-dessus des Loix.) Un Gentilhomme tenta de réclamer l'exécution de la Loi portée dans un ancien registre de la cinquième ou septième année du règne d'Edouard III. Cela pouvoit être convenable au tems où le peuple faisoit trembler le Roi. Si vous vous appuyés sur la Loi, & que vous contestés la prérogative, écoutez ce que Bracton dit, *prærogativam nostram nemo audeat disputare*. Quant à moi, je n'approuve pas que les esprits prennent cette peine vers la résistance ; & vous, M. l'Orateur, remplissez les devoirs qui vous sont imposés par la Reine, dès le commencement du Parlement ; elle vous a défendu de recevoir aucun Bill de cette espèce : les oreilles de Sa Majesté s'ouvrent aux plaintes que l'on peut lui faire de tous les abus, & ses mains bienfaisantes s'étendent vers tout malheureux qui l'implore. Lorsque le Prince dispense d'une Loi pénale, il en a le droit par sa pleine puissance, & ce qu'il ordonne est bon & irrévocable, M. Montague dit : ce n'est qu'en tremblant que je hazarde mon opinion, dans la crainte de déplaire, mais la prérogative royale que l'on met actuellement en question, est avouée par toutes les Loix du Pays, & a toujours été maintenue. Tenons-nous-en donc à présenter une Requête à Sa Majesté.

Après que l'Orateur eut appris à la

Chambre des Communes, que la Reine avoit annullé la plupart de ces Privilèges, M. Francis Moore dit : je dois convenir, M. l'Orateur, que j'ai discuté ce sujet dans le dernier Parlement, & dans celui-ci ; mais je n'ai jamais entendu (& j'espère que la Chambre pense de même) mettre des limites ou des entraves à la prérogative royale. Il éleva ensuite la proposition de faire des remerciemens unanimes à Sa Majesté ; & , comme plusieurs discours extravagans avoient été prononcés dans la Chambre, dont la Reine étoit, sans doute, instruite & mécontente, il jugea convenable que M. l'Orateur se chargeât de les justifier, & d'en demander pardon à Sa Majesté. *Nota bene*, que ces extraits furent faits par Townsend, membre de la Chambre, qui n'étoit nullement Courtisan, & que l'extravagance des discours semble être beaucoup plus du côté où l'on ne la trouvoit pas : il nous doit certainement paroître étrange aujourd'hui que cette liberté ait été regardée comme extravagante : cependant, malgré les caresses que la Reine fit à la Chambre, Sa Majesté fut si blessée de ce qui s'y étoit passé, qu'elle en marqua son mécontentement en termes assez durs. Lorsqu'elle ferma cette assemblée, elle lui reprocha que l'intérêt public n'avoit servi que de masque à l'intérêt particulier. D'Ewes, p. 619.

Il y eut quelques autres argumens encore plus ridicules, avancés pendant cette Séance, en faveur de la prérogative Royale. Lorsqu'il fut question de régler le subside, M. l'Avocat Heyle dit : je suis fort étonné, M. l'Orateur, que la Chambre délibère si elle accordera un subside, & sur le tems de le payer, tandis que tout ce que nous avons appartient à Sa Majesté, & qu'elle peut, à son gré, exiger de nous légitimement tout ce qui lui plaira : oui, elle a autant de droits sur nos terres & sur tous nos effets que sur tout autre revenu de la Cou-

éternel lui venoit d'être assuré par un Arrêt irrévocable, il ne pourroit éprouver une joye plus vive que celle dont il étoit pénétré dans cette occasion (a). Un autre observa que ce message de la part de la personne sacrée de la Reine étoit une espèce d'Evangile, ou de message celeste, qu'il devoit être considéré comme tel, & gravé profondément dans les cœurs (b). On alla jusqu'à dire que de même que la divinité ne donneroit pas sa gloire à un autre, la Reine étoit elle-même l'ouvrière de la prospérité & de la félicité actuelle de son peuple (c). La Chambre arrêta que M. l'Orateur, avec un certain nombre des membres, solliciteroit une Audience de sa Majesté pour lui rendre grace des faveurs dont elle combloit la nation.

Lorsque l'Orateur & les autres membres des Communes furent introduits en présence de la Reine ils se précipiterent tous à genoux & restèrent assés long-tems dans cette posture, jusqu'à ce que Sa Majesté leur ordonnât de se relever. L'O-

1601.

ronne. Une huée générale, des éclats de rire & des murmures confus s'éleverent dans la Chambre à ce discours; hé bien, reprit M. Heyle, toutes vos huées ne me déconcerteront point. Alors M. l'Orateur se leva & dit, qu'un tel désordre étoit indécent. M. Heyle continua de parler, &, quand on l'eut écouté quelques momens, la même rumeur recommença, & il se rassit à sa place. Il prétendit dans cette dernière partie de son Discours, qu'il prouveroit sa première assertion par des exemples du tems de Henry III, du Roi Jean, & du Roi Etienne, &c. ce qui fit renouveler le bruit de la Chambre. D'Ewes, p. 633.

On observera qu'Heyle étoit un Avocat fameux & très-estimé. Winwood, Vol. 1. p. 290. Quoique la Chambre marquât unanimement son improbation, pas un des Membres n'osa combattre cette extravagante proposition. Il fut soutenu aussi pendant cette Séance, que l'Orateur avoit le droit de recevoir ou de rejeter les Bills, comme le Consul Romain avoit autrefois le pouvoir d'ex- clure ou d'admettre les matières qu'on

devoit agiter dans le Sénat. D'Ewes, p. 677. La Chambre se révolta contre cette opinion, mais l'audace de vouloir l'établir, prouve elle-même à quel point l'esprit de liberté étoit alors avili en Angleterre.

En l'année 1591. les Juges firent un Décret solennel, pour constater que l'Angleterre étoit un Empire absolu, dont le Prince étoit le Chef. En conséquence de cette opinion, ils décidèrent que si l'acte, qui avoit été dressé dans la première année du règne d'Elisabeth n'avoit jamais existé, le Roi n'en seroit pas moins le chef suprême de l'Eglise Anglicane, & qu'en vertu de sa prérogative seule, il auroit pu ériger une Cour semblable à la Commission Ecclésiastique, parce qu'il étoit le Chef de tous ses sujets. Or cette Cour étoit absolument arbitraire. On en infere que son autorité est également absolue sur les Laïcs. Voyez les rapports de Coke, p. 5. & les Cas de Caudrey.

(a) D'Ewes, p. 654.

(b) Ibid. p. 656.

(c) Ibid. p. 657.

1601.

rateur s'étendit sur la reconnoissance des Communes, & sur l'humanité de la Reine, toujours disposée à écouter leurs prières & à secourir leurs besoins. Elles avouoient, dit-il, en toute humilité, & pénétrées de gratitude, que la Reine prévenoit toujours leurs vœux & veilloit sans cesse à leur bonheur; que Sa Majesté étoit même plus prompte, à répandre ses bienfaits, qu'elles ne pouvoient l'être à les désirer, & sur-tout à les mériter. Il remarqua qu'un des plus beaux attributs de Dieu, la fidélité à remplir ses promesses, appartenoit aussi à Elisabeth, qu'elle étoit comme lui toute vérité, toute constance & toute bonté. Il finit son discours par ces mots. » Il n'est point d'expressions, ni de témoignages » extérieurs de notre reconnoissance, qui puissent égaler le » prix d'une si grande bonté. Mais nous nous prosternons à » vos pieds, & avec le plus profond respect, nous vous présentons nos cœurs fidelles & sensibles, & nous vous protestons que jusqu'à la dernière goutte de notre sang, jusqu'à » notre dernier soupir, nous consacrerons nos jours au soin de » votre sûreté (a). » La Reine écouta ce discours avec d'autant plus de complaisance qu'elle y étoit mise à côté de l'Etre suprême. Elle y répondit avec des expressions de tendresse si fortes pour son peuple, qu'elles auroient dû paroître révoltantes, après les derniers exemples de rigueur qu'elle avoit employés, & dont la nécessité seule l'obligeoit à se relâcher. C'est ainsi que cette affaire critique fut heureusement terminée, & qu'Elisabeth, en abandonnant à propos & prudemment ses droits soutint, la dignité de son caractère & conserva l'amour de son peuple.

Les Communes lui accorderent un don inusité de quatre subsides & de huit quinzièmes. Elles eurent même la délicate attention de régler ce secours d'argent, avant d'avoir reçu aucune satisfaction sur l'article des monopoles, qu'elles regardoient cependant comme de la plus grande importance pour l'intérêt & le bonheur de la nation. Si elles eussent tenté d'arracher cette condescendance de la Reine, en tenant le subside en suspens, le caractère d'Elisabeth étoit assez fier pour que cette

(a) D'Ewes, p. 658. 659.

apparence de contrainte & de défiance l'eût portée à rejeter leur requête , & à faire quelque acte d'autorité encore plus violent & plus arbitraire. 1602.

Les événemens arrivés sous le reste de ce règne ne sont ni en grand nombre ni fort intéressans. La Reine, picquée des embarras que les Espagnols lui avoient suscités , en secondant la révolte de l'Irlande , résolut de leur donner à son tour de l'occupation chés eux. Elle fit partir une escadre de neuf Vaisseaux , sous le commandement de Sir Richard Levison Amiral , & de Sir William Monson Vice-Amiral , pour tenter une expédition sur les côtes d'Espagne. L'Amiral avec une partie de l'escadre rencontra les Gallions chargés des trésors des Indes ; mais il ne se crut pas assés fort pour les attaquer. Le Vice-Amiral tomba aussi à portée de quelques-uns de ces riches bâtimens , qui lui échappèrent par la même raison. Ces deux braves Officiers résolurent cependant , pour que leur expédition ne fût pas entièrement infructueuse , d'attaquer le Havre de Cerimbra en Portugal , où ils savoient qu'une très-riche Carracque s'étoit retirée. Ce Havre étoit défendu par un Château ; il y avoit onze galeres à l'encre ; les milices du pays au nombre , à ce qu'on croit , de vingt mille hommes , parurent en armes sur le rivage : cependant, malgré ces obstacles , & ceux qu'y joignirent les vents contraires & les marées , l'escadre Angloise força le Port , démonta les canons du Château , coula à fond , brûla ou mit en fuite les Galeres , & obligea la Carracque à se rendre (a). On la conduisit en Angleterre , où l'on estima cette prise un million de ducats (b). La perte en fut douloureuse aux Espagnols ; & le secours encore plus important à Elisabeth (c).

Après la défaite de Tyrone , & l'expulsion des Espagnols , les troubles d'Irlande touchoient à leur terme. Le Lord Mountjoy divisa son armée en plusieurs corps , & harcela les rebelles

(a) Monson , p. 181.

(b) Camden , p. 647.

(c) Les Espagnols assiégèrent Ostende cette même année. Cette Ville fut courageusement défendue pendant cinq mois

par Francis Vere. Les Etats le secoururent en lui envoyant un nouveau Gouverneur ; ce siège dura trois ans en tout , & coûta , dit-on , la vie à cent mille hommes.

1603.

Soumission
de Tyrone.Maladie de
la Reine.

de tous côtés. Il bâtit Charlemoune & divers autres petits Forts imprénables pour les Irlandois, & qui gardoient tous les défilés importants du pays. L'activité de Sir Henry Docwray, & de Sir Arthur Chichester ne laissa ni repos ni sécurité aux rebelles: la plupart des Chieftains, après s'être long-tems cachés dans les bois & les marais, comme des bêtes sauvages, se soumirent enfin, & reçurent les conditions qu'on voulut leur imposer. Tyrone même employa Arthur Mac-Baron son frere pour négocier un accommodement: Mountjoy ne voulut le recevoir à aucune autre composition, qu'à celle d'abandonner sa vie & ses biens à la clémence de la Reine. Il parut devant le député à Millefont, dans un habit & une posture convenables à sa situation actuelle. Après avoir reconnu sa faute dans les termes les plus humbles, il fut envoyé en prison par Mountjoy, qui comptoit l'amener captif en Angleterre pour que la Reine disposât de son sort.

Elisabeth n'étoit plus alors en état de goûter la joye d'aucun événement heureux. Elle étoit tombée dans une mélancolie profonde que tous les avantages, l'éclat & la gloire de son règne ne purent jamais ni soulager, ni guérir. Quelques gens attribuerent sa tristesse au regret d'avoir pardonné à Tyrone, qu'elle s'étoit toujours promis de châtier comme il le méritoit, mais il avoit si bien intrigué avec les Ministres de cette Princesse, qu'ils lui arracherent la grace de ce rebelle. D'autres personnes conjecturerent, avec plus de vraisemblance que l'abattement de la Reine étoit causé par les intelligences qu'elle fut que sa Cour entretenoit avec le Roi d'Ecosse son successeur, & par l'abandon de ses courtisans, que son grand âge & ses infirmités éloignoient d'elle. Mais cette sombre douleur avoit dans son ame un principe secret, que les historiens ont longtems rejeté comme romanesque, & dont les dernières découvertes semblent avoir confirmé le soupçon (a). Il arriva quelques incidens qui ranimerent sa tendresse pour Essex, & l'amertume affreuse d'avoir consenti à sa mort.

(a) Voyez les preuves de ce fait remarquable, recueillies dans les négociations de Birch, p. 206. & dans les Mémoires, Vol. II. p. 481. 505. 506, &c.

Le Comte d'Essex, après son retour de l'heureuse expédition de Cadix, remarquant à quel point les sentimens qu'il avoit inspirés à la Reine étoient augmentés, faisoit cette occasion de se plaindre de ce que la nécessité de son service le forçoit à se séparer d'elle si souvent. Il montra même une inquiétude délicate sur les mauvais offices que ses ennemis, plus assidus à faire leur cour, pouvoient lui rendre auprès de Sa Majesté. Elisabeth émue de cette tendre jalousie, donna une bague au Comte d'Essex, en lui ordonnant de la garder comme un gage de sa tendresse; elle l'assura que dans quelque disgrâce qu'il pût tomber, quelques préventions qu'on eût l'art de lui inspirer contre lui, le seul aspect de cette bague, s'il la représentoit alors à ses yeux, lui retraceroit ses premiers sentimens; & quelle que fût sa colere, qu'elle consentiroit à le voir & à prêter une oreille favorable à sa justification. Essex malgré toutes ses infortunes, conservoit ce don précieux pour ne s'en servir qu'à la dernière extrémité; lorsqu'il se vit jugé & condamné, il résolut enfin d'en essayer l'effet. Il confia cet anneau à la Comtesse de Nottingham en la priant de le remettre à la Reine. Le Comte de Nottingham exigea de sa femme, pour se venger d'Essex dont il étoit l'ennemi déclaré, qu'elle n'exécutât point la commission dont elle s'étoit chargée. Cependant Elisabeth s'attendoit toujours que son favori tâcheroit de la fléchir en lui rappelant ses promesses par ce dernier moyen de l'émouvoir en sa faveur. Elle fut indignée de ce qu'il ne s'en servoit pas, & attribua cette négligence à son indomptable obstination; préoccupée de cette idée, après plusieurs délais, & plusieurs combats intérieurs, le ressentiment & la politique l'exciterent à signer l'ordre de l'exécution. La Comtesse de Nottingham tomba malade, & se sentant approcher de sa fin, les remords d'une si grande infidélité la troublèrent: elle supplia la Reine de venir la voir, & lui révéla ce fatal secret en implorant sa clémence. Elisabeth, également saisie de surprise & de fureur, traita la mourante Comtesse avec l'emportement le plus extrême; elle s'écria que Dieu pouvoit lui pardonner, mais qu'elle ne lui pardonneroit jamais; elle l'accabla de reproches & sortit avec la

1603.

rage dans le cœur : cette malheureuse Princesse , livrée au désespoir, rejetta toute espèce de consolation, & refusa même de prendre des alimens ; elle se jeta par terre , y resta immobile à nourrir ses regrets des reflexions les plus cruelles , & déclara que la vie n'étoit plus pour elle qu'un fardeau insupportable. Le peu de mots qu'elle articula ne furent que les expressions obscures d'une douleur concentrée , dont elle cachoit la cause ; ses cris étouffés, ses gémissemens, ses soupirs furent le seul langage qu'elle se permit , mais s'ils montrèrent les maux affreux dont elle étoit la proie , ils ne l'en soulagerent pas. Elle passa ainsi dix jours & dix nuits étendue sur son tapis & appuyée sur des coussins que ses femmes lui apportèrent. Jamais ses Médecins ne purent lui persuader de se mettre au lit , & encore moins d'essayer les secours de leur art (a). De si longs tourmens , en déchirant son ame , consumerent son foible corps , & sa fin parut prochaine. Le Conseil s'assembla ; il députa le Lord Garde du Sceau, le Lord Amiral , & le Secrétaire d'Etat à cette Princesse , pour savoir ses intentions sur le choix de son successeur. Elle répondit d'une voix défaillante, qu'elle avoit porté le Sceptre des Rois, & qu'elle vouloit qu'un Roi lui succédât. Cecil la pressa de s'expliquer plus positivement ; » un Roi me succédera , repliqua-t-elle , & ce ne peut être que mon plus proche parent , » le Roi d'Ecosse. » L'Archevêque de Cantorbery l'exhorta ensuite à tourner ses pensées vers Dieu , » C'est ce que je fais , » dit-elle & mon ame cherche à s'unir pour jamais à lui. » Peu de tems après sa voix s'éteignit , ses sens s'affoiblirent , elle tomba dans un assoupissement lethargique qui dura quelques heures , & elle expira doucement , sans aucun signe violent d'agonie , dans la soixante & dixième année de son âge , & la quarante-cinquième de son règne.

Sa mort, le
24. Mars.

Son caractère.

Tel fut le nuage obscur dont se couvrit le soir du beau jour , qui avoit brillé avec tant d'éclat aux yeux de toute l'Europe. L'histoire offre peu de personnes célèbres qui aient été plus exposées à la calomnie des ennemis , & à l'adulation des amis , que la Reine Elisabeth ; cependant il n'en est

(a) Strype, Vol. IV. n°. 276.

point dont la réputation ait été plus certainement déterminée par le consentement unanime de la postérité. La durée extraordinaire de l'administration de cette Princesse, & les grands traits de son caractère dissipèrent à la longue toute espèce de préventions à son égard. Ses censeurs les plus rigides ont été forcés d'adoucir l'amertume de leurs déclamations contre elle ; ses admirateurs au contraire, quel que soit l'entoufflement de leurs panégyriques, malgré les factions politiques, & qui plus est, les querelles de religion, ont à la fin réuni les opinions diverses en sa faveur. On ne peut exagérer les éloges dus à la constance & à la fermeté de son caractère, à la grandeur de son ame, enfin à la pénétration, à la vigilance & à la dextérité de son esprit. Il paroît qu'aucun Souverain n'a porté ces qualités sublimes aussi loin qu'elle. Il ne lui manqua, pour captiver l'admiration générale, sans réserve, qu'une conduite moins rigoureuse, moins impérieuse, plus sincère & plus indulgente avec son peuple. La force de son génie fut mettre un frein à ses vertus mêmes, pour empêcher l'activité de quelques-unes de se précipiter dans les excès. Son héroïsme étoit sans témérité ; son économie sans avarice, son amitié sans prévention, & ses entreprises sans impétuosité, & sans ambition vaine. Elle ne se garantit pas si bien de quelques moindres défauts ; la rivalité de beauté, le desir d'être admirée, la jalousie de l'amour, & les faillies de la colere, jettent des ombres sur son portrait.

Le grand art de régner qu'Elisabeth posséda si supérieurement, appartenoit à la fois en elle à son caractère & à son habileté ; maîtresse d'elle-même, elle prit bien-tôt un ascendant absolu sur ses sujets ; & , tandis qu'elle méritoit leur estime par ses vertus réelles, cette Princesse s'assuroit de leur amour, par celui qu'elle affectoit pour eux. Peu de Souverains d'Angleterre sont montés sur le Trône dans des circonstances plus épineuses, & aucun n'a gouverné avec un succès si soutenu, & une félicité si constante. Quoiqu'elle n'eût pas adopté le tolérantisme, le vrai secret d'étouffer les factions que forment les doctrines opposées, sa prudence supérieure sauva son peuple de ces guerres intestines, que les controverses

1603. Théologiques avoient allumées chés toutes les nations voisines. Elisabeth eut pour ennemis les plus puissans Princes de l'Europe, les plus actifs, les plus entreprenans, & les moins scrupuleux; cependant la vigueur de sa conduite lui fit remporter des avantages considérables sur eux & sur leurs Etats, pendant que sa propre grandeur se conserva sans atteinte.

Les Ministres habiles & les braves guerriers qui fleurirent sous son règne en partagent la gloire; mais, loin de rien dérober à celle de cette Princesse, ils y ajoutent encore. Tous durent leur avancement à son choix, & à la constance de sa faveur; cependant, malgré leur habileté, ils n'eurent jamais un crédit trop excessif sur son esprit. Elle régna également sur sa maison, sur sa Cour & sur son Royaume. Les tendres passions eurent peut-être trop d'empire sur son cœur, mais sa raison, encore plus puissante, fut toujours se les assujettir & en triompher. Les combats douloureux que lui couloit sa victoire ne servoient que mieux, en se montrant, à développer aussi la fermeté de son courage, & l'élévation de son génie ambitieux.

Quoique la renommée de cette Princesse ait étouffé les clameurs des dévots outrés, & des factieux, que l'esprit de parti animoit contre elle, il reste toujours un préjugé sur son compte qu'il est plus difficile de détruire parcequ'il est plus naturel, & que selon les différens points de vue d'où on la considère, il sert à faire exagérer jusqu'à l'excès ou les louanges, ou les reproches que l'on croit lui devoir. Ce préjugé est fondé sur l'idée que l'on s'est faite des personnes de son sexe. En la regardant comme femme, on est frappé d'admiration à l'aspect de ses grandes qualités, & de l'étendue de son génie; mais aussi, on lui désireroit un peu plus de flexibilité dans l'humeur, un peu plus de douceur dans le caractère, & les foiblesses aimables, intéressantes, qui sont des moyens de plaire particuliers à son sexe. La vraie manière d'apprécier équitablement le mérite d'Elisabeth, est de mettre de côté toutes ces sortes de considérations, & de ne la juger qu'à titre d'être raisonnable placé sur le Trône, & chargé de régir une portion du genre humain. Il n'est gueres possible que l'ima-

gination se la représente avantageusement sous les traits d'une épouse ou d'une maîtresse ; mais sous ceux d'une Souveraine , ses vertus & sa capacité , quoiqu'avec quelques restrictions assez considérables , l'ont rendue l'objet des applaudissemens universels.

1603.

Le parti , qui parmi nous s'est signalé par son attachement pour la liberté , & le gouvernement populaire , a long-tems appuyé ses préventions contre les Princes , qui ont succédé à Elisabeth , sur les éloges entousiastes des vertus & de la sagesse de cette Princesse. Ces fanatiques admirateurs de son administration ignoroient si entièrement ce qui s'étoit passé sous son règne , que celle de ses qualités qu'entr'autres ils ont le plus vantée est celle qu'elle avoit le moins ; c'est-à-dire , les égards les plus scrupuleux pour la constitution de l'état , & pour les libertés & les privilèges de son peuple. Cependant il n'est gueres possible que les préventions d'un parti jettent un voile impénétrable sur des faits visibles , & certains ; delà il est à craindre que le public , en les découvrant , ne tombe dans une extrémité opposée , & ne déteste la mémoire d'une Princesse qui a exercé l'autorité Royale avec un despotisme si contraire aux idées que nous avons actuellement d'une constitution légale. Mais Elisabeth n'a fait que maintenir les prérogatives que ses prédécesseurs immédiats lui avoient transmises. Elle croyoit de bonne foi que ses sujets n'avoient pas droit à plus de liberté que leurs peres ; elle n'éprouva de leur part aucune résistance à son Gouvernement absolu : & il n'étoit pas naturel qu'elle trouvât elle-même des vices dans une forme d'administration qui lui donnoit une autorité sans bornes. Dans l'exercice particulier du pouvoir , on ne devoit jamais oublier cette question , *quel est le meilleur ?* mais, dans la distribution générale du pouvoir parmi les membres d'une constitution , on admet rarement d'autre question que celle-ci , *quel est l'usage ?* on trouvera peu d'exemples de Souverains qui aient cédé volontairement quelque portion de leur autorité , & tous l'ont défendue lorsqu'on a entrepris d'y donner atteinte. Si quelqu'autre règle , que les anciennes pratiques , étoit suivie , les factions & les dissensions se multi-

Gouvernement. Mœurs. Commerce , Arts & Sciences.

pleroient sans fin dans un état. Quoique plusieurs constitutions, & surtout celle du gouvernement d'Angleterre, ayant été améliorées par des innovations violentes, les éloges mérités par les Patriotes auxquels nous devons nos privilèges, devroient être accordés avec plus de réserve, & sans aigreur contre ceux qui restoient partisans de la constitution ancienne.

Pour bien entendre ce qu'étoit cette ancienne constitution du gouvernement d'Angleterre, il n'est point d'époque qu'il soit plus utile d'étudier que celle du règne d'Elisabeth. Les prérogatives de cette Princesse n'ont presque jamais été contestées, & par conséquent elle en fit usage sans scrupule: son caractère impérieux, article sur lequel ses prédécesseurs ne l'avoient pas égalée rendit les actes de son autorité fréquens & violens, & en déploya toute l'étendue: l'affection tendre que ses sujets avoient pour elle, prouve qu'elle ne faisoit d'infractions à aucun de leurs privilèges établis; il reste un assez grand nombre de monumens qui constatent les circonstances les plus mémorables de son administration; à la vérité il faut chercher ces monumens ailleurs que dans les historiens ordinaires; mais ils n'en démontrent que plus authentiquement que l'exercice particulier de son pouvoir, n'étoit que celui qu'on avoit adopté dès avant son règne, puisqu'il ne faisoit même pas assez de sensation pour que les auteurs contemporains y remarquassent rien d'extraordinaire. S'il y avoit quelques différences à cet égard, il semble que ce seroit plutôt en ce que le peuple avoit été encore plus servilement soumis sous les règnes précédens, que sous celui d'Elisabeth (a). Il n'est pas hors de propos de recapituler ici quelques-unes des prérogatives anciennes de la Couronne, & de montrer les sources du vaste pouvoir dont les Monarques Anglois avoient joui autrefois.

Un des ressorts le plus ancien & le mieux affermi de ce

(a) Dans un Mémoire de l'état du Royaume, par le Secrétaire d'Etat Cecil, en 1569, on trouve ce passage: « alors suivit le déclin de l'obéissance civile qui, comparée avec le respect » craintif qu'avoient autrefois tous les » états inférieurs pour leurs Supérieurs, » étonnera toute personne prudente & » judicieuse, en considérant le peu d'es- » poir qu'il restoit de quelque réfor- » me. » Haynes, p. 580, & 588.

pouvoir , étoit la Cour de la Chambre Etoilée ; elle avoit , à discrétion , l'autorité d'imposer des amendes , d'emprisonner & d'infliger des châtimens corporels ; toute espèce de fautes , d'injures , de désordres qui n'étoient pas du ressort du Droit Coutumier , étoient du sien. On choisissoit les Membres de cette Cour , partie dans le Conseil-Privé , & partie parmi les Magistrats ; tous ne possédoient leurs charges que sous le bon plaisir du Roi ; lorsque ce Prince étoit présent à ce Tribunal , lui seul jugeoit ; & il ne leur restoit que le droit d'opiner. Il ne faut qu'une Cour semblable dans quelque espèce de Gouvernement que ce soit , pour anéantir toute règle & tout plan légal & régulier de liberté. Car , qui osera s'opposer à la Couronne , & au Ministère , ou aspirer au titre de défenseur de la liberté , lorsqu'on sera exposé à une Jurisdiction si arbitraire ? je doute qu'il soit actuellement dans aucune Monarchie absolue de l'Europe , un Tribunal aussi despotique & aussi contraire aux Loix que celui-là.

La Cour de la Haute Commission étoit une autre Jurisdiction encore plus terrible , en ce que le crime d'hérésie , dont elle prenoit connoissance , est beaucoup plus indéfinissable que les prévarications civiles ; & en ce que son usage de faire des perquisitions , & d'exiger le serment des accusés , étoit beaucoup plus contraire aux plus simples notions de justice & d'équité. Les amendes & les emprisonnemens prononcés par cette Cour étoient fréquens : le nombre des Ecclésiastiques qu'elle dépouilloit de leurs bénéfices , ou qu'elle suspendoit de leurs fonctions pour la non-conformité , étoit énorme ; & pendant un tems , comprenoit le tiers du Clergé d'Angleterre (a). Dans une lettre à l'Archevêque de Cantorbery , la Reine dit expressément , » qu'elle étoit résolue à ne pas souffrir que , d'un côté ou d'un autre , personne s'écartât de la » ligne tirée & limitée par l'autorité , par ses loix , & par ses » injonctions (b).

La Loi Martiale alloit encore au-delà de ces deux Cours , dans la manière prompte , arbitraire & violente dont elle sévissoit ; dans tous les cas de révolte , ou de désordres publics

(a) Néal , Vol. 1. p. 479.

(b) Murden , p. 133.

quelconques, la Couronne l'employoit contre les coupables ; elle étoit exercée alors non-seulement sur les soldats , mais sur le peuple entier , tout infortuné qu'il plaîsoit au Prévôt , Maréchal , ou au Gouverneur des Provinces , ou à leurs Députés de soupçonner , pouvoit être puni comme rebelle , ou fauteur & complice de rebellion. Le Lord Bacon dit qu'on avoit accordé une faveur au Comte d'Essex , en lui faisant son procès selon le Droit Coutumier ; & que le cas exigeoit la sévérité de la Loi Martiale (a). Nous avons vû la Reine Marie donner des exemples de cette rigueur , pour défendre les intérêts de l'orthodoxie. Il reste une lettre de la Reine Elisabeth au Comte de Suffex après que la révolte des Provinces du Nord fut apaisée , dans laquelle cette Princesse le réprimande vivement , de ce qu'elle n'avoit pas entendu dire qu'il eût fait aucune exécution en vertu de la Loi Martiale (b). Le Roi d'Angleterre ne bornoit pas toujours l'exercice de cette Loi au tems de révolte ou de guerre. En 1552 , lorsqu'il n'y avoit ni révolte , ni soulèvement , le Roi Edouard accorda une Commission de Loi Martiale ; & autorisa les Commissaires à l'exécuter *comme ils jugeroient le plus à propos & le plus nécessaire* (c). La Reine Elisabeth ne fut pas moins prodigue de l'usage de la Loi Martiale. En 1573. Peter Burchet , Puritain entoufiaste , persuadé qu'il étoit permis , & même méritoire de tuer quiconque combattoit la vérité de l'Evangile , courut dans les rues & blessa Hawkins , fameux Capitaine de Vaisseau , qu'il prit pour Hatton , favori de la Reine. Cette Princesse fut si irritée de cet attentat , qu'elle ordonna qu'il fût puni sur le champ par la Loi Martiale ; quelques-uns de ses Ministres les plus prudens , lui ayant représenté que cette Loi ne devoit être tenue en vigueur que dans les tems de troubles , elle révoqua son ordre , & consentit à ce que Burchet fût jugé sur le Droit Coutumier (d). Mais elle ne continua pas d'être si réservée en exerçant son autorité. Nous

(a) Vol. iv. p. 510.

(b) Manuscrit du Lord Royston ; papiers d'Office.

(c) Mémoires Ecclésiastiques de Stry-

pe, Vol. 11. p. 373. 458. 459.

(d) Camden, p. 449. Strype, Vol. 11, p. 288.

avons encore une proclamation d'Elisabeth, où cette Princesse ordonne que l'on suive la Loi Martiale contre tous ceux qui introduiroient dans le Royaume des Bulles, ou même des Livres défendus, & des Pamphlets (a). Cette proclamation garantissoit aussi les Gouverneurs d'être inquiétés sur les peines arbitraires qu'ils infligeroient aux refractaires, *quelque Loi, Statut, ou Règlement qui pût s'y trouver contraire*. Nous avons un autre acte de son autorité encore plus extraordinaire. Les rues de Londres étoient infestées de vagabonds & de libertins. Le Lord Maire avoit fait tous ses efforts pour réprimer les désordres qu'ils y occasionnoient : la Chambre Etoilée avoit aussi sévi contr'eux : mais la Reine, voyant que ces remèdes étoient infructueux, remit la Loi Martiale en vigueur, & donna une Commission de Prévôt Maréchal à Sir Thomas Wilford, » portant pouvoir, & lui ordonnant à la » première dénonciation, faite par les Juges de paix de Lon- » dres ou des Provinces voisines, de ces perturbateurs du re- » pos public, dignes d'être exécutés promptement par la Loi » Martiale, de les attaquer & de se saisir de leurs personnes ; » &, en présence desdits Juges, conformément à la Justice de » la Loi Martiale, de les faire exécuter publiquement à des » gibets, près des lieux où ces gens rebelles & sans aveu » seroient trouvés avoir commis leurs désordres (b). Je crois qu'il seroit difficile de produire un autre exemple d'un tel acte d'autorité, en aucun pays plus voisin que la Moscovie.

La Chambre Etoilée, la Haute Commission, & la Cour Martiale, quoique Jurisdctions arbitraires, observoient cependant quelques formes de procédures, & du moins rendoient des Sentences. Mais des châtimens très-sévères étoient souvent infligés, dans ces tems-là, sur le simple ordre d'un Secrétaire d'Etat, ou du Conseil-Privé (c) ; & les emprisonnemens étoient spécifiés pour les prisons & pour le tems que ces Ministres le jugeoient à propos. Dans les tems de troubles, toutes les prisons étoient remplies de prisonniers d'E-

(a) Strype, Vol. III. p. 570.

(b) Rymer, Tome XVI. p. 279.

(c) En 1588, le Lord Maire fit met-

tre en prison plusieurs citoyens pour avoir refusé de contribuer à l'emprunt qu'on leur demandoit. Mürden, p. 632.

tat. On jettoit quelquefois au cachot ces malheureuses victimes des défiances publiques ; on les chargeoit de chaînes ; on les traitoit avec inhumanité , fans qu'elles pussent avoir recours à la protection des Loix.

Cet usage étoit une manière indirecte d'employer les tortures , & on y appliquoit souvent ces infortunés sur de simples soupçons , & sans autre autorité que le bon plaisir d'un Conseiller d'Etat , ou du Conseil-Privé. Dans les marches du pays de Galles , le Conseil même étoit autorisé , par les Commissions données à ses Membres , de faire subir la question à qui bon lui sembloit (a). Rien ne prouve mieux avec quelle légereté on condamnoit aux tortures , que l'histoire rapportée par Bacon dont voici les propres termes : » La Reine » étoit fort courroucée contre Haywarde , qui avoit dédié » au Comte d'Essex l'Histoire des premières années du règne » de Henry IV. Elle regardoit cet ouvrage comme une tentative pour inspirer au peuple l'esprit de résistance & de » faction : elle dit qu'elle croyoit que cette audace tenoit de » la trahison , & me demanda si je ne pourrois pas trouver une » tournure pour que l'on poursuivît Haywarde comme coupable de ce crime : je répondis à Sa Majesté , qu'à l'égard » de l'accusation de trahison , je ne voyois aucun prétexte de » la hasarder ; mais que pour celle de félonie , il y en avoit » plusieurs. La Reine voulut savoir en quel endroit ; je lui » répliquai , que l'auteur avoit fait des larcins très-évidens ; » qu'il avoit pris une grande partie des maximes de Tacite , & qu'après les avoir traduites en Anglois , il les » avoit inférées dans son texte. Une autrefois , ayant peine » à se persuader que ce Livre fût réellement de l'Auteur , » dont il portoit le nom , & le croyant plutôt de quelque misérable Écrivain , la Reine me dit avec colère , qu'elle le » feroit mettre à la question , pour qu'il avouât qui étoit celui dont il avoit emprunté la main. Non , Madame , répondis-je à Sa Majesté , Haywarde est un Docteur , ce n'est pas sa personne qu'il faut mettre à la torture ; c'est son style ; qu'on lui donne des plumes , de l'encre , du papier &

(a) Haynes , p. 196.

» des livres ; qu'on lui enjoigne de continuer cette Histoire , &
 » j'entreprendrai de juger, en comparant les stiles , s'il est ou
 » n'est pas l'Auteur de cet ouvrage. (a). » Ainsi, sans l'humani-
 » té de Bacon , ou plutôt son esprit ; cet Auteur , homme de
 » Lettres , auroit été appliqué à la question , pour une chose
 » fort innocente en elle-même. Son crime véritable étoit d'a-
 » voir dédié son Livre au Comte d'Essex , le protecteur géné-
 » reux des Savans , dans un tems où ce Seigneur étoit dis-
 » gracié.

La menace d'Elisabeth de faire poursuivre & condamner Haywarde pour trahison , auroit été réalisée sans difficulté , quoique son ouvrage n'eût pas donné prise contre lui. Dans un tems où les peuples frappés de terreur , croyoient toujours voir l'épée royale suspendue sur leur tête , aucun Juré n'auroit osé absoudre un homme que la Cour avoit résolu de condamner. La pratique de ne pas confronter les témoins avec les accusés auroit aussi laissé aux gens du Roi les plus dangereux avantages sur lui. On ne trouve en effet pas un exemple , pendant tous ces régnés , que le Souverain , ou les Ministres ayent eu le dessous dans ces sortes de procédures. Les timides Jurés , & les Magistrats , qui ne tenoient tous leurs Charges que momentanément & sous le bon plaisir du Roi , ne manquoient jamais de seconder les intentions de la Cour.

Le pouvoir de presser , & d'obliger quelqu'un d'accepter des Charges ou des Emplois , étoit une autre prérogative totalement contraire à la liberté. Osborne rapporte ainsi la manière dont Elisabeth exerçoit cette prérogative. » Dans le
 » cas , dit-il , où elle craignoit que quelqu'un ne contrariât ses
 » mesures , elle le prévenoit à propos , en lui donnant quel-
 » qu'emploi onéreux au dehors , ou en l'occupant dans l'in-
 » térieur du Royaume aux fonctions qu'elle connoissoit les
 » moins agréables au peuple : cette méthode étoit fort dif-
 » férente d'une fausse maxime adoptée depuis , avec un suc-
 » cès encore plus odieux , par des Princes , persuadés qu'il y a
 » plus d'économie à gagner ses ennemis en les achetant , qu'à

(b) Cabbala , p. 81.

récompenser ses amis (a). La conduite qu'à cet égard Osborne reproche aux deux successeurs immédiats d'Elisabeth, leur étoit dictée en partie par les embarras de leur situation, & en partie par la douceur de leur caractère. On imagine aisément que le pouvoir de forcer toute personne à exercer un emploi contre son gré, entraînoit souvent des abus ; que les Officiers préposés à cet effet extorquoient de l'argent de ceux qui vouloient se soustraire à cette contrainte (b).

Le Gouvernement d'Angleterre ressembloit alors en quelque sorte à ce qu'est aujourd'hui celui de Turquie : le Souverain pouvoit tout, excepté imposer des taxes : dans l'un & l'autre pays cette exception, n'étant soutenue par aucun autre privilège, paroît plutôt préjudiciable, qu'avantageuse au peuple. En Turquie elle oblige le Sultan à tolérer les vexations des Bachas & des Gouverneurs de Provinces, pour tirer ensuite des présens de leur part, ou confisquer leurs biens à son profit. En Angleterre elle engagea la Reine à établir des monopoles, & à gêner, par des privilèges exclusifs, plusieurs branches de commerce ; expédient si pernicieux, que s'il eût subsisté pendant un plus grand nombre d'années, l'Angleterre, ce centre des richesses, du commerce & des arts, seroit aussi dépourvûe d'industrie à présent que Maroc, ou la côte de Barbarie.

Nous observerons de plus que le précieux droit qu'avoit le peuple de régler les impôts, précieux en ce qu'il devint ensuite le moyen par lequel le Parlement obtint tant d'autres libertés, fut souvent éludé d'une manière indirecte, pendant le règne d'Elisabeth & de ses successeurs. Elle exigea fréquemment des emprunts de ses sujets : imposition arbitraire & inégale dont chaque particulier étoit extrêmement lésé : car, lorsque cet argent étoit rendu avec exactitude, ce qui arrivoit rarement (c), il coûtoit toujours une perte réelle aux Prêteurs, en ce qu'il restoit entre les mains du Prince sans rapporter d'intérêts.

On nous a conservé une proposition faite par le Lord Bur-

(a) Page 392.

(b) Murden, p. 181.

(c) Haynes, p. 518. 519.

leigh, de lever un emprunt général sur le peuple, équivalent à un subside; projet qui auroit rendu la distribution du fardeau plus égale, mais qui n'étoit toujours qu'une taxe imposée sans le consentement du Parlement, & déguisée sous un autre nom. On remarquera que ce projet, proposé par le sage Ministre sans aucune nécessité apparente, est le même que Henry VIII. avoit tenté de faire réussir; & celui que Charles I., irrité des mauvais procédés de son Parlement, & réduit aux dernières extrémités, osa exécuter, au grand mécontentement de la Nation.

La demande de la *bénévolence* ou don gratuit étoit une autre invention de ces tems-là, pour taxer le peuple. Cette pratique étoit si peu regardée alors comme irrégulière, qu'en 1585, les Communes offrirent une *bénévolence* à la Reine, qu'elle refusa généreusement, n'ayant pas besoin d'argent dans ce moment (a). La Reine Marie augmenta aussi, par un ordre du Conseil, quelques branches des droits de la Douanne; sa sœur imita son exemple (b). Il y eut aussi une espèce de taxe imposée au profit de la Marine du tems de la fameuse invasion d'Espagne. Plusieurs Ports furent sommés d'équiper à leurs frais un certain nombre de Vaisseaux; & telle étoit alors le zèle du Peuple pour la défense commune, que la plupart de ces Villes, & surtout Londres, armerent le double du nombre de Vaisseaux qu'on leur avoit demandé (c). Lorsque l'on fit des levées pour envoyer des troupes en Irlande, en France, & dans les Pays-Bas, la Reine obligea les Provinces à lever des Soldats à leurs frais, à les armer, à les habiller & à les conduire aux Ports où ils devoient s'embarquer. L'usage étoit établi alors que Sa Majesté reçût des étrennes de la haute Noblesse & des Gentilshommes les plus distingués (d).

La pourvoyerie étoit une autre manière de taxe inégale, arbitraire & oppressive, insensiblement tout le Royaume se sentit accablé du poids de cette imposition. On regarda comme une grande faveur accordée à Oxford & à Cambridge que défense fût faite aux pourvoyeurs de prendre aucunes

(a) D'Ewes, p. 494.

(b) Bacon, Vol. IV. p. 362.

(c) Monson, p. 267.

(d) Mémoires de Strype, Vol. I. p. 137.

denrées , à cinq milles à la ronde de ces Universités. La Reine approvisionna sa Flotte à la faveur de cette prérogative pendant les premières années de son gouvernement (a).

La garde noble étoit , de tous les impôts exigés en vertu de cette prérogative , le plus régulier , & le plus légal : cependant il devenoit un joug très-aflujettissant & très-à charge aux grandes maisons. Lorsque leurs biens tomboient à des filles au défaut d'enfant mâle , le souverain obligeoit cette héritière à recevoir l'époux qu'il lui choisissoit. Soit que l'héritier fut mâle ou femelle , la Couronne jouissoit des revenus de la succession pendant toute la minorité. Donner une riche tutelle , étoit un moyen de récompenser un courtisan , ou un favori.

Les expédiens que le pouvoir arbitraire inventoit pour extorquer l'argent du peuple , étoient inépuisables ; pendant que le peuple croyoit avoir bien assuré ses possessions , en ne laissant pas à la Couronne le droit d'imposer des taxes. Strype a conservé un discours du Lord Burleigh à la Reine & au Conseil , qui contient des particularités assez extraordinaires (b). Burleigh propose d'ériger une Cour pour procéder à la correction de tous les abus , & de donner aux Commissaires , qui la composeroient , une autorité sur tout le Royaume , semblable à celle de l'inquisition. Il rapporte l'exemple du sage ayeul d'Elisabeth , Henry VII. qui avoit augmenté considérablement ses revenus par ce moyen ; il recommande » que cette cour procède aussi-bien selon les formalités ordinaires des loix , que selon les volontés de la Reine , & le » pouvoir absolu d'où toutes les loix sont émanées. » En un mot il attend de cette institution un plus grand avantage pour le trésor Royal , que Henry VIII. n'en avoit tiré de la suppression des Abbayes & de la confiscation de tous les revenus Ecclésiastiques. Le projet du Lord Burleigh n'a pas besoin de commentaires. Il faut que la forme du gouvernement soit excessivement despotique dans un état où le plus habile & le meilleur des Ministres ose faire une semblable proposition au Souverain.

(a) Camden, p. 388.

(b) Annales, Vol. IV. p. 234. & seq.

L'embargo sur les Marchandises ou, autrement dit, l'ouverture & la fermeture des Ports, étoit un autre ressort de l'autorité par lequel les Monarques Anglois tiroient de l'argent de leurs sujets. Nous en avons vu des exemples sous le règne de Marie. Elisabeth, avant son couronnement, fit expédier l'ordre à la Douane d'empêcher la vente de toutes les soyes cramoisies qui étoient entrées dans le Royaume, jusqu'à ce que la Cour en fût fournie (a). Elle s'attendoit sans doute à mettre les Marchands à contribution en leur imposant cette contrainte.

Le Parlement prétendoit au droit de promulguer les loix aussi-bien qu'à celui d'accorder les subsides; mais, dans ces tems-là il n'exerçoit pas plus aisément l'un que l'autre. La Reine lui défendoit expressément de se mêler & des matières d'état, & des causes Ecclésiastiques; & elle envoyoit ouvertement en prison les membres qui osoient franchir les bornes que sa volonté suprême leur avoit marquées à cet égard. Il se tint peu de Parlemens pendant le règne de cette Princesse, où elle ne donnât quelques exemples de cette conduite absolue.

La puissance législative du Parlement n'étoit qu'une chimère, tant que l'on reconnoissoit universellement dans le souverain le droit de dispenser de la Loi, & par conséquent de la rendre sans effet. L'usage de cette prérogative étoit aussi une manière oblique dont on se servoit pour établir des monopoles. Lorsque les statuts du Parlement assujétissoient quelque manufacture, à de certaines restrictions, le Souverain en exemptant une personne d'observer ces statuts, lui donnoit en effet le privilège exclusif de cette marchandise (b). Il n'y avoit rien alors de plus à charge au peuple, & dont il se plaignît plus unanimement que cet abus fréquent de soustraire qui l'on vouloit aux loix Pénales (c).

Dans le fait, c'étoit la Couronne qui possédoit vraiment le pouvoir législatif, par le moyen des proclamations qui s'étendoient sur les sujets les plus importants, & que la Chambre

(a) Strype, Vol. I. p. 27.

(b) Rymer, Tome XV. p. 756. D'E-

wes, p. 645.

(c) Murden, p. 325.

étoilée prenoit le soin de faire exécuter plus rigoureusement que les loix mêmes. Les objets de ces proclamations étoient quelques fois très-ridicules. La Reine Elisabeth, par exemple, avoit pris en aversion l'odeur de la Guede (a), & elle rendit un Edit pour défendre de cultiver cette plante utile (b). Les longues épées & les larges fraises, alors à la mode, lui déplurent aussi; elle envoya ses Officiers briser les unes & rogner les autres chez tous ceux qui excédoient à cet égard une certaine mesure prescrite (c). Cet acte d'autorité ressemble en quelque sorte à la méthode dont le Czar Pierre se servit dans la suite pour faire quitter la barbe à ses sujets.

Les réglemens faits contre les fanatiques, qui se mêloient de prophétiser, étoient fondés sur de meilleures raisons; mais ils prouvoient toujours l'étendue sans bornes de la prérogative d'Elisabeth. Deux ou trois personnes ne pouvoient s'assembler pour lire l'Ecriture-Sainte, ou pour conférer sur des matieres de religion sans sa permission.

Il y avoit encore d'autres branches de cette prérogative, totalement incompatibles avec une liberté exacte & régulière dont elles empêchoient que les peuples pussent jouir. Personne du corps de la Noblesse n'osoit se marier sans l'agrément du Souverain; la Reine Elisabeth retint long-tems le Comte de Southampton en prison, parcequ'il avoit épousé secrètement la cousine du Comte d'Essex (d). Qui que ce fût ne pouvoit voyager sans le consentement du Prince; & Sir William Evers souffrit une persécution fort dure pour avoir pris la licence d'aller voir furtivement le Roi d'Ecosse (e).

Dans la treizième année du règne d'Elisabeth, le Parlement donna de grands éloges à cette Princesse, sur ce qu'elle n'imitoit pas l'usage, familier à ses prédécesseurs, d'interrompre le cours de la justice par des ordres particuliers (f).

(a) Plante qui sert à la teinture.

(b) Townsend dans son Journal, p. 250.
Annales de Stowe.

(c) Journal de Townsend, p. 250.
Annales de Stowe. Strype, Vol. II p. 603.

(d) Mémoires de Birch, Vol. II,

p. 422.

(e) Ibid. p. 511.

(f) D'Ewes, p. 141.

En effet , il ne pouvoit y avoir un plus grand abus , ni une marque plus forte du pouvoir arbitraire que cet attentat fait aux loix ; & la Reine étoit très-louable de s'imposer elle-même un frein à cet égard ; mais il s'en faut beaucoup qu'elle persistât constamment dans cette réserve. Il reste encore dans les registres publics , plusieurs ordres émanés d'elle pour soustraire quelques personnes à toute espèce de poursuites & de procédures (a). Elle accordoit ces sursis , disoit-elle , en vertu de sa prérogative , qu'elle ne permettoit pas qu'on osât discuter.

Il est aisé de sentir que dans un pareil gouvernement ; la justice ne pouvoit avoir aucune action contre le souverain , à moins qu'il n'y consentit lui-même. Lorsque Raleigh & Forbisher firent leur expédition navale contre les Espagnols en 1592 , ils prirent une caraque , évaluée deux cens mille livres. La part de la Reine dans cette prise , ne devoit être que d'un dixième ; mais elle ne voulut pas s'en contenter sur une capture si considérable : Raleigh supplia humblement & promptement Sa Majesté de transiger à cent mille livres pour tous ses droits, ou plutôt ses exactions ; il dit que les quatre-vingt mille livres dont les propriétaires de cette caraque consentoient de faire présent à Elisabeth , étoient le don le plus fort qu'aucun Prince eût jamais reçu de ses sujets (b).

Il n'est pas étonnant que dans son administration , cette Princesse eût si peu d'égards pour la liberté nationale , puisque le Parlement lui-même la perdoit de vue quand il rédigeoit des loix. Les statuts passés contre les Papistes & les Puritains , en ordonnant de les persécuter , étoient extrêmement contraires à cet esprit de liberté ; & , en exposant une si grande multitude de gens à la tyrannie des Prêtres & des dévots outrés , on accoutumoit le peuple à l'assujettissement le plus insupportable. Conférer une suprématie sans bornes à la Reine , ou , ce qui est pis , reconnoître ce droit inhérent en elle , étoit une autre preuve de la servitude volontaire du Parlement.

(a) Rymer, Tom. XV. p. 652, 706. | (b) Strype, Vol. IV, p. 128. 129.

La loi passée dans la vingt-troisième année du règne d'Elizabeth, qui comprenoit dans le nombre des crimes capitaux toutes paroles séditieuses contre Sa Majesté, étoit encore un statut tyrannique; & l'application qu'on en fit quelquefois ne le fut pas moins. L'exemple d'Udal Ecclésiastique Puritain est extraordinaire, même dans ces tems de despotisme; cet homme avoit publié un ouvrage sous le titre de *démonstration de discipline*, dans lequel il déclamoit contre le gouvernement des Evêques. Il avoit pris toutes les précautions possibles pour garder l'anonyme; cependant on l'arrêta sur quelque soupçon, & on lui fit son procès pour cette faute. On prétendit que les Evêques faisoient partie du corps politique de la Reine; que parler contr'eux, c'étoit l'attaquer elle-même, & que, selon le statut, cette licence devenoit crime de félonie. Ce ne fut pas la seule iniquité qu'Udal essuya; les Juges ne permirent autre chose aux Jurés que de décider du fait, c'est-à-dire, s'il étoit, ou n'étoit pas l'auteur de cet ouvrage, sans examiner son intention, ou l'importance plus ou moins forte des expressions. Les Avocats du Roi ne produisirent qu'un témoin à la Cour pour prouver ce fait: ils lurent seulement la déposition de deux personnes absentes, dont l'une assuroit qu'Udal lui avoit dit qu'il étoit l'auteur de ce livre; l'autre, qu'elle avoit oui-dire la même chose à un ami d'Udal. On ne laissa point à Udal la liberté de se défendre, par aucune preuve justificative; on mit en principe qu'il n'étoit jamais permis d'en produire contre la Reine. Les Juges offrirent à l'accusé de l'admettre à serment, & le sommerent de jurer qu'il n'étoit pas l'auteur de cet ouvrage. Le refus qu'il fit de son affirmation, fut regardé comme la plus forte démonstration de son crime. Il est presque inutile d'ajouter que malgré ces iniquités multipliées, les Jurés opinèrent à la mort d'Udal; car la Reine étoit trop ardente à le poursuivre pour qu'il pût échapper (a). Il mourut en prison avant l'exécution de sa sentence.

(a) State Trials, Vol. 1. p. 144. Strype, p. 343. Vol. IV. p. 21. id. Vie de Whitgift, p. 111.

L'exemple de Penry fut, s'il est possible, encore plus rigoureux. Cet homme étoit Puritain zélé, ou plutôt Brownist (a), & il avoit écrit plusieurs Traités contre la Hierarchie dans le goût des *Martinianæ* de Martin Mar-Prélate, & quelques autres morceaux pleins de plaisanteries basses, & de satires ameres. Après être parvenu à se cacher heureusement pendant plusieurs années, Penry fut arrêté. Le statut qui sévissoit contre les paroles séditieuses, exigeoit aussi que l'accusé fût jugé dans l'espace d'un an, après avoir commis le crime; Penry ne pouvoit plus être recherché pour son livre, on lui fit donc son procès sur des papiers trouvés dans sa poche, comme s'ils avoient fait preuve du dessein de fomenter une sédition (b). Puckering, Lord Garde du Sceau, lui imputa à crime, que dans quelques-uns de ces papiers, » il eût
 « seulement reconnu dans Sa Majesté le pouvoir d'établir des
 « loix; & qu'il eût évité les termes *en usage de faire, de por-*
 « *ter, de déterminer, d'ordonner des loix*, termes qui em-
 « portent l'idée, ajoûta le Lord Chancelier, d'une autorité
 « plus absolue (c). » Penry, en conséquence de ces omissions, fut condamné à mort & exécuté.

Nous avons vu que *l'autorité absolue du Souverain*, pour nous servir de l'expression du Garde du Sceau, étoit établie sur plus de vingt branches de la prérogative, qui sont retranchées actuellement; & qui étoient, chacune en particulier, totalement incompatibles avec la liberté du sujet. Mais ce qui opéra l'esclavage du peuple, encore plus efficacement que ces branches de la prérogative, fut l'opinion dominante alors qui attribuoit au Prince une autorité si indestructible, & si despotique, qu'on la regardoit comme l'origine de toutes loix, & comme ne pouvant être resserrée par aucune. Les homelies composées pour l'usage du Clergé, & que les Ecclésiastiques avoient ordre de lire dans les Eglises tous les Dimanches, recommandoient une obéissance aveugle, sans restriction, & implicite pour le Prince, de laquelle au-

(a) Sorte d'hérétiques connus en Angleterre.

(b) Vie de Witgift par Strype, Liv. iv.

Chap. 11. Néal, Vol. i. p. 564.

(c) Strype, Vol. iv. p. 177.

cun motif, aucun prétexte ne permettoient de s'écarter si légèrement que ce pût être. On murmura beaucoup sous les régnes suivans, de ce que les Chapelains de la Cour avoient prêché ces maximes; mais il y a une grande différence entre ces sermons particuliers, & des discours publiés de l'autorité du gouvernement, avoués par le Prince, par le Conseil & promulgués comme des loix à la nation entière (a). Aussi ces principes étoient-ils si profondément gravés dans l'esprit du peuple, pendant le règne d'Elisabeth & de ses prédécesseurs, que la moindre résistance qu'on osoit leur faire, paroissoit être la plus criminelle sédition, & n'étoit même pas récompensée par cette approbation publique, qui seule donne aux patriotes, le courage de braver les dangers auxquels ils s'exposent en résistant à l'autorité tyrannique. Ce ne fut que sous les générations suivantes que le noble esprit de liberté prit racine, & s'étendit, à l'abri des absurdités mêmes du Puritanisme, devenu à la mode parmi le peuple.

Il est bon de remarquer que les principaux avantages, attribués ordinairement à la Monarchie absolue, tels qu'une plus grande régularité de Police, & une observation plus exacte des loix, ne résulteroient point du tout de l'ancien gouvernement Anglois, quoiqu'à plusieurs égards, il fût susceptible de cette dénomination. La démonstration de cette vérité est contenue dans un écrit judicieux que Strype nous a conservé (b). Un célèbre Juge de paix de Somersetshire le composa en 1596. vers la fin du règne d'Elisabeth, & lorsque l'autorité de cette Princesse peut être supposée affermie par le tems, & ses maximes d'administration consacrées par un long usage. Cet écrit renferme le récit des désordres, qui se commettoient alors dans le Comté de Sommerfet. L'auteur dit que quarante personnes y avoient été exécutées dans une année pour vols, brigandages, & autres félonies; trente-cinq marquées d'un fer chaud dans la main; trente-sept fouettées; & cent quatrevingt-trois déchargées d'accusation; que les gens absous deviendroient les plus dangereux, en ce qu'il ne leur étoit plus possible de

(a) Gifford, Ecclésiastique, fut suspendu limitée au Magistrat Civil: Néel, Vol. 2.
en 1534, pour avoir prêché l'obéissance | p. 435.

retourner au bien , parcequ'ils ne travailleroient plus , & que personne ne les prendroit à son service ; que malgré ce grand nombre d'accusations la cinquième partie des crimes qui se commettoient dans cette Province , n'étoit pas déferée à la Justice ; que la plûpart lui échapoient , par les ruses de leurs auteurs , l'indolence des Magistrats , ou la sotte modération du peuple ; que les rapines exercées par cette multitude de scelerats , de vagabonds , de fainéants étoient intolérables aux pauvres habitans de la Campagne ; & les obligeoient à veiller continuellement à la garde de leurs bergeries , de leurs paturages , de leurs bois & de leurs champs ; que les autres Provinces d'Angleterre n'étoient pas en meilleur état que celle de Somersfetshire ; & que plusieurs étoient encore plus malheureuses ; qu'il y avoit au moins trois ou quatre cens robustes vagabonds dans chacune , qui vivoient de vols & de rapines ; qui s'assembloient quelques fois en troupes de soixante hommes , & pilloient les habitans ; que si tous ces misérables étoient réunis en corps , & bien disciplinés , ils feroient en état de livrer bataille à la Reine , & d'être ses ennemis les plus à craindre ; que les Magistrats même étoient intimidés au point de n'oser sévir contre eux , qu'il y avoit des exemples de plusieurs Juges de paix , qui , après avoir condamné ces brigands ; s'étoient vûs obligés d'arrêter l'exécution de leur propre sentence , dans la crainte d'être exposés à la vengeance des complices & des scelerats.

En l'année 1575. la Reine se plaignit au Parlement de l'inexécution des loix ; elle menaça , si désormais les Magistrats n'étoient pas plus diligens , de confier son autorité à des gens peu riches & plus expéditifs , qui trouveroient un intérêt dans une distribution de justice plus exacte (a). Il paroît que cette Princesse tint parole ; car en 1601 , on porta de grandes plaintes au Parlement des concussions des Juges de paix : un des Membres dit que ce Magistrat étoit un animal vorace , qui , pour une demi-douzaine de poulets , dispenseroit d'observer do ze Loix Pénales (b) Il n'est pas aisé de rendre raison d'un pareil relâchement d'administra-

(a) D'Ewes ; p. 234.

(b) Ibid ; p. 661. 664.

tion & de Police , sous un règne aussi vigoureux que celui d'Elisabeth. La médiocrité des revenus de la Couronne est la cause la plus vraisemblable que l'on puisse lui prêter. La Reine n'étoit pas en état d'intéresser un grand nombre de gens à la seconder , pour faire exécuter les Loix.

En total , les Anglois ne peuvent tirer de l'exemple de leurs ancêtres aucune raison de se passionner pour l'image de la Monarchie absolue ; encore moins de préférer l'autorité despotique du Prince , & ses prérogatives sans bornes , à cette liberté noble , cette douce égalité , cette sécurité précieuse , qui nous élèvent actuellement au-dessus de toutes les Nations de l'Univers. Ce qu'on peut dire de plus , en faveur du Gouvernement ancien , & peut-être avec vérité , c'est que l'autorité du Prince , quoiqu'elle n'eût réellement aucune barrière , n'étoit exercée qu'à la manière Européenne , & ne se mêloit pas de toutes les parties de l'administration ; que les abus de cette impérieuse prérogative n'étoient pas assez fréquens pour rendre toute propriété sensiblement mal assurée , ou pour réduire le peuple à une servitude complète ; que l'extinction des factions , la célérité des opérations du Gouvernement , la promptitude avec laquelle il pouvoit prendre des mesures pour l'attaque ou pour la défense , faisoient compensation en quelque sorte avec le défaut d'une liberté légale & déterminée ; que le Prince , n'ayant jamais d'armée de mercenaires à ses ordres , il lui restoit , pour ainsi dire , un frein tacite , qui maintenoit le Gouvernement dans le point juste auquel les peuples avoient été accoutumés ; que cette situation de l'Angleterre étoit réellement plus loin alors du despotisme de l'Orient , quoiqu'elle parût en approcher davantage , que ne l'est aujourd'hui le Gouvernement de ce Royaume , où , malgré les Loix multipliées pour la sûreté des peuples , ils sont totalement dépouillés , désarmés & sans défense.

Nous terminerons ce Volume par un détail succinct des revenus , des forces militaires , du commerce , des arts & des sciences pendant ce période de tems.

L'économie de la Reine Elisabeth étoit singulièrement sou-

tenue, & même, en quelques occasions, sembloit toucher à l'avarice. La plus petite dépense, si elle pouvoit être épargnée, paroissoit un objet considérable aux yeux de cette Princesse. Dans le cours des affaires les plus délicates, les frais d'un exprès, n'étoient pas au-dessous de son attention (a). Elle fut également vigilante à se procurer les plus petits profits, & eut même recours à des moyens de remplir ses coffres, qu'on pourra trouver extraordinaires. Elle tint le siège d'Elly vacant pendant dix-neuf ans, pour jouir des revenus de cet Evêché (b). Elle étoit dans l'usage, lorsqu'elle nommoit un Evêque, de saisir cette circonstance, pour démembler quelques Fermes dépendantes de l'Evêché qu'elle donnoit (c). Cependant la preuve qu'il n'entroit point, ou qu'il n'entroit gueres d'avarice dans son caractère, résulte de ce qu'elle n'a point thésaurisé, & de ce qu'elle refusoit même des subsides de son Parlement, lorsqu'elle n'en avoit pas un besoin indispensable. Il ne faut pourtant pas conclure, sur cette observation, que son économie eût pour principe un amour tendre pour son peuple : elle le chargea du poids des monopoles & des privilèges exclusifs, infiniment plus onéreux pour lui que les taxes les plus fortes, levées d'une façon légale & régulière. La source réelle de sa conduite économe étoit le désir de l'indépendance, & le soin de conserver le fier ascendant qu'elle s'étoit acquis, & qu'elle auroit crû exposer, si elle avoit eu recours fréquemment aux secours Parlementaires. En conséquence de ce motif, la Reine, quoiqu'engagée à des guerres successives & inévitables, jugea plus prudent d'aliéner, de dévaster les Domaines de la Couronne (d), que de mandier les subsides les plus médiocres aux Communes. Comme elle vivoit dans le célibat, & qu'elle n'avoit point de postérité, pourvû qu'elle pût fournir sa carrière, elle s'embarassoit peu que ce fût aux dépens de ses Successeurs. Aussi sa politique, jointe à d'autres accidens, les réduisit-elle à la plus extrême indigence.

(a) Négociations de Birch, p. 21.

(b) Strype, Vol. IV. p. 351.

(c) Ibid p. 215.

(d) Rymet, Tome XVI. p. 141. D'Ewes, p. 151. 457. 525. 629. Bacon, Vol. IV. p. 363.

Le faste de la Cour faisoit dans ces tems-là une grande partie des charges publiques ; Elisabeth ne s'étant point mariée, & n'ayant le goût de la dépense & du luxe que pour la parure, elle se trouva en état d'entreprendre de grandes choses avec un revenu très-modique. On prétend qu'elle paya quatre millions de dettes laissées par son pere, son frere & sa sœur ; cette somme étoit immense alors (a). A la mort d'Elisabeth, il lui étoit dû par les Etats Généraux environ huit cens mille livres ; & quatre cens cinquante mille par le Roi de France (b). Quoique ce Monarque fut extrêmement économe aussi ; & qu'après la paix de Vervins, il eût amassé des trésors considérables, les plus pressantes sollicitations de la Reine, ne purent obtenir qu'il la remboursât d'un argent qu'elle lui avoit si généreusement prêté lorsqu'il s'étoit trouvé dans ses plus grands embarras. Un à compte de vingt mille écus, & un autre de cinquante mille, furent tout ce qu'elle en reçut, malgré ses représentations véhémentes sur le besoin d'argent où les troubles d'Irlande la réduisoient (c). Les guerres d'Espagne coûtèrent à Elisabeth, dans l'espace de 1589 à 1593, un million trois cens mille livres ; sans compter le double subside accordé par le Parlement, qui se montoit à deux cens quatre-vingt mille (d). En 1599, elle déboursa en six mois, pour l'armée d'Irlande, 600 mille livres (e). Sir Robert Cecil assure qu'en dix ans, les affaires de ce Royaume lui consommèrent trois millions quatre cens mille livres (f). Lorsque le Comte d'Essex partit pour y aller commander, la Reine fit présent à ce Seigneur de trente mille livres (g). Le Lord Burleigh porte les bienfaits que ce favori reçut d'Elisabeth, à trois cens mille livres : preuve incontestable de l'excès de son attachement pour lui ; ce qui fit dire commu-

(a) D'Ewes, p. 473. Il me paroît impossible de concilier ce calcul des dettes publiques avec celui de Strype, Mem. Eccles. Vol. 11. p. 344. qui ne fait monter les dettes de la Couronne en 1553, qu'à 300000 livres. J'avoue que cette somme paroît beaucoup plus vraisemblable. Tout le revenu d'Elisabeth n'au-

roit pû payer quatre millions en dix ans.

(b) Winwood, Vol. 1. p. 29. 54.

(c) Ibid. p. 117. 395.

(d) D'Ewes, p. 483.

(e) Camden, p. 167.

(f) Appendix à l'apologie du Comte d'Essex.

(g) Mémoires de Birch, Vol. 11.

nément pendant ce règne, que la Reine payoit avec prodigalité, & qu'elle récompensoit avec économie (a).

Il est difficile de supputer exactement le revenu ordinaire de la Reine ; mais il étoit certainement fort au-dessous de cinq cens mille livres par an. Dans l'année 1590, elle fit monter à quinze mille livres la Douane, qui auparavant n'étoit qu'à quatorze mille. Cette Princesse contraignit même Sir Thomas Shmith, qui en avoit été le Fermier, de lui rendre une partie du bénéfice qu'il y avoit fait (b). Ce fut un certain Caermaden qui suggéra cette augmentation de revenu, à laquelle Burleigh, Leicester, & Walsingham s'opposèrent fortement. Mais la volonté constante de la Reine l'emporta sur leurs représentations. Les grandes entreprises que fit Elisabeth avec des finances si médiocres, & si peu de secours de la part de son peuple, démontrent quels sont les excellens effets de l'habileté & de l'économie. Elisabeth ne reçut du Parlement, pendant tout le cours de son règne, que vingt subsides, & trente-neuf quinzièmes. Il n'est pas aisé de calculer avec précision le montant de ces subsides, parcequ'ils diminuoient continuellement. A la fin de son règne, un subside n'étoit plus que de quatre-vingt mille livres (c), au lieu qu'au commencement il avoit été de cent vingt mille. Si nous supposons que le total de ces contributions nationales a pû aller, pendant un règne de quarante-cinq ans, à la somme de trois millions, nous les apprécierons probablement fort au-delà de ce qu'elles furent. Cette somme ne produiroit cependant, année commune, que soixante-six mille, six cens soixante-six livres. Il est surprenant que les demandes de la Reine, étant si modérées, & ses dépenses réglées avec tant de sagesse, elle trouvât quelques difficultés à tirer des subsides de son Parlement ; ou qu'elle fût réduite à vendre les terres de la Couronne. Mais tel étoit alors l'extrême, j'ai presque dit, l'absurde économie

(a) Regalia de Nanton, chap. 1.

(b) Camden, p. 558. Ce récit de Camden ne peut gueres s'accorder à l'état de la Douane au commencement du règne

suivant, tel qu'il paroît être dans le Journal des Communes. Voyez l'Histoire de la Grande Bretagne, Vol. 1. chap. 1.

(c) D'Ewes, p. 630.

de cette Assemblée. Les Communes ne connoissoient rien d'aussi précieux que leur argent. Les Membres de cette Chambre n'avoient aucune liaison avec la Cour ; chacun d'eux n'attachoit d'autre importance à la place de représentant, qui lui étoit confiée que celle de restreindre les demandes du Souverain, & de lui accorder le moins de secours qu'il étoit possible. D'un autre côté, le Souverain n'avoit d'autre idée du Parlement, que celle d'un moyen d'avoir des subsides. La Reine Elisabeth se faisoit même un mérite vis-à-vis de son peuple de ce qu'elle convoquoit rarement ces Assemblées (a) ; on n'en attendoit aucun remède aux maux publics ; & elles étoient supposées n'avoir d'autres fonctions que celles d'imposer des taxes.

Avant le règne d'Elisabeth, les Rois d'Angleterre avoient toujours eu recours à la Ville d'Anvers lorsqu'ils avoient besoin de faire quelque emprunt volontaire ; leur crédit y étoit si mal établi, qu'indépendamment de l'intérêt très-fort de dix ou douze pour cent qu'elle exigeoit d'eux, ils étoient encore obligés de fournir le cautionnement de la Ville de Londres. Sir Thomas Gresham, ce Commerçant habile & hardi, l'un des principaux ornemens de ce règne, engagea les Marchands *adventurers* à prêter à la Reine. Comme cet argent fut exactement rendu, le crédit de cette Princesse s'établit peu à peu dans la cité, de manière qu'elle secoua l'espèce de dépendance où ses prédécesseurs s'étoient réduits vis-à-vis des étrangers sur cet objet (b).

En 1559, Elisabeth se servit du ministère de Gresham pour emprunter à Anvers la somme de deux cens mille livres, afin de pouvoir réformer le titre des Monnoyes, qui étoit alors extrêmement bas (c). Elle avoit eu elle-même des principes de politique assés faux à cet égard pour altérer les espèces en divisant la livre d'argent en soixante & deux Shellings, au lieu de soixante qui étoit l'ancien titre. Ce fut la dernière fois que l'on tenta d'altérer les Monnoyes d'Angleterre.

(a) Strype, Vol. iv. p. 124.

(b) Description de Londres par Stowe, Liv. 1. p. 286.

(c) Manuscrit. Les Papiers d'Office, par le Lord Royston, p. 295.

La Reine Elisabeth, persuadée que la sûreté de son Royaume dépendoit beaucoup de l'Etat de sa Marine, désiroit d'encourager le Commerce & la Navigation : mais, comme les monopoles, qu'elle autorisoit, éteignoient toute espèce d'industrie domestique, chose plus utile que le Commerce étranger, & dont elle est même le fondement, le plan de la conduite de cette Princesse étoit en général peu propre à favoriser ses vues à cet égard, & moins encore à augmenter les richesses de son peuple. Les compagnies privilégiées exclusivement mettoient aussi des entraves au Commerce étranger. Cependant, malgré tous ces motifs de découragement, l'émulation des entreprises navales fut alors l'esprit dominant. Indépendamment des expéditions militaires que l'on fit contre l'Espagne, on tenta diverses découvertes ; & plusieurs nouvelles branches de Commerce furent établies entre l'étranger & les Anglois. Sir Martin Forbisher se hazarda trois fois infructueusement de chercher le passage du Nord Ouest : Davis, loin d'être découragé par l'exemple de ce mauvais succès, alla découvrir le détroit qui porte son nom. Ce fut en 1600, que la Reine accorda les premières Lettres Patentes à la Compagnie des Indes Orientales : les fonds de cette Compagnie étoient de soixante & douze mille livres ; elle mit à la voile quatre Vaisseaux, dont elle donna le commandement à James Lancaster, pour établir cette nouvelle branche de commerce. L'entreprise fut heureuse ; & les Vaisseaux, revenant avec une riche cargaison, encouragerent la Compagnie à continuer de suivre ses vues.

La communication avec la Moscovie avoit été ouverte sous le règne de Marie par la découverte du passage à Archangel ; mais le Commerce avec ce pays n'eut une grande étendue que vers l'année 1569. La Reine Elisabeth obtint des Patentes du Czar qui accordoient aux Anglois le privilège exclusif de tout le Commerce avec la Moscovie (a). Ce Czar, appelé Jean Basilides, tyran furieux, soupçonnant continuellement ses sujets du dessein de se révolter stipula, qu'à tout événement l'Angleterre lui donneroit une retraite & de l'appui.

(a) Camden, p. 408.

Pour s'assurer encore mieux cette ressource, il se proposa d'épouser une Angloise, & la Reine comptoit lui envoyer la Lady Hastings, fille du Comte de Huntingdon : mais lorsque cette Dame fut quelles étoient les mœurs féroces de ce pays, elle refusa sagement un Empire qui pouvoit lui coûter son repos & peut-être la vie (a).

Les Anglois, encouragés par les privilèges qu'ils avoient obtenus de Basilides, risquerent de pénétrer plus avant dans ses Etats, qu'aucun Européen n'avoit encore fait. Ils transporterent leurs marchandises par la rivière de Dwina dans des espèces de canots construits d'un seul arbre creusé qu'ils remorquerent à force de rames jusqu'à Walogda. De là ils les transporterent par terre en sept jours à Yeraflaw, d'où ils descendirent la Volga jusqu'à Astracan. Ils construisirent des Vaisseaux dans cette Ville ; ensuite ils traverserent la Mer Caspienne, & distribuerent leurs marchandises en Perse. Mais cette tentative fut si contrariée par divers événemens qu'on ne la réitéra jamais (b).

Après la mort de Jean Basilides, son fils Theodore révoqua les privilèges exclusifs de Commerce dont les Anglois jouissoient dans ses Etats. Lorsqu'Elisabeth se plaignit de ce changement, il répondit aux Ministres de cette Princesse, que les Souverains devoient mettre une égale impartialité dans ce qui se passoit entre leurs sujets & entre les étrangers ; qu'il n'étoit pas juste de convertir le Commerce, rendu commun par les loix des nations, en un monopole au profit d'un petit nombre de particuliers, cette réponse prouve que ce Monarque tout barbare qu'il étoit avoit cependant des notions plus justes du Commerce que la célèbre Elisabeth même. Theodore accorda néanmoins quelques préférences aux Anglois, en faveur de ce qu'ils avoient les premiers ouvert la communication entre son pays & l'Europe.

Le Commerce avec la Turquie commença en 1583, & fut immédiatement après concentré par la Reine Elisabeth entre les mains d'une compagnie. Avant ce tems, le Grand Seigneur avoit toujours regardé l'Angleterre comme une

(a) Ibid. p. 493.

(b) Ibid. p. 493.

Province de France (a) ; mais , lorsqu'il fut qu'elles étoient la puissance & la réputation d'Elisabeth , il fit un accueil favorable aux Anglois , & leur donna même des privilèges plus étendus qu'il n'en avoit donné aux François.

Les Marchands des Villes anféatiques se plaignirent amèrement , dans le commencement du règne d'Elisabeth , du traitement qu'ils avoient reçu d'Edouard & de la Reine Marie. Elisabeth répondit très-prudemment que son intention étoit de ne rien innover , & de les protéger toujours dans les privilèges & les immunités dont elle les trouvoit en possession. Cette réponse ne les ayant pas satisfaits , on suspendit leur commerce pour un tems , au grand avantage des Anglois qui essayèrent alors , ce qu'ils pouvoient faire eux-mêmes pour étendre le leur. En effet ils s'emparèrent de tout le débit des marchandises ; ils y appercurent tant de bénéfice , que leur industrie en fut aiguillée ; ils se partagerent en deux corps , l'un pour résider constamment dans un lieu , l'autre pour aller tenter la fortune dans les Villes & les Etats du dehors avec des draps & d'autres marchandises fabriquées. Les succès de ces nouveaux *adventurers* inspirèrent une jalousie si furieuse aux Villes anféatiques qu'elles mirent en usage tout ce qu'un peuple mécontent pouvoit inventer pour décrier par tout les Marchands Anglois. Elles y réussirent au point d'obtenir un Edit imperial par lequel tout Commerce étoit défendu dans l'Empire aux Marchands Anglois : la Reine s'en vengea en retenant par représailles soixante Vaisseaux de ces Villes irritées , qui avoient été saisis dans la riviere de Lisbonne chargés de marchandises de contrebande des Espagnols. Elisabeth avoit eu d'abord l'intention de rendre les Vaisseaux , par le désir d'accommoder tout différent avec ces Villes commerçantes. Mais , lorsqu'elle apprit qu'on avoit tenu une assemblée générale à Lubec , pour concerter les moyens de ruiner le Commerce Anglois , elle confisqua ces Vaisseaux & leur Cargaison. On n'en relâcha que deux pour aller porter cette nouvelle chés eux , & pour assurer ces Etats du Souverain mépris qu'Elisabeth avoit de leurs procédés (b).

(a) Mém. de Birch , Vol. 1. p. 36. (b) La vie des Amiraux , Vol. 1. p. 470.

Lorsque Henry VIII, voulut équiper une Flotte, il fut obligé de louer des Vaisseaux de Hambourg, de Lubec, de Dantzick, de Gênes, & de Venise: mais Elifabeth avoit mis les choses sur un tel pied dès le commencement de son règne qu'elle s'étoit formé une Marine, ou en construisant des Vaisseaux à ses frais, ou en encourageant les Commerçans à en construire d'assés gros pour être convertis en Vaisseaux de guerre à la premiere occasion (a). En 1582, le nombre des Matelots Anglois se montoit à quatorze mille deux cens quatrevingt-quinze (b); & celui des Vaisseaux à douze cens trente-deux, dont seulement deux cens soixante & dix étoient au-dessus de dix-huit tonneaux. Monson calcule que, malgré la décadence de la navigation pendant les premiers tems de Jacques I, produite par la pratique des Marchands qui portoient leur commerce dans le fond des pays étrangers (c), le nombre des Matelots étoit cependant triplé en 1640, en Angleterre (d).

La Marine que la Reine laissa à sa mort paroît considérable lorsque l'on considère seulement le nombre des Vaisseaux, qui étoit de quarante-deux. Mais, lorsqu'on réfléchit que pas un de ces Vaisseaux ne passoit la portée de quarante canons, qu'il n'y en avoit que quatre qui fussent de cette force, deux de mille tonneaux, vingt-trois au-dessous de cinq cens, quelques-uns de cinquante, & même plusieurs de vingt, que le total des canons appartenant à la Flotte n'excédoit pas sept cens soixante & quatorze (e), on ne peut avoir qu'une idée dédaigneuse de la Marine Angloise d'alors, en comparaison de la force où elle est parvenue aujourd'hui. Dans l'année 1588, il n'y avoit pas plus de cinq Vaisseaux équipés par des Gentilshommes & par les habitans des Ports de Mer, qui passassent deux cens tonneaux (f).

En 1599, on prit l'allarme sur le bruit qui courut d'une invasion des Espagnols; la Reine équipa une Flotte, & leva

(a) Camden, p. 388.

(b) Monson, p. 256.

(c) Ibid. p. 300.

(d) Ibid. p. 210. 256.

(e) Monson, p. 196. La Marine Angloise, porte aujourd'hui quatorze mille canons.

(f) Ibid. p. 300.

une armée en quinze jours pour se mettre en état de défense. Rien ne donna une si grande idée aux étrangers de la puissance d'Angleterre que cet armement soudain. En 1575, on compta que toute la milice du Royaume se montoit au nombre de cent quatrevingt-deux mille neuf cents vingt-neuf soldats (a). On fit la distribution en 1595, de cent quarante mille hommes, sans comprendre ceux que le pays de Galles fournissoit (b). Ces armées étoient formidables par le nombre; mais leur discipline & leur expérience n'étoient pas dans la même proportion. Des petits corps de Dunkerque & de Newport firent des courses fréquentes sur les côtes Orientales, & les pillèrent sans résistance; tant ces milices, sur le pied où elles étoient alors, servoient peu à la sûreté du Royaume. Pendant le règne d'Elisabeth les Lords Lieutenants furent d'abord nommés aux Provinces.

M. Murden (c) a publié un écrit qui renferme l'état des forces militaires de la nation, du tems de l'Armada Espagnole, & qui diffère de ce qu'en rapportent les autres historiens ordinaires. Il compte dans le Royaume cent onze mille cinq cents treize hommes en état de porter les armes; il fait monter ceux qui étoient dans le service à quatrevingt mille huit cents soixante & quinze, dont quarante-quatre mille sept cents vingt-sept, servoient dans l'artillerie. Il faut supposer que les hommes en état de porter les armes, dont cet auteur parle, n'étoient que ceux qui s'étoient fait enregistrer; sans quoi, on ne pourroit rendre raison d'un si petit nombre.

Il s'en falloit beaucoup que l'état des Manufactures d'Angleterre fût alors florissant: les marchandises étrangères, presque de toute espèce, avoient la préférence (d). Dans les Registres des subsides vers l'an 1590, il n'y avoit pas à Londres quatre personnes taxées à une aussi grosse somme que quatre cents livres (e). A la vérité ce calcul ne doit pas être regardé comme une estimation exacte de leurs richesses. En 1567, on trouva dans cette ville, d'après les recherches qui furent faites, quatre

(a) La Vie des Amiraux, Vol. I.
p. 432.
(b) Strype, Vol. IV. p. 221.

(c) Ibid. p. 608.
(d) D'Ewes, p. 505.
(e) Ibid. p. 497.

mille huit cens cinquante étrangers de différentes nations, dont trois mille huit cens trente-huit étoient Flamands, & seulement cinquante-huit Ecoffois (a). Les persécutions que les Protestans éprouverent en France & dans les Pays-Bas chasserent ensuite un plus grand nombre d'étrangers en Angleterre; & le commerce aussi-bien que les Manufactures de ce Royaume reçurent un accroissement considérable de ces réfugiés (b). Ce fut alors que Sir Thomas Gresham bâtit, à ses dépens, le magnifique édifice de la bourse pour y rassembler les Commerçans. La Reine alla voir ce bâtiment, & lui donna le nom de change Royal.

On essaya deux fois, sous le règne de cette Princesse, d'établir des colonies en Amérique; Sir Humphry Gilbert tenta d'en fixer une à Newfoundland, ou terre neuve; Sir Walter Raleigh voulut fonder l'autre à la Virginie; mais aucun de ces projets ne réussit. Tous ces établissemens n'eurent lieu que sous les régnés suivans. La quantité d'espèces courantes du Royaume, à la fin du règne d'Elisabeth est portée à quatre millions par les calculateurs (c).

La Noblesse de ce siècle soutenoit encore un reste de l'ancienne magnificence qu'elle avoit adoptée de tenir maison ouverte, & d'avoir des domestiques externes. La Reine jugea à propos de retrancher cette dernière partie du luxe des grands, par une proclamation formelle (d). Elle les excita au contraire sur l'autre article de leur dépense, par les visites fréquentes dont elle honoroit les gens de qualité, & par les fêtes superbes qu'elle recevoit d'eux. Le Comte de Leicester lui en donna une dans le Château de Kenibworth qui couta des sommes immenses; on prétend qu'entr'autres consommations extraordinaires qu'on y fit, il y fut bû soixante & cinq muids de bierre (e). Ce Seigneur avoit fortifié ce Château à grands frais, & y avoit fait mettre des armes pour dix mille hommes (f). La Maison du Comte de Derby étoit

(a) Haynes, p. 461. 462.

(b) Stowe, p. 668.

(c) Vie des Amiraux, Vol. I. p. 475.

(d) Strype, Vol. III. Appen.

p. 54.

(e) Biogr. Brit. Vol. III. p. 1791.

(f) Strype, Vol. III. p. 394.

composée de deux cens quarante Domestiques (a). Stowe remarque comme une preuve singulière de la bienfaisance de ce courtisan, qu'il se contentoit du revenu que lui payoient ses Fermiers, & qu'il n'exigeoit d'eux aucune sorte de corvée. Cette observation prouve encore que l'autorité absolue du Souverain, jusqu'alors sans contradiction, avoit autorisé les grands à tyranniser le peuple. Burleigh, quoiqu'économe, & n'ayant aucuns biens de patrimoine, avoit cependant cent domestiques dans sa maison (b). Il entretenoit une table ouverte pour les Gentilshommes, & deux autres pour les gens d'un ordre inférieur; elles étoient toujours servies de même, soit qu'il fût à la Ville, ou à la Campagne. Plusieurs personnes de distinction s'étoient attachées à sa personne, & il pouvoit compter dans ce nombre vingt Gentilshommes qui avoient chacun mille livres de rente; parmi ses domestiques ordinaires, il s'en trouvoit qui possédoient mille, trois mille, cinq mille, dix mille & jusqu'à vingt mille livres de bien (c). Il est bon de remarquer, que malgré l'extrême modicité du revenu de la Couronne, les Ministres & les Courtisans trouvoient moyen, à la faveur de l'exorbitante prérogative Royale, d'acquérir de beaucoup plus grandes fortunes, qu'ils ne le pourroient actuellement avec leurs appointemens bien plus considérables, mais avec une autorité plus limitée.

Malgré la quantité d'anciens usages que la Noblesse conservoit encore, elle acquéroit peu à peu le goût d'un luxe plus élégant. L'Architecture se perfectionna, & plusieurs édifices vastes, somptueux, décorés, s'éleverent, au grand ornement du Royaume, dit Camden (d); mais encore plus au détriment de l'honorable hospitalité que la nation exerçoit autrefois. Il est cependant plus raisonnable de convenir que cette nouvelle espèce de dépense, tournoit au profit des arts & de l'industrie; au lieu que l'ancienne hospitalité étoit la source des vices, des désordres, des séditions & de l'oisiveté.

Parmi les diverses sortes de luxe qui devinrent à la mode,

(a) Stowe, p. 674.

(b) Strype, Vol. III. p. 129. Appen.

(c) Biogr. Brit. p. 1267.

(d) Page 452.

celui de la parure s'accrut au point qu'Elisabeth fut obligée d'y mettre des bornes par une proclamation (a). Mais son exemple étoit peu conforme à ses Edits. Jamais femme n'avoit été aussi idolâtre qu'elle de sa beauté, ni plus occupée du désir de faire impression sur le cœur de ceux qui la voyoient ; jamais femme aussi n'avoit porté plus loin l'extravagance dans l'étude de la richesse, du bon goût & de la variété des habillemens. Elle paroissoit presque tous les jours avec un habit différent ; & elle essayoit toutes les modes qu'elle croyoit les plus avantageuses à sa personne. Elle étoit si attachée à ses vains ornemens, qu'elle ne pouvoit prendre sur elle de s'en défaire en faveur de ses femmes ; elle avoit encore dans sa garde-robe, lorsqu'elle mourut, tous les habits divers qu'elle avoit portés dans le cours de sa vie ; au nombre de trois cents (b).

Le retranchement de l'ancienne hospitalité, & celui des gagistes externes, étoient favorables à la prérogative du Souverain, en ce qu'ils mettoient les Grands hors d'état d'y résister, en ce qu'ils facilitoient l'exécution des loix, & en ce qu'ils étendoient l'autorité des Cours de Justice. Plusieurs causes particulières, nées de la situation & du caractère de Henry VII. avoient augmenté le pouvoir annexé à la Couronne : la plupart de ces causes avoient encore agi en faveur des successeurs de ce Prince, & concouru avec les factions de religion, & l'acquisition de la suprématie, l'article le plus important de la prérogative : mais les mœurs du siècle d'Elisabeth étoient une cause générale qui opéra pendant tout ce tems-là, qui tendit continuellement à diminuer les richesses, & encore plus l'influence de l'Aristocratie, autrefois si formidable à la Couronne. Les recherches de luxe dissipèrent les fortunes immenses des anciens Barons ; les nouvelles occasions de dépenses soutinrent, enrichirent les commerçans & les artistes ; ils vécurent alors, dans une douce indépendance, du fruit de leur propre industrie. Un grand Seigneur au lieu du despotisme qu'il étoit accou-

(a) Camden, p. 452.

(b) Carte, Vol. III, p. 702. Des Dé-

pêches de Baumont.

tumé de déployer sur des gens nourris à sa table, ou à ses gages, ne conserva plus sur eux que la supériorité modérée de celui qui commande un ouvrage sur celui qui l'exécute; espèce de subordination dont l'Etat n'a jamais rien à craindre. Les propriétaires des terres, ayant aussi plus affaire d'argent que d'hommes, tâchoient d'améliorer leurs biens; tournoient toutes leurs vues du côté de l'utile; faisoient enclore leurs champs; réunissoient plusieurs petites Fermes en une seule, & ne songeoient plus à soudoyer des mercenaires qu'ils avoient autrefois à leurs ordres, ou pour troubler le gouvernement, ou pour guerroyer avec leur voisin. De tous ces changemens résulta l'augmentation des Villes; l'état mitoyen du peuple devint plus riche & plus considéré; le Prince, dont la volonté prit force de loi, fut aveuglément obéi; &, quoique les progrès des mêmes causes, en s'étendant chaque jour, formassent un nouveau plan de liberté, fondé sur les privilèges des Communes, dans l'intervale entre la chute des Nobles & l'élévation du tiers état, le Souverain prit cependant avantage de la situation des choses; & s'attribua un pouvoir presque absolu.

Quelle que soit l'autorité, généralement établie, du Lord Bacon, d'Harrington & d'autres auteurs, les loix de Henry VII. contribuerent très-peu à la grande révolution qui arriva vers ce période, dans la constitution du Gouvernement Anglois. La pratique de casser les substitutions par une amende & le recouvrement des biens substitués, avoient été introduits dans les régnes précédens. Ce Prince donna seulement une sanction légale à cette methode, en réformant quelques abus qui en résultoient. Il est vrai que l'autorité qu'il acquit à la Couronne, mit le Souverain en état d'empiéter sur les juridictions particulières des Barons, & produisit une observation des loix plus générale & plus régulière. Les Provinces Palatines souffrirent le même sort que les juridictions féodales. Par un statut de Henry VIII. (a) la juridiction de ces Comtés fut réunie à la Couronne, & toutes les écritures furent faites au nom du Roi. Mais le changement de mœurs fut la prin-

(a) 27. Hen. VIII. c. 22.

cipale cause de la révolution secrète du gouvernement & ruina le pouvoir des Barons.

Les lettres , à leur première renaissance , étoient singulièrement estimées des Princes & de la Noblesse d'Angleterre. Avant qu'elles fussent avilies en devenant trop communes , les grands considéroient comme un objet d'ambition l'honneur de se distinguer dans la littérature. Les quatre Souverains succéssifs , Henry , Edouard , Marie & Elisabeth , peuvent être comptés dans la classe des Auteurs. La Reine Catherine Parr traduisit un livre ; Janne Gray , eu égard à son âge , son sexe & son rang , doit être considérée comme un prodige de littérature. Sir Thomas Smith fut élevé de la place de Professeur à Cambridge , d'abord à l'Ambassade de France , & ensuite à la place de Secrétaire d'Etat. Les dépêches , sur-tout celles que dictoit Burleigh , étoient alors souvent ornées de citations d'auteurs Classiques Grecs & Latins. Les femmes de la Cour même s'apprécioient sur le plus ou le moins de connoissances qu'elles avoient acquises. Les Ladys Burleigh , Bacon , & leurs deux sœurs , possédoient les langues anciennes aussi-bien que les modernes , & étoient plus fieres de leur érudition que de leur rang & de leur naissance.

La Reine Elisabeth écrivit & traduisit plusieurs ouvrages. On prétend qu'elle répondit en Grec & sans s'y être préparée , à un discours que l'Université de Cambridge lui adressa dans cette langue. Il est certain qu'elle répondit en Latin sur le champ avec beaucoup de véhémence à l'Ambassadeur de Pologne qui lui avoit manqué de respect en quelque chose. Lorsqu'elle eut fini de parler , elle se retourna vers ses courtisans & dit : *» Mort Dieu Mylords , car elle juroit très-fréquemment , » j'ai été forcée aujourd'hui de décrasser mon vieux Latin que j'avois laissé rouiller depuis long-tems (a). »* Après qu'Elisabeth fut montée sur le Trône , elle n'abandonna même pas entièrement la gloire d'être auteur. Après la vanité de faire admirer ses charmes , celle du bel esprit paroît avoir été sa plus forte. Elle traduisit l'ouvrage de Boece , qui a pour titre , *consolation de la Philosophie* ; dans l'in-

(a) Speed.

rention , disoit-elle , de se consoler elle-même , de l'apostasie de Henry IV. Autant qu'on peut juger des travaux littéraires d'Elisabeth , il faut convenir que , malgré son application , & l'étendue de ses lumières , son goût dans la littérature étoit médiocre. Elle fut très-inférieure à cet égard à son successeur , qui lui-même étoit bien loin d'être un modèle d'éloquence.

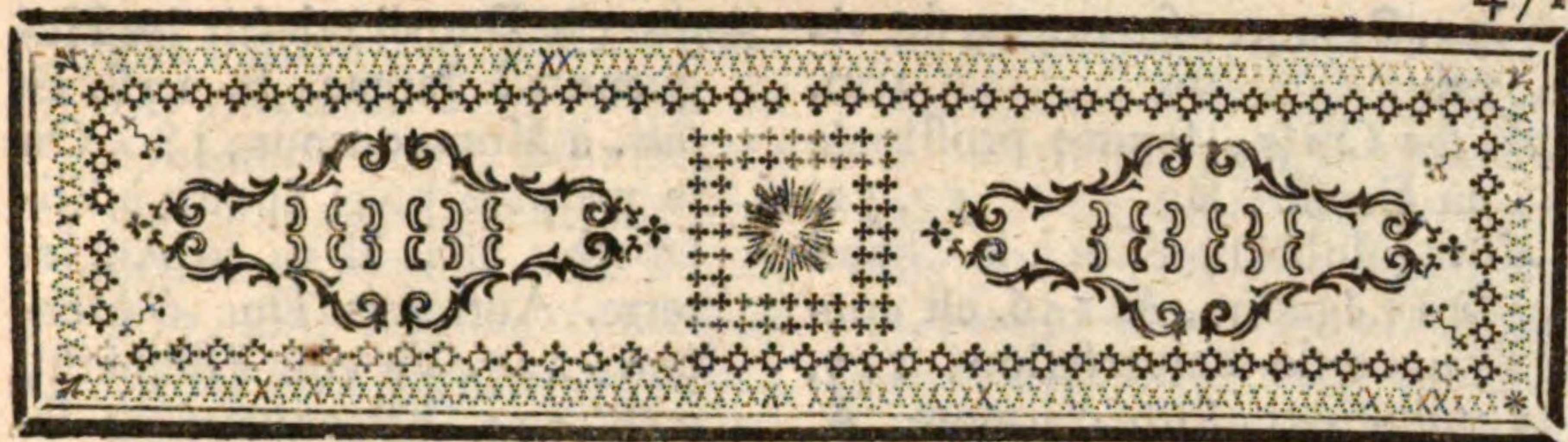
Malheureusement pour les Belles-Lettres , ou du moins , pour les Savants de ce tems , la vanité de la Reine lui suggeroit plutôt le désir de briller par ses propres ouvrages , que celui d'encourager les beaux génies par ses bienfaits. Spencer lui-même , le plus poli des écrivains Anglois d'alors , fut long-tems négligé ; & , après la mort de Sir Philippe Sydney , son protecteur , on le laissa presque mourir de misère. Ce Poète offre de grandes beautés ; sa versification est douce & harmonieuse , son élocution aisée , & son imagination brillante. Cependant la lecture de son ouvrage devient si ennuyeuse que jamais personne ne l'acheva , entraîné par le plaisir qu'il procure. Il semble que ce soit une espèce de tâche qu'on s'impose ; il faut quelques efforts & du courage pour aller jusqu'à la fin de cette longue entreprise. On attribue communément cet effet , que tout le monde éprouve , au changement des mœurs & des usages depuis Spencer ; mais ce changement a été bien plus fort depuis Homere , & ce Poète est encore les délices de tous les lecteurs éclairés & de bon goût. Homere peint la nature ; & , quoiqu'elle fût encore agreste & sauvage , les tableaux qu'il en a fait seront toujours intéressans & agréables. Le pinceau du Poète Anglois s'occupa au contraire à copier les affectations , les *concetti* , les extravagances de la Chevalerie , qui paroissent ridicules aussi-tôt que la mode cesse d'en être l'appui. La longueur de l'allégorie , rarement frappante ou ingénieuse , a contribué aussi à rendre la *fairy queen* , ou la Fée Reine , particulièrement fatigante ; sans compter la trop grande multitude des descriptions , & la longueur des Stances. En total Spencer conserve sa place dans le Catalogue de nos auteurs

470 HISTOIRE DE LA MAISON DE TUDOR.

Classiques ; mais on le cite rarement comme auteur agréable ; & , si l'on veut être vrai , il n'est personne qui ne convienne que , malgré tout le mérite de cet écrivain , il n'a point ce sel piquant dont l'attention & la curiosité du Lecteur sont réveillées. Plusieurs Poëtes modernes se sont divertis à imiter le style de Spencer , & aucune imitation n'a manqué de ressembler beaucoup à l'original. Sa maniere est si particuliere qu'il est presque impossible de n'en pas transporter quelque chose dans la copie qu'on en fait.

Fin du second Volume.





T A B L E

D E S M A T I E R E S ,

Contenues dans l'Histoire de la Maison de Tudor.

A. désigne le premier Volume, B. le second : les chiffres désignent les pages.

A

ABBE'S (trois) périssent injustement. A 319. Il n'est permis à aucun de siéger dans la Chambre-Haute, 324.

Accusations respectives de projets d'assassinats, B. 100.

Adrien VI. succède à Léon X. Son imprudence, A. 166. Sa mort, 175.

Adventurers, Compagnie de Marchands, A. 90, 530. Leur expédition contre le Portugal, B. 336. & *suiv.* Nouveaux, 461.

Agriculture sous Henry VIII, A. 391.

Alasco (John), oncle du Roi de Pologne, est chassé par les Catholiques, & se réfugie en Angleterre, A. 458. Il en est chassé, 488.

Albe (le Duc d') est appelé à la Régence d'Ecosse A. 135.

Il s'informe de l'état du Royaume, 135. S'indispose contre le Lord Hume, *ibid.* 136. Il passe en France où il reste cinq ans malgré lui, 137. Veut attaquer l'Angleterre, 169. 171. Retourne en France, 172.

Albe (le Duc d') conseille de massacrer tous les Chefs du parti Huguenot B. 89. Ses cruautés dans les Pays-Bas, 185. & *suiv.* Il se propose de troubler le Gouvernement d'Angleterre, 187. Forme le projet de faire une invasion dans ce Royaume, 188. Sa supériorité dans l'art militaire, 205. Est rappelé, *ibid.*

Albret (le Duc d') recherche Anne de Bretagne en mariage, est offensé qu'elle lui ait préféré Maximilien, Roi des Romains, A. 37.

Alexandre VI. (le Pape) recherche l'amitié de Henry VII. A

71. Sa mort, ses vertus, ses vices . 100.
- Alison Craig*, femme prostituée en Ecosse, B. 50. 52.
- Allen* (John) préside à la Chambre Légatine, A. 146. est convaincu de malversation, 147.
- Almain-rivets*, sorte d'armure, A. 553. & note (d).
- Alphonso Ocampo* va au secours des Irlandois avec deux mille Espagnols, B. 422. est fait prisonnier, *ibid.*
- Aquila* (Dom Jouan d') passe en Irlande à la tête de quatre cens Espagnols, 421. est forcé de sortir d'Irlande, 422.
- Anabaptistes* (les) excitent des revoltes en Allemagne, A. 250.
- Angleterre* (Diversité de sentimens au sujet de la Religion en) A. 189. & *suiv.* L'esprit d'industrie y commence ses progrès, 461.
- Anglois* (les) sont dévoués à la Cour de Rome, A. 112. font une invasion en France, 168. Leur malheureuse situation, 313. Sont battus par les Ecoissois, 366. Estime que l'on accorde à cette nation, 386. Font plusieurs conquêtes dans les Indes Occidentales, B. 260. Leur valeur, 360. Ils traversent la Mer Caspienne, 460.
- Angus* (le Comte d') épouse Marguerite, veuve de Jacques III. Roi d'Ecosse, 134. Il a beaucoup d'autorité en Ecosse, 245. Est obligé de se sauver, 246. Il sauve l'armée Ecoissoise, 365.
- Anguyen* (le Comte d') bat les Impériaux à Cérifolles, A. 364.
- Anjou* (le Duc d') défait les Huguenots à Jarnac, B. 178. & *suiv.* à Montcontour, 180. On le propose pour époux à Elisabeth, 181. Il va en Angleterre. Autrefois Duc d'Alençon, 227. Va voir Elisabeth, 228, 231. Est envoyé au secours des Flamands, 229. Est élu Gouverneur des Pays-Bas, 231. Y est haï. Sa mort, 234.
- Annates* (Bill contre les) A. 231. & *suiv.* 241. Elles sont données au Roi, 244.
- Anne*, Dame de Beaujeu, gouverne la France avec sagesse, A. 27. Elle réunit la Bretagne à la Couronne, 28.
- Anne de Bretagne* fait un Traité avec le Roi d'Angleterre, A. 36. Elle épouse Maximilien, Roi des Romains, 37. Ensuite Charles VIII. Roi de France, 40. Elle a beaucoup d'empire sur Louis XII. son second mari, 105. Elle engage Jacques III. Roi d'Ecosse à se déclarer pour la France, 113. Sa mort, 128.
- Anne de Boleyn* paroît à la Cour de Henry VIII. qui en devient amoureux. La naissance illustre de cette Princesse, A. 205. Est aigrie contre le Cardinal Wolsey, 217. Elle lui ôte tout espoir de rentrer en faveur, 218. Elle excite Henry à se séparer de la Communion du Pape, 224. Elle épouse Henry, 235. Elle est couronnée publiquement; accouche d'une fille, 237. Soutient les Réformés, 251. Sa joie éclate à la mort de Catherine d'Arragon,

- gon, 265. Elle perd les bonnes grâces du Roi, 274. Sa coquetterie, 275. Est reléguée dans son appartement; le lendemain conduite à la Tour, 277. Elle fait une confession de ses plus secrètes pensées, *ibid.* Est abandonnée de tout le monde: elle écrit au Roi, 278. Elle est accusée d'inceste, 281. Son mariage est cassé; 282. Sa tendresse pour sa fille Elisabeth: elle est décapitée, 283. De Cleves épouse Henry VIII. 322. qui s'en dégoûte, 324. 325. Son mariage est cassé, 328. Elle est peu sensible à cet affront, 329.
- Antonio* (Dom) Le peuple Anglois veut le mettre sur le Trône de Portugal. B. 336. & *suiv.*
- Arc* (l') est regardé comme la fureté du Royaume d'Angleterre, A. 385.
- Archangel* (passage découvert à) A. 553. B. 459.
- Archemboldi*, Evêque de Genève, A. 162.
- Archers Anglois*, leur réputation, A. 118.
- Argent*, sa quantité en Angleterre sous Elisabeth, B. 464.
- Armada* (l'invincible) B. 319. est battue d'une tempête, 324. Elle remet à la voile, 325. Elle paroît à la vue des Anglois & ne les intimide pas, 327. Est battue, 328. & *suiv.*
- Arran* (le Comte d') est déclaré Régent de l'Ecosse, A. 350. Son indolence, 357. Est saisi d'une terreur panique, 365. Sa foiblesse, 411. Est fait Duc de Châtelraut, 424. Il remet la Régence d'Ecosse à la Reine Douairiere, 544. Il embrasse le parti des Protestans revoltés, B. 30. Voyez *Châtelraut*. Le Comte d'Arran son fils quitte la France où il a été exposé à plusieurs dangers, 31. 32. Il est proposé en mariage à Elisabeth, 58. James Stuart fait Comte d'Arran, 235. Est mis aux arrêts, 236. Est rappellé à la Cour, 241. Ses cruautés, 242. Est disgracié, 243.
- Arrêt* contre le Pape, A. 242.
- Arthur* (naissance du Prince) A. 16. Epouse l'Infante Catherine; meurt, 72.
- Arts* (les) leur utilité, A. 86. Leur état sous Henry VIII, 388. sous Elisabeth, B. 465. & *suiv.*
- Ascue* (Anne) Sa fermeté, A. 373. Est brûlée, 374.
- Aske* se met à la tête des rebelles du Nord, A. 293. Méprisé par le Roi, 295. Il va à la Cour, *ibid.* Est puni de mort, 296.
- Attinder* (Bill d') A. 97.
- Aubigny* (le Comte d') forme une faction en Ecosse en faveur de Marie, B. 219. est créé Comte de Lénnox, 220. Prend de l'ascendant sur le Roi d'Ecosse, 235. se retire en France où il meurt, 236.
- Aubin* (Bataille de Saint) A. 34.
- Audeley* (le Lord) se joint aux rebelles de Cornouailles, A. 61.
- Augustins* (les) depuis long-tems en possession de prêcher les Indulgences, A. 162.
- Aumale* (le Duc d') reçoit une blessure singulière. Est depuis

connu sous le nom de Duc de
Guise, A. 367.
Autel, (l') est éloigné de la mu-
raille, B. 147.
Autriche (Dom Jouan d') Gou-
verneur des Pays-Bas, B. 208.
Ses projets d'ambition, 209.
Sa mort, 210.

B

B *Abington* entre dans une con-
juration contre Elisabeth, B.
269. & *suiv.* Se laisse tromper
par Walsingham, 273.
Bacon (le Chancelier) préside à
une dispute de Théologie, B.
12. est disgracié, 78. Son dis-
cours contre les Pourvoyeurs,
334, *note.* Il parle contre le
Comte d'Essex, 379. 2. col.
de la *note.* Son fils, si célèbre
par son génie, forme une accu-
sation contre le Comte d'Es-
sex, 400. Son peu de fermeté,
402. Donne un tour favorable
à l'affaire d'Essex, *ibid.* Son in-
gratitude, 413. Son esprit em-
pêche qu'un homme de Lettre
ne soit mis à la question, 443.
Barthelemi (massacre de la Saint)
B. 195. On en prend le deuil
en Angleterre, 196.
Basilides (le Czar Jean) fait un
traité avec Elisabeth, B. 459.
Bayard (le Chevalier) modèle
des vrais Militaires. Sa mort,
A. 180. 181.
Beaton, Primat d'Ecosse, A. 349.
Il se saisit du Gouvernement d'E-
cosse, 350. Il met dans son par-
ti tous les Ecclésiastiques, 351.
reprend un entier ascendant
sur le Royaume, 357. Son

adresse, 358. Il sévit contre
les Réformés, 407. 409. Est
assassiné, 410. B. 19.
Becket (Thomas) Archer de Can-
terbury. Vénération qu'on
avoit pour son tombeau. Son
procès lui est fait. A. 302.
Beinham, Gentilhomme du Tem-
ple est brûlé, A. 254.
Bellièvre fait des représentations
en public contre l'exécution
de la Reine d'Ecosse, & la
sollicite en particulier, B.
293.
Bénéfices accordés aux Laïcs, A.
397.
Bénévolence, ou don gratuit,
A. 41. aboli, 189. B. 445.
Bequilles du Chancelier Morton.
A. 41.
Bibliothèques réformées, A. 457.
Bicoque (la Bataille de la) A.
168.
Bill sanguinaire (le) A. 314.
Blois (États de) B. 342.
Bocher (Joan) femme hérétique.
A. 437. Elle est brûlée, 438.
Bocking, Prêtre imposteur,
A. 257. Il est arrêté & puni,
258.
Bonner se charge de la persécu-
tion, sa cruauté, A. 520. &
suiv. Il ne veut pas être chargé
seul de l'horreur de la persécu-
tion, 523. Sa joie en déposant
Cranmer Archevêque de Can-
terbury, 535. Il est mal reçu
d'Elisabeth, B. 3.
Bosworth (Bataille de) A. 1.
Botwel (le Comte de) se dis-
tingue contre les Protec-
tans rebelles, B. 32. S'est ac-
quis toute la confiance & la
faveur de Marie d'Ecosse, 100.

- Est regardé comme l'auteur de la mort du Roi, 102. Est absous, 104. Association en sa faveur, *ibid.* & 105. Il enleve Marie, *ibid.* Il est fait Duc d'Orkney, 107. Il épouse Marie, 109. Il veut enlever le fils de Marie, 112. Il s'enfuit aux Arcades, 113. de là en Danemarck où il meurt, 114. fils naturel de Jacques V. Cause des troubles en Ecosse, 359. Est chassé d'Ecosse & d'Angleterre; meurt dans la pauvreté, 360.
- Bouillon** (Robert de la Mark Duc de) sa hardiesse; est protégé par François I. A. 154.
- Boulogne** rendue à la France, 453.
- Bourbon** (Charles Duc de) Connétable de France, ses qualités; est dépouillé de tous ses biens, A. 176. Passe au Service de l'Empereur, 177. On veut le faire Roi de Provence & de Dauphiné, 181. Il assiège inutilement Marseille, 182. Il se met en possession de tout le Milanez, 196. Se rend redoutable à toute l'Italie: est aimé de ses soldats; il les mene à Rome: il est tué aux pieds des murailles, 197.
- Bourchier** (le Cardinal) fait la cérémonie du couronnement de Henry VII. A. 9.
- Bourgogne** (les Etats de) s'opposent à ce que leur Province soit séparée de la Couronne de France, A. 196.
- Brampton** (Madame) garde un an Perkin en Portugal, A. 47.
- Bretagne** (état de la) A. 28. & *suiv.*
- Brownistes** (les) B. 451.
- Buckingham** (le Duc de) avoit concerté le plan de l'élévation de Henry VII. au Trône, A. 13. Cause de ses malheurs, 150. Sa mort, 156.
- Bulles** (Vaisseau chargé de) B. 350.
- Buonaviso**. Son infidélité, A. 106.
- Burleigh** (le Lord) rivalité entre lui & le Comte d'Essex, B. 376. Sa mort, 379. Ses qualités, 380. Déclare le Comte d'Essex traître, 412. Présente un projet à Elisabeth pour augmenter ses revenus, 446. Son faste, 465.

C

- Cadix** (prise de) B. 366.
- Cambray** (la Ligue de) A. 100. La paix de, 222.
- Campéio** est envoyé en Angleterre par le Pape, pour examiner la validité du mariage de Henry VIII. avec Catherine d'Arragon, A. 211. Il tâche d'éloigner la décision du divorce, 115. est dépouillé d'un Evêché qu'il possède en Angleterre, 241.
- Campion** Jésuite est exécuté, B. 226.
- Canon** mal servi, A. 367.
- Capitation** (espèce de) A. 111.
- Catherine**, l'Infante, fille de Ferdinand d'Arragon, épouse le Prince Arthur, & après sa mort son frere Henry, A. 72. 98. Henry VII. recommande à son fils de ne pas consommer ce mariage, 202. Il le consomme cependant, & elle a

- eu plusieurs enfans de lui , 202. 203. Son mariage est trouvé illicite , 104. Elle implore le secours de Charles-Quint son neveu , 212. Tâche de toucher Henry , 213. Henry rend justice à sa vertu , 214. Son appel à la Cour de Rome est reçu , 234. Son mariage est déclaré nul , 235. 237. 242. Elle est obligée de quitter la Cour , 236. Elle veut toujours être traitée en Reine , 237. & suiv. Sa mort , 264.
- Catherine de Médicis* nièce de Clément VII. A. 238. Son crédit diminue en France , B. 39. Est déclarée Régente 41. Sa subtilité , 66. Se propose toujours des fins violentes , 75. Elle concerta avec Philippes II. le moyen d'exterminer tous les Protestans , 89.
- Catholique* (la Religion) devient un objet d'exécration en Angleterre , A. 518. Par sa pompe s'empare des ames , B. 15. Totalement abolie , 246.
- Catholiques* (les) sont persécutés en Angleterre , B. 243. 246. 252. Leur fanatisme , 268. font une conjuration en Ecosse , 358.
- Cavendish* (Thomas) fait des prises considérables sur les Espagnols , B. 313. & suiv.
- Cecil* (Sir William) conseille à Elisabeth de rétablir la Religion Protestante , B. 5. Conseils qu'il lui donne contre Marie d'Ecosse , 122. 123. Ses qualités , 152. Est décoré du titre de Lord Burleigh , 189. Il découvre une conjuration formée contre Elisabeth , *ibid.* Est accusé par le Comte d'Essex ; se justifie , 413. Entretient une correspondance avec le Roi d'Ecosse , 417. Il presse Elisabeth de nommer son successeur , 434.
- Cérémonial* (Dispute sur le) B. 408.
- Chambre de l'Echiquier* (prudence de la) A. 9.
- Chambre* (Etoilée la) A. 83. Basse se divise , 511. B. 439. 441.
- Chantrierie* , ce que c'est , A. 368. note b.
- Chapelain* (réponse d'un) A. 315.
- Charles VIII.* Roi de France , épouse Anne de Bretagne , A. 40. Fait la paix avec l'Espagne , 44. Avec l'Angleterre & avec Maximilien Roi des Romains. Il entreprend la conquête de Naples , 45. Reçoit Perkin à Paris & le traite comme si c'eût été le Duc d'York , 47. Fait une invasion en Italie , 56. Il semble plutôt prendre des quartiers d'hiver dans son pays que faire des conquêtes sur les ennemis. Il perd toutes ses conquêtes , 57.
- Charles V.* hérite des vastes Etats de Ferdinand le Catholique , son ayeul , A. 141. 142. Sa politique ; fait alliance avec François I. 142. Sollicite l'Empire , 147. L'obtient , 148. Parallele de François I. & de lui , *ibid.* Il passe en Angleterre pour gagner l'amitié de Henry VIII. 150. Gagne l'amitié de Henry VIII. & de son Ministre , 153. La guerre s'al-

- lume entre François & lui, 154. Il fait un nouveau voyage en Angleterre, reçoit l'Ordre de la Jarretière, 167. Menace la France d'une invasion formidable, 175. Sa pauvreté, 184. Refuse l'investiture de Milan à François Sforce, 181. Sa feinte modération à la nouvelle de la captivité de François I. 185. Sa fierté mal entendue, 186. Dures conditions qu'il propose à son Prisonnier, 191. Il lui rend visite, & tâche de calmer ses chagrins, 192. Il s'empare du Milanais, développe son ambition, 193. Il veut inutilement profiter de la franchise de François I. 195. Son hypocrisie, 198. Fait proposer un combat singulier à François qui l'accepte, 200. Il protège sa tante, Catherine d'Arragon, 212. *Et suiv.* Il rend les deux Princes François qu'il avoit retenus en otage, 222. Il reçoit la Couronne impériale des mains du Pape; ses prospérités & ses inquiétudes, 223. Son projet de soumettre toute l'Allemagne, 224. Il fait alliance avec le Roi d'Ecosse, 246. Il propose à Henry de renouer leur ancienne amitié, 265. Il conduit une armée en France, 266. Passe par la France, 323. Sa perfidie, 330. Fait une plaisanterie sur Henry VIII. 354. Il se met à la tête de ses troupes, 356. Il entre en France, où il fait des conquêtes rapides, 363. Fait un traité de paix avec François I. 364. Il protège la Religion Catholique, 371. Il désire de réprimer la puissance de la Cour de Rome, 406. Fait servir la Religion de voile à son ambition, *ibid.* Il refuse l'alliance de l'Angleterre, 446. Les Princes Protestans se réunissent contre lui, 491. Il ne peut prendre Metz, 492. Il fait proposer à Marie d'épouser son fils, 492. Sa sincérité est suspecte aux Anglois, 496. Il corrompt les Membres du Parlement d'Angleterre, 503. Conseille à Marie la tolérance, 518. Il abdique la Couronne, 531. Sa mort, 532. Il a fait périr plus de cent mille personnes par la main du bourreau, *supra* B. 183.
- Charles IX.* Sa minorité, B. 41. A dessein de détruire tous les Protestans, 180. Il les trompe, 194. Veut se justifier du massacre de la Saint Barthelemi, 196. craint une invasion de tous les Protestans en France, 199. Sa mort, 200.
- Chartier* (aventure d'un) B. 335. note col. 2.
- Châtelraut* (le Duc de) voit avec dépit l'élévation de la Maison de Lénnox & entre dans le parti des rebelles, B. 85. Il obtient sa grace, 88. Il se déclare en faveur de Marie, 119. Il passe de France à Londres où il est retenu, 141. Il met les armes bas, *supra* 193.
- Chaumont*, Lieutenant de Louis XII. Se laisse amuser par le Pape: il en meurt de chagrin, A. 104.

- Christophe Colomb* part pour la découverte du nouveau Monde Occidental, A. 90.
- Clarence*, père du Comte de Warwick. Sa mémoire est chère aux Irlandois, A. 18.
- Clément VII.* succède à Adrien VI. A. 175. Se défie de l'Empereur, 181. Il propose à François I. de le relever des sermens qu'il a faits pour sa liberté, 196. Est investi dans le Château Saint-Ange, 197. Accorde une dispense à Henry VIII. pour procéder à un second mariage, 206. 207. Est délivré de sa prison au Château Saint-Ange par les François, 207. Son caractère, 208. Il passe pour bâtard. Est simoniaque, 209. Il évoque à Rome la cause touchant le divorce de Henry, 215. 216. Sa duplicité, 224. Il somme Henry VIII. de comparoître à son Tribunal, 228. 234. Il a une entrevue avec François I. 238. Son imprudence, 240. Sa mort, 262.
- Clergé.* Quelle doit être la conduite d'un Législateur à son égard, A. 158. Il allume le feu de la persécution, 334. Est taxé à des sommes plus fortes que les Laïcs, 354. Se rend odieux en Ecosse, B. 23. Protestant y est fort pauvre, 53. 54.
- Clèves* (le Duc de) a beaucoup de crédit parmi les Princes Protestans, A. 322. Il remporte une victoire sur les troupes de l'Empereur, 356. Est forcé de se soumettre à l'Empereur, *ibid.*
- Coke*, Procureur Général, traite le Comte d'Essex avec dureté, B. 399.
- Coligny* (l'Amiral) sauve la France, A. 540. Est fait prisonnier, 541. Se déclare pour les Protestans, B. 40. Plus terrible après ses revers, 70. Il réduit toute la Normandie 74. Fait tête au Duc d'Anjou, 179. Est battu à Montcontour, 180. Force le Roi à faire un traité avec les Protestans, *ibid.* Se laisse tromper par la Cour de France, 194. Est dangereusement blessé, 195. Est massacré, *ibid.*
- Combat* horrible sur Mer, A. 100.
- Comédies scandaleuses*, A. 344.
- Comité d'Evêques & de Théologiens.* Sa modération, A. 433.
- Commerce* en Angleterre sous Henry VIII. A. 388. 391. Sous Marie, 554. Sous Elisabeth, B. 459. & suiv.
- Commission* tyrannique nommée pour extirper les hérésies, A. 524. Elle surpasse l'oppression de l'Inquisition, 525. B. 439. 441.
- Communes* (les) ne sont pas assez éclairées, A. 466. Maintiennent leurs droits contre les Lords, B. 216.
- Condé* (le Prince de) se déclare pour les Protestans, B. 40. Est condamné à mort, 41. La France est indignée contre lui, 68. Est fait prisonnier par les Catholiques, 69. Est rétabli dans ses Charges, 75. Est tué à Jarnac, 178. & suiv.
- Confession* (la) fortifie la super-

- itution, A. 422.
 Congé d'élire, A. 469.
 Congrégation du Seigneur ; asso-
 ciation faite en Ecosse contre
 les Catholiques, B. 21. Elle
 prend les armes, 26. Elle pu-
 blie un écrit outrageant con-
 tre les Catholiques, 27. Ren-
 verse les Eglises & les Monas-
 tères, 29. Elle implore le se-
 cours de l'Angleterre, 32. En
 reçoit, 34.
 Commission Ecclésiastique (Cham-
 bre de) Son autorité, B. 10.
 Communes (les) résistent au Roi,
 A. 232. Leurs contestations
 avec la Chambre des Pairs,
 B. 372.
 Conspirations formées contre Eli-
 sabeth, B. 244. 251. 253. &
 note (b) 268. 269. & suiv. Les
 Conjurés sont découverts,
 271. & s. Sont exécutés, 274.
 Constantinople prise par les Turcs,
 A. 91.
 Convention (la) Nom donné à
 l'Assemblée des Etats en Ecos-
 se, A. 171.
 Convocation du Clergé (la) paye
 118840 liv. pour obtenir le
 pardon du Roi, ce qui fait
 peur aux Communes, A. 231.
 Les divisions qui y régnerent en-
 couragent le Roi dans sa réso-
 lution de rompre entièrement
 avec la Cour de Rome, 287.
 Copley fait des représentations
 trop hardies, A. 547. Il est
 arrêté & la Reine lui fait grace,
 548.
 Cornouailles (ceux de la Province
 de) se révoltent, 60. Ils vont
 jusqu'aux portes de Londres,
 sans pouvoir attirer personne
 dans leur parti, 62. Ils sont
 défaits à Black-Héath, 63.
 Le Roi ne daigne les punir,
 64.
 Corporation des Villes, A. 89.
 Cour d'augmentation, A. 270.
 Cour Légatine (la), A. 145. Le
 public est indigné des abus &
 des vexations qui s'y commet-
 tent, 146.
 Couronne (la) efface toute espèce
 de tache, A. 10. Est substituée,
ibid. & s. Prérogatives ancien-
 nes de la Couronne d'Angle-
 terre, B. 438. En Angleterre
 elle possède le pouvoir législa-
 tif, 447.
 Courrier (le retard d'un) empê-
 che le raccommodement de
 Henry VIII. avec la Cour de
 Rome, A. 240.
 Courtenay (Edouard) est créé
 Comte de Devonshire, A. 9.
 Fils du Marquis d'Exéter, est
 mis en liberté après avoir été
 long-tems en prison : il est fait
 Comte de Devonshire, 484.
 Préfère Elisabeth à Marie, 490.
 Est enfermé dans un Château,
 500. Récouvre sa liberté &
 meurt peu après, 510.
 Courtisans, leur avidité, A. 470.
 Couvents (les) sont ouverts par
 Luther, A. 166.
 Couvents de Filles (les) moins
 nuisibles que ceux d'Hommes,
 A. 299. Sont abolis, 300.
 Craig, Ministre d'Edimbourg ;
 son courage, B. 108. 109.
 Cranmer donne un bon expédient
 à Henry VIII. A. 225. Il est
 Archevêque de Canterbury ;
 examine la validité du mariage
 de Catherine & de Henry, 236.

L'annule, 237. Ses vertus, 251.
 Il conserve de l'attachement
 pour Anne de Boleyn, 278.
 Il gagne un terrain sur le par-
 ti Catholique, 308. Sa ferme-
 té, 315. Est protégé par le
 Roi, 372. Ne veut point par-
 ticiper à une poursuite injuste,
 379. Est prudent, 401. Est
 haï de Marie, 486. Il est mis
 en prison, 487. Marie veut le
 perdre, 535. Sa mort, 536.
 Son éloge, 537.
Crépy (Traité de) A. 364.
Creancier (confiance d'un); 301.
Croc (le) refuse d'assister au ma-
 riage de Marie & de Bothuel,
 B. 109.
Croce (Santa) Officier consom-
 mé dans la Marine, B. 318.
 Sa mort, 324.
Croisade publiée contre l'Angle-
 terre, B. 322.
Cromwel (Thomas) défend le
 Cardinal Wolsey avec chaleur,
 A. 219. Avance dans la con-
 fidence du Roi, 251. Il est
 élu Vicaire Général, 269. 287.
 Est odieux aux Ecclésiastiques,
 291. Est Vice-Régent, 312.
 319. Est créé Pair, 314. Fait
 élargir plusieurs prisonniers,
 320. Il reçoit le titre de Com-
 te d'Essex, 324. Il est haï de
 tout le monde. Le Roi prend
 la résolution de le sacrifier:
 il le fait arrêter, 326. Il im-
 ploie envain la clémence du
 Roi, 327. Ses qualités 328.
Curés (Loi contre les) A. 355.

D

D *Arcy*, Vice-Régent d'Ecosse

est massacré, A. 137.
Darnley (le Lord Henry). On
 projette de le marier à Marie
 d'Ecosse, B. 82. Il l'épouse,
 85. Marie s'aperçoit de ses
 défauts, 90. Elle le rend mé-
 prisable aux yeux de tout le
 monde, 95. Son désespoir,
 100. Sa mort, 102.
Davis (Découverte du détroit
 de) B. 459.
Davison est fait Secrétaire d'E-
 tat. Expédie l'ordre pour exé-
 cuter Marie Stuart, B. 298.
 Est puni, 308. Son apologie,
ibid. & suiv.
Denis (Bataille dans la plaine de
 Saint) B. 178.
Dépopulation en Angleterre, A.
 440.
Déserteur (un soldat) sauve une
 Ville, A. 426.
Discours Dignes d'un Divan de
 Turquie, B. 425. 426. note
 & suiv.
Disputes sur les points de contro-
 verses entre les Catholiques
 & les Protestans, A. 494.
Docteurs (preuve de l'ignorance
 des) A. 408. note.
Docteurs de Sorbonne, trois pas-
 sent en Ecosse, B. 31.
Doisel passe en Ecosse pour aider
 la Reine Régente de ses con-
 seils, A. 544. est reprimandé
 par le Conseil, 545.
Dominicains (les) prêchent les
 Indulgences en Saxe, A. 162.
Dorset (le Marquis de) est fait
 Duc de Suffolk, A. 471. Il
 est mis en prison avec sa fille
 Jeanne Gray, 482. Marie lui
 fait grace, *ibid.* Il est mis à
 mort, 502.
Douane

Douane , les droits (de) augmentés , B. 445.

Drake fameux Marin , B. 221.

Fait le tour du monde , 222.

Commande une Flotte contre les Espagnols , 259. Sa

Flotte introduit l'usage du tabac en Angleterre , 260. Dé-

truit la Flotte Espagnole , 313. Il détruit plusieurs Vais-

seaux Espagnols , 337. Sa mort , 365.

Dreux (Bataille de) B. 69.

Dublin , on y fonde une Université , B. 387.

Dudley , Ministre de Henry VII.

Sa tyrannie , A. 73. & *suiv.*

Est puni de mort , 97.

Dudley , Comte de Warwic , sa naissance , son caractère , A.

430. Est envoyé contre une

armée de rebelles qu'il défait ,

444. Il fait cacher ses vûes

d'ambition , 447. Se trouve

à la tête du Conseil , 450. Est

fait Grand Maréchal , 452. Il

fait la paix avec la France ,

454. Est décoré du titre de

Northumberland , 461. For-

me le projet de faire périr le

Duc de Somerset , 462.

Moyens qu'il prend pour s'as-

surer de la soumission de la

Chambre des Communes ,

468. S'enrichit de la dé-

pouille des Evêchés , 469. Il

fait exclure de la succession à

la Couronne Marie & Elisa-

beth , 471. 473. Il fait de

grandes alliances , *ibid.* & *suiv.*

Toute sa famille est détestée ,

472. 477. Il ne laisse appro-

cher que ses partisans de la

personne du Roi , *ibid.* Il dé-

Tome II.

fire de tenir Marie & Elisa-

beth en son pouvoir , 477. Il

est abandonné de tout le mon-

de , 482. Il est arrêté avec

ses fils & ses partisans , *ibid.* Il

fait une profession de foi Ca-

tholique avant d'être exécuté ,

483. Le Lord Robert Dudley

est favori d'Elisabeth B. 58.

& *suiv.* Créé Comte de Lei-

cester , 79. Voyez *Leicester*.

Duel (le) proposé entre Char-

les V. & François I. établit

l'usage des Duels , A. 201.

E

*E*cclesiastique (Commission)

B. 248. est une perquisition

réelle , 249.

Ecclesiastiques (Réflexion sur les)

A. 158. & *suiv.* Leurs usur-

pations , 220. & *suiv.* Leur

docilité , 242. Leurs libertés

sont supprimées , 316. Ils

sont obligés d'apprendre des

métiers , 467. Leurs revenus

sont saisis en Ecosse , B. 18.

Ecosse (état de l') A. 25. La con-

quête en est facile à Henry VII.

26. Désordres du Gouverne-

ment de ce Royaume , 135. 137.

Troubles qu'y cause la Reli-

gion , 332. & *suiv.* Est rava-

gée par les Anglois , 362.

364. Le peuple se révolte ,

B. 25.

Ecossois , Leur férocité , B. 50.

52. Ont honte du mariage de

Marie avec Bothwel , 109.

Ecritures Saintes (nouvelle tra-

duction des) A. 274. Elle est

publiée , 298.

Edimbourg (Traité d') B. 25. & *f.*

P p p

Edouard IV. Sa mémoire est chère aux Anglois, A. 3.
Edouard Plantagenet, voy. *Warwic.*

Edouard VI. Sa naissance, A. 297. Il montre beaucoup d'attachement pour son oncle *Somerfet*, 399. Il a beaucoup de goût pour la Théologie, 400. Il consent qu'on fasse le procès du *Lord Seymour*, 432. Il refuse long-tems de signer l'ordre d'exécuter une femme hérétique, 437. Il le signe les larmes aux yeux, 438. Ses scrupules, 458. Il a des dispositions à l'économie, 470. Exclut de la succession à la Couronne ses sœurs *Marie* & *Elisabeth*, 471. 474. Il est attaqué de consomption, 472. Est abandonné au charlatanisme d'une femme, 474. Sa mort, 475.

Egerton (le Chancelier) ami du Comte d'*Essex*. B. 377.

Eglise d'Angleterre (l') s'oppose à la réformation, A. 287.

Elbeuf (le Marquis d') a une aventure singulière en *Ecosse*, B. 50. & suiv.

Elisabeth, de la Maison d'*York*, est tirée de la Tour de *Londres*, A. 6. Le Parlement presse *Henry VII.* de l'épouser. Le mariage est célébré. Elle ne peut gagner le cœur du Roi, 14. Elle en essuie des traitemens assez durs, 17. Son couronnement, 24. Meurt en couche, 73.

Elisabeth : Sa naissance, A. 237. Est aimée de son pere, 284. Est déclarée illégitime, 359.

Est exclue de la succession au Trône, 474. Elle se met à la tête de mille cavaliers pour soutenir les droits de sa sœur, 482. Elle est exposée aux plus grands dangers, 490. 499. Est renfermée, 500. Elle recouvre sa liberté, 510. Elle refuse d'épouser le Roi de *Suède*. Elle se garantit d'un danger, 548. 549. & note (b). Amour du peuple pour elle, B. 2. Elle est proclamée avec une acclamation générale, *ibid.* Elle oublie ses injures passées, 3. Elle fait tromper *Philippe II.* 4. Est favorable aux Protestans, 7. Son couronnement, sa prudence & sa grandeur, 8. Elle dédaigne de faire approuver ou discuter ses droits au Trône, 9. Elle est nommée Gouvernante de l'Eglise, 10. Elle s'empare des biens Ecclésiastiques, 11. Par sa volonté seule tout le système de Religion est renversé, 12. Son éloignement pour le mariage, 13. Elle préfère la pompe de la Religion Catholique à la simplicité de la Protestante, 15. Elle refuse la tolérance, *ibid.* Elle fait la paix avec la France, 17. Elle conçoit une haine implacable contre *Marie d'Ecosse*, 19. Elle envoie du secours aux rebelles d'*Ecosse*, 34. Fait un Traité de paix avec la France & l'*Ecosse*, 36. Elle s'attire beaucoup de considération au-dehors & au-dedans de son Royaume, *ibid.* Elle veut enlever la Reine

d'Ecosse , 44. Son autorité en Ecosse , 54. Elle refuse de déclarer Marie d'Ecosse héritière de la Couronne d'Angleterre , 55. & *suiv.* Elle régle l'intérieur de son Royaume , 57. Plusieurs aspirent à sa main , 58. Elle a de l'aversion pour tous ceux qui ont droit à sa succession , 59. Conspiration formée contre elle , 60. Elle est l'appui de tous les Protestans , 64. Elle envoie du secours à ceux de France , 68. 70. Elle ne veut ni se marier ni désigner son successeur à la Couronne , 72. Fait un accommodement avec la France , 77. Craint que Marie ne paroisse plus belle qu'elle , 78. Elle regarde les Guises comme ses ennemis déclarés , *ibid.* Sa duplicité , 80. Son amour propre , 81. Sa ruse , 83. Elle envoie de l'argent aux rebelles d'Ecosse , 86. Sa fausseté , 87. Sa tristesse en apprenant que Marie d'Ecosse est accouchée d'un fils , 95. Elle le fait tenir en son nom sur les fonds de baptême , 96. Le Parlement la presse d'élire un successeur à la Couronne , 96. 97. Elisabeth , conseille à Marie de ne pas épouser Bothwel , 109. Elle est touchée de compassion pour le sort de Marie , 114. Elle demande qu'on lui envoie le jeune Prince d'Ecosse , 116. Elle fait faire des représentations aux Seigneurs Ecoissois , *ibid.* Elle refuse de voir Marie , 125. 133. Elle

est arbitre du sort de Marie , 127. Elle refuse de reconnoître le jeune Roi d'Ecosse , 141. Elle est résolue de retenir Marie prisonnière , 142. Elle rapproche le culte public du Rituel Romain , 148. Interrompt un Prédicateur qui parle contre le signe de la Croix , *ibid. note.* Sa politique , 153. Est aimée de ses sujets , 157. Son adresse à tromper Marie , 159. N'est pas de bonne-foi , 160. Elle irrite les factions d'Ecosse , 162. Sa conduite impérieuse , 166. 175. Est jalouse de son autorité sur les matières de Religion , 167. 170. La crainte que l'on a de l'offenser , 173. Elle sent son Trône chanceler , 177. Elle envoie du secours aux Protestans de France , 180. Elle trompe la Cour de France , 181. Prend sous sa protection les Flamands exilés , 185. Elle s'empare d'un secours d'argent envoyé au Duc d'Albes , 186. Sa répugnance à faire exécuter le Duc de Norfolk , 190. Sa réponse à l'Ambassadeur de France au sujet du massacre de la Saint Barthelemi , 197. Elle se précautionne contre les Catholiques , 199. Fournit des secours aux Huguenots , 203. Elle refuse la Souveraineté des Pays-Bas , 207. Fait un Traité d'alliance avec les Etats Généraux , 209. Sa prudence , 210. 211. Son économie , 212. Accepte une fête de la part de

Drake , 222. Elle fait des Loix sévères contre les Catholiques , 224. Sa confiance dans l'amour de son peuple , 228. Son contrat de mariage avec le Duc d'Anjou , 229. Son irrésolution au sujet de ce mariage , 230. Le rompt entièrement , 234. Elle élude des propositions que lui fait Marie , 240. Association formée en sa faveur , 244. 245. Elle crée une nouvelle commission Ecclésiastique , 241. Reprimande qu'elle fait aux Communes , 251. On lui offre la Souveraineté des Pays-Bas , 255. Elle la refuse , 257. Est plus circonspecte qu'entrepreneante , 258. Envoje du secours aux Flamands, *ibid.* Elle attaque les Espagnols dans les Indes occidentales , 259. Elle veut s'emparer du Roi d'Ecosse , 263. Fait un Traité d'alliance avec lui , 264. Sa chasteté fort douteuse , 267. *note.* Elle diffère l'exécution de Marie , 286. & *suiv.* 295. Son artifice avant de consentir à cette exécution , 297. Autre pour ne pas paroître y avoir consenti , 298. En l'apprenant elle feint de la surprise & de l'indignation , 307. Elle cherche à calmer Jacques VI. *ibid.* & *suiv.* Sa dissimulation grossière , 309. Ses préparatifs pour résister aux Espagnols , 319. 320. Sa fermeté & sa prudence , 321. 322. Tous les Ordres de l'Etat s'empressent à lui marquer leur zèle , 323. Elle gagne le

cœur de ses soldats , *ibid.* & *suiv.* Sa conduite impérieuse , 332. & *suiv.* Ses inquiétudes au sujet du Roi d'Ecosse , 339. Elle veut l'empêcher de se marier , *ibid.* & *suiv.* Elle envoie du secours à Henry IV. 344. 346. Fait un Traité avec Henry IV. 348. Elle envoie une Escadre pour enlever les Gallions d'Espagne , *ibid.* Elle traite le Parlement avec hauteur , 350. 352. 354. 355. Est irritée de l'abjuration de Henry IV. 357. S'appaise , 358. Elle foment des troubles en Ecosse , 359. Elle seconde Henry IV. contre la Ligue , 360. Elle rappelle ses troupes de France , 361. Y renvoie 20000 hommes , 262. Elle fait un armement formidable contre l'Espagne , 365. 368. Elle traite Philippe II. de tyran , 371. Elle donne un soufflet au Comte d'Essex , 376. Fait un Traité avec les Hollandois , 380. Ses préparatifs formidables contre les Irlandois revoltés , 393. Elle apprend avec chagrin les mauvais succès d'Essex en Irlande , 393. 395. Sa colere contre lui , 396. Sa douleur en apprenant la maladie du Comte d'Essex , 397. Sa sévérité à son égard , 403. Sa foiblesse ridicule , 405. 406. *note.* Elle écoute des propositions de paix avec l'Espagne , 408. Son sang-froid pendant la révolte du Comte d'Essex , 412. Elle veut passer pour avoir de la clémence , 414. Elle consent

à l'exécution du Comte d'Essex, 415. Elle fait grace à plusieurs complices du Comte d'Essex, 417. Son estime pour Henry IV. 418. Conçoit un nouveau système de politique en Europe, *ibid.* & *f.* Paye ses troupes d'Irlande avec une monnoye à très-bas titre, 420. Privilèges qu'elle accorde à ses commençaux, 423. Fait tort au commerce, à l'industrie & à l'émulation, *ibid.* Elle promet de supprimer les monopoles, 426. Marque du mécontentement à la Chambre des Communes, 428. *note.* Eloge qu'elle reçoit, 429. & *suiv.* Elle envoie une Escadre tenter une expédition contre l'Espagne, 431. Elle tombe dans une mélancolie profonde, 432. Elle donne une bague au Comte d'Essex pour gage de sa tendresse, 433. Son emportement contre la Comtesse de Nottingham, *ibid.* Sa mort, 434. Son éloge, *ibid.* & *suiv.* Ses défauts, 435. Elle envoie presque toujours quelque Membre du Parlement en prison, 447. L'odeur de la Guede lui déplaisoit. Elle fit rogner les larges fraises & les longues épées, 448. A peu d'égards pour la liberté nationale, 449. Les motifs de son économie, 455. Ses dépenses, 456. Ses revenus, 457. Elle établit son crédit, 458. Le Grand Seigneur donne à ses sujets des privilèges fort étendus, 461. Son mépris pour les Villes

Anséatiques, *ibid.* Sa garde-robe, 466. Elle juroit très-fréquemment, 468. Son goût étoit médiocre dans la littérature, 469.

Elizabeth de France mariée à Philippe II. B. 17.

Embargo, B. 347.

Empson, Ministre de Henry VII. Ses injustices, A. 73. & *suiv.*

Est puni de mort sous Henry VIII. 97.

Eperons (la bataille des) A. 121.

Espagne (Etat de l') A. 26. Barbarie de cette Monarchie, 496. & *suiv.* Haïe des Anglois, 510.

Espagnols (les) vont au secours Irlandois, B. 421. 422.

Esse (d') conduit du secours aux Ecoissois, A. 423. Repasse en France, 429.

Essex (le Comte d') son ardeur militaire, B. 337. Est envoyé au secours de Henry IV. 346. Est aimé d'Elisabeth. Essuie un refus, 362. Commande des troupes envoyées contre l'Espagne, 365. 368. Son courage, 366. Veut appeller en duel le Comte de Nottingham, 368. Est jaloux de la gloire de Raleigh, 369. Est fait Comte & Maréchal d'Angleterre, 370. Rivalité entre le Lord Burleigh & lui, 376. Son insolence vis-à-vis d'Elisabeth, *ibid.* Sa lettre au Chancelier Egerton, 377. 378. & *note.* Il rentre en faveur, 379. La mort de son pere, 387. Est envoyé contre les Irlandois, 390. Son imprudence; ses mauvais suc-

- cès , 392. 393. 394. Il retourne en Angleterre sans être mandé , 395. Est mal reçu ; tombe malade , 396. Se rétablit , 397. Il cultive les Lettres , 398. Les fautes qu'il a commises en Irlande , 399. Sentence prononcée contre lui , 400. 401. Sa soumission , 403. Son impatience , *ibid.* & 404. Son indiscretion , 405. Son projet de révolte , 407. 409. Est découvert , 411. Il ne garde plus de ménagement , *ibid.* Personne ne se joint à lui , 412. Il se rend à discrétion , *ibid.* Il nomme ses complices , 414. Est exécuté , 415. Son éloge , 416. Elifabeth lui avoit donné une bague pour gage de sa tendresse , 433. Bienfaits qu'il avoit reçus d'Elifabeth , 456.
- Estaples* (paix d') A. 48.
- Evêchés* (nouveaux) érigés , A. 304.
- Evêque* (un) prêche tous les Dimanches contre la puissance du Pape , A. 240. Les Evêques prennent de nouvelles commissions de la Couronne , 243. Plusieurs sont dépouillés de leur Evêché , 456. Plusieurs sont mis en prison , 485.
- Evers* (Sir Ralph) sa vanité , A. 365.
- Europe* (état de l') A. 99. 100. B. 210. 211. La tranquillité générale y est rétablie , 18.
- F
- F** *Anatiques* (Règlement con-
- tre les) B. 448.
- Femme grosse* .(une) accouche au milieu des flammes , A. 522.
- Fénelon* rougit d'être François , B. 196. Il va en qualité d'Ambassadeur en Ecosse , 237.
- Ferdinand* d'Arragon , dit le Catholique. Son caractère ressemble à celui de Henry VII. A. 72. Il gouverne l'Espagne jusqu'à sa mort , 80. Toujours prêt à accepter des offres ; sa perfidie , 98. Son habileté 99. La Religion sert de voile à son ambition , 106. Sa fourberie , 107. Il s'empare de la Navarre , 108. Sa mort , 141.
- Ferdinand* , frere de Charles-Quint , est élu Roi des Romains , A. 533.
- Fitzgerald* , Comte de Kildare , ajoute foi à la Fourberie de Simnel & le fait proclamer Roi en Irlande , A. 19.
- Fisher* se laisse séduire par le merveilleux , A. 258. Est mis en prison , fait Cardinal , a la tête tranchée , 260. Il s'étoit opposé à la suppression des petits Monastères , 290. *note (b).*
- Florentins* (les) veulent recouvrer leur ancienne liberté , A. 209. Ils rentrent sous la domination des Médicis , 223.
- Flotte* Espagnole détruite par les Anglois , B. 367.
- Flouden* (bataille de) A. 124. & *suiv.*
- Foi* (six articles concernant la) A. 314.

- Fontarabie** prise par Charles V. *François*, Duc d'Angoulême, succède à Louis XII. sous le nom de François I. A. 129. Donne des indices de son courage, renouvelle son Traité d'alliance avec l'Angleterre. Il marche à la conquête du Milanez, 138. Il défait les Suisses à Marignan, 139. Il veut se faire proclamer Empereur, 147. Est indigné de se voir préférer Charles, 148. Son caractère, *ibid.* Parallele de Charles V. & de lui, *ibid.* Son entrevue avec Henry VIII. 151. & *suiv.* Causes de la guerre entre Charles & lui, 154. Malgré les invasions dont ses Etats sont menacés, il s'obstine à poursuivre sa conquête d'Italie, 179. Il y conduit une armée, 182. Son entêtement: est fait prisonnier, 184. Il refuse de démembrer son Royaume, 191. Il tombe malade, 192. Il envoie l'abdication de sa Couronne à la Régente, 193. Est traité durement pendant sa captivité, 194. Il recouvre sa liberté, 195. Fait une Ligue contre l'Empereur, 196. Est indigné de la détention du Pape, 198. Il déclare la guerre à l'Empereur, 200. Donne un démenti à l'Empereur, & accepte un cartel avec lui, *ibid.* Il a une entrevue avec Henry VIII. à Calais, 235. Une autre avec le Pape Clément VII. à Marseille, 238. Il tâche de reconcilier Henry VIII. avec le Pape, 239. Répond froidement aux avances du
- Fontarabie** prise par Charles V. A. 179.
- Fontrailles**, avec huit cens cavaliers, perce l'armée Angloise, A. 120.
- Forbisher** (Sir Martin) tente de trouver le passage du Nord-Ouest, B. 459.
- Forêt** (le Moine) est brûlé, A. 301.
- Fourches** du Chancelier Morton (les) A. 41.
- Fox** (Richard) devient un des confidens de Henry VII. Il obtient l'Evêché d'Exeter. Est fait Chancelier, passe ensuite au siège de Winchester, A. 13.
- France** (la) augmente considérablement ses forces, A. 27. Craint que Henry n'arrête ses progrès en Bretagne, 30. Elle n'est plus dans l'état de faiblesse où elle avoit été, 42. Attaquée de toutes parts, 121. Peut seule contrebalancer la puissance de Charles V. 149. Terribles préparatifs contr'elle, 176. Est attaquée par plusieurs endroits, 178. Partage chimérique qu'on en fait, 181. Est menacée d'une ruine totale, 362. Elle est remplie de troubles, B. 40. Déchirée par les guerres de Religion, 62. 66. 67. 200. Ses forces consommées par les dissensions domestiques, 258.
- François** (les) font une invasion en Bretagne, A. 29. Taillent en pièces une armée de Bretons, 34. Sont battus par les Anglois à Guinegate, 121. Chassés d'Italie, 181.

- Roi d'Ecosse , 246. Il refuse de mener les deux Princesses de Guise à Calais , pour être vues du Roi d'Angleterre , 321. L'Empereur a beaucoup de confiance dans sa magnanimité , 322. Manière dont il reçoit Charles V. dans ses Etats , 323. Son imprudence , 329. Il ne peut secourir les Ecossois , 352. Fait quelques railleries sur Henry VIII. 353. Il marche contre l'Empereur , 356. Il renonce à ses droits sur Milan , 364. Il envoie du secours aux Ecossois , 366. Fait la paix avec Henry , 370. Sa mort , 383.
- François II.* Duc de Bretagne , Prince foible , A. 28. Est haï de la Noblesse , *ibid.* Sa mort , 34.
- François II.* alors Dauphin , épouse Marie d'Ecosse , A. 546. Succède à Henry II. B. 19. Se laisse gouverner par sa femme , 39. Sa mort , 41.
- Fusils* (les) étoient incommodes , A. 118. L'usage du fusil est défendu , 385.
- G**
- G**alles (la Province de) unie à l'Angleterre , 244. 271.
- Gardiner* , Evêque de Winchester , a un caractère souple , A. 252. 309. Est chef du Conseil , A. 330. Irrite le Roi contre la Reine , 375. Il perd l'estime du Roi , 376. Il s'oppose à l'avancement de la réformation , 402. 404. Il est envoyé à la Tour , 436. où il reste deux ans , 454. Sa prison est plus resserrée , 456. Est mis en liberté par Marie , 484. Est rétabli dans son Evêché , 485. Est fait premier Ministre , 492. Il conseille à Marie de ne pas précipiter les innovations dans la Religion , 493. Son éloge , 513. Il penche pour la persécution , 514. 517. Sa cruauté , 519. & *suiv.* Sa mort , 528.
- Gaston de Foix* , jeune Héros , périt à la bataille de Ravenne , A. 110.
- Gattinara* conseille à Charles de traiter François I. avec générosité , A. 194.
- Gentilhomme de Greyfinn* (discours très-extraordinaire d'un) A. 221.
- Ghent* , (la pacification de B). 208.
- Ghierradadda* (bataille de) Venise y reçoit un échec dont elle n'a pu se relever , A. 102.
- Gilles* (S.) , sa statue est traînée dans les boues , B. 23.
- Gouvernement Anglois* actuel (premières lueurs du) B. 289. 290. Constitution de l'ancien , 438. Ressembloit à celui de Turquie , 444. Comparaison de l'ancien avec celui d'aprèsent , 454.
- Gonsalve* , grand Capitaine , A. 99.
- Gravelines* (Bataille de) A. 549. 550.
- Gray* (Jeanne) épouse le Lord Guilford Dudley , A. 471. Est déclarée héritière de la Couronne par Edouard VI. 474. La Nation n'est pas disposée pour elle , 477. Son éloge , 478.

478. Est proclamée Reine ,
 479. Elle rentre dans la vie
 privée , est enfermée dans la
 Tour, 482. Elle est condam-
 née à mort & n'est pas exé-
 cutée, 483. Elle l'est, 502.
 Catherine est mise en prison ,
 B. 59.
Gray (le Lord) est fait Gou-
 verneur d'Irlande. A. 245.
Grecs (les) portent le goût en
 Italie , A. 91. 92. Leur déli-
 cateſſe , 226.
Greenville , Vice - Amiral An-
 glois ; ſon courage , B. 348.
 note (b).
Gresham (Sir Thomas) Com-
 merçant habile , B. 458. Fait
 prêter de l'argent à Elifabeth,
ibid. Fait bâtir la Bourse, 464.
Gueldres (le Duc de) perturba-
 teur continuel des Pays-Bas ,
 A. 118.
Guilford Dudley (le Lord)
 épouſe Jeanne Gray , A. 471.
 Est mis en priſon , 482. Est
 condamné à mort & n'est pas
 exécuté , 483. Il l'est , 501.
Guillaume le Conquérant rejette le
 titre odieux de Conquérant ,
 A. 4.
Guiſe (le Comte de) défait les
 Allemands , A. 178. Le Duc
 défend Metz , 492. Il aſſiège
 Calais , 541. Le prend , 542.
 Jouit d'un crédit ſans bornes ,
 543. Lui & ſes freres veulent
 placer Marie d'Ecoſſe ſur le
 Trône d'Angleterre , B. 33.
 Leur pouvoir en France , 39.
 Leur autorité contrebalancée ,
 41. Ses progrès , 68. Est af-
 ſaſſiné , 75. Son fils hérite de
 ſa valeur & de ſa gloire , 172.
 Tome II.
- Il propoſe de faire périr les
 Princes de Navarre & de Con-
 dé , 196. Il décrit la conduite
 du Roi , 201. Ses vertus lui
 gagnent beaucoup de parti-
 ſans , 203. Est haï de Hen-
 ry III. 211. 227. Fait reviv-
 re la Ligue Catholique , 254.
 L'admiration que les Pariſiens
 ont pour lui , 342. Est aſſaſ-
 ſiné , 343.
Gustave Ericſon , Roi de Suède ,
 fait un Traité avec l'Angle-
 terre , A. 461.
- H
- Hales* (le Juge) ſe tue lui-
 même en priſon , A. 486.
Hamilton Primat d'Ecoſſe , B. 22.
Hamilton (Patrick) eſt brûlé
 pour cauſe d'héréſie , A. 333.
Harlem (priſe de) B. 205.
Harnois , ce que c'eſt , A. 385.
 & 386.
Hartford (le Comte de) épouſe
 Catherine Gray , B. 59. Il eſt
 enfermé à la Tour , 60.
Hatton (Chriſtophe) eſt fait
 Chancelier d'Angleterre , B.
 315.
Haukes (Thomas) ſon courage
 dans les tourmens , A. 522.
Havre (le) eſt ſous la poſſeſſion
 des Anglois , B. 68. Il eſt re-
 pris par les François , 76.
Heathe , Archevêque d'York ,
 eſt chargé des Sceaux , A. 528.
Henry VII. ſ'empare du Trône ,
 avec la réſolution de ſ'y main-
 tenir par la force. Son anti-
 pathie pour le parti de la
 Maiſon d'York , A. 5. & ſuiv.
 Sa mauvaiſe politique , 6. Il

évite l'apparence d'un triomphe militaire, *ibid.* Est reçu à Londres avec toutes sortes d'acclamations, 7. Il craint de tenir son droit à la Couronne de son mariage avec la Princesse Elisabeth, 8. Son couronnement, 9. Crée une Compagnie d'Archers pour sa garde, *ibid.* Il avoit été condamné comme criminel d'Etat, ce qui cause des difficultés à son couronnement, 10. Titre qu'il établit pour fonder ses droits à la Couronne, *ibid.* Il demande à la Cour de Rome de lui confirmer la Couronne, 11. Il signale cruellement le commencement de son règne, 12. Le Parlement lui assigne pendant sa vie la jouissance de l'impôt de *poundage* & de *tonnage*, *ibid.* Il accorde une amnistie générale à quiconque avoit pris les armes contre lui, *ibid.* Il avance les Prélats, 13. Il épouse Elisabeth de la Maison d'York, 14. Il ne peut l'aimer, *ibid.* Il détruit les restes du parti de Richard III. 15. & *suiv.* Le peuple reçoit impatiemment ses Loix, 16. Sa conduite n'est pas propre à lui ramener le cœur de ses sujets, 17. Les nouvelles de la proclamation de Simnel à Dublin le jettent dans de cruelles inquiétudes, 19. Mesures qu'il prend pour défabuser le peuple à ce sujet : il ne réussit pas vis-à-vis des Irlandois, 20. Il veut en imposer au peuple par une apparence de

dévotion, 22. Il défait Simnel & le prend prisonnier à la bataille de Stoke. Il le méprise trop pour le punir. Il condamne les rebelles à une amende, 23. Il fait couronner la Reine, 24. Il prend part aux affaires étrangères, 25. Il fait une trêve de sept ans avec l'Ecosse, 26. Il démêle les desseins de la France sur la Bretagne, 31. Veut accommoder les deux partis. Sa médiation est acceptée par la France, 32. Refusée par le Duc de Bretagne, 33. Il est la dupe des Ministres François, 34. Obtient un subside, sous prétexte de secourir le Duc de Bretagne contre la France, ce qui cause une révolte, 35. Il envoie des troupes en Bretagne, 36. Elles n'y rendent aucun service, *ibid.* & 37. Se repent de n'avoir pas secouru la Bretagne, 40. Obtient un subside, sous prétexte de faire la guerre à la France, 43. Il fait une invasion en France, *ibid.* Fait la paix avec elle, 44. 45. Sa reputation augmente & ses trésors s'accroissent, *ibid.* Moyens qu'il emploie pour découvrir la fourberie de Perkin, 56. Il chasse les Flamands d'Angleterre, fait punir plusieurs complices de Perkin, 51. Il cherche plus à se faire craindre qu'aimer ; ses vexations, 54. Il profite de l'invasion du Roi d'Ecosse pour obtenir des subsides, 60. Ces nouveaux subsides

occasionnent une révolte dans la Province de Cornouailles, 60. & *suiv.* Il est en but aux plus grands dangers, 62. Il défait les rebelles de Cornouailles, & ne daigne les punir, 63. 64. Il apprend avec joie que Perkin est en Angleterre, 66. Il marche contre lui, dissipe son parti, prend sa femme, Ladi Gordon, qu'il traite honorablement, 67. Prend Perkin, 68. Se rend odieux au peuple par l'exécution du Comte de Warwick, 70. Il a une entrevue, à Calais, avec l'Archiduc, 71. Il promet au Pape de l'accompagner à la Terre-Sainte. Les Chevaliers de Rhodes le choisissent pour protecteur de leur Ordre, 72. Sa conformité de caractère avec Ferdinand d'Arragon, *ibid.* Sa situation tranquille fait prendre l'essor à son avarice, 73. & *suiv.* Impose une taxe arbitraire. Il possède des sommes immenses. La mort d'Isabelle, Reine de Castille, lui cause des inquiétudes, 76. Il songe à se remarier. Il tombe malade: il craint d'être puni de ses vexations, 80. Sa mort; son caractère, 81. & *suiv.* Il fit passer plusieurs bonnes Loix, 83. & *suiv.* Fait un trait digne d'éloge, 85. Il donna peu d'attention au commerce, 86. Il n'eut point de part à la recherche des terres inconnues, 91. Il fit construire le premier vaisseau de la Marine Angloise, *ibid.* On apprit sa mort avec joie, 93.

Henry VIII. est couronné, A. 93. Il réunit dans sa personne les titres des Maisons d'York & de Lancastre; ses Ministres, 94. Il leur abandonne les rênes du Gouvernement, 95. Son goût pour le plaisir. Il permet d'attaquer juridiquement les oppresseurs sous le règne de son pere, *ibid.* & 97. Il épouse l'Infante Catherine, veuve de son frere, 98. Jules II. lui offre le titre de Roi très-Chrétien pour l'engager à déclarer la guerre à la France: il le fait, 106. Est trompé par Ferdinand, 107. Il envoie des troupes à Fontarabie, *ibid.* Ferdinand d'Arragon s'en sert pour conquérir la Navarre, 108. 109. Elles retournent en Angleterre sans avoir fait de mal à la France, *ibid.* Il n'a pas de grands avantages sur mer, 110. Il fait de grands préparatifs pour envahir la France, 116. Il nomme la Reine Régente, & s'embarque avec ses troupes pour son expédition contre la France, 119. Il bat les François & s'avance jusqu'aux portes de Paris, 121. Son ignorance dans l'art militaire, 122. Sa campagne est sans gloire, 123. Sa magnanimité à l'égard des Ecois, 126. Sa fureur contre l'Empereur & le Roi d'Espagne, 127. Fait la paix avec la France, 128. Il a une déférence sans bornes pour les conseils de Wolsey, 134. Il assure les mécontents d'Ecosse de sa protection, 136. **Et**

jaloux des progrès rapides de François I. 139. Il n'écoute pas les offres de l'Empereur, 141. Sa prévention pour Wolsey, 143. Il songe à se faire proclamer Empereur, 147. Son défaut de politique, 149. Il tire vanité des égards qu'on a pour Wolsey, 150. 151. Son entrevue avec François I. 151. & *suiv.* Il va rendre visite à l'Empereur, 153. Il conclut avec le Pape & l'Empereur une Ligue offensive contre la France, 155. Sa défiance contre tous les prétendans à la Couronne, 156. Est indisposé contre Luther; écrit contre lui, 163. Reçoit le titre de défenseur de la foi, 164. Il déclare la guerre à François I. 167. Attaque l'Ecosse, 169. Il veut faire rompre l'alliance de l'Ecosse avec la France, 170. Son goût pour la dépense, 172. Etablit un nouvel impôt, *ibid.* Son ton impérieux, 174. Attaque la France, 177. Fait un nouveau Traité contre la France, 181. La captivité de François I. l'intimide : il forme le projet généreux de le secourir, A. 186. Il prend des prétextes pour rompre avec Charles, & fait un Traité avec la Régente de France, 187. Il cause du mécontentement à ses Sujets, 188. Fait un Traité avec François : est indigné de la détention du Pape, 198. Il se désiste pour toujours de ses prétentions chimériques sur la Couronne

de France, 199. Il déclare la guerre à l'Empereur, 200. A des scrupules sur son mariage avec Catherine d'Arragon, 203. Est grand Casuiste, 204. Son mariage trouvé illicite par tous les Prélats d'Angleterre, *ibid.* Il sollicite son divorce auprès du Pape Clément, 206. Il veut que ses Ministres soient garants du succès des affaires dont ils ont la conduite, 216. Est bien-aise de voir que la Cour de Rome & le Clergé sentent qu'ils dépendent de lui, 222. Sa générosité, 223. Ses inquiétudes avant de rompre avec Rome, 224. & *suiv.* Il engage la Noblesse de son Royaume à écrire au Pape pour le solliciter de casser son mariage, 228. Il refuse de comparoître au Tribunal du Pape où il est cité, 234. Il se procure une entrevue à Calais avec François. Il épouse Anne de Boleyn, & fait déclarer nul son mariage avec Catherine d'Arragon, 235. Est excommunié par le Pape; il fait des Loix contre l'autorité du Vatican, 240. Etend sa puissance sur le Clergé, 241. Est déclaré Chef suprême de l'Eglise Anglicane 243. 359. Il a le pouvoir le plus absolu de l'Europe, 250. Est attaché à la foi Catholique, 251. Son caprice le sert mieux que n'auroit fait la politique, 252. Sa modération, 256. Il est revolté des exécutions sanginaires par lesquelles on

Établit sa nouvelle autorité, 260. Est comparé à Néron & à Caligula, 262. Renouvelle ses liaisons avec François I. 263. Il reçoit avec indifférence les avances de Charles V. 265. Il est mécontent de François, 267. Ses vertus, 268. Il se détermine à abolir les Monastères, *ibid.* 270. Sa jalousie, 275. Il ne connoît d'autres nœuds que ceux du mariage, 276. Il est résolu de faire périr Anne de Boleyn, 280. Il épouse Jeanne Seymour, 284. Eloges ridicules qu'il reçoit, *ibid.* Il fait déclarer illégitimes les enfans de ces deux premiers mariages, 285. Est autorisé à disposer de la Couronne comme il lui plaira, *ibid.* Sa prérogative est un frein à la fureur des haines Théologiques, 287. Il est dominé par son humeur inconstante, *ibid.* Son despotisme, 290. 369. Sa fierté, 293. Il fait punir plusieurs Chefs rebelles, 296. Sa joie à la naissance d'un fils, 297. Il veut faire alliance avec les Princes Protestans d'Allemagne, *ibid.* & *suiv.* Il garde toujours l'équilibre entre les Catholiques & les Protestans, 298. Il prend possession de tous les revenus des Monastères, 299. Les partage avec la Noblesse, 303. Sa profusion, 304. Est excommunié & comparé à Julien l'Apostat, 305. Il veut qu'on croie à la présence réelle, 309, & *suiv.* Il est flatté de

trouver une occasion d'exercer sa Suprématie, 310. Il siège publiquement & il dispute sur la présence réelle avec un Maître d'Ecole, 311, & *suiv.* Eloges qui lui sont donnés, 312. Ses proclamations rendues égales aux Loix, 316. Ses injustices, 318. Il se fait donner la propriété des terres Abbaticiales, 319. Son irrésolution, 320. Il demande en mariage la Duchesse Douairière de Milan, 320. Il propose à François I. de lui amener à Calais les deux Princesses de Guise pour qu'il choisisse laquelle il prendra pour femme, 321. Il épouse Anne de Cleves 322. Craint l'union de François I. avec Charles - Quint, 323. Il administre mal le produit du pillage des biens de l'Eglise, 325. Il cherche les moyens de rompre son mariage avec Anne de Cleves, *ibid.* Il le fait casser, 328. Inconséquence de sa conduite, 329. *note.* Son orgueil insupportable, 330. Ses cruautés, 331. Il désire de faire alliance avec le Roi d'Ecosse, 332. Il veut engager le Roi d'Ecosse à l'imiter à l'égard du Clergé, 336. Sa douleur en apprenant les désordres de Catherine Howard, 337. Il s'empare des biens des Collèges, des Hôpitaux & autres fondations 340. Fait des réglemens qui tendent au despotisme, 341. Ses caprices se

distinguent à travers un ouvrage qu'il publie , 342. Exemple de son inconstance, *ibid.* Par un acte défend au peuple de lire les Saintes Ecritures , 343. Fait la guerre au Roi d'Ecosse , 345. Il projette d'unir l'Ecosse à ses autres Etats , 348. 349. Il est mécontent de François I. 353. Fait un Traité avec l'Empereur contre la France , *ibid.* Son autorité législative , 356. Il épouse Catherine Pau , *ibid.* Sa vanité flattée , 357. Son extravagance , 359. Il hausse la valeur des espèces , 362. *& suiv.* Il est maître de la personne & des biens de ses sujets , 361. Il entre en France à la tête d'une armée formidable 363. Est blâmé par les gens sensés , 364. Il leve des troupes en Allemagne , 367. On lui assigne les revenus des Universités, des Chanteries, des Chapelles libres & des Hôpitaux , 368. Il se plaint des disputes de Religion , 369. Fait la paix avec la France & l'Ecosse. Il permet de réciter les Litanies en langue vulgaire , 370. Affoiblissement de sa santé , 373. Sa mort , 380. Son caractère , 381. *& suiv.* Il y eut dix Parlemens sous son règne , 383. Ses promesses sont remplies après sa mort , 397. Les Princes Allemands sont consternés en apprenant sa mort, 407.

Henry II. Roi de France envoie du secours à la Reine Douai-

rière d'Ecosse , A. 411. Il veut reprendre Boulogne , 445. Il refuse de se rendre tributaire , 453. Commet des hostilités contre l'Espagne , 534. Fait la paix avec l'Espagne , 550. Persécute les Réformés , B. 40. Sa mort , *ibid.*

Henry III. Roi de France, trouve le Royaume rempli de troubles , B. 200. Son défaut de fermeté , 201. Perd l'estime de ses sujets , 202. Est haï par les Ligueurs , 254. Les Etats Généraux lui offrent la Souveraineté des Pays-Bas , *ibid.* En public il sollicite la grace de Marie , & sollicite sa mort en particulier , 292. 293. Il est obligé de s'enfuir , 342. On veut le déposer , 343. Il est assassiné , 344.

Henry IV. prend le titre de Roi de France ; reçoit des secours d'Elisabeth ; assiège Paris , B. 344. Est forcé de lever le blocus de Paris , 345. Remporte des avantages sur la Ligue , 356. Il abjure la Religion Protestante , 357. Il déclare la guerre au Roi d'Espagne , 361. Il craint de déplaire à Elisabeth en faisant la paix avec l'Espagne , 374. La fait , 375. Sa passion pour Elisabeth , 406. *note.* Son estime pour Elisabeth , 418. Conçoit un nouveau système de politique en Europe , *ibid.* Elisabeth n'en peut tirer toutes les sommes qu'elle lui avoit prêtées , 456.

Herreis (le Lord) est envoyé par

- Marie** auprès d'Elisabeth, B. 125.
- Hollandois** (les) leur haine pour le Gouvernement Espagnol, B. 206. demandent du secours à Elisabeth, *ibid.* Font un nouveau Traité avec Elisabeth, 361. 380. Sont secourus par la France & par l'Angleterre, 381.
- Hooper** a horreur des habits Episcopaux, B. 146.
- Hôpital** (le Chancelier de l') s'opposoit à la restitution de Calais, B. 143.
- Howard** (Catherine) épouse Henry VIII. A. 330. Elle s'étoit livrée au plus infâme libertinage, 336. Elle en fait l'aveu, 337. Elle a la tête tranchée, 339.
- Howard** (Sir Edouard) Amiral Anglois veut attaquer Brest: mais il est repoussé, & jetté à la mer où il périt, A. 116. 117. La maxime de cet Amiral, 117. *note.* Thomas Howard meurt en prison, 286. Deffingham est fait Grand Amiral, B. 320.
- Huguenots** (les) forment une espèce de République en France, B. 178. Veulent se venger du massacre de la Saint Barthelemi, 199.
- Hume** (le Lord) souleve les esprits contre le Duc d'Albany Régent d'Ecosse: il est mis en prison & exécuté, A. 136.
- Huntley** fait une plaisanterie sur la guerre que l'Angleterre fait à l'Ecosse, A. 424.
- J** Jacques III. , Roi d'Ecosse, peu habile à gouverner, A. 25. & *suiv.* Est massacré par ses sujets, 43. Jacques IV. dévoué aux intérêts de la France, 43. Reçoit Perkin avec accueil, 58. Lui donne en mariage une de ses parentes: il fait une invasion en Angleterre & mene Perkin avec lui, 59. Mais il est bientôt obligé de se retirer, 60. Il entre une seconde fois sur les terres d'Angleterre, 64. Il dit à Perkin de sortir de ses Etats, 65. Il épouse Margueritte, fille de Henry VII. 73. Il se déclare pour la France contre l'Angleterre, 113. Passe en Angleterre à la tête de cinquante mille hommes, s'amuse à faire l'amour, 123. Il est tué à la Bataille de Flanden, 125. Jacques V. prend les rênes du Gouvernement, 246. Il refuse une entrevue avec le Roi d'Angleterre, 247. Il conduit lui-même des troupes à François I. 266. Il épouse une fille de France, 267. Il forme la résolution de s'emparer des biens du Clergé, 335. Est irrité contre la Noblesse, 347. Sa mort, 348.
- Jacques VI.** Roi d'Ecosse; sa naissance, B. 75. Est proclamé Roi, 118. Est arrêté par la Noblesse, 235. Recouvre sa liberté, 241. Est éloquent, mais a peu de capacité pour les affaires, 242. Est peu réservé, 263. Fait un Traité d'alliance avec Elisabeth, 264. Il est insulté par les Prédicateurs, *ibid.* Il sollicite la grace

- de sa mere & menace Elisabeth, 293. 294. Il fait faire des prieres publiques pour elle; *ibid.* & *suiv.* Mécontentement qu'il marque à Elisabeth, 309. & *suiv.* Il s'apaise, 312. Promet de joindre ses forces à celles d'Angleterre contre l'Espagne, 321. Est indolent, 339. Il épouse une Princesse de Danemarck, 340. Ne possède qu'une autorité foible, 341. Elisabeth lui refuse du secours, 358. Est arrêté par le Comte Bothwel, 359. Son désir de monter sur le Trône d'Angleterre, 406. Désapprouve le projet du Comte d'Essex, 407. Il craint qu'Elisabeth ne l'éloigne du Trône d'Angleterre, 417. Elisabeth le déclare son successeur, 434.
- James Stuart* (le Lord) Prieur de Saint André, frere naturel de Marie d'Ecosse, quoique Protestant, se déclare pour la Régente d'Ecosse, B. 26. il l'engage à faire un accommodement avec les rebelles, 28. Il se joint aux rebelles, 29. Est accusé d'aspirer au Trône, 30. Est fait Comte de *Murray*, 45. Voy. *Murray*.
- Jarnac* (Bataille de) B. 178. 179.
- Jasper*, Comte de Pembroke, oncle de Henry VII. est créé Duc de Bedford, A. 9.
- Jésuites* (établissement des) B. 224. & *suiv.* Leurs Casuistes, 225. Loi contr'eux, 245. On persuade à un Catholique d'assassiner Elisabeth, 251.
- Images* (les) sont renversées, A. 241.
- Impostures* hardies & ambitieuses, A. 300. & *suiv.*
- Impôts*: précieux droit que le peuple a de les régler, B. 444.
- Imprimerie* (l'art de l') est inventé, A. 92. 164.
- Indes Orientales* (Compagnie des) B. 459.
- Infanterie* (avantages de l') A. 118.
- Innocent VIII.* confirme la Couronne d'Angleterre à Henry VII. par une Bulle, A. 11.
- Inquisition* (espèce d') A. 285.
- Inquisition.* On veut l'établir en Angleterre, A. 524. On s'en rapproche beaucoup, 525.
- Intercursus Magnus*, ou le Grand Traité, A. 65.
- Intérêt* de l'argent sous Henry VIII. A. 392. sous Edouard VI. 465.
- Irlande* (l') est érigée en Royaume, A. 527. Peu soumise à l'Angleterre, B. 382. Ses revenus, 385.
- Irlandois* (les) font une irruption en Angleterre sous la conduite de Simnel, A. 21. Se révoltent, 245. 361. Sont maltraités par les Anglois, 383. Leur ignorance & leur férocité, 384. Leur animosité contre les Anglois, 385. Sont armés contre les Ecois, 387. Leur pauvreté, 388. Défient les Anglois, 389. Continuent dans leur révolte, 419. Sont poussés avec vigueur par les Anglois, 420. Sont défaits, 422.
- Isabelle de Castille.* Sa mort cause des

des inquiétudes à Henry VII.
A. 76.

Italie (l') siège de la Religion,
de la Littérature & du Com-
merce, A. 139. Tous les
Princes se liguent contre la
France, 175.

Italiens (les) étoient de mau-
vaïse foi, A. 57.

Juges de paix; leurs concussions,
B. 453.

Jules II. Son caractère, A. 100.
Se détache de la Ligue de
Cambray & se déclare contre
les François, 103. Respecte
peu sa dignité, 105. Assem-
ble un Concile à Latran, *ibid.*
Excommunie plusieurs Prin-
ces, 106. Sa mort, 111.

Jules III. Sa joie en apprenant
que l'Angleterre s'est raccom-
modée avec lui, A. 508.

Jurisdctions particulieres abo-
lies, A. 271.

K

Kennedy (Gilbert retourne) pri-
sonnier en Angleterre, A. 352.

Kent (la sainte fille de) ses pré-
tendues extases, A. 257. Son
effronterie. Elle est arrêtée &
punie, 258. On prouve au
public la corruption de ses
mœurs, 259.

Ket, Tanneur, se met à la tête
des rebelles de Norfolk, A.
444. Il est pendu, *ibid.*

Kildare (le Comte de) député
d'Irlande, est mis en prison,
où il meurt, A. 245. Son fils
se révolte, & est puni, *ibid.*

Knox fameux Réformé, A. 410.
note. B. 25. Sa férocité, 48.

Tome II.

52. Il anime le peuple contre
le Gouvernement, 85.

L

Lambert réfute la présence
réelle, A. 310. Il refuse de se
retracter & en appelle au Roi,
ibid. Est condamné à être brû-
lé, 312. Sa constance dans les
tourmens, 313.

Lancastre fait des prises considé-
rables sur les Espagnols, B.
363.

Lancastre (la Maison de) son
droit à la Couronne, A. 2. &
suiv. Ses partisans sont favori-
sés par Henry VII. 6.

Landais (Pierre) Ministre du
Duc de Bretagne, A. 28. Est
mis à mort, *ibid.*

Langue Latine (l'étude de la)
renaît, A. 92.

Lannoy force le Pape & plusieurs
Etats d'Italie de lui fournir
de l'argent, A. 184.

Latimer (le vieillard) Evêque
de Worcester est mis en prison,
A. 486. Il est brûlé, 521.

Lautrec est battu en Italie, A.
168.

Leicester est proposé pour époux
à Marie d'Ecosse, B. 79. Il
craint qu'Elisabeth n'épouse
le Duc d'Anjou, 227. Con-
duit un secours d'hommes aux
Flamands, 258. N'a pas d'heu-
reux succès, 260. Mécontente
les Flamands, 262. 314.
Conseille d'emprisonner Ma-
rie d'Ecosse, 274. Est rap-
pellé, 315. Il regagne la con-
fiance d'Elisabeth, *ibid.* Sa
mort, 330. *note.* Etoit aimé

R r r

- d'Elisabeth, *ibid.* note. Il donne une fête à Elisabeth, 464.
- Leith* (siège de) B. 35.
- Leon X.* son éloge, A. 111. Se déclare pour François I. 139. Vend des Indulgences, 161. Son indolence; sa mort, 166.
- Lenox* (le Comte de) cause des troubles en Ecosse, A. 358. S'enfuit en Angleterre, 362. Est rappelé en Ecosse, B. 83. Y est dans la pauvreté; demande vengeance de la mort du Roi son fils, 102. 103. Il réclame la Régence d'Ecosse comme grand-pere du Prince mineur, 118. Il demande vengeance de la mort de son fils aux Commissaires Anglois, 132. Il est Régent d'Ecosse, 162. Est assassiné, 192.
- Lettres* (les) en Angleterre sous Henry VIII. A. 392. Sous Elisabeth, B. 468. & *suiv.*
- Liberté* (l'esprit de) quand il prend racine, B. 452.
- Libelle* publié en Angleterre contre le Pape & les Cardinaux, A. 240.
- Ligue de Cambray*, A. 103. La Sainte, 109.
- Ligue* (la fameuse) B. 202. Elle s'oppose à Henry IV. 344. Elle s'affoiblit, 360.
- Lincoln* (John, Comte de) entre dans la conjuration de Simnel, A. 21.
- Lincoln*, Marchand Fripier, excite une révolte, A. 388.
- Lisbonne* assiégée par les Anglois, B. 337.
- Liturgie* Anglicaue, B. 15.
- Loix* injustes abrogées, A. 418. négligées par les Pairs, 466. En faveur de la Religion Catholique, 495. Mises en vigueur contre les hérétiques, 509. Loi absurde qui subsiste encore, 553. Une sur ce que chaque particulier doit fournir pour la défense du Royaume *ibid.* Une qui donne une puissance fort étendue à Elisabeth, B. 73. Plusieurs en faveur d'Elisabeth, 176. Contre l'usure, 177. Une autre contre les Catholiques & les Puritains, 553. Loi Martiale, 439. 441. Le Parlement prétend au droit de promulguer les Loix, 447. Loi tyrannique, 450.
- Lollards* (les) A. 163.
- Longueville* (le Duc de) engage Henry VIII. à faire la paix avec la France, A. 128.
- Longueville* (la Duchesse Douairiere de) est mariée au Roi d'Ecosse, A. 321.
- Lorraine* (le Cardinal de) est un des principaux auteurs de la conspiration contre les Huguenots, B. 89. Fonde un Séminaire à Douay, 224. Est assassiné, 343.
- Louis VII.*, Roi de France, a fait un pèlerinage au tombeau de saint Thomas de Canterbury, A. 302.
- Louis XI.* Sa sagesse, A. 27. exerce une autorité arbitraire, B. 172.
- Louis*, Duc d'Orléans, prend les armes contre son Souverain: il se soumet; passe en

Bretagne, A. 28. Forme le projet d'épouser Anne de Bretagne, 29. Est fait prisonnier à la Bataille de Saint Aubin, 34. Succède à Charles VIII. sous le nom de Louis XII. Fait la conquête du Milanéz, 71. Il veut faire la conquête de Naples, 98. Il conserve la Bretagne en épousant Anne, 99. Défait les Vénitiens; s'empare de plusieurs Villes d'Italie. 102. Fait assembler un Concile contre Jules II. 104. 105. Le Pape veut lui ôter le titre de Roi très-Chrétien, 106. Ligue formée contre lui, 109. Il perd tout ce qu'il a conquis en Italie, 111. Fait des préparatifs pour résister au Roi d'Angleterre, 116. Il est tiré d'embarras par l'imprudence des ennemis, 122. Il se raccommode avec le Pape, 126. Fait la paix avec Ferdinand & Maximilien, 127. Fait la paix avec l'Angleterre, 128. Il épouse Marie d'Angleterre; sa mort, *ibid.* Est nommé Pere du peuple, 129.
Louise de Savoye amoureuse de Charles Duc de Bourbon. Ses vices, son esprit, A. 176. Est Régente de France, 185. Elle implore le secours du Roi d'Angleterre qui fait un Traité avec elle, 187.
Luther (Martin) A. 162. & *suiv.* Traite Henry VIII. avec aigreur, 164. 251. Donne au Pape le nom d'Ante-Christ, 165. Ses préceptes, *ibid.* Est regardé comme Auteur du

Nouveau Testament, 408.
Luthériens, plusieurs se retirent en Angleterre, A. 458.
Luxembourg pris par Charles-Quint, A. 363.
Luxe de la Noblesse Angloise sous Elisabeth, B. 465.

M

Mackrel (le Docteur) se met à la tête d'une troupe de séditeux, A. 292.
Madelaine, fille de François I. épouse Jacques IV. Roi d'Ecosse & meurt, A. 267.
Madelaine, sœur de Léon X. afferme le produit des Indulgences, A. 161. 162.
Malthe (les Chevaliers de) sont les seuls Religieux qui restent en Angleterre, A. 324.
Manufactures en Angleterre sous Elisabeth (Etat des) B. 463.
Mare (le Comte de) est élu Régent d'Ecosse, B. 192. Sa mort, 193.
Marguerite, veuve de Charles-le-Hardy, Duc de Bourgogne. Ses qualités: conçoit une haine implacable contre Henry VII. A. 21. Elle envoie des troupes à Simnel, 22. Toujours irritée contre Henry VII. Lui suscite un nouveau Prétendant à la Couronne, 46. Elle s'est attiré beaucoup d'autorité sur les Flamands, 94.
Marguerite, fille de Maximilien, est fiancée au Roi de France, est élevée à Paris, porte le titre de Reine de France, A. 37. 38. Elle est renvoyée à

- son pere, 40. Fille de Henry VII. Roi d'Angleterre, épouse Jacques III. Roi d'Ecosse, 73. Est déclarée Régente d'Ecosse. Epouse le Comte d'Angus, 134. Elle se sauve en Angleterre avec son fils & son mari, 136.
- Mariages* (réflexion au sujet des) A. 226. & *suiv.*
- Marie*, seconde fille de Henry VII. fiancée avec l'Archiduc Charles, A. 8.
- Marie d'Angleterre* épouse Louis XII. Roi de France, A. 129. Elle épouse ensuite Charles Brandon, Duc de Suffolk, *ibid.*
- Marie*, fille de Henry VIII. regardée comme bâtarde par les Espagnols & les François, A. 203. Sa naissance équivoque & la foiblesse de son sexe causent des inquiétudes aux Anglois, *ibid.* Elle est exclue de tout espoir à la succession, 237. 242. 474. Rentre en faveur auprès du Roi, 284. Son droit à la succession lui est restitué, 359. Est déclarée illégitime, 359. Elle continue de se faire dire la Messe selon l'ancien Rit, 438. Elle ne se laisse point effrayer par les menaces, 457. & *suiv.* Elle est instruite d'une conspiration formée contr'elle, 477. Est reconnue Reine dans la Province de Suffolk, 479. Est proclamée & reconnue partout, 482. Elle fait grace à une partie de ceux qui s'étoient déclarés contr'elle, *ibid.* Elle remet un subside accordé à son frere, 484. Est dévote superstitieuse, 485. Elle fait célébrer une Messe Latine en présence des deux Chambres, 488. Elle conserve le titre de Chef suprême de l'Eglise Anglicane, 489. Elle est déclarée fille légitime de Henry VIII. *ibid.* Est indisposée contre Elisabeth, 490. Accepte Philippes pour époux, 492. Articles de ce mariage, 495. & *suiv.* Les Anglois craignent ce mariage, 497. Ils murmurent & se révoltent, *ibid.* & *suiv.* Injustice de la Reine, 502. Est haïe généralement, 503. Le Parlement lui refuse le pouvoir de disposer de la Couronne, 504. Son amour pour Philippes, 505. Elle l'épouse, 506. Veut inutilement le faire déclarer héritier de la Couronne, 510. Elle se croit enceinte, 511. Elle persécute cruellement les Protestans, 519. *suiv.* Elle nomme une commission pour extirper les hérésies, 524. Elle rend à l'Eglise toutes les terres qu'on avoit réunies à la Couronne, 528. Chagrin qu'elle a d'être séparée de son mari; injustices qu'elle commet pour lui fournir de l'argent, 529, 530. Elle a peu de crédit dans le Conseil, 534. Son barbare fanatisme, 537. Elle obtient qu'on déclare la guerre à la France, 538. Ses exactions, *ibid.* & *suiv.* Toute la Nation est mécontente d'elle, 542. Le Parlement lui donne

un pouvoir trop étendu, 547. Est hydropique, 530. Sa mort; son portrait, 552. Le Czar lui envoya une Ambassade solennelle, 553. Sa mort avoit été notifiée au Parlement quelques jours avant qu'elle expirât, B. 2. Marie, Reine d'Ecosse. Sa naissance, A. 348. Est promise au Prince de Galles, 350. Elle passe en France, 425. Epouse le Dauphin, 546. Elle prend le titre & les armes de Souveraine d'Angleterre, B. 18. & *suiv.* Elle fait un Traité avec Elisabeth, par lequel elle consent de ne plus prendre ni le titre ni les armes de Souveraine d'Angleterre, 35. Elle refuse de ratifier ce Traité, 39. Est trop docile aux conseils des Guises ses oncles, 41. Sa colére contre Elisabeth, 42. Repasse en Ecosse, 44. où son arrivée répand une allégresse universelle, 45. Les Réformés ont toujours beaucoup de défiance contr'elle, 46. Elle est outragée, 47. & *suiv.* 52. Elisabeth & elle se donnent des marques réciproques d'amitié, 77. Elisabeth lui propose le Comte de Leicester pour époux, 79. Elle devient amoureuse du Lord Darnley, 83. Elle écrit au Concile de Trente, 84. Elle épouse Darnley, 85. Ce mariage irrite les Protestans & la Noblesse, *ibid.* Elle force les rebelles à se sauver en Angleterre, 87. On tue Rizzio en sa présence, 93.

Sa colére, 94. Son désir de vengeance. Elle accouche d'un fils, 95. Le nombre de ses partisans augmente en Angleterre, 96. 99. Elle feint de se raccommoier avec le Roi, 101. Elle est regardée comme complice de sa mort, 104. Elle confirme un acte qui établit la Religion Protestante, *ibid. note (d).* Elle se laisse enlever par Bothwel, 106. Elle lui pardonne, *ibid.* L'épouse, 109. Ce mariage est regardé comme une preuve qu'elle est complice du meurtre de son mari, 110. 111. La Noblesse prend les armes contr'elle, s'empare de sa personne, 113. Elle est enfermée dans un Château, 114. Elle signe son abdication, 118. Le peuple & une partie de la Noblesse se déclare pour elle; elle échappe de sa prison, 120. Elle s'enfuit en Angleterre, 121. Elle consent à se justifier devant Elisabeth, 125. & *suiv.* Ses qualités, 126. Son procès est instruit, 127. & *suiv.* Sa fierté, 141. On lui propose d'épouser le Duc de Norfolk, 151. Projet tramé pour lui procurer la liberté, 155. Elle est éclairée par ses malheurs, 159. Est inférieure à Elisabeth, 160. La haute Noblesse se déclare pour elle, 161. Propositions qu'on lui fait, 163. Elle entre dans une conspiration contre le Gouvernement d'Angleterre, 187. Les Communes demandent qu'on

- lui fasse son procès, 191. Elisabeth fait resserrer sa prison, 192. Elle a recours à la protection de Philippes, 221. Elle écrit d'une manière forte & pathétique à Elisabeth, 237. Elle ne peut obtenir sa liberté, 240. Elle fait des vers à la louange de Sidney, 262. Sa haine contre Elisabeth, 266. *note (b)*. Écrit une lettre maligne à Elisabeth, *ibid.* & *suiv.* Elle entre dans une conspiration contre Elisabeth, 272. On lui fait son procès, 275. & *suiv.* Elle entre dans une conjuration contre son fils, 279. 280. *note*. Continuation de son procès, 281. & *suiv.* Elle est condamnée à mort, 286. La Sentence est ratifiée au Parlement, 287. Sa fermeté en apprenant cette nouvelle, 291. Son exécution, 298. & *suiv.* Son caractère, 305. & *suiv.*
- Marignan* (Bataille de) A. 38.
- Marine* (état de la) en Angleterre, A. 552. 319. Est rétablie par Elisabeth, B. 58. Son état sous cette Princesse, 462.
- Masters*, Prêtre imposteur, A. 257. Il est arrêté & puni, 258.
- Maximilien*, Roi des Romains, veut conserver le Gouvernement des Pays-Bas, pour y réussir, il veut faire alliance avec la France : mais il est trompé dans son attente, A. 27. Il songe à épouser Anne de Bretagne, 29. Il épouse Anne de Bretagne par Procureur, 37. Entre en fureur lorsqu'il apprend qu'elle a épousé le Roi de France, 40.
- Fait la paix avec la France, 45. Est Empereur & maintient son autorité dans l'Empire, 99. Sa lenteur, 102. Il joint l'armée Angloise pour faire une invasion en France, 119. Il s'enrôle dans l'armée de Henry, 120. Entre en Italie avec une armée formidable & n'y fait rien, 141. Sa mort, 147.
- Mayenne* (le Duc de) est à la tête de la Ligue, B. 344.
- Melvil* (Jacques) tue le Primat d'Ecosse, A. 410.
- Melvil*, son adresse auprès d'Elisabeth, B. 80. André reçoit les derniers adieux de Marie Stuart, 302.
- Mendians* (on fait quelques Loix à l'égard des) A. 392.
- Messe* (la) est célébrée en langue vulgaire, A. 434. L'usage de la célébrer en Latin est rétabli, 486. Elle est abolie en Angleterre, B. 12. En Ecosse, 37. 84. Réglemens contr'elle, 223.
- Méthode* contraire aux droits des Souverains, A. 250.
- Mignons* de Henry III. B. 202.
- Militaires* (les forces) des Anglois sous Elisabeth, B. 468.
- Mill* Walter est brûlé vif pour cause de Religion, B. 22. C'est le dernier acte de barbarie que les Catholiques ont le pouvoir d'exercer en Ecosse, 23.
- Minorités* longues en Ecosse, A. 411.
- Mœurs* des Anglois sous Elisabeth, B. 466. 467.
- Moines* (les) révoltent le peuple

- contre le Gouvernement, A. 262. On fait une recherche exacte de leur conduite, 269. Ceux qui sont expulsés excitent la pitié du peuple, 290. L'histoire de leur vie scandaleuse est publiée, 300. Quoique renvoyés de leurs Couvens sont assujettis à leur vœu de célibat, 315. Sont dispersés dans les Paroisses vacantes, 404.
- Monastères*, sont nuisibles aux arts, A. 160. Quelques-uns abandonnent leurs revenus au Roi, 270. 299. Les petits sont abolis, 270. Cette suppression cause une révolte, 292. Les Grands sont aussi abolis, 298. 318. & *suiv.* Leurs revenus sont beaucoup moins considérables qu'on ne le croyoit, 303. Ils observoient l'hospitalité & nourrissoient les pauvres, 304. Ils sont des meres nourricieres de la paresse, 305. Les nouveaux sont supprimés, B. 10.
- Monnoye*; la dernière fois qu'elle est altérée en Angleterre, B. 458.
- Monopoleurs*, B. 424. Protégés par Elisabeth, 425.
- Montcontour* (Bataille de) B. 180.
- Montjoye* (le Lord) est le seul qui ose protester contre un Bill, A. 355.
- Montluc*, Evêque de Valence, passe en Ecosse, A. 426. Y est fait Chancelier, 427.
- Montmorency* (le Connétable de) est fait prisonnier, A. 540. S'oppose au mariage de Marie d'Ecosse avec le Dauphin, B. 31. Il est disgracié, 39. Est fait prisonnier par les Protestans, 69. Est tué à la Bataille de Saint-Denys, 178.
- Morlaix* prise & pillée par les Anglois, A. 167.
- Morrice*; sa hardiesse, 352. Est mis en prison, 353.
- Morton* (John) devient un des confidens de Henry VII. il obtient l'Evêché d'Ely. Ensuite celui de Cantorbery, A. 13.
- Morton*, Chancelier d'Ecosse, conseille au Roi de faire périr Rizzio, B. 93. Il est élu Régent, 193. L'Ecosse lui est entièrement soumise, 194. La Noblesse est mécontente de lui, 218. Se démet de la Régence, 219. Sa mort, 220.
- Morus* (Sir Thomas) reçoit le Grand Sceau. Sa science & ses vertus, A. 217. 233. 254. Est conduit à la Tour, 243. Va au supplice avec gayeté, 261. Il a la tête tranchée, 262.
- Mountjoy* est envoyé contre les rebelles d'Irlande, B. 398. Ses succès, 399. Il entre dans le projet du Comte d'Essex, 407. Ses services en Irlande lui sauvent la vie, 414. Sa prudence & son habileté en Irlande, 420. Il pousse les Irlandois avec vigueur, 432.
- Moutons* (réglement sur les) A. 392.
- Murray* (le Comte de) Marie lui donne toute sa confiance, B. 45. Il arrête une révolte, 46. Est jaloux du crédit du Comte

de Lénnox, B. 86. Il se rend complice d'une révolte contre Marie, *ibid.* Passe en Angleterre, 87. Il retourne en Ecosse où il obtient sa grace, 94. Il se retire en France, 113. Sa mere prétend avoir été légitimement mariée au pere de Marie d'Ecosse, 114. Est déclaré Régent d'Ecosse, 118. Il traite Marie avec dureté, 119. Il défait l'armée de la Reine, 121. Etablit les sujets de plainte de la Noblesse Ecossoise contre Marie, 129. Supprime les imputations graves contr'elle, 130. Il l'accuse d'avoir participé au meurtre du Roi 132. Il en produit les preuves, 134. Discussion sur l'autorité de ces preuves, 135. *note.* (c) 136. 137. 138. Il est accusé lui-même du meurtre du Roi, 140. *note.* Il retourne en Ecosse, 141. Il avertit Elisabeth du dessein que Norfolk a d'épouser Marie, 154. Il est assassiné, 161.

N

N *Avarre* (la) conquise par Ferdinand d'Arragon, A. 108. 109. Reste pour toujours réunie à l'Espagne, 154. *Navarre* (le Roi de) se déclare pour les Protestans, B. 40. Est mis en prison, 41. Est blessé au siège de Rouen, 69. Le jeune Prince se met à la tête des Protestans, 179. Il épouse Margueritte de France, 195. Il feint de changer de Religion, 196. Ses vertus lui

attirent beaucoup de partisans, 203. Est le plus proche héritier de la Couronne de France, 254. Est secouru par Elisabeth, 342. Sa victoire à Coutras, *ibid.* Prend le titre de Roi de France sous le nom de Henry IV. 344. Voy. Henry IV.

Noble (Garde) B. 446.

Noblesse (la) est mécontente de l'abolition des Monastères, A. 291. Elle se révolte en Ecosse, B. 86. Enleve Marie, 113. L'enferme, 114. Veut lui faire son procès, 117. Veut aller en France punir les Catholiques, 200. Donne des étrennes à Elisabeth, 445. N'osoit se marier sans le consentement du Souverain, 448. Son luxe, 464.

Norfolk (le Duc de) a une dispute très-vive avec l'Evêque Fisher, A. 221. Ses talens lui donnent un grand poids dans le Conseil du Roi, 251. Se déclare contre sa nièce Anne de Boleyn, 278. Marche contre les Révoltés du Nord, 294. Son adresse, 295. Il châtie tous les rebelles qui tombent entre ses mains, 296. Est le fouet des Ecossois, 345. Ses talens, 377. On lui fait son procès, 379. La mort du Roi lui sauve la vie, 380. Entre en faveur auprès de Marie, 484. Est un des Commissaires qui examinent le procès de Marie, B. 127. Est partisan de la Reine d'Ecosse, 130. Ses qualités, 150. Est proposé pour époux à Marie, 151.

151. Cherche à effectuer ce mariage, 152. 153. Ses complots sont découverts, 154. Il est arrêté, 156. Est remis en liberté, 158. Entre dans une conspiration contre Elisabeth, 189. Son crime est découvert, 190. Est exécuté, 191.

Northumberland est massacré en voulant lever un impôt pour le Roi, A. 35. Voy. *Dudley*.

Northumberland (le Comte de) se déclare pour Marie, B. 155. Sa révolte, 157. est mis en prison, 158. Est exécuté, 191.

Nottingham (la Comtesse de) ne remet point à Elisabeth la bague que le Comte d'Essex envoie à cette Reine, B. 433.

O

O'Neale Irlandois se révolte contre les Anglois, B. 385. Est massacré; son caractère, 386.

Orange (Guillaume Prince d') fait rentrer les séditieux des Pays-Bas dans le devoir, B. 185. Jette les premiers fondemens de la République de Hollande, 205. Est assassiné, 253. Maurice est élu Gouverneur des Etats Généraux, 315. Est Satotuder: sa prudence, 341.

Ostrelins (les) apportent le commerce en Angleterre, A. 460.

Oxford (le Comte d') puni de sa trop grande magnificence, A. 85.

P

Pape (le mot) est rayé partout en Angleterre, A. 343. Il envoie l'absolution aux assassins du Cardinal Beaton, 411. Il approuve le projet d'assassiner Elisabeth, B. 252.

Par (Catherine) épouse Henry VIII. A. 356. Danger auquel elle est exposée: elle l'évite par sa prudence, 375. & suiv. Elle épouse le Lord Seymour, 427. Sa mort, 429.

Parlement (les Décrets du) n'ont plus force de loi, A. 4. Il s'assemble à Westminster, est dévoué aux intérêts de Henry VII. 9. Sa servile complaisance pour Henry VII. 12. Etablit plusieurs loix remarquables, 55. En Irlande passe une Loi mémorable, 56. Il est souvent convoqué sous le règne de Henry VII. 75. Laisse empiéter Henry VIII. sur les privilèges de la Nation, 174. Abolit toutes Bulles, dispenses, &c. 241. Sa complaisance pour Henry VIII. 242. Il lui accorde beaucoup plus qu'il ne doit le faire, 244. Passe une loi contraire aux libertés du peuple, 259. Est mémorable, 272. Soumis & flatteur, 285. Prouve à Henry VIII. combien les Anglois lui sont soumis, 286. Sa servitude, 313. B. 449. Sa stupidité, A. 316. Singulière requête qu'il présente au Roi, 338. Il rédige une loi insensée, 339. Servile & corrom-

- pue, 368. Fait des Loix sages, 418. & *suiv.* Il passe un acte très-sévère, 452. Sa Sanction est toujours utile, 505. Il consent de réunir le Royaume avec le Pape, 507. Il refuse de rendre les biens aux Ecclésiastiques, 508. L'esprit de résistance commence à y dominer, 528. Il propose à Elisabeth de se marier, B. 70. Il y régné quelques principes de liberté, 168. Ses fonctions, 174. Il demande l'exécution de la Reine d'Ecosse, 288. Sa puissance législative n'étoit qu'une chimere, 447.
- Parme** (la Duchesse de) Gouvernante des Pays-Bas, B. 183. Le Prince en est fait Gouverneur, 210. Y fait des progrès rapides, 226. 262. Force Henry IV. de lever le blocus de Paris, 345. Marche encore au secours de la Ligue, 347.
- Paris** (les habitans de) sont effrayés des succès des Anglois, A. 121.
- Parry** (William) on lui conseille d'assassiner Elisabeth, B. 251. A de la répugnance pour cet horrible crime; est découvert, 252. Et exécuté, 253.
- Patrix**, Voy. *Hamilton*.
- Paul III.** succède à Clément VII. Excommunie Henry VIII. & met son Royaume en interdit, A. 262. Il cherche en vain à se reconcilier avec l'Angleterre, 286.
- Paul IV.** sa fierté, A. 526. Ses prétentions. Il veut qu'on restitue les biens à l'Eglise, 527.
- Son arrogance, 533. Son caractère différénd de celui de Charles-Quint, *ibid.* Hait la Maison d'Autriche, 534. Son extrême imprudence à l'égard d'Elisabeth, B. 4.
- Pauvres**; Bill pour pourvoir à leur subsistance, A. 466.
- Pavie** (Bataille de) A. 184.
- Pays-Bas** (les) Leur Etat, A. 27. Sont mécontents du Gouvernement Espagnol, B. 184. Se révoltent, 204. & *suiv.* Les troupes Espagnoles en sortent, 208.
- Pèlerinage de grace** (le), révolte. A. 293. La Cour est effrayée du fanatisme & de la multitude de ceux qui la composent, *ibid.* mais ils se dispersent, 295.
- Penry**, son injuste punition, B. 451.
- Perkin Warbeck** se fait passer pour le Duc d'Yorck, A. 46. & *suiv.* Les Irlandois le reçoivent avec joie, passe en France où on lui fait le plus grand accueil, 47. Beaucoup de Seigneurs Anglois viennent lui offrir leurs services. Il est congédié par le Roi, & se retire chez la Duchesse de Bourgogne qui le traite avec tous les honneurs dus au nom qu'il usurpe, 48. Une grande partie de la Noblesse Angloise se décide en sa faveur, 49. Il passe dans le Comté de Kent, 54. où on veut l'arrêter, 55. Retourne en Flandres, fait une tentative inutile sur l'Irlande, passe en Ecosse, où il est bien reçu

du Roi, 58. Il y épouse une parente de ce Monarque, 59. Il fait publier un manifeste contre Henry VII. *ibid.* Le Roi d'Ecosse lui dit de sortir de ses Etats, 65. Il passe en Irlande, s'y ennuie; va dans la Province de Cornouailles, y prend le titre de Roi, sous le nom de Richard IV. 66. Tous les Anglois se hâtent de marcher contre lui; il se retire dans un asyle, 67. Il se livre lui-même entre les mains du Roi, qui le fait conduire en triomphe par les rues de Londres, ensuite enfermer dans la Tour, où Perkin veut engager le Comte de Warwic dans une révolte, 68. Il est pendu, 69.

Persecution horrible contre les Protestans, A. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526.

Peste (la) fait mourir beaucoup de personnes en Angleterre, B. 77.

Peter Burchet, Puritain entouffiafte, B. 440.

Peterborow (le Doyen de) exhorte Marie d'Ecosse avant qu'on l'exécute, B. 303. & *suiv.*

Philippes (l'Archiduc) donne de grandes marques de respect à Henry VII. A. 71. Il est jetté sur les côtes d'Angleterre, en allant prendre possession de la Couronne de Castille, va rendre visite à Henry VII. qui le reçoit bien en apparence, 77. Mais il exige qu'il lui livre le Comte de Suffolk,

79. Il signe un Traité de Commerce entre la Castille & l'Angleterre, *ibid.* Il meurt peu de tems après être arrivé en Castille, 80.

Philippes II. Roi d'Espagne, a plus de vices que Charles-Quint, A. 496. Il passe en Angleterre, épouse Marie, 506. Il se fait haïr des Anglois, *ibid.* Le Parlement s'oppose à ce qu'il soit couronné, 510. Il tâche de gagner l'amitié du peuple, *ibid.* Est odieux aux Anglois, 523. Il quitte l'Angleterre, 529. Il s'embarrasse peu des intérêts de Marie, 531. Son pere lui cède la Couronne, 532. Se fie sur sa politique, 534. Retourne à Londres, 538. Est peu entreprenant, 540. Fait la paix avec la France, 550. Il fait proposer à Elisabeth de l'épouser, B. 3. Il propose à Elisabeth de continuer la guerre avec la France, 16. Il épouse Elisabeth sœur de Henry II. Roi de France, 17. Met toute l'Europe en combustion, 62. Persecute les Protestans, 63. Il est naturellement hypocrite 64. Sa haine contre Elisabeth, 65. Il envoie du secours aux Catholiques de France, 67. Il concerté avec Catherine de Médicis le moyen d'exterminer tous les Protestans, 89. Son humeur sévère, 183. Est lié d'une étroite amitié avec Charles IX. Roi de France, 198. Est protecteur de la Ligue, 203. Fait passer des

- troupes en Irlande , 221. Il fonde un Séminaire à Douay , 224. Fait l'acquisition du Portugal , 226. Sa puissance , 257. Il projette une invasion en Angleterre , 316. & *suiv.* Ses préparatifs formidables , 318. Il apprend la défaite de la Flotte par les Anglois , 329. 330. Est découragé de toute tentative contre l'Angleterre , 342. Ses projets sur la France , 444. Il veut faire empoisonner Elisabeth , 360. Sa mort , 380.
- Pie* (le Pape) envoie une Hostie à Marie d'Ecosse , B. 300.
- Pinkney* (Bataille de) A. 415.
- Pole* (le Cardinal de la) A. 305. irrite le Roi d'Angleterre contre lui , 306. Ses intrigues allarment ce Roi , 307. La haine de Henry pour lui , 317. On le propose pour époux à Marie , 490. Il est envoyé , en qualité de Légat en Angleterre , 493. Il y arrive , 507. Il leve toutes les censures prononcées contre l'Angleterre , 508. Il confirme la possession de tous les biens de l'Eglise en général à ceux qui en sont en possession , 509. *note. (a).* N'est pas grand politique , 513. Il opine pour la tolérance , 514. Est fait Archevêque de Canterbury , 537. Sa modération naturelle , *ibid.* Sa mort ; son éloge , 552.
- Police* mal exécutée en Angleterre , B. 452. 453.
- Pompe* de l'Eglise Romaine (la) est abolie , A. 401.
- Portugal* (le) est soumis à l'Espagne , B. 226. 316. Le peuple Anglois forme le projet de la conquérir , 336.
- Poudre* à canon (la) change l'art de la guerre , A. 92.
- Poundage* (l'impôt de) A. 12. 14. 387. B. 12. *note (c)*
- Pourvoyere* (exactions des Officiers de la) B. 332. 334. *note.* L'imposition accable le peuple , 445.
- Præmunire* , peine de , B. 11. 177.
- Prédicans* ; on leur impose silence , 485. Animent le peuple contre Marie d'Ecosse , B. 118.
- Présence réelle* (la) fait longtemps un article de foi en Angleterre , A. 436.
- Prisonniers* pour dettes ; leur nombre , A. 390.
- Privilèges* de la nation ; attentat que l'on y porte , A. 511.
- Protestans* (les) pourquoi ainsi appelés , A. 223. Sont des sujets fidèles , 250. Sont persécutés , 331. Contrariétés entr'eux , 459. Ils n'espèrent aucun appui du Parlement contre Marie , 488. Sont horriblement persécutés en Angleterre , 519. & *suiv.* Elisabeth leur est favorable B. 7. Ils montrent plus d'attachement à leur Doctrine que les Catholiques , 14. Se permettent le mensonge , 24. *note (d).* On concerte le projet de les exterminer tous , 89. Repassent en Angleterre , 148. Dessein qu'on a de les exterminer tous , 198. 199.
- Protestantisme* tout-à-fait rétabli

- en Angleterre , B. 12. 14. Se répand dans les Pays-Bas , 182.
- Proviseur* (le Statut des) est rétabli , A. 231.
- Purgatoire* (article singulier relatif au) A. 289.
- Puritains* (commencement de cette secte) B. 150. L'Angleterre leur doit sa liberté actuelle , 175. Sont haïs d'Elisabeth , 192. Courage d'un , 232. Loi contr'eux , 353.
- R**
- Raid de Baith* , nom donné à une conjuration en Ecosse , B. 86. note.
- Rainsford* fait une plaisanterie à Elisabeth . B. 7.
- Raleigh* (Sir Walter) veut découvrir la Guyane , B. 363. & suiv. Prend Fayal , 369. Est généralement accusé d'irreligion . 377. Tombe malade , 397. Sa disgrâce , 405. note (d). Est haï du peuple , 415. Poursuit la perte du Comte d'Essex avec acharnement , 416.
- Recusans* (Loi contre les) B. 353.
- Réflexions* sur les Ecclésiastiques , A. 158. & suiv.
- Réformation* (causes de la) A. 162. Causes de ses progrès , 164. Son génie en Angleterre , B. 145.
- Reformation* (la) fait des progrès en Ecosse , A. 407. B. 21. En Angleterre , 421. Tout en annonce la ruine en Angleterre , 488.
- Réformés* (les) déclarent la guerre à l'Eglise Romaine , A. 165. Leurs progrès , 249. Ils sont persécutés , 255. Leur dévotion antoufiste , 401.
- Régence* sous Edouard VI. A. 324.
- Reine Douairiere* d'Angleterre (la) son caractère est cause de l'élévation de Henry VII. au Trône ; irritée de son ingratitude , elle veut l'en faire descendre , A. 18. Elle est enfermée dans un Couvent , *ibid.* Ses chagrins & ses malheurs : elle meurt dans l'indigence , 20.
- Reine Douairiere* d'Ecosse (la) passe en France , A. 543. prend le titre de Régente d'Ecosse , 544. Elle a recours à l'artifice , 545. Est portée pour la tolérance , B. 19. 29. Sa douceur , 28. On lui ôte la Régence , 31. Sa mort , 35.
- Religieuses* (désordres des Maisons) A. 169. Ces Maisons sont utiles aux pauvres , 439.
- Religion* (affaires de) A. 157. Articles qui la concernent , 288. & suiv. Loix à son sujet , 355. & suiv. La Catholique , par ses pompes s'empare des âmes , B. 15. La Réformée purement spirituelle les affecte moins , *ibid.*
- Reliques* (les) abolies , A. 300.
- Requesens* est fait Gouverneur des Pays-Bas , B. 206. Meurt subitement , 208.
- Revolte* , A. 35. 292. 293. 296. 332. 389. 442. 498. B. 156. & suiv.
- Rhodes* (les Chevaliers de) choi-

- fissent Henry pour le protecteur de leur Ordre, A. 72.
- Rhoni** (le Marquis de) a une conférence avec Elisabeth, B. 418. Son admiration pour cette Reine, 419.
- Richard III.** vaincu par le Comte de Richemond, A. 1. Hâi de tous les Anglois, 7. Sa mémoire est proscrite par le Parlement, 12.
- Richemond** (le Comte de) bat Richard III. à Bosworth, A. 1. Il est proclamé Roi par ses soldats, sous le nom de Henry VII. On lui met sur la tête la Couronne de Richard III. Ses droits à la Couronne, 2. & suiv. Comment il descend de la Maison de Lancastre, 3. Voy. Henry VII. La Comtesse; sa prudence & sa vertu, 94. Sa mort, 98. Le Duc de Richemond, fils naturel de Henry VIII. 203. Son pere a le projet de lui laisser la Couronne, 285.
- Rizzio** favori de Marie d'Ecosse, B. 91. Il est tué, 93.
- Rocheport** (la Vicomtesse de) invente des calomnies contre Anne de Boleyn sa belle-sœur, A. 275.
- Rome** (sac de) A. 197. Maxime reçue à cette Cour, 206. Elle craint de perdre son influence sur l'Angleterre, 234.
- Rouen** pris par les Catholiques, B. 69.
- Royale** (l'autorité) en Angleterre renversoit les loix & l'ordre public, A. 24.
- Sainclair**; son deuil pour Marie Stuart, B. 310.
- Saint-Quentin** (Bataille de) A. 540.
- Salisbury** (la Comtesse de) est persécutée, A. 317. Elle a la tête tranchée, 332.
- Sancere** (le Comte de) fait une belle défense, A. 363.
- Savage** (John) forme le projet d'assassiner Elisabeth, B. 268.
- Savoie** (Philibert de) commande les troupes de Philippes II. Roi d'Espagne, A. 539. Il défait les François à Saint-Quentin, 540.
- Saxe** (l'Electeur de) protège Luther, A. 163.
- Sectes** (les) ne reconnoissent point l'esprit de tolérance, A. 465.
- Serment ex officio**, B. 247. 249.
- Seymour** (Jeanne) gagne le cœur de Henry VIII. A. 276. Elle l'épouse, 284. La succession au Trône est assurée à ses enfans, 285. Sa mort 297. Fut la plus chérie des femmes de Henry VIII. 320.
- Seymour** (Jeanne) épouse le Lord Dudley, A. 452.
- Seymour** (le Lord) épouse la Reine Douairiere; ses qualités, A. 427. Il se brouille avec le Régent, son frere, *ibid.* & suiv. Il s'efforce de séduire le jeune Edouard VI. 429. Il est conduit à la Tour. 431. Il est exécuté, 433.

DES MATIERES.

FIN

- Sforce** (Ludovic) forme une Ligue contre les François qu'il a lui-même appellés en Italie, A. 57. Maximilien rentre en possession de Milan, 111. Cède ses droits à François I. 139. Charles - Quint refuse l'investiture de Milan, 181. Il obtient l'investiture de Naples, 223. Sa mort, 266.
- Sidney** (Sir Philippes) sa noble hardiesse, B. 232. Est tué : son éloge, 291. Un autre gouverne l'Irlande avec prudence, 386.
- Simier**, son adresse à gagner la confiance d'Elisabeth, B. 227.
- Simnel** (Lambert) sedit Duc d'York, A. 17. Il passe en Irlande, y est proclamé Roi, 18. 19. Il reçoit des secours de la Duchesse de Bourgogne, fait une irruption en Angleterre, 22. Ses troupes sont défaites par Henry VII. qui le fait prisonnier, & le méprise assez pour ne pas le punir, 23.
- Simon**, Prêtre, suscite un Prétendant à la Couronne, A. 17. Est pris & enfermé, 23.
- Sixte-Quint** excommunie Elisabeth, B. 322.
- Smatcalde** (Ligue de) A. 263. 264. Les Princes de cette Ligue sont mécontents de l'Empereur, 321.
- Solyman** subjugué une partie de la Hongrie, A. 223.
- Somerſet** (la branche de) descend d'un bâtard de la Maison de Lancaſtre, après l'extinction de laquelle elle prétend à la Couronne, A. 3.
- Somerſet** (le Duc de) est élu Protecteur pendant la minorité d'Edouard VI. A. 396. Il se fait nommer Régent avec un pouvoir fort étendu, 399. Est partisan des Réformés, 400. Il est favorable aux Réformés 403. 404. 405. Il veut marier Marie d'Ecosse à Edouard VI. Roi d'Angleterre, 412. & *ſuiv.* Il défait les Ecossois, 416. & *ſuiv.* Il ne profite pas de sa victoire, 417. Ses orgueilleuses prétentions. Eloges qu'il mérite, 418. Exerce un pouvoir arbitraire, 421. Son frere, le Lord Seymour, veut attaquer son autorité, 428. Il tente de gagner son frere par la voie de la douceur, 430. Consent qu'on lui fasse son procès, 431. Il signe l'ordre d'exécuter son frere, 433. Il est touché de la misere du peuple, 441. Ses lumieres n'égalent pas son ambition, 447. Il mécontente la Noblesse, 448. Son imprudence, *ibid.* Il se forme une faction contre lui, 449. Il se démet de la Régence & est envoyé à la Tour, 450. Il confesse ses fautes à genoux devant le Conseil, 451. Est dépouillé de toutes les Charges, 452. Est mis en prison avec tous ses parens & amis, 462. On lui fait son procès, 463. Il est exécuté. Son caractère, 464. Sa mémoire est condamnée, 469. & *ſuiv.*
- Southampton** (le Comte de) est dépouillé des Sceaux, A. 398.

- Il meurt de chagrin, 451.
Souverains ; leur autorité absolue, B. 451.
Spencer (le Poëte), critique de son Ouvrage, B. 469.
Stafford (Edouard) est rétabli dans les honneurs & les biens de sa Maison, A. 13.
Stanley, Lord Chambellan, est décapité, A. 53.
Stanley (Thomas Lord) beau-pere de Henry VII. est créé Comte de Derby, A. 9.
Statuts qui contiennent des contradictions manifestes, A. 384.
 Récapitulation de ceux qui ont été passés sous Henry VIII. 384. & suiv. Clause remarquable d'un, 390. Importans, 419. Rigoureux, 465.
Steel-Yard (les Marchands du) A. 460.
Stoke (Bataille de) A. 23.
Stuart (Sir James. Yoy. Arran.)
Stukeley persuade à Gregoire XIII. qu'il fera Buono Compagno neveu de ce Pape, Roi d'Irlande, B. 386. Il périt, 387.
Subside (premier exemple d'un double) B. 330. Discours à ce sujet, 331. note.
Suffolk (le Comte de) est mis entre les mains de Henry. A. 79. Il est exécuté, 119. Le Duc marche contre les rebelles de l'Incolnshire, 292. Sa mort. Henry VIII. Fait son éloge, 371. Voy. Dorset.
Suette (la) maladie, A. 8. Se renouvelle, 147.
Suisses (les) se détachent de l'alliance de la France, 104. Envahissent le Milanez, 111. Ils tiennent leurs promesses à Henry VIII. contre la France, 119. Assiégent Dijon, 121. Ils se laissent endormir par la Trimouille & se retirent, 122. Réduisent Maximilien, Duc de Milan, sous leur dépendance, 138. Abandonnent l'armée Française, 180. Se conduisent lâchement, 184. Empêchent les Huguenots de prendre le Roi de France, B. 178.
Surrey (le Comte de) est envoyé à la Tour, A. 13. Est Ministre de Henry VIII. 94. Adroit Courtisan, 95. Ses qualités, 377. Son imprudence, 378. Est exécuté, 379.
- T
- T** *Abac* introduit en Angleterre, B. 260.
Térouane (siège de) A. 120.
Théodore (le Czar) ; ses notions sur le commerce, B. 460.
Théologiens (des) jouent un grand rôle dans le monde, A. 264.
Théologiens Protestans ; leur complaisance pour Henry IV. B. 357.
Théologiques (les querelles) se répandent par tout, B. 39. Font éclater la fureur & la barbarie, 67.
Thermes (de) passe en Ecosse, A. 426. Il relève le courage des Ecossois, 445. Est battu par les Anglois & les Espagnols à Gravelines, 549. 550.
Thomas d'Aquin est l'auteur de prédilection

dilection de Henry VIII. A.

95. 163. 204.

Thomond (le Comte de) veut
faire soulever la Province de
Connaught, B. 386.

Tindal fait un ouvrage dange-
reux contre la foi établie, A.
253. 272.

Tolérance (raisons pour la) A.
514. & suiv. Raisons contre,
517. & suiv. Elle est rejetée,
518. Accordée en France,
B. 75. 181. Impossible,
202.

Tonnage (l'impôt de) A. 12. 14.
397. B. 12. note (c).

Tonstal ; Evêque de Londres ; son
zèle a des suites contraires à ce
qu'il s'étoit proposé, A. 253.
Evêque de Durham ; ses qua-
lités, 467. Est mis en prison,
468. Est dépouillé de son
Evêché, 469. Entre en faveur
auprès de Marie, 484. Est
rétabli dans son Evêché,
485.

Tournay pris par les Anglois,
A. 122. Rendu à la France,
143. 144.

Trente (Concile de) A. 406. Il
se sépare, B. 77. note.

Troupes réglées, A. 90.

Tudor, prétendue origine de la
Maison de) A. 16.

Turnhoul (Bataille de) B. 362.

Tyronne (sa révolte) B. 388.
Défait les Anglois, 389. For-
ce le Comte d'Essex à con-
clure une suspension d'armes,
398. La rompt *ibid.* Est dé-
fait, 422. 431. Il se soumet,
432. Il obtient son pardon,
ibid.

Tome II.

V

V Agabonds punis sévèrement,
B. 441.

Van-Paris est accusé d'Arianis-
me & brûlé, A. 438.

Vasquez de Gama Double le Cap
de Bonne-Espérance, A. 90.

Udal ; son procès, B. 450.

Venise (la République de) ses
richesses, son Gouvernement,
A. 100. Ligue formée con-
tr'elle, 101. N'a point de
troupes disciplinées, *ibid.* Re-
çoit un terrible échec ; re-
prend courage, 102. Son ha-
bileté, 103.

Vénitiens (les) secondent les en-
treprises de François I. A.
139. Renoncent à l'alliance
des François, 175.

Vervin. Sa lâcheté, A. 363.

Vervins (Paix de) B. 375.

Vêtemens Ecclésiastiques font en
horreur parmi le peuple, B.
146. & suiv.

Viande de boucherie (Règlement
sur la) A. 391.

Vilanes (le Marquis de) sa gran-
deur d'ame, A. 177.

Universités de l'Europe (toutes
les) sont consultées au sujet
du mariage de Henry VIII.
avec Catherine d'Arragon,
A. 225. 226. Leur avis est
favorable à Henry, 227.

Walsingham, Ministre d'Elisa-
beth, découvre une conspira-
tion contre cette Princesse,
B. 272. Ses ruses, 273. Sa
probité, 285. Il tâche d'ap-
paîser le ressentiment du Roi

T t t

- d'Ecosse, 310. Sa mort, 345.
note.
Warham, Primat, plaisante sur la vanité de Wolsey, A. 145. Il instruit le Roi des sujets de mécontentemens que ce Ministre donne au peuple, 146. Sa superstition, 257.
Warwic (le Comte de) est enfermé à la Tour de Londres, A. 6. La sévérité exercée contre lui excite une pitié universelle, 16. Il est tiré de la Tour & l'exposé aux regards du peuple, 20. Se laisse séduire par Perkin, 66. Est exécuté, 70. Voy. *Dudley*.
Wentworth, son esprit altier & inflexible, B. 213. sa harangue au Parlement, *ibid.* & *suiv.* Est mis en prison, 215. Est mis en liberté, 216. Donne les premières idées du Gouvernement actuel, 289. 290. Son intrépidité, 351.
Westminster, une maladie contagieuse s'y répand, A. 233.
Westmoreland (le Comte de) se déclare pour Marie d'Ecosse, B. 155. Sa révolte, 157. Se sauve en Flandres, 158. 162.
Whitéal (le Palais de) est la résidence des Rois d'Angleterre, A. 217.
Wiat souleve le peuple contre Marie, A. 498. Il est arrêté & exécuté, 499.
Wight. Les François y font une descente, A. 366.
William Stanley met la Couronne sur la tête de Richard VII. A. 2.
Wishart prêche en Ecosse contre le Catholicisme, A. 407. & *suiv.* Il est brûlé, 409.
Wilsor, fils d'un Cordonnier, se dit Comte de Warwic, A. 70.
Wiltshire (le Comte de) père d'Anne de Boleyn, est le premier Anglois qui marque de l'irrévérence au Pape, A. 228.
Wolsey, entre en faveur; sa naissance, ses talens, A. 114. Il entretient le Roi dans le goût des plaisirs, 115. Il devient seul Ministre: son caractère, 116. Est fait Evêque de Tournay, 122. S'attire une multitude d'ennemis qui augmentent sa faveur: son adresse à la conserver. Obtient l'Archevêché d'York, possède les revenus de plusieurs Evêchés, 131. Est fait Cardinal. Son faste. Il protège les Lettres. Son luxe. Est fait Chancelier. Ses talens. Il est débarrassé de tous ses rivaux, 133. Il excite Henry VIII. contre François I. 140. François I. recherche son amitié, 142. 143. Lui fait une pension de douze mille livres, 144. Il lie amitié avec Charles Roi d'Espagne, *ibid.* Il est nommé Légat, 145. Il se rend odieux par ses imaginations, 146. Le Roi lui marque son mécontentement, 147. Se laisse tromper par Charles V. 150. Ses richesses, 153. Il a une entrevue avec l'Empereur, 155. Il veut établir une taxe exorbitante, 173. s'aperçoit qu'il est joué par l'Empe-

pereur. Obtient la dignité de Légat pour toute sa vie, fonde des Colléges, 175. La haine du peuple augmente contre lui. Le Roi lui fait une reprimande sévère, 190. Il passe en France pour avoir une entrevûe avec François, 198. Honneurs qu'on lui rend, 199. Il fortifie Henry VIII. dans l'opinion de rompre son mariage avec Catherine d'Arragon, 204. Autorisé par le Pape à examiner la validité du mariage du Roi, 207. Il prévoit sa disgrâce, 216. Sa chute, 217. Ses meubles sont confisqués: leur magnificence, 217. & suiv. Son innocence, 219. Le Roi conserve toujours quelqu'amitié pour lui, 220. Causes de sa disgrâce, 228. Il est arrêté comme criminel de haute trahison, 229. Sa mort: le Roi en est touché,

230. Il confideroit peu l'Ordre Ecclesiastique, 254. Ses établissemens, 392. *Wotton*; ses talens. B. 262. *Wriothesley*; sa cruauté, 374. Est maltraité par le Roi, 376. Son caractère, 395.

Y

Y *Elverton* fait une singulière harangue, B. 371. *Yeomen* de la Garde ou Gardes du Corps, A. 9. *York* (la Maison d') A. 5. 9. 10. Persécutée par Henry VII. 12. Affection générale pour elle, 14. 16. Tribunal établi à York, 296. La Ville d'York est déserte, 435. note(b).

Z

Z *Ele* dégénéré en fanatisme, A. 487. *Zuric* (la République de) ré-forme son Eglise, A. 163.

Fin de la Table des Matières,

ERRATA

Du second Volume.

- P**age 2. ligne 11. *qu'on avoit eus*, lisez *eues*.
Ibid. l. 17. *partoit*, lisez *partent*.
P. 7. l. 9. & 10. *plaisant*, lisez *plaisantant*.
P. 8. l. 5. *déterminat*, l. *détermina*.
P. 25. l. 23. *entieres*, lisez *entiere*.
P. 44. l. 20. *prépara*, lisez *préparat*.
P. 49. l. 1. *elle ne ménagea*, l. *il ne ménagea*.
P. 51. l. 27 *pouvoient attirer*, lisez *pouvoit*.
P. 112. l. 9. *consommée*, lisez *consommé*.
P. 116. l. 34. *aêtes*, lisez *articles*.
P. 124. l. 16. *s'étendoient*, lisez *s'étendoit*.
P. 148. l. 2. *demandes*, lisez *demande*.
P. 153. l. 19. *la portoit*, lisez *la portoient*.
P. 224. l. 33. *les dispoisoient*, lisez *les dispoisoit*.
P. 241. l. 13. *se joindre*, lisez *le joindre*.
P. 244. l. 35. *antoufiaſtes*, lisez *entoufiaſtes*.
P. 269. l. 6. *Couvernement*, lisez *Gouvernement*.
P. 328. l. 31. *faits*, lisez *fait*.
P. 331. 1^e. ligne de la 2. col. *od Regem*, lisez *ad*.
P. 341. l. 17. *de ſa perſonne*, lisez *de perſonne*.

Table des matières

1	De la nature de l'homme
2	De la vieillesse
3	De la jeunesse
4	De la mort
5	De la résurrection
6	De la vie future
7	De la vieillesse
8	De la jeunesse
9	De la mort
10	De la résurrection
11	De la vie future
12	De la vieillesse
13	De la jeunesse
14	De la mort
15	De la résurrection
16	De la vie future
17	De la vieillesse
18	De la jeunesse
19	De la mort
20	De la résurrection
21	De la vie future
22	De la vieillesse
23	De la jeunesse
24	De la mort
25	De la résurrection
26	De la vie future
27	De la vieillesse
28	De la jeunesse
29	De la mort
30	De la résurrection
31	De la vie future
32	De la vieillesse
33	De la jeunesse
34	De la mort
35	De la résurrection
36	De la vie future
37	De la vieillesse
38	De la jeunesse
39	De la mort
40	De la résurrection
41	De la vie future
42	De la vieillesse
43	De la jeunesse
44	De la mort
45	De la résurrection
46	De la vie future
47	De la vieillesse
48	De la jeunesse
49	De la mort
50	De la résurrection
51	De la vie future
52	De la vieillesse
53	De la jeunesse
54	De la mort
55	De la résurrection
56	De la vie future
57	De la vieillesse
58	De la jeunesse
59	De la mort
60	De la résurrection
61	De la vie future
62	De la vieillesse
63	De la jeunesse
64	De la mort
65	De la résurrection
66	De la vie future
67	De la vieillesse
68	De la jeunesse
69	De la mort
70	De la résurrection
71	De la vie future
72	De la vieillesse
73	De la jeunesse
74	De la mort
75	De la résurrection
76	De la vie future
77	De la vieillesse
78	De la jeunesse
79	De la mort
80	De la résurrection
81	De la vie future
82	De la vieillesse
83	De la jeunesse
84	De la mort
85	De la résurrection
86	De la vie future
87	De la vieillesse
88	De la jeunesse
89	De la mort
90	De la résurrection
91	De la vie future
92	De la vieillesse
93	De la jeunesse
94	De la mort
95	De la résurrection
96	De la vie future
97	De la vieillesse
98	De la jeunesse
99	De la mort
100	De la résurrection





Hume, David, 1711-1776

Histoire De La Maison De Tudor Sur Le Trône D'Angleterre

Bd.: 2

Amsterdam (1763)

4 Brit. 60-2

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10225193-8